

SERGE KLARSFELD

CONSTRUCTION
DE L'HISTOIRE ET DE LA
MÉMOIRE DU CAMP DE
RIVESALTES
LE DRANCY DE LA ZONE LIBRE



ÉDITIONS FFDJF
LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE
32 RUE LA BOÉTIE 75008 PARIS

2017

SERGE KLARSFELD

CONSTRUCTION
DE L'HISTOIRE ET DE LA
MÉMOIRE DU CAMP DE
RIVESALTES
LE DRANCY DE LA ZONE LIBRE

DOSSIER

ÉDITIONS FFDJF
LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE
32 RUE LA BOÉTIE 75008 PARIS

2017

À tous ceux qui ont souffert dans ce camp inhumain.



LA CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE DU CAMP DE RIVESALTES

La constitution de ce dossier sur le camp de Rivesaltes était nécessaire:

- pour que les recherches historiques pionnières et précises qui s'étalent sur plusieurs décennies et que j'ai menées au nom des Fils et Filles des Déportés Juifs de France soient rassemblées et portées à la connaissance d'un large public. Je pense aussi aux chercheurs qui ont encore beaucoup à découvrir sur les internés de ce camp
- pour que l'histoire des débuts de la construction de la mémoire du camp de Rivesaltes soit définitivement connue et reconnue. Il était anormal de constater que les historiens de cette mémoire ne remontaient qu'à 1997 pour y situer le début d'une action pour la sauvegarde de la mémoire du camp et pour l'édification d'un mémorial. Philippe Benguigui et moi-même avons lancé dès 1993 un appel à l'édification d'un Mémorial. Par nos actions nous avons mobilisé les énergies dans ce sens, en particulier celle de Christian Bourquin qui s'est révélé l'âme et le moteur de ce grand projet.

Pendant les années difficiles qui ont suivi et dans l'espace mémoriel obtenu par Philippe Benguigui auprès du Conseil général, nous avons implanté en janvier 1994 la première stèle commémorant l'internement et la déportation des Juifs; puis dans ce même espace devenu "lieu de mémoire" nous avons accepté que soient élevées les stèles à la mémoire des Républicains espagnols et de leurs familles, à la mémoire des Gitans et de leurs familles, à la mémoire des Harkis et de leurs familles, à la mémoire des Juifs de Bade et du Palatinat et nous sommes prêts demain à élever une stèle à la mémoire des prisonniers de guerre allemands victimes de la même inhumanité policière que les Juifs ressortissants du IIIème Reich internés dans ce camp cinq ans plus tôt.

Il fallait donc relater ce qui avait été accompli sur les plans de la mémoire et de l'histoire bien avant que le projet n'aboutisse à l'inauguration d'un mémorial qui est une très belle réussite à tous points de vue.

J'ai structuré les parties historiques et militantes de ce dossier de la façon suivante, tenant compte qu'avant 1978 la bibliographie de Rivesaltes n'avait enregistré aucune donnée.

LA PARTIE HISTORIQUE

1. En 1977 j'ai publié en allemand à Berlin un ouvrage intitulé "Die Endlösung der Judenfrage in Frankreich" 136 Deutsche Dokumente 1941-1944 ("La Solution finale de la question juive en France - 136 documents allemands). Ces documents permettent de suivre du point de vue des dirigeants de l'appareil policier allemand le développement de la solution finale en particulier en zone non occupée en 1942. J'en ai choisi 17, les plus intéressants d'entre eux, et je les présente avec leur traduction en français effectuée par des professeurs agrégés d'allemand, tels que les ai publiées en 1983 dans le premier tome de "Vichy-Auschwitz" consacré à l'année 1942

2. En 1978, j'ai publié "Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France" qui présente, convoi par convoi, la liste alphabétique des déportés. Chacune de ces listes est précédée d'une notice expliquant la constitution de ce convoi et son destin. Dans le présent dossier se trouvent les notices concernant les convois où se trouvaient les internés de Rivesaltes à Drancy: les 400 du convoi n°19 du 14 août 1942; les 174 du convoi n°24 du 26 août 1942; les 37 du convoi 29 du 7 septembre, les 155 du convoi 30 du 9 septembre, les 570 du convoi 31 du 11 septembre, les 551 du convoi 33 du 16 septembre, les 83 du convoi 37 du 25 septembre, les 250 des convois 40 et 42 des 4 et 6 novembre 1942. Soit un premier total indiqué par mes soins de 2220 déportés en provenance de Rivesaltes. Comme on peut le constater les évaluations ultérieures que j'ai faites en 1993 aboutissent à 2298 et celles d'Alexandre Doulut en 2014 à 2289. Ces nombres concordent presque exactement après 35 années de recherche. Dans ce Mémorial de 1978 j'ai publié également la liste de 128 internés de Rivesaltes que j'ai considérés comme Juifs et décédés dans le camp. Le nombre indiqué par Alexandre Doulut est de 112. Dans le "Mémorial" de 2012 j'en dénombre 142.

3. En 1983 dans le premier tome de "Vichy-Auschwitz" 1942 (Le rôle de Vichy dans la Solution finale de la question juive) [Ed. Fayard] j'ai publié le récit de ce qu'avait été la Solution finale en France. Ce livre a été le premier à décrire et à expliquer comment les autorités allemandes et celles de Vichy ont conçu et mis en application les arrestations en zone libre et les transferts en zone occupée des Juifs déjà internés ou arrêtés au cours des rafles de la fin août 1942 ou bien dirigés sur le camp de Rivesaltes après le 31 août. J'ai pu

écrire cet ouvrage grâce à nos campagnes pour faire juger les criminels nazis allemands impliqués dans la Solution finale en France. Elles m'ont permis d'être le premier à obtenir l'accès en particulier aux archives du ministère de l'intérieur de Vichy et à celles de l'instruction du procès de René Bousquet et de ceux de ses collaborateurs. Rien de précis, livre ou article, n'avait été écrit auparavant sur ces transferts qui ont été un des épisodes les plus ignobles et des plus complexes de la collaboration policière entre l'Etat Français de Vichy et la gestapo dans l'action anti-juive perpétrée en zone libre où il n'y avait pas d'Allemands et où seules les forces de police française ont été engagées pour arrêter les Juifs et pour les livrer aux SS en zone occupée.

En 1993 dans "Le Calendrier de la persécution des Juifs de France - 1940 -1944" j'ai rendu publics de nouveaux documents dans ce domaine ainsi que dans l'édition augmentée en 2001 de cet ouvrage (éditions Fayard). C'est ainsi que dans le présent dossier je rassemble les extraits de mon récit concernant la livraison aux Nazis par Vichy des Juifs considérés comme apatrides de la zone libre et les documents émanant cette fois des autorités françaises. Grâce à ce récit et aux documents allemands et français, le lecteur attentif peut former son propre point de vue sur cet événement majeur qu'a été la livraison aux Allemands par l'Etat Français de Juifs vivant dans un territoire où il n'y avait pas de policiers allemands..

Dans "Vichy-Auschwitz" j'ai publié le premier tableau de tous les transferts de Juifs en provenance de la zone libre. Je le reproduis ici et je reproduis aussi celui que j'ai publié en 1993 dans le "Calendrier" pour que l'on constate le peu de changement que j'y ai eu à y apporter en une décennie de recherche. je reproduis aussi les pages que j'ai consacrées à cette grande rafle de la zone libre, dont j'ai élucidé systématiquement les étapes et les bilans. Je reproduis également les documents concernant le camp de Rivesaltes publiés en 1983 et je reproduis les nouveaux documents parus dans mon "Calendrier" de 1993 et ceux du "Calendrier" de 2001 afin que le lecteur qui s'intéresse à l'histoire de ce camp puisse disposer dans ce gros dossier d'une documentation encore plus solide (constitution des convois à destination de Drancy, organisation de leur départ et de leur itinéraire, surveillance des trains, escorte des convois, horaires, passage de la ligne de démarcation, conditions dans lesquelles les transférés voyagent...). En 2001, les éditions Fayard ont publié un coffret de quatre volumes dont je suis l'auteur et intitulé "La Shoah en France". Dans le coffret "Vichy-Auschwitz" mon texte de 1983 non modifié; "Le Calendrier" en deux tomes et "Le Mémorial des Enfants" Dans "Le Calendrier" j'ai ajouté quelques textes

concernant Rivesaltes que j'ajoute au présent ouvrage.. Les documents sont publiés par ordre chronologique et les éditions sont identifiables aisément: "Le Calendrier" de 1993 est de format réduit, celui d'un code civil ou pénal, car je tenais à "officialiser" cette documentation et dans un format facile à transporter. Quant au "Calendrier" de 2001, il est de plus grand format et la date de chaque document est portée en gras ce qui le différencie des documents de "Vichy-Auschwitz". de 1983.

4. En 1984 dans les "Enfants d'Izieu - Une tragédie juive" j'ai retracé pour la première fois le parcours de chacun de ces 44 enfants et j'ai indiqué quels étaient ceux qui avaient été détenus à Rivesaltes ou dont les parents avaient été déportés de Rivesaltes ou y avaient été internés. En 1988 dans l'instruction du procès de René Bousquet, ancien chef de la police de Vichy, j'ai établi la liste des enfants du camp de Rivesaltes livrés par Vichy aux nazis et déportés sans retour et j'ai communiqué cette liste au magistrat instructeur.

5. En 1991 j'ai publié un album photographique intitulé "1941 - Préludes à la Solution finale". parmi ces photos, quelques unes inédites du camp de Rivesaltes découvertes à la photothèque de la Documentation Française et qui avaient été prises par le photographe Raymond Brajou, le 25 mars 1941 à l'occasion de la visite de Rivesaltes par des journalistes américains. cette découverte a permis ultérieurement de retrouver des séquences filmées dans les camps visités par les journalistes des actualités filmées.

6. En septembre 1993, tandis que Friedel Bohny-Reiter publiait à Genève son "Journal de Rivesaltes" 1941-1942", je publiais à Paris "Les Transferts de Juifs du camp de Rivesaltes et de la région de Montpellier vers le camp de Drancy en vue de leur déportation". Neuf transferts vers Drancy et j'ai indiqué le nom, le prénom, la date de naissance et la nationalité des 2298 victimes transfert par transfert. Ultérieurement la consultation aux archives départementales des Pyrénées-Orientales du registre des entrées au camp m'a permis d'ajouter les lieux de naissance. Plus tard également la consultation de toutes les archives départementales sans dérogation mais avec feu vert en tant que membre de la Commission Mattéoli chargée de faire la lumière sur le sort des Juifs en France m'a permis de rassembler de si nombreux documents que j'ai été en mesure d'indiquer pour la très grande majorité des déportés leur adresse d'arrestation que j'ai publiée dans l'ouvrage paru en 2008 "Les déportations zone libre - été 1942" puis améliorée dans mon "Mémorial" alphabétique de 2012 (voir la liste que j'ai dressée des déportés en provenance de Rivesaltes).

7; Après avoir indiqué qui étaient les transférés, il est intéressant de faire savoir qui étaient les déportés partis du camp de Rivesaltes avant de quitter celui de Drancy. La nouvelle édition en 2012 du "Mémorial de la déportation" m'a permis de préciser l'état-civil de ces déportés en indiquant leur lieu de naissance et surtout pour la grande majorité d'entre eux leur **adresse d'arrestation**. j'ai donné à chaque transfert une lettre, ce qui permet pour chaque déporté en provenance de Rivesaltes de savoir par quel transfert il a abouti à Drancy pour en être déporté. Dans les ouvrages intermédiaires (9 au total) que j'ai publiés avant l'édition définitive de ce Mémorial de 2012 l'un d'eux consacré en 2008 aux convois de l'été 1942 méritait que j'en reproduise plusieurs pages dans ce dossier pour montrer la diversité des camps de zone libre d'où arrivaient à Drancy ceux qui allaient en être déportés.

8. En 1994 j'ai publié "Le Mémorial des Enfants Juifs déportés de France" (1736 pages) puis au fil des années onze additifs que j'ai rassemblés en 2016 dans un second tome (1930 pages) . Au total cinq mille visages d'enfants sur les onze mille quatre cent qui ont été déportés et sous chaque photo une légende en français et en anglais qui résume le parcours de l'enfant et souvent celui de sa famille. Dans ces deux ouvrages plus de 50 photos d'enfants partis de Rivesaltes sur les 141 qui en furent déportés.

9. De 1997 à 2000, membre de la commission Mattéoli, j'ai été chargé d'étudier et de faire un rapport sur la spoliation des biens des internés dans les camps de province et d'évaluer ceux "laissés derrière eux" par les Juifs raflés à leur domicile. Rivesaltes était l'un de ces camps. Le rapport a abouti à des propositions d'indemnisation globale allant au fonds alloué au capital de la future Fondation pour la Mémoire de la Shoah. L'enquête menée par mon groupe de travail a abouti en 2000 à un ouvrage intitulé "La spoliation dans les camps d'internement en province" (édité par la Documentation Française) et dont je reproduis quelques extraits dans ce dossier ainsi qu'à deux ouvrages intermédiaires rendus publics en 1998 un recueil de documents et des fiches typologiques, une bibliographie et une iconographie consacrés à l'internement en France et dont des extraits sont utiles au présent dossier.

10. En 1999 dans les deux volumes de mon "Recueil des documents du CICR sur le sort des Juifs internés et déportés" j'ai publié d'importants documents concernant la condition des Juifs dans le camp de Rivesaltes et certains illustrés de photographies. Je publié dans ce dossier plusieurs de ces documents inédits jusque 1999.

11. En 1999 dans "Une tragédie juive à Rosans (Hautes-Alpes)" j'ai évoqué le cas de plusieurs jeunes sortis du camp de Rivesaltes pour des travaux agricoles dans ce centre d'accueil, puis raflés et déportés via leur retour à Rivesaltes ou l'envoi au camp des Milles. je présente dans ce dossier les documents se rapportant à ces victimes. Sur les 18 sortis de Rivesaltes, 4 furent renvoyés à Rivesaltes et déportés sans retour, 10 autres furent arrêtés dont 5 déportés via les Milles et 5 via Rivesaltes où ils furent ramenés parce qu'ils y avaient de la famille et qu'ils devaient partir avec elle.

12. En 2000 j'ai publié l'ouvrage de Ruth Fiwaz-Silbermann "Le Refoulement des réfugiés civils juifs à la frontière franco-genevoise". Dans cet ouvrage elle indique quels furent les refoulés dirigés sur le camp de Rivesaltes devenu selon ma formule "le Drancy de la zone libre" à partir du 1er septembre 1942, quand tous les Juifs arrêtés en situation irrégulière en zone libre devaient être dirigés sur Rivesaltes. J'extraits de cet ouvrage les notices correspondant à ces cas.

13. En 2001 j'ai rédigé la postface de l'ouvrage d'Anne Boitel sur "Le Camp de Rivesaltes 1941-1942" paru aux Presses Universitaires de Perpignan.

14. Pendant l'été 2003, notre association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France a présenté à Perpignan au Château des rois de Majorque notre grande exposition sur "les enfants juifs déportés de France" Huit de ces panneaux étaient consacrés au camp de Rivesaltes. Je les reproduis dans ce dossier. Les deux cents cinquante panneaux de cette exposition sont présentés en permanence au Mémorial du camp des Milles.

15. En 2008 j'ai initié la création à Toulouse de l'association des anciens internés Juifs au Camp de concentration de Rivesaltes et leurs familles par Eduard Drommelschlager, dont les parents et le grand père furent déportés via Rivesaltes. Sa mère, Léa/Lucie, a écrit à son petit garçon de 3 ans une lettre admirable. Edouard a participé à l'inauguration du Mémorial de Rivesaltes, il s'est entretenu avec Najat Vallaud - Belkacem, ministre de l'éducation, et après la lecture de la lettre de Lucie, elle a envoyé à Edouard une très belle lettre que nous publions dans ce dossier.

16. En 2014 j'ai rassemblé dans un recueil de documents photocopiés un certain nombre de rapports du commissaire chargé d'examiner les cas d'internés ressortissants du IIIème Reich dont les antécédents politiques les mettaient en danger en cas de livraison aux Allemands. Je reproduis dans ce dossier des rapports concernant ceux qui ont été livrés et déportés.

17. En 2014 j'ai publié la préface du remarquable ouvrage de référence d'Alexandre Doulut: "Les Juifs au camp de Rivesaltes: internement et déportation" (1941-1942) ed. Liénart.

18. Ayant appris que des prisonniers de guerre allemands étaient décédés en nombre en 1945 victimes de la faim et de la misère physiologique qui leur étaient infligées. J'ai obtenu en 2016 de la mairie de Rivesaltes qu'elle me communique les actes de décès de ces malheureux transférés d'Allemagne par les Américains à la demande de la France qui souhaitait les faire travailler à la reconstruction du pays. Dix mille furent rassemblés pendant l'été 1945 Rivesaltes et 463 de ces hommes jeunes ou dans la force de l'âge moururent à Rivesaltes entre le 16 août 1945 et le 24 juin 1946 probablement faute de nourriture et de soins. J'ai donné la liste de ces 463 avec leur état-civil et la date de leur décès.

19. J'ai pu également rassembler des témoignages inédits sur le camp de Rivesaltes et je reproduis les plus intéressants d'entre eux dans ce dossier.

LA CONSTRUCTION DE LA MEMOIRE DE RIVESALTES A PARTIR DE 1993

La Première initiative en ce qui concerne une marque d'intérêt pour agir à Rivesaltes même revient à Philippe Benguigui au début de 1993. En février 1993 il a mis au point une étape du Tour de France de la Mémoire conçu par l'Union des Etudiants Juifs de France et m'a demandé pour la circonstance de venir à Perpignan afin de leur exposer ce que ce camp avait représenté pour les Juifs. Je suis revenu à Perpignan en novembre 1993 et j'y ai lancé un appel à mon tour après Philippe Benguigui pour un Mémorial à Rivesaltes . L'exposition du Centre de Documentation Contemporaine, "Le Temps des Raffles" que j'avais préparée et dirigée a été alors présentée à Perpignan. Elle avait été présentée pendant trois semaines en avril 1992 dans la salle d'exposition de la Marie de Paris, rue de Rivoli par les membres de notre association des Fils et Filles des déportés Juifs de France".

Philippe a obtenu qu'un espace commémoratif soit concédé par la commune de Rivesaltes d'abord à l'UEJF qui s'est désistée pour notre association des FFDJF. Sur cet espace des stèles ont été successivement posées pour les différentes mémoires (les espagnols républicains, les gitans, les Juifs de Bade et du Palatinat, les harkis). Philippe Benguigui y a organisé très régulièrement d'émouvantes cérémonies. L'idée d'un grand Mémorial a pris corps. Tant que cela a été nécessaire Philippe et moi avons effectué des démarches administratives, notamment auprès du Préfet et du ministre de l'Intérieur pour mettre fin à la présence à Rivesaltes d'un centre de rétention.

Pendant l'été 2003 nous avons présenté pendant plus de deux semaines au château des Rois de Majorque à Perpignan une grande exposition sur les 11400 enfants Juifs déportés de France et le centre de l'exposition était consacré au sort des enfants à Rivesaltes. Philippe Benguigui et Danielle Weiss en ont assuré la permanence. Sans Philippe Benguigui et le rôle permanent qu'il a joué depuis 1993 dans l'émergence de la mémoire du camp de Rivesaltes, le Mémorial n'aurait pas vu le jour. Ce rôle doit être reconnu comme il le mérite.

Deutsche Dokumente 1941-1944

Die Endlösung der Judenfrage in Frankreich

Herausgegeben von Serge Klarsfeld



Pierre Laval,
französischer
Minister-
präsident

General Karl Oberg,
Höherer SS- und
Polizeiführer
in Frankreich

Obergs „rechte Hand“,
sein persönlicher Referent
SS-Sturmbannführer
Herbert-Martin Hagen

1. En 1977 j'ai publié en allemand à Berlin un ouvrage intitulé "Die Endlösung der Judenfrage in Frankreich" 136 Deutsche Dokumente 1941-1944 ("La Solution finale de la question juive en France - 136 documents allemands). Ces documents permettent de suivre du point de vue des dirigeants de l'appareil policier allemand le développement de la solution finale en particulier en zone non occupée en 1942. J'en ai choisi 17, les plus intéressants d'entre eux, et je les présente avec leur traduction en français effectuée par des professeurs agrégés d'allemand, tels que les ai publiées en 1983 dans le premier tome de "Vichy-Auschwitz" consacré à l'année 1942

XXVI–33

IV J – SA 24
Dan./Ge.

Paris, den 26. 6. 1942

Betr.: Weitere Judentransporte aus Frankreich

1. Vermerk:

a) Aus der von SS-Sturmbannführer Hagen gefertigten Notiz über die vor ca. 1 Woche zwischen SS-Brigadeführer Oberg und SS-Standartenführer Dr. Knochen und dem französischen Staatssekretär für die Polizei, Bousquet, geführte Unterredung entnahm ich, daß Bousquet bereit ist, vorläufig einmal 100 000 Juden für den Abtransport nach dem Osten bereitzustellen.

b) Am 25. 6. 1942 habe ich den Vertreter des Bousquet im besetzten Frankreich, Leguay, kommen lassen und ihn gebeten, da die Zeit dränge, baldigst bei seiner Regierung in Erfahrung zu bringen, wann mit der tatsächlichen Bereitstellung dieser Juden gerechnet werden könnte. Leguay erklärte, Bousquet sei leider vor einigen Stunden nach Vichy abgereist, er werde sich jedoch noch heute fernmündlich in Verbindung setzen und mir meinem Wunsch gemäß am 26. 6. 1942, 12.00 Uhr, weiteren Bescheid geben.

c) Ferner habe ich Leguay eröffnet, es sei mir bis zum 29. 6. 1942 ein konkreter Vorschlag zu machen wegen der Festnahme von insgesamt 22 000 Juden in den Départements Seine und Seine et Oise. Für diese sowie für die aus dem unbesetzten Gebiet kommenden habe ich die allgemeinen Abspruchsgrundsätze festgelegt:

Alter 16–45 Jahre, beiderlei Geschlechts, Sternträger (oder solche, die den Stern tragen müßten), in Mischehen lebende Juden ausgenommen. Es wurde hinzugefügt, daß selbstverständlich nur haftfähige in Frage kämen.

Nur für das besetzte Gebiet habe ich betont, daß unter den zu erfassenden Juden mindestens 40 % die französische Staatsangehörigkeit besitzen müßten. Dabei würde ich anheimstellen, eben solche Juden zu nehmen, die erst nach dem Weltkriege naturalisiert wurden. Die 22 000 Juden des besetzten Gebietes sind nach ihrer Festnahme wie folgt zu verteilen:

Je 6000 männliche Juden an die Lager Compiègne bzw. Drancy, je 5000 weibliche Juden an die Lager Beaune-la-Rolande und Pithiviers.

Auf den Einwand des Leguay, es wäre doch besser, aus dem unbesetzten Gebiet mehr Juden zu nehmen als aus dem besetzten, erklärte ich, daß ich das französische Interesse natürlich verstehe, jedoch andererseits die Sicherheit der Besatzung, die Festnahme in der gewünschten Zahl im besetzten Gebiet fordere.

Ich stellte jedoch anheim, über die Zahl von 10 000 Juden hinaus weitere Juden aus dem unbesetzten Gebiet bereitzustellen. Abschließend betonte ich, daß ich für den Abschluß der von uns geforderten Aktion im besetzten Gebiet noch keinen genauen Termin nennen könnte. Es wäre jedoch durchaus möglich, daß es der 10. oder 15. 7. 1942 sei.

Auf den Einwand des Leguay, die Termine seien sehr kurz, bin ich nicht eingegangen.

2. Der Höhere SS- und Polizeiführer ist durch SS-Sturmbannführer Hagen unterrichtet.

3. SS-Standartenführer **Dr. Knochen** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.
Par. **Knochen**

4. SS-Obersturmbannführer **Lischka** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.
Par. **Lischka**

5. Zurück an IV J.

gez. **Dannecker**
SS-Hauptsturmführer

IV J - SA 24
Dan/Ge

Paris, le 26.6.1942

Objet : Autres convois de Juifs en provenance de France.

1. Note :

a) Je vois dans les notes rédigées par le S.S.-Sturmbannführer Hagen à l'issue de l'entretien qui a réuni il y a une semaine environ le S.S.-Brigadeführer Oberg et le S.S.-Standartenführer Dr. Knochen d'une part et le Secrétaire d'Etat français à la Police, Bousquet, d'autre part, que Bousquet est prêt à mettre dans un premier temps 10 000 Juifs à notre disposition en vue de leur évacuation vers l'Est.

b) Le 25.6.1942, j'ai fait venir le représentant de Bousquet en zone occupée, Leguay, et je lui ai demandé, en indiquant que le temps presse, de s'informer au plus vite auprès de son gouvernement pour savoir quand on pouvait compter que ces Juifs seraient effectivement prêts. Leguay a déclaré que Bousquet était malheureusement parti pour Vichy quelques heures auparavant, mais qu'il se mettrait aujourd'hui encore en rapport téléphonique avec lui et qu'il me communiquerait d'autres informations le 26.6.1942 à 12 heures (midi) comme je l'avais demandé.

c) En outre, j'ai fait savoir à Leguay que j'attendais d'ici le 29.6.1942 une proposition concrète pour l'arrestation d'un total de 22 000 Juifs dans les départements de Seine et de Seine-et-Oise. Pour ceux-ci, ainsi que pour ceux venant de la zone non occupée, j'ai défini les critères de base pour l'évacuation : âge : de 16 à 45 ans, personnes des deux sexes, porteuses de l'étoile jaune (ou qui devraient la porter), à l'exception des Juifs vivant en mariage mixte. J'ai ajouté que bien entendu seuls entraient en ligne de compte les individus en état d'être arrêtés.

J'ai insisté — pour la zone occupée uniquement — sur le fait que, parmi les Juifs à appréhender, il fallait que 40 % au moins fussent de nationalité française. A cet égard, je suggérais de prendre, ce qui me paraît logique, ceux des Juifs qui n'ont été naturalisés qu'après la guerre mondiale. Les 22 000 Juifs de zone occupée doivent être répartis comme suit après leur arrestation : camps de Compiègne et de Drancy : 6 000 Juifs de sexe masculin par camp, camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande : 5 000 Juifs de sexe féminin par camp.

Leguay ayant formulé l'objection qu'il serait tout de même préférable de prendre davantage de Juifs en zone non occupée qu'en zone occupée, j'ai déclaré que je comprenais bien sûr l'intérêt français, mais que d'un autre côté la sécurité de la force d'occupation exigeait le nombre demandé d'arrestations en zone occupée.

J'ai néanmoins laissé toute latitude pour un dépassement du chiffre de 10 000 en ce qui concerne les Juifs de zone non occupée à mettre à notre disposition. En conclusion, j'ai souligné que je ne pouvais pas encore indiquer de date précise pour la fin de l'action exigée en zone occupée, mais qu'il y avait des chances pour que ce soit le 10 ou le 15.7.1942.

J'ai ignoré l'objection de Leguay qui trouvait ces délais très brefs.

2. Le Chef Supérieur des S.S. de la Police est tenu informé par le S.S.-Sturmbannführer Hagen.

3. Au S.S.-Standartenführer Dr. Knochen avec prière d'en prendre connaissance.

4. Au S.S.-Obersturmbannführer Lischka avec prière d'en prendre connaissance.

signé : **DANNECKER**,
S.S.-Hauptsturmführer.

XXVI-40

Der Höhere SS- und Polizeiführer
im Bereich des Militärbefehlshabers
in Frankreich
Tgb.-Nr. 267/42

Paris, den 4. Juli 1942

Aktenvermerk:

Betr.: Rücksprache mit Secrétaire général à la Police Bousquet am 2. 7. 42

Am 2. 7. 42 fand beim Höheren SS- und Polizeiführer eine Besprechung mit dem Secrétaire á la Police Bousquet statt.

An der Besprechung nahmen teil:

SS-Brigadeführer Oberg
SS-Standartenführer Dr. Knochen
SS-Obersturmbannführer Lischka
Oberstleutnant von Schweinichen
Major Runkowski
SS-Sturmbannführer Hagen
SS-Obersturmführer Dr. Schmidt

einerseits

Generalsekretär Bousquet in Begleitung
des Dolmetschers Wilhelms

andererseits.

Sämtliche in der Besprechung angeschnittenen Fragen nahmen Bezug auf die am 16. 6. 42 bereits stattgefundenene Besprechung . . .

1. Bd. S. Par. **Knochen**
2. Vertr. Par. **Lischka**
3. IV J Par. **Dannecker**

7. Spezialpolizei

a) Auf Befragen, wie der Stand des Aufbaues der Spezialpolizeien sei, erklärte Bousquet, daß es nicht „gut gehe“. Die Gesetze gegen die Juden seien im allgemeinen zwar durchgeführt, es müsse aber ein Kontrolldienst errichtet werden, dessen Mitarbeiter sehr gut überprüft seien. Hierzu stelle er Pellepoix alles zur Verfügung. Pellepoix habe ihm gegenüber aber den Wunsch geäußert, Haussuchungen zu machen. Dies könne er nicht zulassen, denn er wolle eine einheitliche Polizei, ohne diese aber aufzusplittern und unter die verschiedenartigsten Führungen zu stellen.

Er ist bereit, eine „Section spéciale“ im Rahmen der Gesamtpolizei und unter seiner Leitung einzurichten.

SS-Staf. Dr. Knochen betont, daß diese Lösung durchaus unserer Absicht entspreche. Diese Sektion müsse aber beschleunigt zusammengesetzt werden, damit die bisherigen Erfolge in der Gegnerbekämpfung nicht nachließen. Es sei deshalb notwendig, auf dem Gebiete der Bekämpfung des Kommunismus, des Judentums und der Freimaurerei zu beginnen.

Der BdS betont, daß der Höhere SS- und Polizeiführer wie auch er den Eindruck hätten, daß die Stagnierung auf diesem Gebiete darauf zurückzuführen sei, daß die französische Regierung bezüglich der Bekämpfung dieser Gegner sich noch nicht einig sei. Nur so sei es wohl zu verstehen, daß Pellepoix heute noch kein Budget habe.

Bousquet betonte demgegenüber, daß dieses an Pellepoix selbst liegen müßte. Er erklärte sich aber bereit, für Pellepoix beim Finanzminister zu intervenieren.

Paris, le 4.7.1942

Le Chef supérieur
des S.S. et de la police
dans la zone du
Commandement militaire en France.
Journal n° 267/42

Note

Objet : Entretien du 2 juillet 1942 avec le Secrétaire général à la Police, Bousquet.

Le 2 juillet 1942 a eu lieu chez le Chef supérieur des S.S. et de la Police un entretien avec le Secrétaire général à la Police, Bousquet.

Y ont pris part :

d'un côté le S.S.-Brigadeführer Oberg
le S.S.-Standartenführer Dr. Knochen
le S.S.-Obersturmbannführer Lischka
l'Oberstleutnant von Schweinichen
le Major Runkowski
le S.S.-Sturmbannführer Hagen
le S.S.-Obersturmführer Dr. Schmidt

de l'autre le Secrétaire général Bousquet
accompagné de l'interprète Wilhelm.

L'ensemble des questions abordées dans cette conversation se réfèrent à la conversation du 16 juin 1942.

7° Police spéciale :

a) Comme on lui demandait où en étaient les polices spéciales, Bousquet a répondu que leur organisation n'avancait « pas bien ». Les lois antijuives, a-t-il déclaré, sont en général certes appliquées, mais il faut instituer un service de contrôle dont les collaborateurs doivent être sélectionnés avec le plus grand soin. Pour ce faire, il met à la disposition de Pellepoix tous les moyens voulus. Mais Pellepoix lui aurait dit qu'il souhaitait procéder à des perquisitions. C'est là une chose que lui, Bousquet, ne saurait admettre car il veut une police unifiée, sans la diversifier à l'excès en la plaçant sous des obédiences diverses.

Il est prêt à instituer une « section spéciale » dans le cadre de la police générale et sous sa propre direction.

Le S.S.-Standartenführer Dr. Knochen souligne que cette solution cadre parfaitement avec nos intentions. Mais qu'il faut constituer cette section au plus vite, afin que les succès dans la lutte contre l'adversaire se poursuivent sans diminution. Aussi est-il nécessaire d'entamer la lutte contre le communisme, la juiverie et la franc-maçonnerie.

Le BdS souligne que le Chef supérieur des S.S. et de la Police ainsi que lui-même ont l'impression que l'immobilisme dans ce domaine est dû au fait que le gouvernement français est encore indécis quant à la lutte à mener contre ces adversaires. C'est là la seule explication possible au fait qu'aujourd'hui encore Pellepoix ne dispose d'aucun budget.

Dans sa réponse Bousquet a souligné que ceci doit tenir à Pellepoix lui-même. Mais il se déclare prêt à intervenir en faveur de Pellepoix auprès du Ministre des Finances.

Bousquet doute que le Ministre des Finances, comme l'affirme le BdS en se référant à une information communiquée par Pellepoix, ait refusé de débloquer des crédits pour le Commissaire aux Affaires Juives. Il incline plutôt à croire que Pellepoix n'a tout simplement pas encore présenté de plan d'organisation pour les crédits qu'il a demandés et qui ne peuvent donc pas encore être débloqués.

Finalement, devant les représentations faites par le BdS, Bousquet concède à Pellepoix le droit de proposition en vue d'actions antijuives à exécuter. Pour l'exécution elle-même, Bousquet dit qu'il mettra en pleine connaissance de cause sa police à la disposition de Pellepoix. Une réunion entre le BdS, Pellepoix et Bousquet a été fixée pour régler cette question.

Bousquet bezweifelt, daß der Finanzminister, wie der BdS aufgrund einer Mitteilung von P. mitteilt, die Auszahlung von Geld für den Judenkommissar abgelehnt hätte. Er glaubt vielmehr, daß Pellepoix nur noch keinen Organisationsplan zur Überlassung seiner angeforderten Gelder vorgelegt habe.

Schließlich räumt Bousquet auf Vorhalten des BdS Pellepoix das Vorschlagsrecht zur Durchführung von Judenaktionen ein. Für die Durchführung selbst stelle Bousquet Pellepoix seine Polizei mit seinem Wissen zur Verfügung. Zur Regelung dieser Frage wurde eine Besprechung zwischen dem BdS, Pellepoix und Bousquet vereinbart.

b) Die Nachfrage über den Stand des Abtransportes von Juden aus dem unbesetzten Gebiet aufgrund der am 16. 6. getroffenen Absprache ergab folgendes:

Bousquet teilt mit, daß SS-Hauptstuf. Dannecker Bousquet's Sekretär in Paris, Leguay, zu sich gerufen habe und von ihm die sofortige Festnahme von 10 000 Juden im unbesetzten und 20 000 im besetzten Gebiet verlangt habe, und zwar aufgrund des Übereinkommens, das zwischen Laval und BdS einerseits und dem Höheren SS- und Polizeiführer und Bousquet andererseits getroffen worden sei.

Er habe den Vorschlag aufgrund der Vorlage von Leguay vorgelegt, der seinerseits erklärt habe, bezüglich dieser Frage nicht auf dem laufenden zu sein.

Aufgrund einer Intervention des Marschalls hat Laval vorgeschlagen, daß die französische Polizei die Festnahme in dem besetzten Gebiet nicht durchführt. Vielmehr möchte er die Durchführung dieser Festnahmen der Besatzungstruppe überlassen.

Für das unbesetzte Gebiet hat Laval aufgrund der Intervention des Marschalls vorgeschlagen, daß zunächst einmal nur die Juden ausländischer Staatsangehörigkeit festgenommen und überstellt werden.

Aufgrund dieser Stellungnahme erklärte der BdS, daß man feststellen müsse, daß man französischerseits zwar die Anbringung des Judensterns im besetzten Gebiet anerkannt habe, daß man aber offensichtlich die Judenfrage noch nicht soweit verstanden habe, daß man die Festnahmen von Juden ohne weiteres durchführt. Der BdS betonte, daß daraus zu folgern sei, daß man in Vichy das Problem noch nicht verstehe.

Bousquet erklärte daraufhin, daß man französischerseits nicht gegen die Festnahme an sich sei, nur die Vornahme der Festnahmen an sich durch die französische Polizei sei in Paris „génant“. Dies sei der besondere Wunsch des Marschalls.

Der BdS erklärte seinerseits daraufhin, daß der Führer in allen seinen letzten Reden nichts deutlicher betont habe als die unbedingte Notwendigkeit einer definitiven Lösung der Judenfrage. Aus diesem Grunde werde nur diese Einstellung für unsere Maßnahmen Geltung haben, nicht aber die der französischen Regierung. Sollte die französische Regierung sich der Durchführung der Festnahmen widersetzen, so werde der Führer sicherlich hierfür kein Verständnis finden.

Aus diesem Grunde wurde folgende Regelung getroffen: Da aufgrund der Intervention des Marschalls in Frankreich vorläufig keine Juden französischer Nationalität festgenommen werden sollen, erklärt sich Bousquet bereit, im gesamten Frankreich in einer einheitlich durchgeführten Aktion Juden ausländischer Staatsangehörigkeit in der von uns gewünschten Höhe festnehmen zu lassen. Bousquet betont, daß dies eine erstmalige Handlungsweise der französischen Regierung sei, wobei man sich der hieraus entstehenden Schwierigkeiten bewußt sei.

In diesem Zusammenhang wies Bousquet auf die schwierige Behandlung der Judenfrage in Afrika hin. Man gehe zwar gegen die Juden französischer Staatsangehörigkeit vor, jedoch sei es verboten, gegen Juden italienischer Staatsangehörigkeit vorzugehen.

Nochmals auf sein Verhältnis zu Pellepoix angesprochen, erklärt sich Bousquet bereit, den Juden alle Beschränkungen aufzuerlegen, wobei es allerdings notwendig sei, daß Pellepoix die Vorschläge mache. Auf Anfrage erklärte er, daß es nicht möglich sei, daß Pellepoix die Genehmigung zu einer Rundfunkrede aus wichtigen Gründen nicht bekommen habe. Grund ist vielmehr die generelle Anweisung Lavals, daß kein Regierungsangehöriger eine Rundfunkrede ohne seine Genehmigung halten dürfe.

Zur Durchführung des Übereinkommens zur Festnahme der Juden wurde für Sonnabend, den 4. 6., eine Besprechung mit Laval in Aussicht gestellt. Dabei wurde vom BdS als Grund für die Weigerung unsererseits, die Festnahme der Juden durchzuführen, ins Feld geführt, daß wir möglichst dahin kommen wollten, nicht von der Besatzungsmacht Gebrauch zu machen. Aufgrund dieser Äußerung erklärte Bousquet, daß der tatsächliche Grund des Einspruches des Marschalls die Frage der Juden elsäßischer Staatsangehörigkeit sei. Der Marschall habe so viele Verbindungen zum Elsaß, daß er gegen diese nicht vorgehen wolle.

gez. Hagen
SS-Sturmbannführer

b) Nous avons voulu savoir où en était l'évacuation des Juifs de zone non occupée en vertu de l'accord conclu le 16 juin. Voici ce que cela a donné :

Bousquet indique que le S.S.-Hauptsturmführer Dannecker a fait venir Leguay, le Secrétaire de Bousquet, pour exiger de lui l'arrestation immédiate de 10 000 Juifs en zone non occupée et de 20 000 en zone occupée et ce conformément à l'accord intervenu entre Laval et le BdS, d'une part, et le Chef supérieur des S.S. et de la police et Bousquet d'autre part.

Sur la base du document établi par Leguay, lui, Bousquet, aurait soumis la proposition à Laval, qui aurait déclaré ne pas être au courant de la question.

A la suite d'une intervention du Maréchal, Laval a proposé que ce ne soit pas la police française qui procède aux arrestations en zone occupée. C'est au contraire aux troupes d'occupation qu'il voudrait laisser ce soin.

Pour le territoire non occupé, Laval a proposé, en raison de l'intervention du Maréchal, d'arrêter et de transférer pour le moment seulement les Juifs de nationalité étrangère.

Cette prise de position a amené le BdS à déclarer qu'on était dans l'obligation de constater que, du côté français, on avait certes reconnu la nécessité du port de l'étoile jaune, mais que manifestement on n'était pas encore parvenu à ce degré de compréhension de la question juive qui rendrait tout simplement évident le fait de procéder à des arrestations de Juifs. Le BdS a souligné qu'il fallait en déduire qu'à Vichy on ne comprend pas encore le problème.

Là-dessus Bousquet a déclaré que, du côté français, on n'avait rien contre les arrestations elles-mêmes et que seule leur exécution par la police française était « gênant » * à Paris. C'était là le souhait personnel du Maréchal.

En réponse le BdS a déclaré pour sa part que dans tous ses derniers discours le Führer n'avait insisté sur rien autant que sur la nécessité absolue d'une solution définitive de la question juive. C'est pourquoi seule cette conception là sera déterminante pour les mesures que nous comptons prendre ici et non pas celle du gouvernement français. Si le Gouvernement français venait à faire obstacle aux arrestations, le Führer ne ferait certainement pas preuve de compréhension.

C'est pourquoi on s'est arrêté à l'arrangement suivant : puisque, à la suite de l'intervention du Maréchal, il n'est pour l'instant pas question d'arrêter des Juifs de nationalité française, Bousquet se déclare prêt à faire arrêter sur l'ensemble du territoire français et au cours d'une action unifiée le nombre de Juifs ressortissants étrangers que nous voudrions. Bousquet insiste sur le fait qu'il s'agit là, de la part du Gouvernement français, d'une façon d'agir entièrement inédite et que l'on est conscient des difficultés qui en résulteront.

Dans cet ordre d'idées, Bousquet a attiré l'attention sur la difficulté que l'on rencontrait pour traiter la question juive en Afrique. Certes, on engage des actions contre les Juifs de nationalité française, mais il est, paraît-il, interdit d'en engager contre les Juifs de nationalité italienne.

Interrogé une nouvelle fois sur ses rapports avec Pellepoix, Bousquet se déclare prêt à imposer toutes contraintes aux Juifs, étant entendu que ce sera à Pellepoix de faire les propositions.

En réponse à une question, il a déclaré que si Pellepoix n'avait pas reçu l'autorisation de prononcer un discours à la radio, ce ne pouvait pas être pour des raisons futiles. Il s'agit, bien au contraire, d'une instruction générale de Laval n'autorisant aucun membre du gouvernement à s'exprimer à la radio sans son accord formel.

En vue de l'application de l'accord sur l'arrestation des Juifs, un entretien avec Laval a été envisagé pour le samedi 4 juillet.

A cette occasion, nous avons invoqué, pour justifier notre refus de procéder à l'arrestation des Juifs, le fait que nous voulions dans la mesure du possible en arriver à ne pas faire usage de la force d'occupation. Cette déclaration a amené Bousquet à dire que la raison véritable du refus du Maréchal était en fait le problème des Juifs de nationalité alsacienne. Le Maréchal avait, a-t-il dit, de si nombreux liens avec l'Alsace qu'il ne voulait pas prendre de mesures à leur encontre.

Hagen
S.S.-Sturmbannführer

XLIX-35

RF SS
Sicherheitsdienst

Dringend! Sofort vorlegen!

IV J SA 225 a

Paris, den 6. 7. 1942

Dan/Bir

An das

Reichssicherheitshauptamt

– IV B 4 –

Berlin

Betr.: Judenabschub aus Frankreich

Vorg.: Besprechung zwischen SS-Obersturmbannführer Eichmann und SS-Hauptsturmführer Dannecker am 1. 7. 1942 in Paris.

Die Verhandlungen mit der französischen Regierung haben inzwischen zu folgendem Ergebnis geführt:

Sämtliche staatenlosen Juden der besetzten und unbesetzten Zone werden für den Abschub bereitgestellt.

Präsident Laval hat vorgeschlagen, beim Abschub jüdischer Familien aus dem unbesetzten Gebiet auch die unter 16 Jahre alten Kinder mitzunehmen. Die Frage von im besetzten Gebiet zurückbleibenden Judenkindern interessiert ihn nicht.

Ich bitte deshalb um dringende FS Entscheidung darüber, ob, etwa beginnend mit dem 15. Judentransport aus Frankreich, auch Kinder unter 16 Jahren mit abgeschoben werden können.

Abschließend sei noch bemerkt, daß, um die Aktion überhaupt in Gang zu bringen, vorläufig nur von staatenlosen bzw. fremdstaatigen Juden gesprochen werden konnte. In der 2. Phase wird dann an die nach 1919 bzw. nach 1927 in Frankreich naturalisierten Juden herangegangen werden.

gez. **Dannecker**
SS-Hauptsturmführer

XXVb-96

IV J – SA 225 a

Paris, den 28. 7. 1942

R-/Ge

Betrifft: Abtransport von Juden aus dem besetzten und unbesetzten Gebiet Frankreichs

1. Vermerk:

Nach dem vom Reichssicherheitshauptamt mitgeteilten Transportplan sind für den Rest des Monats Juli sowie für den Monat August folgende Judenzüge in Drancy zu starten:

29. 7., 31. 7., 3. 8., 5. 8., 10. 8., 12. 8., 14. 8., 17. 8., 19. 8., 21. 8., 24. 8., 26. 8., 28. 8., 31. 8.

Es sind mithin im Monat August 1942 insgesamt 13 Judentransportzüge abzuschicken. Das erforderliche Transportmaterial ist nach der gestrigen Auskunft der Wehrmachtverkehrsdirektion Paris für sämtliche Züge im Monat August bereitgestellt, und zwar werden nach wie vor deutsche Güterwagen für den Abtransport genommen werden können.

Am 27. 7. 1942 hat bei mir der Generalsekretär für die französische Polizei im besetzten Gebiet Frankreichs, Leguay, vorgeschlagen und mir mitgeteilt, daß die französische Regierung bereit wäre, zunächst die in den Judenzuglagern des unbesetzten Gebietes vorhandenen Juden für den Abtransport nach Deutschland zur Verfügung zu stellen. Es handele sich hierbei um 3–4000 Juden. Nach der Auslieferung dieser Juden beabsichtige die franzö-

IV J/SA 225 a

Paris, le 6.7.1942

Dan/Bir

Urgent! Présenter immédiatement

A l'Office Central
de Sécurité du Reich

IV B 4

Berlin

Objet: Evacuation des Juifs de France.

Référence: Entretien entre le S.S.-Obersturmbannführer Eichmann et le S.S.-Hauptsturmführer Dannecker, le 1.7.1942 à Paris.

Les négociations avec le gouvernement français ont donné entre temps les résultats suivants :

L'ensemble des Juifs apatrides de zone occupée et de zone non occupée seront tenus prêts à notre disposition en vue de leur évacuation.

Le Président Laval a proposé que, lors de l'évacuation de familles juives de la zone non occupée, les enfants de moins de 16 ans soient emmenés eux aussi. Quant aux enfants juifs qui resteraient en zone occupée, la question ne l'intéresse pas.

Je demande donc une décision urgente par télex pour savoir si, par exemple à partir du quinzième convoi de Juifs partant de France, nous pouvons inclure également des enfants de moins de 16 ans.

Pour finir, je fais remarquer qu'à ce jour, nous n'avons pu aborder que la question des Juifs apatrides ou étrangers pour faire du moins démarrer l'action. Dans la seconde phase nous passerons aux Juifs naturalisés après 1919 ou 1927 en France.

signé : DANNECKER,
S.S.-Hauptsturmführer.

Paris, le 28.7.1942

IV J/SA 225 a

Ro/Ge

Objet: Déportation de Juifs des zones occupée et non occupée de France.

1° Note :

Selon le plan de déportation communiqué par l'Office central de la Sécurité du Reich, il convient de mettre en marche à Drancy pour le restant du mois de juillet et pour le mois d'août les trains de Juifs suivants :

— 29-7, 31-7, 3-8, 5-8, 7-8, 10-8, 12-8, 14-8, 17-8, 19-8, 21-8, 24-8, 26-8, 28-8, 31-8.

Il convient donc de faire partir au mois d'août 1942 treize convois de Juifs au total. Comme la Direction des Transports de la Wehrmacht nous l'a confirmé hier, le matériel roulant est disponible et prêt à partir pour l'ensemble des trains du mois d'août ; on nous a précisé que l'évacuation pourra continuer à s'effectuer au moyen de wagons de marchandises allemands comme cela s'est fait jusqu'à maintenant.

Le 27 juillet 1942, le secrétaire général à la police française dans le territoire français occupé, Leguay, s'est présenté chez moi et m'a fait savoir que pour les transports de Juifs vers l'Allemagne le gouvernement français est prêt à fournir dans un premier temps les Juifs se trouvant dans les camps de la zone non occupée. Après nous avoir livré ces Juifs, le gouvernement français aurait l'intention d'interner aussitôt d'autres Juifs apatrides en zone non occupée afin de les remettre pour la déportation en Allemagne. Pour cela, Leguay nous a priés de lui faire parvenir de plus amples informations sur l'organisation pratique de la déportation.

sische Regierung, alsbald weitere staatenlose Juden im unbesetzten Gebiet zu internieren, um auch diese dann für den Abtransport nach Deutschland zu überstellen. Leguay hat darum gebeten, daß ihm nähere Mitteilungen über die technische Durchführung des Abtransportes gerichtet würden.

Ich habe Leguay nach Rücksprache mit der Wehrmachtverkehrsdirektion noch am Abend des 27. 7. wissen lassen, daß die Züge mit den Juden zunächst nach Drancy geleitet werden müßten. (Eine Abweichung von dem zwischen dem RSHA und dem Reichsverkehrsministerium vereinbarten genauen Transportplan nebst den Fahrplänen ist nicht möglich! Die Juden aus dem unbesetzten Gebiet sind daher innerhalb des Planes der ab Drancy fahrenden Züge abzuschieben.)

Eine Umladung der Juden aus dem unbesetzten Gebiet ist erforderlich, weil die Juden ab Drancy mit den von der Wehrmachtverkehrsdirektion bereitgestellten deutschen Güterwagen abtransportiert werden müssen. Außerdem sind sämtliche Juden, die nach Auschwitz abgeschoben werden, vor dem Transport genauestens körperlich zu untersuchen. Diese Prozedur ist in Drancy bisher von der französischen antijüdischen Polizei vorgenommen worden und hat in zahlreichen Fällen bewiesen, daß die Juden trotz ausdrücklichen Verbots unerlaubte Gegenstände mit hinauszuschmuggeln versuchten. Es ist daher notwendig, daß erst recht die Juden aus dem unbesetzten Gebiet vor der Abreise einer Untersuchung unterzogen werden.

Damit der Transportplan (13 Züge für August, 13 Züge für September) **auf jeden Fall** eingehalten werden kann und schon auf längere Zeit hinaus weitere Pläne gemacht werden können, habe ich Leguay aufgegeben, dafür Sorge zu tragen, daß die 3–4000 Juden aus dem unbesetzten Gebiet möglichst schon bis zum 2. 8. 1942 in Drancy einträfen.

Am 28. 7. 1942 vormittags ist Leguay erneut bei mir erschienen und hat angegeben, daß die Juden bis zum 2. 8. 1942 nicht mehr zur Verfügung gestellt werden könnten, wie er soeben aus Vichy gehört habe. Die Juden könnten jedoch an folgenden Terminen – sämtliche Züge bei Chalon du Saone – die Demarkationslinie passieren:

1. 7. 8.,
2. 9. 8.,
3. 11. 8.,
4. 13. 8. (Falls ein weiterer Transport aus den Lagern schon zustande gebracht werden könnte.)

Die Juden könnten deshalb nicht sofort überstellt werden, weil sie teilweise aus den Lagern in kleineren Arbeitskommandos auf einzelne Dörfer usw. verteilt wären und teilweise erst wieder gesammelt werden müßten. Außerdem wolle man aber auch die Familienangehörigen dieser Juden mit ausliefern, die man ihrerseits auch erst internieren müßte. Die obigen Termine seien jedoch bereits mit der französischen Eisenbahnverwaltung vereinbart worden und dürften als endgültige betrachtet werden.

Die Züge werden bis zur Demarkationslinie von französischer Gendarmerie aus dem unbesetzten Gebiet begleitet sein und alsdann auf Gendarmenkommandos aus dem besetzten Gebiet übergeben werden. (Jeweilige Stärke der Kommandos: 11 Offiziere, 40 Mann.)

Ich habe Leguay gesagt, daß die Zurverfügungstellung dieser Juden lediglich als eine erste kleine Rate aufgefaßt werden könnte. Nach hiesigen genauen Informationen seien in den französischen Lagern im unbesetzten Gebiet jetzt schon über 5000 Juden zusammengefaßt, die wegen ihrer Staatenlosigkeit für einen Abtransport in Betracht kämen. Es müsse daher darauf bestanden werden, daß sehr schnell mit der Internierung sämtlicher im unbesetzten Gebiet vorhandenen staatenlosen Juden begonnen würde. Leguay hat geantwortet, daß seines Wissens Bousquet die Angelegenheit forcieren würde. Bousquet habe sich auch am 28. 7. früh persönlich für die schnellste Gestellung der schon internierten Juden eingesetzt.

Après consultation avec la direction des transports de la Wehrmacht, j'ai fait savoir à Leguay le soir même du 27 juillet que les trains de Juifs devaient d'abord être acheminés vers Drancy (il est impossible de s'écarter du plan précis de transport convenu entre le RSHA et le ministère des Transports du Reich). Les Juifs de zone non occupée devront en conséquence être évacués en concordance avec le plan des trains partant de Drancy.

Il est nécessaire de faire changer de train les Juifs de zone non occupée parce que les Juifs devront partir de Drancy dans des wagons de marchandises allemands tenus prêts par la direction des transports de la Wehrmacht. De plus, tous les Juifs évacués sur Auschwitz devront subir une inspection corporelle minutieuse avant leur acheminement. C'est jusqu'ici la police anti-juive française qui a procédé à cette inspection, laquelle a démontré dans de nombreux cas que les Juifs, en dépit de l'interdiction formelle, tentaient de faire sortir clandestinement des objets interdits. Il est donc nécessaire qu'à plus forte raison, ceux des Juifs, qui proviendront de la zone non occupée soient soumis à cette inspection avant de partir.

Pour pouvoir respecter le plan de transport (13 trains pour août, 13 trains pour septembre) *et quoi qu'il arrive* et pour qu'il soit d'ores et déjà possible d'établir d'autres plans à long terme, j'ai chargé Leguay de veiller à ce que les 3 000 à 4 000 Juifs de zone non occupée parviennent à Drancy, autant que possible, dès avant le 2 août 1942.

Le 28 juillet 1942 au matin, Leguay m'a rendu une nouvelle visite et a signalé que les Juifs ne pouvaient plus être tenus prêts d'ici le 2 août, comme il venait de l'apprendre de Vichy. Cependant il était possible que les Juifs passent la ligne de démarcation — tous les trains à Châlon-sur-Saône — aux dates suivantes :

1° 7-8.

2° 9-8.

3° 11-8.

4° 13-8 (au cas où un nouveau transport venant des camps pourrait déjà être mis sur pied).

La raison pour laquelle les Juifs ne pouvaient pas être remis immédiatement était qu'ils avaient été en partie répartis des camps sur de petits commandos de travail dans divers villages, etc. et qu'il fallait d'abord les rassembler. De plus, on voulait aussi livrer les membres des familles de ces Juifs par la même occasion, et ceux-ci il fallait également d'abord les interner. Cependant les dates ci-dessus étaient déjà convenues avec l'administration des chemins de fer français et pouvaient être considérées comme définitives.

Les trains seront accompagnés jusqu'à la ligne de démarcation par la gendarmerie française de zone non occupée et seront ensuite remis à des commandos de gendarmerie de zone occupée. (Effectif de chaque commando : 11 officiers, 40 hommes.)

J'ai dit à Leguay que la mise à notre disposition de ces Juifs ne pouvait être considérée que comme un premier petit acompte. D'après des informations précises d'ici, plus de 5 000 Juifs seraient déjà concentrés dans les camps français en zone non occupée ; du fait qu'ils sont apatrides, ils entrent en ligne de compte pour l'évacuation. Il faut par conséquent maintenir comme une exigence absolue que l'internement de tous les Juifs apatrides de la zone non occupée soit entreprise très rapidement. Leguay a répondu qu'à sa connaissance Bousquet activait cette affaire au maximum. De fait, Bousquet serait personnellement intervenu le 28 juillet au matin pour faire livrer dans les délais les plus brefs les Juifs déjà internés.

Les prochains convois de Juifs seront effectués selon le programme suivant :

Die nächsten Judentransporte werden nach folgendem Programm durchgeführt:

- | | | |
|--|---|--|
| 1. Zug ab Drancy am 29. 7. 1942 mit 1000 Juden, die z. Z. in Drancy noch zur Verfügung stehen. | | |
| 2. Zug ab Pithiviers am 31. 7. | } Juden, die anlässlich der Razzia gegen Staatenlose am 16. und 17. 7. in Paris verhaftet worden sind. | |
| 3. Zug ab Pithiviers am 3. 8. | | |
| 4. Zug ab Pithiviers oder Beaune-la-Rolande am 5. 8. | | |
| 5. Zug ab Beaune-la-Rolande am 7. 8. | | |
| 6. Zug ab Drancy am 10. 8. | } Juden aus dem unbesetzten Gebiet | |
| 7. Zug ab Drancy am 12. 8. | | |
| 8. Zug ab Drancy am 14. 8. | | |
| 9. Zug ab Drancy am 17. 8. | | |
| 10. Zug ab Pithiviers oder Beaune-la-Rolande am 19. 7. | } Judenkinder, die am 16. und 17. 7. 1942 in Paris interniert worden sind und nach der Entscheidung des RSHA ebenfalls abtransportiert werden dürfen. | |
| 11. Zug ab Beaune-la-Rolande am 21. 8. | | |
| 12. Zug ab Beaune-la-Rolande am 24. 8. | | |
| 13. Zug ab Beaune-la-Rolande am 26. 8. | | |

Bleiben auszufüllen die Züge am 28. 8. und 31. 8. 1942, für die unbedingt rechtzeitig genug eine hinreichende Anzahl von Juden gestellt werden muß. Diese Juden lassen sich mit Leichtigkeit von der französischen Polizei des unbesetzten Gebietes im unbesetzten Gebiet aufbringen. Leguay schätzt die Zahl der noch in der freien Zone vorhandenen staatenlosen Juden auf 12000. Diese Zahl dürfte jedoch höchstens $\frac{1}{3}$ der tatsächlich sich dort aufhaltenden Juden ausmachen.

Da für die Abschubaktion aber auch für den Monat September schon jetzt 13 Züge bereitstehen, eine Anzahl, die wahrscheinlich noch gesteigert werden wird, muß die französische Regierung schon jetzt alle Schritte ergreifen, um wirklich die höchstmögliche Anzahl abzuschubender Elemente zu erfassen.

Das Ref. IV J bittet daher, bei der Besprechung mit Bousquet am 29. 7. 1942 zu fordern:

1. Alle staatenlosen Juden des unbesetzten Gebietes sind auf schnellstem Wege zu internieren und auf Abruf seitens des Befehlshabers der Sicherheitspolizei und des SD zu überstellen.

2. Die Internierungsaktion ist auszudehnen auf holländische und belgische Juden, die nach eigenen Angaben französischer Polizeidienststellen im unbesetzten Gebiet zu Tausenden vorhanden sind.

3. Das französische Gesetz über die Aberkennung der Staatsangehörigkeit für französische Juden, die nach einem bestimmten Stichtag die französische Staatsangehörigkeit erworben haben, müßte baldigst, d. h. am besten noch vor Mitte August, erlassen werden, damit auch diese Kategorie von Juden erfaßt und schon für ein Septemberprogramm mit abgeschoben werden kann. Als Stichtag wäre möglichst ein Termin aus dem Jahre 1918 oder 1919 zu wählen, auf keinen Fall jedoch ein Termin, der später als 1927 liegt, da durch ein französisches Gesetz aus dem Jahre 1927 den Juden die Erlangung der französischen Staatsangehörigkeit in erheblichem Maße erleichtert worden ist (Angabe Leguays und des Generalkommissariats für Judenfragen).

1. Standartenführer Dr. Knochen
2. Obersturmbannführer Lischka
3. Höherer SS- und Polizeiführer

gez. **Röthke**
SS-Obersturmführer

1° Train partant de Drancy le 29 juillet 1942 avec 1000 Juifs encore disponibles en ce moment à Drancy.

2° Train partant de Pithiviers le 31 juillet

3° Train partant de Pithiviers le 3 août

4° Train partant de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande le 5 août

5° Train partant de Beaune-la-Rolande le 7 août

6° Train partant de Drancy le 10 août

7° Train partant de Drancy le 12 août

8° Train partant de Drancy le 14 août

9° Train partant de Drancy le 17 août

10° Train partant de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 19 août

11° Train partant de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 21 août

12° Train partant de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 24 août

13° Train partant de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande le 26 août

Juifs arrêtés à Paris lors de la rafle visant les apatrides les 16 et 17 juillet 1942.

Juifs de zone non occupée.

Enfants juifs internés les 16 et 17 juillet 1942 à Paris et pouvant également être déportés selon la décision du RSHA.

Restent à remplir les trains des 28 août et 31 août 1942 pour lesquels il faut faire en sorte qu'une quantité suffisante de Juifs soit disponible. Ces Juifs peuvent facilement être ramassés en zone non occupée par la police française de zone non occupée. Leguay estime le nombre des Juifs apatrides existant encore en zone libre à 12000. Il y a toutefois lieu de penser que ce chiffre représente au maximum un tiers des Juifs qui s'y trouvent effectivement. Mais comme 13 trains sont dès à présent disponibles pour le mois de septembre pour l'action d'évacuation et que ce nombre sera probablement encore accru, le gouvernement français devra prendre toutes dispositions pour se saisir effectivement du nombre le plus élevé possible d'éléments déportables.

La section IV J demande en conséquence de réclamer ce qui suit, lors de l'entrevue du 29 juillet 1942 avec Bousquet :

1° Tous les Juifs apatrides de zone non occupée doivent être internés le plus rapidement possible et remis sur demande émanant du commandant de la police de sûreté et du SD.

2° L'action d'internement devra être étendue aux Juifs hollandais et belges, dont il y a des milliers en zone non occupée, selon les propres indications des services de la police française.

3° La loi française sur la déchéance de la nationalité des Juifs français ayant acquis la nationalité française après une date donnée devrait être promulguée très prochainement, c'est-à-dire si possible encore avant la mi-août, afin que cette catégorie de Juifs puisse être, elle aussi, arrêtée et déportée dans le cadre du programme de septembre. Cette date précise devrait si possible être choisie dans les années 1918-1919, mais en aucun cas après 1927 puisque c'est par une loi française de 1927 que l'obtention de la nationalité française a été grandement facilitée pour les Juifs (indication fournie par Leguay et le commissariat général aux questions juives).

- 1) Au SS-Standartenführer Dr. Knochen avec prière d'en prendre connaissance.
- 2) Au SS-Obersturmbannführer Lischka avec prière d'en prendre connaissance.
- 3) Le Brigadeführer a reçu une copie.

signé : ROTHKE,
S.S.-Obersturmführer.

XXVI-54

IV/L.

Paris, den 4. August 1942

Auszug aus dem Aktenvermerk
 betr. Besprechung mit Laval am 3. 8. 1942

Betreff: Judenfrage

Vom BdS nochmals auf den Abtransport der staatenlosen Juden aus dem unbesetzten Gebiet angesprochen, erklärte Laval, unter teilweiser Assistenz von Bousquet, daß er mit allen Mitteln bestrebt sei, die staatenlosen Juden an uns abzugeben. Der erste Transport würde auf jeden Fall am 8. 8. über die Demarkationslinie gebracht werden. Bis zum 15. 8. werden alle diejenigen Juden an uns überführt, die bereits in den Konzentrationslagern untergebracht sind. Die noch restlichen im unbesetzten Gebiet wohnenden Juden polnischer, tschechoslowakischer usw., wie auch ungarischer Staatsangehörigkeit würden schlagartig nach dem 15. 8. festgenommen, in Konzentrationslager überführt und könnten ab 20. 8. abtransportiert werden. Die Mitteilung, daß auch die Juden ungarischer Staatsangehörigkeit mit festgenommen werden könnten, wurde besonders gut von Laval und Bousquet aufgenommen, wobei lediglich Laval bestätigt zu wissen wünschte, ob die ungarische Regierung sich hiermit einverstanden erklärt habe. Dies wurde ihm bestätigt.

Bousquet erklärte, daß aufgrund dieser Erweiterung die festgelegte Zahl von 11 000 Juden um mindestens 3500 überschritten würde. Es sei notwendig, unsererseits die Aufnahmemöglichkeit für diese zusätzlichen Juden zu schaffen.

Des weiteren brachte der BdS die Sprache auf die Ausbürgerung der nach 1933 in Frankreich eingebürgerten Juden. Er wies darauf hin, daß Berlin ihn ausdrücklich auf die Notwendigkeit einer solchen Regelung hingewiesen habe.

Laval erklärte sich aufgrund der ihm schon über Bousquet mitgeteilten Informationen grundsätzlich zu einem solchen Vorgehen bereit. Er betonte jedoch, daß ein schrittweises Vorgehen in der festgelegten Form für ihn aus psychologischen Gründen notwendig sei. Es würde von Berlin aus sicher sehr schön aussehen, wenn alles in der gewünschten Form beschleunigt durchgeführt würde, jedoch würden die Rückschläge, die hierdurch bewirkt würden, stärker als die damit erreichten Vorteile sein.

Im übrigen habe er sich auch mit Kardinal Suhard über die Behandlung der Judenfrage in der jetzigen Form unterhalten. Er habe ein außerordentlich großes Verständnis gefunden. Hauptsächlich sei übrigens bei dieser Besprechung die allgemein verbreitete Behauptung behandelt worden, daß die Kinder von den jüdischen Eltern getrennt worden seien.

gez. **Hagen**
 SS-Sturmbannführer

V Fg

1. Unterscharführer Heinrichsohn
2. Obersturmführer Röhke

An
 Abt. IV – J.

VI/L

Paris, le 4.8.1942

Extrait d'un procès-verbal
 portant sur l'entretien avec Laval du 3.8.
 Objet : La question juive.

Interrogé une fois de plus par le BdS sur la déportation de Juifs apatrides de zone non occupée, Laval a déclaré, en partie assisté par Bousquet, qu'il faisait tous les efforts pour nous livrer les Juifs apatrides. En tout état de cause, le premier convoi passerait la ligne de démarcation le 8.8. D'ici au 15.8 tous les Juifs se trouvant déjà en camps de concentration nous seront remis. Les autres Juifs se trouvant encore en zone non occupée, qu'ils soient de nationalité polonaise, tchèque, etc., ainsi que hongroise, seraient arrêtés par un coup de filet éclair après le 15.8 et acheminés dans des camps de concentration et pourraient être évacués à partir du 20.8. Laval et Bousquet ont accueilli avec une satisfaction particulière la nouvelle selon laquelle on pouvait également arrêter les Juifs de nationalité hongroise ; Laval a simplement voulu savoir si le gouvernement hongrois s'était déclaré d'accord avec cette décision. Cela lui a été confirmé.

Bousquet a déclaré que cette extension ferait dépasser d'au moins 3 500 personnes le nombre fixé de 11 000 Juifs. Il était donc nécessaire, de notre côté, de créer des possibilités d'accueil pour ce surplus de Juifs.

Cela étant, le BdS a évoqué le problème de la dénaturalisation des Juifs naturalisés après 1933. Il fit remarquer que Berlin avait expressément attiré son attention sur la nécessité d'une solution de cet ordre.

Laval a déclaré en se fondant sur les informations qui lui avaient déjà été transmises par Bousquet qu'il était prêt à engager cette procédure à laquelle il ne voyait aucune objection de principe. Il a néanmoins fait ressortir qu'il se trouvait dans l'obligation, pour des raisons d'ordre psychologique, de procéder graduellement. Il ne disconvenait pas que cela serait du meilleur effet à Berlin si tout se passait de la manière souhaitée et à un rythme accéléré, mais les retombées qui en résulteraient dépasseraient les avantages qui en seraient retirés.

Par ailleurs il a dit avoir eu un entretien avec le Cardinal Suhard sur la façon actuelle de traiter le problème juif. Il avait trouvé auprès de lui une compréhension exceptionnelle. Au cours de cet entretien, on avait surtout parlé de l'affirmation largement répandue, selon laquelle les enfants avaient été séparés de leurs parents juifs.

signé : **HAGEN**,
 S.S.-Sturmbannführer.

- 1) Pour l'Unterscharführer Heinrichsohn.
 - 2) Pour l'Obersturmführer Röhke.
- Adressé au Bureau IV J.

XXVb-115

IV J SA 225 a
He/Bir

Paris, den 5. 8. 1942

Betr.: Ankunft der Juden aus dem unbesetzten Gebiet

1. Vermerk:

Am 3. 8. 1942 rief Kommandant Sauts hier an und teilte den Fahrplan der aus dem unbesetzten Gebiet ankommenden Judentransporte mit.

Am 7. 8. 1942, 6.32 Uhr, Ankunft in Chalons. S., Weiterfahrt um 7.42 Uhr, Ankunft Drancy am 7. 8., 17.13 Uhr.

Am 9. 8. Ankunft Chalons s. S. 7.02 Uhr, Abfahrt in Chalons 7.52 Uhr, Ankunft in Drancy 17.23 Uhr.

Am 11. 8. Ankunft in Chalons s. S. 21.21 Uhr, Abfahrt in Chalons 22.16 Uhr, Ankunft in Drancy am 12. 8., 8.13 Uhr.

Am 13. 8. Ankunft in Chalons s. S. 17.51 Uhr, Abfahrt in Chalons 18.41 Uhr, Ankunft in Drancy am 14. 8., 4.23 Uhr.

Die Züge werden bis Chalons s. S. von einem Gendarmeriekommando aus dem unbesetzten Gebiet begleitet. In Chalons s. S. werden die Züge von einem Gendarmeriekommando aus dem besetzten Gebiet übernommen, an die auch die Transportlisten übergeben werden. Ab Chalons s. S. begleitet ein Überwachungskommando der Feldgendarmerie die Transporte.

Die Gestellung der französischen Begleitmannschaft wird von französischer Seite übernommen. Die Gestellung des deutschen Feldgendarmeriekommandos wird von SS-Hauptsturmführer Dannencker von Dijon aus geregelt. Von hieraus zu regeln verbleibt die Übernahme der Transporte in Drancy.

2. **SS-Obersturmbannführer Lischka** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

Par. **Lischka**

i. A. (i. V.)
gez. **Heinrichsohn**
SS-Unterscharführer

XXVb-127

IV J SA 225 a
Rö/Bir

Betr.: Abtransport von Juden

1. Vermerk:

Am 13. 8. 1942 hat eine Besprechung im Referat IV J über die Zurverfügungstellung von Juden aus dem unbesetzten Gebiet stattgefunden. An der Besprechung haben teilgenommen:

- a) SS-Hauptsturmführer Dannecker,
- b) der Unterzeichnete,
- c) Der Generaldelegierte der französischen Polizei im besetzten Gebiet Frankreichs, Leguay,
- d) dessen Sachbearbeiter, Commandant Sauts.

Leguay hat auf Befragen angegeben, daß aus dem unbesetzten Gebiet noch im Laufe des Monats August 3 Züge mit je 1000 Juden eintreffen werden. Die Züge seien bereits fahrplanmäßig festgelegt und werden an folgenden Tagen die Demarkationslinie passieren:

Erster Transport am	17. 8.,
zweiter Transport am	26. 8.,
dritter Transport am	29. 8. 1942.

IV J - SA 225 a
He/Bir

Paris, le 5.8.1942

Objet : Arrivée des Juifs de zone non occupée.

1) Note.

Le 3.8.1942, le Commandant Sauts a téléphoné ici et a communiqué l'horaire des convois de Juifs en provenance de la zone non occupée.

Le 7.8.1942 à 6 h 32 arrivée à Chalon-sur-Saône, poursuite du voyage à 7 h 42, arrivée à Drancy à 17 h 13.

Le 9.8 arrivée à Chalon-sur-Saône à 7 h 02, départ de Chalon à 7 h 52, arrivée à Drancy à 17 h 23.

Le 11.8 arrivée à Chalon-sur-Saône à 21 h 21, départ de Chalon à 22 h 16, arrivée à Drancy le 12.8 à 8 h 13.

Le 13.8 arrivée à Chalon-sur-Saône à 17 h 51, départ de Chalon à 18 h 41, arrivée à Drancy le 14.8 à 4 h 23.

Les trains seront accompagnés jusqu'à Chalon-sur-Saône par un commando de gendarmerie de zone non occupée. A Chalon les trains sont pris en charge par un commando de gendarmerie de zone occupée auquel les listes des convois seront reprises. A partir de Chalon, un commando de surveillance de la Feldgendarmerie accompagnera les convois.

La mise en place de l'escorte française incombe à la partie française ; la mise en place du commando de la Feldgendarmerie sera réglée par le S.S.-Hauptsturmführer Dannecker depuis Dijon. Il reste à régler la prise en charge des convois à Drancy¹.

2) Au S.S.-Obersturmbannführer Lischka avec prière d'en prendre connaissance.

signé : **HEINRICH SOHN**,
S.S.-Unterscharführer.

¹ Note manuscrite en marge : « Déjà réglée, Lischka. »

IV J - SA 225 a
Rö/Bir

Paris, le 13 août 1942

Objet : Evacuation de Juifs.

1) Note.

Le 13.8.1942 a eu lieu un entretien dans le Bureau IV J sur la mise à disposition des Juifs venant de la zone non occupée. A l'entretien ont pris part :

- a) le S.S.-Hauptsturmführer Dannecker
- b) le soussigné
- c) le Délégué Général de la Police française en zone occupée, Leguay
- d) son collaborateur compétent pour cette question, le Commandant Sauts.

Leguay a exposé, en réponse à nos questions, qu'avant la fin d'août, 3 trains de 1 000 Juifs chacun quitteront la zone non occupée.

L'horaire de ces trains est déjà fixé et franchiront la ligne de démarcation aux dates suivantes :

le premier transport	le 17.8
le second transport	le 26.8
le troisième transport	le 29.8.1942.

Die aus dem unbesetzten Gebiet eintreffenden Juden werden in Drancy mit Judenkindern, die sich z. Z. noch in Pithiviers und Beaune-la-Rolande befinden, vermischt werden, in der Weise, daß auf 700, mindestens jedoch 500 erwachsene Juden 300 bis 500 Judenkinder zugeteilt werden, da nach der Weisung des Reichssicherheitshauptamtes Züge nur mit Judenkindern nicht abgeschoben werden dürfen.

Leguay ist gesagt worden, daß im Monat September gleichfalls 13 Züge mit Juden ab Drancy in Marsch gesetzt werden müssen und daß auch Judenkinder aus dem unbesetzten Gebiet ausgeliefert werden können. Es ist ihm aufgegeben worden, schon jetzt alle Vorbereitungen zu treffen, um die ersten Transporte für den Monat September schon Ende August in das besetzte Gebiet kommen zu lassen. Leguay hat hierzu angegeben, daß s. W. jetzt schon im unbesetzten Gebiet Razzien nach staatenlosen Juden stattfinden.

Leguay hat versprochen, alles zu tun, um das rechtzeitige Eintreffen einer hinreichenden Anzahl von Juden aus dem unbesetzten Gebiet vorzubereiten. Er will sich sofort mit Vichy in Verbindung setzen und schnellstens die Ankunftszeiten der nächsten Judentransporte aus dem unbesetzten Gebiet bekanntgeben.

Leguay ist ferner nahegelegt worden, im besetzten Gebiet Frankreichs, insbesondere aber in Paris, alle Juden festnehmen zu lassen und zu überstellen, die kriminell in Erscheinung getreten sind.

Im unbesetzten Gebiet Frankreichs könnte auch jetzt schon mit der Internierung und Auslieferung von Juden mit der belgischen oder holländischen Staatsangehörigkeit begonnen werden.

Dem Generaldelegierten für die Polizei ist schließlich erklärt worden, daß unsererseits keine Veranlassung bestünde, zu bezweifeln, daß die vom Präsidenten Laval bei der seinerzeitigen Besprechung in Anwesenheit Bousquets dem BdS gemachte Zusage nicht eingehalten würde. Damals war dem Präsidenten Laval eindeutig klargelegt worden, daß es sich um eine permanente Aktion handeln müsse, die in ihrer Endphase auch Juden französischer Staatsangehörigkeit einbegriffe.

2. **SS-Standartenführer Dr. Knochen** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

3. **SS-Obersturmbannführer Lischka** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.
Par. **Lischka**

4. Durchschlag an

SS-Sturmbannführer Hagen mit der Bitte, gegebenenfalls den Höheren SS- und Polizeiführer zu unterrichten.

i. A.
gez. **Röthke**
SS-Obersturmführer

XXVb-132

IV J - Sa 225 a
Rö/Ge

Paris, den 18. 8. 1942

Betrifft: Abschub von Juden aus dem unbesetzten Gebiet

1. Vermerk

I. Am 17. 8. 1942 habe ich den Generalsekretär für das französische Polizeiwesen im besetzten Gebiet, Leguay, rufen lassen und mit ihm über das Abschubprogramm für den Monat September gesprochen. Leguay hat angegeben, daß die französische Regierung beabsichtigt, am 29. 8. 1942 im unbesetzten Gebiet eine große Judenrazzia durchzuführen. Man wolle zunächst denselben Personenkreis internieren, der im besetzten Gebiet am 16. und 17. 8. 1942 erfaßt worden ist. Man rechne mit etwa 15 000 festzunehmenden Juden.

Les Juifs arrivant de la zone non occupée seront mêlés à Drancy aux enfants juifs qui, pour l'instant, se trouvent encore à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, de manière que pour 700 mais au moins 500 Juifs adultes il y ait de 300 à 500 enfants juifs. Les instructions du RSHA interdisent en effet de faire partir des convois composés exclusivement d'enfants juifs.

Nous avons dit à Leguay qu'en septembre il faudra également faire partir 13 convois de Juifs de Drancy et que des enfants juifs de zone non occupée pourront aussi être livrés. On l'a chargé de faire, dès maintenant, tous les préparatifs nécessaires pour faire venir en zone occupée, dès la fin d'août, les premiers transports pour le mois de septembre. Leguay a là-dessus indiqué qu'à sa connaissance des rafles de Juifs apatrides avaient déjà lieu en zone non occupée.

Leguay a promis de tout faire pour préparer l'arrivée à temps d'un nombre suffisant de Juifs de la zone non occupée. Il veut se mettre immédiatement en rapport avec Vichy et faire connaître au plus vite les heures d'arrivée des prochains transports de Juifs de la zone non occupée.

Nous avons en outre indiqué à Leguay qu'il ferait bien de faire arrêter et livrer, dans la zone occupée de France, mais tout particulièrement à Paris, tous les Juifs qui se sont manifestés par des crimes ou délits.

Dans la zone non occupée de France on pourrait également commencer dès maintenant l'internement et la livraison des Juifs de nationalité belge ou hollandaise.

Pour finir on a déclaré au Délégué général pour la Police que, de notre côté, il n'y a pas lieu de douter que les promesses faites par le Président Laval dans l'entretien qu'il a eu en son temps en présence de Bousquet avec le BdS seront tenues. Il a alors été dit clairement au Président Laval qu'il doit s'agir d'une action permanente qui, dans sa phase finale, touchera également les Juifs de nationalité française.

2) Au S.S.-Standartenführer Dr. Knochen en le priant d'en prendre connaissance.

3) Au S.S.-Obersturmbannführer Lischka en le priant d'en prendre connaissance.

4) Copie au S.S.-Sturmbannführer Hagen, en le priant d'informer le cas échéant le Chef Supérieur des S.S. et de la Police.

signé : **ROTHKE**,
S.S.-Obersturmführer.

IV J - SA 225 a
Rö/Ge

Paris, le 18.8.1942

Objet : Evacuation de Juifs de zone non occupée.

1) Note.

I. — Le 17.8.42 j'ai fait appeler Leguay, Secrétaire général de la Police française en zone occupée et nous avons parlé du programme des évacuations pour le mois de septembre. Leguay a indiqué l'intention du Gouvernement français de mener le 29.8.42 une rafle de Juifs, de grande envergure, en territoire non occupé. Serait tout d'abord internée la même catégorie de gens que ceux des rafles des 16 et 17.7 en zone occupée. On compte sur environ 15 000 arrestations.

Ich habe Leguay gesagt, daß man bei der Aktion auch Juden holländischer und belgischer Nationalität festnehmen solle, gleichfalls alle Juden, die auf unerlaubtem Wege aus dem besetzten Gebiet Frankreichs in das unbesetzte Gebiet zugereist seien. Ferner beständen keine Bedenken dagegen, daß auch Juden aus Strafanstalten zum Zwecke des Abtransportes zur Verfügung gestellt würden.

Leguay brachte vor, daß er seinerseits der französischen Regierung vorgeschlagen hätte, die Juden für das Septemberprogramm schon Ende August bzw. in den ersten Septembertagen in ihrer Gesamtheit zur Verfügung zu stellen, daß das besetzte Gebiet genügend Platz in seinen Judenlagern habe, um die zu internierenden Juden in ihrer Gesamtheit aufzunehmen.

Er habe diesen Vorschlag deshalb gemacht, damit die Besetzung der einzelnen Transportzüge schon zu Beginn des Monats September gesichert sei und nicht für die späteren Züge im Monat September ein Suchen nach einer hinreichend starken Anzahl von Juden einsetzen müsse.

Ich habe Leguay gesagt, daß sein Vorschlag, der im übrigen angeblich von Bousquet – nach den Angaben Leguays – volle Unterstützung findet, sich vollkommen mit unserer Auffassung decke. Auf jeden Fall würde das Septemberprogramm so oder so erfüllt werden müssen und erfüllt werden.

Leguay will alsbald den genauen Transportplan für die Züge aus dem unbesetzten Gebiet einreichen.

II. Leguay hat gelegentlich der Besprechung noch angegeben, daß nunmehr in nächster Zeit eine andere Organisation der französischen Polizei im besetzten Gebiet vorgenommen würde. Nach der Umorganisation werde dem Controleur der Police judiciaire (politique) neben den Chefs der Section anticommuniste und anti-maçonnique ein Chef der Section anti-juive unterstellt sein. Die 3 Chefs der Sektionen sollen berechtigt sein, sich der gesamten

Police judiciaire, aber auch der Police mobile, der Gendarmerie und auch der Renseignements Généreaux zu bedienen.

Leguay will einen genauen Plan mit Schemazeichnung über den zukünftigen Aufbau der Polizei einreichen sowie den zukünftigen Chef für die anti-jüdische Polizei alsbald bei IV J vorstellen.

2. **SS-Obersturmbannführer Lischka** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.
Par. **Lischka**

3. Durchschlag für **SS-Sturmbannführer Hagen** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

4. Zurück an IV J.

i. A. (i. V.)
gez. **Röthke**
SS-Obersturmführer

XLIX-69

IV J SA 225 a
He/Bir

Paris, den 27. 8. 1942

Betr.: Besprechung zwischen Herrn Leguay und Kommandant Sauts mit SS-Unterscharführer Heinrichsohn am 27. 8. 1942

1. Vermerk:

Als erster Punkt wurde das Septemberprogramm besprochen. Danach kommen folgende Züge in den ersten Septembertagen an:

am 1., 2., 3. und 4. September je ein Zug mit 1000 Juden. Über die Anlieferung der Gesamtjudentzahl des Septemberprogramms konnte Herr Leguay im Augenblick noch nichts Bestimmtes sagen, da die Festnahmeaktion in der Nacht vom 26. zum 27. und am 27. und 28. August im unbesetzten Gebiet läuft. Diese Aktionen werden im größten Maßstabe durchgeführt, da

J'ai dit à Leguay qu'il fallait dans ces actions arrêter également des Juifs de nationalité hollandaise et belge, de même que tous les Juifs qui avaient pénétré de zone occupée en zone non occupée de manière illégale. En outre, il n'y avait aucune objection à inclure dans les convois de déportés des Juifs séjournant en prison.

Leguay a dit, de son côté, qu'il avait, lui, proposé au Gouvernement français de mettre à notre disposition dès la fin août ou dans les premiers jours de septembre tous les Juifs prévus au programme de septembre; la zone occupée dispose dans ses camps de Juifs d'assez de place pour pouvoir y accueillir tous les Juifs à interner.

Il avait lancé cette proposition afin d'assurer le remplissage de tous les convois dès le début septembre, et pour éviter d'être obligé de se mettre en quête d'autres Juifs pour qu'ils soient en nombre suffisant dans les autres convois du mois de septembre.

J'ai fait savoir à Leguay que sa proposition, qui d'après ses propres indications, avait reçu le plein accord de Bousquet, nous convenait totalement. En tout état de cause, le programme de septembre devait être rempli et il serait rempli.

Leguay va nous fournir incessamment le plan exact des transports en provenance de zone non occupée.

II. — Leguay a saisi l'occasion de cet entretien pour marquer encore une prochaine modification de l'organisation de la police française en territoire occupé. Au terme de cette réorganisation, un chef de section antijuive sera associé aux chefs des sections anticommuniste et antimaçonnique placés sous les ordres du Contrôleur de la Police Judiciaire (politique). Les trois chefs de section auront le pouvoir de se servir de la Police Judiciaire, de la Police Mobile, de la Gendarmerie et des Renseignements Généreaux.

Leguay va nous fournir un plan précis et détaillé accompagné de schémas montrant la structure future de la Police et présentera incessamment au Bureau IV J le futur Chef de la Police antijuive.

2) Au S.S.-Obersturmbannführer Lischka, en le priant de prendre connaissance.

3) Copie au S.S.-Sturmbannführer Hagen en le priant de prendre connaissance.

4) Retour à IV J.

signé : **ROTHKE**,
S.S.-Obersturmführer.

IV J - SA 225 a
Hc/Bir

Paris, le 27.8.1942

Objet : Entretien entre Monsieur Leguay et le Commandant Sauts avec le S.S.-Unterscharführer Heinrichsohn le 27.8.1942.

1. Note.

En premier lieu, on a parlé du programme de septembre. D'après ce programme arriveront dans les premiers jours de septembre les trains suivants :

— Les 1^{er}, 2, 3 et 4 septembre, quotidiennement un train de 1 000 Juifs.

M. Leguay n'était pas encore en mesure d'indiquer précisément les modalités de la livraison du nombre total de Juifs pour le mois de septembre, car les rafles en zone non occupée sont en cours pendant la nuit du 26 au 27 et les 27 et 28 août. Ces actions sont menées sur une vaste échelle car Bousquet

Herr Bousquet auf dem Standpunkt steht, daß es besser ist, in einer Großaktion sämtliche Juden, die in Betracht kommen, festzunehmen, als einige Einzelaktionen zu starten, die den Juden wiederum die Möglichkeit geben würden, sich zu verstecken oder in angrenzende neutrale Staaten zu fliehen. Die jetzt laufende Aktion wird unter Einsatz von Polizei, Gendarmerie und Wehrmacht durchgeführt. Die genauen Zahlen werden nicht vor morgen oder übermorgen hier vorliegen. Erst nach Bekanntgabe dieser Zahlen kann Herr L. uns über die weitere Anlieferung unterrichten.

Herr L. wird dafür sorgen, daß in Zukunft die angegebenen Ankunftszeiten der Züge unbedingt eingehalten werden. Der Grund der Verspätung des letzten Transportes lag darin, daß im unbesetzten Gebiet noch keine Razzia stattgefunden hat und die zum Abtransport kommenden Juden aus sämtlichen Lagern des unbesetzten Gebietes zusammengezogen werden mußten.

Herr L. sicherte zu, daß er nochmals in Vichy vorstellig werden wird, daß die Juden nur mit den notwendigsten und erforderlichen Gepäckstücken ausgerüstet werden, wenn sie zum Abtransport kommen. Über die Ausstattung der bis jetzt aus Drancy abgegangenen Transporte wird Herr L. von sich aus mit dem Generalkommissariat für Judenfragen sprechen, da allein das Generalkommissariat für diese Frage zuständig ist.

Für das Oktober-Programm bat Herr L. um eine vorherige eingehende Unterredung mit SS-Obersturmführer Röhke bzw. hielt er es noch für besser, daß SS-Standartenführer Dr. Knochen und der Staatssekretär für die Polizei, Herr Bousquet, darüber eine Besprechung abhalten.

Über das bevorstehende Gesetz der Ausbürgerung der nach 1933 naturalisierten Juden war Herr L. nicht im Bilde. Er wird auch darüber Erkundigungen einziehen und zu gegebener Zeit Mitteilung nach hier geben.

Herr L. brachte von sich aus das Gespräch auf die Frage des Abtransportes französischer straffälliger Juden. Der Unterzeichnete erklärte ihm daraufhin, daß bis jetzt noch keine Deportierung französischer Staatsangehöriger erfolgt sei. Herr L. erklärte, daß darüber wohl noch eine neuerliche Besprechung zwischen SS-Standartenführer Dr. Knochen und Herrn Bousquet stattfinden würde.

Herr L. fragte dann, ob die in der Pariser Presse erschienenen Artikel über die Festnahmeaktionen im unbesetzten Gebiet von uns aus erfolgt sind. Der Unterzeichnete erklärte ihm, daß dies nicht der Fall sei und daß unseres Wissens nach diese Informierung der Pariser Presse durch das Generalkommissariat erfolgt sei. Herr L. drückte darüber sein höchstes Erstaunen aus und stellte fest, daß durch derartige Pressemeldungen die Arbeit der Polizei und auch die Pläne des Staatssekretärs Bousquet erheblich erschwert würden.

Als weiteren Punkt teilte Herr L. mit, daß der Präfekt des Dep. Oise [Sicherheitspolizei (SD)-Kommando St. Quentin] mitgeteilt hat, daß er durch die deutsche Polizei aufgefordert sei, mit französischen Polizeikräften von sämtlichen in den dortigen Dep. ansässigen Juden die Pelze einzusammeln. Der Unterzeichnete erklärte Herrn L., daß diese Frage bereits von hier aus geregelt sei und nur eine Erfassung der bei der letzten Aktion verhafteten staatenlosen Juden in Betracht kommt.

Die genauen Ankunftszeiten der Transportzüge für den Monat September wird Kommandant Sauts im Auftrage von Herrn L. in einigen Tagen bekanntgeben.

Am Freitag, dem 28. 8. 1942, ist der 25 000. Jude abgeschoben worden.

2. SS-Standartenführer **Dr. Knochen** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

3. Zurück an IV J.

i. A. (i. V.)
gez. **Heinrichsohn**
SS-Unterscharführer

Vfg. Obersturmführer Röhke

pense qu'il vaut mieux prendre tous les Juifs concernés au cours d'une grande action, que de mettre en route des actions ponctuelles qui donneront à nouveau aux Juifs la possibilité de se cacher ou de fuir dans des Etats limitrophes et neutres. L'action en cours est menée avec le concours de la police, de la gendarmerie et de l'armée. Les chiffres précis ne nous parviendront pas avant demain ou après-demain. Dès cette nouvelle reçue, Monsieur L. pourra nous informer de la suite des livraisons.

Monsieur L. va veiller à ce que, dans l'avenir, les dates d'arrivée des trains soient scrupuleusement respectées. Le retard du dernier convoi était dû à ce qu'aucune rafle n'avait encore eu lieu en zone non occupée et qu'il fallait rassembler les Juifs à déporter de tous les camps de zone non occupée.

Monsieur L. assura qu'il interviendrait de nouveau à Vichy pour demander que les Juifs ne soient équipés que du strict nécessaire en bagages quand ils arrivent pour la déportation. Monsieur L. prendra la responsabilité de discuter avec le Commissariat général aux Affaires juives, seul compétent pour cette question, au sujet de l'équipement des convois qui ont quitté Drancy jusqu'à maintenant.

En ce qui concerne le programme d'octobre, Monsieur L. a demandé à avoir auparavant un entretien exhaustif avec le S.S.-Obersturmführer Röhke ou bien, ce qu'il juge encore préférable, qu'une consultation à ce sujet ait lieu entre le S.S.-Standartenführer Dr. Knochen et le Secrétaire d'Etat à la Police Bousquet.

Monsieur L. ne savait où en était la prochaine loi sur la dénaturalisation des Juifs ayant été naturalisés après 1933. Il se renseignera et nous communiquera ses résultats le moment venu.

De lui-même Monsieur L. a abordé la question de la déportation des Juifs condamnés à des peines de prison. Le signataire de la présente lui a déclaré qu'à ce jour on n'avait effectué aucune déportation de ressortissants français. Monsieur L. déclara que le S.S.-Standartenführer Dr. Knochen et M. Bousquet allaient probablement avoir un nouvel entretien à ce sujet.

Puis Monsieur L. a demandé si nous étions à l'origine des articles parus dans la presse parisienne relatant les rafles en zone non occupée. Le signataire de la présente a déclaré que ce n'était pas le cas et qu'à notre connaissance ce devait être le fait du Commissariat général. Monsieur L. a exprimé la plus grande surprise et constaté que la parution de telles informations dans la presse constituaient une entrave considérable au travail de la police et aux plans du Secrétaire d'Etat Bousquet.

Ensuite Monsieur L. déclara que le Préfet de l'Oise (Sipo - SD - Kommando de Saint-Quentin) a annoncé qu'il était invité par la police allemande à rassembler, en se servant des forces de police françaises, les fourrures appartenant à tous les Juifs séjournant dans ses départements. Le signataire de la présente a déclaré à Monsieur L. que cette question était déjà réglée par nos soins et qu'il ne faut considérer la confiscation qu'en ce qui concerne les Juifs apatrides capturés durant la dernière rafle.

Le Commandant Sauts, par ordre de Monsieur L., fera savoir dans quelques jours les heures d'arrivée des convois du mois de septembre.

Le vendredi 28.8.1942 sera déporté le 25 000^e Juif.

2) Au S.S.-Standartenführer Dr. Knochen, en le priant de prendre connaissance.

2) Retour à IV J.

signé : HEINRICHSOHN,
S.S.-Unterscharführer.

XXVb-147

IV J SA 225 a
Rö/Bir

Paris, den 1. 9. 1942

Betr.: Abschub der Juden aus dem unbesetzten Gebiet

1. Vermerk:

Am 1. 9. 1942 hat bei Kommandant Sauts, Kabinettschef des Generalsekretärs Leguay, eine Besprechung stattgefunden mit dem Ziel, endlich die Ankunftszeiten der Transportzüge zu erfahren. Sauts hat angegeben, daß bei den ersten Razzien bisher insgesamt 7100 Juden interniert worden wären. Diese Anzahl sei bei weitem niedriger als die von Bousquet angenommene. Man hat bei den Razzien nicht nur Polizei, sondern auch Militär eingesetzt. Offenbar aber hätten viele Juden von den gegen sie geplanten Maßnahmen Kenntnis bekommen und sich deshalb in Sicherheit gebracht. Die Razzien würden fortgesetzt werden. Bousquet wird übrigens noch heute abend in Paris eintreffen und dabei sicher auch Laval, der sich z. Z. gerade in Paris aufhält, sehen. Sauts ist mit aller Deutlichkeit gesagt worden, daß das von uns gestellte Transportprogramm auf jeden Fall erfüllt werden mußte. Dieses Programm hat auf Anweisung von Berlin folgende Änderung erfahren:

- a) Bis zum 14. 9. einschließlich sind wöchentlich jeweils 3 Züge mit 1000 Juden ab Drancy in Marsch zu setzen.
- b) Vom 15. 9. ab bis Ende September sind täglich je 1000 Juden ab Drancy abzutransportieren.
- c) Vom 1. 10.–31. 10. sind ebenfalls an jedem Tag 1000 Juden abzuschicken.

Wir wüßten genau, daß im unbesetzten Gebiet sich noch Zehntausende von staatenlosen Juden sowie belgische und holländische Juden, die ebenfalls mit abgeschoben werden dürfen, aufhalten. Die für den Abtransport erforderliche Anzahl von Juden könne auf jeden Fall aus dem unbesetzten Gebiet zur Verfügung gestellt werden. Im übrigen handele es sich nach wie vor um die Endlösung der Judenfrage in Europa, die vom Führer und Reichskanzler unbedingt erreicht werden würde. SS-Brigadeführer Oberg und SS-Standartenführer Dr. Knochen würden wegen dieser Frage auch noch mit den zuständigen französischen Regierungsvertretern sprechen.

Sauts will noch heute abend Bousquet unterrichten. Er glaubt, daß Bousquet wirklich interessiert ist an der Lösung der Judenfrage in Frankreich und alles tun wird, um das Transportprogramm zu erfüllen.

Sauts wurde weiter befragt, ob die französische Regierung schon das von Laval versprochene Gesetz erlassen hätte, wonach den nach 1933 naturalisierten Juden die französische Staatsangehörigkeit aberkannt werden soll. Sauts hat dies verneint. Die Gründe über das bisherige Nichterscheinen des Gesetzes wären ihm jedoch unbekannt.

Da für den Winter, d. h. spätestens ab 15. 11., möglicherweise jedoch bereits ab 1. 11., bis Ende Januar 1943 infolge Mangel an Transportmaterial keine Judentransporte mehr in Marsch gesetzt werden können, wird gebeten, die Forderung des Referates IV J vollinhaltlich und mit allen zur Verfügung stehenden Mitteln zu unterstützen.

Nach den z. Z. von SS-Hauptsturmführer Dannecker im unbesetzten Gebiet getroffenen Feststellungen kann das Programm erfüllt werden, wenn die französische Regierung mit dem nötigen Druck sich der Dinge annimmt. Da bereits ab Mitte September an jedem Tag 1000 Juden ab Drancy nach dem Osten abtransportiert werden sollen, wird gebeten, mit den französischen Regierungsvertretern die notwendigen Vorverhandlungen aufzunehmen und an diese die obigen Forderungen zu richten.

Im übrigen ist gelegentlich der am 28. 8. 1942 in Berlin stattgefundenen Tagung festgestellt worden, daß die meisten europäischen Länder der Endlösung der Judenfrage weitaus näher gekommen sind als Frankreich. (Allerdings haben diese Länder auch früher angefangen.) Es gilt also, bis zum 31. 10. 1942 noch viel aufzuholen.

2. **SS-Standartenführer Dr. Knochen** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

3. **SS-Obersturmbannführer Lischka** nach Rückkehr mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt. Par. **Lischka**

4. **Durchschlag für SS-Sturmbannführer Hagen.**

i. A.
gez. **Röthke**
SS-Obersturmführer

Paris, le 1.9.1942

IV J - SA 225 a
Rö/Bir**Objet :** Evacuation des Juifs de zone non occupée.**1. Note :**

Le 1.9.1942 a eu lieu un entretien chez le Commandant Sauts, Chef de Cabinet du Secrétaire Général Leguay, dans le but d'apprendre enfin l'heure d'arrivée des trains de transport. Sauts a indiqué que, dans les premières rafles, au total 7.100 Juifs avaient été internés. Le nombre est nettement plus faible que celui sur lequel Bousquet avait cru pouvoir compter.

Pour les rafles, on a fait appel non seulement à la police mais aussi à l'armée. Mais il apparaît que nombre de Juifs auraient eu connaissance des mesures décidées contre eux et qu'ainsi ils ont pu se mettre en sûreté. Les rafles seront poursuivies.

D'ailleurs Bousquet arrivera aujourd'hui encore à Paris et verra certainement aussi Laval qui séjourne justement en ce moment à Paris. Nous avons dit à Sauts avec la plus grande netteté que le programme de transports prévu par nous devait en tout état de cause être exécuté. Le programme a subi, sur instructions de Berlin, les modifications suivantes :

- a) jusqu'au 14.9 inclus, 3 trains par semaine de 1.000 Juifs à mettre en marche à partir de Drancy ;
- b) du 15.9 à la fin septembre, 1.000 Juifs à évacuer par jour à partir de Drancy ;
- c) du 1.10 au 31.10, 1.000 Juifs doivent également être évacués quotidiennement.

Nous avons ajouté que nous savons bien qu'il y a encore en zone non occupée des dizaines de milliers de Juifs apatrides, ainsi que des Juifs belges et hollandais qui peuvent parfaitement être évacués avec les autres. Que quoi qu'il en soit la zone occupée est en mesure de fournir le contingent de Juifs requis pour l'évacuation. Nous avons rappelé que ce qui est en cause c'est aujourd'hui comme hier la solution finale de la question juive en Europe, solution à laquelle le Führer et Chancelier du Reich parviendra quoi qu'il arrive. Le S.S.-Brigadeführer Oberg et le S.S.-Standartenführer Dr. Knochen, eux aussi, s'entretiendront encore de cette question avec les représentants qualifiés du Gouvernement français.

Sauts veut informer Bousquet ce soir encore. Il pense que Bousquet prend un intérêt réel à la solution de la question juive en France et qu'il fera tout pour réaliser le programme des transports.

Une autre question posée à Sauts a été celle de savoir si le Gouvernement français avait déjà publié le décret promis par Laval, selon lequel les Juifs naturalisés depuis 1933 doivent être déchus de la nationalité française. Sauts a répondu par la négative. Les raisons pour lesquelles le décret n'est pas encore paru ne lui étaient pas connues.

Comme pour l'hiver, c'est-à-dire au plus tard à partir du 15.11, peut-être même à partir du 1.11 et jusqu'à fin janvier 1943, par suite du manque de matériel de transport, aucun convoi de Juifs ne pourra plus être mis en marche, nous demandons que les exigences du bureau IV J soient appuyées intégralement et par tous les moyens disponibles.

Selon les constatations faites actuellement en zone libre par le S.S.-Hauptsturmführer Dannecker, le programme peut être rempli si le Gouvernement français se met à l'œuvre avec la pression nécessaire. Comme il s'agira dès la mi-septembre de faire partir chaque jour de Drancy 1.000 Juifs en direction de l'Est, nous demandons que les négociations préliminaires nécessaires soient engagées avec les représentants du Gouvernement français et que les exigences formulées ci-dessus leur soient présentées.

Par ailleurs, à l'occasion de la rencontre de Berlin du 28.8.1942, on a constaté que la plupart des pays européens se sont rapprochés, bien plus que la France, de la solution finale de la question juive (il est vrai que ces pays ont commencé plus tôt). Il y a donc beaucoup à rattraper d'ici au 31.10.1942.

2. Au S.S.-Standartenführer Dr. Knochen en le priant de prendre connaissance.

3. Au S.S.-Obersturmbannführer Lischka en le priant de prendre connaissance.

4. Copie pour le S.S.-Sturmbannführer Hagen.

signé : ROTHKE,
S.S.-Obersturmführer.

XXVI-60

IV J SA 225 a

Paris, den 3. September 1942

Betrifft: Evakuierung von Juden

Par. **Knochen**
Par. **Röthke**

a) Vermerk:

1. Bis einschließlich 2. September 1942 wurden
aus dem besetzten Gebiet 18 069 Juden,
aus dem unbesetzten Gebiet 9 000 Juden,
insgesamt 27 069 Juden abgeschoben.

2. Evakuierungsplan für die Monate September und Oktober 1942:
Wöchentlich 3 Züge (mtl. insg. 13 Züge)
mit je 1000 Juden.

Im September und Oktober 1942 würden nach diesem Plan

insgesamt 25 000 Juden
abgeschoben werden.

Bis einschl. 2. 9. 42 sind
abgeschoben: 27 069 Juden

so daß bis Ende Oktober
1942 eine Evakuierungszahl
von 52 069 Juden erreicht würde.

Da nach den Weisungen des RSHA das gegenwärtige Evakuierungsprogramm (Abschub von staatenlosen Juden) bis Ende dieses Jahres beendet sein soll und die Reichsbahn in den Monaten November, Dezember 1942 und Januar 1943 das erforderliche Transportmaterial voraussichtlich nicht zur Verfügung stellen kann, wird versucht, das Transportprogramm ab 15. 9. 1942 in der Weise zu verstärken, daß von diesem Zeitpunkte an **täglich 1000 Juden** abgeschoben werden. Es würde in diesem Falle bis Ende Oktober 1942 eine Evakuierungszahl von 7800 Juden erreicht werden können. Das verstärkte Transportprogramm ist davon abhängig, daß die französische Regierung die erforderliche Zahl Juden aus dem unbesetzten Gebiet zur Verfügung stellt. Voraussetzung ist auch, daß das von der französischen Regierung zugesagte Gesetz, wonach den nach 1933 naturalisierten Juden die französische Staatsangehörigkeit aberkannt wird, recht bald erlassen wird.

3. Die Zahl der im besetzten und unbesetzten Gebiet Frankreichs befindlichen Juden wird auf ungefähr 270 000 bis 280 000 geschätzt. Eine genaue Zahl konnte bis heute nicht festgestellt werden. Desgleichen läßt sich die Zahl der in den Konzentrationslagern im unbesetzten Gebiet befindlichen Juden nicht ermitteln, da es keine reinen Judenlager gibt. Die Juden sind vielmehr mit politischen Häftlingen, Emigranten usw. gemeinsam interniert. In den Judenlagern im besetzten Gebiet sind z. Z. insgesamt ca. 7-8000 Juden untergebracht. Da sich diese Lager infolge der Abschubmaßnahmen zu Durchgangslagern entwickelt haben, verändert sich die Zahl der inhaftierten Juden ständig.

b) SS-Sturmbannführer Hagen mit der Bitte um Vorlage an SS-Brigadeführer Oberg.

Par. **Hagen**

i. A. (i. V.)
gez. **Ahnert**
SS-Untersturmführer

IV J SA 225 a

Paris, le 3 septembre 1942

Concerne : Evacuation de Juifs.

A) Note :

1° Ont été évacués jusqu'au 2 septembre 1942 inclus :
18 069 Juifs de zone occupée
9 000 Juifs de zone non occupée

soit, en tout 27 069 Juifs évacués.

2° Plan d'évacuation pour les mois de septembre et d'octobre 1942 :
— 3 trains par semaine (donc 13 trains en tout) de 1 000 Juifs chacun.

En se tenant à ce plan cela donnerait pour septembre et octobre 1942 un total de 25 000 Juifs évacués. Ont été évacués jusqu'au 2 septembre 1942 inclus 27 069 Juifs, ce qui donne pour jusqu'à la fin octobre 1942 un total d'évacuation de 52 069 Juifs.

Comme les instructions du RSHA prévoient que le programme d'évacuation actuellement en cours (évacuation de Juifs apatrides) devra être achevé d'ici la fin de l'année, et que selon toute probabilité la Reichsbahn ne pourra pas mettre à notre disposition le matériel roulant nécessaire pendant les mois de novembre et décembre 1942 et de janvier 1943, notre effort tendra à renforcer le programme de transport à partir du 15 septembre 1942 de manière à parvenir à l'évacuation de 1 000 Juifs par jour. Dans ce cas on obtiendrait d'ici la fin octobre 1942 un total d'évacués de 78 000 Juifs. Ce transport renforcé dépend de la mise à notre disposition par le Gouvernement français du nombre voulu de Juifs de zone non occupée. Une autre condition est que la loi promise par le Gouvernement français, et aux termes de laquelle les Juifs naturalisés après 1933 seront déchus de leur nationalité française, soit promulguée au plus vite.

3° On évalue le nombre de Juifs se trouvant en France occupée et non-occupée entre 270 000 et 280 000. Il n'a pas été possible à ce jour de faire un dénombrement précis. De même il n'est pas possible de déterminer le nombre de Juifs se trouvant dans les camps de concentration de zone non occupée, étant donné qu'il n'existe pas de camps réservés aux Juifs. Ceux-ci sont au contraire mêlés à des détenus politiques, des émigrants, etc. Les camps pour Juifs de zone occupée contiennent actuellement environ 7 000-8 000 Juifs. Ces camps étant devenus, du fait des mesures d'évacuation, des camps de transit, le nombre des Juifs qui y sont détenus varie continuellement.

B) Au S.S.-Sturmbannführer Hagen en le priant de faire prendre connaissance du document au S.S.-Brigadeführer Oberg.

signé : **AHNERT**,
S.S.-Untersturmführer.

XLIX-42

Der Höhere SS- und Polizeiführer
Bereich des Militärbefehlshabers
in Frankreich
Hg/Lg

Paris, den 3. September 1942

I. Aktenvermerk:

Betr.: Besprechung mit dem Präsidenten Laval am 2. 9. 42

Am 2. 9. 42 fand anlässlich eines von Botschafter de Brinon gegebenen Essens, bei dem auch u. a. Botschafter Abetz anwesend war, eine Besprechung zwischen SS-Brigadeführer Oberg und dem Präsidenten Laval statt. Daraus sind folgende Punkte festzuhalten:

1. Judenfrage:

a) Präsident Laval erklärte, daß den von uns an ihn gestellten Forderungen bezüglich der Judenfrage von Seiten der Kirche in den letzten Tagen außerordentlicher Widerstand entgegengesetzt worden sei. Führend bei dieser Opposition gegen die Regierung sei Kardinal Gerlier. Da er ihn nicht selbst habe festnehmen wollen, habe er seine rechte Hand, den Leiter der Jesuiten im Bereich Lyon, am 1. 9. festnehmen lassen und ihm eine „Residence forcée“ zugewiesen. Laval bemerkte in diesem Zusammenhang sehr ironisch: „Und das ist auch schon sehr viel in einem Staate, der unter Leitung von Marschall Pétain steht.“

Im Hinblick auf diese Opposition der Geistlichkeit bittet Präsident Laval, ihm nach Möglichkeit zur Zeit keine neuen Forderungen auf dem Gebiete der Judenfrage zu stellen. Es sei insbesondere erforderlich, ihm keine Zahlen im voraus zu geben im Hinblick auf die von Deutschland abzunehmenden Juden aus dem unbesetzten Gebiet. So sei die Forderung gestellt worden, daß für die zur Verfügung stehenden 50 Züge 50 000 Juden geliefert würden. Er bittet zu glauben, daß er mit außerordentlicher Ehrlichkeit die uns gegebenen Versprechungen in der Judenfrage erfüllen werde, aber es gehe bei der Überstellung von Juden nicht „wie in einem Einheitspreisgeschäft“ zu, wo man beliebig viele zu dem gleichen Preis herausholen könne. Im übrigen wolle er – dies bemerkte er in gewollt scherzhafter Form – die Frage nach der Gegenleistung gar nicht stellen.

Er bestätigte nochmals, daß entsprechend den getroffenen Vereinbarungen nach Überstellung der Juden ehemalig deutscher, österreichischer, tschechischer, polnischer und ungarischer Staatsangehörigkeit auch diejenigen belgischer und holländischer Staatsangehörigkeit überstellt werden würden. Danach würde, wie besprochen, die Überstellung derjenigen Juden erfolgen, die nach 1933 die französische Nationalität bekommen hätten.

Die vom Präsidenten Laval gestellte Anfrage, ob der Höhere SS- und Polizeiführer gegenwärtig noch weitere Forderungen auf diesem Gebiet zu stellen habe, wurde verneint. Daraufhin bat Präsident Laval erneut, im Hinblick auf die entstandenen Schwierigkeiten keinen besonderen Druck in dieser Angelegenheit auszuüben.

i. A.
gez. **Hagen**
SS-Sturmbannführer

Paris, le 3 septembre 1942

Le Chef Supérieur des S.S. et de la Police
dans le secteur du Commandant Militaire en France
Hg/Lg

I. — Note de procès-verbal

Objet : Entretien avec le Président Laval de 2.9.1942.

Le 2.9.1942 a eu lieu, au cours d'un repas offert par l'Ambassadeur de Brinon, auquel assistait également l'Ambassadeur Abetz, une conversation entre le S.S.-Brigadeführer Oberg et le Président Laval. On peut en retenir les points suivants :

1. Question juive :

a) Le Président Laval a expliqué que les exigences que nous lui avons formulées concernant la question juive s'étaient heurtées ces derniers temps à une résistance sans pareille de la part de l'Eglise. Le chef de cette opposition anti-gouvernementale étant en l'occurrence le Cardinal Gerlier. Comme il ne pouvait pas l'arrêter personnellement, il avait fait arrêter son bras droit, le Chef des Jésuites de la région lyonnaise, le 1.9 en l'assignant à « résidence forcée ». Laval a fait remarquer dans ce contexte très ironiquement : « Et c'est déjà beaucoup dans un Etat gouverné par le Maréchal Pétain. »

Eu égard à cette opposition du clergé, le Président Laval demande que, si possible, on ne lui signifie pas de nouvelles exigences sur la question juive. Il faudrait en particulier ne pas lui imposer a priori des nombres de Juifs à déporter. On avait exigé par exemple que soient livrés 50.000 Juifs pour les 50 trains qui sont à notre disposition. Il nous prie de croire à son entière honnêteté quand il nous promet de régler la question juive, mais, dit-il, il n'en va pas de la livraison des Juifs comme de la marchandise dans un Prisunic, où l'on peut prendre autant de produits que l'on veut toujours au même prix. En outre — et ce sur un ton volontairement badin — il fit remarquer qu'il ne voulait pas du tout poser la question de la contre-partie.

Il confirma une fois de plus que, conformément aux accords conclus, on livrerait d'abord les Juifs ayant perdu leur nationalité allemande, autrichienne, tchèque, polonaise et hongroise, puis également les Juifs de nationalité belge et hollandaise. Ensuite, comme convenu, on livrerait les Juifs qui avaient acquis la nationalité française après 1933.

Il a été répondu par la négative à la question du Président Laval qui voulait savoir si le Chef Supérieur des S.S. et de la Police avait encore d'autres exigences à formuler à ce sujet. Là-dessus, le Président Laval a renouvelé sa demande de ne pas exercer de pression particulière en cette matière, compte tenu des difficultés actuelles.

signé : HAGEN,
S.S.-Sturmbannführer.

XXVI-61

IV J – SA 225 a
Ah/Ge

Paris, den 5. 9. 1942

Betrifft: Evakuierung von Juden

1. Vermerk:

Anfang Juli 1942 hat das Reichssicherheitshauptamt angeordnet, daß zum Zwecke der Endlösung der Judenfrage mit dem Abtransport von Juden aus den von Deutschland besetzten Gebieten zum Zwecke des Arbeitseinsatzes in größerem Umfange begonnen werden sollte. Die Judenfrage sollte in den in Betracht kommenden Staaten in der Weise gelöst werden, daß die Juden etapenweise abgeschoben werden. Als 1. Etappe sollte der Abtransport von staatenlosen Juden erreicht werden. Wegen der Gestaltung des für den Abtransport erforderlichen Materials hat sich das Reichssicherheitshauptamt alsbald mit dem Reichsverkehrsministerium in Verbindung gesetzt. Das Reichsverkehrsministerium hat die notwendigen Züge zur Verfügung gestellt in der Weise, daß ab 17. 7. 1942 wöchentlich 3 Züge aus dem besetzten Gebiet Frankreichs mit je 1000 Juden in Marsch gesetzt werden könnten. Das Transportmaterial steht nach diesem Plan weiterhin zunächst bis Ende September zur Verfügung, voraussichtlich jedoch noch bis zum 31. 10. bzw. 15. 11. 1942.

Auf Grund der Anordnung des RSHA sind die staatenlosen 931 Juden in der Zeit vom 17. 7. bis 4. 9. 1942 nach dem Osten abgeschoben worden, so daß die Gesamtzahl der aus Frankreich abtransportierten Juden 28 069 beträgt.

Anfangs beschränkte sich der Abschub zunächst auf die in den Judenlagern im besetzten Gebiet befindlichen Juden. Zur Erfüllung des Transportprogramms mußte außerdem auf die sich noch in Freiheit befindlichen staatenlosen Juden zurückgegriffen werden. Die französische Regierung hat zunächst auf eigene Verantwortung und in eigener Durchführung im Département Seine 12 884 staatenlose Juden (Männer, Frauen und Kinder) interniert und laufend für den Abtransport zur Verfügung gestellt. Ferner hat die französische Regierung im Monat August 1942 aus Internierungslagern des unbesetzten Gebietes insgesamt 5000 staatenlose Juden überstellt.

Ende August 1942 haben durch die französische Polizei im unbesetzten Gebiet Razzien nach weiteren staatenlosen Juden stattgefunden. Nach bisher vorliegenden Meldungen waren bis zum 1. 9. 1942 durch die Razzien 7100 staatenlose Juden erfaßt worden. Die Razzien werden z. Zt. noch fortgesetzt.

2.) SS-Sturmbannführer *Hagen* mit der Bitte um Kenntnisnahme und Bekanntgabe an die Deutsche Botschaft vorgelegt.

i. A. (i. V.) **Ahnert***Documents*IV J - SA 225 a
Ah/Ge

Paris, le 5.9.1942

Objet : Evacuation de Juifs.

1. Note :

Le RSHA a décidé début juin 1942, en vue de la solution finale de la question juive, de faire commencer l'évacuation à grande échelle des Juifs des territoires occupés par l'Allemagne, aux fins de prestation de travail comme main-d'œuvre. Il s'agissait de résoudre la question juive dans les Etats concernés en procédant à une évacuation progressive par étapes. La première de ces étapes consistant à faire partir les Juifs apatrides. Le RSHA s'est aussitôt mis en rapport avec le Ministère des Transports. Le Ministère a mis les trains demandés à la disposition du RSHA de manière à ce qu'à compter du 17.7.1942, 3 trains de 1.000 Juifs chacun puissent partir chaque semaine de la zone occupée en France.

Le plan prévoit que le matériel de transport restera disponible pour l'instant en tout cas jusqu'à la fin septembre, mais on peut s'attendre à ce que ce délai sera prolongé jusqu'au 31.10 ou même jusqu'au 15.11.1942.

En vertu de la décision du RSHA, 22 931 Juifs apatrides ont été évacués vers l'Est entre le 17.7 et le 4.9.1942. Auparavant 5.138 Juifs avaient déjà été évacués, de sorte que le nombre total de Juifs déportés de France se monte actuellement à 28.069.

Au début, la déportation ne touchait d'abord que les Juifs qui se trouvaient dans les camps de Juifs en zone occupée. Pour remplir le programme des transports, on a dû en outre prendre également les Juifs apatrides qui étaient encore en liberté. Le Gouvernement français a d'abord interné sous sa propre responsabilité et de son propre chef, dans le département de la Seine, 12.884 Juifs apatrides (hommes, femmes et enfants), puis les a mis à notre disposition en vue de la déportation. En outre, le Gouvernement français a mis à notre disposition, au mois d'août 1942, 5.000 Juifs au total venus des camps d'internement en zone non occupée.

Fin août 1942 d'autres rafles ont eu lieu en zone non occupée, organisées par la police française, pour capturer des Juifs apatrides. D'après les renseignements dont nous disposons à ce jour, les rafles ont donné, jusqu'au 1.9.1942, 7.100 Juifs apatrides. Les rafles se poursuivent encore actuellement.

2. Au S.S.-Sturmbannführer *Hagen* en le priant de prendre connaissance et de transmettre à l'Ambassade allemande pour information.

AHNERT.

XXVb-156

IV J Sa 225 a
Rö/Bir

Paris, den 9. 9. 1942

Betr.: Abschub von Juden aus dem unbesetzten Gebiet

1. Vermerk:

Am 8. 9. 1942, nachmittags, hat bei mir der Generalsekretär für die französische Polizei im besetzten Gebiet, Leguay, vorgeschlagen, um über die Schwierigkeiten hinsichtlich des Abtransportes von staatenlosen Juden aus dem unbesetzten Gebiet zu sprechen.

L. hat angegeben, daß die Razzien im unbesetzten Gebiet, bei denen ein Masseneinsatz französischer Polizei, Feuerwehr und sogar Militär aufgeboten gewesen wäre, nur ein Ergebnis von 7000 staatenlosen Juden erbracht hätte. Das magere Ergebnis sei aufgrund von Indiskretionen zurückzuführen und sich ein großer Teil der Juden in die Gebirgsdörfer an der schweizer, italienischen und spanischen Grenze geflüchtet hätten. Die französische Polizei, zum großen Teil vom Bergsteigen schon ermüdet, spüre diesen Juden weiter nach. Nennenswerte Ergebnisse seien aber nicht mehr zu erwarten. Im übrigen könne die Polizei auch nicht für längere Zeit nur mit antijüdischen Aufgaben befaßt bleiben.

Die früheren Hauptzentren der Juden seien jetzt von den Juden ziemlich freigemacht. Auf meinen Hinweis, wo denn die Juden aus Nizza, Cannes, Lyon, Marseille und anderen Hauptaufenthaltsgebieten geblieben wären, erwiderte Leguay, daß diese, soweit sie staatenlos wären, sich ebenfalls auf die Dörfer begeben hätten. Das Internieren sei deshalb so schwierig, weil die Juden nun auf weiteste Landstriche des unbesetzten Gebietes sich verteilt hätten.

L. gab an, daß unter diesen Umständen lediglich die Transporte bis einschließlich 14. 9. ab Drancy gesichert seien. Weitere Juden ständen nicht zur Verfügung. L. bat darum, daß die Abtransportaktion doch einstweilen, mindestens bis Oktober, ausgesetzt werden möchte. Ich habe ihm darauf erwidert, daß dies überhaupt nicht in Frage käme, da der Transportplan schon für September im Juli von Berlin festgesetzt und ihm schon im August bekanntgegeben worden wäre. Der Plan würde unter allen Umständen innegehalten werden. Wie, konnte ich ihm im einzelnen noch nicht sagen. Gegebenenfalls würden alle Juden, die sich z. Z. noch in Judenlagern des besetzten Gebietes aufhalten, abgeschoben werden. Außerdem würden möglicherweise neue Razzien im besetzten Gebiet durchgeführt werden. Diese Frage endgültig zu entscheiden wäre nicht meine Angelegenheit. Er würde hierüber aber noch hören.

L. gab mehrfach seinem Bedauern (?) darüber Ausdruck, daß im unbesetzten Gebiet so wenig staatenlose Juden interniert worden seien. Man habe nach dem ursprünglichen Plan eine Anzahl von 14–15 000 staatenlose Juden erfassen wollen. Er sei überzeugt, daß Bousquet alles getan habe, was in seinen Kräften stände. B. habe sogar das Haupt der Jesuiten im unbesetzten Gebiet, die rechte Hand des Kardinal Gerlier, festnehmen lassen, weil dieser sich gegen die Judenmaßnahmen gewandt hätte.

Auf meine Frage, warum denn die Juden holländischer und belgischer Staatsangehörigkeit noch nicht festgenommen worden seien, antwortete L., daß er hierfür nicht kompetent wäre.

IV J - SA 225 a
Rö/Bir

Paris, le 9.9.1942

Objet : Déportation de Juifs de la zone non occupée.

1. Note :

Le 8.9.1942, dans l'après-midi, s'est présenté à moi le Secrétaire Général de la Police française en zone occupée, Leguay, pour m'exposer les difficultés concernant la déportation des Juifs apatrides de zone non occupée.

L. a fait savoir que les rafles en zone non occupée auxquelles avaient participé massivement la police française, les pompiers et même la troupe, n'avaient pu aboutir qu'au résultat de 7.000 Juifs apatrides. Ce maigre résultat était dû aux nombreuses indiscrétions qui ont eu lieu et à ce qu'un grand nombre de Juifs s'étaient réfugiés dans des villages de montagne aux frontières suisse, italienne et espagnole. La police française, dans sa majeure partie, déjà fatiguée par la montagne, poursuivait encore ces Juifs. Cependant, des résultats appréciables ne pouvaient plus être attendus. Du reste la police ne pouvait pas être affectée de manière prolongée à des tâches exclusivement anti-juives.

Les lieux qui étaient auparavant centres d'habitation principaux des Juifs seraient à présent assez bien débarrassés de ces Juifs. Quand j'ai fait remarquer qu'on pouvait se demander où pouvaient bien être passés les Juifs de Nice, de Cannes, de Lyon, de Marseille et d'autres régions où ils séjournent principalement, Leguay répondit que ceux-ci, dans la mesure où ils étaient apatrides, s'étaient rendus également dans les villages. L'internement était si difficile parce que ces Juifs s'étaient répartis sur des régions très étendues de la zone non occupée.

L. a indiqué que, dans ces conditions, les convois en partance de Drancy ne pouvaient être assurés avec certitude que jusqu'au 14.9 inclus. Il n'y avait plus d'autres Juifs disponibles. C'est pourquoi L. a demandé que l'action de déportation soit suspendue entre-temps, au moins jusqu'en octobre. Je lui ai répliqué là-dessus qu'il ne saurait en aucun cas en être question, le plan de transport pour septembre ayant été fixé par Berlin dès juillet, lui, Leguay, en ayant eu connaissance dès le mois d'août. Ce plan serait respecté en tout état de cause.

Comment, je ne pouvais pas encore le lui dire dans le détail. Le cas échéant, tous les Juifs séjournant actuellement dans les camps de zone occupée seraient déportés. En outre, dans la mesure du possible, on procéderait encore à de nouvelles rafles en zone occupée. Décider définitivement de cette question n'était pas mon affaire. Mais il aurait encore des nouvelles à ce sujet.

L. a plusieurs fois exprimé ses regrets (?) que si peu de Juifs apatrides aient été internés en zone non occupée. On avait voulu, selon le plan initial, se saisir d'un nombre de 14-15.000 Juifs apatrides. Il était convaincu que Bousquet avait fait tout ce qui était en son pouvoir. Bousquet avait même fait arrêter le bras droit du Cardinal Gerlier, le Chef des Jésuites en zone non occupée, parce que celui-ci s'était opposé aux mesures anti-juives. A ma question de savoir pourquoi alors les Juifs hollandais et belges n'étaient pas encore arrêtés, L. répondit que cela n'était pas de sa compétence.

Ferner habe ich L. gefragt, wann mit dem Erscheinen des versprochenen Gesetzes zu rechnen sei, nach dem allen nach 1933 naturalisierten Juden französischer Staatsangehörigkeit diese Staatsangehörigkeit aberkannt werden sollte. L. hat erwidert, daß er nicht wisse, wann dieses Gesetz erlassen werden würde. Selbst aber, wenn es bald herauskäme, würde eine längere Zeit benötigt werden, um die erforderliche Verwaltungsarbeit durchzuführen. Die durch das Gesetz betroffenen Juden könnten daher vorläufig auch noch nicht zur Verfügung gestellt werden.

L. fragte, ob er in Paris sofort alle litauischen, estnischen, lettländischen, jugoslawischen und bulgarischen Juden festnehmen dürfte. Da alle diese Kategorien für den Abtransport in Betracht kommen, habe ich diese Frage bejaht und um sofortige Internierung gebeten.

Es besteht nach allem der Eindruck, daß die französische Regierung neuerdings glaubt, an der Endlösung der Judenfrage in Europa nicht mehr intensiv mitarbeiten zu brauchen. Wenn im unbesetzten Gebiet insgesamt nur 7000 staatenlose Juden verhaftet worden sind, so stellt dies nur einen Bruchteil der dort vorhandenen Juden dar. Ich halte es daher für angebracht, daß der französischen Regierung auf drastische Art und Weise gezeigt wird, daß das Judenproblem auf jeden Fall zu lösen ist.

Nach dem vom Reichsführer SS vertraulich bekanntgegebenen Plan sollen die von Deutschland besetzten Gebiete bereits bis zur Mitte des Jahres 1943 judenfrei sein. Die für den Monat September vom Reichsverkehrsministerium zum Abtransport bereitgestellten 13 Züge müssen daher m. E. auf jeden Fall ausgenutzt werden, da die Zurverfügungstellung nur seinerzeit bereits auf lange Sicht erfolgt ist und dem Reichsverkehrsministerium auch erhebliche Schwierigkeiten bereitet hat. Hinzu kommt, daß in den Monaten November, Dezember und Januar keine Transporte wegen der Knappheit des Transportmaterials in Marsch gesetzt werden können. Es gilt daher, die vorhandenen Möglichkeiten tatsächlich in jeder Weise auszunutzen.

Ich schlage daher vor, daß der französischen Regierung nahegelegt wird, sofort alle nach 1933 naturalisierten Juden zur Verfügung zu stellen, widrigenfalls im besetzten Gebiet Großrauzien nach Sternträgern veranstaltet und diese nach der Internierung ohne Rücksicht auf ihre etwaige französische Staatsangehörigkeit abtransportiert werden würden.

2. **SS-Standartenführer Dr. Knochen** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

3. **SS-Obersturmbannführer Lischka** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt.

4. **Durchschlag für SS-Sturmbannführer Hagen** mit der Bitte um Kenntnisnahme.

5. Wv. bei IV J.

i. A.
SS-Obersturmführer

De plus, j'ai demandé à L. quand on pourrait compter sur la parution de la loi promise selon laquelle tous les Juifs naturalisés français après 1933 seraient déchus de leur nationalité française. L. a répliqué qu'il ne savait pas quand cette loi allait paraître. Mais, même si elle paraissait bientôt, il faudrait une assez longue période pour pouvoir effectuer le travail administratif nécessaire. Les Juifs visés par cette loi ne pourraient pas, en conséquence, être mis à notre disposition dans l'immédiat.

L. demanda s'il pouvait arrêter tout de suite à Paris tous les Juifs lithuaniens, esthoniens, lettons, yougoslaves et bulgares. Comme toutes ces catégories entrent en ligne de compte pour la déportation, j'ai répondu affirmativement et demandé leur internement immédiat.

Tout cela donne l'impression que le Gouvernement français croit depuis peu ne plus avoir besoin de collaborer intensivement à la solution finale de la question juive en Europe. Si au total 7.000 Juifs apatrides seulement ont été arrêtés en zone non occupée, cela ne représente qu'une fraction des Juifs qui s'y trouvent. Aussi, il me paraît nécessaire de montrer de la façon la plus énergique au Gouvernement français que le problème juif devra être résolu en tout état de cause.

D'après le plan confidentiel remis par le Reichsführer-S.S., les territoires occupés par l'Allemagne devront être libérés de leurs Juifs d'ici au milieu de l'année 1943. Les 13 trains tenus prêts par le Ministère des Transports du Reich pour la déportation au mois de septembre doivent à mon avis être en tous cas utilisés, étant donné que la mise à notre disposition s'est faite dès l'époque dans une perspective à long terme et qu'elle a depuis donné des difficultés considérables au Ministère des Transports du Reich. Il s'y ajoute que pendant les mois de novembre, décembre et janvier, aucun convoi ne pourra être mis en route en raison de la pénurie du matériel de transport. Il s'agit donc de profiter effectivement des moyens existants de toutes les manières.

Je propose en conséquence qu'il soit suggéré au Gouvernement français de mettre à notre disposition tout de suite tous les Juifs naturalisés après 1933, faute de quoi de grandes rafles de porteurs d'étoiles seraient organisées en territoire occupé et que ceux-ci seraient d'abord internés, puis déportés sans tenir compte de leur nationalité française éventuelle.

2. Au S.S.-Standartenführer Dr. Knochen en le priant de prendre connaissance.

3. Au S.S.-Obersturmbannführer Lischka en le priant de prendre connaissance.

4. Copie pour le S.S.-Sturmbannführer Hagen en le priant de prendre connaissance.

5. Retour au IV J.

signé : ROTHKE,
S.S.-Obersturmführer.

XXVI-63

IV J SA 225 a
Rö/Bir

Paris, den 12. 9. 1942

Betr.: Plan für den Abtransport von Juden aus dem unbesetzten und besetzten Gebiet Frankreichs

1. Vermerk:

Bereits Anfang Juli 1942 ist dem Generalsekretär für das Polizeiwesen im besetzten Gebiet Frankreichs, Leguay, mehrfach erklärt worden, daß im Rahmen der Endlösung der Judenfrage 10 000 staatenlose Juden zusätzlich zu den im besetzten Gebiet Frankreichs festgenommen und noch festzunehmenden Juden gestellt werden müßten. Schon Ende Juni 1942 hatte Bousquet sich bereit erklärt, 10 000 Juden aus dem unbesetzten Gebiet zu stellen. Da der Transportplan des Reichssicherheitshauptamtes, nach welchem wöchentlich 3 Züge mit je 1000 Juden abzutransportieren sind, erst am 17. 7. 1942 einsetzte, für den ersten Transport noch staatenlose Juden im Lager Pithiviers vorhanden waren und die Großrazzia nach staatenlosen ein Ergebnis von 12 884 festgenommenen Juden erbrachte, zu denen rd. 2500 im übrigen besetzten Gebiet internierte Juden hinzukamen, brauchten die staatenlosen Juden aus dem unbesetzten Gebiet nicht vordringlich gestellt werden.

Gelegentlich einer Aussprache mit Laval und Bousquet am 3. 8. 1942 ist dem BdS und SS-Sturmbannführer Hagen von Bousquet erklärt worden (Vermerk von Stubaf. Hagen vom 4. 8. 1942), daß aus dem unbesetzten Gebiet an Stelle der ursprünglich vorgesehenen Anzahl von 11 000 Juden mindestens 3500 staatenlose Juden zusätzlich geliefert werden könnten, mithin insgesamt 14 500. Bousquet hat bei dieser Gelegenheit auf die Notwendigkeit hingewiesen, daß unsererseits die Übernahmemöglichkeit für diese zusätzlichen Juden geschaffen werden müßte.

Schon bei dieser Gelegenheit ist vom BdS die Sprache auf die Ausbürgerung der nach 1933 in Frankreich naturalisierten Juden gebracht worden. Laval und Bousquet ist gesagt worden, daß Berlin den BdS ausdrücklich auf die Notwendigkeit einer solchen Regelung hingewiesen habe. Laval hat sich daraufhin in dieser Besprechung grundsätzlich zu einem solchen Vorgehen, das ihm im übrigen vorher schon von Bousquet bekanntgegeben worden war, bereit erklärt.

In der Zeit vom 7.–13. 8. 1942 sind die ersten 3 Züge mit staatenlosen Juden aus dem unbesetzten Gebiet eingetroffen. Diese Züge enthielten annähernd 3000 Juden, die sich fast ausschließlich aus ehemals deutschen Staatsangehörigen zusammensetzten, die ihrerseits bereits seit der Zeit vor Kriegsausbruch in Lagern des unbesetzten Gebietes interniert gehalten worden waren.

Erst Ende August hat die französische Regierung mit der Festnahme und Internierung staatenloser Juden im unbesetzten Gebiet begonnen. Diese Internierungen hatten nach mehrfachen Erklärungen von Leguay lediglich ein Ergebnis von 7000 Juden erbracht.

Nach einem Protokoll über die Besprechung mit Bousquet am 3. 9. 1942 (Stubaf. Hagen) hat S. gelegentlich der Besprechung ebenfalls mitgeteilt, daß im unbesetzten Gebiet 7000 Juden festgenommen worden wären. B. hat dabei geäußert, daß mithin insgesamt 12 000 Juden in KZ-Lagern einsäßen. Tatsächlich sind in der Zeit vom 26. 8. bis zum 4. 9. 1942 rd. 7000 Juden aus dem unbesetzten Gebiet zum Zwecke des Abtransportes nach dem Osten nach Drancy überstellt worden.

Paris, le 12.9.1942

IV J - SA 225 a
Rö/Bir

Objet : Plan de déportation de Juifs en provenance des zones occupée et non occupée françaises.

I. - Note :

Dès le début de juillet 1942, il a été déclaré à plusieurs reprises au Secrétaire Général à la Police en zone occupée, Leguay, que dans le cadre de la solution finale de la question juive, il fallait livrer 10.000 Juifs apatrides en supplément de ceux déjà pris et en voie de l'être en zone occupée française. Dès la fin de juin 1942, Bousquet s'était déclaré prêt à livrer 10.000 Juifs de zone non occupée. Comme le plan de déportation de l'Office Central de Sécurité du Reich — selon lequel 3 trains de 1.000 Juifs devaient être acheminés chaque semaine — ne devenait effectif que le 17.7.1942 et comme pour le premier convoi des Juifs apatrides se trouvaient encore disponibles à Pithiviers et que la grande rafle de Juifs apatrides avait donné un résultat de 12.884 Juifs arrêtés auxquels s'ajoutèrent environ 2.500 Juifs internés dans le reste de la zone occupée, les Juifs apatrides de zone non occupée ne durent pas être livrés en priorité.

A l'occasion d'une explication avec Laval et Bousquet, le 3.8.1942 Bousquet a déclaré au BdS et au S.S.-Sturmbannführer Hagen (note du S.S.-Sturmbannführer Hagen du 4.8.42) qu'au moins 3.500 Juifs apatrides de zone non occupée pourraient être livrés en supplément au nombre prévu initialement de 11.000 Juifs, soit au total 14.500. A cette occasion Bousquet a fait remarquer qu'il en résultait la nécessité de mettre en place, de notre côté, des possibilités d'accueil pour ces Juifs supplémentaires.

Dès cette entrevue, le BdS a abordé le sujet du retrait de la nationalité française pour les Juifs naturalisés en France après 1933. Il a fait savoir à Laval et à Bousquet que Berlin avait expressément attiré son attention sur la nécessité d'une solution de cet ordre. Laval a répondu, au cours de cette entrevue, en se déclarant entièrement prêt à s'engager dans la voie d'une telle procédure, dont il avait par ailleurs déjà eu connaissance par Bousquet.

Dans la période du 7 au 13.8.1942 les 3 premiers convois de Juifs apatrides sont arrivés en provenance du territoire non occupé. Ces convois contenant près de 3.000 Juifs se composaient presque exclusivement de personnes qui avaient auparavant la nationalité allemande qui, pour leur part, avaient déjà été tenues internées dans des camps de zone non occupée dès avant le début de la guerre.

Ce n'est qu'à la fin août que le Gouvernement français a commencé l'arrestation et l'internement de Juifs apatrides en zone non occupée. Ces internements avaient, selon les déclarations répétées de Leguay, donné un résultat de 7.000 Juifs seulement.

D'après un procès-verbal de la conversation avec Bousquet le 3.9.1942 (Sturmbannführer Hagen), B. a également fait savoir à l'occasion de cette conversation que 7.000 Juifs avaient été arrêtés en zone non occupée. B. a fait remarquer que cela faisait donc un total de 12.000 Juifs en camps de concentration. Effectivement, entre le 26.8 et le 4.9.1942, environ 7.000 Juifs venant de zone non occupée ont été livrés à Drancy en vue de l'évacuation vers l'Est.

Leguay ist von mir befragt worden, wo denn die übrigen 5000 Juden im unbesetzten Gebiet geblieben wären. L. hat erklärt, daß außer den 7000 überstellten Juden sich keine weiteren Juden mehr in Lagern des unbesetzten Gebietes befänden. Er hat in meiner Anwesenheit Bousquet angerufen, der ebenfalls den Aufenthalt weiterer Juden in KZ-Lagern des unbesetzten Gebietes in Abrede stellte. Nach den Aussagen überstellter Juden ehemals deutscher Staatsangehörigkeit befinden sich aber jetzt noch internierte Juden, namentlich reiche Juden und solche, die nach Übersee auswandern wollen, in Judenlagern des unbesetzten Gebietes. Es besteht der Eindruck, daß die französische Regierung nicht einmal alle staatenlosen Juden aus den Judenlagern des unbesetzten Gebietes überstellen will, vielleicht deshalb nicht, weil sie nach den Interventionen des Vatikans und der USA-Regierung glaubt, vorsichtig sein zu müssen.

Im übrigen hat mir Leguay am 17. 8. 1942 nochmals erklärt – nachdem Bousquet schon am 3. 8. 1942 von 14 000 staatenlosen Juden aus dem unbesetzten Gebiet gesprochen hatte – daß die französische Regierung mit 15 000 festzunehmenden staatenlosen Juden im unbesetzten Gebiet rechne.

Es konnte nach allem kein Zweifel daran bestehen, daß die französische Regierung tatsächlich für das September-Programm 14–15 000 Juden zu überstellen beabsichtigte. (Die genaue Anzahl der staatenlosen Juden des unbesetzten Gebietes ist nicht bekannt, muß jedoch bei weitem höher als 15 000 angenommen werden. Nach den seinerzeitigen Feststellungen von SS-Hauptsturmführer Dannecker befanden sich in der Teilregion von Nizza allein 8000 Juden, von denen ein großer Teil holländischer und belgischer Staatsangehörigkeit sind.)

Die Juden holländischer und belgischer Staatsangehörigkeit sollten von der französischen Regierung aber ebenfalls überstellt werden. Auch diese Forderung ist bereits am 13. 8. 1942 an Leguay gestellt worden. Bis heute haben jedoch offenbar noch keine Internierungen dieser Juden stattgefunden, überstellt sind sie jedenfalls bis heute noch nicht.

Bereits vor dem 27. 8. 1942 bin ich wiederholt von Leguay und dessen Kabinettschef Sauts um das Oktober-Programm gebeten worden. Auch hieraus geht klar hervor, daß selbst bei der französischen Regierung keine Zweifel daran bestanden, daß das September-Programm (13 Züge mit je 1000 Juden) erfüllt werden könnte. Erst auf Grund dieser wiederholten Anfragen ist überhaupt vom Referat IV J der Plan gefaßt worden, möglicherweise ab 15. 9. 1942 jeden Tag einen Zug mit 1000 Juden abzutransportieren, zumal gemäß Mitteilung des Reichssicherheitshauptamtes auf der Tagung am 28. 8. 1942 in Berlin voraussichtlich ab Ende Oktober bis einschließlich Januar keine Judentransporte aus Mangel an Transportmaterial gefahren werden können und alle staatenlosen Juden bereits vor Einbruch des Winters auch aus Frankreich abgefahren sein müßten.

Für die für den Monat September vorgesehenen Züge konnten erfüllt werden die Züge vom 2.9.–14. 9. einschließlich, mithin 6 Züge zu je 1000 Juden. Es bleiben auszufüllen 7 Züge mit insgesamt 7000 Juden.

Zusammenfassend darf festgestellt werden:

1. Von der französischen Regierung sind anstatt 14–15 000 staatenlosen Juden lediglich für Ende August und den Monat September 7000 Juden geliefert worden.

2. Die französische Regierung hat holländische und belgische Juden noch nicht überstellt und offenbar auch noch gar nicht interniert.

J'ai demandé à Leguay où étaient donc restés les 5.000 Juifs restants de zone non occupée. Leguay a déclaré qu'en dehors des 7.000 Juifs livrés, il n'y avait plus d'autres Juifs dans les camps de zone non occupée. Il a téléphoné en ma présence à Bousquet qui a, lui aussi, contesté la présence d'autres Juifs dans des camps de concentration de zone non occupée. Mais selon les témoignages recueillis auprès de Juifs de nationalité ex-allemande livrés récemment, il y a encore, à l'heure actuelle, des Juifs internés dans les camps de concentration de la zone non occupée, notamment des Juifs riches et d'autres qui songeaient à émigrer outre-mer. Il se dégage l'impression que le Gouvernement français ne veut même pas livrer tous les Juifs apatrides des camps de Juifs de zone non occupée, peut-être parce qu'il croit devoir être prudent à la suite des interventions du Vatican et du Gouvernement des U.S.A.

Du reste, Leguay m'a encore une fois déclaré le 17.8.1942 — après que Bousquet ait déjà parlé le 3.8.1942 de 14.000 Juifs apatrides de zone non occupée — que le Gouvernement français comptait arrêter 15.000 Juifs apatrides en zone non occupée.

Après cela, il ne pouvait subsister aucun doute sur le projet du Gouvernement français de livrer effectivement 14 à 15.000 Juifs pour le programme de septembre. Le nombre exact des Juifs apatrides de zone non occupée n'est pas connu mais doit se monter à beaucoup plus de 15.000. D'après ce qu'avait pu établir le S.S.-Hauptsturmführer Dannecker il y avait dans la seule région de Nice 8.000 Juifs, parmi lesquels une grande partie de nationalité hollandaise et belge.

Les Juifs de nationalité hollandaise et belge devaient, eux aussi, être livrés par le Gouvernement français. Cette exigence a, elle aussi, été présentée à Leguay le 13.8.1942. Mais à ce jour, apparemment, il n'y a pas encore eu d'internement de ces Juifs ; en tout cas, ils ne sont toujours pas livrés.

Avant le 27.8.1942, Leguay et son Chef de Cabinet Sauts m'ont demandé plusieurs fois le programme d'octobre. Cela aussi démontre clairement que le Gouvernement français ne doutait pas qu'il soit possible de remplir le programme de septembre (13 trains de 1.000 Juifs chacun). C'est seulement à la suite de ces demandes réitérées que la section IV J a conçu le plan de faire partir éventuellement dès le 15.9.1942 chaque jour un train de 1.000 Juifs, d'autant plus que, selon le rapport de l'Office Central de la Sécurité du Reich à la séance du 28.8.1942 à Berlin, il ne pourra plus être acheminé de convois de Juifs probablement de fin octobre à janvier inclus, faute de matériel de transport et qu'il faudrait que dès avant le début de l'hiver tous les Juifs apatrides soient évacués, y compris de France.

Pour les trains prévus pour le mois de septembre, ce sont les trains du 2.9 au 14.9 compris qui ont pu être constitués, soit 6 trains, de 1.000 Juifs chacun. Il reste à remplir 7 trains avec 7.000 Juifs au total.

En résumé, on constate :

1° Au lieu de 14 à 15.000 Juifs apatrides, le Gouvernement français n'en a livré que 7.000 pour la fin août et le mois de septembre.

2° Le Gouvernement français n'a pas encore remis de Juifs hollandais et belges et visiblement ne les a même pas encore internés.

3. Das von den französischen Regierungsvertretern mehrfach versprochene Gesetz über die Aberkennung der französischen Staatsangehörigkeit ist bis heute noch nicht erlassen worden. Nach einer kürzlichen Auskunft von Leguay ist der Zeitpunkt des Erlasses noch unbekannt, außerdem würden die Verwaltungsmaßnahmen vor der Internierung der durch das Gesetz betroffenen Juden noch längere Zeit in Anspruch nehmen.

4. Über die Hälfte der festzunehmenden staatenlosen Juden haben sich nach eigenen Erklärungen Leguays wegen der vorherigen Warnung namentlich in Gebirgsdörfern begeben und sind nicht gefaßt worden.

5. Die tatsächlich in den Judenlagern des unbesetzten Gebietes noch vorhandenen Juden werden möglicherweise von der französischen Regierung verschwiegen.

6. Das September-Programm ist gefährdet, wenn nicht von der französischen Regierung schleunigst, d. h. bereits schon für die Züge ab 16. 9. bis zum 30. 9. mindestens 7000 Juden zur Verfügung gestellt werden.

7. Nach den bisherigen Feststellungen befinden sich in den Judenlagern Drancy, Pithiviers und Beaune-la-Rolande über 4000 Juden französischer Staatsangehörigkeit, die zum Abtransport gebracht werden können.

8. Nach Abschub dieser 4000 Juden französischer Staatsangehörigkeit müssen noch 3000 weitere Juden für den Monat September aufgebracht werden.

9. Da für den Monat Oktober ebenfalls mindestens 13 Züge vom Reichssicherheitshauptamt gefordert werden dürften, ist sicherzustellen, daß bereits vor Ende September weitere 13 000 Juden interniert werden, so daß die Züge lediglich noch planmäßig in Marsch gesetzt zu werden brauchen.

2. **SS-Standartenführer Dr. Knochen** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt. Par. **Knochen**

3. **SS-Obersturmbannführer Lischka** mit der Bitte um Kenntnisnahme vorgelegt. Par. **Lischka**

4. Durchschlag für **SS-Sturmbannführer Hagen** mit der Bitte um Kenntnisnahme.

5. Wv. bei IV J.

i. A.
gez. **Röthke**
SS-Obersturmführer

3° La loi souvent promise par des représentants du Gouvernement français concernant la déchéance de la nationalité française n'a toujours pas été promulguée. D'après un renseignement récent émanant de Leguay, la date de cette promulgation est encore inconnue ; de plus, les mesures administratives précédant l'internement des Juifs concernés par cette loi prendraient encore un certain temps.

4° Plus de la moitié des Juifs apatrides à arrêter se sont, aux dires mêmes de Leguay, rendus notamment dans des villages de montagne après avoir été prévenus et n'ont pas été pris.

5° Il ne faut pas exclure l'hypothèse que le Gouvernement français passe sous silence les Juifs se trouvant encore dans les camps pour Juifs de zone non occupée.

6° D'après ce qui a pu être établi jusqu'à maintenant, il se trouve dans les camps de Juifs de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande plus de 4.000 Juifs de nationalité française qui pourront être pris pour la déportation.

7° Après la déportation de ces 4.000 Juifs de nationalité française, il faudra encore trouver 3.000 autres Juifs pour le mois de septembre.

8° Comme il est probable que pour octobre le RSHA réclamera également un minimum de 13 convois, il faut s'assurer de l'internement d'un autre contingent de 13.000 Juifs dès avant fin septembre, de manière qu'il ne reste plus, ensuite, qu'à faire rouler les trains selon le calendrier et les horaires prévus.

II. - Au S.S.-Standartenführer Dr. Knochen, en le priant de prendre connaissance.

III. - Au S.S.-Obersturmbannführer Lischka, en le priant de prendre connaissance.

IV. - Copie au S.S.-Sturmbannführer Hagen, en le priant de prendre connaissance.

V. - A soumettre à nouveau au IV J.

S.S.-Obersturmführer.
signé : ROTHKE,

DLXVI-10

LR. Dr. Zeitschel
Pol. Ju 642/42

Paris, den 16. September 1942

Aufzeichnung

Die Dienstagssitzungen beim Judenreferat des SD sind infolge der Versetzung von Hauptsturmführer Dannecker eine zeitlang ausgefallen, sind aber gestern auf meine Anregung hin wieder aufgenommen worden.

Ich ließ mir gestern den Stand des Abtransportes der Juden mitteilen und hörte, daß bis zum gestrigen Tage 32 000 Juden nach dem Osten abtransportiert wurden und daß von den 12 000 staatenlosen Juden aus dem unbesetzten Gebiet nur 7 000 überstellt worden sind.

Für September stehen 13 Züge à 1000 Juden zur Verfügung, für Oktober voraussichtlich auch die gleiche Zahl.

Es wäre möglich gewesen, für den Oktober täglich einen Zug, d. h. also 31 Züge zur Verfügung gestellt zu bekommen, leider aber konnte vom SD Paris dieses Entgegenkommen nicht ausgenutzt werden, da die französischen Maßnahmen im unbesetzten Gebiet, besonders nach den bekannten Hirtenbriefen und Predigten von verschiedenen Kanzeln, sowie Einmischung der amerikanischen Vertretung in Paris und des englischen Rundfunks in London, – nur noch sehr kläglich durchgeführt wurden, so daß die Anzahl von Juden, mit der ursprünglich gerechnet worden ist, nicht zur Verfügung steht.

Dies ist umso bedauerlicher, als vom Reichssicherheitshauptamt bereits mitgeteilt worden ist, daß spätestens vom 15. November bis zum Frühjahr wegen Transportschwierigkeiten keine Züge mehr zur Verfügung gestellt werden könnten.

XXVc-177

BdS
Dr. Kno./Wo.
Fernschreiben

Paris, den 25. September 1942

An
das Reichssicherheitshauptamt
IV B 4
Berlin

Betrifft: Abtransport von Juden aus Frankreich

Nach Abschluß der Festnahme von Juden im besetzten und unbesetzten Gebiet wurde versucht, auch die Festnahme von Juden französischer Staatsangehörigkeit zu erreichen. Die politische Lage und die Stellung des Präsidenten Laval lassen einen Zugriff ohne Berücksichtigung von Folgeerscheinungen nicht zu.

Es wurde eine Rücksprache mit dem französischen Polizeichef Bousquet von mir geführt. Auf Grund des Besprechungsergebnisses und der Stellungnahme von Laval und unter Betrachtung der augenblicklichen Lage richtete der Höhere SS- und Polizeiführer ein Fernschreiben an den Reichsführer-SS mit dem Hinweis, daß bei der Einstellung Pétains eine Aktion schwerste Folgen haben würde.

Der Reichsführer-SS schloß sich der dargelegten Auffassung an und verfügte, daß zunächst keine Juden französischer Staatsangehörigkeit festgenommen würden. Ein Abtransport von erheblichen jüdischen Kontingenten ist daher nicht möglich.

Es werden festgenommen im Augenblick alle rumänischen Juden (die Botschaft, daß rumänische Juden festgenommen werden können, ging von der hiesigen Botschaft ein). Es ist mit allen Mitteln in Verbindung mit dem Auswärtigen Amt zu versuchen, die Genehmigung für weitere ausländische Juden

zu erhalten. (Nach Mitteilung der Botschaft sind die Verhandlungen energisch für Italiener und Ungarn aufgenommen.)

Der Abtransport rumänischer Juden erfolgt unmittelbar, wird aber die Zahl von 3000 nicht übersteigen können.

gez. SS-Standartenführer

Par. **Lischka**

Conseiller de Légation Dr. Zeitschel
Pol. du 642/42

Paris, le 16 septembre 1942

Note

Les séances du mardi chez le responsable des questions juives du SD n'ont pas eu lieu pendant un certain temps, par suite de la mutation du Hauptsturmführer Dannecker, mais elles ont été reprises hier sur mon instigation.

Je me fis communiquer hier l'état d'avancement du transport des Juifs et j'appris que 32 000 Juifs avaient été transportés dans l'Est jusqu'à la date d'hier et que 7 000 seulement sur les 12 000 Juifs apatrides de la zone non-occupée avaient été transférés.

Pour septembre, 13 trains de 1 000 Juifs chacun seront disponibles, pour octobre probablement le même nombre.

Il aurait été possible qu'un train par jour soit mis à disposition pour octobre, soit 31 trains ; malheureusement le SD de Paris n'a pas pu profiter de cette complaisance, parce que les mesures françaises prises en zone non-occupée — en particulier depuis les lettres pastorales bien connues et les sermons dits en différentes chaires, ainsi que l'ingérence de la représentation américaine à Paris et de la radio anglaise à Londres — n'ont plus été exécutées que de façon lamentable, de sorte que le nombre de Juifs sur lequel on comptait primitivement n'est pas disponible.

Ceci est d'autant plus regrettable que le RSHA a déjà fait connaître qu'aucun train ne pourra plus être mis à disposition à partir du 15 novembre au plus tard jusqu'au printemps.

signé : ZEITSCHEL.

BdS
Dr. Kno/Wo

Paris, le 25 septembre 1942

Télex

A l'Office Central de la Sécurité du Reich
IV B 4
Berlin

Objet : Déportation des Juifs de France.

Une fois réalisées les arrestations de Juifs étrangers en zones occupée et non occupée, on a tenté d'obtenir également l'arrestation de Juifs de nationalité française. La situation politique et la position du Président Laval font qu'il n'est pas possible de s'en prendre à cette catégorie sans tenir compte des conséquences que cela risque d'entraîner.

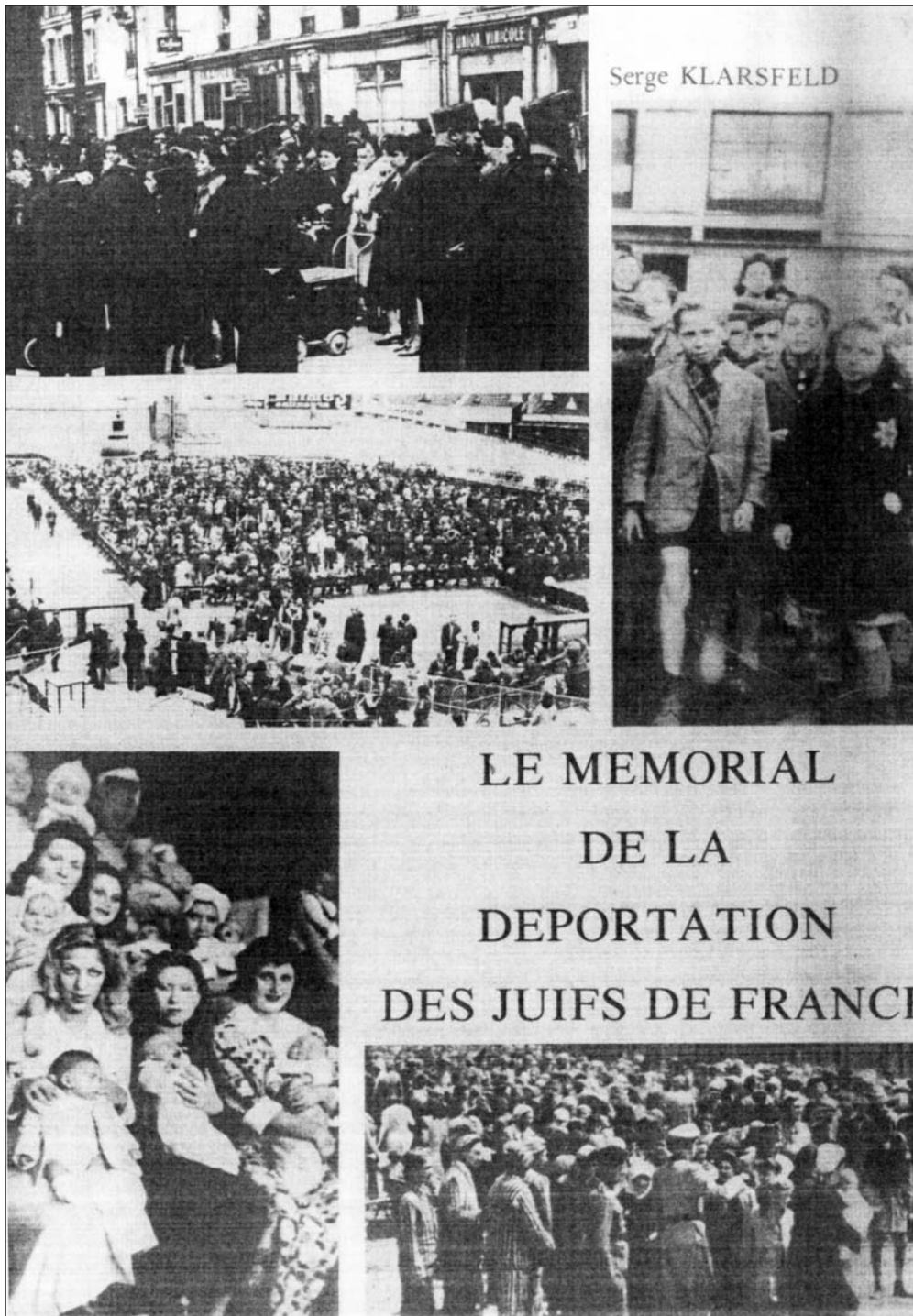
J'en ai parlé avec le Chef de la Police française Bousquet. Suite aux résultats de cette conversation, et à la prise de position de Laval et en considérant la situation présente, le Chef Supérieur des S.S. et de la Police a envoyé au Reichsführer-S.S. un télégramme indiquant que vu la position de Pétaïn toute action aurait les suites les plus graves.

Le Reichsführer-S.S. s'est joint à ces vues et a décidé que pour l'instant on n'arrêtera pas de Juifs de nationalité française. C'est pourquoi il ne sera pas possible de faire évacuer des contingents élevés de Juifs.

Pour l'instant on arrête tous les Juifs roumains (c'est l'Ambassade (allemande¹) à Paris qui a fait savoir que les Juifs roumains pouvaient être arrêtés). Il faut tenter par tous les moyens, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, d'obtenir l'autorisation d'arrêter d'autres Juifs étrangers. (L'Ambassade communique que des pourparlers ont été engagés avec vigueur pour ce qui est des Italiens et des Hongrois.)

signé : Dr. KNOCHEN,
S.S.-Standartenführer.

¹ N.D.L.R.



2. En 1978, j'ai publié "Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France" qui présente, convoi par convoi, la liste alphabétique des déportés. Chacune de ces listes est précédée d'une notice expliquant la constitution de ce convoi et son destin. Dans le présent dossier se trouvent les notices concernant les convois où se trouvaient les internés de Rivesaltes à Drancy: les 400 du convoi n°19 du 14 août 1942; les 174 du convoi n°24 du 26 août 1942; les 37 du convoi 29 du 7 septembre, les 155 du convoi 30 du 9 septembre, les 570 du convoi 31 du 11 septembre, les 551 du convoi 33 du 16 septembre, les 83 du convoi 37 du 25 septembre, les 250 des convois 40 et 42 des 4 et 6 novembre 1942. Soit un premier total indiqué par mes soins de 2220 déportés en provenance de Rivesaltes. Comme on peut le constater les évaluations ultérieures que j'ai faites en 1993 aboutissent à 2298 et celles d'Alexandre Doulut en 2014 à 2289. Ces nombres concordent presque exactement après 35 années de recherche. Dans ce Mémorial de 1978 j'ai publié également la liste de 128 internés de Rivesaltes que j'ai considérés comme Juifs et décédés dans le camp. Le nombre indiqué par Alexandre Doulut est de 112. Dans le "Mémorial" de 2012 j'en dénombre 142.

CONVOI N° 19 EN DATE DU 14 AOÛT 1942

Le 14 août, le SS Heinrichsohn rédige, comme d'habitude, le télex réglementaire adressé à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz. Il informe ses destinataires que, le même jour à 8h.55, le train 901/14 a quitté avec 1000 Juifs la gare de Beaune-la-Rolande en direction d'Auschwitz, sous la direction du Feldwebel Kropp.

Précision importante, Heinrichsohn indique que *"pour la première fois il y a des enfants" (de moins de douze ans) "darunter erstmalig kinder"*.

Parmi les 991 personnes répertoriées par nationalités, on compte: 571 Allemands, 219 Polonais, 83 Autrichiens, 71 Français, 29 indéterminés, 11 Russes, 6 Tchèques.

La liste est presque impossible à déchiffrer, tous les noms sont effacés. Ils sont suivis du prénom, de la date et du lieu de naissance, de la profession et de la nationalité. Il n'y a pas d'ordre alphabétique.

Les autres documents qui concernent ce convoi sont datés des 7 et 10 août et portent les cotes XXVb-120 et 121.

Cette liste est constituée de 5 sous-listes: 4 camps de zone libre +
1/ camp des Milles: 236 noms; pas d'enfants. Drancy.

2/ camp du Recebedou: 63 noms.

3/ camp de Noe: 56 noms.

4/ camp de Rivesaltes: les lieux de naissance ne sont pas indiqués. Pas d'enfants non plus. On compte de ce camp: 279 Allemands, 76 Polonais, 24 Autrichiens, .. au total 395 partants. Ces personnes proviennent du convoi qui a quitté Rivesaltes le 11 août pour Drancy et qui emportait 400 internés, 163 hommes et 229 femmes + 8 enfants.

5/ camp de Drancy: 238 noms. Parmi eux des familles, de provenance de Paris, en général. Par exemple: Joseph et Chaja Grauszyc (41 et 39) et leurs 4 enfants Estera (17), Abram (13), Mordka (12), Rachel (10); Czarna Ajzenberg (35) et ses 2 enfants Jeanne (10) et Jacques (6); Chana Gutland et ses 3 enfants Salomon (12), Samuel (10), Ida (5); Rojza Honik (51) et ses 3 enfants Jechok (17), Sarah (14), Lucie (9); Bajla Kaplan (36) et ses 3 enfants Rywka (15), Charles (12), Elisa (11); Israel (35) et Sarah (41) Pinkus et leurs 3 enfants Moszek (14), Fajla (12), Rachel (9); Matza Polkowska (44) et ses 3 enfants Alfred (16), Eva (15), Esther (12). Quelques Juifs de province aussi; par exemple: Machla (39) et Moïse (41) Borensztajn et leurs 3 enfants Benjamin (15), Yolande (10), Georges (6).

Au total nous avons 1015 noms de partants dans ce convoi, où l'on comptait légèrement plus d'hommes que de femmes. La tranche d'âge la plus importante chez les hommes se situe entre 43 et 64 ans. Pour les femmes entre 39 et 64 ans. Au total, on compte plus de 100 enfants de moins de 16 ans.

A leur arrivée à Auschwitz, seuls 115 hommes furent sélectionnés. On peut remarquer qu'il y avait effectivement 115 hommes entre 18 et 42 ans. Tout le reste du convoi, soit au moins 875 personnes, fut immédiatement gazé. Aucune femme et aucun enfant n'entrèrent dans le camp. Les 115 hommes reçurent les matricules 59229 à 59343.

A notre connaissance, il n'y avait en 1945 qu'un seul survivant de ce convoi: Nathan Seroka.

CONVOI N° 24 EN DATE DU 26 AOÛT 1942

Le télex réglementaire adressé à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz, par la section anti-juive de la Gestapo en France a été rédigé par Ernst Heinrichsohn et signé par Horst Ahnert. Il indique que, le 26 août à 8h.55, le transport D 901/19 a quitté la gare du Bourget/Drancy en direction d'Auschwitz avec 1000 Juifs. Le chef de convoi est le Feldwebel Müller.

Les Allemands ont dénombré parmi 948 déportés: 296 Français, 257 indéterminés, 179 Polonais, 97 Allemands, 54 Autrichiens, 31 Hollandais, 13 apatrides, 5 Russes, 5 Roumains, 2 Turcs, 2 Grecs, etc...

La liste se trouve dans un très mauvais état. Chacun des noms a dû être examiné à la loupe, sans toutefois que cet examen minutieux surmonte toutes les difficultés de déchiffrement.

On compte dans ce convoi environ 400 enfants de moins de 12 ans.

Cette liste se subdivise en 5 sous listes:

1/ camp de Pithiviers: il s'agit essentiellement des enfants qui ont été raflés les 15 et 16 juillet à Paris et, pour la plupart, séparés de leurs parents. Les 28 pages des listes de Pithiviers portent comme indications le nom, prénom, date de naissance, ville ou pays de naissance, ville du domicile.

Cette liste est divisée par wagons:

wagon 6: 47 noms de partants; 35 adultes et 12 enfants.

wagon 7: 1 adulte et 33 enfants. Parmi ces petits qui n'ont qu'un homme pour les reconforter pendant ce voyage de cauchemar, Georges Siklarz 3ans, Paul Hanover 2 ans, Marcel Grimberg 5 ans, etc...

wagon 8: 40 enfants et 7 adultes. Parmi eux Ita Epelbaum 31 accompagne ses 7 enfants à la mort, Jacqueline 11, Suzanne 9, Jacques 7, des jumelles de 6 ans Andrée et Renée, Henri 5 et Arlette 3; il y a aussi les 3 Wodka, Paulette 13, Charles 9 et Jacques 7; les 2 Kozieron, les 2 Benkiel, les 2 Radomski, les 2 Tennenbaum Fanny 9 et Madeleine 6, les 2 plotkine, les 2 Eisner, les 2 Leuiken.

wagon 9: 47 enfants et 6 adultes. Parmi eux, Rachel Solarz et ses 4 enfants, Adèle 14, Berthe 12, Marcel 7 et Felix 6; Szerya Mann, 42, et ses 4 enfants, Berthe 11, Israël 7, Léon 6 et Marie 3, Chaja Cukierman et ses 5 enfants, Eva 15, Paulette 13, les jumeaux Victor et Berthe 5, et Josette 5.

wagon 10: 19 enfants et 1 adulte, Rose Jablonka 41 et ses 4 enfants, Blanche 10, Rachel 9, Paul 8 et Léon 6; avec eux les 3 enfants Rabinowicz, Charles 12, Marcel 9 et Albert 3.

wagon 11: 27 enfants et 4 adultes. Parmi eux, les 3 Rafalowicz, Liba 13, Mireille 12, Annette 3; les 3 Molman, Marie 15, Ida 11, Isaac 8; les 3 Blawat, Blanche 11, Bernard 10, Clara 9; Cyrla Kenig 40 et ses 4 enfants, Marie 15, Hélène 10, Suzanne 7 et Marcel 4.

wagon 12: 36 enfants et 4 adultes. Parmi eux 3 enfants Szlaumberg, Jean-Pierre 12, Maurice 11 et Wolf 10; les 3 enfants Altman, Jeannette 13, Hélène 12 et Rosette 10; les 3 enfants Roter, Henri 12, Leon 10 et Georgette 9.

wagon 13: 48 enfants, sans un seul adulte. Parmi eux les 4 enfants Bassin, Nissim 14, les jumeaux Georges et Emile 12 et Sabine 4.

wagon 14: 37 enfants et 5 femmes. Parmi eux des tout petits sans parents, tels Léa 7 et Georgette 3 Kogan, tel Henri Bekurmajster 4, tel Abraham Rostein 4.

wagon 15: 28 enfants et 7 adultes. Parmi eux Paulette 8 et Albert 3 Kloch-
endler; les 3 Geyler Madeleine 16, Françoise 11 et Evelyne 13; les 2 Zepolski;
Marc 7 et Lucien 5 Berenbaum; Marianne Bulva 34 et ses 2 enfants David 4 et
Paul 2; Monique 4 et Raymonde 7 Wassreich; Anna 11 et Cécile 6 Redler; Jean
8 et Bernard 6 Gorfinkiel.

wagon 16: 28 adultes et 14 enfants;

wagon 17: 35 adultes et 6 enfants.

wagon 18: 28 adultes.

wagon 19: 20 noms; presque tous des jeunes hommes de 16 à 20 ans.

wagon 20: 18 noms et parmi eux 10 enfants, dont Liliane 7 et Paulette 4
Sachnoch, Julien 9 et Charles 6 Topper.

2/ "Partants de dernière heure non encore inscrits" 74 partants, dont 42
enfants; parmi eux, des familles, telles Sipora Lederman 43 et ses 4 enfants,
Suzanne 12, Joseph 8, Berthe 6 et Roger 4; Sarah Celnik 39 et ses 3 enfants,
Jacques 14, Rosette 8, Alberte 6; Craila Wajcenzang 38 et ses 3 enfants,
Charles 12, Simone 10 et Hélène 4; Mindla Hechel 30 et ses 3 enfants, Ginette
10, Jacques 5 et Marie 3; Nacha Cukier et ses 2 enfants, Denise 10 et Jacques
5; les 2 Mayerovitch, Michel 8 et Charles 4.

3/ "Drancy" : cette liste comporte 9 noms, où l'on trouve brassés dans le
même destin de la condition juive Chaïm Dajez, cordonnier, 84 rue de l'Hotel
de Ville et François Montel, avocat à la Cour, 22 avenue Foch, ou bien David
Verstendig, tailleur, 12 avenue du Père Lachaise et Joseph Nash, producteur
de films, 93 avenue Montaigne.

4/ "camp de Rivesaltes" : cette liste comporte 174 noms, suivis des prénoms,
de l'âge (mais pas de la date de naissance) et de la profession. Surtout
des Allemands. De nombreux membres de mêmes familles, mais pas d'enfants de
moins de 16 ans, sauf 1. Un transfert de 229 pers. avait eu lieu le 23 août.

5/ "Zone libre- camps divers". Elle comporte 2 parties:

a) 80 noms, en face desquels figurent en général la date et le lieu de nais-
sance, la nationalité ainsi que le camp d'origine: 17 de Savigny, 40 de Ruf-
fieux, les autres de Mauriac et des Arches dans le Cantal, du camp de Mausat
dans le Puy-de-Dôme;

b) 105 noms, dont le camp d'origine n'est pas indiqué. Il s'agit surtout
d'Allemands, d'Autrichiens et de Polonais.

Il existe, dans une liste que nous avons retrouvée à Bruxelles de ce
même convoi, un additif de 390 déportés supplémentaires, dont 174 hommes.
Cette liste porte le titre "liste des Juifs faisant partie du convoi
du 26 août 1942". Mais une vérification nous a permis de constater que
ces déportés sont partis pour Auschwitz par des transports postérieurs au
départ du convoi n° 24.

A leur arrivée à Auschwitz, le 28 août, furent sélectionnés pour le tra-
vail 27 hommes. Ils reçurent les matricules 62093 à 62119. 36 femmes furent
aussi laissées en vie avec les matricules 18609 à 18644. C'est ce que nous
indiquent les archives d'Auschwitz; mais c'est une erreur. Ce convoi du
26 août 1942 est le premier d'une série qui va s'étaler jusqu'à la fin de
l'année 1942 et qui verra une double sélection: la 1ère a lieu, en général
à Kosel, non loin d'Auschwitz, où les Allemands font descendre la majorité des
hommes valides, qu'ils vont faire travailler dans des camps tels Blechammer,

Johannisdorf, Kochanowitz, Oderberg, Gogolin, Ottmuth, etc... les survivants de cette catégorie seront regroupés par les Allemands fin mars 1944 à Blechammer et seront enregistrés cette fois à Auschwitz dans la série de matricules 176512 à 179567, soit 3056 déportés. Bien entendu, nombre d'entre eux auront péri entre mars 1944 et mai 1945; mais la majorité des survivants parmi les déportés des convois suivant le n° 24 pour l'année 1942 sont des hommes descendus à Kosel et qui ne sont pas allés jusqu'à Auschwitz. Les archivistes du musée d'Auschwitz n'ont pris en compte que les sélectionnés à Auschwitz même en les déduisant du nombre de déportés partis de Drancy. Ils ne se sont pas rendus compte que de nombreux hommes valides descendaient avant Auschwitz.

A notre connaissance, il y avait en 1945 23 survivants de ce convoi. Si l'on s'adresse au Ministère des Anciens combattants, on obtiendra la réponse: 11 survivants, mais sachant que beaucoup de déportés étaient des réfugiés de Belgique, je me suis adressé aux autorités belges et c'est ainsi que j'ai appris que 12 survivants étaient rentrés directement en Belgique.

Z.O., n°6, P.85

CONVOI N° 29 EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 1942

Le 7 septembre 1942, le sous-officier SS Ernst Heinrichsohn rédige le télex que signe son supérieur, Heinz Röthke, chef de la section anti-juive de la Gestapo en France. Il annonce à Eichmann, à l'Inspection des KZ et à Auschwitz, que le convoi D 901/24 de 1000 Juifs a quitté la gare du Bourget/Drancy à 8h.55, sous la direction du sergent Krüger. Ce télex porte au CDJC la cote XXVb-155.

Parmi les 893 déportés que les Allemands ont répertoriés par nationalités, on dénombre: 317 indéterminés, 242 Polonais, 188 Allemands, 104 Autrichiens, 56 Français, 24 Russes, 24 Tchèques, 8 Luxembourgeois, 8 Hollandais, 6 apatrides, 6 Belges, 3 Roumains, 2 Lithuaniens et 1 Serbe.

Le nombre élevé d'indéterminés est dû sans doute à la précipitation des nazis, qui n'ont pas examiné la situation individuelle de déportés arrivés de la zone non-occupée quelques heures avant le départ pour Auschwitz et dont l'âge n'a même pas été indiqué.

Ce convoi contient 435 femmes et 565 hommes. Mais, pour 133 femmes, l'âge n'est pas indiqué; de même pour 145 hommes. Parmi les 725 déportés, dont on connaît l'âge, on dénombre 123 enfants de moins de 17 ans (71 fillettes et 51 garçons). La tranche d'âge la plus nombreuse se situe pour les hommes entre 36 et 46 ans (157) et pour les femmes entre 31 et 40 ans (87).

La liste, tapée sur papier pelure, en partie avec un carbone noir, en partie avec un carbone bleu, est dans un très mauvais état.

Cette liste se subdivise en 7 sous-listes:

1/ "Drancy": 111 partants. Il s'agit de personnes isolées, dont des enfants, tels Thérèse Dalfer 9, de couples et de familles, tels les Griff, Charlotte 38 et ses 4 enfants, tous nés à Reims, Jeannette 9, Maurice 7, Simon 4 et Léon 2; telle Pela Micner 44 et ses 3 enfants, Esther 19, Perla 16 et André 2; telle Genedla Rotzajt 37 et ses 3 enfants, Suzanne 12, Henri 9 et Régine 2; tels Max 39 et Esther 38 Russak et leurs 5 enfants, Berthe 19, Irène 17, Salomon 16, Joseph 13 et Irène 12. Des enfants déportés sans leurs parents, tels les 5 Irenstein, Nicole 13, Albert 11, Georges 9, Henri 5 et Jeannette 2.

- 2/ "camps divers": 29 noms, hommes, femmes et enfants venant du Vernet(24) et de Gurs (5).
- 3/ "Belfort": 9 noms, tous des Hollandais, tels les Oostra, Henri 45, Maria 41 et leur fils Jacob 16.
- 4/ "zone non-occupée": 283 noms et prénoms, sans indication d'âge et de nationalité. De nombreuses familles et de nombreux enfants, tels les 7 Engelberg, les 4 Ginsburg, les 5 Goldberg, les 4 Herszon, les 5 Hirschel, les 4 Ibel-Weissner, les 4 Lang, les 4 Levin, les 4 Wolf, les 5 Zysman, etc...
- 5/ "départ de volontaires": 32 noms, sans date de naissance. Parmi eux aussi des enfants, puisque la famille Urbach compte 6 personnes. La plupart de ces "optants" viennent du camp de Rivesaltes.
- 6/ "camp des Milles": 488 partants. Une page avec 16 noms (524 à 540; il y a en plus 81 noms barrés) fait défaut; elle couvrait des noms allant de SZ à WE. De nombreux enfants se trouvent sur cette liste, tels les Dymenbort, Jacob 21, Maria 12, Inda 3 et leurs parents, tels les Gelbart, Max 13, Hélène 10, Paulette 3 et leurs parents; les 5 Golberg, Jacques 14, Anna 13, Marie 11, Cécile 10 et Françoise 9; tels les 3 Rosner, Gisèle 11, Naphtalie 7, Rachel 6 et leurs parents.
- 7/ "partants de dernière heure": 77 personnes en provenance de divers camps de la zone sud. Parmi elles des familles, telle les Steinfeld, Herman 35, Machia 35 et leurs fillettes Edith 13 et Charlotte 4; telle les Tauben, Abraham 39, Feder 32, Charles 10 et Anna 8, telle les Szulovitz, Maurice 40, Rachel 39, Sylvia 9 et Myriam 8. Parmi ces partants de "dernière heure", sans doute des mères qui se sont battues pour pouvoir partir avec leurs enfants dont elles étaient séparées: par exemple on relève le nom de Ida Lipka 39, alors que dans la sous-liste du camp des Milles, on trouve 3 Lipka, Daniel 45, Génia 17 et Ady 16.

Avant l'arrivée à Auschwitz, qui a eu lieu le 9 septembre, un nombre indéterminé d'hommes a été sélectionné à Kosel (voir fin de la notice du convoi n° 24). A Auschwitz même, 59 hommes ont été laissés en vie avec les matricules 63164 à 63222; il en a été de même pour 52 femmes qui reçurent les matricules 19243 à 19294. Le reste du convoi a été immédiatement gazé.

Le registre des survivants au Ministère des Anciens Combattants porte 12 noms, tous des hommes. Mais en Belgique, j'ai pu obtenir la liste des déportés qui sont rentrés en Belgique sans passer par la France, en 1945. J'ai relevé 22 noms supplémentaires, tous des hommes également.

A noter qu'exceptionnellement le "calendrier" d'Auschwitz (Hefte von Auschwitz n°3 (1960)p.88) précise pour une fois que seulement 893 personnes sont arrivées à Auschwitz. Ce qui indique qu'une centaine d'hommes ont été sélectionnés à Kosel. D'ailleurs Adam Rutkowski signale ("Le Monde Juif" n°57-58 p.61) un témoignage d'un déporté de ce convoi, Abram Strawczynski (DXXX-46) confirmant que les hommes de moins de 50 ans descendirent à Kosel. En fait il ne s'agit pas d'un événement isolé, comme on l'a cru, mais d'une sélection systématique des hommes le mieux en état de travailler, avant l'arrivée à Auschwitz et pour l'année 1942, à partir du convoi n° 24 du 26 août.

Le Chef Suprême SS et Chef
de la Police en France.

Paris, le 4 Septembre 1942

Hg/Lg

CONVOI N° 30 EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 1942
--

Le télex réglementaire (XXVb-155) adressé le 9 septembre par la section anti-juive de la Gestapo (Rédacteur: Heinrichsohn, signataire: Röthke) à ses 3 destinataires: Eichmann, l'Inspection des KZ et le commandant d'Auschwitz, annonce le départ, le même jour à 8h.55, de la gare du Bourget/Drancy, d'un transport de 1000 Juifs, sous la direction du Feldwebel Rössler. Dans ce télex, le convoi porte le numéro D 901/24, ce qui est faux, puisque le convoi précédent du 7 septembre portait déjà le même numéro 24.

Dans ce convoi on note une nette prédominance, dans l'ordre décroissant de Polonais, d'Allemands et d'Autrichiens. Plus de 100 enfants de moins de 17 ans se trouvent parmi ces déportés.

L'état de la liste est très mauvais; les noms sont presque tous en voie d'effacement sur un papier pelure, où la frappe s'est faite à travers du carbone bleu ou noir. La liste se subdivise en 8 sous-listes:

- 1/ "camp de Septfonds": 206 noms, dont 8 barrés, soit 198 partants. Parmi eux de nombreuses familles, telle les Blejwas et leurs enfants Genia 14 et Adolphe 11; telle Rachel Frydland 43 et ses 3 enfants, Antoinette 12, Max 7 et Hermann 5; telle les Markowicz et leurs 3 enfants, Wolf 20, Maurice 18 et Esther 17; telle les Simons et leurs 3 enfants, Irène 19, Armand 17 et Gérard 15.
- 2/ "camp des Milles": 70 noms. Presque tous des Allemands. Parmi eux des familles, telle les Zeidelman, Abraham 41, Sipa 41, Maurice 12 et Israel 5.
- 3/ "camps divers": (Montmelian, Venissieux, Vinezac, etc...); des adultes des deux sexes
- 4/ "camp de Rivesaltes": le lieu de naissance n'est pas indiqué pour les 155 partants et la date précise de naissance est remplacée par l'âge. Des Polonais, des Allemands, des Autrichiens. Des familles, telle les Eibuszyc, Wolf 50, Esthel 52 et leurs 3 enfants, Kuba 22, Chaja 20 et Julia 17; les Fogiel, Aron 49, Rywka 42 et leurs 4 enfants, Lyzer 22, Abraham 19, Derek 18 et Sarah 12; les Granek, David et Hinda et leurs 5 enfants, Godel 23, Paula 19, Debora 15, Joseph 13 et Naphtalie 11; les Worcelmann, Hanna, Jacob et leurs 3 enfants, Sabine 18, Elie 17 et Marie 14; les Zajdenband, Joseph, Minda et leurs 3 enfants, Malka 19, Mozek 17 et Leva 16. Une liste complémentaire porte 6 noms.
- 5/ "Poitiers": 100 noms. En grande partie des Polonais. Ici aussi de nombreuses familles, telle les Izbicki, Ida, Haim et leurs enfants Cécile 15 et Salomon 14.
- 6/ "camp de Casseneuil": 291 noms, dont 17 barrés, soit 274 partants. Des familles, telle les Feldberg, Armin et Frida et leurs enfants Suze 11 et Else 9; les Friedler, Israel 48, Chana 34 et leurs 3 enfants, Milan 18, Gisèle 16 et Cécile 15. Toutes ces personnes ont été arrêtées dans le Sud-Ouest (Nerac, Agen, Marmande, Casteljaloux, Allons, Buzet, Lusignan, etc...).
- 7/ "camp de Saint-Sulpice": 116 noms. Parmi eux de nombreux couples et des familles, telle Sarah Mayer 32 et ses 2 fillettes, Marguerite 8 et Myriam 3.
- 8/ "partants de dernière heure": 38 noms. Parmi eux des familles, telle les Urbach, Jacob 45, Ruchla 44 et leurs 3 enfants, Simon 17, Armand 13 et Sabine 10. Ces déportés viennent de plusieurs camps (Rivesaltes, Les Milles, etc...).

Au total 1017 noms de partants. Le convoi est arrivé le 11 septembre à Auschwitz. 23 hommes furent sélectionnés pour le travail et reçurent les matricules 63471 à 63493. Un nombre important d'hommes avaient été sélectionnés à Kosel au préalable (voir fin de la notice du convoi n° 24). 68 femmes furent également sélectionnées à Auschwitz avec les matricules 19414 à 19481. Le reste du convoi fut immédiatement gazé.

A la connaissance du Ministère des Anciens Combattants, il n'y avait, en 1945, que 22 survivants de ce convoi. Parmi eux, le cas exceptionnel d'Aron Fogiel, qui réussit à sauver ses 3 fils et à rentrer avec eux. Mes recherches en Belgique m'ont permis d'ajouter 20 noms supplémentaires de rescapés de ce convoi.

CONVOI N° 31 EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 1942

Ce convoi a quitté la gare du Bourget/Drancy le 11 septembre avec 1000 Juifs, sous la direction du Feldwebel Havenstein et à destination d'Auschwitz. Tel est le contenu du télex habituel que rédige le SS Heinrichsohn et que signe le SS Ahnert en l'adressant à Eichmann à Berlin, à l'Inspection des KZ à Oranienburg et au commandant d'Auschwitz (XXVb-162).

Du point de vue des nationalités, nous avons dénombré 450 Polonais environ, 230 Allemands, 80 Autrichiens, 80 Français, 40 Russes, 20 Belges, 11 apatrides, 9 Hollandais, 5 Hongrois, 4 Tchèques, 4 Lithuaniens, 3 Roumains, 3 Turcs, 3 Indéterminés, 1 Letton, 1 Yougoslave et 93 personnes sans nationalités indiquées.

En ce qui concerne l'âge des déportés, 49 hommes et 44 femmes (du camp de La Lande) sont mentionnés sans âge ou date de naissance. Pour les 504 hommes et 409 femmes que nous avons recensés par dates de naissance, il apparaît que 171 enfants de moins de 17 ans ont été déportés par ce convoi (87 garçons et 84 fillettes). La tranche d'âge la plus nombreuse chez les hommes se situe entre 32 et 50 ans (261) et plus spécialement entre 41 et 50 ans (152). Chez les femmes, elle se situe entre 41 et 49 ans (104).

La liste, sur papier pelure et à la frappe parfois noire, parfois bleue, est dans un état très mauvais. Elle n'est pas par ordre alphabétique. Le lieu de naissance fait souvent défaut. C'est sans doute le rythme rapide des déportations qui a gêné les méticuleux bureaucrates du crime de masse.

Cette liste 31 se subdivise en 7 sous-listes:

- 1/ "camp de Rivesaltes": 620 noms, dont 50 barrés, soit 570 partants. Parmi eux de nombreuses familles: les Plomenbaum, Abraham 33, Perla 34 et leurs enfants, Henri 12 et Max 2; les Friedberger, Charles 45, Gertrude 41 et leurs enfants Werner 16 et Pierre 11; les Krambolc, Chaim 44, Rachel 42 et leurs 3 enfants, Moïse 18, Sarah 16 et Chaim 9; les Muller, Michel 30 et Mina 24 et leurs 2 enfants, Charlotte 5 et Marie 2; les Stocki, Szaja 50, Hélène 44 et leurs 3 enfants, Benne 22, Egon 11 et Herbert 10.
- 2/ "Drancy": 21 partants, dont des familles, telle Schindla Pulvermacher 39 et ses enfants, Fanny 12 et Joseph 6.
- 3/ "Drancy- partants de dernière heure" : 29 partants; des familles, comme les Slomowitz, Abraham 30, Annie 28 et leurs enfants, Simone 3 et Robert 2; telle Eline Kahan 35 et ses 3 fillettes, Edwige 11, Martha 10 et Gabrielle 6.

- 4/ "camp divers": (Poitiers, Merignac, Pithiviers, La Lande, Rivesaltes, Beaune). 72 noms, dont 14 barrés, soit 58 partants, dont de nombreux enfants. Les uns sont isolés, sans parents, tels Richard Frenkel 2, Charles Führer 3. D'autres partent aussi sans parents, mais ensemble, frères et soeurs: par exemple Solange 6 et Simon 4 Casmir, Anna 18 et Leon 12 Izkovitch, Berthe 10 et Henri 5 et Maurice 7 Kapler; tels les 5 enfants Majzner, Anna 16, Joseph 13, Maurice 11, Renée 7 et Jeanine 6; tels les 4 Payouk, Clara 19, Joseph 15, Berthe 13 et Thérèse 2; telles les 3 filles Zylberberg, du 24 de la rue Basfroi, Thérèse 20, Hélène 14 et Rachel 13.
- 5/ "camp de Saint-Sulpice": 93 partants (49 hommes et 44 femmes). La liste n'indique que leurs noms et prénoms; mais des familles entières sont certainement déportées avec des enfants. On note en effet 5 Perelman, 5 Reicher, 5 Salomon, 4 Stiglitz, 5 Tetelbaum, 8 Weissmann.
- 6/ "Poitiers": 77 partants. Parmi eux des familles, comme les Eskenazi: parents Turcs Isaac 40 et Esther 41 et enfants Français, Rachel 17, Marie 12 et Elise 10; les Kaszewski, Srul 56, Anna 44 et leurs 3 filles, Tauba 19, Zicha 16 et Blanche 8; Fanny Soukalski 38 et ses 2 garçons, Bernard 13 et Maurice 12. Egalement des enfants sans parents, telles Reine 5 et Berthe 5 Waks, du 60 rue Pirexecourt.
- 7/ "camp de La Lande": 157 partants. Parmi eux une octogénaire, Rukla Dykerman 82 et un enfant de 3 ans, Sylvain Frieder.

A Auschwitz, le 13 septembre, 2 hommes furent seulement sélectionnés avec les matricules 63529 et 63530. Mais d'autres avaient été sélectionnés avant l'arrivée, à Kosel, (voir fin de la notice du convoi n° 24). 78 femmes reçurent les matricules 19530 à 19607. Tous les autres furent immédiatement gazés.

A notre connaissance 13 survivants, tous des hommes.

CONVOI N° 33 EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 1942

Ce convoi D 901/28 a quitté la gare du Bourget/Drancy le 16 septembre à 8h55 en direction d'Auschwitz, avec un contingent de 1003 Juifs, sous la direction du chef de transport, le feldwebel Ullmeyer. Tel est le contenu du télex envoyé ce même jour à Eichmann et à Auschwitz par la section anti-juive de la Gestapo (le rédacteur en est le SS Heinrichsohn, le signataire son chef Röhke)/XXVb-164.

Le convoi emportait 586 hommes et 407 femmes. La majorité des hommes et des femmes étant âgés de 40 à 55 ans. La liste, sur papier pelure est en très mauvais état. Du point de vue des nationalités, deux groupes très distincts: d'une part plus de 500 déportés, qui viennent d'être livrés de zone libre par Vichy et transférés de Rivesaltes à Drancy. Ces Juifs sont en grande majorité des Polonais, des Allemands ou des Autrichiens. D'autre part, des Juifs arrêtés dans la région parisienne et, en particulier, au cours des rafles du 14 septembre, qui ont visé les Juifs baltes, bulgares, néerlandais et yougoslaves.

Dans un document daté du 15 septembre (XXVb-163), Jean Leguay, délégué en zone occupée du Secrétaire général à la Police, René Bousquet, écrit au lieutenant SS, Röhke, chef du service anti-juif de la Gestapo: "*le train du 16 septembre sera composé du convoi arrivant de zone libre le 15 septembre, auquel s'ajouteront les Juifs étrangers arrêtés dans la région parisienne au cours des opérations auxquelles vous m'avez demandé de faire procéder*". Le convoi, venant de zone libre, dont il est question ici est un train chargé, comme Leguay l'a écrit le 12 septembre à Röhke (XXVI-62), de 600 à 650 Juifs étrangers et qui est arrivé à Drancy le 15 septembre. Nos recherches dans les archives de Rivesaltes nous ont permis de constater qu'un convoi, le 5ème de ce genre, a effectivement quitté Rivesaltes pour Drancy le 14 septembre avec 594 personnes. Ce nombre correspond à celui des personnes déportées de Drancy, le 16 septembre, avec la mention "Rivesaltes" et qui atteint 571 personnes, avec 19 noms barrés en plus.

En ce qui concerne les Juifs arrêtés dans la région parisienne, auxquels Jean Leguay, le plus haut fonctionnaire de police français en zone occupée, fait allusion, un autre document des archives du service anti-juif de la Gestapo établit le processus de la décision de ces arrestations pour ces catégories de Juifs. Il s'agit d'un document du 9 septembre soumis par Röthke à ses supérieurs, Knochen, Lischka et Hagen: "*Leguay demanda s'il pouvait arrêter tout de suite à Paris tous les Juifs lithuaniens, esthoniens, lettons, yougoslaves et bulgares. Comme toutes ces catégories entraient en ligne de compte pour la déportation, j'ai répondu affirmativement et demandé leur internement immédiat*" (XX Vb-156). La rafle, effectuée par la police parisienne, a donc lieu le 14 septembre et, déjà, le 16 septembre, deux jours plus tard, 25 Lettons, 88 Lithuaniens, 40 Bulgares, 14 Yougoslaves et 38 Hollandais partent pour les chambres à gaz d'Auschwitz, où beaucoup périrent dès le 18 septembre. Il est terrible de constater que, dans une Europe en guerre, où l'Allemagne affronte l'URSS, dans un choc qui la mobilise entièrement, il n'a fallu que 8 jours entre la demande de Leguay à Röthke, le 9 septembre, d'arrêter à Paris ces catégories de Juifs et leur assassinat, le 18 septembre, à Auschwitz, à l'autre extrémité de l'Europe. Quelle effroyable efficacité. Ajoutons que Jean Leguay n'a pas été inquiété et qu'il a connu une brillante carrière de dirigeant de firmes internationales, que René Bousquet est devenu Directeur général de la Banque d'Indochine, que Röthke est mort avocat ou conseiller juridique à Wolfsbourg, sans avoir jamais rendu de comptes à la justice, que Lischka, fondé de pouvoir, est à la retraite, que Hagen est directeur commercial et que Knochen est courtier en assurances.

Ce convoi se subdivise en 6 listes:

1/ "Drancy 1-escalier 1": 32 personnes, Lettons, Lithuaniens, Hollandais. Des familles, les Goedhart d'Amsterdam, Frederik 43, Sarah 35 et leurs 3 enfants, Julius 17, Rose 16 et Robert 6; des enfants sans parents: Micheline 10 et Simone 6 Uboghii, nées à Paris.

2/ "Drancy 1-chambre 3": 90 personnes; parmi elles, Joseph 47, Anna 45 Meyer et leurs 4 enfants, Djamba 21, Marcel 15, Djoia 14 et Benjamin 10; Feiga Levine 38 et ses 2 filles Rachel 14 et Ethel 4.

3/ "Drancy 1-chambre 4": 80 personnes. Des familles, telle Marguerite Panisel 41 et ses 3 enfants, Robert 9, Elise 8 et Monique 6; telle Maria Tobias 44 et ses 4 enfants, Tekla 19, Albert 13, Hélène 12 et Jacqueline 9.

4/ "Partants de dernière heure": 34 personnes.

5/ "Drancy 2": Certains noms ne sont suivis d'aucun renseignement d'état-civil. 193 personnes et 81 noms rayés. Des enfants en bas-âge, sans parents, tels les 3 Gradszdajn, Henri 14, Hélène 10 et Thérèse 7; les 3 Helman, Charlotte 24, Annette 10 et Janric 4; Estelle Ridel 30 et ses enfants Israel 7 et Huguette 5; Ethel Szajewicz 35 et ses fillettes Cécile 10 et Aline 2; les 3 enfants Zeligfeld, Henri 14, Hélène 10 et Simone 2, déportés avec leur grand-mère Paula 57.

6/ "camp de Rivesaltes": 571 partants. Aucun lieu de naissance n'est indiqué. Nous avons pu dénombrer 250 Polonais, 201 Allemands, 99 Autrichiens, 10 Belges, 7 Hongrois, 7 apatrides, 5 Russes, 1 Roumain, 1 Lithuanien. De nombreux couples et familles, telle Pesa Beck 49 et ses 5 enfants Moses 31, Joseph 28, Jenny 22, Leo 21, Isi 19; telle Bertha Krupnick 31 et ses 2 enfants, Alain 5 et Tcher 4. Dans l'ensemble peu d'enfants en bas âge par rapport aux convois précédents.

A leur arrivée à Auschwitz, 147 femmes furent sélectionnées avec les matricules 19980 à 20126. Environ 300 hommes valides furent sélectionnés pour le travail avant l'arrivée à Auschwitz. Le reste du convoi fut immédiatement gazé: 33 survivants.

CONVOI N° 37 EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 1942

Ce convoi a été constitué, en grande partie, de Juifs roumains (729). En effet 1594 Juifs roumains ont été arrêtés dans la région parisienne, deux jours plus tôt, le 23 septembre. Une série de documents émanant de la Gestapo et des services diplomatiques allemands permettent de reconstituer les démarches effectuées par les nazis pour s'emparer de cette catégorie de Juifs. La Roumanie était un pays allié de l'Allemagne. Le 21 septembre, de minutieuses instructions étaient données pour mener à bien l'arrestation des Juifs roumains (XLIX-43). Le 24 septembre, l'Ambassade allemande faisait savoir à la Gestapo que la Roumanie et la Bulgarie se désintéressaient de leurs Juifs, qui devenaient déportables, de même que les Juifs grecs (XXVa-252). Le lendemain, la Gestapo informait le RSHA, à Berlin, que la déportation des Juifs roumains n'excéderait pas 3000 personnes (XXVc-177). Les autres documents concernant ce problème portent les cotes XXV-45, XXVa-121 à 150 et 252, XXVI-65, XXVc-175 à 178.

Outre ces 729 Juifs roumains, ce convoi emportait 106 Juifs polonais, 97 Français (pour la plupart les enfants nés en France des Juifs roumains), 33 Russes, 28 Allemands.

Le télex réglementaire à Eichmann et à Auschwitz a été rédigé par le SS Heinrichsohn et signé par son chef, Röthke. Il précise que le convoi 901/32 transportant 1000 Juifs a quitté le Bourget/Drancy, le 25 septembre à 8h.55, en direction d'Auschwitz; chef de transport: le feldwebel Poller. Il indique aussi que, parmi les déportés, se trouve le producteur de films à scandale, Nathan Tannenzapf, déchu de sa nationalité française par le gouvernement français. Il y avait 473 hommes et 531 femmes. 127 enfants de moins de 17 ans.

Cette liste en mauvais état comporte 6 sous-listes:

1/"camp du Vernet": 71 partants entre 17 et 57 ans.

2/"camp de Rivesaltes": 83 hommes et femmes; pas de lieux de naissance indiqués.

3/"Liste spéciale": 7 personnes, dont, souligné, Bernard Tannenzapt dit Nathan Bernard.

4/"Drancy 1": Au total 571 partants. De nombreuses familles, telle Haia Itkis 40 et ses 5 enfants, Aron 14, Sarah 11, Joseph 7, Esther 4 et Lisette 3; tels Rosa 38 et Herscu 42 Lerfeld et leurs 3 fillettes, Clara 14, Esther 11 et Fanny 7; tels les 5 enfants Malamout, déportés sans leurs parents, Hélène 5 mois, Lucien 3 ans, Georges 12, Salomon 15 et Micheline 17; telle Carlotta Slomovics et ses 4 enfants, Berthe et Maurice 4, Gisèle 3 et Ernest 5 mois; tels les 3 frères Frajdenreich, déportés sans leurs parents, Didier 10, Bernard 4 et Jean 2. Bien d'autres encore...

5/"Drancy 2": 238 partants. Estera Bercovici 46 et ses 6 enfants, Jean 15, Joseph 12, Lili 10, Fernand 8, Henriette 6, Marcel 4; Sarah Nusim 42 et ses 3 enfants, Rachel 13, Nelly 11 et Isi 8; telle Faja Klein 32 avec Jacques 15 et Danièle 4 ou Hanna Mandelblatt et ses 2 garçons, Albert 10 et Pierre 3.

6/"partants de dernière heure": 37 personnes. Des enfants isolés, Suzanne Sloim 8, Raymond Toutman 8, Léon Sylman 10; Sarah Sepolghi 33 et son bébé Paul 10 mois; un octogénaire, Joseph Goldstein 87.

Au total 1004 noms de partants. Le convoi parvint à Auschwitz, le 27 septembre, après une sélection pour le travail, à Kosel, d'environ 175 hommes. A Auschwitz, 40 hommes encore furent sélectionnés et reçurent les matricules 66030 à 66069. Il en fut de même pour 91 femmes, matricules 20913 à 21003. Le reste du convoi fut immédiatement anéanti dans la chambre à gaz. En 1945, on dénombrait 15 hommes survivants.

CONVOI N° 40 EN DATE DU 3 NOVEMBRE 1942

Le programme de déportation prévu par la Gestapo pour octobre 1942 n'a pu être réalisé, le gouvernement de Vichy, ayant en septembre sensiblement ralenti le concours efficace et indispensable qu'il apportait à l'arrestation des Juifs et à leur transfert vers Drancy. Le dernier convoi, le trente-neuvième, n'était parti le 30 septembre avec un chargement de 211 Juifs, que pour "des raisons de politique et de prestige".

Des documents de la section anti-juive de la Gestapo (XXVc-253) font état des arrestations de Juifs en provenance : Angers : 296, Rennes : 36, Poitiers : 617, Chalons-sur-Marne : 52, Bordeaux : 135, St. Quentin : 37, Melun : 69, Nancy : 234, Dijon : 122, Orléans : 40, Rouen : 85. Au total 1745 arrestations dans la province : zone occupée. Ces Juifs transférés à Drancy feront partie des quatre convois qui partiront en novembre, mélangés aux Juifs arrêtés à nouveau dans la région parisienne en particulier les Juifs grecs qui vont être l'objet de rafles dans toute la zone occupée (voir notice du convoi n° 44 du 9 novembre).

Le départ de ces 4 convois de novembre a été précédé par des échanges de télex entre la section anti-juive de la Gestapo à Paris et le service anti-juif de la Gestapo à Berlin, dirigé par Eichmann. Ces télex portent au CDJC la cote XXVc-192: le 31 octobre et le 2 novembre, Röhke demande à Berlin le feu vert pour le départ de 3 convois, les 4, 6 et 9 novembre. Le 4 novembre, l'adjoint d'Eichmann, Günther, répond favorablement.

Le télex habituel couvrant le départ du convoi du 4 novembre a été signé par Röhke et porte aussi la cote XXVc-192. Il indique que le convoi D901/35 a quitté la gare du Bourget/Drancy, à 8h.55, le 4 novembre, avec 1000 Juifs, en direction d'Auschwitz et sous la direction du Stabsfeldwebel Brand.

Le convoi compte 468 hommes, 514 femmes et 18 indéterminés; environ 200 enfants sont parmi les partants. Cette liste se divise en 11 sous-listes:
1/"Drancy 1": en général des Parisiens, mêlés à des Juifs venant de Rivesaltes, de Lyon, Rennes, Rouen, Belfort. 485 personnes + 7, dont les noms figurent seulement sur la liste 41, qui est en fait le double de la liste n°40; soit 491 partants. Surtout des Polonais, des Allemands, avec quelques Roumains, Tchèques, Autrichiens... Des familles, tels les Altman, Suscher 42, Dina 40 et leurs 4 fils, Mendel 22, Salomon 18, Joseph 14 et Jacques 7; isolés, Max 12 et Armand 7 Jomain.
2/"Drancy": 91 partants, surtout des Polonais, en provenance de Paris, Belfort, Angoulême, Nevers, Rivesaltes. Des familles: Anna Guterbaum 47 et ses 4 enfants, Sarah 19, Régine 15, Fanny 10 et Henri 3; Kejla Kirzner et ses 4 enfants, Maurice 6, Odette 5 et les jumelles de 4 ans, Annie et Lydia. Trois générations s'acheminent vers la mort: les Mannheimer, les grands-parents Leopold 80 et Régine 74, le père Max Friedrich 11 et Alfred 7, les enfants. De petits isolés, comme Jacques Wladimirski 2, Daniel Szulc 3, David 4 et Solange 3 Zajdenwerger partent aux côtés d'octogénaires

CONVOI N° 42 EN DATE DU 6 NOVEMBRE 1942

De même que pour le convoi n° 40, les documents cités, XXVc-192 du 31 octobre et du 2 novembre intéressent le convoi n°42. Quant au télex habituel couvrant le départ du convoi 42, il porte la cote XXVc-193. Rédigé par le SS Heinrichsohn, signé par son supérieur Röhke, il signale à Berlin, à Oranienburg et à Auschwitz que le convoi 901/36 a quitté la gare du Bourget-Drancy, le 6 novembre à 8h.55 avec 1000 Juifs, en direction d'Auschwitz; chef d'escorte, le feldwebel Ullmeier.

Ce convoi emporte 478 hommes, 504 femmes et 16 indéterminés. Parmi eux 221 enfants de moins de 18 ans, dont 113 de moins de 12 ans.

1/"Drancy 1": 90 partants; Polonais surtout, Russes et Roumains. Des gens de plus de 50 ans, mais aussi une grand-mère déportée avec son petit-fils, Augusta 64 et Mozes 5 Fradkin; Leia Sacagni 52 et ses 3 enfants, Maria 19, Simon 13 et Sarah 11.

2/"Drancy 2": 54 partants: Joseph 10 et Hermann 6 Berner, Charles 11 et Joseph 6 Zylber et plusieurs adolescents.

3/"Drancy 3": 13 partants, surtout des Russes; plusieurs octogénaires.

4/"Poitiers": 617 personnes avaient été arrêtées à la mi-octobre dans le kommando de la Sipo-SD de Poitiers (XXVc-253). Une partie d'entre elles, transférées à Drancy, environ 200, sont déportées par ce convoi 42. Des familles, comme les Bernsteins, Frieda 37, Isidore 35 et leurs 3 enfants, Yolande 11, Salomon 9 et Sarona 8;

un grand-père, Robert Fisch 65 et son petit-fils Newi 5; une fillette seule, Régine Herschlikowitz 4; Sabine 9 et Léon 5 Klinger; Hélène et Joseph Weiss 5; Golda Vogel et ses 3 enfants, Lomi 12, Marie 7 et son bébé Bertha 8 mois. Aux côtés de tous ces enfants, des octogénaires, comme Chana Warsjawoska 85, Hersz Mazur 80, Sylvia Lesowski 87, Armand Kahn 81.

5/"Haute-Saône": 8 partants, dont 7 Allemands; des gens âgés.

6/"Angers": 45 partants, surtout polonais, qui font partie des 296 personnes arrêtées à la mi-octobre. Des enfants, tels Maurice 8 et Henriette 1 Josefowicz.

7/"Angoulême": 55 partants. Parmi eux des enfants: Eliane Hershkowitz 3; Bernard 11, Solange 5 et Henri 2 Lachmann; Chan 9 et Isidore 3 Szpigel...

8/"Alençon": 16 partants.

9/"Le Creusot": 25 partants. Des enfants sans parents, tels Théodore 13 et Thérèse 4 Reicher arrêtés à Montceau-les-Mines, de même qu'Alexandre Messinger 4 ou Marcel 11 et Berthe 3 Krauze déportés avec leur mère Renée 35.

10/"Dijon": 13 déportés, qui font partie des 122 Juifs arrêtés à la mi-octobre.

11/"Chalons-sur-Saône": 8 partants.

12/"Le Mans": 62 partants, surtout des Polonais et des Français. Parmi eux, Fanny Chimełnski 37 et ses 3 enfants, Julius 13, Marcel 9 et Marthe 6, Ernestine et Evelyn Fizycki, des jumelles de 12 ans; Anna 12 et Albert 11 Janovici; Léon 16, Rachel 14 et Roger 10 Lipka; Hélène 13 et Jeanne 12 Suganas... Rika Fernbach 3.

13/"Melun": 52 partants: Régine et Gérard Lewenberg, 9 et 5; les 4 enfants Maj: Felix 13, Marthe et Victor 11 et Rachel 6.

14/"Mérignac": 69 partants. Albert Fogiel 6; Burah 47 et Rachel 32

Smil avec leurs 5 enfants, Armand 13, Roger 12, Marie 9, Léonie 6 et Alice 2.

15/"Nancy": A la mi-octobre 234 personnes avaient été internées à Ecouves. 142 d'entre elles, transférées à Drancy, sont déportées. Surtout des Français et des Polonais. Parmi eux: Joseph Goldstein 58, de Luneville, déporté avec ses 8 enfants, Augusta 18, Albert 16, Paulette 15, Max 13, Salomon 11, Marcel 9, Joseph 8 et Leon 5; Moritz Steinberg et ses 4 enfants, Hermann 18, Jacques 15, Joseph 13 et René 9; Schmul 48 et Chaja 43 Tepfer et leurs 5 enfants, Marthe 17, Jacob 14, Irma 11, Lea 9 et Isaac 5; Ronia Zulberg 36 et ses 3 enfants, Germaine 10, Paulette 8 et Léon 2: des enfants isolés, Elie Hubermann 3, Thérèse Wichnitz 7, Anna 8 et Marcel 5 Reis, Esther 11, Henri 8 et Rachel 7 Kotlina; Zori 13, Anna 10, Rosa 8 et Jean Mikalowsky, déportés tous les 4 sans leurs parents.

16/"Rouen": 28 partants, pour la plupart Roumains. Des petits enfants, tels Jacques Blumen 3, Monique 3 et Ari 9 Cofman, Jacques Rozental 8, Louis 10 et Sarah 7 Szwindler, Henri Goldenberg 11.

17/"Rivesaltes": 94 personnes, surtout des Allemands, Autrichiens et Polonais.

18/"Partants de dernière heure": 16 personnes.

A leur arrivée, le 8 novembre à Auschwitz, 145 hommes furent sélectionnés et reçurent les matricules 74021 à 74165. Ce nombre indique que, comme pour le convoi n°40, il n'y eut pas de sélection préalable à Kosel. De même que le nombre des survivants, qui n'atteint que 4, en 1945. 82 femmes furent sélectionnées (matricules 23963 à 24044); aucune ne revint.

LISTE DES DÉCÉDÉS DANS LES CAMPS DE :

RIVESALTES

ADEL	ROSA	23.07.41	RIVESALTES	19.09.41
ADLER	LOUIS	11.02.91	THONON	22.06.41
ADLER	MOSES	27.04.82	WERTHEIM	27.12.41
BAUER	KAROLINE	12.01.68	NEKARZIMMER	20.03.42
BENDHEIM	ABRAHAM	02.08.77	BENSHEIM	29.07.41
BERLAD	SUSY			21.12.42
BIDERMANN	HENRI	20.09.23	FRANCFORT	03.10.42
BILLER	ROSA	03.02.40	BELFORT	15.09.41
BLOCH	BONA			08.01.42
BOETTIGHEIMER	ELISE	01.07.64	ELCHIZHEIM	09.12.41
BOETTIGHEIMER	MATHILDE	09.01.74	THALHEIM	26.02.42
BORRAS	FIRMIN			05.03.42
BRACHKINE	BASILE			12.03.42
CHARLES	ADOLPHE	17.07.73	SCHWEIGHAUSEN	23.04.41
CIOZKOWSKI	ALEXANDRE	26.02.85	SZUMBIN	05.07.41
DENNITZ	DAVID	12.02.95	KAMANETZ	30.12.41
DONNER	JACQUES		WIRSH	14.12.41
DREYFUSS	BERTHOLD	18.07.70	MALSCH	02.01.42
DREYFUSS	IDA	18.01.85	REINBISCHOPSHHEIM	01.01.42
DREYFUSS	JAKOB	11.09.72	SCHMIEHEIM	09.12.41
DREYFUSS	THEODOR			10.02.42
EGLE	LEOPOLD	16.05.89	PLANPALAIS	01.11.41
EINSTEIN	MOSES	08.01.82	NORLINGEN	26.12.41
FELMANN	KATERINE	05.12.40	MAITZAY	10.08.42
FLEISCHLACKER	LOTHER	11.09.40	DEUMFELD	19.07.41
FORREITER	ELISABETH	12.12.92	VIENNE	15.11.42
FRIEDBERGER	MATHILDE	15.10.69	RESSELBACH	10.08.41
FRIEDLAENDER	MOSES	04.04.72	FRANCFORT	13.12.41
FRITZ	OTTO	19.02.79	SCHLENS	20.04.41
GOLDBERG	LILIANE	11.01.41	ALBI	11.03.41
GRUNBLATT	ESTHER	22.02.32	ANVERS	24.04.42
GRUNFELD	JAKOB	18.03.92	RZUSCHOW	23.05.42
HAAS	JULIUS	22.03.74	KAMMENDINGEN	14.02.42
HAMMEL	BERTHA	19.02.62	BODESLWEIER	25.11.41
HAUSSMANN	JOHANNA	27.02.85	KIRCHHEIMBOLANDEN	14.09.41
HERMANN	CAROLINE	18.10.65	LALBACHSAAR	03.09.41
HIRSCH	DINA	14.04.68	DIRNSTEIN	27.10.41
HIRSCH	JOHANNA	12.12.56	MAYENNE	18.03.41
HOCHHERR	MORIS	31.01.67	BEVANWEN	03.07.41
HOJSIENWIES	FANNY	31.10.41	PARIS	10.09.42
ITTY	CHARLES	02.11.72	HUIGES	18.11.41
JAKOB	SELIGMANN			23.12.41
JANIZEWSKI	BRONISLAV			06.01.42
KAHN	ADOLPHE	25.11.80	OFFENBURG	28.08.41
KAHN	ARTHUR	26.12.87	ALBERSWEILER	29.06.41
KAHN	JULIUS	29.01.81	NIDERFORSTADT	30.12.41
KAHN	THERESE	22.09.73	MANNHEIM	27.02.42
KAUFMANN	LOUIS	19.06.87	LEBTENAU	27.09.41
KERMANN	KAROLINE			03.09.41
KIPPER	MOISE	18.11.11	VARSOVIE	12.01.42
KIRSCH	DINA			27.10.41
KLAUSMAN	JOHANNA			14.09.41
KOCH	ALOUIS	19.05.41	ARGELES	10.07.41
KOPMANN	MARIE	26.03.41	BOURGOUN	08.09.42
KOHN	EMILIE	18.10.71	AMSTEIN	08.08.41
KOHN	MAX	10.12.63	AIDHAUSEN	29.12.41
KORNBERGER	MARIE	07.02.42	STAMAND	11.08.42
KUHN	HENRIETTE	19.09.65	RASTADT	24.12.41
LANG	ALBERT	14.04.88	LAMBSHEIM	18.04.41
LASTMANN	MAIKA	12.01.65	PLOVSK	01.12.41
LEIMSIDER	CHAIM	23.12.40	ALBI	22.05.41
LEON	PHILIPP	16.11.72	IHRENIGER	27.10.41
LEVY	JULIE	18.04.97	EICHSTETTEN	24.01.42
LEWLAN	LAURENCE	17.09.40	St Gales	09.07.41
LOEB	CHARLOTTE	28.01.69	MUTTERSTADT	05.12.41
LOEB	LINA	05.06.79	NUTTERSTADT	12.01.42
LOFFLER	JOSEPH	04.06.98	SCHREMANG	15.07.41
LORCH	EUGENIE	07.01.84	GERNSBACHBADEN	21.08.41
LORENTZ	GEORGES		MEURTHUIGES	03.12.41
MAYER	JOHANNA	25.11.71	KAISERSLAUTERN	01.01.42
MECKERS	FRIEDERICH			23.12.41
MEYER	ISRAEL	05.07.66	FRINZEN	07.10.42
MUELLER	FRANZISKA	17.11.67	ARLSHEIM	28.04.42
MULNER	IVAN			07.03.42
NACHMANN	LEOPOLD	13.07.73	RASTADT	07.12.41
NEJMANN	JOHEM	10.10.87	GESTYMINO	28.10.42
NEUBURGER	RUDOLF	14.08.83	KONSTANZ	22.02.42
NIDON	ALBERT	09.10.91	GRONGEN	06.06.41
NUSSBAUM	SALLY	28.04.86	DYFERTEN	07.07.41
NUSSENBAUM	LEON	13.02.41	ALBI	05.03.41
OCHLBERT	JOHANNA	11.08.69	NEUTREFFEN	17.07.41
OCHLBERT	JULIUS	22.02.75	DARNSTADT	16.08.41
OSAROWIEZ	SAMUEL	22.11.26	LODZ	31.07.41

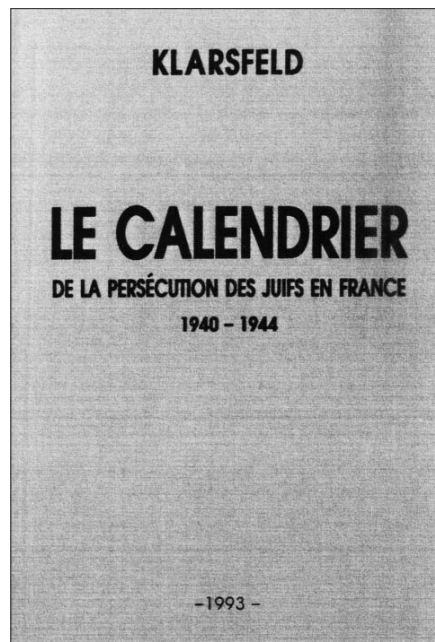
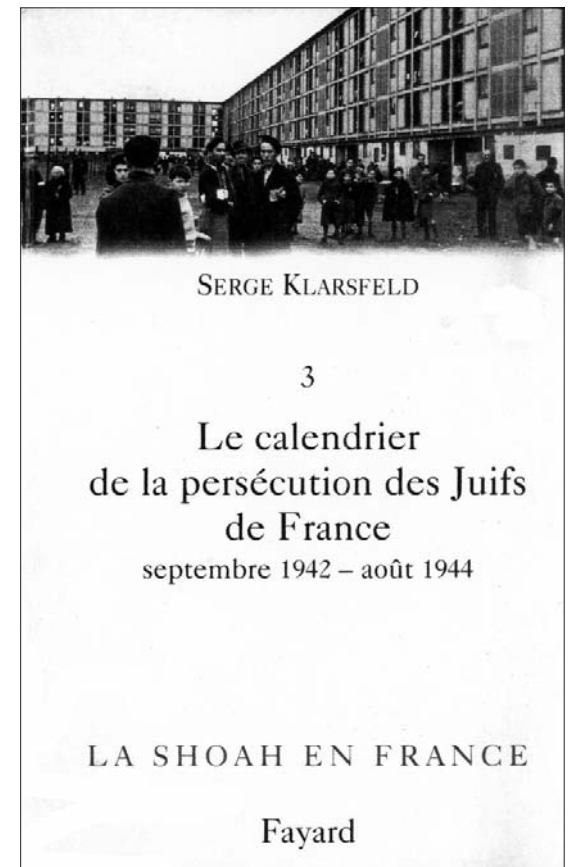
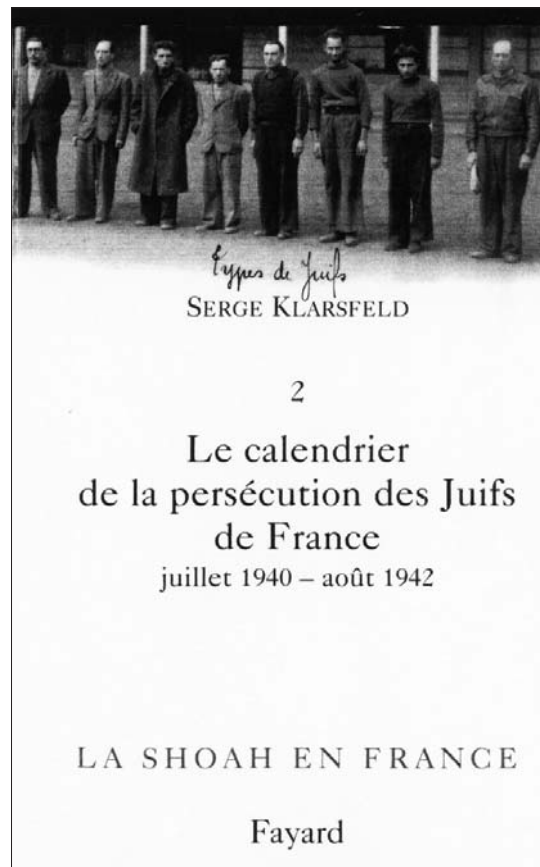
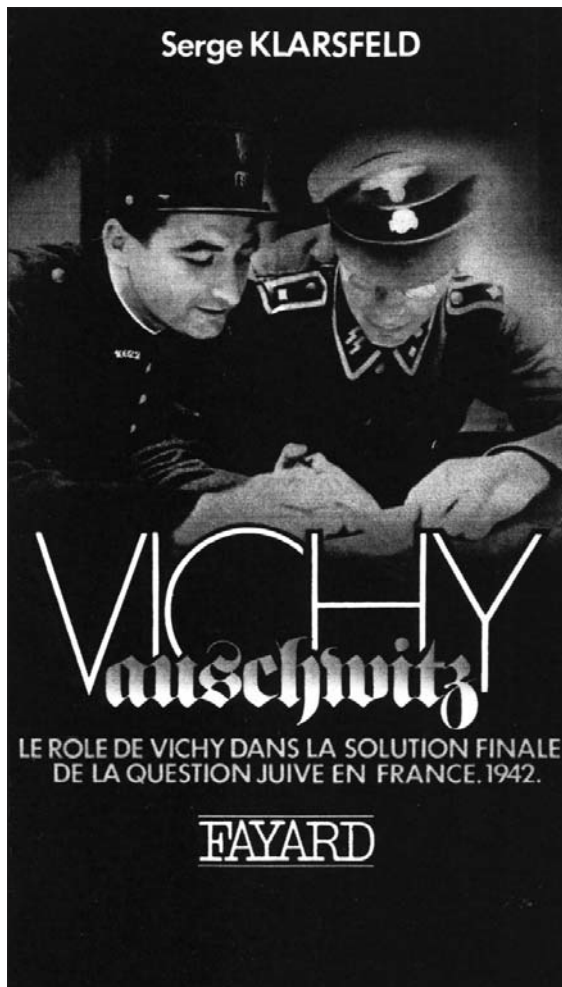
PALM	MAX	12.02.89	GROSINGEN	07.01.42
PREIS	ISIDOR	04.01.82	MOOSLAUTERN	06.07.41
PREIS	KAROLINE	31.12.77	GRABEN	18.10.41
RABNER	CAROLINE			15.07.41
RASITCH	STEPANIE	18.05.80	OTYCESCENSKI	12.09.42
RHEINAUER	FREDERICKA	09.07.67	ADELSDORF	10.04.41
RICHEIMER	HELENE	23.04.58	ESTENAU	27.06.41
ROOS	ELIAS	15.06.21	BADEN	02.02.42
ROOS	HILDA	04.05.89	LICHTENAU	26.11.41
SCHIFFMANN	AUGUSTA	23.06.86	RABSTASTEN	16.02.42
SCHARFF	BERTHA	22.08.80	JURASLOV	23.03.41
SCHLOESSINGER	DAVID	08.04.81	WERTHEIM	14.01.42
SCHNEIDER	EDOUARD	18.07.41	ELNE	19.08.41
SCHNEIDER	JAKOB	18.07.41	ELNE	22.08.41
SCHNEIDER	MARIE	03.09.85	DURMBACH	30.09.41
SCHWARZ	ISAAC	27.09.85	MERSCHWEILER	12.03.42
SEITH	EMIL	28.03.41	THONON	03.08.41
SEKULA	JEAN			10.12.41
SELIGMANN	JAKOB	04.09.69	NEIDENSTEIN	23.12.41
SIMON	WILHELM	15.07.75	ZWEIBRUCKEM	18.12.41
STENGEL	IRMA	11.09.04	HEIDELSHEIM	28.09.41
STENGEL	PAULINA	17.08.54	UNTERDEFSTETTEN	23.03.42
STERN	KARL	26.04.77	MANNHEIM	11.02.42
STRAUSS	BERTHA	09.07.74	RUHEIM	30.12.41
STRAUSS	MATHILDE	06.09.73	ODERNHEIM	02.09.41
STRAUSS	WILHELM	15.05.02	MICHELSSACH	04.10.41
SUSS	GOTTSCHAIK	31.10.89	LAMBERTHEIM	08.12.41
UHLFELDER	LEO	23.07.00	NUREBERG	13.02.42
VOGEL	FERDINAND	10.03.85	NIEDERS	01.03.42
VOLLWEILLER	THEODORE	14.08.80	BERWANGEN	09.07.41
WELL	MAX	26.04.79	OFFENBURG	14.09.41
WELL	MAX	30.12.88	EICHSTETTEN	16.02.42
WEINBERGER	EHIL	13.07.70	MANNHEIM	08.02.42
WEISS	AUGUSTE	18.07.63	GRUNSTADT	06.07.41
WEISS	MARTHA	24.04.41	ARGELES	04.07.41
WINTERSTEIN	HELENA	23.08.08	OSTERHAUSEN	08.01.42
WINTERSTEIN	JOSEPH	10.04.99	GRAFFENSTADE	08.08.41
WIN TERSTEIN	PETER	05.10.69	VIGNON	19.12.41
WISNIEWSKI	HELENE	14.12.37	BEAUCHAMPS	06.07.41
WOLFF	KARL	17.03.81	BARSCHELD	07.01.42
WOLFF	NICALAUS	23.11.41	HERTZFELDE	19.09.42
WOLLWEILER	FERDINAND	12.10.81	BERWANGEN	27.02.42
ZELZER	RAYMOND	10.06.41	PERPIGNAN	20.09.41
ZIVI	LINA	20.05.70	INGENHEIM	11.01.42
ZWYR	WASIL	10.10.40	ALBI	22.05.41

ST-CYPRIEN

BRUMLIK	KURT	24.04.12	FRANCFORT	01.08.40
GOLANTERNIK	JOSEPH	07.08.93	RIGA	10.07.40
HOROWITZ	JACOB	05.06.86	RYGLIZE	25.07.40
KAMNITZER	MAX	11.07.84	LABES	27.09.40
LEGART	GUSTAV	03.10.86	SZIESCZE	12.06.40
LEVY	RICHARD	02.05.85	BERLIN	24.06.40
LUSTIG	ALBERT	27.07.83	PETROSENY	07.06.40
PHILLIP	ALFRED	08.04.83	BERLIN	30.06.40
RANSEBERG	ALBERT	13.01.79	MESCHUDE	04.10.40
ROSENTHAL	HERMAN	21.08.88	AACHEN	02.07.40
SCHINDLER	COHN	11.07.84	BRESLAU	28.10.40
SEEL	IGNACE	05.03.82	Lwow	12.08.40

LE VERNET

ALTMANN	WOLF	72 ANS	VARSOVIE
BALM	JOHANNA	06.05.72	HUBSEIM
BENAROS	MERY	59 ANS	MAZAGAN
BERLINER	SOPHIE	26.12.01	ODESSA
BILLIGHEIMER	MELANIE	07.01.71	RASTATT
BLUBERG	MAX	53 ANS	BIALO
BOCK	MARTIN	21.05.90	BERLIN
BODNER	SIMON	22 ANS	MICHENICA
BREINDEL	HENNY	21.08.09	ZABLOTOW
CHARAP	EDUARD	04.04.15	JEZIERNIA
CHAVEZ	YONITOF	01.01.82	SMYRNE
COHEN	OLIVE	73 ANS	ORAN
COHEN	ROBERT	69 ANS	CONSTANTINOPLE
COSSMANN	ERNST	49 ANS	BONN
CRONIK	SAMJEL	04.06.88	CZERNOWITZ
DAAR	SAMJEL	15.03.77	DEMBICA
DAWD SOHN	WALTER	27.07.90	HAMBOURG
DRAHDS	ADOLPHE	24.03.77	VIENNE
DRESNER	SIGMUND	06.08.83	VIENNE
DRUCKER	JEAN	26.04.87	BUCAREST
DZWONICHI	ANNIE	3 JOURS	PERPGINAN
DZWONICHI	DAMIGELE	1 JOUR	PERPGINAN
ELKAN	BENS	04.08.13	NIEDERMERZ



3. En 1983 dans le premier tome de "Vichy-Auschwitz" 1942 (Le rôle de Vichy dans la Solution finale de la question juive) [Ed. Fayard] j'ai publié le récit de ce qu'avait été la Solution finale en France. Ce livre a été le premier à décrire et à expliquer comment les autorités allemandes et celles de Vichy ont conçu et mis en application les arrestations en zone libre et les transferts en zone occupée des Juifs déjà internés ou arrêtés au cours des rafles de la fin août 1942 ou bien dirigés sur le camp de Rivesaltes après le 31 août. J'ai pu écrire cet ouvrage grâce à nos campagnes pour faire juger les criminels nazis allemands impliqués dans la Solution finale en France. Elles m'ont permis d'être le premier à obtenir l'accès en particulier aux archives du ministère de l'intérieur de Vichy et à celles de l'instruction du procès de René Bousquet et de ceux de ses collaborateurs. Rien de précis, livre ou article, n'avait été écrit auparavant sur ces transferts qui ont été un des épisodes les plus ignobles et des plus complexe de la collaboration policière entre l'Etat Français de Vichy et la gestapo dans l'action anti-juive perpétrée en zone libre où il n'y avait pas d'Allemands et où seules les forces de police française ont été engagées pour arrêter les Juifs et pour les livrer aux SS en zone occupée.

En 1993 dans "Le Calendrier de la persécution des Juifs de France - 1940 -1944" j'ai rendu publics de nouveaux documents dans ce domaine ainsi que dans l'édition augmentée en 2001 de cet ouvrage (éditions Fayard). C'est ainsi que dans le présent dossier je rassemble les extraits de mon récit concernant la livraison aux Nazis par Vichy des Juifs considérés comme apatrides de la zone libre et les documents émanant cette fois des autorités françaises. Grâce à ce récit et aux documents allemands et français, le lecteur attentif peut former son propre point de vue sur cet évènement majeur qu'a été la livraison aux Allemands par l'Etat Français de Juifs vivant dans un territoire où il n'y avait pas de policiers allemands..

Dans "Vichy-Auschwitz" j'ai publié le premier tableau de tous les transferts de Juifs en provenance de la zone libre. Je le reproduis ici et je reproduis aussi celui que j'ai publié en 1993 dans le "Calendrier" pour que l'on constate le peu de changement que j'y ai eu à y apporter en une décennie de recherche. je reproduis aussi les pages que j'ai consacrées à cette grande rafle de la zone libre, dont j'ai élucidé systématiquement les étapes et les bilans. Je reproduis également les documents concernant le camp de Rivesaltes publiés en 1983 et je reproduis les nouveaux documents parus dans mon "Calendrier" de 1993 et ceux du "Calendrier" de 2001 afin que le lecteur qui s'intéresse à l'histoire de ce camp puisse disposer dans ce gros dossier d'une documentation encore plus solide (constitution des convois à destination de Drancy, organisation de leur départ et de leur itinéraire, surveillance des trains, escorte des convois, horaires, passage de la ligne de démarcation, conditions dans lesquelles les transférés voyagent...). En 2001, les éditions Fayard ont publié un coffret de quatre volumes dont je suis l'auteur et intitulé "La Shoah en France". Dans le coffret "Vichy-Auschwitz" mon texte de 1983 non modifié; "Le Calendrier" en deux tomes et "Le Mémorial des Enfants" Dans "Le Calendrier" j'ai ajouté quelques textes concernant Rivesaltes que j'ajoute au présent ouvrage.. Les documents sont publiés par ordre chronologique et les éditions sont identifiables aisément: "Le Calendrier" de 1993 est de format réduit, celui d'un code civil ou pénal, car je tenais à "officialiser" cette documentation et dans un format facile à transporter. Quant au "Calendrier" de 2001, il est de plus grand format et la date de chaque document est portée en gras ce qui le différencie des documents de "Vichy-Auschwitz". de 1983.

PLANS CHIFFRES ET PROGRAMMES DE LA GESTAPO concernant l'arrestation, la livraison par Vichy et la déportation des Juifs de France (Z.O. : Zone occupée, Z.N.O. : Zone non-occupée) en 1942 et résultats

11 juin Au R.S.H.A. à Berlin Eichmann-Dannecker : 100 000 à déporter des 2 zones toutes nationalités hommes et femmes 16 à 40 ans Délai : 8 mois	11 au 15 juin Plan de Dannecker : 32 000 de Paris 15 000 de province de Z.O. 50 000 de Z.N.O. toutes nationalités hommes et femmes 16 à 40 ans Plan annulé le 15 juin	18 juin Dannecker à Eichmann : Eichmann aux Affaires Etrangères : 40 000 au total Plan de Dannecker : 30 000 de Paris 6 000 de province de Z.O. quelques milliers de Z.N.O. toutes nationalités hommes et femmes 16 à 40 ans Délai : 3 mois
25 juin Dannecker à Leguay : 22 000 de Paris dont 13 200 étrangers et 8 800 Français 6 000 de province de Z.O. 10 000 de Z.N.O. Juifs étrangers et Juifs français (40 %) Hommes et Femmes 16 à 45 ans	2 juillet Accord Knochen-Bousquet : 20 000 de Paris 10 000 de Z.N.O. Dannecker compte encore sur 6 000 de province de Z.O. Juifs apatrides (Polonais, Allemands, Autrichiens, Tchèques, Russes) Hommes et Femmes 16 à 45 ans	4 juillet Knochen-Dannecker-Bousquet : Knochen-Oberg-Laval : 22 000 de Z.O. Minimum 10 000 de Z.N.O. Juifs apatrides (Polonais, Allemands, Autrichiens, Tchèques, Russes) Laval propose le 4-7 la déportation des enfants à partir de 2 ans des Juifs apatrides à arrêter en Z.N.O. La police française menée par Leguay propose le 17-7 la déportation des 4 051 enfants à partir de 2 ans des Juifs apatrides arrêtés à Paris les 16 et 17-7 Propositions acceptées par Eichmann et appliquées massivement à partir du 17-8
28 août 25 000 Juifs déjà déportés Au R.S.H.A. à Berlin Röthke→Ahnert→Eichmann : à partir du 15-9 jusqu'au 31-10 un convoi par jour Le total serait de 78 000 Plan mis en question le 2-9 (Knochen-Oberg-Laval) et annulé définitivement le 25-9 (Knochen→Himmler)	11 novembre Départ du dernier convoi de 1942 — Du 27 mars au 28 juin ont été déportés 5 149 Juifs — Du 17 juillet au 11 novembre ont été déportés 36 802 Juifs : • dont environ : 21 000 de Paris 5 500 de province de Z.O. 10 500 de Z.N.O. • dont environ 30 800 Juifs étrangers et 6 000 Juifs français • dont 6 000 enfants	

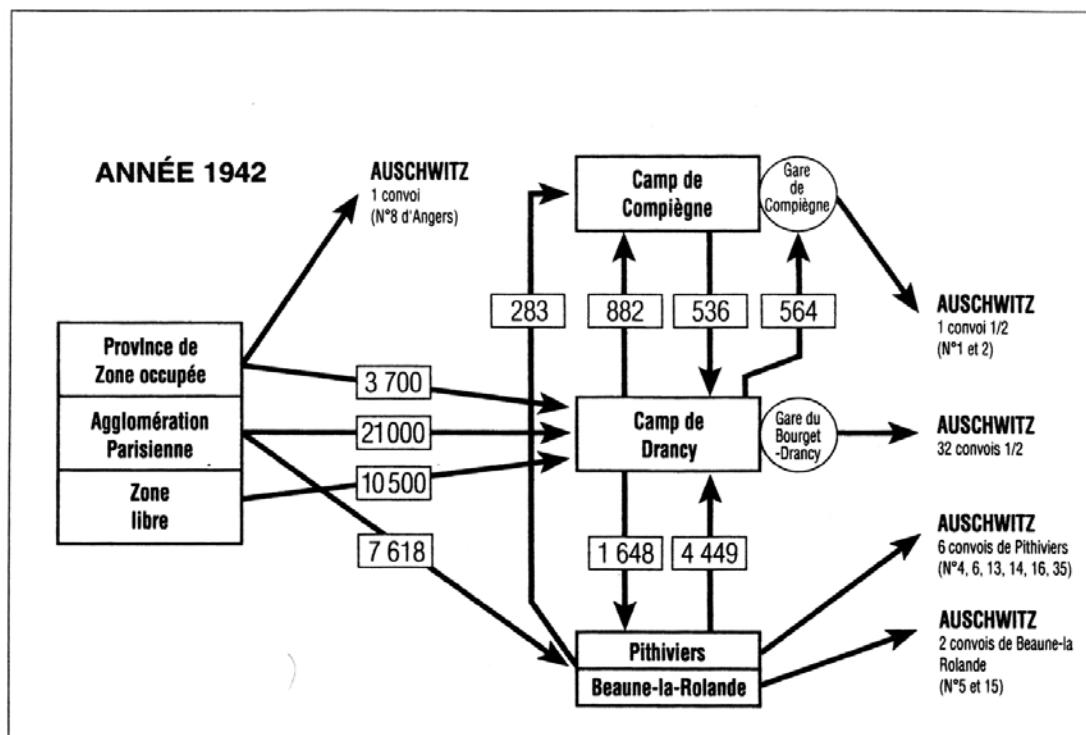
ARRESTATIONS, INTERNEMENTS, TRANSFERTS ET DÉPORTATION EN 1942


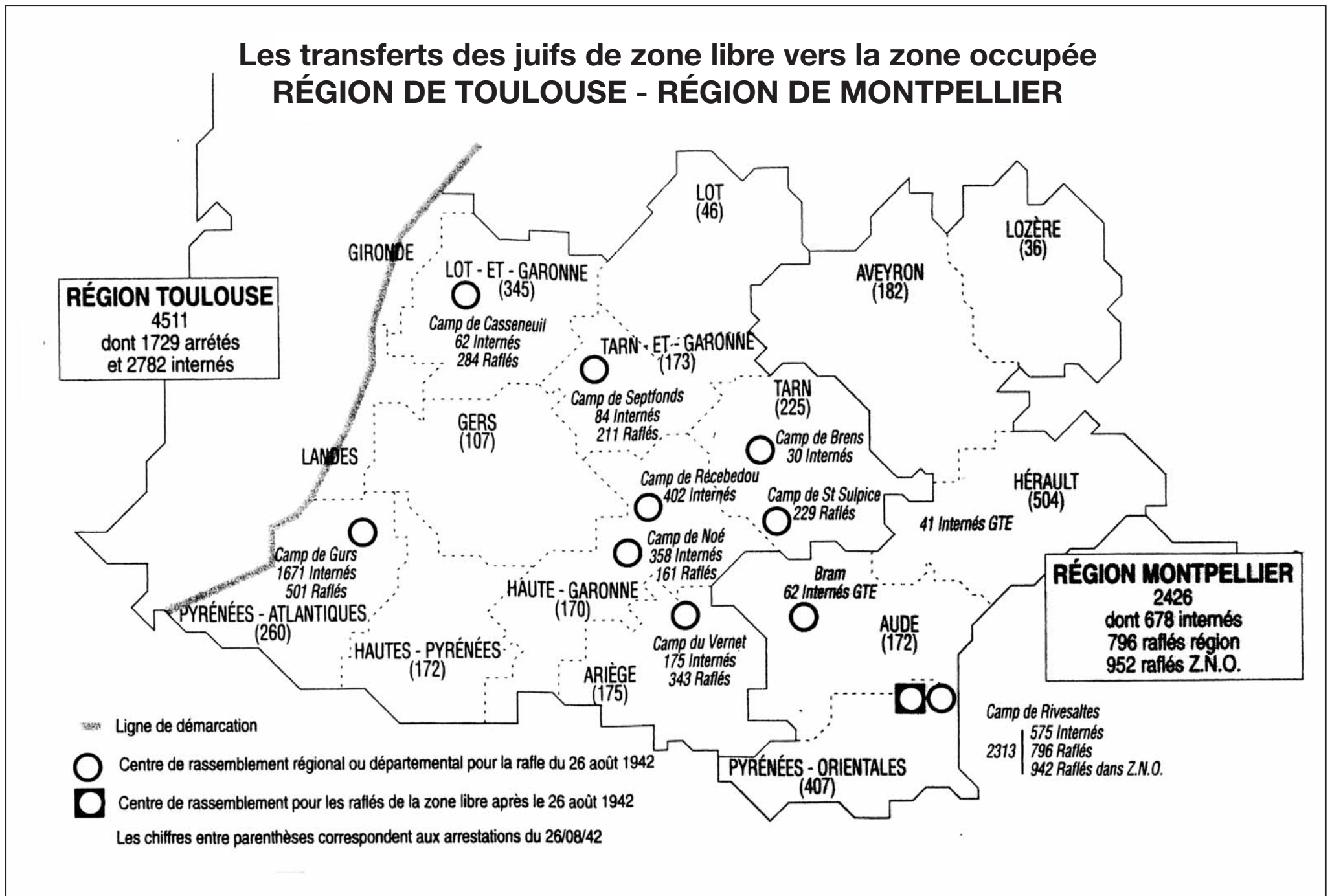
Tableau récapitulatif des transferts de Juifs de zone libre vers la zone occupée (Drancy) par la police de Vichy

5 août 1942 – 22 octobre 1942

	Transferts		Internés (1)		Raflés (2)
Région de Clermont	209	dont	65	+	144
Région de Limoges	505	dont	59	+	446
Région de Lyon	711	dont	167	+	544
Région de Marseille	1 495	dont	921	+	574
Région de Nice	560	—	—		560
Région de Montpellier	2 426	dont	678	+	1 748
				(de la région :	796
				+ de toute la ZNO :	952)
Région de Toulouse	4 511	dont	2 782	+	1 729
Total	10 417		4 672	+	5 745

(1) Par « internés » nous désignons les transférés se trouvant déjà internés dans les camps ou sous surveillance étroite policière dans les G.T.E.

(2) Par « raflés » nous désignons les transférés qui se trouvaient sans surveillance directe policière, libres ou en résidence obligatoire, et qui ont été arrêtés le 26 août et les jours ou semaines suivants. Il est probable qu'un certain nombre d'« internés » se trouvent parmi ceux que nous avons catalogués comme « raflés » et cela en raison du fait que lors de la rafle proprement dite du 26 août et après elle, des Travailleurs Etrangers et des internés de longue date des camps de zone libre ont été ou ont pu être dirigés sur la zone occupée.



TRANSFERTS DE JUIFS PAR LA POLICE DE VICHY DE ZONE LIBRE EN ZONE OCCUPEE (DRANCY) - ETE 1942					
Arrivée Drancy	Nombre Juifs	Camps de départ	Sexes, Ages, Nationalités	N° des télégrammes de Police	Convois vers Auschwitz repérés par lesquels ces Juifs ont été déportés
Essentiellement des Juifs déjà internés					
7-8	1 003	Gurs 1 003	525 F dont 290 de 45 à 60 475 H dont 309 de 45 à 61 105 H et F de + de 61 1 enfant Allemands 1 003	11 360 11 483 11 604 11 755	Par le convoi n° 17 du 10-8 : 997
9-8	1 106	Gurs 600 Recebedou 175 Noé 165 Le Vernet 175	moitié d'H moitié de F 192 F de 48 à 59 227 H de 48 à 59 132 H et F de + de 60 2 enfants Allemands 613 Polonais 142 Autrichiens 128	11 360-11 481-11 604 11 362-11 608 11 368-11 487 11 610-11 755	Par le convoi n° 18 du 12-8 : 585 Gurs 173 Recebedou 161 Noé 88 Le Vernet Par le convoi n° 21 du 19-8 : 87 Le Vernet
12-8	782	Rivesaltes 400 Les Milles 260 Recebedou et Noé 120	moitié d'H moitié de F majorité : adultes de + de 40 8 enfants Allemands 570 Autrichiens 83	11 359-11 481-11 606 11 612 11 755	Par le convoi n° 19 du 14-8 : 395 Rivesaltes 236 Milles 63 Recebedou 56 Noé
14-8	538	Milles 538	Adultes sans enfants Allemands Polonais Autrichiens	11 365-11 485 11 612	Par le convoi n° 20 du 17-8 : 301 Par le convoi n° 21 du 19-8 : 237
Essentiellement des Juifs de Groupements de Travailleurs Etrangers					
25-8	1 184	● Recebedou et Noé 300 ● Rivesaltes 175 dont Barcarès 80 L'Isle-sur-Tet 20 ● Ruffieux 167 ● Les Milles 120 dont Mandelleu 40 Vidauban 20 Aubagne 14 Salons de Giraud et Beaucaire 45 ● Septfonds 83 ● Gurs 57 ● Egleton 58 ● Brahm 57 ● Agde 41 ● Brioude 41	surtout des hommes adultes Indéterminés « Apatrides »	12 391 du 14-8 12 394 du 15-8 12 399 du 15-8 12 401 du 15-8 12 403 du 15-8 12 406 du 15-8 12 408 du 15-8 12 462 du 18-8 12 465 du 18-8 12 525 du 18-8 12 530 du 18-8 12 685 du 20-8 12 786 du 22-8	Par le convoi n° 24 du 26-8 : 358 173 Rivesaltes 80 divers : 17 Savigny 40 Ruffieux 105 Sans origine de camps Par le convoi n° 25 du 28-8 : 521 167 divers : 23 Savigny 21 Ruffieux 110 Septfonds 113 Recebedou 133 Noé 108 Les Milles Par le convoi n° 26 du 31-8 : 136 45 Recebedou 43 Septfonds 48 Brahm

TRANSFERTS DE JUIFS PAR LA POLICE DE VICHY DE ZONE LIBRE EN ZONE OCCUPEE (DRANCY) - ETE 1942 (suite)					
Essentiellement des Juifs arrêtés au cours de la grande rafle de la zone libre du 26 août 1942 (apatrides ex-Polonais, ex-Allemands et ex-Autrichiens)					
29-8	446	Nexon	242 H 179 F 25 E	12 987 du 24-8	Par le convoi n° 27 du 2-9 :
30-8	544	Lyon	311 H 232 F 1 E	12 985 du 24-8	Par le convoi n° 27 du 2-9 :
1-9	620	Nice 560		12 941 du 25-8	Par le convoi n° 27 du 2-9 : où il y a 800 de Z.N.O.
2-9	960	Toulouse dont 170 de Noé 501 de Gurs et 250 du Vernet		Rap. Capitaine Anou du 1-9 13 074 du 27-8 13 187 du 29-8	Par le convoi n° 28 du 4-9 : 170 Noé 525 Gurs 246 Vernet
3-9	749	250 Rivesaltes 500 Les Milles		13 108 du 28-8 13 109 du 28-8 13 230 du 29-8 13 232 du 30-8	Par le convoi n° 29 du 7-9 : 488 Les Milles 283 Rivesaltes 106 Camps divers Par le convoi n° 30 du 9-9 : 185 Rivesaltes
4-9	899	200 Septfonds 300 Chasseneuil 150 St-Sulpice 150		13 121 du 28-8 13 231 du 29-8	Par le convoi n° 30 du 9-9 : 70 Les Milles 198 Septfonds 274 Chasseneuil 116 St-Sulpice Par le convoi n° 32 du 14-9 : 140 Montluçon
5-9	1 041	dont Rivesaltes 621 dont Montluçon 280		13 108 du 28-8 13 120 du 28-8 13 230 du 30-8 13 232 du 30-8	Par le convoi n° 31 du 11-9 : 570 Rivesaltes 93 St-Sulpice
15-9	652	Rivesaltes		13 757 du 9-9 13 807 du 10-9	Par le convoi n° 33 du 16-9 : 571 Rivesaltes
Total 10 522					
25-9	190	70 Rivesaltes 90 Le Vernet 30 Brens		14 195 du 17-9 14 196	Par le convoi n° 37 du 25-9 : 71 Le Vernet 83 Rivesaltes
30-9	70	Rivesaltes			Par le convoi n° 40 du 4-11 et 42 du 6-11
6-10	117	Divers camps			
22-10	106	Rivesaltes			Par le convoi n° 40 du 4-11 et 42 du 6-11
Total 11 005					

Vichy - Auschwitz

**Récapitulatif des transferts par Vichy
de Juifs de la zone libre
vers le camp de Drancy en zone occupée.**

Constitution de ces convois et leur destin.

6 août — 22 octobre 1942

Date Arrivée Drancy	Nombre de Juifs	Provenance	Composition	Convois de déportation
A Juifs déjà internés				
1	07.08	1 003	Gurs 1 003 525 Femmes 475 Hommes 1 Enfant 1 003 Allemands	Par le convoi n° 17 du 10.08 = 1 000
2	09.08	1 106	Gurs 600 Récébédou .. 175 Noé 165 Le Vernet 175 moitié Hommes moitié Femmes 2 Enfants 613 Allemands 128 Autrichiens 142 Polonais	Par le convoi n° 18 du 12.08 Gurs 585 Récébédou 173 Noé 161 Le Vernet 88 Par le convoi n° 21 du 19.08 Le Vernet 87
3	12.08	782	Noé 58 Récébédou ... 62 Rivesaltes ... 400 Les Milles ... 260 moitié Hommes moitié Femmes 8 Enfants 570 Allemands 83 Autrichiens	Par le convoi n° 19 du 14.08 Noé 56 Récébédou 62 Rivesaltes 395 Les Milles 236
4	14.08	538	Les Milles 538 Adultes ss. enfants 365 Allemands 111 Autrichiens 35 Polonais	Par le convoi n° 20 du 17.08 = 301 Par le convoi n° 21 du 19.08 = 237

Tableaux établis par l'auteur en 1983 dans Vichy-Auschwitz et complétés en 1992.

TRANSFERTS DE LA ZONE LIBRE VERS DRANCY EN ZONE OCCUPÉE

Date Arrivée Drancy	Nombre de Juifs	Provenance	Composition	Convois de déportation	
B Juifs des G.T.E. (et quelques membres de leurs familles)					
5	25.08	1 184 < x < 1 204	1/ Gare d'Oloron : Gurs 68 2/ Gare de Penne d'Agenais : Casseneuil 62 3/ Gare de Caussade : Septfonds 84 4/ Rassemblement de 1-2-3 à la Gare de Portet- S-Simon avec : Noé 135 & Récébédou 165 puis : 5/ Bram 62 6/ Gare d'Agde : Hérault 41 + Rivesaltes 175 7/ Gare d'Avignon : Les Milles 123 8/ Gare des Brotteaux à Lyon : - Corrèze 59 (Gare d'Egletons) - Haute-Loire 41 (Gare de Brioude) - Cantal 12 (Gare d'Aurillac) - Puy-de-Dôme 12 (Gare de Clermont) 9/ Gare de Mâcon : - Ruffieux 41 - Savigny 126 (Gare de Culoz)	Hommes : ... 1 010 Femmes : ... 174 Enfant : 1 surtout Allemands, Autrichiens et Polonais. Exemples : - Rivesaltes ... 175 dont Femmes 44 Enfant 1 • Allemands 108 • Autrichiens .26 • Polonais 34 - Les Milles ... 123 Tous des hommes • Autrichiens .52 • Allemands .. 32 • Polonais 32 - Noé 135 dont Femmes 62 • Allemands .. 83 • Autrichiens . 15 • Polonais 23 - Récébédou .. 165 dont Femmes 68 • Allemands 139 • Polonais 20	Par le convoi n° 24 du 26.08 : 359 dont : - Rivesaltes 174 - Divers 80 dont : • Savigny 17 • Ruffieux 40 - Z.N.O. 105 Par le convoi n° 25 du 28.08 : 539 dont : - Divers 185 dont : • Savigny 25 • Ruffieux 3 • Egletons 19 • Septfonds 33 • St-Georges d'Aurac 40 • Agde 21 - Récébédou 113 - Noé 133 - Les Milles 108 Par le convoi n° 26 du 31.08 : 200 dont : • Casseneuil 57 • Septfonds 43 • Bram 55 • Récébédou 45

TRANSFERTS DE LA ZONE LIBRE VERS DRANCY EN ZONE OCCUPÉE

Date Arrivée Drancy	Nombre de Juifs	Provenance	Composition	Convois de déportation
C Juifs arrêtés dans la rafle du 26 août				
6	29.08	446	Région de Limoges : Centre de rassemblement de Nexon : 446 dont : • Creuse 31 dont 15 enfants • Corrèze 57 dont 9 enfants • Dordogne 167 dont 29 enfants • Haute-Vienne minimum 82 dont, minimum 15 enfants	220 Hommes 226 Femmes dont minimum 65 Enfants Polonais, Allemands, Autrichiens. Par le convoi n° 26 du 31.08 : 307 dont : • Creuse 23 • Corrèze 57 • Dordogne 110 • Hte-Vienne 82 • Indre 35 Par le convoi n° 27 du 02.09 : 75 dont : • Creuse 3 • Corrèze 2 • Dordogne 27 • Haute-Vienne .. 13 • Indre 2
7	30.08	544	Région de Lyon : Centre de rassemblement au camp de la Main d'oeuvre indigène à Venissieux : 544 dont : • Ardèche 47 • Isère 109 • Savoie 69 • Haute-Savoie .60 • Ain, Drome, Loire, Jura, Saone-et-Loire, Rhône 259	322 Hommes 222 Femmes dont 1 Enfant Polonais, Allemands, Autrichiens Par le convoi n° 27 du 02.09 où se trouvaient 800 de Z.N.O. : 485 Par le convoi n° 30 du 09.09 Région de Lyon : 58

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

TRANSFERTS DE LA ZONE LIBRE VERS DRANCY EN ZONE OCCUPÉE

8	01.09	560 < x < 620	Région de Nice : Centre de rassemblement, Caserne Auvare à Nice : 560 • Alpes-Marit. ... 480 • Bas-Alpes 40 • Monaco 40 • Lyon ou Chalon-sur- Saône 60	277 Hommes 283 Femmes 15 Enfants <i>Allemands, Polonais, Autrichiens</i>	Par le convoi n° 27 du 02.09 où se trouvaient 800 de Z.N.O. : plus de 200 Par le convoi n° 29 du 07.09 : 279 Par le convoi n° 32 du 14.09 : 11
9	02.09	960	Région de Toulouse : Gurs : 501 Noé : 161 Le Vernet : 253	— Gurs : 38 Enfants — Noé : 42 Enfants — Le Vernet : 46 Enfants <i>Polonais, Allemands, Autrichiens</i>	Par le convoi n° 28 du 04.09 : Gurs 515 Noé 170 Le Vernet 248
10	03.09	749	Région de Montpellier : Rivesaltes : 175 Région de Marseille : Les Milles : 574	— Rivesaltes : 99 Hommes, 76 Femmes, dont 31 Enfants <i>110 Polonais, 31 Allemands, 19 Autrichiens</i> — Les Milles : 54 Enfants <i>219 Allemands, 161 Polonais, 115 Autrichiens</i>	Par le convoi n° 28 du 04.09 : Rivesaltes 1 Par le convoi n° 29 du 07.09 : Les Milles 488 Par le convoi n° 30 du 09.09 : Rivesaltes 162 Les Milles 70

TRANSFERTS DE LA ZONE LIBRE VERS DRANCY EN ZONE OCCUPÉE

11	04.09	899	Région de Toulouse : St-Sulpice : 229 Septfonds : 211 Casseneuil : 284 Région de Clermont- Ferrand : Centre de rassemblement au camp des Textiles à Montluçon : 144	— St-Sulpice : 34 Enfants — Septfonds : 26 Enfants — Casseneuil : 34 Enfants — Montluçon : 19 Enfants <i>75 Polonais, 36 Allemands, 16 Autrichiens</i> sur 144	Par le convoi n° 29 du 07.09 : Septfonds 2 Casseneuil 2 Par le convoi n° 30 du 09.09 : St-Sulpice 126 Septfonds 198 Casseneuil 271 Par le convoi n° 31 du 11.09 : St-Sulpice 93 Par le convoi n° 32 du 14.09 : Montluçon 140
12	05.09	1 041	Région de Montpellier : Rivesaltes : 621 Zone occupée : 411 internés du camp de Lalande à Monts (Indre et Loire). Convoi rattaché à celui de Rivesaltes et comptabilisé par erreur ou par calcul de la Police comme provenant de la Z.N.O.	— Rivesaltes (Z.N.O.) : 398 Hommes 223 Femmes dont 76 Enfants, <i>277 Polonais, 222 Allemands, 60 Autrichiens</i> — Lalande (Z.O.) : <i>1/3 Polonais 1/4 Français</i> 145 Enfants	Par le convoi n° 29 du 07.09 : Rivesaltes 37 Par le convoi n° 31 du 11.09 : Rivesaltes 570 Lalande 157 Par le convoi n° 32 du 14.09 Lalande 57 Par le convoi n° 36 du 23.09 : Lalande 135

TRANSFERTS DE LA ZONE LIBRE VERS DRANCY EN ZONE OCCUPÉE

13	15.09	594 < x < 652	Rivesaltes 594 ou 652 (Juifs rafles dans toute la Z.N.O. et rassemblés à Rivesaltes)	339 Hommes 255 Femmes 32 Enfants <i>250 Polonais, 202 Allemands, 94 Autrichiens</i>	Par le convoi n° 33 du 16.09 : Rivesaltes 584
14	22.09	190	Rivesaltes : 70 (Juifs rafles dans la Z.N.O.) Le Vernet : 90 Brens : 30	Rivesaltes : 44 Hommes 26 Femmes dont : 1 Enfant <i>30 Polonais, 23 Allemands, 11 Autrichiens</i> Le Vernet : tous des Hommes sauf 1 Femme <i>50 Polonais, 25 Russes,</i> Brens : 30 Femmes	Par le convoi n° 37 du 25.09 : Rivesaltes 84 Le Vernet 73
15	30.09	70	Rivesaltes : 70 (Juifs rafles dans la Z.N.O.)	44 Hommes 26 Femmes <i>30 Polonais, 23 Allemands 11 Autrichiens</i>	Par le convoi n° 40 du 04.11 et par le convoi n° 42 du 06.11 (94)
16	06.10	117	Rivesaltes : 101 (Juifs rafles dans la Z.N.O.)	61 Hommes 40 Femmes <i>47 Allemands, 32 Autrichiens</i>	
17	22.10	107	Rivesaltes : 107 (Juifs rafles dans la Z.N.O.)	70 Hommes 37 Femmes	
TOTAL : 10 470 < x < 10 608 (dont plus de 510 Enfants)					
Juifs transférés de la zone « libre » par Vichy et livrés à la Gestapo à Drancy.					

ORGANISATION DES RAFLES ET TRANSFERTS DE ZONE LIBRE

DOCUMENTS OFFICIELS DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Récapitulatif des transferts par Vichy
de Juifs de la zone libre
vers le camp de Drancy en zone occupée et
Télégrammes de Police se rapportant à ces opérations

6 août — 22 octobre 1942

	Date Arrivée Drancy	Nombre de Juifs	Provenance et Nombre	N° des Télégrammes de Police
A			Juifs déjà internés	10.568 – 11.742 – 12.716
1	07.08	1 003	Gurs 1 003	11.360 – 11.483 – 11.604
2	09.08	1 106	a. Gurs 600 b. Vernet 175 c. Noé 165 Récébédou ... 175	a. 11.360 – 11.483 – 11.604 – 11.740 b. 11.368 – 11.487 – 11.610 – 11.754 c. 11.362 – 11.608 – 11.740
3	12.08	782	a. Noé 58 Récébédou 62 b. Rivesaltes 400 c. Les Milles 260	a. 11.846 – 11.847 – 11.910 b. 11.359 – 11.481 – 11.606 – 11.752 c. 11.365 – 11.485 – 11.612 – 11.751
4	14.08	538	Les Milles	11.365 – 11.485 – 11.612 – 11.751

Tableaux établis par l'auteur en 1983 dans *Vichy-Auschwitz* et complétés en 1992.

DOCUMENTS OFFICIELS DE L'ÉTAT FRANÇAIS

	Date Arrivée Drancy	Nombre de Juifs	Provenance et Nombre	N° des Télégrammes de Police
B			Juifs des G.T.E. et des membres de leurs familles (voir les provenances exactes dans les télégrammes)	12.465 – 12.466 – 12.525 – 12.640 – 12.684 – 12.685 – 12.723 – 12.776 – 12.786 –
5	25.08	1 184	(H ^{te} -Gar.) Noé 135 Récébédou 165 (Lot-et-G.) Casseneuil 62 (Tarn.-et-G.) Septfonds 84 (Bas.-Pyr.) Gurs 68 (Aude) Bram 62 (Hérault) Agde 41 (Pyr. Or.) Rivesaltes 75 (B.-du-Rh.) Les Milles 123 (Corrèze) Egletons 59 (H ^{te} .-Loire) Brioude 41 (Cantal) Aurillac 12 (Puy-de-D.) Clermont 12 (Savoie & H ^{te} Savoie) Ruffieux 167	12.025 – 12.394 – 12.530 – 12.531 – 12.535 – 12.394 – 12.534 – 12.036 – 12.394 – 12.403 – 12.537 – 12.401 – 12.528 – 12.683 – 12.401 – 12.021 – 12.462 – 12.532 – 12.022 – 12.521 – 12.541 – 12.399 – 12.538 – 12.406 – 12.536 – 12.539 – 12.533 – 12.391 – 12.403 – 12.527 –

N.D.L.R. Chiffre tirés de divers documents policiers et administratifs ; les additions au départ et à l'arrivée des convois à Drancy ne correspondant pas toujours exactement :

09.08 = 1 115 personnes et non 1 106 personnes ;
12.08 = 780 personnes et non 782 personnes ;
25.08 = 1 204 personnes et non 1 184 personnes ;
02.09 = 915 personnes et non 960 personnes ;
04.09 = 868 personnes et non 899 personnes ;
05.09 = 1 032 personnes et non 1 041 personnes ;

ORGANISATION DES RAFLES ET TRANSFERTS EN ZONE LIBRE

	Date Arrivée Drancy	Nombre de Juifs	Provenance et Nombre	N° des Télégrammes de Police
C			Juifs arrêtés dans la rafle du 26 août	10.568 – 10.663 – 10.711 – 11.355 – 11.742 – 12.012 – 12.021 – 12.022 – 12.025 – 12.034 – 12.036 – 12.176 – 12.204 – 12.217 – 12.464 – 12.473 – 12.519 – 12.520 – 12.524 – 12.640 – 12.776 – 12.873 – 12.882 – 13.137 – 13.223 – 13.224 – 13.226 – 13.275 – 13.684 – 13.777 – 13.782 – 13.992 – 14.446
6	29.08	446	Région de Limoges : Nexon	12.897
7	30.08	544	Région de Lyon : Lyon	12.898
8	01.09	620	Région de Nice : Nice 560 Région de Lyon : ? 60	12.907 – 12.941 – 13.075
9	02.09	960	Région de Toulouse : Gurs 501 Noé 161 Vernet 253	13.057 – 13.074 – 13.187
10	03.09	749	Région de Montpellier : Rivesaltes ... 175 Région de Marseille : Les Milles 574	13.109 – 13.232 – 13.108 – 13.230
11	04.09	899*	Région de Toulouse : St-Sulpice 229 Septfonds 211 Casseneuil ... 284 Région de Clermont 144	13.187 – 13.121 – 13.120 – 13.230
12	05.09	1 041	Région de Montpellier : Rivesaltes ... 621 (Z.O.) Camp de Lalande 411	13.119 – 13.232 – 13.757
13	15.09	652	Z.N.O. : Rivesaltes	13.807
14	22.09	190	Z.N.O. : Rivesaltes 70 Le Vernet 90 Brens 30	14.195 – 14.196
15	30.09	70	Z.N.O. : Rivesaltes 70	
16	06.10	117	Z.N.O. : Rivesaltes ... 101	
17	22.10	107	Z.N.O. : Rivesaltes ... 107	

Leguay n'a pas attiré l'attention de Laval et de Bousquet sur la déportation séparée des mères et des enfants qui est en train d'être opérée. En effet, le 3 août, lors de son entretien avec Knochen et Hagen, Laval n'évoque ce sujet avec les chefs S.S. que pour laisser entendre qu'il a rassuré le Cardinal Suhard quant à la prétendue séparation des enfants juifs de leurs parents (*).

Au cours de cet entretien, Laval et Bousquet assurent Knochen qu'entre le 8 et le 15 août, Vichy livrera les Juifs apatrides déjà internés en zone libre. Quant aux autres Juifs apatrides, ils seront arrêtés « par un coup de filet éclair », et transférés sur Drancy après le 20 août. A la nouvelle que les Juifs hongrois pouvaient aussi être inclus dans la déportation, Laval et Bousquet ont estimé que cela permettrait d'ajouter 3 500 Juifs aux 11 000 déjà fixés pour la zone libre (cette nouvelle sera d'ailleurs démentie peu après). En ce qui concerne la dénaturalisation des Juifs en prenant pour référence 1933, Laval fait comprendre aux Allemands qu'il sera obligé « de procéder graduellement », sous peine de provoquer des « retombées qui dépasseraient les avantages qui en seraient retirés ».

La réitération au plus haut niveau des engagements de Vichy concernant les 11 000 Juifs de zone libre provoque à la direction de la police à Vichy, chez Bousquet, une activité dirigée vers deux objectifs : transférer entre le 8 et le 15 août les Juifs déportables déjà internés et, pour la suite, mettre en place un dispositif pour une grande rafle de Juifs apatrides sur tout le territoire de la zone libre.

Nous avons vu que ce dispositif a été amorcé le 29 juillet par le renforcement de la surveillance des camps de zone libre et par la communication aux préfets intéressés des dates de transfert des Juifs vers la zone occupée. Le 1^{er} août, des télégrammes secrets ont été envoyés vers Gurs, Recebédou, Noe, Le Vernet, Rivesaltes, Les Milles, mettant au point les détails complexes de cette opération d'envergure (*). Leguay, pour sa part, s'est entendu dès le 28 juillet avec Röthke pour que les 4 trains à destination d'Auschwitz des 10, 12, 14 et 17 août, soient constitués par ce premier contingent de zone libre. Le 3 août, Leguay transmet ses instructions à la section « Gendarmerie » de sa délégation : il lui communique l'horaire des convois en provenance de zone libre, lui demande de faire assurer la garde des trains à la ligne de démarcation et de veiller à ce que le chef d'escorte de ces convois remette aux Allemands, à Drancy, 4 des 5 listes de transférés, la 5^e liste devant être immédiatement portée à son propre bureau. Leguay fera viser cette liste par Röthke et la renverra à Vichy.

Les instructions de Leguay sont aussitôt répercutées par la direction de la Gendarmerie qui informe la 8^e Légion de Gendarmerie en poste à Chalon-sur-Saône, sur la ligne de démarcation, que les trains la franchiront les 7, 9, 11 et 13 août avec respectivement 1 000, 1 110, 820 et 800 personnes (*). En fait, il y en aura 1 003, 1 016, 782 et 538, soit au total 3 431 Juifs transférés au lieu de 3 730.

Toujours le 3 août, le chef de cabinet de Leguay, le commandant Sauts, communique dates et horaires de ces 4 trains à l'adjoint de Röthke, Heinrichsohn (*). Ce dernier note que les convois seront escortés par la gendarmerie française tout au long du parcours : d'abord la gendarmerie de la zone libre, puis, à partir de la ligne de démarcation, la gendarmerie de la zone occupée assistée d'un commando de Feldgendarmerie mis en place depuis Dijon par Dannecker. C'est sans doute entre le 3 et le 5 août que Dannecker a été transféré à Dijon dans l'attente de son rappel à Berlin. Il y restera en tous cas jusqu'au 13 août, date à laquelle il participera encore à une ultime réunion à Paris avec Leguay.

La police nationale prend des mesures pour faire conduire aussitôt par les Préfectures de la zone libre, vers le camp de Gurs, les Juifs apatrides qui ont franchi illégalement la ligne de démarcation, de façon à pouvoir les inclure dans les transports vers Drancy. Elle prévient aussi le préfet à Mâcon des dates, horaires et effectifs des convois qui franchiront la ligne de démarcation (*). Par ailleurs, la police ratisse également les camps pour acheminer aux camps de départ des convois les Juifs déportables : par exemple, un premier contingent de 340 Juifs des camps de Noe et de Recebédou près de Toulouse partira vers Drancy le 8 août, mais le second contin-

gent de 120 internés doit être dirigé le 10 sur le camp de Rivesaltes pour en repartir le 11 vers Drancy, avec 400 internés de Rivesaltes, leur convoi se rattachant à la gare de Sorgues-Châteauneuf-du-Pape au convoi transportant 260 Juifs en provenance du camp des Milles, près d'Aix-en-Provence (*).

Pour préparer la grande rafle de la zone libre, Cado, sur instructions de Bousquet, adresse aux Préfets régionaux une lettre détaillée et confidentielle afin de définir les catégories de Juifs arrêtables et quels Juifs seront exemptés (*). Le transfert en zone occupée des Juifs déportables sera effectué avant le 15 septembre. Les nationalités visées sont les mêmes que celles de la rafle parisienne. Seront visés ceux d'entre les Juifs entrés en France après le 1^{er} janvier 1936. Seront exemptés les plus de 60 ans, les moins de 18 ans, ceux qui ont servi dans l'Armée française ou chez les Alliés, ainsi que leurs familles, ceux qui ont des enfants français ou un conjoint français, ceux qui ont un conjoint d'une autre nationalité que celles définies plus haut, les femmes enceintes, les parents d'enfants de moins de 5 ans, les malades, ceux qui ont un emploi important pour l'économie nationale, ceux qui ont rendu des services signalés à la France ou dont les travaux culturels sont notoires. Si, dans une famille, un membre est exempté et désire suivre les autres en déportation, il le pourra ; les parents qui partent pourront, s'ils le veulent, laisser en zone libre leurs enfants de moins de 18 ans. Cado demande aux préfets de constituer avant le 16 août la liste des partants, et d'empêcher toute émigration de Juifs déportables, même s'ils ont des visas de sortie. Ces exemptions sont relativement larges, mais quand le nombre estimé de Juifs à rafler parviendra à Vichy, Bousquet les annulera pour la plupart, afin de se saisir d'un nombre de Juifs correspondant aux engagements qu'il a pris envers les Allemands.

Le 10 août, l'accord de Berlin n'est pas encore officiel pour la date de déportation des enfants. Mais Röthke et Leguay ont réussi à faire la soudure entre la raréfaction des Juifs immédiatement déportables de zone occupée et l'arrivée de Juifs déportables de zone libre. Ils peuvent être soulagés, il n'y aura pas de rupture de stocks : le 7 août, un premier convoi de 1 003 Juifs allemands est arrivé à Drancy en provenance du camp de Gurs ; il repartira le 10 août et constituera le convoi n° 17.

La déportation des enfants et les convois de la mi-août

Le second contingent parvient à Drancy le 9 août : 1 106 Juifs en provenance de Gurs (600), de Recebédou (175), de Noe (165), du Vernet (175), surtout des Allemands (613) et des Autrichiens (128). Presque tous repartiront le 12 août par le convoi n° 18. Puis suit un convoi de 782 Juifs en provenance de Rivesaltes (400), des Milles (260), de Noe et de Rivesaltes (120), surtout des Allemands (570) et des Autrichiens (83). Ils seront déportés vers Auschwitz le 14 août par le convoi n° 19. Le 4^e convoi de zone libre, avec 538 Juifs en provenance du camp des Milles, parvient à Drancy le 14 août ; la moitié de ces Juifs seront déportés non d'un bloc, comme les précédents, mais en deux convois, les n° 20 et 21 des 17 et 19 août, mélangés à des centaines d'en-

fants, car la phase la plus tragique de la déportation de Juifs de France est arrivée : celle de la déportation des enfants.

On peut souligner que dans ces 4 convois de zone libre qui totalisent 3 429 Juifs, moitié d'hommes, moitié de femmes, si l'on compte environ 400 personnes de plus de 60 ans, il n'y a que 11 enfants en tout. La mort dans l'âme, les parents ont préféré s'en séparer pour leur éviter le sort qui les attend eux-mêmes ; parmi cette masse de Juifs où il y a tant d'Allemands, certains pensent à un travail épuisant et à des conditions qui ne laissent aucun espoir aux enfants, tandis que d'autres croient à une extermination pure et simple. On peut imaginer que ces parents sont convaincus de la signification criminelle de la déportation s'ils décident eux-mêmes de laisser leurs enfants à des étrangers.

Voici, par exemple, comment eut lieu cette séparation des familles le 11 août, au camp des Milles (CCXIII-115) :

« Nous avons assisté dans la matinée du lundi au départ des enfants. Pendant qu'on les faisait monter dans des cars avec leur mince bagage, des scènes déchirantes se sont produites. Les enfants jeunes, qui ne pouvaient comprendre les raisons de cette séparation, s'accrochaient à leurs parents et pleuraient. Les aînés, qui savaient combien la douleur de leurs parents était grande, tentaient de dominer leur peine et seraient les dents. Les femmes s'accrochaient aux portières des cars qui partaient. Les gardes et les policiers eux-mêmes dominaient mal leur émotion. L'impression était d'autant plus affreuse que, jusque là, le plus grand calme avait régné dans le camp. Une résignation pesante et amère se lisait sur les visages. Aucune protestation, aucun cri d'indignation ou de colère ne se faisait entendre. Il semblait qu'après tant d'épreuves, les internés n'avaient plus la force de se rebeller contre leur destin ».

Le 12 août, le Service des Affaires juives reçoit enfin l'accord du R.S.H.A. pour inclure les enfants dans les convois de déportation. Une fois de plus, le 11 août, le IV-J était revenu à la charge auprès d'Eichmann (*). Adjoint de Röthke, Ahnert note que, par un télex qu'il semble ne pas avoir lu et qui ne figure pas dans les archives, « le R.S.H.A. a déjà fait savoir par télex du 7-8 que les enfants des Juifs apatrides peuvent être déportés dans des proportions adéquates ». Le 13 août, Günther, adjoint d'Eichmann, précise ce qu'on entend par « proportions adéquates » (*) : les enfants

« peuvent être peu à peu répartis sur les convois prévus en direction d'Auschwitz. Cependant, il ne faut en aucun cas mettre en marche des convois comportant exclusivement des enfants ».

Aussitôt après cette décision, une réunion franco-allemande se tient au IV-J, 31 bis, avenue Foch. Prennent part à cette séance de travail Dannecker, revenu de Dijon et dont ce sera la dernière intervention officielle au Service des Affaires juives, Röthke, qui rédige le compte rendu de la réunion (*), Leguay et son chef de cabinet, le Commandant Sauts.

Leguay expose le programme d'arrivée des trains de zone libre pour les 17, 26, 29 août. En fait, ce sera les 25, 29 et 30 août. Les policiers de la Gestapo anti-juive et Leguay mettent au point les conditions de la déportation des enfants : ils seront mélangés aux adultes dans la proportion maximale de un enfant pour un adulte. La raison en est sans doute simple : le R.S.H.A. veut faire croire aux cheminots français et allemands et à tous ceux qui pourraient s'approcher de ces trains que les enfants sont déportés avec leurs parents.

Dannecker et Röthke rappellent à Leguay les 13 convois qui doivent

quitter Drancy en septembre comme au mois d'août. Sans doute ont-ils appris de Drancy qu'il n'y avait que 3 enfants parmi les 2 791 Juifs arrivés de zone libre les 7, 9 et 12 août, car ils suggèrent de livrer aussi des enfants juifs de zone libre. Anxieux de recevoir au plus tôt des contingents de zone libre destinés à remplir le programme de septembre, ils demandent à Leguay de faire venir dès la fin août les Juifs qui seront déportés le mois suivant. Leguay promet de faire son possible et de se mettre immédiatement en rapport avec Vichy. En outre, ses interlocuteurs indiquent à Leguay qu'en zone occupée, il pourrait livrer les Juifs qui se sont rendus coupables de crimes ou de délits et qu'en zone libre, on pourrait commencer à arrêter et à livrer les Juifs belges et hollandais.

La présence de Dannecker, sur la touche mais toujours aussi extrémiste, donne à la conclusion de cet entretien le style de ceux de la fin du mois de juin entre Dannecker et Leguay. La méfiance de l'ancien chef du Service des Affaires juives l'incite à remémorer à Leguay les promesses de Laval, faites en présence de Bousquet, à Knochen ; il doit s'agir de l'entretien de la fin d'après-midi du 4 juillet, au cours duquel

« il a alors été dit clairement au Président Laval qu'il doit s'agir d'une action permanente qui, dans sa phase finale, touchera également les Juifs de nationalité française ».

Il s'agit donc là d'un rappel et d'un avertissement, mais sans portée réelle, puisque Laval et Bousquet ont déjà consenti à livrer un nombre déterminé de têtes juives : 30 à 32 000 à partir du 4 juillet dans une première phase. Les phases suivantes dépendront bien évidemment de l'évolution de la situation militaire du côté allemand.

Le 17 août, Leguay est rappelé par Röthke (*). Le programme des 13 trains de septembre est le sujet qui préoccupe le plus le chef du Service des Affaires juives. Leguay l'informe de la date alors prévue pour la grande rafle de zone libre : le 29 août. On compte sur environ 15 000 Juifs apatrides. Röthke demande à nouveau d'y adjoindre les Juifs belges et hollandais, les Juifs qui ont franchi illégalement la ligne de démarcation ainsi que les Juifs emprisonnés pour raisons diverses en zone libre. Leguay, pour sa part, annonce l'arrivée des Juifs raflés pour fin août-début septembre, afin d'assurer sans problème le programme de déportation de septembre. Röthke affirme à Leguay, à la manière de Dannecker, que « le programme de septembre devait être rempli et serait rempli »...

Les préparatifs de la grande rafle de zone libre

Parallèlement, la police de Bousquet poursuit l'organisation de la grande rafle de zone libre : on précise la portée des exemptions le 14 août (*) ; on dispose des biens des Juifs qui seront arrêtés. Le 18 août, les préfets régionaux sont informés de la date de la rafle : mercredi 26 août, et invités à garder cette date « rigoureusement secrète ». Le même jour, Bousquet supprime, dans son télégramme n° 12519, les onze exemptions énumérées le 5 août, et n'en conserve que six (*). Sans doute craint-il une insuffisance des résultats. Restent seuls exemptés : les vieillards de plus de 60 ans, les intransportables, les femmes enceintes, les parents d'enfants de moins de 2 ans, ceux qui ont un conjoint ou un enfant français. Instruit par l'expérience du transfert des 4 premiers convois de zone libre (où les parents ont tous laissé leurs enfants, à l'exception de onze), Bousquet condamne délibérément à mort les enfants de ceux qui seront arrêtés en supprimant le choix jusque-là laissé aux parents de partir avec leurs enfants de moins de 18 ans ou de laisser ceux-ci en zone libre. Désormais, les enfants seront obligés de partir avec leurs parents. Jamais cette décision ne sera reprochée à Bousquet au cours de son procès. En outre, Bousquet réclame au plus vite les listes complémentaires découlant des mesures qu'il vient d'ordonner. Il termine par une mise en garde destinée à obtenir des résultats satisfaisants :

« Vous rappelle impérieusement la nécessité de prendre des mesures policières extrêmement sévères en vue de rendre efficaces les opérations projetées et prévenir tout incident ».

Par ailleurs, toujours le 18 août, Bousquet ordonne aux préfets de diriger sur la zone occupée de nouvelles catégories de Juifs (*) : les Juifs étrangers entrés en France après le 1^{er} janvier 1933 et incorporés dans les Groupements de Travailleurs Etrangers ; les Juifs étrangers « signalés » comme se livrant au marché noir ; enfin, les Juifs étrangers entrés en France après le 1^{er} janvier 1933, et internés pour avoir franchi illégalement la ligne de démarcation. Là encore, Bousquet demande aux préfets, pour le 24 août au plus tard, la liste des Juifs ainsi visés.

Pour plus de précautions, la police de Vichy demande aux préfets de dresser la liste des Juifs des nationalités concernées qui ont de 18 à 40 ans et qui sont entrés en France en 1935, en 1934, en 1933. Ainsi se constitue une réserve de Juifs à arrêter (*).

De crainte de fuites au sujet de la rafle et d'une aide éventuelle apportée aux Juifs menacés, Bousquet, le 20 août, dans son télégramme n° 12640, demande aux préfets de lui

« proposer éventuellement par télégramme sous timbre « cabinet » internement administratif personnes dont attitude ou actes entraveraient l'exécution mes instructions sur regroupement Israélites » (*).

Il en rajoute encore, le même jour, en dénonçant aux préfets les Juifs qui se livreraient « à un marché noir inadmissible, de nature à compromettre l'approvisionnement du pays... et à une propagande anti-gouvernementale », et en les priant de surveiller constamment les Juifs étrangers et d'arrêter immédiatement ceux qui commettent des infractions à la réglementation sur le ravitaillement (*).

Le 22 août, Bousquet accentue encore sa pression menaçante sur les préfets de zone libre dans son télégramme 12776, en se référant à la volonté de Laval :

« Le Chef du Gouvernement tient à ce que vous preniez personnellement en main le contrôle des mesures décidées à l'égard des Israélites étrangers.

Vous n'hésitez pas à briser toutes les résistances que vous pouvez rencontrer dans les populations et à signaler les fonctionnaires dont les indiscretions, la passivité ou la mauvaise volonté auraient compliqué votre tâche » (*).

Bousquet prie aussi les préfets de prolonger la rafle par des contrôles « extrêmement sévères » dans les jours qui suivront cette vaste opération.

Le même jour, les préfets régionaux donnent leurs directives détaillées aux préfets départementaux pour la rafle qui va intervenir d'ici quatre jours : le 26 au matin (*). Les instructions du préfet régional Lemoine, à Limoges, sont un modèle du genre. Elles rassemblent toutes les directives reçues de Vichy depuis le 5 août et envisagent l'opération sous tous ses aspects : ramassage, transfert dans les camps de regroupement, mesures conservatoires concernant les logements, séjour dans les camps, contrôle de la situation des personnes regroupées, cas d'exemptions, service social.

Dans un additif, Lemoine fait savoir que M. Surville, contrôleur général de la Police, précise

« qu'il y a lieu d'observer strictement le principe de la non-séparation des familles. En conséquence, lorsque les Israélites auront des enfants dans d'autres régions de la zone libre, toute diligence devra être faite pour provoquer le retour de ces enfants au camp des parents ».

Le prétexte de la non séparation, dans ce cas, n'est manifestement pas invoqué au service de motivations humanitaires, mais à celui de la cause du remplissage des trains de déportation, fût-ce au prix de la vie de ces enfants.

Lundi 24 août, Vichy confirme aux préfets que la rafle commencera le mercredi 26 et signale « l'intérêt qu'il y aurait à ce que celle-ci ait lieu au petit jour, de préférence vers 4 ou 5 heures » (*).

Vichy s'est également occupé du départ d'un cinquième convoi de zone libre venant s'ajouter à ceux des 7, 9, 12 et 14 août. Il s'agit surtout de regrouper des Juifs apatrides faisant partie de Groupements de Travailleurs Etrangers disséminés à travers toute la zone libre, ainsi que leurs familles. Chaque G.T.E. les enverra vers le camp d'internement de Juifs le plus proche, d'où ils repartiront les 23 et 24 août pour être successivement rattachés au convoi principal qui arrivera à Drancy le 25. L'organisation complexe de ce transfert nécessite une quinzaine de télégrammes de la direction de la Police à Vichy à l'intention des préfets : le 18 août, la composition du convoi est fixée (*); le 19, les escortes sont minutieusement mises en place (*); le 20, Vichy communique le nombre de wagons à bestiaux où seront entassés les Juifs ainsi que l'heure de passage du train à la ligne de démarcation, dans la nuit du 24 au 25 août (*). Les Juifs ainsi transférés à Drancy le 25 par ce cinquième convoi de zone libre sont au nombre de 1 184 ; 358 d'entre eux repartiront pour Auschwitz le 26 août, mêlés encore aux enfants sans parents de la zone occupée ; 521 seront déportés le 28 août par le convoi n° 25, avec 280 de ces enfants ; le reste par le convoi du 31 août ou les suivants...

Au matin du 26 août, en zone occupée, à la gare du Bourget-Drancy, le 24^e convoi s'ébranle vers Auschwitz avec 1 000 Juifs, dont 365 de moins de 15 ans, mêlés aux adultes selon la formule mise au point par Röhke et Leguay. En ce même matin du 26 août, en zone libre, se déclenche à travers tout le territoire la gigantesque rafle préparée par Bousquet, par la direction de la Police nationale et par les préfetures régionales et départementales.

Très vite, il apparaît que le nombre des arrestations sera inférieur aux prévisions : à la mi-journée, elles ne dépassent pas 3 500 (*). Dès le lendemain, et à nouveau le 31 août, les services de Bousquet rappellent aux préfets que les enfants de 2 à 16 ans dont les parents sont livrables aux Allemands doivent être également arrêtés avec eux (*). Le pointage effectué par départements par le Ministère de l'Intérieur, le 28 août, indique un total de 6 584 arrestations (*). Le programme des premiers convois de zone libre vers Drancy est aussitôt communiqué à la gendarmerie en zone occupée et à la Gestapo. Le 27, Leguay rencontre le jeune adjoint de Röhke, Heinrichsohn ; il lui annonce des convois quotidiens en provenance de la zone libre pour les premiers jours de septembre, mais ne peut encore lui dire exactement combien de Juifs ont été capturés par la police, la gendarmerie et l'armée au cours de cette rafle du 26 août qui se poursuit encore (*) Heinrichsohn note que le 28 août, pour le départ du 25^e convoi, 25 000 Juifs auront été déportés de France.

A Vichy, le 28 août, le chef de la Gestapo, Geissler, rencontre Bousquet, et prend connaissance du chiffre initial de 6 584 qui devrait être grossi par la poursuite des rafles, signale à Knochen que de nombreux Juifs, au courant des mesures qui allaient être prises contre eux, se sont réfugiés en Suisse et rapporte que, s'adressant devant lui par téléphone au chef de la police suisse, Bousquet a déclaré en particulier, pour justifier les rafles :

« Ces personnes ne nous ont pas été reconnaissantes et c'est la raison pour laquelle nous devons en libérer notre pays, afin de surmonter la crise que nous traversons » (*).

Le 29 août, Bousquet fait vérifier les pièces d'identité de tous les Juifs ayant franchi clandestinement la ligne de démarcation et se réclamant de l'une des nationalités du Bénélux, encore exemptées des mesures prises. Le 30 août, afin d'intensifier l'action anti-juive, Bousquet reproche par télégramme aux préfets l'écart entre le nombre de Juifs livrables recensés et le nombre de ceux qui ont été effectivement appréhendés. Il réclame de

« poursuivre et d'intensifier opérations policières en cours avec tout personnel police et gendarmerie. Recourir à rafles, vérifications identité, visites domiciliaires, perquisitions » (*).

Les Juifs dont on se sera ainsi saisi devront être regroupés, selon les directives de Bousquet du 31 août, au camp de Rivesaltes avant d'être acheminés sur Drancy (*).

Le 29 août, un convoi arrive à Drancy en provenance du camp de Nexon, près de Limoges, avec 446 Juifs ; le 30, 544 Juifs de la région lyonnaise parviennent également à Drancy. Le 1^{er} septembre, il en est de même pour 620 Juifs de Nice, le 2 septembre pour 960 Juifs du Sud-Ouest, dont 502 du camp de Gurs. Le 3 septembre, c'est au tour de 749 Juifs en provenance des Milles et de Rivesaltes, où ils avaient été dirigés lors de leur capture les jours suivant la grande rafle du 26 août. Le 4 septembre, 899 Juifs de diverses provenances, en particulier de la région de Marseille et de celle de Montluçon, parviennent à Drancy. Le dernier convoi quotidien de zone libre, avant une interruption de dix jours, compte 1 041 Juifs qui ont été rassemblés à Rivesaltes. En huit jours et 7 convois, 5 259 Juifs arrêtés en zone libre ont été livrés par Vichy à la Gestapo afin d'être déportés. Ils s'ajoutent aux 4 613 Juifs de zone libre remis aux Allemands par les 5 convois des 7, 9, 12, 14 et 25 août. Ainsi, en moins d'un mois, 9 872 Juifs ont été transférés de zone libre à Drancy par la police de Vichy.

Les conditions abominables de ces transferts vers la zone occupée sont relatées par exemple dans un rapport du capitaine de gendarmerie commandant le convoi du 1^{er} septembre en provenance de Gurs :

« A la vérité, le train spécial du 1^{er} septembre transportait un groupement hétéroclite d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de malades, d'infirmités abandonnés à leur sort dès le départ donné.

Exception faite des occupants des deux wagons de voyageurs, la masse était parquée sur la paille humide d'urine.

Des femmes se désespéraient de ne pouvoir satisfaire des besoins naturels hors le regard d'inconnus...

Le spectacle de ce train impressionna fortement et défavorablement les populations française non juives qui eurent à le voir, dans les gares en particulier » (*).

L'impossible programme de septembre-octobre 1942

Trois jours après cette conférence à Berlin, le 1^{er} septembre, Röhke se rend à la Délégation du Secrétaire général à la Police dans les Territoires occupés ; Leguay absent, il est reçu par son chef de cabinet Sauts. Röhke est impatient d'être précisément fixé sur le programme d'arrivée des trains de zone libre, sachant ce à quoi lui-même s'est engagé en principe envers Eichmann, c'est-à-dire à 6 trains pour la première quinzaine de septembre et à 45 trains pour la période du 15 septembre au 30 octobre, mais ne sachant pas sur quels effectifs en provenance de zone libre il pourra compter (*).

Le chiffre de 6 584 arrestations indiqué à Röhke le 29 août par Geissler s'est accru, mais très légèrement : il est passé à 7 100 selon Sauts, qui reconnaît que « le nombre est nettement plus faible que celui sur lequel Bousquet avait cru pouvoir compter ». Raison principale : il y a eu des fuites ; les Juifs étaient sur leurs gardes. Sauts se retranche derrière Bousquet et Laval qui se trouvent actuellement à Paris.

Déçu, furieux, Röthke, sans tenir compte de la réalité, expose impérieusement à Sauts le programme qui doit être exécuté. Il indique aux destinataires du compte rendu de son entretien avec Sauts, c'est-à-dire Knochen, Lischka et Hagen, que ce programme a été modifié « sur instructions de Berlin », alors qu'en fait, Berlin n'a fait que lui donner les moyens ferroviaires à la hauteur de ses propres ambitions : la déportation de 51 000 Juifs au total pour septembre et octobre.

Comme arguments pour justifier ce programme extravagant, Röthke déclare à Sauts qu'il sait qu'il y a encore en zone libre des dizaines de milliers de Juifs apatrides, ce qui d'ailleurs est très exagéré, ainsi que des Juifs belges et hollandais qu'il faut livrer avec les apatrides. Puis Röthke passe aux menaces dans le style Dannecker : ce qui est en jeu, c'est la solution finale et la volonté du Führer, et d'ailleurs il y a en zone occupée assez de Juifs pour remplir ce programme — sous-entendu : assez de Juifs français. Tout de suite après l'évocation d'Hitler, Röthke, pour faire pression sur Knochen et sur Oberg, glisse dans son rapport qu'eux-mêmes doivent s'entretenir de la question juive avec Bousquet et avec Laval. Autre mauvaise nouvelle pour Röthke : Sauts lui apprend que le décret dénaturisant les Juifs devenus français après 1933 n'est pas encore publié.

Röthke, dans sa conclusion, tente avec acharnement de mobiliser les énergies d'Oberg et de Knochen : il leur rappelle qu'il n'y aura sans doute plus de convois à partir du 15 novembre et jusqu'au 30 janvier ; il leur demande

« que les exigences du bureau IV-J soient appuyées intégralement et par tous les moyens disponibles... Selon les constatations faites actuellement en zone libre par le S.S.-Hauptsturmführer Dannecker, le programme peut être rempli si le Gouvernement français se met à l'œuvre avec la pression nécessaire. Comme il s'agira dès la mi-septembre de faire partir chaque jour de Drancy 1 000 Juifs en direction de l'Est, nous demandons que les négociations préliminaires nécessaires soient engagées avec les représentants du Gouvernement français et que les exigences formulées ci-dessus leur soient présentées ».

Röthke ajoute, toujours pour faire pression sur Oberg et sur Knochen, que lors de la conférence du 28 août à Berlin, on a constaté le retard de la France par rapport à d'autres pays dans le déroulement de la solution finale : « Il y a donc beaucoup à rattraper d'ici au 31.10.1942 ».

Vaines incitations et menaces voilées de Röthke à l'égard des chefs S.S. : le lendemain 2 septembre, à l'insuffisance des résultats des rafles en zone libre, Laval ajoute les réticences du Gouvernement de Vichy à poursuivre une épreuve de force avec la résistance d'une Eglise militante en faveur des Juifs et incarnée par le Cardinal Gerlier. Mis au courant des nouvelles exigences — 50 000 Juifs —, Laval, nous l'avons vu, a rétorqué qu'il ne fallait pas lui imposer *a priori* des contingents de Juifs à déporter, compte tenu de ses difficultés actuelles.

Hagen, qui a rédigé le compte rendu de cet entretien du 2 septembre, lui annexe le 4 septembre une note portant sur la « convention de langage au sujet de la déportation à l'Est des Juifs de zone non occupée » (*). Laval a informé Oberg et Hagen que les diplomates étrangers lui demandent quelle est la destination des Juifs déportés. Jusqu'ici, il répondait qu'on les déportait dans le sud de la Pologne. « Il demande maintenant de lui indiquer la façon de répondre afin d'éviter une divergence avec les renseignements donnés par nous ». Les complices se concertent, embarrassés par la curiosité des observateurs. Que leur répondre, sinon un mensonge mal élaboré et si peu crédible, quand on pense aux enfants et aux vieillards déportés !

« Il a été convenu que le Président Laval communique en réponse à de telles questions que les Juifs transférés de la zone non occupée aux Autorités d'occupation sont transportés pour être employés au travail dans le Gouvernement général ».

Or, Auschwitz ne se trouve pas dans le Gouvernement général, mais dans les territoires annexés au Reich...

Le 3 septembre à 6 heures du matin, Ahnert transmet à Hagen, qui la lui a demandé la veille à 22 heures parce qu'Oberg doit s'entretenir avec Bousquet le 3, une note statistique sur la déportation déjà effectuée et sur les possibilités pour septembre et octobre, en reprenant l'argumentation de Röthke (*). Hagen rédige le 4 septembre le compte rendu de cet entretien d'Oberg et de Knochen avec Bousquet (*). Le Secrétaire général à la Police

a accepté que Darquier place un représentant du C.G.Q.J. dans chaque préfecture pour contrôler l'exécution des lois et décrets proposés par le C.G.Q.J.. Passant à l'action anti-juive, Bousquet déclare que 7 000 Juifs ont été capturés, qui viennent s'ajouter aux 5 000 déjà internés, ce qui fait un total de 12 000 Juifs dans les camps de concentration. Il insiste sur l'opposition qu'il a rencontrée du fait des initiatives prises par l'Eglise, en particulier par le Cardinal Gerlier et les ecclésiastiques dépendant de lui. Le Gouvernement fait face à une réelle insubordination du clergé que, selon Bousquet, il va combattre en bloquant tous les crédits consentis par l'Etat aux écoles catholiques. Bousquet reconnaît aussi que l'opinion publique a protesté en raison du « fait que la police a procédé parfois de façon extrêmement brutale et s'est livrée à quelques excès ».

Comme Laval, Bousquet demande qu'eu égard aux difficultés créées par le clergé, on ne lui impose pas de chiffres *a priori* et il déclare qu'il sera probablement impossible de remplir quotidiennement, du 15 au 30 septembre, un train de mille Juifs. Pour le moment, il est sûr « de remplir comme convenu les exigences portant jusqu'à la date du 14.9 ».

Réaction de Knochen et d'Oberg devant la faillite des nouveaux plans ambitieux de Röthke, soutenu par Eichmann :

« le Chef supérieur des S.S. et de la Police et le BdS ont mis l'accent sur le fait que l'on comprenait très bien ce point de vue et que l'on prendrait des mesures dans ce sens ».

Face à une situation nouvelle en zone libre, qui leur montre Laval et Bousquet confrontés à une population française émue par le sort des Juifs et à un clergé qui, notamment par son prélat le plus éminent, prend publiquement parti, en paroles et en actes, contre les mesures anti-juives, Knochen, Oberg et Hagen n'accordent pas priorité au règlement de la question juive dans le sens voulu par Röthke et par Eichmann. Ils considèrent toujours comme prioritaires la docilité laborieuse d'une France s'activant paisiblement sous la houlette de Pétain et de Laval pour les intérêts économiques et stratégiques du Reich, ainsi que la quiétude des troupes d'occupation garantie en particulier par la vigilance d'une police française unifiée sous la direction de Bousquet contre les ennemis communs du Reich et du régime de Vichy.

Entre-temps, d'une part la police de Vichy ne parvient pas à accroître de façon sensible le nombre des arrestations de Juifs apatrides en zone libre ; d'autre part, les résistances à ces opérations anti-juives s'accroissent dans le clergé et parmi l'opinion publique.

Nouvelles difficultés.

Le 1^{er} septembre, la Direction de la Police du Territoire et des Etrangers note qu'à Paris, Leguay demande l'envoi de nouveaux contingents de zone libre pour alimenter encore les sept convois prévus initialement du 16 au 30 septembre (*). Comment récupérer encore 7 000 Juifs alors que l'on n'en a arrêté à ce jour que 5 886 sur 12 865 recensés ? Tout au plus pourrait-on, après de nouvelles rafles, récupérer 2 000 fugitifs. Pour en trouver 5 000 autres, il serait nécessaire d'arrêter les Juifs apatrides entrés en France à partir du 1^{er} septembre 1931, alors que la « barre » pour la grande rafle avait été fixée au 1^{er} janvier 1936. Mais le rédacteur de ce rapport destiné à Bousquet ne cache pas qu'

« il est vraisemblable qu'une telle opération serait de nature à soulever des difficultés d'ordre matériel autant que moral, ces dernières dues à l'attitude de certaines hautes personnalités suivies par une partie de l'opinion ».

Le 3 septembre, une nouvelle note de la même direction de la Police évalue à une vingtaine de milliers les Juifs étrangers en zone libre susceptibles d'être dirigés sur Drancy (*); mais, de ce nombre, il faut retrancher les 6 000 Juifs en fuite visés par la rafle du 26 août. Quant aux Juifs étrangers entrés en France entre le 1^{er} janvier 1930 et le 31 décembre 1935, ils doivent atteindre 10 000 ; si l'on veut les arrêter, il faut s'attendre à voir une importante proportion d'entre eux bénéficier inévitablement d'exemptions.

Encore à la recherche d'effectifs à transférer sur Drancy, Bousquet, le 5 septembre, ordonne aux Préfets régionaux de procéder à l'internement immédiat de tous les Juifs étrangers qui seraient découverts en situation irrégulière (*). Le 8 septembre, Bousquet insiste encore et informe tous les préfets de zone libre que

« le Chef du Gouvernement vous prie intensifier recherches en vue arrestations Israélites apatrides conformément à mes instructions du 30.8.1942 » (*).

Ce même jour, Leguay dénombre un total de 9 872 Juifs transférés de zone libre entre le 7 août et le 5 septembre (*); il n'attend aucune livraison avant celle d'environ 500 Juifs, le 14 septembre.

Pendant ces quelques jours, du 1^{er} au 8 septembre, les difficultés se sont encore accumulées pour le régime de Vichy dans son action anti-juive, limitant considérablement les arrestations du fait de l'engagement du clergé et de la prise de position de la population française, hostiles à ces arrestations de Juifs suivies de leur livraison aux Nazis pour être déportés.

Même en zone occupée, les Renseignements généraux constatent le 1^{er} septembre que « la population a manifesté son étonnement de voir le gouvernement français mettre à la disposition des Autorités occupantes » les Juifs de zone libre. De partout montent vers les Autorités françaises, Pétain, Laval ou préfets, des protestations émanant des élites françaises et remontrant aux gouvernants l'indignité de leurs procédés à l'égard des Juifs, en des termes à peu près identiques et tout aussi émouvants. Elles expriment une prise de position collective, surtout dans les milieux catholiques et protestants, les moins en mesure d'être suspectés d'opposition systématique à la « Révolution Nationale »; ceux dont la réaction risque d'être la plus efficace, car elle est influente, en particulier auprès du Maréchal et de son entourage, ainsi que des Préfets qui sentent le régime en train d'être psychologiquement lâché par les siens.

Le semi-échec de Röthke

Cette vive agitation des milieux ecclésiastiques, catholiques et protestants, fait l'objet d'un rapport du Consul général allemand à Vichy, Krug von Nidda, qui relate que des fuites, au sein de l'appareil policier français, ont permis à de nombreux Juifs d'éviter l'arrestation lors de la grande rafle du 26 août et qu'une partie des fugitifs est abritée dans « des lieux relevant de l'autorité ecclésiastique ». Pour Krug, le retentissement de l'action anti-juive dans l'opinion publique en zone libre tient aussi « au fait qu'elle a en partie été menée avec une extrême maladresse » (*).

Le 8 septembre, Leguay, qui est au cœur de l'affaire, sait qu'outre les 9 872 Juifs déjà transférés de zone libre entre le 7 août et le 3 septembre, il ne peut compter que sur environ 500 Juifs de même provenance, mais pas avant le 15 septembre. Il connaît d'ailleurs tous les obstacles que rencontre

cette action anti-juive. Il est également au courant de l'entretien du 2 septembre entre Laval et Oberg et de celui du 3 septembre entre Bousquet et Oberg-Knochen, où le Chef du Gouvernement puis le chef de la police de Vichy ont exposé aux chefs S.S. la situation nouvelle créée par l'opposition du clergé et les réactions de l'opinion publique. Très au fait du fonctionnement de l'appareil policier nazi, il sait que Röthke est certainement au courant par Hagen de la compréhension manifestée par Oberg et Knochen à la situation délicate dans laquelle Laval a été placé en raison de son engagement anti-juif en zone libre. C'est au tour maintenant de Leguay d'exposer à son habituel interlocuteur allemand, le Chef du Service des Affaires juives, Röthke, quel est le point de vue de la police française vis-à-vis du programme de remplissage des trains de déportation qui lui a été soumis pour septembre et octobre.

Leguay confirme à Röthke que le chiffre des arrestations en zone libre se limite à 7 000. Il l'explique par les indiscretions et par la fuite des Juifs dans les régions montagneuses, ce qui fatigue la police lancée à leur poursuite, laquelle ne peut se consacrer exclusivement à cette chasse, particulièrement difficile sur l'étendue de la zone libre. On sent Leguay — qui sait que les jeux sont déjà faits aux deux niveaux supérieurs à son rang de négociateur : à celui de Laval et à celui de Bousquet — partagé entre l'embarras d'avoir à présenter des arguments peu crédibles — la fatigue des policiers en montagne... — et l'ironie d'une situation où Röthke, freiné par ses supérieurs, est bien forcé de l'écouter sans le croire.

Leguay indique à Röthke que le remplissage des trains ne pourra être effectué à coup sûr que jusqu'au 14 septembre, et il lui demande de suspendre la déportation au moins jusqu'au mois d'octobre. Rage de Röthke qui envisageait un train quotidien vers Auschwitz à partir du 15 septembre jusqu'au 30 octobre, et qui voit même s'écrouler le programme, prévu depuis longtemps, de treize trains pour septembre. Il réplique à Leguay que ce plan

initial sera respecté, c'est-à-dire qu'entre le 15 et le 30 septembre, les sept convois prévus partiront à l'Est chargés, le cas échéant, de tous les Juifs internés dans les camps de zone occupée auxquels on ajoutera des Juifs arrêtés au cours de nouvelles rafles auxquelles on procédera en zone occupée.

Aux questions posées par Röthke concernant les Juifs belges et hollandais, Leguay répond que la décision de les arrêter ne relève pas de sa compétence; quant à la loi sur la dénaturalisation, même si elle est promulguée, son application ne pourra être immédiate.

Le 25 septembre, 729 Juifs roumains et 63 de leurs enfants de nationalité française sont inclus dans le convoi n° 37 qui quitte Drancy : 294 hommes, 400 femmes, 47 fillettes, 51 garçons qui vivaient libres à Paris à l'aube du 24 septembre, sont presque tous asphyxiés dans une chambre à gaz à Auschwitz, à l'autre bout de l'Europe, le 27 septembre, soit à peine 80 heures plus tard.

Knochen obtient l'appui d'Himmler

En ce même jour du 25 septembre, Knochen donne un coup d'arrêt définitif aux ambitions immédiates du Service des Affaires juives. Il s'agit là d'une démarche décisive, inédite et stupéfiante de la part de l'équipe Knochen, Hagen, Oberg auprès de Himmler. Knochen, qui en a assez de voir Röthke — et, derrière lui, Eichmann — brouiller les cartes de son jeu, téléaxe directement au IVB4 à Berlin (*). Knochen vient de court-circuiter Eichmann, dont on se souvient qu'il a menacé Knochen, le 1^{er} juillet, avec « l'ordre du Reichsführer-S.S. suivant lequel l'ensemble des Juifs séjournant sur le territoire français doit être au plus vite évacué ». C'est au tour de Knochen de se référer à une décision de Himmler, mais en faveur cette fois de sa propre ligne d'action. Il expose alors à Eichmann qu'

« on a tenté d'obtenir également l'arrestation de Juifs de nationalité française. La situation politique et la position du Président Laval font qu'il n'est pas possible de s'en prendre à cette catégorie sans tenir compte des conséquences que cela risque d'entraîner.

J'en ai parlé avec le Chef de la Police française Bousquet. Suite aux résultats de cette conversation, et à la prise de position de Laval et en considérant la situation présente, le Chef Supérieur des S.S. et de la Police a envoyé au Reichsführer-S.S. un télégramme indiquant que vu la position de Pétain, toute action aurait les suites les plus graves.

Le Reichsführer-S.S. s'est joint à ces vues et a décidé que pour l'instant on n'arrêtera pas de Juifs de nationalité française. C'est pourquoi il ne sera pas possible de faire évacuer des contingents élevés de Juifs ».

Ainsi, Knochen et Oberg ont pris en considération la situation difficile de Laval que celui-ci leur a exposée le 2 septembre. Ils savent que l'intensification forcée des arrestations et des déportations provoquerait un durcissement très net d'une opposition qui gêne déjà considérablement Laval, et créerait une situation nouvelle, désavantageuse à la fois pour Laval et pour les intérêts supérieurs du Reich. Knochen et Oberg ont mis également en avant la position de Pétain, certainement en retrait par rapport à Laval dans cette action anti-juive, et de surcroît bien plus sensible que lui aux interventions du haut clergé français, en particulier à celles du Cardinal Gerlier. Conséquence du télégramme d'Oberg à Himmler lui indiquant les graves conséquences d'éventuelles tentatives d'arrestations massives de Juifs français : le Reichsführer-S.S. a décidé que, pour l'instant, les Juifs français ne seraient pas arrêtés. Conclusion du télex de Knochen à Eichmann : il n'est plus question de déporter beaucoup de Juifs de France. Adieu les trains quotidiens, et même les treize convois d'octobre...

Pour atténuer l'amertume d'Eichmann, Knochen rappelle qu'on est en train d'arrêter les Juifs roumains et il suggère que le IVB4 fasse de son mieux pour obtenir du Ministère des Affaires étrangères l'autorisation d'arrêter d'autres Juifs étrangers.

DOCUMENTS

IV J/
Dan/Bir.

Paris, le 20.7.1942

Objet : Tournée en zone non occupée — Inspection des camps de Juifs.

1. Note :

Il avait été décidé avec le secrétaire d'Etat à la police, Bousquet, au cours des entretiens sur la déportation des Juifs, qu'un représentant du BdS et du SD entreprendrait un voyage d'information en zone non occupée, en se consacrant plus particulièrement aux camps de concentration pour Juifs.

Accompagnés du directeur de la police française anti-juive en zone occupée, Schweblin, et munis d'une lettre d'introduction adressée à tous les préfets et rédigée par le secrétaire d'Etat à la police, le SS-Hauptsturmführer Dannecker et le SS-Unterscharführer Heinrichsohn ont séjourné en zone non occupée du 11 au 19 juillet 1942.

2. Rapport :

a) VISITE DES CAMPS

III. — CAMP DE RIVESALTES, près de Perpignan.

Il s'agit de vastes baraquements qui hébergeaient près de 50 000 hommes pendant cette guerre. La moitié des baraques est encore occupée aujourd'hui par l'Armée française. L'autre moitié est un camp juif, hommes et femmes séparés. Des émigrants non-Juifs isolés s'y trouvent aussi.

Nombre total d'internés : 2 064, dont environ 800 déportables (nombre des Espagnols rouges : 777).

Ici également, les Juifs, anciens sujets allemands, proviennent presque uniquement du transport du Palatinat. Suivant le chef du camp, près de 200 « intellectuels », Juifs en majorité, allaient arriver sous peu du camp de Gurs où les conditions sont trop mauvaises pour eux.

Télégramme
N° 11359

29 juillet 1942

Police 9° Bureau
à Préfet Perpignan
(en communication : Secrétaire général)

(en communication : Préfet régional Montpellier, Intendant de Police)

Vous confirmez instructions données par de Quirielle lors de sa visite le 22 juillet ainsi que ma communication téléphonique du 27.

Supprimer visites et renforcer surveillance camp * à partir du 1^{er} août. Vous disposerez à cet effet de forces de police ou de gendarmerie cantonnées dans votre département suivant accord donné par l'Intendant de police de Montpellier. Vous confirmez qu'il y a lieu de suspendre dès à présent les permissions. Rappeler quand jugerez opportun les permissionnaires devant partir de Paris. Prendre dispositions pour éviter tout incident intérieur et extérieur au camp. Je vous transmettrai liste définitive des individus devant certainement partir ainsi que celle des hommes d'escorte.

2) Le 6 août faire exercer option concernant :

a) enfants de moins de 18 ans des individus disant partir ;

b) leurs conjoints, ascendants et descendants exemptés en principe de départ.

Téléphoner avant le 8 août l'officier de liaison lieutenant Philippe (Cabine Drou, Saône-et-Loire, Poste militaire) liste des optants ne partant pas ainsi que de ceux qui, pour un motif quelconque, devraient être radiés au dernier moment. Y aura lieu de ne pas révéler aux intéressés véritable destination mais les informer de leur situation dans l'autre camp en voie d'aménagement.

3) Ils seront également laissés libres d'emporter ce qu'ils ont déposé au camp ou de laisser la garde au Chef de camp. Vous rappeller les indications verbales données par mon délégué à ce sujet à votre Secrétaire général. Pour ceux qui auront opté pour la 2^e solution me transmettre reçus, sommes et biens leur appartenant.

Convoi partira le 10 août au matin. Escorte sera vraisemblablement fournie par gendarmerie. Prévoir que chaque personne devra emporter 5 jours de vivres. Ne pas leur laisser de couverture ni aucun matériel appartenant à l'Etat. Les munir par contre de toute mesure possible assiettes, gobelets carton ou autre. Convoi avec escorte sera dirigé sur Chalon-sur-Saône où sera pris en charge par les Autorités allemandes. Convoi rejoindra Avignon internés provenant des Milles. S.N.C.F. prend dispositions pour que regroupement ait lieu hors gare.

Vous munirez le Chef d'escorte de cinq exemplaires (m'en adresser copie) avec mission de faire donner décharge par les Autorités allemandes.

4) Organiser la surveillance médicale du convoi avec médecins et infirmiers désignés parmi les partants.

Accuser réception des présentes instructions et aviser de toute difficulté d'exécution.

Vous rappeller que vous devez me faire parvenir pour vendredi matin au plus tard par l'inspecteur la liste demandée par de Quirielle.

CADO.

(*) Rivesaltes.

Télégramme secret
N° 11481

30.7.1942
19 h. 00

Intérieur
Police 2° Bureau
à Préfet Pyrénées-Orientales

Référence mon télégramme 11359 du 29 juillet 1942 vous confirme le départ du camp de Rivesaltes dix août 600 internés environ à destination de Chalon-sur-Saône.

Le renforcement de la garde du camp sera assuré à partir du 2 août par les gardiens des groupes mobiles réserve, 80 environ, dont détail donné à l'Intendant de police de Montpellier. Assurer le cantonnement et la nourriture correcte de ce personnel avec le Chef de camp et le gradé précurseur. L'escorte du convoi comprendra des gardiens en nombre égal. Remettre avant le départ à chaque gardien 4 jours de vivres, chaque interné 2 jours. Le ministre de l'approvisionnement a donné instructions et autorisations à cet effet.

Le train sera composé de 2 wagons 3^e classe et de wagons à bestiaux comprenant 30 voyageurs et 2 gardiens. Les aménager avec de la paille dont le déblocage est autorisé dans votre département.

Assurer l'installation dans chaque wagon de brocs, d'eau potable, de seaux hygiéniques qui seront expédiés de camp de Septfonds (Tarn-et-Garonne) en gare de Rivesaltes et devront être descendus du train et entreposés en gare à la dernière station avant la démarcation.

Rendre compte immédiatement de toute difficulté d'exécution.

LEFEBVRE.

Télégramme secret
N° 11606

1.8.1942

Intérieur
Police 9° Bureau
à Préfet Perpignan
(en communication à Secrétaire général et Intendant de Police Montpellier)

Contrairement à mon télégramme 11359 du 29 juillet 1942 inutile de communiquer au capitaine Philippe l'officier de liaison de la démarcation liste des optants radiés.

Vous confirmez par contre qu'il y a lieu de munir les Chefs d'escorte de 5 exemplaires de listes des partants. La liste mentionnera l'état civil, la profession et la nationalité.

Convoi comportera 597 personnes optants plus escorte. Il comportera 20 wagons, 1 voiture voyageurs, 2 fourgons bagages. Il quittera Rivesaltes le 11 août à 6 h. 40 et arrivera 12 h. 58. Sorgues Châteauneuf-du-Pape où il sera réuni à convoi formé Aix-en-Provence. Il arrivera Chalon-sur-Saône le 11 août à 21 h. 21.

Appel partants sera effectué le plus tard possible. Chef escorte prendra contact veille au soir avec Chef de gare afin connaître quai embarquement et prendra dispositions en conséquence.

Vous informe que wagons devant être stationnés plusieurs heures avant départ, il conviendra procéder opérations embarquement entre 5 et 6 heures.

Deux jours de vivres seront fournis par Intendance pour voyage. Prendre dispositions pour prélever sur disponibilités camp suppléments aussi abondants que possible conformément mon télégramme 29 juillet.

Chef escorte prendra toutes mesures utiles afin éviter incident ou évasion au cours arrêts et regroupement convois. Après regroupement commandement sera assuré par officier le plus âgé dans le grade le plus élevé.

Peu avant ligne de démarcation, Chef escorte devra avertir Israélites que leurs biens et, le cas échéant, leurs enfants seront confiés aux soins de l'U.G.I.F.

Précautions toutes natures devront alors être redoublées afin prévenir incidents.

Il ajoute que si nombre partants n'atteint pas, pour motif quelconque, 593 personnes, compléter convoi par individus moins intéressants désignés votre liste comme partants et éliminés par la suite. Si chiffre dépassé exclure vous-même individus les plus dignes d'intérêt.

CADO.

Télégramme secret
N° 118465.8.42
21 h. 00

Intérieur
Police 9° Bureau
à Préfet Perpignan
(en communication Intendant Police Montpellier)

Vous informe nouveau convoi comprenant 120 hébergés Noé et Recebedou quittera Toulouse lundi 10 août vers 12 heures pour arriver Rivesaltes 23 h. 57.

Le convoi demeurera cette gare et sera réuni à convoi partant 11 août. Prendre dispositions utiles pour prévenir incidents au cours ce stationnement.

Convoi sera escorté de 20 gendarmes mobiles.

CADO.

Télégramme n° 11847 05.08.1942

INTÉRIEUR

Police - 9° Bureau
à Préfet de Toulouse

Je vous confirme à nouveau convoi 120 hébergés environ devra être dirigé Rivesaltes 10 août. Intéressés seront désignés parmi Israélites de Noé et Récebédou qui excédaient chiffre 558 après que 70 optants eurent décidé de partir ainsi qu'individus mariés sans enfants figurant comme partants sûrs mais exclus par la suite. Train comptant 4 wagons et fourgon bagages : 1 voiture quittera Portet-St-Simon ver 12 h.

Il sera réuni à train commercial en gare et quittera cette ville 13 h 45. Arrivera Narbonne 18 h 26, partira 22 h 10 pour arriver Rivesaltes 23 h 27.

Munir ces étrangers vivres pour 6 jours de sorte que leur alimentation soit largement assurée.

Prélever escorte 20 hommes sur force police appartenant groupe mobile détaché Récebédou. Assurer dans conditions prévues antérieurement transport ces hébergés Noé et Récebédou à Portet-st-Simon.

Cado

Télégramme n° 12021 08.08.1942 - 14 h 30

Intérieur Police - 9° Bureau
à Préfet Perpignan

Suite mes télégrammes 11359 29 juillet et 11606-11607 du 1^{er} août m'adresser liste nominative Israélites allemands, autrichiens, tchécoslovaques, polonais, estoniens, lithuaniens, lettons, dantziqois, sarrois, soviétiques et réfugiés russes entrés en France après 01.01.1933, internés camp Rivesaltes qui, bien que ne bénéficiant pas exemptions indiquées par mon délégué, n'ont pas été compris dans convois. M'indiquer motifs exemption lorsque celle-ci n'a pas été effectuée sur mon ordre.

M'adresser liste conjoints, ascendants, descendants ces étrangers résidant hors camps zone libre avec leur état-civil et adresse. Mentionner nom chef famille.

M'adresser sous rubrique distincte liste conjoints, ascendants, descendants résidant hors camp ou dans camp des Israélites visés qui sont partis dans convois. Fournir mêmes mentions qu'au paragraphe 11.

M'adresser liste partants.

Me transmettre reçus ou état des biens laissés camp par partants avec état civil de leur propriétaire

Cado

Télégramme n° 12 193 12.08.1942
Suite télégramme 8 août

INTÉRIEUR

Police Nationale - 9° Bureau
à Préfet Pau, Perpignan, Toulouse, Marseille

M'adresser rapport sur conditions embarquement, acheminement, remises Israélites dirigés sur ligne de démarcation avec liste intéressés. Vous confirme qu'il y a lieu me transmettre reçus des états des biens laissés camp partants avec état civil de leur propriétaire. D'autre part, vous informe que *statu quo ante* doit après départ dernier convoi être rétabli camps en ce qui concerne libérations, permissions, visites, à moins qu'effervescence continue à se manifester actuellement dans centres.

Dans cette dernière éventualité inviter chefs camps à maintenir surveillance attentive.

Fourcade

Télégramme n° 11751 04.08.1942 - 19 h 00

Police - 9° Bureau
à Préfet Marseille

En communication : Intendant police

Suite mes télégrammes 11612 et 11613 1^{er} août, vous informe qu'opérations remise s'effectueront gare Chalon-sur-Saône où intéressés seront pris en charge par escorte provenant Paris.

5 exemplaires listes seront donnés chef cette escorte qui me fera parvenir décharge par mon représentant zone occupée.

Vous rappelle qu'une copie cette liste devra m'être également adressée. Conditions prise en charge convoi par escorte formée zone occupée seront précisées par Capitaine Philippe, Officier liaison 7° Division Militaire qui se tiendra gare Chalon lors arrivée convois.

Inviter chef escorte à redoubler de précautions pendant arrêts.

Le prier de vous adresser rapport sur opération et me faire parvenir ce document.

Cado

Télégramme n° 11752 04.08.1942 - 19h00

Police - 9° Bureau
à Préfet Perpignan

En communication : Intendance police Montpellier

Suite mes télégrammes 11606 et 11607 1^{er} août, vous confirme si chiffre 597 pas atteint optants y compris le compléter par Israélites récemment dirigés sur Rivesaltes à condition qu'entrés France depuis 1^{er} Janvier 1936 et non compris parmi exceptions prévues. Si chiffre 597 non atteint me le faire connaître.

Vous informe par ailleurs qu'opérations remise s'effectueront gare Chalon-sur-Saône où intéressés seront pris en charge par escorte provenant Paris.

5 exemplaires listes seront donnés chef cette escorte qui me fera parvenir décharge par mon représentant zone occupée.

Vous rappelle qu'une copie cette liste devra m'être également adressée. Conditions prise en charge convoi par escorte formée zone occupée seront précisées par Capitaine Philippe, Officier liaison 7° Division Militaire qui se tiendra gare Chalon lors arrivée convois.

Inviter chef escorte à redoubler de précautions pendant arrêts.

Le prier de vous adresser rapport sur opération et me faire parvenir ce document.

Cado

INTENDANCE REGIONALE DE POLICE
DE MONTPELLIER

ETAT FRANCAIS

--0--

Sécurité Publique

GROUPE DU MINERVOIS

Carcassonne, le 13 AOUT 1942.

-6-

l'Officier de Paix TOUANEZIZE
du G.M.R. du MINERVOIS
à
Monsieur le PREFET DEPARTEMENTAL
des Pyrénées-Orientales

PERPIGNAN

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants relatifs à la conduite d'un convoi d'Israélites quittant RIVESALTES pour CHALON-sur-SAONE.

D'une façon générale, ma mission s'est effectuée sans incidents notables. En cours de route l'approvisionnement en eau et le service médical ont fonctionné normalement; le passage en compte à la ligne de démarcation a été rapide et n'a donné lieu à aucune observation particulière.

EMBARQUEMENT : L'embarquement s'est effectué au Camp de RIVESALTES, le 10 AOUT 1942 entre 17 Heures et 21 Heures 30. J'y étais arrivais de CARCASSONNE, ce même jour à 10 H. 30 avec un détachement composé de :

1 Brigadier-Chef
4 Brigadiers
48 Gardiens

L'appel des partants a été effectué en ma présence par le COMMANDANT du Camp. Les Israélites, ont été répartis dans 16 wagons marchandises (14 wagons de 25, 1 de 24 et 1 de 26, soit un total de 400).

A partir de ce moment, j'ai pris toutes dispositions utiles pour en assurer la garde et éviter les évactions possibles. A cet effet, comme je disposais de 48 Gardiens, j'ai affecté un wagon pour 3 d'entre eux; le service a été réglé de telle sorte que 2 Gardiens sur 3 étaient constamment occupés à la surveillance de leurs wagons. Ce dispositif a été maintenu durant tout le trajet. Il avait pour avantages de situer très nettement les responsabilités, et surtout de maintenir en permanence les mêmes gardiens dans chaque wagon.

Il est à noter, qu'il nous aurait été très utile

.....

D'avoir en même temps que les wagons destinés aux Israélites, le wagon de voyageurs prévu pour l'escorte. Ceci aurait permis de rassembler en sûreté les effets personnels emportés par les Gardiens, et de permettre à ces derniers de se reposer plus commodément aux heures où ils n'étaient pas de service. Malheureusement, ce wagon n'a été mis à notre disposition que le 11 au matin, environ une heure avant le départ du convoi.

DEPART DE RIVESALTES : Le départ du point d'embarquement a eu lieu le 11 AOUT 1942 à 5 Heures. A 5 H. 30, un convoi de 120 Hébergés du camp de NOE et de REDEVEDOU, accompagné par une demi-section du G.M.R. de l'AQUITAINE, a été rattaché au convoi principal qui comprenait dès lors 520 Israélites.

Le départ de la Gare de RIVESALTES, a eu lieu à 6 H. 40, heure prévue.

EVENEMENTS SURVENUS EN COURS DE ROUTE : En cours de route, à chaque arrêt important, les Gardiens ont fait assurer l'approvisionnement en eau de leur wagon. C'est approvisionnement s'est effectué tout particulièrement, à NARBONNE, SETE, NEMES, et SOGUES. De plus, les wagons ont toujours été aérés dans la mesure du possible. Enfin, les Israélites ont été autorisés à descendre de leur wagon, chaque fois que cela pouvait se faire sans crainte de d'évasion. De toute façon, chacun d'eux, était toujours accompagné d'un Gardien.

Le service médical comprenant 1 Docteur et 2 Infirmières de la G.R.P., a fonctionné de RIVESALTES à MACON, lieu où le personnel de ce service nous a quitté avant le passage de la ligne de démarcation. Il m'a été signalé par plusieurs Gardiens que le Docteur avait accepté de la part des Israélites certaines sommes d'argent et des bijoux destinés à des œuvres philanthropiques.

A SOGUE-CHATEAUNEUF-du-PARE, un convoi en provenance du camp des MILLE, et accompagné par un détachement du G.M.R. de l'ESTERET, a été rattaché à 13 H. 30 au convoi principal.

A LYON, M. le COMMISSAIRE SPECIAL m'a demandé de retirer du convoi de RIVESALTES, le nommé GOLD Schmid Jacob et de désigner 1 Gardien pour le ramener à son point de départ. Cette opération s'est effectuée sans incident.

OPERATIONS DE REMISES : Arrivé à CHALON-sur-SAONE, le 11 AOUT à 21 H. 21, j'ai pris contact avec le Capitaine PHILIPPE et le Capitaine de Gendarmerie HARDOUIN. Ce dernier, après avoir effectué un contrôle numérique des Israélites, qu'il prenait désormais à son compte, m'a donné décharge de mon convoi en signant un exemplaire de la liste des partants que vous trouverez ci-joint.

Ces opérations de remises ont durées environ une heure et ce sont effectuées à la gare même de CHALON-sur-SAONE, dans le plus profond silence.

Télégramme n° 12 204 13.08.1942

INTÉRIEUR

Police - 2° Bureau

à Préfets zone libre (Préfets régionaux)

Prière faire connaître pour 16 août quantité essence nécessaire exécution opérations ramassage et concentration Israélites votre région. Comprendre dans prévisions besoins Police, Gendarmerie et unités Armée prêtant concours. Indiquer également quantité paille couchage nécessaire aménagement centres regroupement régionaux.

Télégramme n° 12 401 15.08.1942

INTÉRIEUR

Police - 9° Bureau

à Préfet régional Montpellier

En communication : Préfet délégué Montpellier et Préfet Carcassonne

Ai décidé diriger le 23 août sur zone occupée convoi Israélites. Celui-ci en ce qui vous concerne sera composé d'étrangers provenant du groupe de T. E. de La Peyrade (Hérault) et Lagrasse (Aude). Ai invité Commissariat à la Lutte contre le Chômage établir listes partants. Intéressés seront désignés conformément instructions 5 août. Listes vous seront communiquées 17 août ainsi qu'à Préfet Carcassonne. En même temps Commissariat à la Lutte contre le Chômage vous fera connaître noms et adresses étrangers dont ces individus sont le soutien. Ces familles devront être comprises dans opération générale de regroupement à moins que leurs membres n'appartiennent exceptions déterminées par dépêche 5 août. En ce cas intéressés auront droit option. T. E. qui feront partie convoi 23 août auront été en outre invités lors arrestation faire connaître par écrit sentiment à cet égard. Vous assurerez dans conditions que vous jugerez utiles surveillance partants pendant jours précédant départ. Vous voudrez bien soit par moyens du groupe, soit par tout autre, faire transporter intéressés du lieu de stationnement de leurs formations à gare Montpellier pour ceux groupe La Peyrade (Hérault) et gare Lézignan pour ceux groupe Lagrasse (Aude). M'indiquer pour 18 août dernier délai nombre partants. J'ajoute qu'en ce qui concerne Rivesaltes ai adressé instructions particulièrement à Préfet Perpignan qui vous ont été transmises en communication.

Cado

Télégramme n° 12522 18.08.1942 - 19 h 35

INTÉRIEUR

Police Nationale - Sécurité Publique

à Préfet Régional Montpellier

Suite télégrammes Police 9° Bureau vous informe qu'escorte internés Isle-sur-Têt et Barcarès sera assurée des camps jusqu'à ligne démarcation par G.M.R. votre région. Fournir un brigadier chef, deux brigadiers, vingt-quatre gardiens. Faire garder camps dès 20 courant par gardiens G.M.R. autres que ceux escorte. Vivres quatre jours, tenue: casque, manteau, armement: revolver. Commandant G.M.R. Toulouse sera chargé commandement ensemble convoi. Heure passage train sera fixée ultérieurement.

Perrier

Télégramme n° 12524 18.08.1942 - 11 h 50

INTÉRIEUR

Police - 9° Bureau

à Préfets régionaux

En communication : aux autres préfets zone libre

M'adresser avant 21 août midi statistique Israélites étrangers célibataires sexe masculin originaires pays visés par ma dépêche 5 août âgés 18 à 40 ans se trouvant dans votre département qui sont entrés en France :

- 1°) en 1933
- 2°) en 1934
- 3°) en 1935, à l'exception :
 1. ceux ayant servi dans armées françaises ou ex-alliés pendant trois mois au moins ou ayant pris part à combat sans durée service. Leurs frères bénéficient également cette mesure.
 2. ceux intransportables
 3. Ceux dont noms figurent sur liste 20 janvier 1941 et sur listes annexes.
 4. Ceux qui se sont signalés par leurs travaux artistiques, littéraires ou scientifiques ou qui à un autre titre ont rendu services signalés à notre pays.

Adresser réponse sous pli personnel chef 9° Bureau.

Fourcade

Télégramme secret 18 août 1942

N° 12519 20 h. 00

Préfets Régionaux zone libre

(en communication Préfets départementaux)

Suite à mes instructions du 5 août dernier relatives opérations regroupement Israélites vous informe que les 11 dérogations prévues sont supprimées. Seuls ne devront pas être regroupés :

- 1) vieillards de plus de 60 ans ;
- 2) ceux intransportables ;
- 3) femmes en état de grossesse apparent ;
- 4) père ou mère ayant enfant moins de 2 ans ;
- 5) ceux ayant conjoint ou enfant français ;
- 6) ceux ayant noms qui figurent sur liste annexée Circulaire 20 janvier 1941 et sur listes annexées.

Faculté de laisser enfant de moins de 18 ans en zone libre supprimée. Etablir extrême urgence sans me la communiquer au préalable listes complémentaires conformément présentes instructions.

Vous rappelle impérieuse nécessité prendre mesures policières extrêmement sévères en vue rendre efficaces opérations projetées et prévenir tout incident.

René BOUSQUET.

Télégramme Vichy, le 18 août 1942

n° 12.465 16 heures

Intérieur

Police 9° Bureau

à Préfets Régionaux Zone libre

(en communication Préfets Tulle, Perpignan, Chambéry, Annecy, Digne, Nîmes, Aurillac, Montauban, Agen, Pau et Préfets délégués Marseille et Toulouse)

Suite mes télégrammes des 14 et 15 août, vous informe que convoi fixé 23 franchira ligne démarcation 24. Composition convoi ainsi fixé : camp Gurs 60 hébergés, gare Oloron-Sainte-Marie ; camps Noe-Recebedou 300, gare Portet-Saint-Simon ; groupe Casseneuil 85 travailleurs, gare Penne-d'Agenais ; groupe Septfonds 84, gare Caussade ; groupe Frontignan 50, gare Frontignan ; groupe Agde 10 à 15, gare Frontignac ; groupe Lagrasse 90, gare Lézignan ; groupe L'Isle-sur-Tet 20, gare Rivesaltes ; groupe Barcarès 80, gare Rivesaltes.

Familles travailleurs étrangers partants hébergés Rivesaltes, gare Rivesaltes ; groupe Ruffieux 170, gare Culoz ; camp Auchères 50, gare Rosier-Egleton. D'autre part TE provenant Mandelieu 40, Vidauban 20, Aubagne 14, Salins-de-Giraud 30, Beaucaire 40, seront dirigés sur camp des Milles.

Individus appartenant groupes région Clermont-Ferrand se tiendront prêts à partir journée 22 au matin ainsi que ceux camp Auchères. Ceux groupes Casseneuil, Septfonds, L'Isle-sur-Tet, Lagrasse, Barcarès, hébergés Gurs et familles Rivesaltes doivent être prêts pour journée 23 au matin.

Ceux groupes Frontignan, Agde, hébergés Noe-Recebedou partiront 24 au matin. Dès le 20 faire garder partout pour éviter évasions — vous préciserai ultérieurement horaire exact des convois. Instructions du 14 août sont annulées en ce qu'elles ont de contraire.

Cado.

21.8 • A Montpellier, parviennent les dernières instructions :

Montpellier, le 21 août 1942 à 8 h 45

Résumé d'instructions téléphoniques
transmises par l'Intendant de Police
arrivées à la préfecture

- 1) Les enfants de moins de 16 ans non accompagnés sont exemptés.
- 2) Pour les individus trafiquant du marché noir, aucune exemption, même d'âge.
- 3) Aucune exemption pour les individus ayant franchi la ligne de démarcation clandestinement (par conséquent, même s'ils sont âgés de plus de 60 ans).
- 4) Les célibataires arrivés en France en 1933-1934 et 1935 sont à inclure dans l'opération générale.

24.8 • Certains préfets restent parfaitement sereins après le départ du convoi des Travailleurs Etrangers :

Perpignan, le 24 août 1942

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
à
Monsieur le Chef du Gouvernement
Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur
Secrétariat général pour la Police
9^e Bureau
Vichy (Allier)
sous couvert de Monsieur le Préfet régional
Intendance de Police à *Montpellier*

J'ai l'honneur de vous rendre compte, conformément aux instructions reçues, qu'un convoi de 175 Israélites a quitté le camp de Rivesaltes, le 24 août à 7 h 15.

Ce convoi comprenait 7 wagons. Dans chaque wagon, 25 hébergés avaient pris place.

Il était composé ainsi qu'il suit :

92 travailleurs étrangers.

Familles de ces travailleurs étrangers qui ne comprenaient qu'un petit nombre de personnes puisque la plupart des travailleurs étrangers sont célibataires, et les familles des travailleurs étrangers partant le même jour d'un autre point de rassemblement que Rivesaltes.

Enfin pour parfaire le convoi et utiliser les wagons, j'ai en accord avec les instructions téléphoniques, prélevé sur les Israélites hébergés au camp un certain nombre de personnes jusqu'à concurrence de 75.

L'organisation matérielle du convoi était parfaite.

Le moral des partants était bien meilleur que lors du 1^{er} départ. Il n'y a eu aucun incident à signaler.

Vous voudrez trouver ci-joint la liste des partants.

Pour le Préfet
le Secrétaire général

24.8 • La même préfecture des Pyrénées-Orientales a élaboré un plan minutieux de ramassage pour la rafle du 26 août :

République française
Ministère de l'Intérieur
Direction générale de
la Sûreté nationale

Perpignan, le 24 août 1942

RAMASSAGE DES JUIFS

Voitures nécessaires, itinéraire et détail de l'opération.

Pour le ramassage des Juifs arrêtés dans le département, 10 véhicules sont nécessaires : 6 seront fournis par le Groupe Mobile de Réserve du Roussillon, 4 par la S.G.T.D.

En se conformant aux indications d'horaire qui lui ont été fournies directement, M. Fety, Commandant du G.M.R. du Roussillon voudra bien envoyer :

– 2 camionnettes (d'une contenance de 20 personnes chacune) rendues à la caserne de Gendarmerie d'Elne. 10 gardiens de la paix accompagneront ces 2 camionnettes et se mettront à la disposition de l'adjudant, chef de la Brigade d'Elne (4), Bages (6), Montescot (2), Ortaffa (12), ils les conduiront au camp de Rivesaltes.

– 2 camionnettes pouvant contenir chacune 20 personnes, à la Gendarmerie de Thuir. 10 gardiens de la paix accompagneront ces véhicules et se mettront à la disposition de l'adjudant, chef de la Brigade de gendarmerie de Thuir, pour effectuer le ramassage des Juifs à Thuir (23) et Terrats (4), et leur conduite au camp de Rivesaltes.

– 1 camionnette légère (8 ou 9 places) avec 4 gardiens de la paix (conducteur compris) sera chargée du ramassage et de la conduite au camp de Rivesaltes des juifs arrêtés et détenus à la gendarmerie de : Arles (1), Amélie (2) et la Mairie de Montbolo (2).

– une camionnette légère (8 ou 9 places) et 4 gardiens de la paix (conducteur compris) sera chargée du ramassage et de la conduite au camp de Rivesaltes des juifs arrêtés et gardés aux casernes de gendarmerie de : Cerbère (2), Banyuls (5), Argelès (1).

Véhicules de la S.G.T.D.

Quatre camionnettes bâchées, pouvant transporter 30 personnes, munies de bagages, seront rendues à la date ultérieurement fixée à 4 heures du matin, devant la caserne des gardiens de la paix des G.M.R., ancien Hôpital militaire, rue du Général Foy à Perpignan.

– 1 de ces véhicules (gazogène) se rendra avec 10 gardiens à la caserne de gendarmerie de Perpignan... Le camion conduira son chargement au camp de Rivesaltes et reviendra à son port d'attache.

– 1 camion bâché à essence, pouvant transporter 30 personnes avec bagages, effectuera une tournée de ramassage des Israélites arrêtés par les soins de la Gendarmerie départementale et gardés à vue dans les Brigades de gendarmerie, pour les localités siège de ces brigades, dans les mairies pour les autres, et les transportera au camp de Rivesaltes. Savoir : Llo (3), Odeillo-Font-Romeu (5), Mont-Louis (1), La Cabanasse (1), Olette (6), Vernet (7).

Ce camion sera pourvu d'une escorte de 5 hommes, dont un gradé qui aura à s'occuper de la prise en charge, la garde et la conduite des prisonniers au retour.

– 1 camion bâché à essence, pouvant transporter 30 personnes avec bagages, effectuera une tournée de ramassage des israélites arrêtés par les soins de la Gendarmerie départementale et gardés à vue dans les Brigades de

gendarmerie, pour les localités sièges de ces Brigades, dans les Mairies pour les autres, et les transporter au camp de Rivesaltes. Savoir : Prades (17), Iles-sur-Tet (7), Bouleternère (1).

Ce camion sera pourvu d'une escorte de 6 hommes, dont un gradé qui aura à s'occuper de la prise en charge, la garde et la conduite des prisonniers, au retour.

– 1 camion bâché à essence, pouvant transporter 30 personnes avec bagages, effectuera une tournée de ramassage des israélites arrêtés par les soins de la Gendarmerie départementale et gardés à vue dans les Brigades de gendarmerie, pour les localités siège de ces Brigades, dans les Mairies pour les autres, et les transporter au camp de Rivesaltes. Savoir : St-Estève (1), Millas (3), St-Féliu d'Amont (3), Sournia (7), St-Paul-de-Fenouillet (10).

Ce camion sera pourvu d'une escorte de 6 hommes dont un gradé qui aura à s'occuper de la prise en charge, la garde et la conduite des prisonniers au retour.

Les gradés et gardiens de la paix, chefs de voiture établiront, en double exemplaire, un état des israélites par eux transportés, avec indication des noms, prénoms et domiciles. Ils remettront l'un de ces états, avec les prisonniers, au camp de Rivesaltes, et feront parvenir le second par la voie hiérarchique au Commissaire, Chef de district de police.

Les fonctionnaires et agents des Services de police sont invités à faire montre du plus grand tact dans l'accomplissement de cette mission. Il leur est rappelé qu'ils doivent prendre toutes mesures pour éviter que les individus, dont ils ont la garde, puissent soit s'évader, soit attenter à leurs jours. Toute défaillance fera l'objet de sanctions graves.

25.8 • Dans la région préfectorale de Montpellier, le déclenchement de la rafle est fixé :

Montpellier, le 25 août 1942

PRÉFET RÉGIONAL
À PREFETS DÉPARTEMENTAUX RÉG. MONTPELLIER
en communication à M. l'Intendant de Police

Suite télégramme 24 août sur invitation Ministre Intérieur relatif départ Israélites étrangers, vous informe ai fixé déclenchement opérations pour la région vingt-six août 4 heures du matin.

Le Préfet régional

25.8 • Le plan des opérations dans l'Hérault est particulièrement précis :

OPÉRATIONS À EFFECTUER PAR LA POLICE ET PAR LA GENDARMERIE			
<i>Itinéraire des cars</i>	<i>Gendarmerie - Police</i>	<i>Point de rassemblement des étrangers par les soins de la Gendarmerie</i>	<i>Nombre probable de voyageurs</i>
La Salvetat St-Pons St Chinian	La Salvetat	La Salvetat	12
	Prades-Vernazobres Cessenon Causses et Veyran	St Chinian	1 4 1
Béziers Agde-Camp			18
La Caunette Cébazan Puisserguier	La Caunette	La Caunette	23

Béziers Agde-Camp			
Capestang	Quarante Puisserguier Capestang	Capestang	7 10 13
Montady	Nissan Montady	Montady	5 12 17
Béziers Agde-Camp			47
Valras-Plage	Villeneuve-les- Béziers Sauvian Sérignan Valras-Plage	Valras-Plage	2 1 1 15 21 40
Béziers Agde-Camp			40
Le Bousquet d'Orb	Le Bousquet d'Orb Joncels Lunas Graissessac	Le Bousquet d'Orb	43 8 2 5 53
Bédarieux	Lamalou-les-Bains Bédarieux	Bédarieux	14 11 25
Roujan - Pézenas Agde-Camp			78
Béziers-Ville Agde-Camp	Béziers-Ville Boujan-sur-Libron	Béziers	69 12 81
Agde-Ville à Agde-Camp	Agde-Ville		100
Pouzolles Roujan	Pouzolles Roujan Caux	Pouzolles Roujan	10 1 1
Pézenas	Alignan-du-Vent Tourbes	Pézenas	4 1
Florensac Agde-Camp	Florensac Pomérois	Florensac	43 5 48
Pézenas-Ville Agde-Camp	Pézenas-Ville		31
Montagnac Pézenas Florensac Agde-Camp	Montagnac	Montagnac	45
Lodève	Poujol Soubes St-Etienne de Gourgas	Lodève	1 2 6
Clermont- l'Hérault Pézenas Agde-Camp	St-Privat Lavalette Lodève		1 2 35 47
Clermont- l'Hérault	Clermont-l'Hérault Anians Jonquières Ceyras	Clermont-l'Hérault	4 3 1 6
Paulhan	Aspiran Plaissan	Paulhan	4 2
Pézenas Florensac Agde-Camp	St-Pargoire		10 — 30

<i>Itinéraire des cars</i>	<i>Gendarmerie - Police</i>	<i>Point de rassemblement</i>	<i>Nombre de voyageurs</i>
Ganges St-Martin-de-Londres Montpellier (points d'embarquement P.E.)	Ganges St-Martin-de-Londres	Ganges St-Martin-de-Londres	4 10 — 14
Castelnau-le-Lez Montpellier (P.E.)	Prades-le-Lez Montferrier-s-Lez Castelnau-le-Lez	Castelnau-le-Lez	4 11 15 30
Montpellier (P.E.)	St-Georges d'Orques Grabels Mauguio	Montpellier (P.E.) Montpellier (P.E.) Montpellier (P.E.)	3 2 1
Lunel Montpellier (P.E.)	Lunel St-Christol	Lunel	2 1
Palavas-les-Flots Montpellier (P.E.)	Lattes Villeneuve-les-Maguelonne Palavas-les-Flots	Palavas-les-Flots	2 11 39 52
Montpellier-Ville à Montpellier (P.E.)	Montpellier		140
Frontignan-Ville à Frontignan-Gare (P.E.)	Frontignan		118
Villeveyrac Mèze Sète-Gare (P.E.)	Villeveyrac Gigean Balaruc-le-Vieux Mèze	Villeveyrac	17 5 1 1 24
Sète-Ville à Sète-Gare (P.E.)	Sète		54

26.8 • Rapport sur la rafle à Sète :

Commissariat des
Renseignements généraux
à Sète
N° 1.948

Sète, le 26 août 1942

Le Commissaire principal de la Police
Chef du Service des Renseignements généraux
à Monsieur le Préfet délégué de l'Hérault
(Cabinet)
Montpellier

Objet : Ramassage des Israélites.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le rassemblement et la conduite de certaines catégories d'Israélites étrangers au camp d'Agde n'ont donné lieu à aucun incident significatif dans l'étendue de mon secteur.

Toutes les dispositions avaient été prises par les autorités de police et la Gendarmerie pour assurer l'application stricte de vos instructions.

à Sète :

Inscrits	74
Dirigés sur le camp	50
Défaillants	24, dont 19 en situations diverses et contrôlés par la police, et 5 dont l'adresse est inconnue d'elle et qui peuvent, je crois, être considérés comme en fuite.

Le ramassage n'a donné lieu à aucune réaction violente de la part des intéressés ni de la population, lors que celle-ci l'a connu.

M. le Commissaire principal de la Sécurité publique avait organisé ces opérations avec le maximum de garantie et d'efficacité.

Dans l'après-midi, toutefois, la population a commenté ce ramassage dans le sens de la pitié pour les familles mais sans faire preuve d'indignation.

Quant aux éléments anti-nationaux du port, ceux-ci n'ont pas réagi.

à Agde :

Inscrits	50
Dirigés sur le camp	10
Hospitalisés	5
Défaillants	35

Ce chiffre s'explique du fait que le ramassage était connu depuis l'avant-veille des intéressés, grâce à leurs coreligionnaires qui occupent des emplois de bureau au camp.

Aucune réaction de la part de la population.

à Mèze :

Inscrits	5
Partants	3

(un détaché – autrichien – un ménage – allemand –)

Ramassage passé inaperçu.

à Villeveyrac :

Inscrits	25
Dirigés	12
Exemptés	8
Détachés ayant déjà rejoint le camp	8
Aucun incident à signaler.	

à Frontignan :

Inscrits	19
Dirigés sur le camp :	
isolés	4
détachés	15

Il convient de mentionner que 71 évasions se sont produites au groupe de T.E. (11 entre le 21 et le 26 août) et qu'il y a eu un suicide par pendaison au cours de la nuit du 21 au 22 août (P.V. de la Gendarmerie).

Aucune réaction de la part de la population.

INTENDANCE RÉGIONALE DE POLICE
DE MONTPELLIER
Sécurité Publique

GRUPE du ROUSSILLON

ÉTAT FRANÇAIS

Le Brigadier-Chef RECOUHE Jean
Chef d'Escorte du convoi d'Israélites

à Monsieur le Préfet des
Pyrénées-Orientales
PERPIGNAN

(S/o. de Mr. le Commandant du Groupe Mobile de
Réserve du Roussillon à PERPIGNAN.)

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce qui suit :

Les 175 hébergés dont j'avais la garde, ont été remis aux autorités allemandes au complet, le 25 Août 1942 à 3 H.30 en gare de CHARENTON-SUR-SAONE.

Au départ de RIVESALTES, j'ai dû loger le service sanitaire (un médecin, deux infirmières), et un agent du Service social, dans un wagon occupé par des israélites, l'occupant de la garde devant assurer la relève dans les vigies. A la demi-lune, un fourgon a été accroché en queue de train, je l'ai fait occuper par les divers services mentionnés ci-dessus.

En gare de NARBONNE, le détachement est resté plus de 3 heures, le train de TOULOUSE ayant plus de deux heures de retard. J'ai profité de ce long arrêt pour faire renouveler l'eau potable, procéder à la toilette des israélites, et vider les seaux hygiéniques. La même opération a été faite à chaque arrêt important.

Les divers services de secours, V.G.I.F., Croix-Rouge, etc... mentionnés dans les consignes, ont eu accès sur les quais, lors des arrêts, pour distribuer des vivres et des boissons.

Le regroupement des détachements, Haute-Garonne, Basses-Pyrénées, Rivesaltes, s'est effectué en gare de NARBONNE, et le commandement du convoi a été assuré par Mr. le Commandant LEFEBVRE, Commandant le Groupe de l'Aquitaine. En cours de route, AGDE, TARASCON, LYON etc... d'autres détachements ont été groupés au convoi.

Au départ de NARBONNE, Mr. le Commandant LEFEBVRE, a mis un compartiment à la disposition de mon détachement. J'y ai fait installer le service sanitaire et le service social. Les gradés et gardiens en excédent ont occupé le fourgon.

En gare de TOURNAI, le matériel (Brocs et seaux) a été descendu du train, en présence de la Police Urbaine de cette ville, mais il n'y avait aucun service pour les prendre en charge.

Aucun incident n'a eu lieu.

Maintenant, je crois utile de signaler que dans les détachements, les femmes et les hommes avaient été séparés, ce qui présentait, il convient de le souligner, des avantages certains à tous égards.

Qu'il a été remis, au départ de RIVESALTES, trop de fruits verts et de tomates aux hébergés, ce qui a provoqué de nombreux cas de dysenterie et a compromis sérieusement l'hygiène.

Que le fourgon accroché au train à la demi-lune, n'avait pas été nettoyé, qu'il contenait beaucoup de poussières de charbon, et que, dans ces conditions, le médecin, les infirmières, le service social et l'escorte, qui l'ont occupé, ont été transportés dans des conditions défavorables.

Veuillez trouver ci-joint, une décharge de Mr. le Commandant du G.M.R. de l'Aquitaine.

PERPIGNAN le 27 Aout 1942

Le Chef de l'Escorte

Télégramme n° 13109

28.08.1942 14 h 30

INTÉRIEUR

Police - 2° Bureau

à Préfet Régional Montpellier
Intendance de Police

Vous informe qu'un premier convoi Israélites concentrés camp Rivesaltes partira 2 septembre gare Rivesaltes à heure qui sera précisée ultérieurement. Effectif prévu : 250

Composition rame sera la suivante : 1 voiture de voyageurs réservée femmes, enfants et malades à l'exclusion toute personne sexe masculin adulte et valide, 1 voiture de voyageurs destinée à escorte, 7 voitures à bestiaux aménagées, 1 fourgon à bagages. Personnel escorte de repos prendra place dans compartiments de voiture à voyageurs prévue pour femmes et enfants.

Escorte comprendra : 36 gendarmes suivant accord réalisé avec Direction Générale Gendarmerie.

Cette rame sera rattachée dans gare région Tarascon à convoi en provenance du camp Milles. Convoi franchira ligne démarcation à Chalon-sur-Saône à heure qui sera précisée ultérieurement.

Remettre avant départ chaque partant 3 jours vivres et chaque gendarme 2 jours. Ministère Ravitaillement alerté par mes soins donne ordres et autorisations nécessaires à son Service Régional. Prière vous mettre en rapport avec ce Service.

Aménager wagons à bestiaux avec paille couchage à prélever sur quantité débloquée pour votre région.

Assurer installation chaque wagon voyageurs et bestiaux récipient eau potable et chaque wagon bestiaux seau hygiénique ou récipient en tenant lieu. Ce matériel est à prélever sur matériel existant dans camps votre région ou à acheter ou à réquisitionner sur place.

Assurer également installation lanterne dans chaque wagon à bestiaux à prélever sur 100 lanternes fournies par Subsistances Militaires.

Tout ce matériel sera laissé dans train passage ligne démarcation et sera récupéré à l'arrivée en zone occupée.

Lefebvre

Télégramme n° 13119

28.08.1942

INTÉRIEUR

Police - 2° Bureau

à Préfet Régional Montpellier
Intendance de Police

Vous informe qu'un deuxième convoi Israélites concentrés camp Rivesaltes partira 4 septembre gare Rivesaltes à heure qui sera précisée ultérieurement. Effectif prévu : 1 000.

Composition train spécial sera la suivante : 3 voitures de voyageurs réservée femmes, enfants et malades à l'exclusion toute personne sexe masculin adulte et valide, 1 voiture de voyageurs réservée à personnel escorte de repos, 27 voitures à bestiaux aménagées, 4 fourgons à bagages.

Escorte comprendra : 1 Commandant, 4 Officiers de Paix, 4 Brigadiers-Chefs, 11 Brigadiers et 132 gardiens G.M.R. suivant accord réalisé avec Inspection Générale Sécurité Publique.

Convoi franchira ligne démarcation à Vierzon à heure qui sera précisée ultérieurement.

Remettre avant départ chaque partant 3 jours vivres et chaque gendarme 2 jours. Ministère Ravitaillement alerté par mes soins donne ordres et autorisations nécessaires à son Service Régional. Prière vous mettre en rapport avec ce Service.

Aménager wagons à bestiaux avec paille couchage à prélever sur quantité débloquée pour votre région.

Assurer installation chaque wagon voyageurs et bestiaux récipient eau potable et chaque wagon bestiaux seau hygiénique ou récipient en tenant lieu. Ce matériel est à prélever sur matériel existant dans camps votre région ou à acheter ou à réquisitionner sur place.

Assurer également installation lanterne dans chaque wagon à bestiaux à prélever sur 100 lanternes fournies par Subsistances Militaires.

Tout ce matériel sera laissé dans train passage ligne démarcation et sera récupéré à l'arrivée en zone occupée.

Lefebvre



39 W 101

*Mr. Couvry
Zé...
4...
L...*



Intérieur		Vichy, le 28 août 1942	
Nombre des Israélites étrangers rassemblés par Régions (renseignements téléphonés le 28 août 1942 à 11 heures)			
		Chiffres par Région des individus recensés	
Marseille	Bouches-du-Rhône	440	
	Var	36	
	Gard	132	
	Vaucluse	55	
	Hautes-Alpes	43	
	Corse	0	
		706	1 170
A ajouter : 157 travailleurs étrangers qui n'avaient pas été compris dans le précédent envoi			
	Total :	706	
		+ 157	
		863	
Nice	Basses-Alpes	45	
	Alpes-Maritimes	610	
		655	2 200
Lyon	Ain	33	
	Isère	200	
	Savoie	70	
	Haute-Savoie	35	
	Ardèche	115	
	Drôme	110	
	Loire	70	
	Jura	23	
	Saône-et-Loire	50	
	Rhône	310	
		1 016	2 000
Montpellier	Aude	211	
	Aveyron	175	
	Lozère	37	
	Hérault	4 00	
	Pyrénées-Orientales	407	
		1 230	2 157
Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	60	
	Allier	65	
	Haute-Loire	78	
	Cantal	22	
		225	481

Télégramme secret
N° 13224

30.8.1942
11 h. 30

Police 9^e Bureau
(en communication à Préfets départementaux zone libre)

Attire votre attention sur écart sensible entre nombre Israélites étrangers recensés et nombre arrêtés. Poursuivre et intensifier opérations policières en cours avec tout personnel police et gendarmerie. Recourir à rafles, vérifications identité, visites domiciliaires, perquisitions en vue procéder arrestations individus ne bénéficiant pas exemptions prévues par télégramme 18 août et communications téléphoniques ultérieures en ce qui concerne combattants. Le cas échéant informer de ces arrestations nos collègues dans le département desquels résideraient les intéressés. Après départ convoi votre région diriger individus arrêtés par groupes escortés sur camp Rivesaltes où seront constitués convois ultérieurs après avoir informé de leur mise en route Préfet régional Montpellier et préfecture Perpignan. Vous rappelle que seule Direction générale Police nationale est qualifiée pour donner ordres au sujet ces opérations. Me rendre compte au fur et à mesure du résultat de ces dernières en me signalant tout incident particulier.

René BOUSQUET.

30.8.42
10.00

Police 2^e Bureau

à Préfet Régional Montpellier, Intendance de Police
Télégramme n° 13232

Suite mes instructions concernant convois Israélites du 2 et 4 septembre, vous communique horaires : 1^{er} train commercial : départ Rivesaltes 1^{er} septembre 19.13 Sète 22.56-4.29, le 2 septembre Nîmes 6.45-8.30, Sorgues-Châteauneuf 12.47. Raccordement à Sorgues-Châteauneuf à train spécial en provenance Les Milles. Sorgues départ 13.36, Chalon-sur-Saône 21.21-22.16. 2^e convoi train spécial départ Rivesaltes 4 septembre 7.00, Vierzon 5 septembre 1.51-2.40. Ai été avisé que certains convois antérieurs ont subi d'importants retards du fait mauvaise organisation opérations préparatoires départ. Vous invite à prendre dispositions pour qu'à l'avenir heures départ convois soient strictement respectées. Attire votre attention sur conséquences graves que retards peuvent entraîner, en particulier refoulement possible du convoi à ligne démarcation. Vous informe votre responsabilité personnelle sera engagée si horaire convoi non respecté du fait mauvaise organisation opérations embarquement.

signé : LEFEBVRE.

30.8 • Préparatifs pour le 1^{er} convoi de Rivesaltes après la rafle :

Camp de Rivesaltes, le 30 août à 17 heures

Message téléphoné par les soins de l'Intendance de Police
de Montpellier à 14 h 55

Préfet Régional à Préfet Pyr.-Or.

Vous informe qu'un 1^{er} convoi israélites concentrés camp de Rivesaltes partira 1^{er} septembre au soir, gare Rivesaltes, à heure qui sera précisée ultérieurement. Effectif minimum 150, maximum 250. Composition rame sera la suivante : une voiture voyageurs réservée aux femmes, enfants et malades à l'exclusion toute personne adulte et valide ; sept voitures à bestiaux, un fourgon à bagages.

Personnel escorte de repos prendra place dans compartiment de voiture réservée aux femmes et enfants. L'escorte comprendra 36 gendarmes, suivant accord réalisé avec Direction général de Gendarmerie. Cette rame sera rattachée dans gare région Tarascon-sur-Rhône, au convoi en provenance des camps des Milles. Convoi franchira ligne démarcation à Chalon-sur-Saône à heure qui sera précisée ultérieurement. Remettre avant départ 3 jours vivres à chaque partant et deux jours vivres à chaque gendarme. Ministère Ravitaillement alerté par mes soins. Ministère Intérieur donne ordres et autorisations nécessaires à chaque service régional. Prière vous mettre en rapport avec ce service.

Aménager wagons à bestiaux avec paille à prélever sur quantité déblocquée pour la région. Assurer installation chaque wagon voyageurs et bestiaux eau potable et chaque wagon à bestiaux seaux hygiéniques ou récipients en tenant lieu. Ce matériel est prélevé sur matériel existant dans camps votre département ou à acheter ou réquisitionner sur place.

Assurer également installations lanternes dans chaque wagon à bestiaux à prélever sur cent lanternes que je vous adresserai. Tout ce matériel sera laissé dans le train et sera récupéré à l'arrivée en zone occupée. J'attire votre attention sur nécessité absolue embarquement, partants et bagages, soit ter-

Le 4 septembre au soir, tous les Israélites du camp de Rivesaltes devront être partis.

M. Fourcade signale tout particulièrement que M. le Secrétaire général à la Police tient à ce que le criblage soit aussi « serré que possible ». Selon son expression « aux 99 % ».

Un nouveau criblage doit être fait d'urgence, certains Israélites ayant, par suite d'interventions diverses, obtenu des exemptions irrégulières.

Les seules exemptions permises sont celles prévues par les instructions du 18 août et les instructions verbales du Ministre de l'Intérieur à l'exemption de toutes les autres.

A diffuser immédiatement au camp

- Entrée à Rivesaltes de 326 nouveaux internés :

30.8 • La Police Nationale a fixé sa position sur le sort des enfants :

Communication téléphonique de M. Verdier
à Monsieur le Secrétaire Général
des Pyrénées-Orientales
Lundi 31 août 1942 à 9 h 30

- 1) Les enfants dont les parents sont déjà partis sont considérés comme enfants abandonnés.
- 2) Les parents dont les enfants sont encore dispersés partent.
- 3) Faire l'impossible pour ramener les enfants des colonies, avant le départ de leurs parents.

30.8 • La Police Nationale a des raisons de se méfier du Service Social des Etrangers dirigé par Gilbert Lesage :

Le 30 août, à 12 h 30

M. Verdier, Secrétaire de M. Fourcade, vient de téléphoner pour faire part à M. Latcha des dispositions à prendre au sujet des « mêmes opérations » et qu'il a d'ailleurs transmises au Préfet régional.

Le camp de Rivesaltes dépendant de Perpignan, l'attention de M. le Secrétaire général est appelée sur les points suivants :

1) Les enfants de deux à 16 ans dont les parents partent doivent partir avec les parents. Il n'est pas question d'accorder d'exemption dans ce cas-là.

Cette précision est donnée car dans certaines préfectures, sur l'intervention du service social des étrangers, des enfants dont les parents partaient ont été maintenus en zone libre.

2) Le Service social des étrangers, dont le chef est M. Lesage, ne doit pas avoir d'autre mission que de distribuer des secours.

S'il présente (M. Lesage ou ses collaborateurs) des cas d'exemption au Chef de camp, ces cas ne doivent pas être retenus. Seul le Directeur général de la Police nationale de Vichy est habilité pour les accorder.

M. Cado insiste sur ce point.

Dans les jours qui viennent et à compter du 4 septembre, Rivesaltes sera le seul centre de regroupement pour la zone libre et recevra des diverses régions des gens qu'il conviendra de regrouper en vue d'un départ qui aura lieu à une date ultérieure.

Dès avant le 4, il partira de Lyon un premier contingent de 20 ou 30 personnes qui ne devront pas être gardées à Rivesaltes en vue d'un prochain départ, mais qui devront être expédiées avec le convoi du 3 ou du 4 qui sera un peu grossi.

31.8 • Le nombre de partants des G.T.E. à la suite de l'opération du 26 août est ramené par le service central de la Main d'œuvre étrangère de 1 406 à 1 366.

• Bousquet informe les préfets de la zone libre qu'il leur faut diriger sur le camp de Rivesaltes avant le 2 septembre les enfants juifs hébergés dans les différentes colonies ou centres d'enfants de la zone libre. C'est ainsi que, de jeunes garçons et des fillettes sont conduits à travers la zone libre au camp de Rivesaltes d'où certains seront dirigés sur Auschwitz avec leurs parents :

31.8 • Le Préfet des Pyrénées-Orientales explique la procédure du criblage dans le camp de Rivesaltes.

Perpignan, le 31 août 1942

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
à
Monsieur le Chef du Gouvernement
Ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur
Secrétariat général pour la Police
9^e Bureau
Vichy
Sous couvert de M. le Préfet régional
Intendance régionale de Police
Montpellier

Objet : Regroupement de certaines catégories d'Israélites au camp de Rivesaltes.

Réf. : Vos instructions téléphoniques du 30.8.1942.

J'ai pris bonne note des instructions que vous avez bien voulu m'adresser en ce qui concerne le criblage des opérations de ramassage des Israélites arrêtés et regroupés au camp de Rivesaltes.

Toutes les dispositions ont été prises pour assurer une vérification très sérieuse de la situation individuelle de chacun des Israélites.

Dès l'arrivée au camp, chaque personne reçoit une fiche avec un N° d'ordre (fiche dont elle ne doit plus se dessaisir).

Puis elle est inscrite sur un registre d'entrée.

Il est procédé ensuite à l'établissement d'une feuille de criblage dont vous voudrez bien trouver un modèle joint.

Cette feuille, qui comporte tous les renseignements nécessaires à une vérification soigneuse, est rédigée sur le vu des pièces d'identité, ou autres papiers que l'intéressé détient.

Une fois établie, la feuille de Police est soumise à un bureau composé de deux Commissaires de Police, qui classent ces feuilles en deux catégories : **partants sûrs, cas d'exclusion.**

Les cas d'exclusion sont examinés très soigneusement à nouveau par les Commissaires qui vérifient l'exactitude des allégations des intéressés et, c'est seulement lorsque le cas d'exclusion est formellement reconnu, que l'exemption est prononcée, par décision écrite, portée par moi-même sur la fiche.

Il est donc certain que les opérations sont faites avec le maximum de soin et de précision.

L'individu bénéficiant d'un cas d'exclusion vérifié est inscrit sur un registre de sortie de l'îlot spécial réservé aux Juifs arrêtés.

Je vous transmettrai régulièrement le nom des individus exclus, avec le motif de l'exclusion.

A la date de ce jour, 175 personnes ont bénéficié d'une mesure d'exemption : **il va sans dire que seules, les exemptions régulières prévues par votre dépêche du 18 août ou vos instructions verbales ont été appliquées.**

Il résulte de mes constatations que les cas d'exclusion les plus nombreux sont les suivants :

- 1) Personnes âgées (plus de 60 ans) envoyées au camp de Rivesaltes par le camp de Gurs, et ceci dès avant les opérations de ramassage.
- 2) Personnes entrées en France bien avant les dates prévues.
- 3) Nationalités exemptées et notamment la nationalité hongroise.

J'ajoute, pour être complet, que j'ai soumis à un nouveau criblage les Juifs se trouvant au camp à la date du 1^{er} départ (11 août 1942) et dont certains auraient bénéficié à ce moment-là d'un cas d'exclusion qui n'est plus admis à l'heure actuelle.

Mais comme beaucoup d'entre eux sont encore compris dans l'une des exemptions du 18 août, ce fait explique le nombre relativement élevé de personnes à exclure.

Il est certain enfin, et j'ai pu le constater moi-même, que beaucoup de personnes ont été arrêtées indûment et c'est ainsi que par exemple des Juifs français ont été compris à tort dans les opérations de ramassage.

Je note que M. le Directeur de la Police nationale se réserve, seul, le droit d'exempter des personnes qui ne rempliraient pas l'une des conditions prévues pour bénéficier d'une exemption.

31.8 • Brèves instructions du Préfet pour la direction du camp de Rivesaltes.

31 août 1942

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
RÉSUMÉ DES INSTRUCTIONS

- 1) Les familles dont un fils est prisonnier de guerre sont exemptées.
- 2) L'individu qui a un conjoint d'une nationalité exemptée doit partir. Le conjoint exempté peut opter pour le départ ou son maintien en France.
- 3) L'individu israélite qui a un conjoint aryen doit partir. Le conjoint aryen peut rester ou accompagner son conjoint.
- 4) **Engagés volontaires polonais ou tchécoslovaques** : Seuls sont exemptés les prisonniers évadés ou rapatriés, les décorés et les blessés.
- 5) **Engagés volontaires** : Il faut être strict et n'exempter que les vrais combattants.
- 6) **Pour les familles dont les enfants sont d'une nationalité exemptée** : Attendre la solution.
- 7) Deux départs auront lieu les 2 et 4 septembre.
- 8) **Enfants en colonie de vacances dont les parents sont au camp** : Les familles de ces enfants doivent partir en dernier lieu et de toute façon ne pas être comprises dans les deux convois prochains.
- 9) Le regroupement des familles est abandonné.
- 10) Les Juifs qui dorénavant seront arrêtés dans toute la zone libre, seront dirigés sur Rivesaltes.

5.9 • A Rivesaltes on se plaint de l'incompétence des responsables du camp d'Agde :

Perpignan, le 5 septembre 1942

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
à
Monsieur l'Intendant de Police
Montpellier
(Hérault)

Objet : Convoi de 133 Israélites en provenance du centre de rassemblement d'Agde.

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte par téléphone, qu'un convoi de 133 Israélites a été dirigé, le 31 août 1942, sur le camp de Rivesaltes, en provenance du centre de rassemblement d'Agde.

Les personnes composant ce convoi avaient, paraît-il, fait l'objet d'un criblage sérieux à Agde.

Or, il est apparu, au moment de la vérification de la situation personnelle des intéressés, qu'un très grand nombre d'entre eux bénéficiaient d'un cas d'exclusion formel. La plupart peuvent se réclamer en effet d'une nationalité exclue des opérations de ramassage.

Après un examen attentif du cas de ces Israélites, le résultat fut le suivant : sur 133 arrivés, 71 ont été formellement exclus.

Télégramme secret
N° 13525

5.9.42
11 h 00

Intérieur
Police Cabinet
à Préfets Régionaux
Préfets zone libre

Vous prie procéder internement immédiat tous Israélites étrangers qui seraient découverts en situation irrégulière (défaut carte d'identité, sauf-conduit, titre séjour périmé, etc...). Adressez à cet effet instructions strictes à tous services Police et Gendarmerie. Diriger internés sur Rivesaltes ou Vernet si dangereux après avoir avisé vos collègues. Informer télégraphiquement 9^e Bureau Police état civil, nationalité, profession, domicile, motifs mesure.

René BOUSQUET.

Intérieur

Vichy, le 5 septembre 1942

Etat des Juifs partis depuis le 26.8.1942

Lyon	595	29.8
Limoges	446	29.8
Toulouse	961	1.9
	770	3.9
Clermont	144	2.9
Montpellier	173	2.9
	610	4.9
Marseille	700	2.9
Nice	560	31.8

4 959

Les opérations de ramassage continuent ; un convoi supplémentaire sera mis en route lundi prochain comprenant environ 800 Israélites en provenance de Rivesaltes.

12^e convoi de zone libre arrivé à Drancy le 5 septembre

Il est constitué de 1 041 Juifs dont 621 en provenance de la région de Montpellier rassemblés à Rivesaltes et 411 peut-être d'Indre-et-Loire mais en provenance du camp de Lalande à Monts près de Tours en zone occupée.

Parmi les 621 de Rivesaltes, 398 hommes et 223 femmes, on compte 76 enfants ; ce convoi est qualifié de « regroupement familial » car des enfants parmi les 76 sont censés retrouver à Auschwitz leurs parents déjà déportés. Les nationalités des 621 se répartissent ainsi : 277 Polonais, 222 Allemands, 60 Autrichiens, 22 Russes...

Andrée Salomon a relaté les tentatives de sauvetage des enfants « regroupés » par les travailleurs sociaux de l'O.S.E. dont elle était l'âme à Rivesaltes. Une partie d'entre-eux purent être sauvés mais environ 80 prirent le 4 septembre la direction de Drancy et d'Auschwitz. Ce récit se trouve inclus dans le manuscrit d'une autre valeureuse militante de l'O.S.E., M^{me} V. Hermann Samuel, intitulé : « Comme des brebis » :

« ... A la fin du mois d'août quand les résidus des divers camps furent transférés à Rivesaltes qui devient alors l'unique centre de triage de la zone sud, les enfants de ces convois furent encore libérés de la même façon.

On apprit, alors, « officieusement » que les enfants antérieurement libérés allaient être rappelés au camp pour y être « regroupés » avec leurs familles.

Immédiatement, des messages par porteur furent envoyés dans les différentes Maisons d'Enfants pour leur enjoindre de disperser les enfants menacés. Mais il était trop tard. Dès le lendemain, on vit arriver les premiers enfants, menottes aux mains.

Une réunion des Œuvres fut alors convoquée par le camp pour fixer la procédure d'après laquelle le rappel des enfants se ferait. La direction en demandant la collaboration des Œuvres pour ce travail, voulait leur laisser, ainsi, les moyens d'agir.

Etaient présents, les représentants des Quakers, du Secours Suisse, de la Cimade - Ymca, de l'O.S.E., du Service Social des Emigrants.

Les délégués de l'O.S.E. ont refusé de discuter de la procédure de rappel des enfants au camp. Interpellés par la direction du camp sur les mobiles de leur attitude critiquée comme asociale puisqu'elle risquait de séparer, dans des convois espacés, les enfants des parents, elles ont, devant une assistance de plus de vingt personnes, refusé de faire ce travail et exprimé le vœu que de Zone Sud, ayant gagné quelques semaines de temps, les personnes ici présentes pourraient éviter le départ de trains de déportation d'enfants... " Elles ont signalé, à ce moment-là, que « Regroupement familial » signifiait déportation et que déportation voulait dire extermination.

La direction du camp a, alors, renoncé à demander aux Œuvres, leur appui pour le rappel des enfants recueillis dans leurs Maisons. Elle renonçait aussi à consulter les listes des Œuvres et les registres de libération du Camp et de la Préfecture où était consignée la destination des enfants libérés précédemment. Le mal était donc circonscrit.

Par une note de service à tous les îlots, il était, cependant, demandé aux parents d'indiquer la résidence de leurs enfants et ceci sans limite d'âge.

Et ce fut, immédiatement, la ruée des assistantes dans les îlots pour informer les parents de ce qui les attendait s'ils se pliaient à ce recensement : tâche difficile et délicate entre toutes car comment laisser à ces adultes, à qui aucune chance de s'évader ne pouvait être offerte, la quiétude nécessaire qu'il était de notre devoir de leur prodiguer tout en leur faisant entrevoir le triste sort qui serait le leur. Et comment leur faire admettre de ne pas emmener leurs enfants sans leur dire qu'ils seraient, là-bas, voués à une mort certaine.

Et, d'une façon générale, comment nous comporter vis-à-vis de ces malheureux, que leur dire ? Nous, nous savions déjà. Nos convoyeurs qui avaient accompagné les premiers trains jusqu'à la ligne de démarcation, revenaient complètement désabusés : les hommes étaient impitoyablement séparés de leurs femmes — à quoi bon, alors, toute cette farce du regroupement ?...

Les bagages aussi, disait-on, étaient enlevés. Et on savait que 4 000 enfants séparés de leurs parents avaient été déportés de Paris. Dans ces conditions, si quelques illusions pouvaient encore subsister pour les hommes et les femmes valides, capables de travailler, quel pourrait bien être le sort des autres, des malades, des infirmes, des enfants ?

Et quelle attitude fallait-il adopter vis-à-vis de ces gens complètement désespérés ? Les assistantes se faufilèrent dans les rangs de ceux qui venaient inscrire leurs enfants, et, doucement, car il fallait ne pas se faire repérer, inlassablement, allant de l'un à l'autre, elles répétaient : " ce n'est pas nécessaire que vous soyez là ; retournez donc dans votre baraque ; vous ne voulez pas, n'est-ce pas, que vos enfants reviennent ".

Les anciens, ceux qui nous connaissaient, comprenaient ; les autres, hélas, livrèrent sans le savoir leurs enfants.

Et il fallait agir avec prudence car, à tout prix, il fallait pouvoir rester là pour être informé, pour prévoir l'aggravation des mesures, pour agir, et sur les collègues, et sur l'administration. Une fois de plus, le rôle de témoin du travailleur social, s'avérait de première importance. Il fallait être là pour qu'on choisisse la procédure de rappel des enfants, la plus compliquée, pour que les fonctionnaires opposent à toute aggravation des mesures une résistance passive et un manque de zèle manifeste, pour qu'ils répondent à un coup de téléphone d'une gendarmerie annonçant que les enfants recherchés n'avaient pas été trouvés et demandant des instructions : " Eh bien, vous avez fait votre devoir, rentrez chez vous "...

Et, subitement, sans même que l'on sût comment, un beau matin, une centaine d'enfants se trouvèrent concentrés à l'îlot K. en vue de la prochaine déportation.

Jusqu'à ce moment, notre action avait été surtout préventive. Nous avions voulu et nous étions arrivés à empêcher que les enfants entrent à l'îlot K. Maintenant, ils y étaient. C'est à la commission de criblage qu'il appartenait de les en faire sortir. C'est là qu'il fallait, maintenant, intervenir.

Qui étaient ces enfants ? Il y avait ceux qui venaient d'arriver avec leurs parents et ramassés dans les environs ou transférés d'un autre camp. Il y avait ceux qui, malgré toute notre action, avaient été ramenés au camp pour le « regroupement ».

Le convoi est prêt et les enfants sont compris dans le convoi.

Aucune intervention auprès de la commission de criblage n'aboutit ; les ordres sont formels : les enfants doivent partir. La situation est désespérée. Et pourtant, il y a des précédents : quelques jours auparavant, un groupe d'enfants a pu quitter les Milles, un autre a été libéré de Vénissieux. Que faire ici ? Les enfants sont trop nombreux pour tenter une action isolée. C'en est fait, 100 enfants vont être déportés.

Mais envers et contre tout, il faut agir. L'O.S.E. demande à installer, sous sa responsabilité, une baraque d'enfants en dehors de l'îlot K.

Certes, les arguments qu'on fit valoir étaient valables : on voulait isoler les enfants de la promiscuité déprimante des adultes, les suralimenter, les soigner, les préserver des rats qui pullulaient à l'îlot K., mais il y avait d'autres motifs que nous taisions. En séparant ainsi les enfants de leurs parents, nous pensions préparer les parents à la séparation que tous ne souhaitaient pas encore et leur laisser entrevoir que leurs enfants pourraient être sauvés même si eux ne l'étaient pas ; mais par dessus tout, alors que tout espoir semblait perdu, nous voulions jouer la dernière carte : obtenir par la pitié et le remords ce que la persuasion n'avait pu obtenir. Ces enfants rassemblés, ces enfants de tous âges : sales, grouillants sur la paille, fatigués, apeurés ne pouvaient manquer d'émuouvoir encore des fonctionnaires français. Ce n'était pas beau de jouer ainsi avec les sentiments humains mais nous n'avions plus aucune autre ressource. Si c'était notre dernière chance de sauver ces enfants, il fallait la tenter. Aussi, quand le dimanche par une belle après-midi ensoleillée, deux hauts fonctionnaires de la Préfecture, montèrent au camp avec leurs femmes, nous les avons entraînés à la baraque des enfants qui avaient l'âge des leurs ; nous leur avons montré ces enfants pour qu'ils voient, pour qu'ils sachent au moins le crime qui allait se produire... Mais eux, non plus, les délégués de Vichy, ne savaient plus que faire. C'est alors que notre secrétaire général vint de Montpellier et qu'ensemble nous allâmes tenter une ultime démarche à Perpignan auprès du Préfet pour la libération de ce groupe d'enfants. (Il s'agissait en l'occurrence, de ceux qui avaient moins de 16 ans ; pour les adolescents, hélas, il n'y avait aucune chance...)

Nous plaidâmes qu'aux Milles, les enfants ne partaient pas. — Oui, répondit-il, mais c'est du provisoire. — A Vénissieux, ils ne partent pas ! — Oui, répliqua le Préfet, mais de hautes personnalités ont été mises en résidence assignée.

Et comme nous lui montrions ce qu'il y avait de monstrueux dans la pensée que, de Zone Libre, 100 enfants allaient ainsi être livrés à l'extermination :

— Que voulez-vous, répliqua-t-il, la France est vaincue et nous n'avons plus d'armée.

Tout ce que nous pûmes arracher, ce fut 10 enfants dits « déficients » et ce fut vraiment un cadeau qu'on nous octroyait là, par générosité ou par lassitude...

Et alors, ce fut terrible car il fallait choisir. Il fallait choisir ces 10 enfants (qui, d'ailleurs, devinrent 20 en réalité) que nous rendions ainsi à la vie, laissant délibérément aller les autres à la mort... Et ce fut une terrible injustice car involontairement notre choix allait aux enfants que nous connaissions déjà, à ceux que nous avions déjà libérés des mois auparavant, aux pupilles des Œuvres et puis à ceux que les parents nous tendaient avec le plus d'acharnement. La pensée de cette injustice fâcheuse nous a obsédés des mois durant ; elle nous pèse encore aujourd'hui. Il n'était pas humainement possible de faire une action plus injuste... 20 enfants furent sauvés mais 82 enfants furent ainsi déportés de Rivesaltes... »

N°	Nom et Prénoms	Age	Nationalité
X 371	Odele Lucer Hago	12.3.99	All.
- 372	Offen Natfali	31.7.96	Pol.
X 373	" Anna	27.10.24	"
X 374	" Tauba	13.II.95	"
X 375	Ohnhaus Willy	23.7.08	All.
X 376	" Mathilde	3.7.14	All.
X 377	Olzer René	12.3.33	Belge
X 378	" Helene	3.7.07	Pol.
X 379	" Jacques	10.4.03	"
X 380	Oppozinaka Malka	8.7.14	"
X 381	Oppenheimer Max	15.1.26	All.
X 382	" Elise	27.2.93	"
X 383	" Abraham	2.3.90	"
X 384	" Jacob	15.1.26	"
X 385	Perlberger David	20.12.88	"
X 386	" Stella	2.10.98	"
X 387	Perlstein Armand	3.9.95	"
X 388	" Marguarite	7.4.05	Sarraise
- 389	" Robert	12.12.27	"
- 390	" Paulette	26.7.30	"
- 391	" Yvette	5.3.33	"
X 392	Philipp Peter	23.12.20	Autr.
- 393	Pichoulik Pesa	2.4.77	Pol.
X 394	" Helene	25.7.04	"
X 395	Pincas Yalman	6.2.38	Belge
- 396	" Helene	5.5.00	Pol.
X 397	" Thérèse	4.1.32	"
X 398	Pickowski Werner	6.2.02	All.
- 399	Lewin Lilliane	22.1.26	Pol.
- 400	" Chaja	8.7.09	"
X 401	Plewinski Abram	25.5.03	"
- 402	Popalis Aronas	3.8.99	Lithuanienne
X 403	Popowski Helène	14.9.14	Pol.
X 404	" Simone	15.6.12	"
X 405	Popper Annette	25.12.28	"
X 406	" Briendel	17.10.17	"
X 407	Posoner Kurt	24.6.91	All.
- 408	Pracznik Bernard	1.5.94	Pol.
X 409	Radomysler Léa	16.7.08	"
- 410	" Bezamel	13.3.99	"
X 411	" Ruth	16.9.31	"
X 412	" Esther	7.3.39	"
X 413	Rakover Francisca	19.2.94	"
X 414	Rasser Hertz	4.9.94	"
X 415	Rathaus Isolda	13.7.25	Autr.
X 416	" Isaak	11.1.99	"
- 417	Rauner Julius	18.12.05	All.
X 418	Ravinski Paula	22.1.02	"
X 419	Reibaoh Herbert	25.8.10	"
X 420	Reich Jaicar	30.11.97	Autr.
X 421	Reichbajh Bernhard	10.6.27	Belge
X 422	" Anna	12.5.24	"
X 423	" Chandel	29.5.07	Pol.
X 424	" Eprain	11.5.03	"

Page extraite de la liste de transfert de Juifs étrangers du camp de Rivesaltes en zone libre vers le camp de Drancy en zone occupée (5 septembre 1942).

7.9 • A Rivesaltes, le criblage ne s'opère pas au rythme de départ des convois :

JL/MR

Perpignan, le 7 septembre 1942

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
à
Monsieur l'Intendant de Police
Montpellier
(Hérault)

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, la liste des Israélites rassemblés à Rivesaltes qui sont partis par le convoi du 4 septembre 1942.

Je me permets de vous signaler que la liste comprend 624 noms et qu'il était impossible, ainsi que j'ai eu l'occasion de rendre compte au ministère de l'Intérieur, de faire partir davantage de personnes, les opérations de criblage n'étant pas terminées.

Le camp de Rivesaltes étant devenu camp national, un nouveau convoi est prévu sans que la date en soit définitivement arrêtée.

Les opérations de criblage continuent.

Le 8 septembre 1942

Délégation du Secrétaire Général à la Police
dans les Territoires Occupés

Trains venant de zone libre et arrivés à Drancy :

7 août 1 train :	1 009	17 h 13
9 août 1 train :	1 106	17 h 23
12 août 1 train :	782	8 h 13
14 août 1 train :	538	4 h 23
25 août 1 train :	1 184	?
29 août 1 train :	446	18 h 03
29 août 1 train :	544	20 h 33
1 ^{er} septembre		
1 train :	620	7 h 03

6 223

Trains à venir de zone libre :

2 septembre 1 train :	960	Drancy 14 h 13
3 septembre 1 train :	749	Drancy 8 h 13
4 septembre 1 train :	899	Drancy 10 h 23
5 septembre 1 train :	1 041	Drancy 10 h 23

3 649

6 223

3 649

9 872 reçus de la zone libre

Plus d'autres trains non signalés mais à demander à M. de Kiriel (ou M. Verdier (Hôtel de Russie — Vichy)

(Mettre des trains à 1 000 personnes et les envoyer le plus rapidement possible); ne plus envoyer matériel roulant inutilisé.

Ajouté au crayon : Verdier, pas avant la semaine prochaine.

9 septembre. Convoi n° 30. Il quitte Le Bourget-Drancy avec 1000 Juifs dont la plupart sont, dans l'ordre décroissant, des Polonais, des Allemands et des Autrichiens. Ils viennent pratiquement tous de zone libre en provenance de divers camps : Septfonds (138), Les Milles (70), Rivesaltes (155), Casseneuil (274), Saint-Sulpice (116). Parmi eux une centaine d'enfants. Après la descente d'environ 200 hommes valides à Kosel, le convoi arrivé à Auschwitz a vu la sélection pour le travail de 23 hommes et de 68 femmes. Le reste du convoi, soit environ 700 personnes, a été immédiatement gazé. En 1945, 43 survivants, tous des hommes et, comme pour les précédents convois, faisant partie du contingent descendu à Kosel.

Télégramme
13.757Vichy, le 9 septembre 1942
18 heuresPolice 2^e Bureau
à Préfet Région Montpellier
Intendant de Police

Vous informe convoi 600 Israélites quittera camp Rivesaltes lundi 14 septembre matin à destination zone occupée via Toulouse, Vierzon. Prendre dès à présent dispositions pour ce départ comme pour convois précédents. Lettre express détaillée suit.

Lefebvre.

9.9.1942 • A Rivesaltes arrivée de 286 Juifs, dont 21 de Septfonds, 31 de Lons-le-Saunier, 28 de Noé, 90 de Gurs, 31 du Lot-et-Garonne, 41 du Vernet.

Perpignan, le 10 septembre 1942

Monsieur Corazzi

à

Monsieur le Commandant Humbert
Commandant du camp de Rivesaltes

Il est confirmé qu'un convoi de 600 Israélites quittera le camp de Rivesaltes le lundi 14 septembre au matin. Des précisions doivent nous être fournies. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

D'après différents rapports fournis par les chefs de convois, je vous prie de noter que, pour le prochain départ de lundi, les femmes devront être séparées des hommes.

Cette mesure n'est prise qu'à cause des avantages certains qu'elle présente à tous égards.

D'autre part, l'hygiène des convois précédents a été sérieusement compromise. En effet, de nombreux cas de dysenterie ont été constatés et nous pensons que la raison vient d'une quantité trop grande de fruits verts et de tomates qui a été remise au départ des hébergés.

Veillez prendre des dispositions autant qu'il vous est possible de le faire, pour éviter cela.

10.9 • Le départ le 14 septembre du convoi de 650 Juifs de Rivesaltes est organisé à Vichy, alors que 45 Juifs du camp de Casseneuil arrivent à Rivesaltes.

Le 10 septembre 1942

Correspondance express

Expéditeur : Police 2^e Bureau
Destinataire : Préfet Pyrénées-Orientales

Réf. : 13.8.09

Suite mon télégramme 13.758 du 9 septembre, vous informe convoi israélites concentrés camp Rivesaltes partira lundi 14 septembre, de gare Rivesaltes vers zone occupée, via Toulouse et Vierzon. Effectif prévu : 650 accompagnés, escorte : 92 gendarmes. Horaire : départ Rivesaltes, 7 h. Arrêt Narbonne de 8 h 20 à 8 h 30. Arrivée Le Bourget-Drancy, le 15 à 10 h 23. Embarquement dans train spécial composé 19 wagons à bestiaux aménagés et 3 voitures voyageurs destinées une à personnel escorte repos et deux à internés femmes, enfants et malades exclusivement.

Remettre avant départ chaque interné 3 jours de vivres. Chaque gendarme, deux jours. Ministère ravitaillement alerté par mes soins doit donner ordres et autorisations nécessaires à son service régional avec qui prière vous mettre en rapport.

Aménager wagons à bestiaux avec paille couchage à prélever sur quantité 30 quintaux dont déblocage demandé pour votre Région à ministère ravitaillement.

Assurer installation chaque wagon récipient eau potable et dans wagons à bestiaux seau hygiénique ou récipient en tenant lieu. Assurer également installation lanterne dans chaque wagon à bestiaux, le tout dans mêmes conditions que pour convois précédents. Ce matériel sera récupéré à arrivée Drancy.

Attirez votre attention sur nécessité absolue qu'embarquement partants et bagages soit terminé avant heure fixée pour départ train et que disposition concernant nombre wagons ne soient pas modifiées sans mon accord.

Vous signalez également que sur ordre autorités allemandes partants ne doivent emporter qu'un bagage à main limité à effets personnels et en particulier deux couvertures et chaussures rechange, non fournies par l'administration.

Rendre compte immédiatement par téléphone toutes difficultés exécution.

ETAT FRANÇAIS
Paris, le 12 septembre 1942

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
Direction générale
de la Police Nationale.
P.N. Cab. A N° 540

Le SOUS-PREFET
Délégué dans les Territoires occupés
du **SECRETAIRE GENERAL A LA POLICE**
à Monsieur l'Obersturmführer **ROTHKE**
31 bis, avenue Foch
Paris

Je vous confirme ma communication téléphonique de ce jour :
Un convoi venant de zone libre et composé d'environ 600 à 650 Juifs étrangers, passera la ligne de démarcation :
à Vierzon le 15 septembre 1942 à 1 h 51
Départ de Vierzon le 15 septembre à 2 h 40
Arrivée au Bourget-Drancy le 15.9.1942 à 10 h 23.
Je vous prie de vouloir bien prendre les dispositions nécessaires pour que la Feldgendarmérie soit avisée de ce convoi.

signé : **LEGUAY.**

Télégramme n° 13992 13.09.1942 - 11 h 45
INTÉRIEUR

Police - Cabinet
à Préfet Cabinet Perpignan

Vous confirme exempter transfèrement zone occupée Israélites étrangers groupés Rivesaltes titulaires carte Fédération des Amicales Anciens Volontaires Etrangers signée Général Goudouneix.

Dangelzer

Télégramme n° 14017 15.09.1942 - 19 h 00
INTÉRIEUR

Police - 7° Bureau
Circulation intérieure
à Préfet Montpellier

Votre télégramme 783 du 12 courant. Instructions mon télégramme 13870 du 11 courant visent Israélites toutes nationalités quelle que soit date d'entrée en France et situation famille dès lors qu'ils ont franchi clandestinement ligne démarcation ou se trouvent situation irrégulière.

Romieu

Télégramme n° 14195 17.09.1942 - 17 h 00
INTÉRIEUR

Police - 2° Bureau
à Préfet Régional Toulouse
Intendant de Police

Vous informe départ lundi 21 septembre destination zone occupée via Vierzon convoi Israélites ainsi composé : 30 en provenance camp Brens dans un wagon bestiaux, 90 en provenance camp Vernet dans 4 wagons bestiaux, 70 en provenance camp Rivesaltes dans une voiture voyageurs et 1 wagon bestiaux, avec groupement en gare Toulouse. Horaire exact sera fixé ultérieurement.

Assurer pour trajet Le Vernet-Toulouse garde au moyen gardiens Groupe Mobile Réserve et pour trajet Brens-Toulouse au moyen gendarmes. Direction Générale Vichy a donné accord sur ce point. En gare Toulouse assurer éventuellement transfert dans voiture voyageurs venant de Rivesaltes des internés femmes, enfants ou malades en provenance Brens ou Le Vernet. Au delà Toulouse assurer garde convoi au moyen gardiens GMR, région Toulouse et ceux région Montpellier arrivant avec wagons de Rivesaltes; prendre liaison à ce sujet avec Intendant Police Montpellier notamment pour désignation chef convoi et rendre compte immédiatement par téléphone toutes difficultés d'exécution.

Prescription établies pour convois précédents concernant nourriture internés et gardes, aménagement wagons et autres questions d'ordre matériel renouvelées pour ce convoi.

Pierre Couty.

Télégramme n° 14196 17.09.1942 - 17 h 00
INTÉRIEUR

Police - 2° Bureau
à Préfet Régional Montpellier
Intendance de Police

Vous informe départ lundi 21 septembre destination zone occupée via Vierzon convoi 70 Israélites environ en provenance camp Rivesaltes. Se raccordera en gare Toulouse avec autres convois 90 Israélites en provenance Le Vernet (Ariège) et 30 en provenance Brens (Tarn). Horaire exact sera fixé ultérieurement.

Convoi sera composé un wagon bestiaux et une voiture voyageurs réservée femmes, enfants malades. Prévoir possibilité transfert dans cette dernière en gare Toulouse internés même catégorie en provenance Le Vernet et Brens.

Assurer garde convoi au moyen gardiens Groupes Mobiles Réserve. autres gardiens région Toulouse devront assurer garde internés de Brens et Le Vernet, prendre liaison avec Intendant Police Toulouse notamment pour désigner chef convoi au-delà de cette ville.

Prescription établies pour convois précédents concernant nourriture internés et gardes, aménagement wagons et autres questions d'ordre matériel renouvelées pour ce convoi.

Rendre compte immédiatement par téléphone toutes difficultés d'exécution.

Pierre Couty.

17.9.42
17.00

Police 9° Bureau
à Préfets Régional Montpellier, Intendance de Police

16.9

Perpignan, le 16 septembre 1942

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
à
Monsieur l'Intendant régional de Police
Montpellier

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, avec prière de transmission à Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, la liste des étrangers israélites ayant quitté le camp de Rivesaltes pour la zone occupée, à la date du 13 septembre 1942.

Le convoi comprenait 594 personnes.

Pour le Préfet
Le Secrétaire général

Télégramme n° 14916

Vous informe départ lundi 24 septembre à destination zone occupée via Vierzon convoi 70 Israélites environ, en provenance camp Rivesaltes. Se raccordera en gare Toulouse avec autres convois 90 Israélites en provenance Le Vernet (Ariège) et 30 en provenance Brens (Tarn). Horaire exact sera fixé ultérieurement.

Convoi sera composé un wagon bestiaux et une voiture voyageurs réservée femmes enfants malades. Prévoir possibilité transfert dans cette dernière en gare Toulouse internés même catégorie en provenance Le Vernet et Brens.

Assurer garde convoi au moyen gardiens Groupes Mobiles Réserve. Autres gardiens région Toulouse devront assurer garde internés de Brens et Le Vernet, prendre liaison avec Intendant Police Toulouse notamment pour désigner chef convoi au-delà de cette ville.

Prescriptions établies pour convois précédents concernant nourriture internés et gardes, aménagement wagons et autres questions d'ordre matériel sont renouvelées pour le convoi.

Rendre compte immédiatement par téléphone toutes difficultés d'exécution.

signé : **P. CONTY.**

JL/CD
 Prefecture
 des
 Pyrénées-Orientales

Etat Français

Perpignan, le 25 Septembre 1942

SECRETARIAT GENERAL

LE SECRETAIRE GENERAL des PYRENEES ORIENTALES
 President de la Commission de Criblage du
 Camp de RIVESALTES

À Monsieur le CHEF DU GOUVERNEMENT
 MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT à l'INTERIEUR
 (Secrétariat Général pour la Police - 9ème Bureau)

V I C H Y.

OBJET : Rapport sur l'activité du Camp de RIVESALTES
 en tant que camp national de regroupement des
 Israélites étrangers.

Au moment où les opérations de regroupement des israélites étrangers touchent à leur fin, je crois utile de condenser dans un rapport très succinct quelques remarques qui se dégagent de l'expérience acquise au cours des deux derniers mois.

1°) - ORGANISATION MATERIELLE DU CAMP -

A la date du 8 Août, j'ai eu l'honneur de vous faire parvenir une note au sujet des dispositions prises à la suite de la mission qui me fût confiée lors de ma convocation à VICHY en date du 6 Août.

Tous les points du programme esquissés dans cette note ont été rigoureusement exécutés. Je tiens seulement en passant à souligner que le personnel dirigeant et exécutant du camp a été à la hauteur de sa tâche et qu'il a fourni un très gros effort.

Quelques remarques particulières s'imposent :

COUCHAGE - Il n'est pas douteux que les conditions dans lesquelles le couchage a pu être organisé ont été défectueuses. Chaque hébergé ne disposant en effet que d'une mince couche de paille à même le sol.

RAVITAILLEMENT - Les services du Ravitaillement Général ont été très compréhensifs et, dans l'ensemble la nourriture a été bonne mais à peine suffisante.

SURVEILLANCE - Dans l'ensemble elle a fonctionné parfaitement puisque sur 3.200 hébergés qui sont passés dans l'îlot spécial, 10 à peine sont manquants au total, ce qui représente évidemment une proportion extrêmement faible.

2°) - OPERATIONS DE POLICE DE CRIBLAGE -

Elles n'auraient pas du être nécessaires en principe : les directives données par votre circulaire du 20 Août et par les télé-

Il ne pouvait s'agir de prime abord de quelques difficultés particulières qui cependant devaient être l'exception.

Or il est apparu très rapidement que les arrestations avaient souvent été opérées au hasard et que des gens ont été envoyés au camp qui de toute évidence bénéficiaient des cas d'exclusion formellement prévus. Des exemples trop nombreux pourraient être cités à cet égard.

Je n'ai pas pu me défendre de l'impression que trop souvent on a envoyé des israélites au camp en se fiant à l'opération de criblage qui y serait faite, alors que ce criblage pouvait être opéré dès l'origine. Je ne cite qu'un exemple : un convoi de 133 personnes venu d'APT fut envoyé au camp étant précisé que le criblage avait été sérieusement fait. Or, 72 israélites devaient être exclus sans que le moindre doute puisse exister à ce sujet.

Il a fallu par conséquent organiser de toute pièce des opérations de criblage. Il y eut à faire face à un travail pénible, minutieux et fastidieux.

Voici en quelques mots comment fonctionne le criblage à RIVESALTES :

Dès l'arrivée au camp spécial chaque individu se voit délivrer un carton rouge portant un numéro d'ordre correspondant à celui du registre d'entrée avec évidemment l'inscription de son nom.

Il doit porter pendant toute sa présence au camp ce carton sur lui.

Puis il se présente à un bureau où des secrétaires sur le vu de ce papier et de tous autres éléments d'information, remplissent une fiche individuelle donnant toutes indications utiles, pour faciliter le criblage.

Les fiches une fois établies sont remises à deux Commissaires de Police Spéciale qui voient tous les individus un à un, et suivent les indications de la fiche ils apposent après ces vérifications leur paraphe sur la fiche avec la mention "Vérifié" ou "Inexact" ou encore "Aucune preuve".

Un troisième Commissaire Spécial interroge tous ceux qui se présentent réfugiés politiques et rédige lorsqu'il juge leurs explications suffisamment détaillées un rapport sur leur cas.

En fin de journée, les Commissaires me présentent les fiches individuelles, m'exposent les difficultés qu'ils aient pu rencontrer et je note alors moi-même sur la fiche la mention "Part" ou "Exclus" avec l'indication du motif, ou encore "Réservé" dans le cas où je me propose de soumettre à votre haute autorité les problèmes individuels les plus délicats.

Il est par conséquent certain, que de cette manière le criblage présente le maximum d'efficacité.

J'ajoute cependant que notre travail fut rendu plus difficile étant donné les différentes catégories de personnes pouvant être envoyées au camp :

- les israélites non visés par la circulaire du 5 Août et qui peuvent être normalement internés dans le camp général;
- les israélites tombant sous le coup des mesures prévues par le télégramme du 5 Août;

Il résulte de cette diversité de causes d'envoi sur RIVESALTES, certaines difficultés parce que souvent il n'était pas possible de distinguer, en l'absence de renseignements précis qui le plus souvent faisaient défaut.

Peut-être aurait-il mieux valu n'envoyer au camp de RIVESALTES pendant la période incriminée, que les individus frappés par les mesures de regroupement du 5 Août.

Une autre remarque doit notamment être faite :

Beaucoup de retouches ont été apportées aux instructions initiales, et ces modifications n'étaient souvent connues que des seules autorités préfectorales des Pyrénées-Orientales ; d'où nouvelles sources d'erreurs commises parfois, notamment par les services des départements d'origine, d'où étonnement de certains Préfets ignorants des décisions de principe prises.

De toute manière ce criblage qui est une opération de longue haleine, telle qu'elle fonctionne à RIVESALTES, ne permet pas la vérification de plus de 150 cas par jour.

L'expérience a démontré qu'il n'aurait jamais été possible d'examiner et de cribler les 6 ou 7.000 personnes prévues primitivement pour le camp de RIVESALTES, à moins de disposer d'un temps très long.

Je me permets donc de souligner le problème d'une importance particulière qui est celui de l'autorité des services de criblage fonctionnant dans un camp national, prenant des décisions valables sur tout le territoire.

Il ne serait pas concevable d'ailleurs que chaque décision soit discutée par les autorités départementales, qui souvent ignorent la pensée et les directives de l'Administration Centrale seule en contact permanent avec la Commission. En conséquence, la Commission de criblage du camp National devrait agir - comme cela s'est fait dans la pratique - en vertu d'une délégation de l'Administration Centrale, délégation connue et portée à la connaissance de tous les échelons intéressés.

J'ajoute qu'il eut été matériellement impossible de soumettre tous les cas d'exclusion à la Préfecture Régionale, puis, par son intermédiaire à l'Administration Centrale : jamais un convoi n'aurait pu être formé en temps utile.

En résumé, dans un cas comme celui qui nous occupe, il importe de créer une Commission forte, investie d'une délégation Générale en relation directe avec l'Administration Centrale, dont-elle reçoit seule les directives.

3°) - LES OEUVRES SOCIALES -

Elles ont rendu de grands services, tant moralement que matériellement.

Matériellement : Par la distribution de vivres et l'octroi de soins tant au camp, qu'au moment du départ des convois.

Moralement : en signalant des cas intéressants, et d'une façon générale, par le réconfort de leur présence constante auprès des hébergés.

Pour éviter que ces oeuvres ne gênent l'Administration dans son travail, j'ai institué des conférences journalières avec les représentants des oeuvres, conférences au cours desquelles ces représentants faisaient part à mon collaborateur et chargé de mission, M. CORAZZI, de leurs doléances, de leurs vœux et lui présentaient les cas particulièrement intéressants. De cette façon tout heurt a été évité et dans l'ensemble les relations avec les oeuvres ont été cordiales et

4°) - PERSONNEL -

Ainsi que je l'ai signalé au début de mon explication, il a été à la hauteur de sa tâche.

Il faudrait seulement en passant signaler :

d'une part, l'aide constante, dévouée et bénévole de M. ~~Corazzi~~ chargé de mission et qui, par ses fonctions d'ancien Délégué Départemental-Adjoint du Secours National, était au courant de tous les problèmes sociaux et a beaucoup facilité ma tâche;

d'autre part, je me plais à dire que le Commissaire Principal de 9ème classe ~~Corazzi~~, Délégué au camp à l'occasion des opérations en cours a fait face avec un dévouement inlassable à une tâche qui mérite d'être portée à la connaissance de ses chefs hiérarchiques.

5°) - LE PROBLEME MORAL -

Tout a été dit sur la mission pénible des opérations de regroupement et d'expéditions sur la zone occupée. Il n'est pas douteux que le fait qui a frappé le plus l'opinion, c'est la séparation souvent inévitable des familles. Il nous a été donné d'assister à des scènes déchirantes. Le cas le plus pénible était certainement celui où le conjoint malade et intransportable était séparé de l'autre conjoint et de ses enfants.

Avec unanimité, les représentants des trois cultes ont assisté les hébergés avec un très grand dévouement.

Dans l'ensemble cependant, nous pûmes constater beaucoup de résignation et même de dignité. Peu de tentatives de suicide ou d'évasion ont été portées à notre connaissance. Mais aussi, et il faut bien le dire, il y a eu chez les parents des manifestations de rancœur et même de menaces pour l'avenir.

Cependant les mesures récentes concernant plus spécialement l'exclusion des engagés volontaires, et la possibilité de confier à des oeuvres, les enfants de moins de 16 ans, ont beaucoup contribué à améliorer l'atmosphère des départs.

Mais l'opinion publique, même chez les partisans les plus convaincus de la collaboration, s'est émue et son émotion est loin d'être calmée.

Le Secrétaire-Général,

Perpignan, le 8 octobre 1942

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
à
Monsieur l'Intendant régional de Police
Montpellier

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, la liste des Israélites étrangers ayant quitté le camp de Rivesaltes pour la zone occupée à la date du 28 septembre et du 5 octobre.

Le 1^{er} convoi comprenait 70 personnes et le 2^e 101.

Je vous demanderais de bien vouloir en assurer la transmission au ministère de l'Intérieur 9^e Bureau.

Pour le Préfet
Le Secrétaire général

Télégramme n° 15445

08.10.1942 - 17 h 00

INTÉRIEUR

Police - 9^e Bureau

à Préfet Perpignan

Suis informé qu'Israélites étrangers transférés Rivesaltes en application mon télégramme 5 septembre seraient, après décision Commission Criblage du camp, autorisés rejoindre leur domicile.

Vous précisez qu'aucun de ces Israélites ne doit être libéré sans un ordre formel de ma part.

Seuls peuvent être autorisés rejoindre leur domicile Israélites étrangers hébergés Rivesaltes en application mes instructions 5 et 18 août qui entrent dans catégories suivantes :

1. anciens combattants, cités, blessés, décorés ou volontaires Goudouneix, titulaires carte délivrée antérieurement 1^{er} septembre et leur famille,
2. ceux ayant ascendants, conjoint, descendants français.

Fourcade

11.10 • L'escorte des convois vers Rivesaltes rencontre des problèmes délicats :

Groupe Mobile de Réserve des Alpes

St-Laurent-du-Var 11.10.1942

RAPPORT

du Brigadier Letemple,

chargé de la surveillance du convoi israélite.

1. Effectif du personnel d'encadrement : 1 brigadier - 9 gardiens
2. Date de départ : 7 octobre à 11 heures.
3. Date et heure d'arrivée à destination : 8 octobre - 20 heures
4. Nombre de personnes prises en compte : 42 (29 hommes et 13 femmes)
Nombre de personnes remise à destination : 42.
Événements survenus en cours de route : R.A.S.
5. Observations : A. Durée du trajet :

La durée du parcours Nice-Rivesaltes est excessive (33 heures).

Le personnel d'encadrement devant assurer une garde permanente et une attention soutenue. Il y aurait intérêt à ce que le temps de parcours soit diminué.

A titre d'indication, un convoi identique parti de Limoges est arrivé à Rivesaltes peu de temps après nous, ayant effectué tout son parcours en train express, tandis que le convoi de Nice a été emmené par un train de messageries.

6. Couchage : Il n'est pas possible de coucher au camp de Rivesaltes, trop éloigné de la gare. De même en ce qui concerne les hôtels de Rivesaltes et de Perpignan, tous complets.

A ce sujet, j'ai l'honneur d'attirer respectueusement votre attention sur le fait que des gardiens ont dû coucher dans un hôtel « douteux » et même certains dans une maison de « rendez-vous ».

Devant cette situation je me suis mis en rapport avec le Chef de poste de Police urbaine de Perpignan afin de trouver des chambres. Tout le personnel a pu être logé mais aux quatre coins de la ville, provoquant ainsi une dispersion du détachement et la perte de contrôle pour le Chef de détachement.

Par contre, deux gardiens ont été hébergés par les soins du G.M.R. de Perpignan. Le personnel de ce groupe s'est mis très aimablement à notre disposition, mais ignorant notre arrivée n'a pu faire mieux.

Il serait souhaitable que lors d'un prochain déplacement du même genre, une liaison s'établisse avec le G.M.R. de Perpignan qui dispose de places suffisantes pour loger un petit détachement de passage

13.10 • Drames dans le convoi de Rivesaltes du 5 octobre :

13 octobre 1942

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
à
Monsieur le Préfet régional
Montpellier

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, avec prière de bien vouloir en assurer la transmission au ministère de l'Intérieur, Secrétariat général pour la Police, 9^e Bureau, un rapport du Commandant du groupe mobile du Roussillon au sujet des incidents qui se sont produits lors de l'escorte d'un convoi d'Israélites, parti de Rivesaltes le 5 octobre 1942.

Au cours de ce voyage, un Israélite s'est évadé et un autre s'est jeté du train et a été grièvement blessé ; enfin, une tentative de suicide a eu lieu.

J'adopte les conclusions du rapport du Commandant Fety, en ce sens que je propose le renforcement de l'escorte, chaque fois que le convoi comprendra des trains de voyageurs qui, par ailleurs, présentent un avantage incontestable sur les fourgons employés auparavant.

22.40

à
Monsieur de Quirielle
Secrétariat général pour la Police
9^e Bureau
Vichy

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, la liste des étrangers israélites ayant quitté le Camp de Rivesaltes pour la zone occupée à la date du 20 octobre 1942.

Le convoi était composé de 107 personnes.

Le Préfet
Pour le Préfet
Le Secrétaire général

CENTRE D'HÉBERGEMENT
DE RIVESALTES

L.I.P. 111-117
Rivesaltes, le 19 Octobre 1942

ORDRE DE DÉPART DU CONVOI DU 20 OCTOBRE 1942

COMPOSITION DU CONVOI :-

120 personnes
1 Officier de Paix
2 Brigadiers-Chefs
1 Brigadier
30 Hommes
2 Infirmières

COMPOSITION DU TRAIN :-

2 voitures voyageurs
1 fourgon

HORAIRE DU TRAIN :-

L'embarquement se fera en gare de RIVESALTES :

- départ du Camp 14 h.
- de la gare 17 h.

BONS DE TRANSPORT :-

Etabli par le service "émigrations" et remis au Chef de Convoi, au départ du 1^{er} camion.

AMÉNAGEMENT DU TRAIN :-

Aménagement du train à 14 h.

Reconnaissance du train par le Brigadier-Chef THOMAS, qui s'efforcera d'obtenir de la gare que les wagons soient amenés le long du quai comme d'habitude.

EAU :- Vérifier s'il y a de l'eau dans les toilettes et, dans la négative, demander que le nécessaire soit fait à la gare de Narbonne.

RAVITAILLEMENT : Repas du matin, servi à l'arrêt K
Repas du soir au quai à 15 h 45.

VIVRES D'ROUTE : Escorte : 2 jours
Hébergés : 3

SERVICE DE SANTÉ :- 2 infirmières qui quitteront le convoi à la gare avant la ligne de démarcation et qui rentreront au Camp de Rivesaltes par le premier train. Bon de transport à retirer au Service Émigrations. Percevoir les vivres de route (Dr Ginies)

EXÉCUTION DU MOUVEMENT DES HÉBERGÉS

- Rassemblement pour le départ à 15 h 30
- DÉPART EN CAMION 14 h.
- DÉPART DU 1^{er} CAMION 14 h 15

Tu aux S.G. 11-3-47. QH

POLICE DU QUAI D'EMBARQUEMENT :- L'accès du quai est interdit à tout membre du personnel qui n'y est pas appelé par son travail.

Dix gardiens sous le Commandement d'un Brigadier-Chef assureront l'interdiction d'accès.

Auront accès au quai :

1°) Les Autorités présentes au Camp
2°) Les Membres des Œuvres sur présentation de leur laissez-passer.
3°) Les Membres du Personnel en corvée régulière

Une corvée de gardiens, 6 sans arme, sera présente sur le quai, à partir de 15 h 30, pour la manœuvre des bagages et pour assurer l'ordre des déplacements des hébergés.

Le Chef de Camp.

P.S - L'horaire indiqué doit être respecté scrupuleusement, sous peine de ne pas effectuer l'embarquement dans les délais prévus.

22.10 • Entrées à Drancy : 149 :
 préfecture de police : 17 dont 5 femmes (6 Français, 3 Russes, 2 Roumains, 2 Polonais) ;
 Rivesaltes : 106 dont 33 femmes (38 Allemands, 28 Autrichiens, 36 Polonais) ;
 région du Creusot : 26 dont 15 femmes et 9 enfants (14 Polonais, 5 Français, 4 Allemands) avec 17 de Montceau-les-Mines, 4 du Creusot, 3 d'Autun.
 4 libérations.

**17^e et dernier convoi de zone libre
 arrivé le 22 octobre**

Il est constitué de 117 Juifs partis de Rivesaltes le 21 octobre à 17 heures et arrivés à Drancy le 22 à 4 h 49. Parmi eux 37 femmes et 70 hommes ; 38 Allemands, 29 Autrichiens et 34 Polonais.

- Un inventaire après arrestation :

Gendarmerie nationale
 15^e Légion
 Compagnie du Var
 Section de Toulon
 Brigade de St-Cyr s/Mer
 N° 667

29 octobre 1942

PROCÈS-VERBAL
 Constatant renseignements
 Inventaire des effets et objets appartenant à Mlle S., Irène
 internée au camp de Rivesaltes (P.O.)
 1^{re} expédition

Ce jourd'hui, vingt-neuf octobre mil neuf cent quarante-deux à neuf heures 05,

Nous soussignés, Lorin Louis, adjudant, et Degout Aimé, gendarme, à la résidence St-Cyr s/Mer, département du Var, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, pour faire suite au procès-verbal N° 584 de notre brigade en date du 22/9/1942, relatif à l'arrestation de M^{lle} S... Irène, demeurant à Bandol, hôtel du Parc, actuellement internée au camp de Rivesaltes (P.O.), et conformément à la lettre de M. le Préfet du Var N° 26.177 P 2 du 23/10/1942, rapportons ce qui suit :

De l'inventaire effectué le 29/10/1942, il résulte que les effets et objets ci-après ont été laissés à la garde de Mme Fournier, propriétaire de l'hôtel Modern à Bandol, sur la demande de l'intéressée :

a) un porte-chapeau en toile cirée contenant 1. trois chapeaux - 2. un béret - 3. un casque baigneur - 4. un turban - 5. un napperon en raphia - 6. un plateau en celluloïd - 7. cinq disques phonographe - 8. deux livres de cuisine - 9. une corbeille à pain - 10. onze bigoudis - 11. cinq peignes - 12. un bracelet en métal - 13. six bâtons anti-moustiques - 14. deux petits sacs en toile - 15. trois boîtes de cachets - 16. un tube rouge à lèvres - 17. un tire-bouchon - 18. une brosse à cheveux - 19. une poire à injection - 20. un entonnoir.

b) une valise en carton rouge, non fermée à clé, contenant : 1. un nécessaire de toilette et de maquillage - 2. deux petites brosses à cheveux dans un petit coffret - 3. deux thermomètres - 4. une petite jumelle - 5. un bracelet en métal - 6. deux boucles d'oreilles - 7. trois broches - 8. un collier en perles (tous ces bijoux paraissent de peu de valeur) - 9. une bouillotte en caoutchouc - 10. une paire de gants en caoutchouc - 11. deux boîtes Ramel pour les yeux - 12. une polissoire - 13. deux brosses à cils - 14. un stylo - 15. une brosse à massage - 16. une bande Velpeo - 17. une lime à ongles - 18. un encrier.

c) une valise en cuir marron, non fermée à clé, contenant : 1. un pot en cuivre - 2. un poudroir - 3. deux boîtes rippolin - 4. dans un petit sac en toile, divers pots et tubes pharmaceutiques - 5. une raquette de tennis - 6. un petit sac en toile contenant une paire de souliers de ski - 7. cinq couteaux de table - 8. quatre fourchettes - 9. sept cuillères.

d) une malle, non fermée à clé, contenant : 1. un imperméable - 2. un manchon en velours et fourrure - 3. trois filets à cheveux - 4. une casquette avec filet - 5. deux maillots de bain - 6. un col blanc - 7. une veste Wedken - 8. deux robes - 9. un costume - 10. un pyjama de jour - 11. une veste - 12. six soutiens-gorge - 13. trois gaines - 14. un slip - 15. quatre jupes - 16. un gilet - 17. huit paires de bas - 18. une paire de socquettes - 19. six paires de gants - 20. deux combinaisons - 21. trois foulards - 22. sept mouchoirs - 23. neuf chemises - 24. trois shorts - 25. un pyjama de nuit - 26. un béret - 27. un chapeau gibus - 28. une brosse à parterre - 29. seize porte-manteaux - 30. cinq ceintures - 31. une ceinture en caoutchouc, genre gaine - 32. neuf paires de souliers - 35. quatre balles de tennis - 36. cinq sacs à main - 37. vingt livres et diverses photos - 38. un nécessaire à poudre - 39. une petite bourse en perles de peu de valeur.

M^{lle} S... habitait un meublé. Mme Fournier ayant accepté la garde des effets et objets énumérés ci-dessus, dont la valeur n'est pas très importante, il paraît inutile de nommer un administrateur provisoire.

Deux expéditions :

La 1^{re}, à M. le Préfet du Var à Draguignan (Cabinet).
 La 2^e, aux archives.

- Hommage de Bousquet à l'activité du Secrétaire général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, responsable du regroupement et du criblage à Rivesaltes :

Ministère
 de l'Intérieur
 N° 566

Vichy, le 31 octobre 1942

Le Conseiller d'Etat
 Secrétaire Général pour l'Administration
 à
 Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous un extrait de la lettre en date du 17 octobre 1942, dans laquelle M. le Conseiller d'État, Secrétaire général pour la Police, me signale les mérites dont à fait preuve M. Latscha, Secrétaire général de votre Préfecture, au cours des opérations de regroupement des Israélites au camp de Rivesaltes, avant leur départ en zone occupée :

« Ce fonctionnaire a assuré tout d'abord l'organisation matérielle du camp dans les conditions les plus satisfaisantes, compte tenu des difficultés de l'heure.

En ce qui concerne les délicates opérations de regroupement elles-mêmes, il a mis sur pied une commission de criblage qui a fonctionné dans les meilleurs conditions, palliant les insuffisances des tris effectués par diverses préfectures de la zone libre.

En outre, il a su s'assurer le concours efficace, matériel et moral, des Œuvres sociales tout en évitant qu'elles ne s'immiscent dans le jeu des règles administratives.

En raison de l'importance que le Gouvernement attachait à l'opération de regroupement des Israélites et des difficultés de divers ordres qu'elle présentait, je tenais à vous indiquer la conscience professionnelle, l'intelligence et le tact dont M. Latscha a fait preuve dans l'accomplissement d'un travail aussi lourd que délicat. »

Je vous prie de vouloir bien porter ces appréciations élogieuses à la connaissance de M. Latscha et lui exprimer également ma satisfaction personnelle pour l'activité qu'il a si heureusement déployée.

Signé : Hilaire

4. En 1984 dans les "Enfants d'Izieu - Une tragédie juive" j'ai retracé pour la première fois le parcours de chacun de ces 44 enfants et j'ai indiqué quels étaient ceux qui avaient été détenus à Rivesaltes ou dont les parents avaient été déportés de Rivesaltes ou y avaient été internés. En 1988 dans l'instruction du procès de René Bousquet, ancien chef de la police de Vichy, j'ai établi la liste des enfants du camp de Rivesaltes livrés par Vichy aux nazis et déportés sans retour et j'ai communiqué cette liste au magistrat instructeur.

Les enfants d'Izieu *une tragédie juive*



Documentation réunie et publiée par Serge Klarsfeld
Président de l'Association
« Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France »

Max Ament, le père de Hans, a été interné à Rivesaltes avant d'être déporté par le Convoi 50 (transféré à Gurs)

Mieckla Aronowicz, la mère de Nina, a été internée à Rivesaltes avant d'être déportée par le Convoi 31. Son père, Leib, a été interné à Rivesaltes avant d'être déporté par le Convoi 64

Roizel Bulka et son mari Mosiek, parents de Marcel et d'Albert, ont été internés à Rivesaltes avant d'être déportés par le Convoi 30 et par le Convoi 50 (transféré à Gurs)

Toute la famille Halaunbrennes : Ita-Rosa, la mère, et les cinq enfants Léon, Alexandre, Mina, Claudine et Monique, ont été internés à Rivesaltes avant d'être libérés

Seraphine Halpern, mère de Georgy, a été soignée à l'hôpital St.-Louis à Perpignan après internement à Rivesaltes

Jacob et Amalie Krochmal ont été internés à Rivesaltes avant leur déportation par le Convoi 33. Ils étaient les parents de Liane et Renate ainsi que de Siegfried, probablement mort dans un hôpital.

Erna Reis, la mère de Théodor, et sa mère, Johanna, étaient internés à Rivesaltes avant leur déportation par le Convoi 19

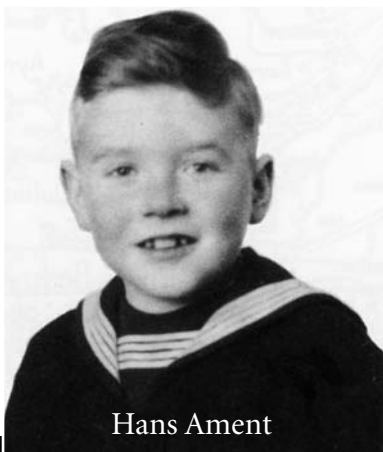
Aron et Rachel Spiegel, parents de Martha et de Senta ont été transférés du Camp des Milles à celui de Rivesaltes et déportés par le Convoi 37

Mendel et Sarah Springer, parents de Sigmund, étaient internés à Rivesaltes avant leur déportation par le Convoi 31

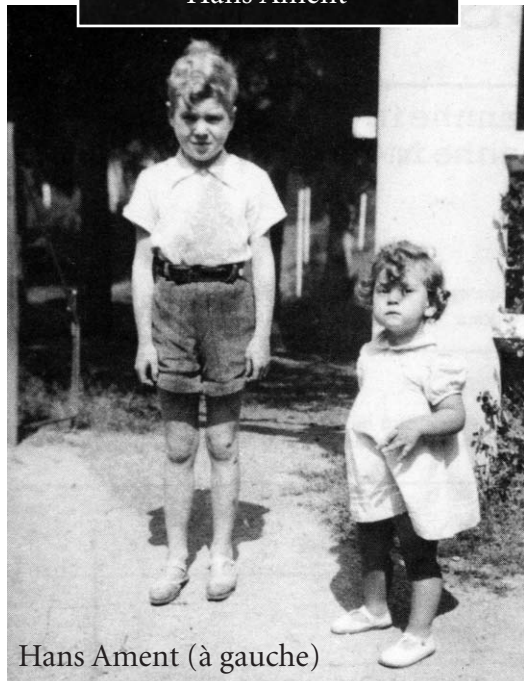
AMENT Hans

né le 15 février 1934
à Vienne (Autriche)

Fils de Max, né le 28 juin 1885 à Salok (Autriche) et de Ernestina, née Reisz le 29 septembre 1902 à Budapest (Hongrie). Tandis que Max, le père, est déporté par le convoi n° 50 du 4 mars 1943 et assassiné à Sobibor ou à Maïdanek, la mère de Hans est hospitalisée pour tuberculose le 23 mars 1943 au sanatorium « L'Espérance » à Hauteville dans l'Ain, à quelques dizaines de kilomètres de la maison d'Izieu. Elle y décède le 7 août 1944. Hans, qui se faisait appeler Jean, a été déporté par le convoi n° 75 du 30 mai 1944, Alfred, qui est son aîné de six ans, a été sauvé par l'OSE qui l'a fait passer en Suisse. Il vit aux États-Unis et il est partie civile.



Hans Ament



Hans Ament (à gauche)

ARONOWICZ Nina

née le 28 novembre 1932
à Bruxelles (Belgique)

Elle est la fille de Szyje-Leib Aronowicz né le 24 février 1902 à Kozmink (Pologne) et de Mieckla née Seiler le 14 octobre 1903 à Kalisz (Pologne). Réfugiés à Palavas-les-Flots et prévoyant leur prochaine arrestation par la police de Vichy, les parents confient Nina à une famille française non-juive, les Regnat qui recueillent la fillette à Lunel. Dans une lettre du 18 septembre 1944, M. Regnat écrivait : « Peu de jours après, la maman était arrêtée, conduite dans un camp près de Perpignan. Nous avons eu par la suite de ses nouvelles du camp de Drancy, puis plus rien. En ce qui concerne le père, qui avait réussi à échapper à la rafle, les dernières nouvelles qui datent de plus d'un an provenaient de l'hôpital Saint-Louis à Perpignan. Après l'invasion de la zone libre par les Allemands, nous avons conservé Nina environ huit mois avec nous, mais nous avons dû la rendre à Mme Slaten, assistante sociale à Montpellier. Ceci se passait au printemps 1943 et les dernières nouvelles nous parvenaient de la maison d'enfants d'Izieu (Ain), il y a dix mois. »

La famille Aronowicz devait émigrer aux États-Unis; fin 1941, Nina écrivait à son oncle et à sa tante qui avaient réussi à traverser l'Atlantique : *Nous sommes bien contents que vous êtes déjà en Amérique. On voudrait déjà être là-bas. Est-ce que l'Amérique vous plaît ?*

La mère de Nina fut déportée le 11 septembre 1942 par le convoi n° 31 et fut assassinée à Auschwitz. Le père de Nina connut le même destin après avoir été déporté le 7 décembre 1943 par le convoi n° 64. Quant à Nina, elle a été déportée par le convoi n° 71. Après avoir quitté la famille Regnat, Nina est restée peu de temps dans la maison d'enfants juifs de Campestre, d'où elle fut transférée avec d'autres enfants à Izieu. Le 3 juillet 1943, Nina écrit d'Izieu à sa tante Constance : *Je suis très contente d'être ici; il y a de belles montagnes et du haut des montagnes on voit le Rhône qui passe et c'est très beau. Hier nous sommes allées nous baigner au Rhône avec Mlle Marcelle (c'est une éducatrice). Dimanche nous avons fait une petite fête en l'honneur de l'anniversaire de Paulette et de deux autres petits et on a joué beaucoup de pièces et c'était bien beau. Et le 25 juillet on fera une autre fête à l'honneur de la colonie. Le frère de son père vit en Israël et il est partie civile; de même que la veuve du frère de la mère de Nina.*



Nina ici avec ses parents à sa droite et d'autres membres de sa famille



Une famille presque anéantie par la Gestapo de Lyon : Jacob, le père, fusillé à Lyon, Claudine déportée d'Izieu, Ita-Rosa avec la petite Yvette et avec Alexandre les trois survivants; Mina déportée d'Izieu; Léon déporté de Lyon.

HALAUNBRENNER Mina
née le 25 juin 1935 à Paris
HALAUNBRENNER Claudine
née le 2 avril 1939 à Paris

Elles étaient les filles de Jacob Halaunbrenner, né le 12 juillet 1902 à Drohobycz (Pologne) et de Ita-Rosa née Hoffner le 7 août 1904 à Fustonowicz (Pologne). Les époux Halaunbrenner avaient cinq enfants. L'aîné Léon, né le 21 avril 1929 à Drohobycz, a été arrêté en même temps que son père, au foyer familial, 14, rue Pierre-Loti à Villeurbanne, par la Gestapo de Lyon le 24 octobre 1943. Le père a été interné au fort Montluc avant d'être exécuté par la Gestapo de Barbie le 24 novembre 1943 au siège de la Gestapo, à l'École de Santé militaire. C'est son second fils, Alexandre (né le 28 octobre 1931 à Paris) qui le découvrit à la morgue percé de dix-sept balles de mitraillettes. Quant au fils aîné, Léon, il fut transféré à Drancy et déporté le 17 décembre 1943 par le convoi n° 63 vers Auschwitz, où il fut assassiné.

Mme Halaunbrenner dut se résoudre à se séparer de Mina et de Claudine que l'O.S.E. envoya à Izieu par le circuit Garrel. Elle garda avec elle sa petite Monique (née le 5 décembre 1941 à Paris) et son fils Alexandre qui entretiennent avec ferveur le souvenir des quatre membres de cette famille assassinés par le racisme antijuif des nazis. Quant à Mme Halaunbrenner, son action en Bolivie au côté de Beate Klarsfeld en 1972 est justement célèbre; elle est relatée dans le chapitre *Le combat de deux mères d'Izieu contre l'impunité de Barbie*.

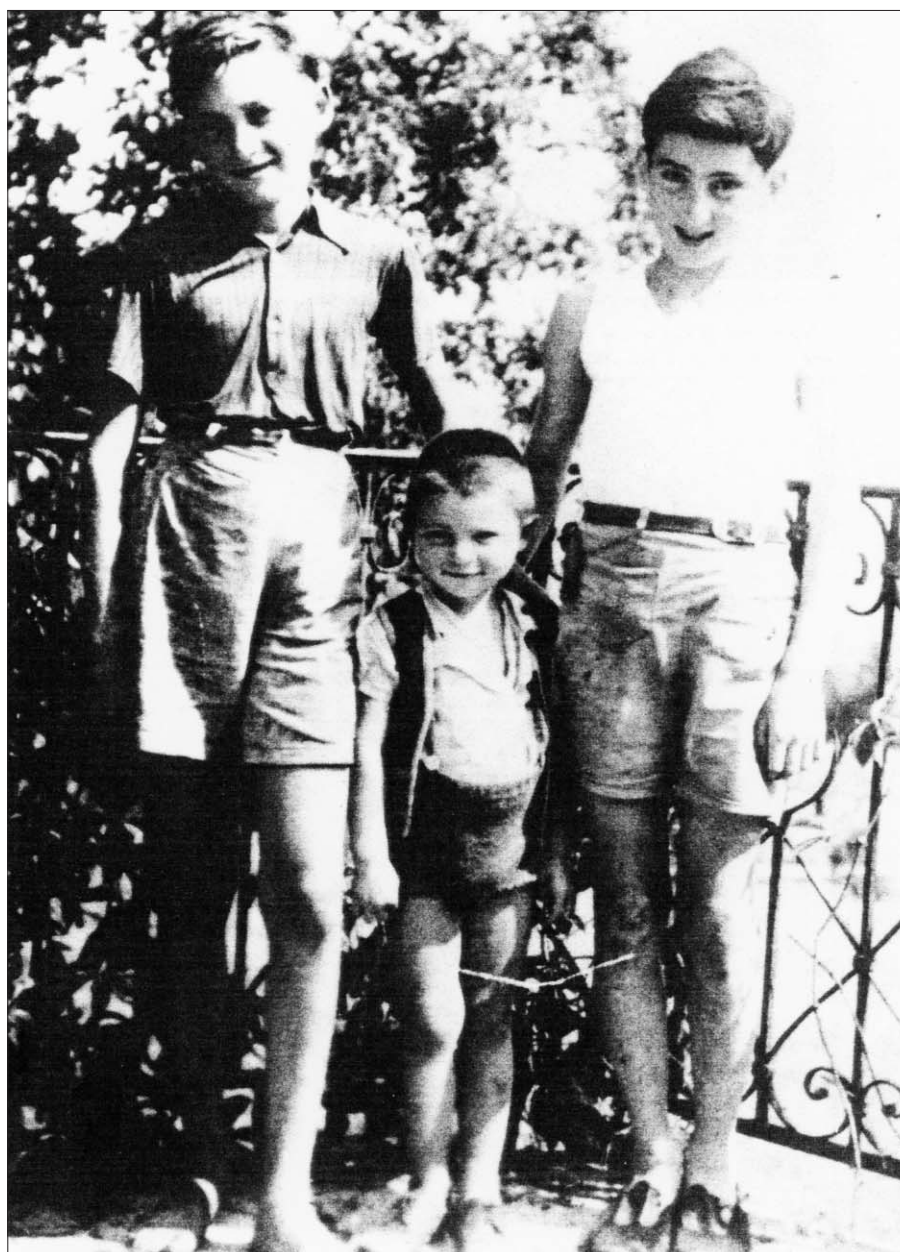
Mina et Claudine furent déportées deux mois et demi après la plupart de leurs camarades d'Izieu. Elles partirent pour Auschwitz par le convoi n° 76 du 30 juin 1944.

BULKA Majer (Marcel)
né le 29 septembre 1930
à Kalisz (Pologne)
BULKA Albert
né le 28 juin 1939
à Ougrée-Liège (Belgique)

Les parents ont été internés à Rivesaltes. Quant aux enfants, ils ont pu être sortis du camp et confiés à la maison de Palavas-les-Flots. Le meilleur ami de Marcel, Alec Bergman a quitté Izieu avant le drame; il connaissait Marcel depuis la Belgique et avait été avec lui aussi à Palavas.

La mère, Roizel née Moskowicz le 18 août 1903 à Warda en Pologne, a été transférée de Rivesaltes à Drancy et déportée le 11 septembre 1942 par le convoi n° 31 vers Auschwitz où elle a été assassinée. Le père, Mosiek-Chaïm, né le 4 juin 1901 à Boleslawice en Pologne, transféré de Rivesaltes à Gurs le 26 février 1943, a été transféré à Drancy le 2 mars 1943 et déporté deux jours plus tard par le convoi n° 50 vers Maïdanek et Sobibor où il a été assassiné.

Les deux frères ont été déportés par le convoi n° 71. Leur oncle, frère de leur mère, est aux États-Unis; il est partie civile.





KROCHMAL Renate

née le 3 septembre 1935
à Vienne (Autriche)

KROCHMAL Liane

née le 25 juillet 1937
à Vienne (Autriche)

Leurs parents, réfugiés d'Autriche, furent internés à Rivesaltes. Le père, Jacob, né à Brody le 1^{er} novembre 1896 et la mère, Amalie, née le 19 janvier 1908 à Vienne, internés au camp de Rivesaltes, furent tous deux livrés par Vichy aux S.S. et déportés par le convoi n° 33, le 16 septembre 1942, vers Auschwitz où ils furent assassinés. L'aîné, Siegfried, qui avait onze ans est mort au camp en 1942. Les deux fillettes furent déportées par le convoi n° 71.

Henry le frère et Klara la sœur de leur père vivent aux États-Unis et sont parties civiles.

DAS BABI SCHICKT VIELE
PUSSI
lieber onkel, tante und
Klara ich ~~mich~~ möchte schon
gerne in Amerika sein Pussi
renate Krochmal

Sur la page de gauche : Siegfried, Renate et Liane, victimes de la Solution finale. La petite Renate espérait partir bientôt pour l'Amérique; mais comme on le constatera au verso de cette page, le visa d'entrée aux U.S.A. pour la famille Krochmal ne fut pas accordé. Au-dessous les parents des trois enfants. Cette famille de cinq personnes a été anéantie.



REIS Théodor
né le 19 mars 1928
à Egelsbach (Allemagne)

Il était le fils de Erna Reis née le 8 juillet 1905 à Pfaffen-Beerfurth (Allemagne) qui l'a emmené chez ses cousins, les Kahn, à Wollenberg. Mais si les Kahn réussirent à émigrer en Palestine en 1939, tous les Juifs de Wollenberg furent déportés à Gurs. La mère de Théodor et sa grand-mère Johanna (née le 10 février 1882 à Pfaffen-Beerfurth) internées à Rivesaltes furent déportées ensemble par le convoi n° 19 du 14 août 1942 vers Auschwitz, où elles furent assassinées. Théodor et Paul Niederman, son ami, sont à la maison de Palavas-les-Flots. Tandis qu'à l'invasion allemande de la zone libre la plupart des enfants de Palavas sont dirigés sur la maison

de Campestre à Lodève, M. Zlatin emmène Théodor et Paul à Vic-sur-Cerre, à côté d'Aurillac. Quelque temps plus tard, ils se retrouvent au château-école de l'O.R.T. près de Penne-d'Age-nais. Mais, en raison du danger qui les guette, Mme Zlatin les fait chercher au printemps 1943 par la jeune Renée Paillarès qui les conduit à Izieu. Repéré à son arrivée à Belley, Paul qui paraît plus âgé que ses 16 ans et demi est dirigé sur les éclaireurs israélites à Grenoble; l'O.S.E. le fera passer en Suisse.

Théodor fut déporté par le convoi n° 73 du 15 mai 1944 avec son meilleur ami, Arnold Hirsch, et avec M. Zlatin. Ils furent exécutés sommairement soit à Kovno (Lituanie) soit à Reval (Estonie).

Son cousin, qui vit en Israël, est partie civile.



Martha

SPIEGEL Martha
née le 27 septembre 1933
à Vienne (Autriche)
SPIEGEL Senta
née le 30 mars 1935
à Vienne (Autriche)

Leur père était Aron Spiegel né le 25 mai 1910 à Podhajce en Pologne. Leur mère Rachel était née Vogelbaum le 10 juin 1907 à Skalat en Pologne. Ils vivaient à Vienne, Pernerstorfergasse 78. Réfugiés en France, internés par Vichy, ils furent tous deux déportés le 25 septembre 1942 par le convoi n° 37 vers Auschwitz, où Rachel fut assassinée. Le père était survivant en 1945 et il apprit alors que ses deux fillettes avaient été déportées par le convoi n° 71. Berta, sœur de la mère et qui vit aux États-Unis est partie civile.

Senta





SPRINGER Sigmund

né le 15 mars 1936
à Vienne (Autriche)

Son père, Mendel Lazar Springer, était né à Tarnow en Pologne le 3 janvier 1906. Sa mère Sarah était née Leifer le 2 novembre 1901 à Madworna en Pologne. Tous deux, internés à Rivesaltes et livrés par Vichy aux S.S. furent déportés le 11 septembre 1942 par le convoi n° 31 vers Auschwitz où ils furent assassinés. Sigmund a été déporté par le convoi n° 71.

Un cousin et une cousine qui vivent en Israël sont parties civiles.



Émile Zuckerberg à Izieu.

ZUCKERBERG Émile

né le 15 mai 1938
à Anvers (Belgique)

Il était le fils de Zygmund Zuckerberg né le 25 août 1903 à Stara Wies (Pologne) et de Serla née Rosenfeld le 30 décembre 1906 à Kamionka en Pologne. Tous deux furent déportés le 14 septembre 1942 par le convoi n° 33 après avoir été internés à Rivesaltes. Ils furent assassinés à Auschwitz où leur petit garçon arriva à son tour par le convoi n° 71 le 15 avril 1944. Il fut arraché des bras de la monitrice, Léa, qui l'adorait, au moment de la sélection et poussé dans la file se dirigeant vers la chambre à gaz.

*lévé à la maison se
t'embrasse de tout mon cœur*

G. HALPERN

HALPERN Georges

né le 30 octobre 1935
à Vienne (Autriche)

Les parents de cet enfant unique vivent tous deux en Israël et sont parties civiles. La mère de Georges, Séraphine née Friedmann le 23 septembre 1907 à Vienne a dû se séparer de Georges ; elle était hospitalisée d'abord à l'hôpital Saint-Louis à Perpignan puis au sanatorium « L'Espérance » à Hauteville dans l'Ain, à proximité d'Izieu. Georges se trouvait d'abord dans la maison d'enfants de l'O.S.E. à Mainsat (Creuse) au Château de Chaumont, puis à la maison de Campestre à Lodève qui fut dissoute par l'O.S.E. début août 1943.

Grâce à Georges, qui écrivait très régulièrement à sa mère et à son père on peut suivre la vie du foyer d'enfants :

1941 LES JUIFS EN FRANCE

Préludes à la Solution finale



par Serge KLARFELD

→ 5. En 1991 j'ai publié un album photographique intitulé "1941 - Préludes à la Solution finale". parmi ces photos, quelques unes inédites du camp de Rivesaltes découvertes à la photothèque de la Documentation Française et qui avaient été prises par le photographe Raymond Brajou, le 25 mars 1941 à l'occasion de la visite de Rivesaltes par des journalistes américains. cette découverte a permis ultérieurement de retrouver des séquences filmées dans les camps visités par les journalistes des actualités filmées.



12. Arrivée d'un convoi d'internés au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 25 mars 1941.

A la suite de critiques de la presse américaine concernant les camps d'internement d'étrangers de Vichy en zone non occupée, le gouvernement décida qu'une délégation de journalistes pourrait se rendre, guidée par le directeur de la police des étrangers, M. Fourcade, dans certains des principaux de ces camps.



Entrée du camp du Vernet (Ariège).



13. 14. Arrivée d'internés au camp du Vernet.



C'est ainsi que, les 24 et 25 mars 1941, des journalistes de la presse écrite, de la radio, des agences photographiques, des actualités filmées se rendirent dans les camps des Milles (Bouches-du-Rhône), de Recebedou et Noé (Haute-Garonne), du Vernet (Ariège), de Rivesaltes et d'Argelès (Pyrénées-Orientales). Il s'agissait de Associated Press Photo, Acme News Pictures, New York Times World Wide Pictures, N.B.C., March of Time, Paramount News, Movietone News. La plupart des photographies prises ces deux jours et reproduites ici le furent par Raymond Brajou.

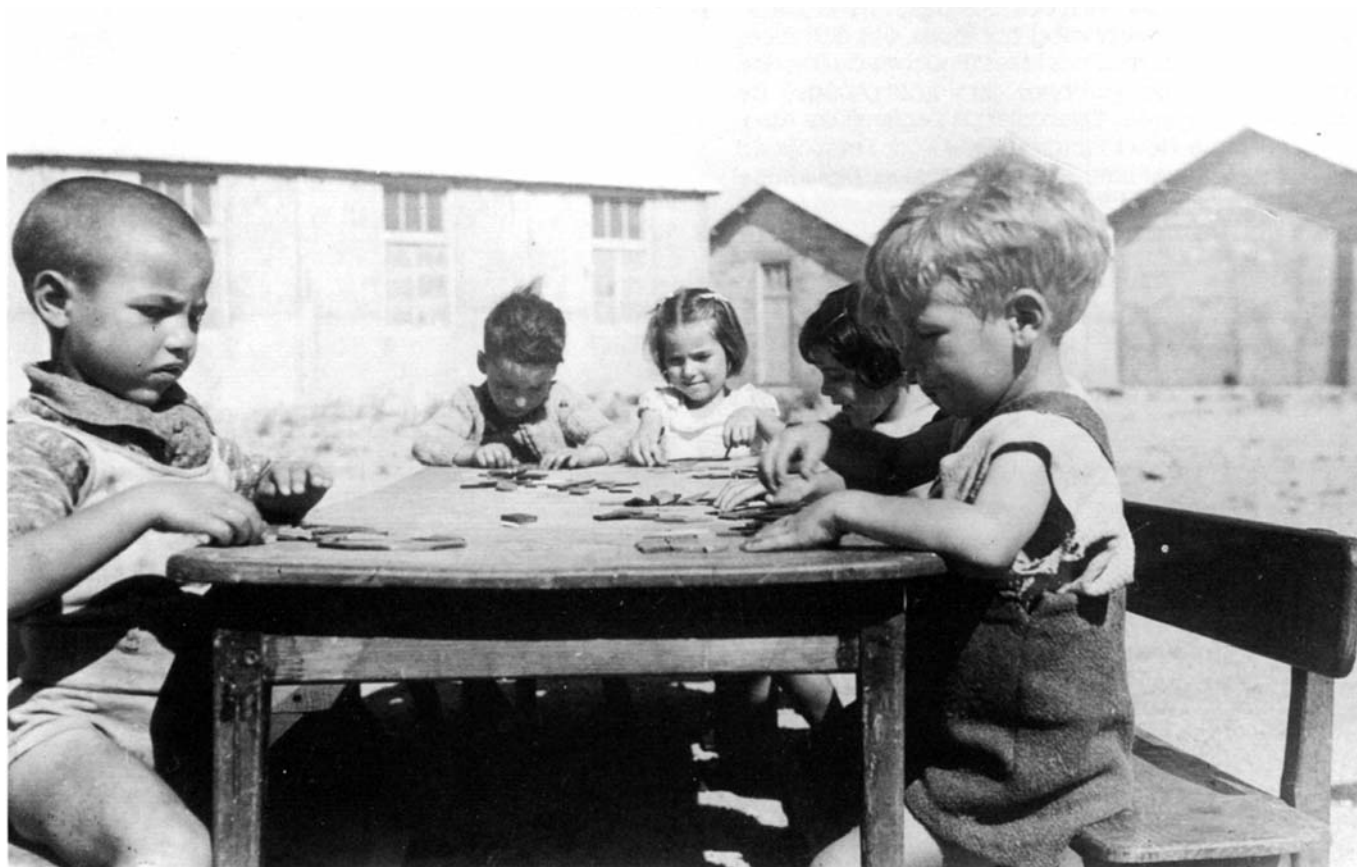
15.

17.



16.

Internés au camp de Rivesaltes



19. Petits internés au camp de Rivesaltes.



20. M. Fourcade, directeur de la police des étrangers, interrogeant des internés du camp de Rivesaltes.

SERGE KLARSFELD
Président des FFDJF

**LES TRANSFERTS DE JUIFS
DU CAMP DE RIVESALTES
ET DE LA REGION DE MONTPELLIER
VERS LE CAMP DE DRANCY
EN VUE DE LEUR DEPORTATION
10 AOUT 1942 - 6 AOUT 1944**

Mise en page : Georgette Klarsfeld

Edité et publié par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France »
32, rue La Boétie 75008 Paris
et par la Beate Klarsfeld Foundation
Septembre 1993

→ 6. En septembre 1993, tandis que Friedel Bohny-Reiter publiait à Genève son "Journal de Rivesaltes" 1941-1942", je publiais à Paris "Les Transferts de Juifs du camp de Rivesaltes et de la région de Montpellier vers le camp de Drancy en vue de leur déportation". Neuf transferts vers Drancy et j'ai indiqué le nom, le prénom, la date de naissance et la nationalité des 2298 victimes transfert par transfert. Ultérieurement la consultation aux archives départementales des Pyrénées-Orientales du registre des entrées au camp m'a permis d'ajouter les lieux de naissance. Plus tard également la consultation de toutes les archives départementales sans dérogation mais avec feu vert en tant que membre de la Commission Mattéoli chargée de faire la lumière sur le sort des Juifs en France m'a permis de rassembler de si nombreux documents que j'ai été en mesure d'indiquer pour la très grande majorité des déportés leur adresse d'arrestation que j'ai publiée dans l'ouvrage paru en 2008 "Les déportations zone libre - été 1942" puis améliorée dans mon "Mémorial" alphabétique de 2012 (voir la liste que j'ai dressée des déportés en provenance de Rivesaltes).

Avant-propos

Nous avons publié en 1978 « le Mémorial de la Déportation des Juifs de France », ouvrage indiquant, convoi par convoi, dans l'ordre chronologique, la liste alphabétique des déportés. Dans la mesure de nos informations, chacun d'eux a reçu son état civil complet : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité. Notre notice historique accompagnant chaque convoi permettait - pour les convois 1 à 53 - de retracer dans ses grandes lignes la constitution du transport et de faire savoir, par exemple, que le convoi n° 19 du 14 août 1942 emportait 236 déportés en provenance du camp des Milles, 63 du camp du Récébédou, 56 du camp de Noé, 395 du camp de Rivesaltes et 238 du camp de Drancy habitant presque tous la région parisienne. Mais il n'était pas possible dans le "Mémorial" de distinguer pour chaque déporté quelle était sa provenance géographique et de préciser lequel arrivait des Milles ou de Noé ou du Récébédou ou de la région parisienne.

En raison de la documentation exceptionnelle que nous avons pu amasser dans le cadre de l'affaire Papon, nous avons été à même de publier en 1988 une brochure sur la déportation des Juifs de Bordeaux indiquant, transfert après transfert de la région préfectorale de Bordeaux au camp de Drancy, les listes complètes des Juifs transférés en vue de leur déportation.

Ayant réussi à prendre connaissance successivement

1. des listes d'entrées quotidiennes à Drancy du 23 septembre 1942 au 30 juin 1943 (Institut Yivo à New York) ; listes qui indiquent en général l'état civil de l'arrivant et sa dernière adresse ;

2. des carnets d'arrivées quotidiennes à Drancy du 1er juillet 1943 jusqu'à la libération du camp le 22 août 1944 ;

J'ai été en mesure de publier dans le « Calendrier de la persécution des Juifs en France » en juillet 1993 la provenance jour après jour des Juifs entrés à Drancy (Exemple : 31 mars 1944 : Paris 22, Melun 12, Maisons-Laffitte 7, Belfort 2, Nice 59, Angers 3, Lyon 90). Demeurent encore quelques incertitudes pour la période précédant le 23 septembre 1942 ; période pour laquelle, cependant, j'avais réuni des renseignements assez nombreux pour ne pas risquer même pour cette période de graves erreurs ou des lacunes d'importance. Mais, avant même la parution du Calendrier, j'avais entrepris une série ambitieuse de publications complémentaires du Mémorial et du Calendrier et permettant pour chaque région préfectorale, dans la mesure du possible, de faire savoir qui avait été transféré vers les camps de rassemblement et de transit vers Auschwitz.

En octobre 1992, j'ai fait paraître le premier ouvrage de la série, - en fait le second après celui consacré à la région de Bordeaux - . Il s'agissait de « *Les transferts de Juifs de la Région de Marseille vers les camps de Drancy ou de Compiègne en vue de leur déportation (11 août 1942 - 24 juillet 1944)* ». Le nombre des transférés de la région de Bordeaux s'élevait à environ 1 700 personnes, celui de la région de Marseille à environ 4 500 personnes. J'ai écrit dans l'introduction de l'ouvrage de Marseille :

« Les chercheurs locaux compléteront l'état civil et le sort de ces milliers de Juifs avec l'aide du « Mémorial », des archives du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, des archives du Centre de Documentation juive contemporaine, des Archives départementales des Bouches-du-Rhône (que je remercie pour leur aimable coopération). Ils reconstitueront les rafles, retrouveront dans les mairies de nombreux documents, feront revivre ces noms qui se refusent à être des ombres vouées au néant. »

Certes, chacun de ces ouvrages comporte ou comportera des erreurs et des lacunes. Ce sera, comme nous l'avons dit, aux chercheurs locaux à les rectifier ou à les combler grâce à leurs travaux et à leurs recherches. Nous avons déjà constaté que la publication des listes de Marseille a entraîné la création par Armand Gatti d'une pièce de théâtre « *Adam, quoi* » consacrée aux victimes de la grande rafle de janvier 1943. « Le Monde » (15 juillet 1993) écrit :

« Ayant découvert, grâce à S. Klarsfeld, les noms de huit cents Juifs déportés après une rafle au quartier du Panier, dans la nuit du 23 au 24 janvier 1943, il (A. Gatti) a écrit : « *Dites-leur, s'ils ont survécu (...), qu'une place leur est réservée, une place où l'absence est devenue attendue.* » Il a dédié le spectacle à Ruben Muichkine, compagnon de camp, « *mon frère juif que j'attends depuis cinquante ans* ». Il a demandé à ses stagiaires de réunir toutes les informations au sujet des huit cents déportés, tous les objets qui, selon eux, pourraient les évoquer. « *Que ceux, dit-il, dont on ne sait pas le nom soient nommés par notre travail, et plus que notre travail ; ce que nous leur offrons, c'est notre invention.* »

Cette liste de Marseille était pratiquement complète. D'autres ne le sont point, il manque l'état civil des transférés et/ou leur adresse authentique, leur destin : ont-ils ou non été déportés. Nous aurions pu effectuer nous mêmes ce patient travail de vérification et compléter les renseignements concernant nombre de transférés. Mais plutôt que de compléter un ou deux ouvrages, nous avons préféré préparer et publier une dizaine d'ouvrages comportant les renseignements essentiels. Ce sera aux chercheurs régionaux à compléter ces travaux. Ils le pourront, car ils disposent du Mémorial (qui indique l'état civil des déportés et le numéro de leur convoi). Ils disposent au CDJC des carnets de fouille de Drancy où, le plus souvent, est indiquée la dernière adresse du Juif arrivant à Drancy, ainsi que du fichier alphabétique de ces carnets de fouille (que j'ai retrouvé en 1991 et que j'ai donné au CDJC). Ils disposeront, peut-être, prochainement du fichier de Drancy, soit aux Archives Nationales, soit au CDJC. Ils disposent enfin des archives départementales et, en particulier, de celles des Pyrénées-Orientales.¹

Un autre résultat obtenu est de compléter par des centaines de noms (surtout ceux du camp des Milles et du camp de Rivesaltes) le Mémorial des Juifs allemands publié par les services officiels allemands mais encore largement tronqué. Aujourd'hui, en publiant les listes des Juifs transférés de la région préfectorale de Montpellier (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Aveyron, Lozère) à Drancy environ 2 800 personnes viennent s'ajouter aux 6 200 déjà enregistrées en ce qui concerne les régions de Bordeaux et de Marseille. Ces listes de Rivesaltes proviennent essentiellement des archives du Ministère des Anciens Combattants, dont nous avons pris connaissance et que nous avons pu photocopier en les faisant saisir dans le cadre de l'instruction de l'affaire Bousquet. Simultanément nous publions un ouvrage consacré aux Juifs transférés de la région de Nice (Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Principauté de Monaco) à Drancy. En ce cas il s'agit d'environ 3 700 personnes. Dans un proche avenir nous publierons les ouvrages concernant les régions de Rouen (Calvados, Manche, Seine-Maritime, Eure, Orne), de Châlons-sur-Marne (Marne, Haute-Marne). Nous allons essayer de procéder de la même façon pour toutes les autres régions de France à l'exception de la région de Paris (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

La recherche opiniâtre que nous menons depuis plus de quinze ans met à la disposition de la communauté juive, du public et des chercheurs des instruments de connaissance et de travail irremplaçables et féconds. Dans l'étude précise de la persécution subie par les Juifs la voie ainsi choisie était probablement la plus difficile, mais elle était impérieusement prioritaire.

Je remercie Birke Lörsch qui a assuré la saisie des listes ainsi que notre amie Trudy Baer qui a vérifié l'orthographe des noms allemands et ma sœur Georgette qui s'est chargée de la saisie des textes et de la mise en page de l'ouvrage.

Serge Klarsfeld

Docteur habilité à diriger les recherches en histoire, avocat, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris



25 mars 1941 : arrivée d'un convoi d'internés au camp de Rivesaltes.

A la suite de critiques de la presse américaine concernant les camps d'internement d'étrangers de Vichy en zone non occupée, le gouvernement décida qu'une délégation de journalistes pourrait se rendre, guidée par le directeur de la police des étrangers, M. Fourcade, dans certains des principaux de ces camps.

C'est ainsi que, les 24 et 25 mars 1941, des journalistes de la presse écrite, de la radio, des agences photographiques, des actualités filmées se rendirent dans les camps des Milles (B.-du-R.), de Récébédou et Noé (Hte-Garonne), Vernet(Ariège), de Rivesaltes et d'Argelès (P.-O.). Il s'agissait de Associated Press Photo, Acme News Pictures, New York Times World Wide Pictures, N.B.C., March of Time, Paramount News, Movietone News. La plupart des photographies prises ces deux jours et reproduites ici le furent par Raymond Brajou. (Sources : Documentation Française).

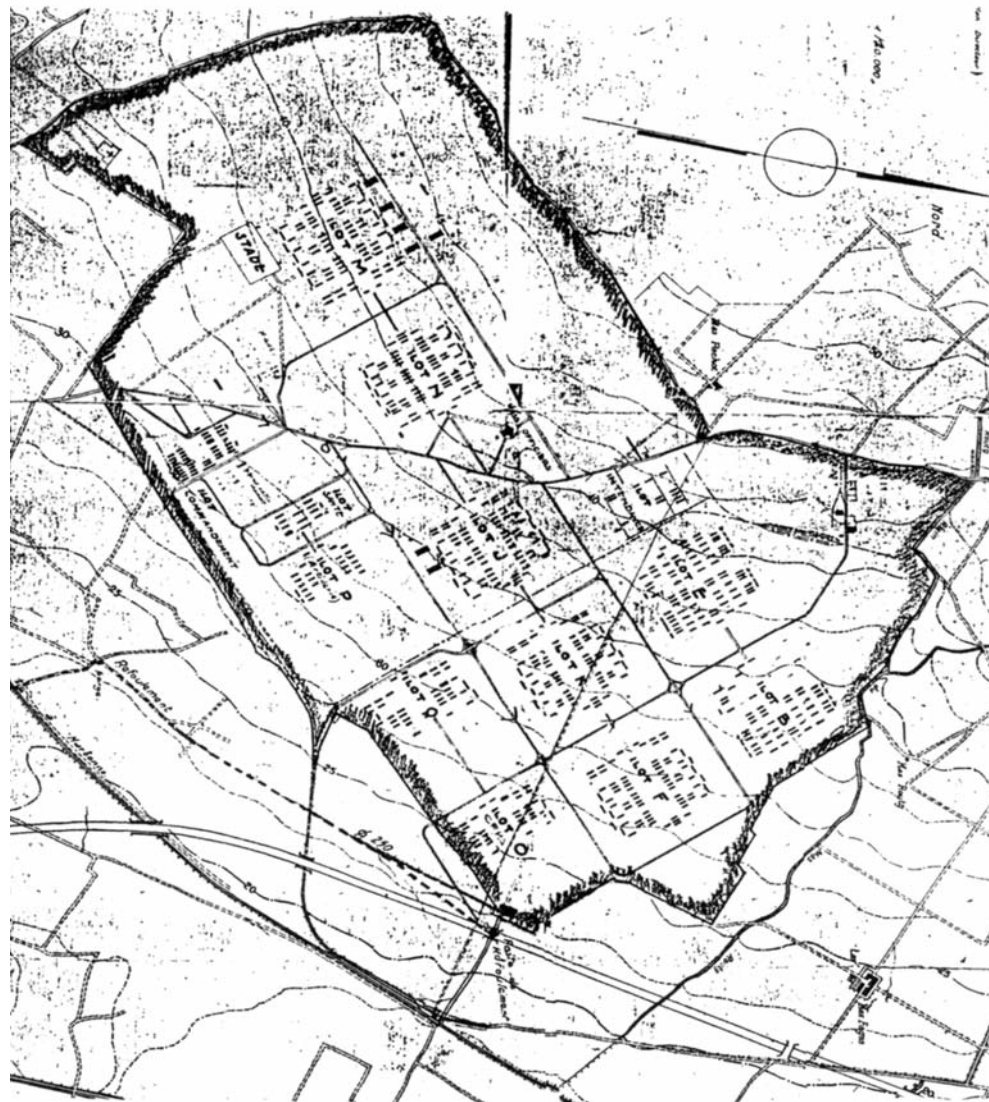
1^{er} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 12.08.42

Camp de Rivesaltes

Un contingent de 600 Juifs était prévu en provenance de Rivesaltes ; le nombre de victimes ayant été ramené dans ce camp à 400, la Police Nationale a obtenu du camp des Milles une augmentation de 150 à 260 transférés et des camps de Noé et du Récébédou 120 internés.

Les contingents de Noé et du Récébédou, camps voisins de la Haute-Garonne, sont partis de la gare du Portet-Saint-Simon le 10 août à 13 h 45, via Narbonne (arrêt de 18 h 26 à 22 h 10) ; ils ont atteint la gare de Rivesaltes à 23 h 27 et ont passé la nuit à quai pendant l'embarquement des internés de Rivesaltes. Le convoi ainsi formé est parti de Rivesaltes à 6 h 40 le 11 août en direction de Sorgues-Châteauneuf-du-Pape où s'est opérée à 14 h 15 la jonction avec le contingent parti des Milles (183 Allemands, 55 Autrichiens, 18 Polonais) à 8 h 00 le même jour et arrivé à Châteauneuf à 11 h 10. Le convoi au complet a atteint Chalon-sur-Saône à 21 h 21 et en est reparti à 22 h 16 vers Drancy où il est parvenu le 18 août à 8 h 13.

Le contingent de Rivesaltes, tous des adultes, (environ 280 Allemands, 75 Polonais, 25 Autrichiens) a été déporté de Drancy dès le 14 août à Auschwitz par le convoi n° 19.



Plan du camp de Rivesaltes
(communiqué par Philippe Benguigui)

Télégramme secret n° 11481

30.7.1942 - 19 h 00

INTERIEUR

Police 2^e Bureau
à Préfet Pyrénées-Orientales

Référence mon télégramme 11359 du 29 juillet 1942 vous confirme départ camp de Rivesaltes dix août 600 internés environ à destination Chalon-sur-Saône.

Renforcement garde camp sera assuré à partir 2 août par gardiens groupes mobiles réserve, 80 environ, dont détail donné à Intendant de police Montpellier. Assurer cantonnement et nourriture correcte de ce personnel avec Chef de camp et gradé précurseur. Escorte convoi comprendra autres gardiens en nombre égal. Remettre avant départ chaque gardien 4 jours de vivres, chaque interné 2 jours. Ministre ravitaillement a donné instructions et autorisations à cet effet.

Train sera composé 2 wagons 3^e classe et wagons à bestiaux comprenant 30 voyageurs et 2 gardiens. Les aménager avec paille dont déblocage 28 quintaux autorise votre département.

Assurer installation dans chaque wagon brocs, eau potable, seaux hygiéniques qui seront expédiés de camp de Septfonds (Tarn-et-Garonne) en gare Rivesaltes et devront être descendus du train et entreposés en gare à dernière station avant ligne démarcation.

Rendre compte immédiatement toute difficulté exécution.

Lefebvre

Rivesaltes le 3. IX. 1942
Mon très cher petit bébé unique,
J'espère que mes quelques mots te parviendront
et tu pourras les lire un jour, quand
tu comprendras la gravité des événements.
Mon petit chéri, ton papa ne se sent pas de force
pour t'écrire quelques mots, or crois le plus
ardent vont vers Toi mon bébé unique. Nous t'adorons,
mon petit fils, tu es notre pensée unique, et nous
sommes obligés de te quitter, de t'arracher de tes
plus proches, au moment où tu en as tellement besoin.
Mon petit amour chéri, il ne faut pas nous en vouloir
un jour, si nous t'avons fait quelques torts. Tu es un
homme ; sois toujours fier et orgueilleux comme tu
l'étais déjà étant tout petit.
Je ne sais pas si nous pouvons garder l'espoir de te
revoir un jour, en tout cas si nous serons perdus ou
morts adresse toi, dès que les événements le
permettront à tes grands-parents, pour lesquels tu
remplaceras les enfants perdus, sois bon et indulgent.
adresse : G... Bialystok...
Sois sage et bon, gentille pour ta Tante et Oncle et
remercie les en notre nom de tout ce qu'ils feront
pour toi.
Je t'embrasse de tout mon cœur meurtri.
Ta Maman. Baisers de Papa et Bon-Papa.

Lettre de
Lucia (Léa)
Drommelschlager
née Gurwicz
(24 ans)
à son fils Edouard,
3 ans,
alors qu'elle allait être
transférée du camp
de Rivesaltes
au camp de Drancy
avec son mari
Raphael (Richard)
pour être déportée
sans retour
(convoi n° 3).

Tous deux avaient
choisi de se séparer
de leur enfant pour
lui laisser une chance
de survie.

Rivesaltes le 3.IX.1942

Mon très cher petit bébé unique,
J'espère que mes quelques mots te parviendront, et tu pourras les lire un jour, quand tu comprendras la gravité des événements.

Mon petit chéri, ton papa ne se sent pas de force pour t'écrire quelques mots, or crois le mon petit, que toutes nos pensées les plus tendres, nos vœux les plus ardents vont vers Toi mon bébé unique. Nous t'adorons, mon petit fils, tu es notre pensée unique, et nous sommes obligés de te quitter, de t'arracher de tes plus proches, au moment où tu en as tellement besoin.

Mon petit amour chéri, il ne faut pas nous en vouloir un jour, si nous t'avons fait quelques torts. Tu es un homme ; sois toujours fier et orgueilleux comme tu l'étais déjà étant tout petit.

Je ne sais pas si nous pouvons garder l'espoir de te revoir un jour, en tout cas si nous serons perdus ou morts adresse toi, dès que les événements le permettront à tes grands-parents, pour lesquels tu remplaceras les enfants perdus, sois bon et indulgent.

adresse : G... Bialystok...

Sois sage et bon, gentille pour ta Tante et Oncle et remercie les en notre nom de tout ce qu'ils feront pour toi.

Je t'embrasse de tout mon cœur meurtri.

Ta Maman. Baisers de Papa et Bon-Papa.

1er convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 12.08.42

NOM et Prénoms	Nationalité	Naissance	Age	Profession	NOM et Prénoms	Nationalité	Naissance	Age	Profession
ABERLE Albert Alfred	allemande	29.07.1881	61	Commerçant	BREINDEL Leïder	polonaise	04.04.1901	41	-
ADLER Robert	allemande	19.12.1899	43	Peintre	BRILL Amélie	autrichienne	19.04.1887	51	Ouvr.confection
ADLER Rosa	allemande	30.11.1887	55	Couturière	BRUCHENER Rudolf	autrichien.	02.11.1884	48	-
ALBIN Siegfried	autrichienne	02.07.1878	64	Commerçant	BULAJSKI Herslik	polonaise	03.01.1893	49	Tailleur
ALEXANDER Albert	allemande	19.01.1881	60	Boucher	CAHN Alfred	sarraise	17.12.1881	61	Commerçant
ALEXANDER Blondine	allemande	20.04.1887	55	Couturière	CAHN Gertrude	sarraise	12.11.1889	53	-
ANGELUS Franz	autrichienne	27.07.1894	48	Agriculteur	CAHN Hilde	allemande	04.07.1899	43	-
BAER Hilde	allemande	01.02.1889	53	-	COSSMANN Walter	allemande	12.07.1897	45	Commerçant
BAUER Rosa	allemande	09.10.1902	40	-	CRONHEIM Gertrud	allemande	17.01.1897	45	-
BAUM Siegfried	allemande	16.10.1894	49	Boucher	CUKURMAN Eva	polonaise	20.08.1900	42	-
BEER Selma	allemande	10.08.1889	53	-	DAHL Helene	allemande	12.05.1895	47	-
BENDER Ernest	allemande	22.05.1895	47	Commerçant	DANNHEISSER Emily	allemande	15.02.1891	51	Artiste Peintre
BENEDIX MAX	allemande	14.05.1890	52	Commerçant	DREIFUSS Emil		14.02.1870	72	Commerçant
BENJAMIN Erich	allemande	28.12.1892	50	Commerçant	DREIFUSS Hedwig	allemande	08.06.1894	48	-
BERGHEIMER Emmy	allemande	14.05.1883	59	-	DREIFUSS Hilde	allemande	01.12.1899	43	-
BERGHEIMER Hilde	allemande	26.10.1887	45	-	DREIFUSS Elise	allemande	02.05.1886	56	-
BERGHEIMER Joseph	allemande	08.10.1878	64	Commerçant	DURLACHER Elise	allemande	02.03.1896	46	Commerçante
BERGHEIMER Salomon	allemande	17.08.1887	55	Instituteur	EIMTRACHT Toni	polonaise	18.08.1895	47	-
BERGMANN Chara	polonaise	31.08.1878	64	-	EINSTEIN Hilde	allemande	22.09.1894	48	-
BERL Bella	allemande	13.04.1888	54	Pianiste	EISENMANN Sammy		09.02.1896	56	-
BERLOWITZ Moïse	polonaise	06.08.1892	50	Dentiste	ELKAN Hugo	allemande	28.02.1882	60	Commerçant
BIERIG Clara	allemande	27.07.1901	41	-	ELKAN Lucie	allemande	05.09.1893	49	Commerçante
BERIG Max	allemande	24.08.1893	49	Commerçant	ELLENBERG Esther	polonaise	15.01.1894	48	-
BIERMANN Otto	allemande	16.11.1889	53	Electricien	ERLEBACHER IRMA	allemande	26.08.1902	40	-
BINNHEIMER Auguste	allemande	07.03.1991	51	Modiste	ERLEBACHER Julius	allemande	02.05.1888	54	Commerçant
BLASBALG Maika	polonaise	24.01.1886	56	-	ERLICH Francisca	allemande	23.03.1909	33	-
BLICKSEILBER Helene	allemande	12.09.1901	41	Commerçante	ERLICH Kurt	allemande	28.08.1887	55	Editeur
BLICKSILBER Max	polonaise	11.06.1895	43	Commerçant	ESCHELBACHER Laura	allemande	28.03.1889	54	-
BLOCH Dora	allemande	16.08.1898	44	-	FALK Elsa	allemande	31.03.1895	47	-
BLOCH Friedrich	allemande	20.09.1888	54	Boulangier	FALK Julius	allemande	20.05.1889	53	Ouvrière agrie.
BLOCH Sophie	allemande	25.09.1891	51	-	FARKAS Hanny	tchèque	22.05.1914	28	Couturière
BLOCH Keïcha	allemande	21.01.1885	57	-	FELBERG Clara	polonaise	11.01.1901	41	-
BLOCH Lydia	allemande	12.01.1899	43	-	FELBERG Israël	polonaise	16.10.1897	45	Spécial. cuir
BLOCH Sophie	allemande	01.11.1891	51	Cusinière	FISCHER Ema	allemande	23.05.1907	35	Couturière
BLUM David	allemande	28.08.1897	45	Jardinier	FISCHHOF Elsa	polonaise	06.04.1901	41	-
BLUM Hirsch Senta	allemande	29.09.1915	27	-	FLANTER Felix	allemande	09.06.1891	51	Commerçant
BLUMENFELD Alex	allemande	06.07.1885	57	Prop. de cirque	FLANTER Gertrud	allemande	10.04.1906	36	Couturière
BODENHEIMER Clara	allemande	29.03.1896	46	-	FLATOW Willam		03.05.1886	56	Commerçant
BODENHEIMER Franz	allemande	21.01.1890	52	Commerçant	FLEISCHHACKER Ida	allemande	25.06.1891	51	-
BOLJANSK Joseph	russe	10.03.1895	47	Horloger	FLEISCHHACKER Nathan	allemande	14.09.1887	54	Commerçant
BOLTJANSKI Regina	allemande	01.11.1906	36	-	FLEISCHMANN Elsa	polonaise	01.10.1887	55	-
BONDER Ernst	allemande	29.05.1895	47	Commerçant					
BRAVEMANN Kathe	allemande	16.09.1892	50	-					
BREIDACHER Mélanie	allemande	16.10.1903	39	-					

1er convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 12.08.42

NOM et Prénoms	Nationalité	Naissance	Age	Profession	NOM et Prénoms	Nationalité	Naissance	Age	Profession
FLEISCHMANN Emil	autrichienne	13.05.1907	35	Cuisinier	HAAS Frieda	allemande	30.05.1908	37	-
FLEISCHMANN Isaak	polonaise	01.01.1885	57	-	HAAS Hilde	allemande	13.03.1895	47	-
FLEISCHMANN Rosa	polonaise	08.07.1912	30	-	HAAS Otto	allemande	17.04.1899	43	Chauffeur
FLESIK Abraham	polonaise	04.03.1886	56	Maroquinier	HAMMEL Minna	allemande	30.01.1898	44	-
FLESIK Fayn	polonaise	15.10.1917	25	Maroquinier	HAMMEL Paul	allemande	18.11.1892	50	Maquignon
FLESIK Toba	polonaise	1886	56	Maroquinier	HANAU Else	allemande	16.09.1902	40	-
FRANKENSTEIN Joseph	autrichien.	10.03.1886	56	Avocat/Ecrivain	HAND Karl	autrichienne	03.09.1898	44	Professeur
FREUDENTHALER Hedwig	allemande	10.02.1893	49	-	HEILBRONNER Erwin	allemande	16.01.1894	48	Employé
FREUND Emma	allemande	14.10.1893	49	-	HEILBRONNER Flora	allemande	24.05.1896	46	-
FREUND Robert	allemande	03.10.1893	49	Tapissier	HEILBRUNN Ale	allemande	29.03.1881	61	Jardinier
FRIEDLAND Isaak	polonaise	19.10.1902	40	Cultivateur	HEILBRUNN Berta	allemande	21.01.1884	58	-
FRIEDMANN Mathel	polonaise	09.02.1896	46	-	HELL Johanna	allemande	20.01.1891	51	-
GAIGER Helene	allemande	21.03.1903	39	-	HENNENFELD Annie		03.05.1916	26	-
GASMAN Moïse	polonaise	15.10.1883	59	-	HERMANN Heinrich	autrichienne	29.05.1880	62	Empl.banque
GASMAN Zella	polonaise	23.10.1894	47	Commerçant	HERMANN Irma	allemande	28.09.1905	37	-
GERSTENKORN Liser	polonaise	28.09.1923	19	Manoeuvre	HERMANN Siegfried	allemande	20.07.1903	39	Agriculteur
GITTIE Baruch	polonaise	25.09.1882	60	Commerçante	HERRMANN Max	autrichienne	17.11.1888	54	Commerçant
GLUCK Geller Rachel	autrichienne	31.05.1880	60	-	HERSFELD Kurt	allemande	15.05.1913	29	Commerçant
GODLEWITZ Gidla	polonaise	17.07.1898	44	Couturière	HERZOG Albert	allemande	12.03.1896	56	Peintre
GOLDKRANZ David	polonaise	1887	55	Boucher	HERZOG Rosa	allemande	30.08.1892	50	-
GOLDKRANZ T. Fanny	polonaise	01.04.1901	41	-	HEYMANN Mathilde	allemande	06.06.1884	58	-
GOLDLUST Marfa	polonaise	24.03.1891	48	-	HIRSCH HERZOG Betty	allemande	13.12.1879	63	-
GOLDSCHMIDT Jacob		26.05.1881	61	Expéditeur	HIRSCH Irma	allemande	24.08.1905	37	-
GOTTLIEB Adolf	autrichienne	02.12.1919	23	Commerçant	HIRSCH Lilli	allemande	13.06.1909	33	-
GOTTLIEB Sidonie	autrichienne	31.12.1903	39	-	HIRSCH Salomon	allemande	13.10.1875	67	-
GOTTSCHALK Emil	allemande	1895	47	-	HIRSCHFELD Berta	allemande	16.05.1885	62	-
GOTTSCHALK Ida	allemande	21.08.1902	40	-	HIRSCHFELD Walter	allemande	09.01.1884	58	Agriculteur
GOTTSCHALK Rudolphin	allemande	07.10.1889	53	-	HOFFMANN Clara	allemande	01.03.1887	55	-
GOTTSCHLAK Hans	allemande	31.08.1887	55	Commerçant	HOFFMANN Sophie	allemande	01.10.1898	44	-
GREILSHEIMER Ludwig	allemande	04.08.1879	63	Marehand best.	ISKOWITZ Taula	polonaise	12.06.1899	43	-
GROSS Clara	allemande	28.05.1893	49	-	ISRAELSKY Jacob	allemande	03.12.1882	60	Commerçant
GROSS Isaak	allemande	01.01.1892	50	Tailleur	JACOB Betty	allemande	02.10.1886	56	-
GRUBER Trostic Sophie	polonaise	12.11.1887	55	Commerçante	JACOB Ernestine	allemande	31.06.1881	61	-
GRUMBACH Flora	allemande	17.09.1903	39	-	JACOB Hermann	allemande	24.01.1879	63	Boulangier
GRUMBACHER Bella	allemande	04.07.1894	48	-	JACOB Rafael	allemande	01.10.1877	65	Instituteur
GRUNBAUM Hilda	allemande	22.02.1888	54	-	JUNLER Ova Mery	tchèque	30.11.1921	21	-
GRUNBAUM Recha	allemande	09.05.1891	51	-					
GUENTLER Caroline	allemande	11.03.1885	57	-					
GUMBEL Elise		01.10.1921	21	-					
GUMBEL Lina	allemande	25.01.1892	50	-					
GUMBEL Siegmund	allemande	15.05.1891	51	Boucher					
HAAS Eugène	allemande	04.09.1882	60	Commerçant					
HAAS Fanny	allemande	07.07.1897	45	Ouvrière					

1er convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 12.08.42

NOM et Prénoms	Nationalité	Naissance	Age	Profession
KAHN Elfriede	allemande	12.05.1889	53	-
KAHN Elis	allemande	10.09.1890	50	-
KAHN Erna	allemande	10.01.1895	47	-
KAHN Jenny	allemande	02.10.1895	47	-
KAHN Karoline	allemande	31.03.1892	50	-
KAHN Lucie	allemande	30.06.1888	54	-
KAHN Paul	allemande	14.04.1885	57	Commerçant
KAHN Paula	allemande	03.12.1893	49	-
KAHN Siegfried	allemande	21.01.1885	57	Commerçant
KARN Bertha	allemande	29.12.1885	57	-
KATZ Klara	allemande	24.11.1901	41	-
KATZ Harry	allemande	17.04.1897	45	Commerçant
KAUFMANN Angel	allemande	27.02.1896	46	-
KAUFMANN Cesar	allemande	20.04.1886	56	Commerçant
KAUFMANN Id	allemande	20.07.1881	61	-
KAUFMANN Joseph	allemande	18.04.1891	51	Commerçant
KAUFMANN Julie	allemande	17.11.1889	53	-
KAUFMANN Rosa	allemande	09.11.1887	55	-
KAUFMANN Samuel	allemande	03.10.1878	64	Boulangier
KAYEM Adolf	allemande	19.01.1900	42	Cultivateur
KAYEM Elisabeth	allemande	30.03.1907	35	-
KIRCHHEIMER Fritz	allemande	16.03.1899	43	Commerçant
KIRCHHEIMER Lisa	allemande	21.04.1901	41	-
KIRSCHBAUM Charlotte	allemande	05.11.1912	30	Employée
KLETSCHOFF Jeannette	allemande	08.03.1885	57	-
KOCHMANN Mindla	polonaise	26.05.1911	31	Couturière
KREMER Baila	polonaise	06.03.1894	48	Couturière
KREMER Maurice	polonaise	04.11.1898	44	Cordonnier
KRIEGER Moses	autrichienne	26.06.1886	56	Commerçant
KUCH Elsa	allemande	14.03.1904	38	-
KUHN Ernest	allemande	28.09.1892	50	Commerçant
KUHN Gerda	allemande	13.09.1897	45	-
KUHN Maximilian	allemande	16.10.1922	20	-
LAHMANN Hedwig	allemande	20.10.1891	31	Infirmière
LAMPL Gustav	autrichienne	07.08.1888	54	Commerçant
LANDMANN Elsa	allemande	18.07.1896	46	-
LANDMANN Fritz	allemande	21.01.1924	18	Appr. Horloger
LANDSKORN Hermann	allemande	10.09.1904	38	Commerçant
LANDSKORN Blina	allemande	09.10.1906	37	-
LANG KERN Gerda	allemande	12.10.1897	45	Agriculteur
LASKOWSKY Masza	polonaise	12.11.1901	41	-
LASKOWSKY Mosek	polonaise	08.02.1890	52	Maroquinier
LAX Esther	tchèque	03.07.1914	28	-
LEHRMANN Jette	polonaise	03.04.1895	47	-

1er convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 12.08.42

NOM et Prénoms	Nationalité	Naissance	Age	Profession
LEHRMANN Schina	polonaise	03.08.1898	44	Commerçante
LEVY Helmut	allemande	19.10.1898	44	Prof. de langues
LEWIN Léa	polonaise	29.11.1909	33	-
LEWINTER Friedrich	autrichienne	03.10.1884	58	Commerçant
LICHTENBERG Scheindla	polonaise	01.08.1881	61	-
LICHTENBERG Victor	polonaise	01.06.1881	61	Horloger
LIEBENBUM Beyrich	polonaise	23.03.1879	63	Journaliste
LIEBERMANN Sarah	polonaise	11.08.1895	47	Institutrice
LION Blanca	allemande	24.07.1906	36	Tailleuse
LION Rosa	allemande	10.02.1884	58	-
LOEB Arthur	allemande	24.01.1893	49	Boucher
LOEB Erna	allemande	11.04.1913	29	Nurse
LOEB Gerda	allemande	12.08.1922	20	-
LOEB Julie	allemande	19.07.1902	40	-
LOEB Selma	allemande	04.05.1893	49	-
LOEWENSTEIN Betty	allemande	08.08.1886	56	-
LOEWENSTEIN Julius	allemande	01.02.1883	59	Cultivateur
LORIG Léa	allemande	21.02.1892	50	-
LUBJANSKY Fanny	allemande	27.02.1900	42	Bonne d'enfant
LUEBSCHUTZ Alphons	allemande	24.07.1881	61	Avocat
LUSTER Rubin Fanny	polonaise	13.03.1882	60	Agriculteur
MAI Elsa	allemande	31.01.1900	42	-
MAIER David	allemande	31.12.1878	64	Tailleur
MANN Flora	allemande	17.03.1885	57	-
MANN Lili	allemande	09.06.1895	47	Commerçante
MANN Mathilde	allemande	24.04.1910	32	-
MANNHEIMER Nanette	allemande	16.09.1899	43	Cusinière
MANTEL Benjamin	polonaise	07.10.1887	55	Commerçant
MARIENFELD Albrecht	allemande	10.04.1888	54	Chanteur
MARX Berta	allemande	07.11.1896	46	-
MARX Hedwig	allemande	03.09.1885	57	-
MAYER Karl	allemande	29.09.1894	48	Ouvrier
MAYER Mathilde	allemande	18.06.1898	44	-
MAYER Selma	allemande	28.12.1906	36	-
MEEROFF Abraham	russe	01.04.1884	58	Commerçant
MEER Emmanuel	allemande	22.08.1886	56	Commerçant
MEIER Minna	allemande	14.01.1890	52	-
MEISSEL Anna	allemande	07.11.1903	39	Ouv. Agriculture
MENEL Berta	polonaise	15.07.1889	53	-
MEYER Alice	allemande	06.08.1888	54	Directr. Confer.
MEYER Berthe	allemande	20.09.1888	54	-
MEYER Gustav	allemande	28.04.1893	49	Cordonnier
MEYER Siegmund	allemande	14.12.1887	57	Tapissier
MOCH Cora	allemande	10.04.1899	43	-
MOCH David	allemande	07.10.1893	49	Tailleur
MOESCHENER Rosa	allemande	23.05.1886	56	Actrice
MOHRER Friedel	allemande	03.06.1897	45	Empl. bureau
MORITZ Aaron	polonaise	15.05.1895	47	Cultivateur
MORITZ Anna	polonaise	29.10.1895	47	-
MOSH Max	allemande	16.11.1895	47	Commerçant
MULLER Johanna	allemande	02.05.1891	51	Infirmière
NEU Hugo Hermann	allemande	11.03.1888	54	Commerçant
NEULINGER Anna	allemande	16.03.1880	62	Commerçante
NEULINGER Blanka	allemande	06.10.1908	34	Couturière
NEULINGER Mauries	allemande	22.04.1882	60	Commerçant
NEUMANN Arthur	autrichienne	16.11.1895	47	Photographe
NEUMARK Alice	allemande	23.12.1896	46	Doctoresse
NIEDERMANN Friederike	allemande	15.05.1897	45	-
OBUSCHOWSKI Mindla	polonaise	16.08.1883	59	-
OBUSCHOWSKI Samuel	polonaise	01.01.1894	48	Manoeuvre
OKUNIEWSKI Annia	polonaise	05.07.1893	46	-
OKUNIEWSKI Szeschel	polonaise	07.11.1892	50	Commerçant
OLIVEN Felix	allemande	02.07.1879	63	Commerçant
OPPENHEIMER Julius	allemande	30.12.1889	53	Cultivateur
OPPENHEIMER Frieda	allemande	22.10.1893	49	Tailleuse
OPPENHEIMER Sarah	allemande	03.06.1883	59	-
PALM Korn Louise	allemande	01.02.1897	45	-
PARZER Salomé	allemande	02.11.1891	51	-
POLER Ohana	allemande	11.04.1881	61	-
POLER Samuel	allemande	15.10.1881	61	Gantier
PRAGER Berger	allemande	11.05.1880	62	-
PREISS Betty	allemande	24.11.1882	59	-
PREISS Kathe	allemande	11.06.1913	29	-
PREISS Ruth	allemande	11.03.1913	29	Employée
PRIZANT Esther	tchèque	08.12.1911	31	-
PRUSINOWSKA Rosa	polonaise	18.03.1901	41	-
RABINOWITZ Daniel	autrichien	07.06.1885	57	Tailleur
RATH Bauer Martha	allemande	09.10.1887	55	-
RATH Max	allemande	30.03.1884	58	Commerçant
RAUCH Baruch	polonaise	08.11.1891	51	Chaudronnier
RAUCH Helene	allemande	27.03.1901	41	-
RAVICH Esther	polonaise	07.01.1881	61	-
REICH Isak	allemande	14.03.1897	45	Diamantaire
REICHER Albert	allemande	03.05.1896	46	Boulangier
REICHER Johanna	allemande	03.04.1892	50	-
REINHEIMER Max	allemande	19.01.1882	60	Maquignon
REIS Erna	allemande	08.07.1905	37	-
REISS Gustav	allemande	18.07.1881	61	Tapissier
REISS Johanna	allemande	10.02.1882	60	-
REUNSTEIN Erna	allemande	31.03.1907	35	Bonne d'enfant
RIMBERG Siegfried	allemande	12.05.1879	63	Cultivateur
RINSBERG Bertha	allemande	23.11.1878	64	-
ROSEN David	autrichienne	15.01.1890	52	Mécanicien
ROSEN Robert	autrichienne	11.08.1888	54	Industriel
ROSENFELD Adolf	allemande	16.06.1898	44	Boulangier
ROSENFELD Kathi	allemande	18.06.1899	43	Cuisinière
ROSENTIEL Helene	allemande	15.08.1889	53	-
ROSENZWEIG Hedwig	allemande	26.06.1891	51	Tailleuse
ROSENZWEIG Hermann	allemande	02.08.1888	54	Diamantaire
ROSENZWEIG Isaac	polonaise	06.08.1894	48	Diamantaire
ROSENZWEIG Moszek	polonaise	02.05.1900	42	Diamantaire
ROSENZWEIG Pesie	polonaise	23.03.1899	43	-
ROSENZWEIG Siegfried	allemande	08.04.1894	48	Plombier
ROSENER Karl	autrichienne	09.03.1884	58	Commerçant
ROSS Alfred	allemande	07.02.1884	58	Boucher
ROSS Frieda	allemande	02.04.1905	37	-
ROSS Rosa	allemande	19.11.1924	17	-
ROZEN Chaja	polonaise	11.09.1893	49	-
ROZEN Mirjam	polonaise	16.08.1923	19	-
ROZEN Nachmann	polonaise	23.12.1892	50	Fourreur
ROZENFELD Schicha	polonaise	08.05.1897	45	Coiffeur
RUBIN Selma	allemande	28.12.1901	40	Infirmière
SALOMON Betty	allemande	16.02.1889	53	-
SALOMON Friedrich	allemande	30.08.1887	55	Employé
SANDBRAND Ephraim	allemande	10.06.1878	64	-
SCHAPSE Adolf	allemande	19.12.1901	41	Fourreur
SCHARF Chaskel	polonaise	09.01.1893	49	Boucher
SCHARF Seima	polonaise	07.08.1892	50	-
SCHEIN Julius	allemande	30.10.1894	48	Tailleur
SCHIFF Rosa	polonaise	20.12.1919	23	-
SCHLESSINGER Fanny	allemande	11.01.1895	47	-
SCHLOSSER Bella	allemande	02.07.1883	59	-
SCHLOSSINGER Marianne	allemande	11.05.1926	16	-
SCHNEIDER Simon	allemande	16.02.1885	57	Cordonnier
SCHORMETEIN Jacob	polonaise	07.08.1884	58	Avocat
SCHWARTZ Moritz	allemande	04.03.1882	60	Commerçant
SCHWARZ Delphine	allemande	25.04.1892	50	-
SCHWARZ Fanny	allemande	19.01.1890	52	-
SCHWARZ Ida	allemande	23.06.1890	52	-
SCHWARZ Siegmund	allemande	21.03.1891	51	Serrurier
SCHWARZ Thékia	allemande	11.02.1887	55	-

1er convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 12.08.42

NOM et Prénoms	Nationalité	Naissance	Age	Profession	NOM et Prénoms	Nationalité	Naissance	Age	Profession
SCHWARZENBERGER Emma	allemande	19.07.1892	50	-	VOLLWEILER Cilly	allemande	01.01.1888	54	-
SCHWARZFELD Estla	polonaise	03.01.1889	53	Couturière	VOLLWEILER Lina	allemande	17.06.1889	52	-
SCWARZ Léopold	allemande	05.02.1878	64	-	VOLOSCHIN Clara	russe	18.11.1900	42	-
SENDER Selma	allemande	25.10.1906	36	-	WALLENSTEIN Bianch.	allemande	20.03.1882	60	-
SHEY Maximilian	autrichienne	08.10.1898	44	Boucher	WALZER Genia	polonaise	14.05.1901	41	-
SILBERMANN Chajim	polonaise	19.08.1885	57	Commerçant	WEICHSELBAUM Norb.	allemande	23.11.1889	53	Technicien
SINGER Paula	autrichienne	15.09.1885	57	Interprète	WEIL Elnriede	allemande	27.04.1886	56	-
STENDEL Frieda	allemande	29.12.1885	57	Tailleuse	WEIL Elsa	allemande	28.12.1890	52	-
STERN Arthur	allemande	03.07.1888	54	Ouvrier Mineur	WEIL Paula	allemande	01.04.1889	54	-
STERN Heinrich	autrichienne	08.08.1891	51	Commerçant	WEIL Philippe	allemande	02.04.1886	56	Cordonnier
STERN Kuhn Elisabeth	allemande	11.04.1888	54	-	WEINSCHENK Hannchen	allemande	13.11.1886	56	-
STERN Richard	allemande	26.03.1879	63	Commerçant	WEISSMANN Isidor	allemande	01.12.1882	60	Commerçant
STERN Rosa	allemande	13.12.1900	42	-	WEISSMANN Salomé	allemande	29.10.1887	55	-
STRAUSS Johanna	allemande	03.10.1884	58	-	WERTHEIMER Echa	allemande	28.07.1896	46	-
SUNDELOWITZ Ruth	allemande	18.02.1902	40	Secrétaire	WERTHEIMER Rosalie	allemande	09.04.1884	58	Cuisinière
SUSS Alice	allemande	24.07.1899	43	-	WIMPFHEIMER Emma	allemande	17.08.1896	46	-
SZABHACHER Gitta	polonaise	1886	56	-	WIMPFHEIMER Max	allemande	21.11.1879	63	Agriculteur
SZATAN Aussen		27.07.1890	52	Commerçant	WINK Emil	allemande	13.11.1879	63	Commerçant
SZIFFER Gitta	polonaise	24.08.1894	47	-	WINK Lydia	allemande	18.02.1887	55	-
TENENBAUM Joseph		2.11.1887	58	Commerçant	WINTER Gotthold	allemande	23.10.1890	52	Commerçant
TEUTSCH Jenny	allemande	03.03.1895	46	-	WISCHNITZER Gutter		18.08.1894	48	-
TEUTSCH Pauline	allemande	29.03.1880	62	Cultivateur	WISZNIGER Maja	polonaise	06.06.1892	50	Agence d'assur.
TOBIAS Siegmund	allemande	13.09.1887	55	Commerçant	WOLF Emily	allemande	01.03.1885	57	Ouvrière
TOTENKOPF Kurth	allemande	02.02.1900	42	-	WOLF Gertrud	allemande	06.04.1884	58	-
ULMANN Tony	autrichienne	08.01.1886	56	Couturière	WOLF Martin	allemande	13.03.1885	57	Commerçant
VALFER Augusta	allemande	08.04.1885	57	-	WOLL Salomon	sarraise	15.10.1885	59	Commerçant
VOGEL Hans	allemande	21.03.1922	20	Tapissier	WOLL Tekla	sarraise	31.05.1894	48	-
VOGEL Schmidt	allemande	25.05.1884	58	Modiste					

2ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 25.08.42

Le 18 août, Bousquet ordonne aux préfets de zone non occupée de diriger sur la zone occupée en plus des Juifs étrangers internés, les Juifs incorporés dans les Groupements de Travailleurs Etrangers ; de Rivesaltes doivent partir les T.E. de l'Ille-sur-Têt et de Barcarès.

Télégramme n° 12 462 18.08.1942
INTERIEUR

Police Nationale - 9e Bureau
à Préfet Perpignan
En communication: Préfet Régional Montpellier

Ai décidé diriger 23 août sur zone occupée nouveau convoi Israélites. Ces étrangers seront, en ce qui vous concerne, prélevés dans conditions fixées par dépêche 5 août.

1°) sur ceux encore hébergés camp Rivesaltes.
2°) sur ceux incorporés Groupes travailleurs l'Isle-sur-Tet et Barcarès.

Vous prie veiller établissement liste hébergés Rivesaltes en mentionnant pour ceux qui auraient soutien incorporé dans groupe T.E. dans autres département nom de ce travailleur et lieu stationnement sa formation. Leurs familles seront par votre intermédiaire et date que jugerez utiles avisées par M. Asselin délégué service social étrangers camp Rivesaltes qui aura liste ces familles qu'il leur est permis de partir si elles le désirent à même date que leur soutien et dans ce cas M. Asselin vous remettra liste volontaires départ afin que vous les joignez convoi 23. Conditions départ convoi vous seront précisées par télégramme ce jour à Préfets Régionaux qui vous est transmis en communication.

Vous ferez transporter par tous moyens dont vous disposerez les hébergés de Rivesaltes à gare cette localité et les travailleurs incorporés l'Isle-sur-Tet et Barcarès dans même gare;

M'indiquer pour le 20 août nombre partants. Impossibilité modifier ces dispositions malgré votre lettre 14 août adressée Préfet Régional Montpellier.

Cado



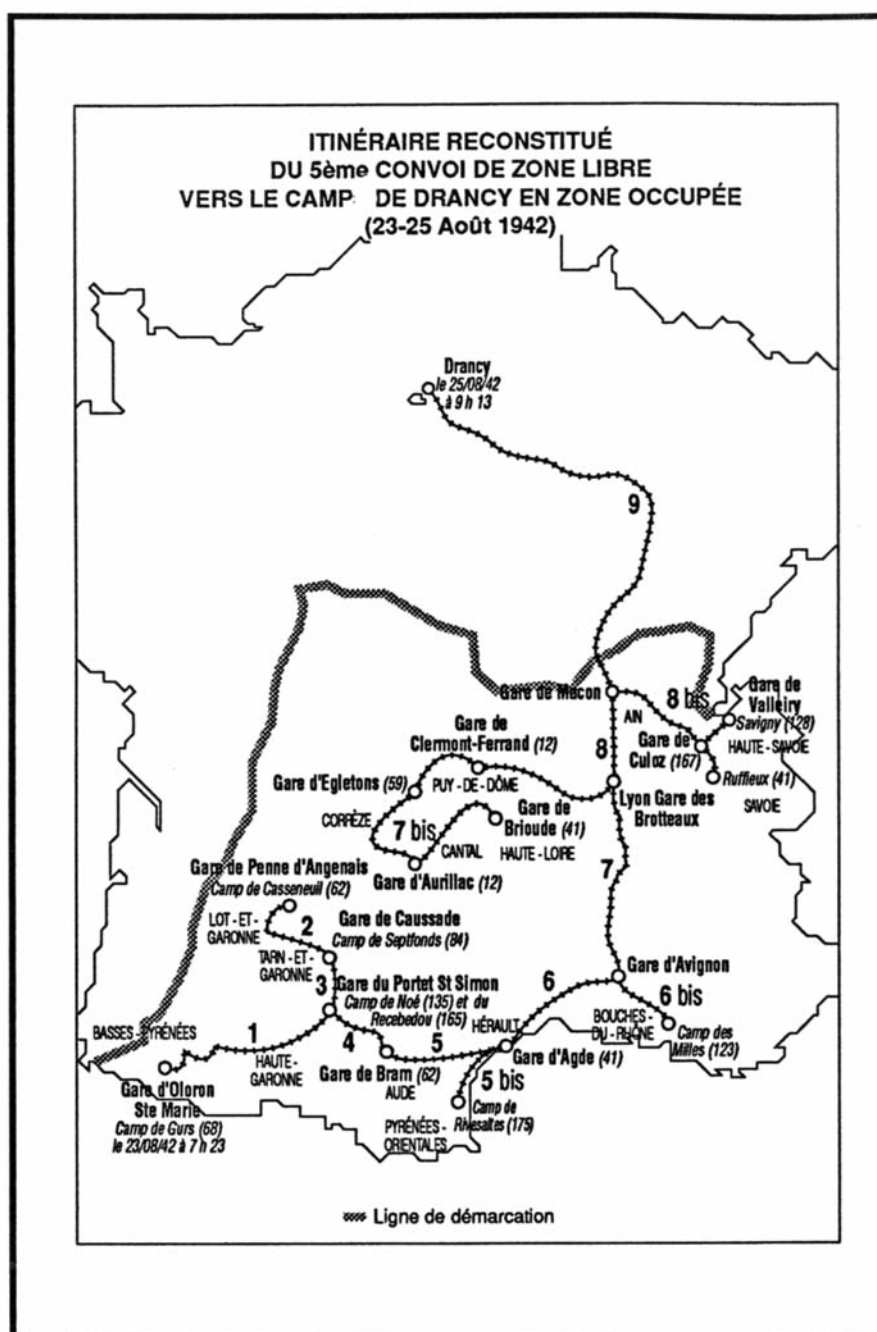
Enfants internés au camp de Rivesaltes en 1941

Un convoi de 1184 personnes, dont 175 Juifs de Rivesaltes, (surtout des épouses de Travailleurs étrangers qui étaient internées au camp ainsi que des Travailleurs étrangers des GTE de l'Ille-sur-Têt et Barcarès) ainsi que 62 T.E. de l'Aude (GTE Lagrasse) montés à Bram (Aude) et 41 T.E. de l'Hérault (GTE La Peyrade) montés à Agde en même temps que les internés de Rivesaltes, est arrivé à Drancy après un périple que nous avons essayé de reconstituer :

2^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 25.08.42

2^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 25.08.42

Itinéraire reconstitué par nos soins du convoi du 25 août 1942



Le contingent de Rivesaltes dont 44 femmes et 131 hommes est reparti de Drancy vers Auschwitz le 26 août par le convoi n° 24 mélangé avec des centaines d'enfants en provenance des camps du Loiret. 21 T.E. de l'Hérault sont repartis par le convoi n° 25 et 55 T.E. de l'Aude par le convoi n° 26

Nom & Prén	Nationalité	Age	Profession	Nom & Prén	Nationalité	Age	Profession
ABRAHAMSOHN Hans	allemande	20	Commerçant	GRAMM Joachim	allemande	19	Tailleur
ACHER Abraham	autrichienne	33	Coupeur en tissu	GUNTHER Max	allemande	54	Commerçant
AFFENKRAUT Israel	polonaise	57	Commerçant	HEIMANN Emile	autrichienne	25	Manœuvre
AFFENKRAUT Leni	polonaise	14	-	HEIMANN Max	allemande	32	Mécanicien
AKNER Siegmund	polonaise	36	Tailleur	HERTZ Karl	allemande	19	Peintre
ASCHER Max	allemande	53	Employé bureau	HERZBERG Elsa	polonaise	43	-
BAER Albert	allemande	62	Commerçant	HEUBERGER Hans	allemande	24	Boulangier
BAER Jenny	allemande	49	-	HIRSCH Martha	allemande	32	-
BASNISKI Marguerite	allemande	44	-	HIRSCH Rosa	allemande	58	-
BASNISKI Siegfried	allemande	53	Commerçant	HIRSCH Rudolph	allemande	75	-
BAUM Max	allemande	33	Commerçant	HIRSCHMER Rosel	allemande	47	-
BERGMANN Carl	polonaise	43	Commerçant	HIRSCHMER Siegfried	allemande	55	Commerçant
BERGMANN Dora	polonaise	38	-	ISSENBERG Bella	allemande	41	-
BLITZER Hirsch	polonaise	47	Commerçant	JOSIPOVICI David	autrichienne	20	Coiffeur
BLUM Jacob	allemande	41	Musicien	JOSPE Heins	allemande	20	Commerçant
BREINER Max	autrichienne	24	Vitrier	JUDAS Ida	allemande	44	-
BREITBART Rina	autrichienne	35	-	JUDAS Isaac	allemande	55	Commerçant
BUCHOLS Felix	polonaise	20	Electricien	JUDAS Léo	allemande	46	Cultivateur
CZECHER Siegfried	autrichienne	32	Chapellier	JUDAS Selma	allemande	52	-
DEJONCHE Kurt	allemande	21	Boulangier	KAHN Bonny	allemande	56	-
ERLICH Ermann	allemande	31	Musicien	KAHN Emmy	allemande	47	-
ERMAN Julius	allemande	32	Tailleur	KATZ Léo	autrichienne	58	Commerçant
FEIERTAG Léon	apatride	34	Commerçant	KAUFMANN Marcus	autrichienne	36	Tailleur diamant
FISCHER Erich	apatride-pol.	24	Commerçant	KLEIN Heins	allemande	20	-
FRANK Ludwig	allemande	28	Boucher	KLEIN Israel	tchèque	37	Manœuvre
FRANKFURTER Léopold	allemande	39	Serrurier	KORNBLUM David	allemande	26	Mécanicien
FRIDLANDER Harry	allemande	37	Chauffeur camion	KOS Léon	polonaise	38	Commerçant
FRIEDMANN Théa	allemande	35	-	KRAUSS Martin	autrichienne	40	Cordonnier
FRISCH Paul	allemande	36	Employé	KURZROSK Sigmund	polonaise	36	Boucher
FRIZLER Fred	allemande	41	Assureur	LEVI Julius	allemande	43	Magasinier
FROMMER Kurt	allemande	35	Commerçant	LEVY Elsa	allemande	48	-
GELIBTER Judas	polonaise	37	Interprète	LEVY Hermann	allemande	33	Comptable
GINDEROW Isaac	russe	42	Gantier	LEVY Julius	allemande	67	Clerc notaire
GOLDSCHMIDT Max	allemande	57	Industriel	LIEBENBERG Samuel	allemande	24	Tailleur
GOTTSCHALK Paul	allemande	33	Comptable	LIEPMANN Helmut	allemande	42	Commerçant
				LIPPMANN Edouard	tchèque	38	Comptable

2ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 25.08.42

Nom & Prén	Nationalité	Age	Profession	Nom & Prén	Nationalité	Age	Profession
LORCH Erich	allemande	28	Coiffeur	REISSMANN Bruno	allemande	39	Magasinier
LOUVE Magdalena	allemande	45	-	REISSMANN Max	allemande	45	Viticulteur
LOWENFELS Rutha	allemande	30	-	RICHEIMER Hélène	allemande	45	-
LOWENFELS Heinrich	allemande	40	Commerçant	RICHEIMER Siegfried	allemande	51	Commerçant
LUFT Gunther	allemande	29	Employé	ROBINSON Heinz Karl	allemande	39	Cultivateur
MANASSE Walter	allemande	39	Jardinier	ROSENTHAL Betty	allemande	52	-
MARKWALD Erich	allemande	58	Commerçant	ROSENTHAL Paul	allemande	57	Négociant en fer
MAYER Margaret	allemande	33	-	ROSENZWEIG Toba	polonaise	43	-
MAYER REINACH Edm.	allemande	33	Commerçant	ROTHSCHILD Arno	allemande	43	Boucher
MAYER Willy	allemande	44	Cultivateur	SCHAER Mayene	autrichienne	51	-
MENDEL Helman	allemande	58	Commerçant	SCHARF Chaja	polonaise	58	-
MENDELSON Heinz	allemande	26	Chauffeur	SCHARF Elisa	polonaise	60	Commerçante
MEYER Jufu	allemande	56	Commerçant	SCHARF Esther	polonaise	27	-
MICHEL Frida	allemande	58	-	SCHEFER Wolf	autrichienne	46	Electricien
MICHEL Oto	allemande	53	Cigarier	SCHNIDE Simon	allemande	43	Expert comptable
MOSTRICH Max	allemande	58	Commerçant	SCHNID Léo	polonaise	41	Employer bureau
MOULSTEIN Chowal	polonaise	49	Commerçant	SCHUEER Ernst	allemande	35	Professeur
MUCKMACHER Syncha	polonaise	42	Cordonnier	SCHIFFELDRUM Gerh.	allemande	19	Tailleur
NEUFELD Hugo	allemande	43	Cuisinier	SCHISCHA Adolf	autrichienne	59	Commerçant
NUDELOC Haya	polonaise	37	-	SCHISCHA Selma	hongroise	39	-
NUDELOC Simon	polonaise	40	Commerçant	SCHLEICHER Heinrich	autrichienne	37	Mécanicien
NUSSBAUM Max	allemande	32	Cultivateur	SCHLESINGER Kurt	autrichienne	35	Chimiste
OLMER Ida	aise	48	-	SCHOENAGER Paul	autrichienne	37	Horloger
OLMER Karl	russe	45	Commerçant	SCHRADER Jacob	letton	34	Tailleur
OLMER Kurt	allemande	21	Commerçant	SCHULEN Luel	polonaise	43	Tailleur
OPPENHEIMER Werner	allemande	21	Serrurier	SCHWARZ Edgar	autrichienne	46	Commerçant
PAGELSHON Heinz	allemande	30	Chauffeur	SELZER Wilhelm	autrichienne	41	Dactylo comptab.
PFANZER Rosa	polonaise	44	-	SEMAN Astel	autrichienne	51	Cordonnier
PODHEYCER Malka	polonaise	37	-	SILBERMANN Max	allemande	21	Boulangier
PODHEYCER Moses	polonaise	39	Commerçant	SIMONS Flora	allemande	54	-
POLER Chaim	polonaise	23	-	SPEISER Johanna	autrichienne	48	-
POMERANZ Léo	autrichienne	38	Coupeur	SPEISER Michel Joseph	autrichienne	44	Infirmier
RAFF Kurt	autrichienne	34	Trayeur	SPERBER Abel	autrichienne	50	Brossier
RAPP Berthold	allemande	31	Peintre	SPETZ Abraham	polonaise	41	Journalier
RAPPOPORT Fanny	polonaise	23	-	STEINER Max	autrichienne	43	Charcutier
RAPPOPORT Hélène	polonaise	31	-	STIER Herbert	allemande	21	Patissier
RAUCH Poldi	autrichienne	41	Employé banque	STRAUCH Heer	polonaise	29	Musicien
REICH Eugénie	allemande	58	-	SZTARN Wolf	polonaise	32	Tailleur
REICH Minna	allemande	27	-	THUMIN Max	russe	44	Représentant
REICH Oscar	allemande	19	Maçon	TOKAYER Lazar	polonaise	51	Commerçant
REICH Salomon	allemande	59	Commerçant	TOKAYER Ruska	polonaise	42	-
				TRAUTMANN Arthur	allemande	49	Commerçant
				TRAUTMANN Emilia	allemande	45	-
				TUTEUR Eduard	allemande	59	Industriel

2ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 25.08.42

Nom & Prén	Nationalité	Age	Profession	Nom & Prén	Nationalité	Age	Profession
TUTEUR Mathilde	allemande	48	-	WERTHEIMER Gertrud	allemande	40	-
ULLMANN Fritz	allemande	21	Menuisier	WERTHEIMER Hermann	allemande	53	Commerçant
WALLASCH Siegfried	allemande	54	Cultivateur	WIDMANN Hugo	allemande	18	Coiffeur
WANGLER Siegfried	allemande	41	Ouvrier cuir	WIDMANN Rebecca	allemande	47	-
WASSERMANN Siegm.	autrichienne	22	Commerçant	ZADES Salomon	polonaise	20	Tailleur
WEGIERN Julius	allemande	27	Magasinier	ZADES Schepa Cheva	polonaise	46	-
WEINBERGER Julius	allemande	20	Cordonnier	ZARNIGER Esther	autrichienne	48	-
WEINWIRN Bruno	autrichienne	36	Commerçant	ZARNOWSKY Wolf	polonaise	22	Electricien
WEISSMANN Walter	allemande	34	Opérateur de cinéma	ZIMMERN Léopold	allemande	41	Commerçant

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EN PROVENANCE DES GTE DE L'AUDE INCORPORÉS À BRAM AU CONVOI ARRIVÉ À DRANCY LE 25.08.42

Nom & Prén	date de nais	nationalité	GRUNBAUM Kurt	0609:1902	allemande
ABRAHAMSOHN Walter	10.04.1908	allemande	GRUNFELD Louis	13.01.1923	allemande
ALT Gustav	27.02.1898	autrichienne	GRUNWALD Alfred	12.02.1920	autrichienne
ALTSCHIEL Joseph	11.09.1892	allemande	HECHT Ernest	19.10.1922	allemande
ARANOW Max	12.08.1913	autrichienne	HECHT Max	03.12.1988	allemande
AUFRICTIG Fritz	02.06.1901	autrichienne	HEILBRONN Hans	15.01.1914	allemande
BERGER Samuel	24.02.95	allemande	JOSEPH Walter	17.02.1896	allemande
BLUMENFELD Alfred	01.03.1891	allemande	KISLER Emmanuel	09.09.1918	autrichienne
BLUMENFELD Alphonse	31.05.1887	allemande	KLEIN Dagobert	12.10.1904	allemande
BLUMENFELD Wilhem	04.06.1898	allemande	KLINGEN Gaile	05.03.1924	polonaise
BRETZFELDER Jean	11.07.1921	allemande	LANG Alphonse	15.02.96	autrichienne
BUN Ernest	27.08.16	autrichienne	LAZARD Erich	15.04.1899	sarraise
DUBLON Paul	22.02.1908	allemande	LIND Maurice	26.06.1909	autrichienne
EINHAUSER Nathan	25.05.1893	autrichienne	LOEWE Erich	17.05.1911	allemande
EISENMAN Fritz	26.08.1906	autrichienne	LIERMAN Joël	03.01.1909	allemande
FAIL Wilhelm	18.06.1915	allemande	MARX Erich	10.04.1907	allemande
FRANKEL Siegfried	26.09.1887	allemande	MAYER Kurt	10.05.1925	autrichienne
FRANKEL Werner	11.11.1906	allemande	METZGER Rudolf	05.10.1900	allemande
FRIEDMANN Wilhem	22.07.1900	hongroise	MOSES Samuel	25.06.1888	allemande
FUCHS Léopold	24.04.01	autrichienne	NEUMANN Isaac	07.11.12	autrichienne
GEISS Franz	06.11.10	autrichienne	OSTROWSKI Penkus	01.02.1900	polonaise
GEKEL Joseph	14.02.96	autrichienne	ROSENTHAL Kurt	08.11.1922	allemande
GOLDBERG Herzel	16.01.1897	polonaise			
GOLDBERG Léo	19.12.1922	polonaise			
GROSMAN Jacob	10.09.1893	autrichienne			

2^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 25.08.42

SCHLESINGER Wilhem	15.02.10	autrichienne	TEUTSCH Willy	05.11.890	sarroise
SCHOSTAL Louis	21.07.1920	autrichienne			
SOSTMANN Kurt	27.06.1904	allemande	WACSCHAL Paul	10.11.1900	autrichienne
SPIS Jacob	17.09.1890	sarroise	WALTER Salomon	06.05.1913	allemande
STERN Arthur	02.06.1904	allemande	WEITZER Ludwig	01.04.1892	autrichienne
STERN Justin	21.09.99	allemande	WOLFF Eugène	07.05.1897	sarroise
STERNFELS Sally	09.07.1900	allemande			
STOLZENBERG Max	25.09.1905	allemande			

3^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 03.09.42

LA GRANDE RAFLE DU 26 AOÛT 1942

Lors de la grande rafle des Juifs "apatrides" de la zone libre, le 26 août 1942, Rivesaltes a été le centre de rassemblement de la région de Montpellier (5 départements). 2137 personnes avaient été fichées par la police pour être arrêtées, 1301 le furent, parmi lesquelles 1044 furent maintenues après le travail de la commission de « criblage ».

LISTE DE T. E. DU TRANSFERT DU 25 AOÛT EN PROVENANCE D'AGDE (HÉRAULT)

ADLER	Joseph	08.10.00	Autrichien
BACKFEIN	Samson	13.10.05	Autrichien
BLOCK	Marcel	06.02.95	Allemand
BLUMENTHAL	Heinrich	25.06.06	Autrichien
BRACKL	Joseph	01.05.92	Autrichien
DAVID	Arthur	09.07.02	Allemand
ELIAS	Ernest	25.06.01	Allemand
FRANK	Joseph	14.01.22	Allemand
FRANK	Samson	29.03.23	Allemand
FRISCHER	Hirsch	16.06.01	Polonais
GOLDFELD	Julius	30.11.00	Autrichien
KOHN	Carol	23.04.02	Autrichien
MARX	Nathan	13.04.01	Danois
OBERLANDER	Miké	23.07.93	Autrichien
OTTENHEIMER	Wilhem	06.05.00	Apatride
PECH	Ozias	21.09.08	Polonais
ROOS	Frederic	21.09.98	Allemand
ROSENBLUM	Ziskind	21.07.10	Polonais
ROTTENBERG	Otto	28.05.04	Autrichien
WINTERFELD	Léopold	28.05.04	Allemand

Région de Montpellier : 2 137 à arrêter ;
 Arrestations : 1 301 → 1 222 → 1 230 → 1 172 ; 1044 maintenues
 Centre de rassemblement régional : Camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)
Lozère : Camp de Rieucros - G.T.E. : 321^e Chanac
 Arrestations 55 ; maintenues 36.
Aveyron : G.T.E. : 143^e Capdenac - 355^e Coupiac et Saint-Amans-des-Cots -
 Arrestations : 250 → 182.
Hérault : G.T.E. : 318^e Capetang et Montpeyroux (mines de Salsigne) - 430^e Agde - 311^e Gignac (Carnon Plage, La Peyrade, Villeneuve les Maguelonne)
 Résidences forcées : Lodève - Lamalou-les-Bains - Frontignan - Saint-Pons - Lunel.
 Arrestations : 1 024 prévues ; 400 puis 504.
Aude : Camp de Bram - G.T.E. : 318^e Lagrasse - 145^e Axat - 422^e Carcassonne
 Arrestations : 252 → 211 → 172.
Pyrénées-Orientales : Camp de Rivesaltes - G.T.E. : 416^e Barcarès (Boulou, Canet-Plage, Montlouis-sur-Têt, Traversée de Pia à Perpignan) - 412^e Ille-sur-la-Têt et Montlouis - 427^e Saint-Cyprien -
 Centre de rassemblement : Rivesaltes - Arrestations : 533 → 407.

3ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 03.09.42

Ce convoi, le premier de Rivesaltes à faire suite à la grande rafle du 26 août, franchit la ligne de démarcation à Chalon-sur-Saône comme les deux précédents.

Télégramme n° 13.109	14h30/28/08/42
INTERIEUR	
<p style="text-align: center;">Police 2e Bureau à Préfet Régional MONTPELLIER Intendance de Police</p>	
<p>Vous informe qu'un premier convoi Israélites concentrés camp Rivesaltes partira 2 septembre gare Rivesaltes à heure qui sera précisée ultérieurement. Effectif prévu: 250.</p> <p>Composition rame sera la suivante: 1 voiture de voyageurs réservée femmes, enfants et malades à l'exclusion toute personne sexe masculin adulte et valide, 1 voiture de voyageurs destinée à escorte, 7 voitures à bestiaux aménagées, 1 fourgon à bagages. Personnel escorte de repos prendra place dans compartiments de voiture à voyageurs prévue pour femmes et enfants.</p> <p>Escorte comprendra: 36 gendarmes suivant accord réalisé avec Direction Générale Gendarmerie.</p> <p>Cette rame sera rattachée dans gare région Tarascon à convoi en provenance du camp Milles. Convoi franchira ligne démarcation à Chalon-sur-Saône à heure qui sera précisée ultérieurement.</p> <p>Remettre avant départ chaque partant 3 jours vivres et chaque gendarme 2 jours. Ministère Ravitaillement alerté par mes soins donne ordres et autorisations nécessaires à son Service Régional. Prière vous mettre en rapport avec ce Service.</p> <p>Aménager wagons à bestiaux avec paille couchage à prélever sur quantité débloquée pour votre région.</p> <p>Assurer installation chaque wagon voyageurs et bestiaux récipient eau potable et chaque wagon bestiaux seau hygiénique ou récipient en tenant lieu. Ce matériel est à prélever sur matériel existant dans camps votre région ou à acheter ou réquisitionner sur place.</p> <p>Assurer également installation lanterne dans chaque wagon à bestiaux à prélever sur 100 lanternes fournies par Subsistances Militaires.</p> <p>Tout ce matériel sera laissé dans train passage ligne démarcation et sera récupéré à l'arrivée en zone occupée.</p> <p>Attire votre attention sur nécessité absolue que embarquement partants et bagages soit terminé pour l'heure prévue pour départ train et que dispositions concernant nombre wagons ne soient pas modifiées sans mon accord.</p> <p>Vous signale également que sur ordre autorités allemandes partants ne doivent emporter qu'un bagage à main limité à effets personnels et en particulier 2 couvertures et chaussures rechange.</p>	
LEFEBVRE.	

3ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 03.09.42

Ce 3^e convoi, parti de Rivesaltes le 1er septembre, comprend 175 personnes dont 99 hommes et 76 femmes. Parmi eux 31 enfants. On dénombre 110 Polonais, 31 Allemands et 19 Autrichiens. Un de ces transférés a quitté Drancy dès le 4 septembre pour Auschwitz par le convoi n° 28, 162 autres ont pris la même direction par le convoi n° 30 du 9 septembre.

Entre temps le camp de Rivesaltes,
sur instructions de Bousquet,
est devenu le Drancy de la zone libre.

MINISTERE DE L'INTERIEUR	
Direction générale	
de la Police Nationale	Vichy le 31.08.1942
NOTE	
pour Monsieur Darquier de Pellepoix Secrétaire général aux Questions juives.	
<p>Sur l'ordre du Gouvernement il a été procédé depuis le 4 août à l'arrestation de plusieurs milliers d'Israélites étrangers, apatrides originaires d'Allemagne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, de Pologne, d'Estonie, de Lithuanie et de Lettonie, du Territoire de Dantzig, de la Sarre et de la Russie (y compris les individus de nationalité soviétique).</p> <p>11 184 Israélites ont été ainsi appréhendés et regroupés jusqu'à ce jour, sur lesquels 6 340 ont déjà été dirigés sur la zone occupée, les autres étant en cours d'acheminement.</p> <p>Des instructions ont, d'autre part, été données aux Préfets Régionaux pour que soient intensifiées les opérations de police en vue de rassembler les Israélites visés par ces mesures et qui sont parvenus à y échapper. Ces individus seront dirigés au fur et à mesure de leur arrestation sur le camp de Rivesaltes d'où ils partiront ultérieurement pour la zone occupée.</p>	
signé : René Bousquet	

3ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 03.09.42

NOM et Prénoms	Nationalité	Age	Profession	NOM et Prénoms	Nationalité	Age	Profession
ACKERMANN Ludwig	allemande	56	-	BURGER Hermann	autrichienne	30	Agriculteur
ADLER Emil	polonaise	22	Commerçant	CHMAIDES Hermann	polonaise	28	Travailleur
ADLER Jacques	polonaise	17	Vendeur	COHN Erich	allemande	40	Cinéaste
ADLER Léon	polonaise	56	Commerçant	CUKIER Chaim	polonaise	37	Coiffeur
ALAS Maria	polonaise	42	-	CUKIER Chaja	polonaise	37	-
ALPERN Zekda	polonaise	29	-	CUKIER Maurice	polonaise	12	-
ANGELUS Karl	autrichienne	17	Agriculteur	DAVID Ernest	autrichienne	36	Dentiste
APPEL Léopold	allemande	51	Bobineur papier	DIBUSZYC Esther	polonaise	52	-
APTENITZER Edouard	autrichienne	33	Professeur de langue	DIBUSZYC Jacob	polonaise	23	Opticien
ARAOVICIA Sura	tchèque	29	-	DIBUSZYC Julia	polonaise	17	Employée bureau
ATLAS Jean	polonaise	18	Agriculteur	DIBUSZYC Wolf	polonaise	50	Maroquinier
ATLAS Julius	polonaise	43	Voyageur Com.	DIBUSZYC Chaja	polonaise	20	Dactylo
AUERBACH Max	autrichienne	41	Tanneur	DORFEST Isaac	polonaise	41	Maroquinier
AUSSENBERG Mathilde	polonaise	52	Bonnetier	FEIBUSCH Moses	polonaise	31	Diamantaire
BARUCH Hellmuth	allemande	23	Menuisier	FEUERMANN Hermann	allemande	33	-
BAUMMARDER Sisia	polonaise	40	-	FEUERMANN Itta	allemande	37	-
BAUNHEIM Max	allemande	20	Mécanicien	FEUERMANN Rafael	allemande	02	-
BECHLER Aron	polonaise	44	Diamantaire	FLACK Hans	autrichienne	45	-
BECHLER Minka	polonaise	44	-	FLEISCHMER Léopold	autrichienne	44	Peintre bâtiments
BENJAMIN Walter	allemande	42	Repasser	FOGIEL Abraham	polonaise	19	Ouvrier agricole
BERG Clara	polonaise	38	-	FOGIEL Aron	polonaise	49	Tailleur
BERG Mia	polonaise	17	-	FOGIEL Bert	polonaise	18	Ouvrier agricole
BERG Moise	polonaise	53	-	FOGIEL Loiser	polonaise	22	Etudiant
BERGEL Johanna	autrichienne	31	-	FOGIEL Rylka	polonaise	42	-
BERGER Marie	polonaise	45	-	FOGIEL Sarah	polonaise	12	-
BERMANN Israel	polonaise	50	Commerçant	FRANK David	polonaise	44	-
BLAUSTEIN Eisig	polonaise	35	Expèrt courtier	FRANK Deborah	polonaise	15	-
BLAUSTEIN Elise	polonaise	05	-	RANK Félicia	russe	35	-
BLAUSTEIN Esther	polonaise	57	Institutrice	FRANK Godel	polonaise	25	-
BLAUSTEIN Kundla	polonaise	33	Couturière	FRANK Hunda	polonaise	54	-
BLAUSTEIN Louise	polonaise	07	-	FRANK Israel	russe	44	Fabricant
BLAUSTEIN Schaja	polonaise	26	Couturière	FRANK Joseph	polonaise	13	-
BLUSZEJIN	polonaise	41	Menuisier	FRANK Naftali	polonaise	11	-
BLUSZEJIN Melanie	belge	9	-	FRANK Paula	polonaise	19	-
BLUSZEJIN Pauline	polonaise	39	-	FURST Anita	Luxembourg	04	-
BOCK Chana	polonaise	46	-	FURST Elsa	tchèque	31	-
BOCK Henri	polonaise	15	-	FURST Max	autrichienne	34	Peintre bâtiments
BOCK Lili	polonaise	17	-	GARFUNKEL Fraja	polonaise	46	-
BRAUMARZ Aba	polonaise	47	Commerçant	GARFUNKEL Joseph	polonaise	47	-
BRAUMARZ Rachel	polonaise	44	-	GILBERG Hinda	polonaise	39	-
BRAUNER Israël	polonaise	19	Jardinier	GLEICHER Hélène	polonaise	54	-
BRESLAUER Max	allemande	47	-				
BROMER Jeremias	autrichienne	59	-				
BROMER Meub	polonaise	54	-				

3ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 03.09.42

NOM et Prénoms	Nationalité	Age	Profession	NOM et Prénoms	Nationalité	Age	Profession
GLEICHER Naphtalie	polonaise	54	Courtier	RAPAPORT Salomon	autrichienne	24	Tailleur
GLEICHER Rachel	polonaise	26	Secrétaire-dactylo	RIFF Samuel	slovaque	27	-
GOLDBERG Bertha	polonaise	57	-	ROSENZWEIG Abraham	polonaise	51	Maitre tailleur
GOLDBERG Sarah	polonaise	15	-	ROSENZWEIG Bayla	polonaise	43	-
GROSSMANN Jules	autrichienne	39	Commerçant	ROSENZWEIG Isaac	polonaise	19	Tailleur
GRUNHUT Emile	allemande	44	Chauffeur	ROTENBACK Clara	allemande	43	-
GRUNHUT Frieda	allemande	36	-	RUBINSTEIN Jeannette	russe	04	-
GRUNHUT Marthe	allemande	46	-	RUBINSTEIN Joseph	russe	32	Tailleur
GRUNWALD Erich	autrichienne	21	-	RUBINSTEIN Léo	russe	35	Tailleur
GRUNWALD Olga	autrichienne	41	-	RUBINSTEIN Marie	polonaise	19	-
GRUNWALD Otto	autrichienne	59	-	RUBINSTEIN Max	russe	25	Tailleur
HABERFELD Wilhelm	allemande	38	Coupeur habits	RUBINSTEIN Raydia	russe	33	-
HABERFELD Fred	allemande	13	-	SICHEL Paul	allemande	34	Employé com.
HABERFELD Joséphine	allemande	36	-	SILBERWASSER Adolf	russe	57	-
IMMERDAUER Elise	polonaise	59	-	SILBERWASSER Jette	russe	56	-
JACHIMOWICZ Ruchla	polonaise	40	-	SZPINAK Joseph Simon	belge	05	-
JELINEK Adolf	autrichienne	31	Cultivateur	SZPINAK Léa	polonaise	34	-
JELINEK Ernest	autrichienne	33	Cultivateur	SZPINAK Markus	polonaise	40	Ingénieur
JOSEPH Bertha	allemande	52	-	SZPINAK Sonia	polonaise	67	-
JOSEPH Sophie	allemande	55	-	UKBACH Aron	polonaise	13	-
LOW Abraham	polonaise	56	Commerçant	UKBACH Augusta	polonaise	15	-
LOW Gertrude	polonaise	22	Infirmière	UKBACH Godel	polonaise	52	Peintre batiment
LOW Léa	polonaise	54	-	UKBACH Jacob	polonaise	45	-
LOW Samuel	polonaise	58	Courtier diamant	UKBACH Jenny	polonaise	23	-
LOW Serl	polonaise	53	-	UKBACH Nata	polonaise	17	-
LOW Wilhelm	polonaise	27	Electricien	UKBACH Rifka	polonaise	16	-
MANN Léopold	allemande	54	-	UKBACH Ruchla	polonaise	44	-
MANN Ludwig	allemande	20	Agriculteur	UKBACH Sabine	polonaise	10	-
MANN Reina	allemande	55	-	UKBACH Simon	polonaise	16	-
MEISNER Lothar	allemande	32	-	UKBACH Tauba	polonaise	52	-
MEYER Max	allemande	32	Boucher	WAJSBLUM Laja	polonaise	30	Couturière
MEYER Tekla	allemande	37	-	WAJSBLUM Sarah	polonaise	33	Couturière
MICHALOWITCH Aron	polonaise	57	Diamantaire	WEIL Johanna	allemande	56	-
MICHALOWITCH Vacha	polonaise	56	-	WEIL Moritz	allemande	56	-
MUTZENMACHER Gitla	polonaise	33	-	WEISS Grete	autrichienne	49	-
NATHAN Rudolf	allemande	23	Agriculteur	WEISS Léo	autrichienne	55	-
NEUMANN Jacob	polonaise	43	Coiffeur	WILDESOHN	allemande	49	Journalier
ORBACH Jacob	polonaise	58	Cuisinier	WOLBERG Arie Leib	polonaise	36	Electricien
OWIECZKA Rachmil	polonaise	26	Tailleur modeliste	WOLLENBERG Hans	allemande	53	Médecin
				WORGELMANN Eile	polonaise	17	-
				WORGELMANN Helene	polonaise	46	-
				WORGELMANN Jacob	polonaise	42	Tailleur

3ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 03.09.42

NOM et Prénoms	Nationalité	Age	Profession	NOM et Prénoms	Nationalité	Age	Profession
WRADELSKI Joseph	polonaise	42	Commerçant	ZAJDENBAND Joseph	polonaise	42	Boulangier
WORGELMANN Marie	polonaise	14	-	ZAJDENBAND Leda	polonaise	16	-
WORGELMANN Sabine	polonaise	18	-	ZAJDENBAND Malka	polonaise	19	Couturière
WRADELSKI Jetta	polonaise	37	-	ZAJDENBAND Minda	polonaise	53	-
				ZAJDENBAND Moszek	polonaise	17	Tailleur



Enfants internés au camp de Rivesaltes en mars 1941

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

Télégramme n°13.232	10h00/30/08/42
Police 2e Bureau	
à Préfet Régional MONTPELLIER	
Intendance de Police	
<p>Suite mes instructions concernant convois Israélites du 2 et 4 septembre vous communique horaire. 1er convoi train commercial départ Rivesaltes 1er septembre 19h13. Sète 22h56 - 4h29 le 2 septembre Nîmes 6h54 - 8h30. Sorgues Châteauneuf 12h47. Raccordement à Sorgues Châteauneuf à train spécial en provenance Les Milles. Sorgues départ 13h36. Chalon-sur-Saône 21h21 - 22h16.</p> <p>2^e convoi train spécial départ Rivesaltes 4 septembre 07h00, Vierzon 5 septembre 1h51 - 2h40.</p> <p>Ai été avisé que certains convois antérieurs ont subi importants retards du fait mauvaises organisations opérations préparatoires au départ. Vous invite à prendre toutes dispositions pour qu'à l'avenir heures départ convois soient strictement respectées. Attire votre attention sur conséquences graves que retards peuvent entraîner en particulier refoulement possible du convoi à la ligne de démarcation. vous informe votre responsabilité personnelle sera engagée si horaire convoi non respecté du fait mauvaise organisation opérations embarquement.</p>	
LEFEBVRE	

Il s'agit de 621 personnes : 398 hommes et 223 femmes. Parmi elles 76 enfants. On dénombre 277 Polonais, 222 Allemands et 60 Autrichiens. Le départ a eu lieu le 4 septembre et la ligne de démarcation a été franchie à Vierzon

37 sont repartis dès le 7 septembre par le convoi n° 29, 570 par le convoi n° 31 du 11 septembre.

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
ABELESZ Adolf	04.11.1915	autrichienne	BORG Isidore	20.04.1894	allemande
ADLER Etzel	25.10.1903	allemande	BORGSHECK Paul	01.12.1909	polonaise
ALTMANN Fraim	02.05.1906	polonaise	BORZYKOWSKI Angel	14.01.1901	polonaise
ALTMANN Hilda	23.05.1911	polonaise	BORZYKOWSKI Rajsla	27.12.1905	polonaise
ARDEL Léa	08.11.1903	autrichienne	BRASCH Albert	05.04.1993	polonaise
ARONOWICZ Mieczka	14.10.1903	polonaise	BREINDEL Chaim	15.01.1914	polonaise
BADER Irène	15.04.1917	apatride	BREINDEL Hude	23.09.1911	polonaise
BERGER Abraham	23.06.1898	allemande	BRONNER Anna	01.11.1914	polonaise
BERGER Betty	27.02.1909	allemande	BRONNER Norber	06.07.1914	autrichienne
BERGER Claude	20.02.1928	allemande	BRUCHSALER Eugene	30.03.1885	allemande
BERGER Edith	17.03.1929	allemande	BUCH Cheja	1911	polonaise
BERGER Estera	22.04.1883	polonaise	BUCH Denis	14.09.1929	polonaise
BERGER Heinrich	14.12.1898	allemande	BUCH Hélène	1937	polonaise
BERGER Heinz	23.04.1925	allemande	BUCHHOLZ Morit	20.12.1908	allemande
BERGER Henri	30.07.1930	allemande	BULKA Reysel	18.08.1903	polonaise
BERGER Margot	04.11.1904	allemande	BUSSMANN Marie	02.08.1901	polonaise
BERGER Zirl	01.05.1911	polonaise	CAHN Frieda	16.11.1898	allemande
BERGMANN Elias	28.11.1901	polonaise	CAHN Otto	06.03.1892	allemande
BERGMANN Henri	06.01.1936	polonaise	CHARITON Bernard	15.08.1904	russe
BERLINE Henri	15.03.1902	polonaise	CHARVINSKI Ella	27.10.1908	polonaise
BERMANN Julius	21.09.1900	allemande	CHARVINSKI Marek	14.01.1912	polonaise
BETTESCH Léopold	15.11.1898	autrichienne	CHELMANN Alta	26.04.1901	polonaise
BEUTLER Kurt	19.10.1907	allemande	DOEBLIN Carl	01.01.1926	allemande
BILLIGHEIMER Hamelore	28.10.1929	allemande	DOEBLIN Hélène	10.08.1888	allemande
BILLIGHEIMER Ingrid	05.09.1928	allemande	DOEBLIN Wilhelm	10.08.1920	allemande
BILLIGHEIMER Ima	27.04.1901	allemande	DONATH Robert	12.06.1883	autrichienne
BINDER Gisela	04.01.1885	autrichienne	DRESNER Abraha	12.09.1893	polonaise
BINNER Gisela	04.01.1885	russe	DRESNER Léna	08.07.1913	polonaise
BIRKENSTOCK Hélène	25.05.1910	polonaise	DREXLER Léo	08.02.1900	autrichienne
BLANKIET Ester	03.12.1917	polonaise	DROMMELSCHLAGER	07.03.1913	polonaise
BLASENSTEIN Adolf	10.08.1897	polonaise	Raphaël (Richard)		
BLEJWAS Elie	02.11.1935	polonaise	DURING Karl	11.11.1892	allemande
BLOCH Kurt	31.12.1901	allemande	DURLACHER Martha	04.03.1897	allemande
BLUM Kraindel	05.05.1890	polonaise	EHRENPREIS Aron	30.11.1906	polonaise
BLUM Léonard	09.10.1904	autrichienne	EHRENREICH Abraham	11.06.1885	polonaise
BLUM Thérèse	26.10.1908	autrichienne	EHRlich Nathan	21.10.1896	allemande
BLUMENTHAL Martin	17.05.1906	allemande	EICHEL Samuel	13.01.1886	polonaise
BOBBE Régine	03.11.1910	allemande	EISEN Markus	16.03.1891	polonaise
BODENHEIMER Fanny	08.10.1898	allemande	EISEN Perel	05.10.1899	polonaise
BODENHEIMER Siegfried	26.10.1908	allemande	EISENSCHMIDT Jacob	10.07.1900	polonaise
BOUN Samuel	15.07.1870	polonaise	EISLER Mariane	04.07.1884	polonaise
BONEN Walter	29.10.1917	allemande	ELLER Martha	10.10.1900	tchèque
BONHEM Marcel	02.08.1902	allemande	ERZREICH Ida	06.07.1893	polonaise
BORCSHECK Paul	01.12.1909	polonaise			

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
ESBERG Joachim	19.09.1916	allemande	FROHLICH Walter	17.03.1918	autrichienne
ETTLINGER Sophie	20.03.1885	allemande	FUCHS Hedwig	05.07.1908	autrichienne
EUSENSTADER Erika	30.04.1911	autrichienne	FUCHS Herbert	17.10.1938	autrichienne
FEIGER Adolf	20.01.1888	polonaise	FUCHS Joachim	05.11.1903	autrichienne
FEIL Lisig	24.02.1906	polonaise	FURTN Cilly	29.09.1885	allemande
FELDBLUM Hojsza	09.05.1913	polonaise	GABER Simon	10.03.1886	polonaise
FELDBLUM Rywka	13.11.1904	polonaise	GANZ Erich	09.10.1893	allemande
FELDMANN Bendix	15.04.1886	polonaise	GEISSMAR Ludwig	19.01.1896	allemande
FELDMANN Edith	19.03.1929	polonaise	GEKSTEIN Berthold	25.07.1909	allemande
FELDMANN Freide	20.04.1884	polonaise	GELDER Léopoldine	30.08.1902	autrichienne
FELDMANN Jenny	01.02.1925	polonaise	GELMER Wolf	02.12.1905	polonaise
FELDMANN Paulina	12.11.1898	polonaise	GERRALOWICZ Hermann	22.11.1919	tchèque
FELDMANN Rachel	24.03.1928	polonaise	GESCHLIDER Aron	01.10.1887	polonaise
FELDMANN Samuel	11.10.1894	autrichienne	GLUCKLICH Charles	23.09.1893	autrichienne
FETTER Margarete	11.07.1898	polonaise	GOLDBERG Abraham	16.08.1893	polonaise
FETTER Nojak	06.10.1896	polonaise	GOLDBERG Berthe	22.11.1902	polonaise
FEUCHTBAUM Israel	04.12.1892	polonaise	GOLDMANN Léo	16.09.1907	allemande
FEUCHTBAUM Schneider	01.04.1890	polonaise	GOLDREICH Richard	03.05.1903	autrichienne
FEUER Julius	31.05.1899	autrichienne	GOLDSCHMIDT Julius	16.02.1910	allemande
FINK Frieda	11.11.1894	polonaise	GOLDSCHMIDT Willi	12.09.1914	allemande
FINK Hermann	24.08.1924	polonaise	GOLDSTEIN Edwald	11.10.1906	allemande
FINK Leib	24.08.1884	polonaise	GOLDSTEIN Sigart	24.06.1892	allemande
FINK Moses	22.04.1823	polonaise	GOLIBRONA Hilde	15.03.1900	apatride
FINKELSTEIN Dora	19.08.1882	russe	GOLIBRONA Welka	03.05.1909	apatride
FINKELSTEIN Samuel	29.09.1883	russe	GOLUBCZUK Samuel	02.02.1902	russe
FISCHMANN Alta	26.06.1896	polonaise	GOTTREICH Aaron	07.08.1904	allemande
FISCHMANN Isaak	21.12.1931	belge	GRAETZER Hilde	10.07.1885	polonaise
FISCHMANN Joseph	10.10.1898	polonaise	GRYNBLAT Fanny	11.05.1924	belge
FLEISCHHACKER Emil	07.11.1910	allemande	GRYNBLAT Malka	19.08.1902	polonaise
FLOMENBAUM Abraham	17.08.1909	polonaise	GRYNBLAT Willi	29.09.1926	belge
FLOMENBAUM Henri	14.10.1930	belge	GUGGENHEIM Clothilde	24.09.1884	allemande
FLOMENBAUM Max	28.03.1940	belge	GURWIRZ Léa (Lucia)	30.04.1918	polonaise
FLOMENBAUM Perla	15.10.1908	polonaise	GUTWEIN Gisela	23.02.1916	polonaise
FRANKEL Helene	26.09.1913	polonaise	GYTTO Mordka	09.06.1883	polonaise
FRANKEL Salomon	28.03.1886	polonaise	HABER Anne	08.09.1888	allemande
FRANKEL Tauba	22.05.1882	polonaise	HABER Ludwig	17.04.1875	allemande
FRIDMAN Diamant Adila	22.09.1888	polonaise	HALPERN Anna	22.12.1910	polonaise
FRIEDBERGER Joseph	16.07.1926	allemande	HALPERN Isaac	18.03.1908	polonaise
FRIEDBERGER René	15.07.1931	allemande	HALPERN Vera	03.03.1936	polonaise
FRIEDENBERGER Bertha	27.03.1882	allemande	HAMBURG Abraham	07.08.1895	polonaise
FRIEDENBERGER Charles	10.09.1897	allemande	HAMBURG Dora	01.01.1900	polonaise
FRIEDENBERGER Gertrude	02.12.1901	allemande	HAMBURG Simon	07.03.1928	polonaise
FRIEDENBERGER Hilde	22.05.1925	allemande	HAMMEL Hilde	28.08.1897	allemande
FRIEDMANN Inies	01.09.1919	autrichienne			

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

NCM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NCM et Prénoms	Naissance	Nationalité
HAMMEL Irma	05.04.1901	allemande	JOSEPH Moritz	20.12.1906	allemande
HAMMEL Julius	19.10.1887	allemande	JUDAS Léopold	31.07.1897	allemande
HARTUCH Henri	08.05.1891	allemande	JUNGLEIBS Bertha	18.08.1888	polonaise
HARTUCH Paul	01.07.1894	allemande	JUNGLEIBS Renée	09.05.1927	polonaise
HAUSMANN Caroline	24.09.1890	allemande	KAGAN Abraham	23.09.1906	polonaise
HAUSMANN Friedrich	24.09.1914	autrichienne	KAHN Erwin	28.10.1907	autrichienne
HAUSMANN Ginether	03.11.1928	allemande	KALFUS Fanny	08.09.1912	polonaise
HAUSMANN Ludwig	09.09.1919	allemande	KANCZULIER Jacob	27.07.1894	polonaise
HAYUM Charles	03.07.1910	sarraise	KARNY Geizel	23.01.1889	russe
HAYUM Isidor	15.05.1904	allemande	KATZ Aron	21.01.1907	russe
HAYUM Jules	07.05.1906	sarraise	KATZ BAU Pauline	12.11.1905	russe
HEBER Jochen	20.09.1896	polonaise	KATZ Joseph	17.08.1904	russe
HELD Joseph	15.05.1913	polonaise	KATZ Léopold	09.06.1893	allemande
HELDESHEIM Aron	01.06.1894	polonaise	KAUFMANN Arthur	18.08.1911	allemande
HELLER Leiser	15.04.1895	polonaise	KAWIL Annabelle	04.09.1936	polonaise
HELLMANN Friedrich	16.08.1888	allemande	KAWIL Frieda	09.09.1897	polonaise
HELLMANN Irma	07.09.1998	allemande	KERBER Tobias	09.02.1901	autrichienne
HERBSTMANN Basia	mars 1908	polonaise	KERN Hans	08.10.1899	autrichienne
HERBSTMANN Isaak	15.02.1907	polonaise	KERN Helene	02.11.1908	allemande
HERMANN Germaine	11.04.1900	allemande	KESSUER Marguerite	28.09.1900	allemande
HERMANN Helene	01.06.1905	polonaise	KILSZTOK Fischl	28.04.1901	polonaise
HERMANN Maurice	15.05.1936	belge	KILSZTOK Sala	26.01.1902	polonaise
HERMANN Szmul	11.10.1898	polonaise	KISMAR Tony	05.10.1906	polonaise
HERTZ Hedwig	12.05.1905	allemande	KLAZ Alter	19.04.1893	russe
HERTZ Moritz	30.05.1893	allemande	KLING Ernst	01.03.1900	allemande
HEYMANN Benno	03.11.1910	allemande	KLING Ruth	10.01.1906	allemande
HEYMANN Regine	28.05.1908	allemande	KLINZELLER Arnhold	08.12.1886	tchèque
HIRSCH Hans	22.02.1920	allemande	KLIPPER Kathi	03.05.1884	autrichienne
HOCHZEIT Max	14.12.1901	polonaise	KLUGER Léon	15.08.1921	roumaine
HOLLANDER Selma	18.04.1909	polonaise	KOENIG René	23.03.1905	polonaise
HOLLER Dora	22.02.1909	polonaise	KOENIGSHABER Léo	13.04.1886	allemande
HOUREWITZ Salomon	12.08.1983	russe	KOHLE Joseph	14.08.1897	allemande
HOUREWITZ Remi	07.06.1926	russe	KOHN Chaim	30.01.1896	polonaise
HOUREWITZ Seiprenza	10.04.1998	russe	KOLATZKI Elkan	21.03.1886	polonaise
HUTT Chaja	07.07.1900	polonaise	KOPRAK Selma	24.05.1912	polonaise
HUTT Isaac	22.12.1904	polonaise	KORN Sarah	02.02.1910	polonaise
IFLIAN Victor	02.04.1915	russe	KORNBERG Isaak	25.12.1905	polonaise
INTRATOR Malka	01.01.1922	polonaise	KORNBLUT Chana	01.06.1888	polonaise
ISRAEL Géorg	04.09.1888	allemande	KORNBLUT Rachel	29.01.1929	belge
JACOBSOHN Ines	02.06.1903	polonaise	KORNBLUT Szulia	21.01.1895	polonaise
JACOBY Walter	21.10.1903	allemande	KOWALSKI Rysa	20.10.1890	polonaise
JACUBOWICZ Lotte	04.09.1911	polonaise	KOWALSKI Dworja	25.11.1924	polonaise
JANNING Maria	15.08.1912	polonaise	KRAMHOLE Chaim	19.12.1898	polonaise
			KRAMHOLE David	04.04.1935	polonaise

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

NCM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NCM et Prénoms	Date de Naiss.	Nationalité
KRAMHOLE Moise	13.01.1924	polonaise	LIEBERMANN Hirsch	15.07.1898	polonaise
KRAMHOLE Rachel	1900	polonaise	LILLE Samuel	10.10.1894	autrichienne
KRAMHOLE Sarah	20.04.1926	polonaise	LILLIE Samuel	10.10.1894	autrichienne
KREISER Pepi	05.06.1899	polonaise	LIND Stella	25.04.1913	autrichienne
KRESS Samuel	19.06.1895	allemande	LION Hans	12.11.1920	allemande
KRIZMAN Aron	27.04.1925	polonaise	LIPINSKI Michael	26.02.1896	polonaise
KROCHMAL Moise	02.07.1883	polonaise	LIPSCHITZ Cela	15.12.1921	polonaise
KRONENBERG Ruth	12.10.1914	allemande	LIPSYC Kopel	14.05.1906	polonaise
KROTSCHIN Ewald	16.10.1899	allemande	LIPSYC Mottel	17.05.1887	polonaise
KRUGEL Toni	02.06.1903	autrichienne	LORCH Alfred	14.08.1922	allemande
KUHN Johanna	04.10.1887	allemande	LORCH Jenny	16.03.1891	allemande
KUHN Wilhelm	22.03.1887	allemande	LORSCH Fritz	14.11.1888	allemande
KUPERMANN Anber	07.05.1895	polonaise	LOWENSTEIN Anna	06.01.1896	allemande
KUPERMANN Aron	03.04.1901	polonaise	LOWENSTEIN Emilie	29.12.1882	allemande
KUPERMANN Zara	15.04.1897	polonaise	LOWENSTEIN Gunther	13.06.1924	allemande
LACHMANN Léo	22.03.1901	allemande	LOWENSTEIN Julius	15.04.1898	allemande
LACHS Méyer	24.02.1897	polonaise	LOWENSTEIN Walter	17.06.1892	allemande
LACHS Paula	25.03.1908	polonaise	LUBLINSKI Max	01.07.1900	allemande
LADENBURGER Paul	05.04.1904	allemande	LUCHS Myriam	21.10.1901	polonaise
LAMBERT Berta	09.02.1900	allemande	MAIER Augusta	06.03.1894	allemande
LANDMANN	04.08.1902	polonaise	MAIER David	04.04.1892	allemande
LANG Adolf	25.03.1902	polonaise	MAIER Hermann	06.03.1885	allemande
LANG David	05.05.1903	allemande	MANDL Samuel	30.12.1894	autrichienne
LANG Ilse	17.08.1909	allemande	MANN Heinrich	15.07.1906	allemande
LANG Rosel	04.09.1907	polonaise	MARKUS Max	05.02.1902	allemande
LAUTER Margit	31.01.1906	tchèque	MARX Bertha	07.05.1929	allemande
LEIBEL Paul	12.06.1914	autrichienne	MARX Hilde	20.10.1887	allemande
LEIBOWITZ Mandel	08.12.1901	polonaise	MARX Otto	25.07.1898	allemande
LEMBERGER Toni	02.02.1908	allemande	MASS Rebecca	04.02.1900	polonaise
LEVI Alfred	30.11.1892	allemande	MASS Samuel	30.11.1895	polonaise
LEVY Alfred	07.05.1897	allemande	MAUS Adele	06.10.1896	polonaise
LEVY Benno	27.03.1897	allemande	MAUS Ilse	02.11.1923	polonaise
LEVY Bertha	02.12.1895	allemande	MAUS Ruth	02.06.1925	polonaise
LEVY Brunhilde	03.05.1900	allemande	MAY Marc	10.03.1911	allemande
LEVY Marianne	12.11.1883	allemande	MAYER Juda	02.08.1888	autrichienne
LEVY Mathilde	17.05.1885	allemande	MAYER Julius	11.02.1903	allemande
LEWI Moszek	06.02.1914	polonaise	MAYER Olga	01.08.1907	allemande
LEWIE Erich	11.08.1909	apatride	MECHEL Joseph	18.12.1907	polonaise
LEWIN Chaja	06.07.1909	polonaise	MEHLER Hermann	16.01.1911	allemande
LEWIN Liliane	22.01.1936	polonaise	METZGER Ludwig	11.05.1894	allemande
LEWY Moses	13.07.1908	allemande	MIELLER Léopold	11.11.1902	autrichienne
LICHTENSTEIN Siegfried	12.11.1893	allemande	MING Bella	17.02.1895	polonaise
LIEBER Régine	03.06.1901	polonaise	MORGENSTERN Cyria	13.03.1898	polonaise
LIEBERMANN Frieda	11.07.1906	polonaise			

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
MORGENSTERN Isaac	16.11.1898	polonaise	PERLBERGER Stella	02.10.1898	allemande
MOSES Ludwig	10.04.1901	allemande	PERLSTEIN Armand	03.09.1995	allemande
MOSES Walter	18.05.1907	allemande	PERLSTEIN Marguerite	07.04.1905	sarroise
MOSES Willy	11.10.1893	allemande	PERLSTEIN Paulette	26.07.1930	sarroise
MOSKOWITZ Abraham	15.08.1906	polonaise	PERLSTEIN Robert	12.12.1937	sarroise
MOSKOWITZ Malie	19.01.1907	polonaise	PERLSTEIN Yvette	05.03.1933	sarroise
MOSKOWITZ Mayer	28.02.1938	polonaise	PHILIPP Peter	23.12.1920	autrichienne
MOSKOWITZ Michel	31.12.1935	polonaise	PICHOULIK Helene	25.07.1904	polonaise
MUELLER Arnold	29.06.1906	allemande	PICHOULIK Pesa	02.04.1877	polonaise
MUELLER Charlotte	22.12.1936	autrichienne	PIKOWSKI Werner	06.02.1902	allemande
MUELLER Kurt	01.07.1911	allemande	PINKAS Helene	05.05.1900	polonaise
MUELLER Marie	18.11.1937	autrichienne	PINKAS Salomon	06.02.1938	belge
MUELLER Michel	19.07.1912	autrichienne	PINKAS Thérèse	04.01.1932	polonaise
MUELLER Minna	03.06.1918	autrichienne	PLEWINSKI Abram	25.05.1903	polonaise
MUNZER Fanny	01.01.1920	autrichienne	POPALIS Aronas	03.08.1899	lithuanienne
MUNZER Nina	28.12.1915	autrichienne	POPOWSKI Hélène	14.09.1914	polonaise
			POPOWSKI Simone	15.06.1912	polonaise
NACHMANN Emil	23.05.1896	allemande	POPPER Annette	25.12.1938	polonaise
NACHMANN Erich	20.05.1923	allemande	POPPER Briendel	17.10.1917	polonaise
NACHMANN Irma	18.07.1889	allemand	POSENER Kurt	24.06.1891	allemande
NADELREICH Rose	15.11.1907	polonaise	PTACZNIK Bernard	01.05.1894	polonaise
NAFTANIEL Gikla	16.04.1912	polonaise			
NATHAN Lina	19.07.1894	allemande	RADOMYSLER Bezamel	13.03.1899	polonaise
NEUMANN Eduard	02.07.1899	autrichienne	RADOMYSLER Esther	07.05.1939	polonaise
NEUMANN RUDOLF	07.08.1907	allemande	RADOMYSLER Léa	16.07.1908	polonaise
NEUMANN Willy	24.04.1897	allemande	RADOMYSLER Ruth	16.09.1931	polonaise
NEUWIRTH Simon	18.08.1921	allemande	RAKOVER Franciska	19.02.1894	polonaise
			RASZER Hertz	04.09.1894	polonaise
OBERNDORFER Siegfried	27.09.1908	allemande	RATHAUS Isaak	11.01.1899	autrichienne
ODENHEIMER Hugo	12.03.1899	allemande	RATHAUS Iselde	13.07.1925	autrichienne
OFFEN Anna	27.10.1924	polonaise	RAUNER Julius	18.12.1905	allemande
OFFEN Naftali	31.07.1896	polonaise	RAWINSKI Paula	22.01.1902	allemande
OFFEN Tauba	13.11.1895	polonaise	REIBACH Herbert	25.08.1910	allemande
OHNHAUS Mathilde	03.07.1914	allemande	REICH Oskar	30.11.1897	autrichienne
OHNHAUS Willy	23.07.1902	allemande	REICHBACH Anna	12.05.1924	belge
OLSZER Helene	07.07.1907	polonaise	REICHBACH Bernhard	10.08.1937	belge
OLSZER Jacques	10.04.1903	polonaise	REICHBACH Chandel	29.05.1907	polonaise
OLSZER René	12.03.1933	belge	REICHBACH Ephraim	11.05.1903	polonaise
OPOCZINSKA Malka	08.07.1914	polonaise	REINHEIMER Alice	26.02.1898	allemande
OPPENHEIMER Abraham	02.03.1890	allemande	REINHEIMER Eduard	06.07.1892	allemande
OPPENHEIMER Elise	27.02.1893	allemande	REINSHEIMER Ilse	11.02.1922	allemande
OPPENHEIMER Jacob	15.01.1926	allemande	RIBOWSKI Fernand	19.01.1890	polonaise
OPPENHEIMER Max	15.01.1926	allemande	RIBSTEINEN Esther	04.04.1896	polonaise
			ROMAN Léopold	21.04.1901	autrichienne
PERLBERGER David	20.12.1888	allemande	ROSEN Ekan	15.05.1890	polonaise

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
ROSENBAUM Alfred	19.05.1895	polonaise	SCHWARZLEDER Joseph	05.08.1895	lituanienne
ROSENBAUM Anna	23.07.1904	allemande	SCHWARZLEDER Max	01.01.1930	allemande
ROSENBAUM Moritz	04.05.1883	polonaise	SCHWARZSCHILD Richard	12.12.1898	allemande
ROSENBERG Heinrich	17.05.1923	allemande	SCHWITZER Oskar	15.11.1908	autrichienne
ROSENBERG Ilse	07.12.1891	allemande	SEIDLER Max	25.10.1904	autrichienne
ROSENFELDER Joseph	21.04.1898	allemande	SEIF Richard	08.01.1910	allemande
ROSENFELDER Rosa	07.07.1904	allemande	SIELONSKI Ryfka	1892	allemande
ROSENSTRAUCH Henri	07.09.1906	polonaise	SIGER Effe	10.11.1890	polonaise
ROSENTHAL Horst	19.08.1915	allemande	SIMON Erna	06.02.1905	allemande
ROSENTHAL Karl Oskar	16.10.1893	allemande	SIMON Hermine	15.11.1928	allemande
ROSENTHAL Nicolas	26.02.1924	allemande	SIMON Louis	23.02.1897	allemande
ROSENTHAL Olga	19.10.1899	allemande	SINGER Abraham	04.11.1894	polonaise
ROSSMANN Moritz	28.09.1901	allemande	SINGER Hirsch	15.09.1901	russe
ROTHSCHILD Rolf	20.09.1933	allemande	SINGER Isaak	01.12.1905	polonaise
ROTHSCHILD Rose	26.10.1910	allemande	SINGER Léa	14.11.1934	polonaise
ROTKOPF Rifka	26.11.1890	polonaise	SINGER Maria	23.02.1899	polonaise
			SINGER Michel	25.03.1929	polonaise
SALOMON Erich	10.10.1908	allemande	SLIKWA Golde	05.05.1893	polonaise
SALZMANN Eva	07.07.1894	polonaise	SML Josepovici	12.02.1884	autrichienne
SALZMANN Ignace	04.08.1899	polonaise	SOKOLOWSKI Clara	22.04.1887	russe
SALZMANN Sidonie	02.03.1924	polonaise	SOKOLOWSKI Léopold	14.02.1925	russe
SALZMANN Siegmund	23.12.1922	polonaise	SONN Siegfried	14.03.1900	allemande
SAMUEL Samuel	21.03.1888	allemande	SPAT Jacob	16.04.1903	polonaise
SAMUEL Sarah	10.05.1904	polonaise	SPIEGEL Hugo	28.10.1905	allemande
SAMUEL Thekla	16.01.1882	allemande	SPIRA Félix	03.02.1929	polonaise
SANDMANN Hanna	15.07.1914	polonaise	SPIRA Genevva	03.10.1922	polonaise
SANDMANN Moses	28.02.1905	polonaise	SPIRA Herzel	08.07.1892	polonaise
SAPERSTEIN Athon	16.08.1883	russe	SPIRA Ragela	19.04.1894	polonaise
SAPERSTEIN Hermann	24.04.1924	hollandaise	SPIRA Rosa	09.12.1888	polonaise
SAPERSTEIN Sophie	06.07.1892	hollandaise	SPIRA Tonie	26.06.1920	polonaise
SCHACHTER Bertha	25.09.1906	polonaise	SPITZBAUM Leib	02.09.1899	polonaise
SCHACHTER Fanny	10.03.1919	autrichienne	SPRINGER Lazar	03.01.1906	polonaise
SCHACHTER Paul	18.10.1901	polonaise	SPRINGER Sarah	21.11.1901	polonaise
SCHARF Eduard	27.04.1894	allemande	STARK Léopold	06.08.1904	polonaise
SCHILLER Alfred	25.12.1905	autrichienne	STEINBERG Edmund	12.12.1914	allemande
SCHINDLER Wilhelm	20.11.1900	autrichienne	STEINDLER Paul	01.12.1897	autrichienne
SCHLORCH Rosa	10.08.1893	allemande	STENGEL Max	11.01.1892	allemande
SCHLORCH Semi	13.03.1889	allemande	STERN Isidor	13.08.1910	autrichienne
SCHLOSS Martha	10.12.1894	allemande	STERNBERG Herbert	19.03.1912	polonaise
SCHMELZ Samuel	12.11.1901	autrichienne	STERNBERG Siegfried	03.06.1894	autrichienne
SCHNOG Joseph	25.03.1893	Allemande	STERNFELD Léo	06.06.1915	yougoslave
SCHWAB Hans	27.10.1901	allemande	STIEGLITZ Aron	11.10.1911	polonaise
SCHWARZ Eleonore	30.05.1924	polonaise	STIEGLITZ Ita	03.04.1912	polonaise
SCHWARZ Gina	24.07.1904	polonaise	STIEGLITZ Léopold	03.12.1936	polonaise
SCHWARZLEDER Charlotte	30.01.1908	allemande	STOCK Chaja	25.05.1892	polonaise

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
STOCKI Benno	06.11.1920	polonaise	WACHENHEIMER Bella	08.08.1892	allemande
STOCKI Egay	19.04.1931	polonaise	WAJNBAUM Eile	12.01.1922	polonaise
STOCKI Helene	03.05.1898	polonaise	WAJNBAUM Juise	31.07.1929	belge
STOCKI Herbert	10.04.1932	polonaise	WAJNBAUM Majer	1896	polonaise
STRAUSS Hermann	06.11.1896	allemande	WAJNBAUM MARIETTE	31.03.1928	belge
STRAUSS Léo	11.04.1892	allemande	WAJNBAUM Selma	08.01.1924	polonaise
STRICKER Otto	08.03.1901	autrichienne	WAJNSZTOCK Joseph	01.05.1885	polonaise
STRIKOWSKA Esther	17.07.1916	polonaise	WAJNSZTOCK SZMUL	26.10.1910	polonaise
STRIKOWSKA Ita	15.01.1897	polonaise	WALDECK Karl	07.09.1890	allemande
STRIKOWSKA Jenkiel	15.08.1894	polonaise	WALLACH Heinz	26.11.1909	allemande
STRIKOWSKA Rachel	12.12.1912	polonaise	WALLACH Lottie	31.07.1912	allemande
STRIKOWSKA Sabine	27.05.1907	polonaise	WARENBERG Wilhelmine	31.05.1901	allemande
STRYKOWSKI Maurice	11.10.1935	belge	WARTENBERG Margot	26.06.1899	allemande
STRYKOWSKI Oudek	15.07.1908	polonaise	WASBAUM Moritz	12.01.1888	polonaise
STUNICER Norbert	02.11.1894	allemande	WASSERMANN Ida	30.08.1919	polonaise
SULZBERGER Max	07.10.1876	allemande	WEIBEL Herbert	29.01.1908	autrichienne
SULZBERGER Paula	22.08.1885	allemande	WEIL Eugénie	17.05.1888	allemande
SUNDELOWITZ Ira	27.07.1922	russe	WEIL Heinrich	03.10.1875	allemande
SUNDELOWITZ Johanna	29.06.1891	russe	WEIL Manfred	20.06.1926	allemande
SUSSMANN Jacob	19.06.1885	russe	WEILER Albert	21.03.1887	allemande
SUSSMANN Rebecca	06.05.1922	sarraise	WEILER Erwin	11.08.1925	allemande
SZAJNER Cyrla	01.09.1923	polonaise	WEILER Frieda	18.08.1888	allemande
SZAJNER Taula	15.08.1883	polonaise	WEILER Ilse	10.03.1926	allemande
SZCZENIARZ Maurice	21.06.1909	polonaise	WEINDLING Frieda	26.07.1928	polonaise
SZMULDEWITZ Arie	29.10.1906	polonaise	WEINDLING Joseph	24.11.1884	polonaise
SZPILBERG Rajka	28.11.1908	polonaise	WEINRAUB Esther	1874	polonaise
TAUB Frieda	01.05.1913	autrichienne	WEISS Marcus	20.04.1891	allemande
TEICHNER Berl	10.06.1907	polonaise	WEISSMANN Hermann	03.08.1924	polonaise
TEICHNER Marcel	01.03.1937	polonaise	WEISSMANN Tauba	30.11.1900	polonaise
TEICHNER Sarah	12.06.1935	polonaise	WEITMANN Joseph	21.11.1898	polonaise
TEICHNER Silvio	26.03.1906	polonaise	WELLISCH Eugénie	13.05.1900	autrichienne
TELLER Moritz	15.06.1921	polonaise	WELLISCH Rudolf	16.11.1900	autrichienne
TENENHOLE Pauline	09.10.1932	belge	WERNER Feiga	06.02.1902	polonaise
TENENHOLE Jochen	22.11.1898	polonaise	WERNER Jacob	15.04.1925	polonaise
TENENHOLE Szejun	25.05.1900	polonaise	WERTHEIM Jean	14.03.1925	allemande
TEUCHMANN Alexander	08.07.1906	autrichienne	WERTHEIM Rudolph	16.07.1895	allemande
TURTELTAUB Cayga	04.01.1907	polonaise	WERTHEIMER Selma	25.12.1893	allemande
TURTELTAUB Chaim	20.07.1899	polonaise	WILLMER Augusta	12.11.1900	allemande
ULLMANN Frieda	17.12.1894	allemande	WILLMER Siegfried	10.07.1894	allemande
ULMANN Arthur	11.05.1914	allemande	WILLNER Eddy	15.08.1926	allemande
ULTMANN Léo	01.04.1895	autrichienne	WOLF Gerhard	17.09.1920	allemande
UNGER Adolf	11.11.1904	polonaise	WOLF Herta	18.10.1905	allemande
UNGER Zobel	01.03.1905	polonaise	WOLFMANN Sussla	06.03.1921	polonaise
			WOLFSBERG Hans	15.05.1899	allemande
			WOLFSHEIMER Maurice	18.02.1888	allemande
			WOLLWEILER Thérèse	17.06.1889	allemande

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
ZAK Golia	28.01.1902	polonaise	ZIMMER Malka	06.06.1895	polonaise
ZAK Joseph	21.11.1904	russe	ZOMMERFELD Salomon	15.05.1884	polonaise
ZAMERFELD Gitta	10.06.1883	polonaise	ZURNIK Samuel	02.05.1901	russe
ZEITMANN Ida	26.12.1904	polonaise	ZYLBERSTEIN Szajndla	05.01.1912	polonaise
ZILBERG Joseph	15.06.1912	polonaise	ZYLBERSZLAK Herta	02.06.1905	polonaise
ZIMER Ilse	07.12.1891	allemande	ZYLBERSZLAK Maurice	01.12.1929	polonaise
ZIMMER Judas	25.11.1896	polonaise			



Andrée Salomon a relaté les tentatives de sauvetage des enfants "regroupés" par les travailleurs sociaux de l'O.S.E. dont elle était l'âme à Rivesaltes. Une partie d'entre eux purent être sauvés mais environ 80 prirent le 4 septembre la direction de Drancy et d'Auschwitz. Ce récit se trouve inclus dans le manuscrit d'une autre valeureuse militante de l'O.S.E., Mme V. Hermann Samuel, intitulé : « *Comme des brebis* » :

« ... A la fin du mois d'août quand les résidus des divers camps furent transférés à Rivesaltes qui devint alors l'unique centre de triage de la zone sud, les enfants de ces convois furent encore libérés de la même façon.

On apprit, alors, « officieusement » que les enfants antérieurement libérés allaient être rappelés au camp pour y être « regroupés » avec leurs familles.

Immédiatement, des messages par porteur furent envoyés dans les différentes Maisons d'Enfants pour leur enjoindre de disperser les enfants menacés. Mais il était trop tard. Dès le lendemain, on vit arriver les premiers enfants, menottes aux mains.

Une réunion des Œuvres fut alors convoquée par le camp pour fixer la procédure d'après laquelle le rappel des enfants se ferait. La direction en demandant la collaboration des Œuvres pour ce travail, voulait leur laisser, ainsi, les moyens d'agir.

Etaient présents les représentants des Quakers, du Secours Suisse, de la Cimade-YMCA, de l'O.S.E., du Service Social des Emigrants.

Les délégués de l'O.S.E. ont refusé de discuter de la procédure de rappel des enfants au camp. Interpellés par la direction du camp sur les mobiles de leur attitude critiquée comme asociale puisqu'elle risquait de séparer, dans des convois espacés, les enfants des parents, elles ont, devant une assistance de plus de vingt personnes, refusé de faire ce travail et exprimé le vœu « que de Zone Sud, ayant gagné quelques semaines de temps, les personnes ici présentes pourraient éviter le départ de trains de déportation d'enfants... » elles ont signalé, à ce moment-là, que « Regroupement familial » signifiait déportation et que déportation voulait dire extermination.

La direction du camp a, alors, renoncé à demander aux Œuvres, leur appui pour le rappel des enfants recueillis dans leurs Maisons. Elle renonçait aussi à consulter les listes des Œuvres et les registres de libération du Camp et de la Préfecture où était consignée la destination des enfants libérés précédemment. Le mal était donc circonscrit.

Par une note de service à tous les îlots, il était, cependant, demandé aux parents d'indiquer la résidence de leurs enfants et ceci sans limite d'âge.

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

Et ce fut, immédiatement, la ruée des assistantes dans les îlots pour informer les parents de ce qui les attendait s'ils se pliaient à ce recensement : tâche difficile et délicate entre toutes car comment laisser à ces adultes, à qui aucune chance de s'évader ne pouvait être offerte, la quiétude nécessaire qu'il était de notre devoir de leur prodiguer tout en leur faisant entrevoir le triste sort qui serait le leur. Et comment leur faire admettre de ne pas emmener leurs enfants sans leur dire qu'ils seraient, là-bas, voués à une mort certaine.

Et d'une façon générale, comment nous comporter vis-à-vis de ces malheureux, que leur dire ? Nous, nous savions déjà. Nos convoyeurs qui avaient accompagné les premiers trains jusqu'à la ligne de démarcation, revenaient complètement désabusés : les hommes étaient impitoyablement séparés de leurs femmes - à quoi bon, alors, toute cette farce du regroupement ?...

Les bagages aussi, disait-on, étaient enlevés. Et on savait que 4 000 enfants séparés de leurs parents avaient été déportés de Paris. Dans ces conditions, si quelques illusions pouvaient encore subsister pour les hommes et les femmes valides, capables de travailler, quel pourrait bien être le sort des autres, des malades, des infirmes, des enfants ?

Et quelle attitude fallait-il adopter vis-à-vis de ces gens complètement désemparés ? Les assistantes se faufilèrent dans les rangs de ceux qui venaient inscrire leurs enfants, et, doucement, car il fallait ne pas se faire repérer, inlassablement, allant de l'un à l'autre, elles répétaient : « ce n'est pas nécessaire que vous soyez là ; retournez donc dans votre baraque ; vous ne voulez pas, n'est-ce pas, que vos enfants reviennent ».

Les anciens, ceux qui nous connaissaient, comprenaient ; les autres, hélas, livrèrent sans le savoir leurs enfants.

Et il fallait agir avec prudence car, à tout prix, il fallait pouvoir rester là pour être informé, pour prévoir l'aggravation des mesures, pour agir, et sur les collègues, et sur l'administration. Une fois de plus, le rôle de témoin du travailleur social, s'avérait de première importance. Il fallait être là pour qu'on choisisse la procédure de rappel des enfants, la plus compliquée, pour que les fonctionnaires opposent à toute aggravation des mesures une résistance passive et un manque de zèle manifeste, pour qu'ils répondent à un coup de téléphone d'une gendarmerie annonçant que les enfants recherchés n'avaient pas été trouvés et demandant des instructions : « Eh bien, vous avez fait votre devoir, rentrez chez vous »...

Et, subitement, sans même que l'on sût comment, un beau matin, une centaine d'enfants se trouvèrent concentrés à l'îlot K, en vue de la prochaine déportation.

Jusqu'à ce moment, notre action avait été surtout préventive. Nous avions voulu et nous étions arrivés à empêcher que les enfants entrent à l'îlot K. Maintenant, ils y étaient. c'est à la commission de criblage qu'il appartenait de les en faire sortir. C'est là qu'il fallait, maintenant, intervenir.

Qui étaient ces enfants ? Il y avait ceux qui venaient d'arriver avec leurs parents et ramassés dans les environs ou transférés d'un autre camp. Il y avait ceux qui, malgré toute notre action, avaient été ramenés au camp pour le « regroupement ».

Le convoi est prêt et les enfants sont compris dans le convoi.

Aucune intervention auprès de la commission de criblage n'aboutit ; les ordres sont formels : les enfants doivent partir. La situation est désespérée. Et pourtant, il y a des précédents : quelques jours auparavant, un groupe d'enfants a pu quitter les Milles, un autre a été libéré de Vénissieux. Que faire ici ? Les enfants sont trop nombreux pour tenter une action isolée. Ç'en est fait, 100 enfants vont être déportés.

4ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 05.09.42

Mais envers et contre tout, il faut agir. L'O.S.E. demande à installer, sous sa responsabilité, une baraque d'enfants en dehors de l'îlot K.

Certes les arguments qu'on fit valoir étaient valables : on voulait isoler les enfants de la promiscuité déprimante des adultes, les suralimenter, les soigner, les préserver des rats qui pullulaient à l'îlot K., mais il y avait d'autres motifs que nous taisions. En séparant ainsi les enfants de leurs parents, nous pensions préparer les parents à la séparation que tous ne souhaitaient pas encore et leur laisser entrevoir que leurs enfants pourraient être sauvés même si eux ne l'étaient pas ; mais par dessus tout, alors que tout espoir semblait perdu, nous voulions jouer la dernière carte : obtenir par la pitié et le remords ce que la persuasion n'avait pu obtenir. Ces enfants rassemblés, ces enfants de tous âges, sales, grouillants sur la paille, fatigués, apeurés ne pouvaient manquer d'émouvoir encore des fonctionnaires français. Ce n'était pas beau de jouer ainsi avec les sentiments humains mais nous n'avions plus aucune autre ressource. Si c'était notre dernière chance de sauver ces enfants, il fallait tenter. Aussi, quand le dimanche par une belle après-midi ensoleillée, deux hauts fonctionnaires de la Préfecture, montèrent au camp avec leurs femmes, nous les avons traînés à la baraque des enfants qui avaient l'âge des leurs ; nous leur avons montré ces enfants pour qu'ils voient, pour qu'ils sachent au moins le crime qui allait se produire... Mais eux, non plus, les délégués de Vichy, ne savaient plus que faire. C'est alors que notre secrétaire général vint de Montpellier et qu'ensemble nous allâmes tenter une ultime démarche à Perpignan auprès du Préfet pour la libération de ce groupe d'enfants... (Il s'agissait en l'occurrence, de ceux qui avaient moins de 16 ans ; pour les adolescents, hélas, il n'y avait aucune chance...).

Nous plaidâmes qu'aux Milles, les enfants ne partaient pas.

- Oui, répondit-il, mais c'est du provisoire.

- A Vénissieux, ils ne partent pas !

- Oui, répliqua le Préfet, mais de hautes personnalités ont été mises en résidence assignée.

Et comme nous lui montions ce qu'il y avait de monstrueux dans la pensée que, de Zone Libre, 100 enfants allaient ainsi être livrés à l'extermination :

- Que voulez-vous, répliqua-t-il, la France est vaincue et nous n'avons plus d'armée.

Tout ce que nous pûmes arracher, ce fut 10 enfants dits « déficients » et ce fut vraiment un cadeau qu'on nous octroyait là, par générosité ou par lassitude...

Et alors, ce fut terrible car il fallait choisir. Il fallait choisir ces 10 enfants (qui d'ailleurs, devinrent 20 en réalité) que nous rendions ainsi à la vie, laissant délibérément aller les autres à la mort... Et ce fut une terrible injustice car involontairement notre choix allait aux enfants que nous connaissions déjà, à ceux que nous avions déjà libérés des mois auparavant, aux pupilles des Œuvres et puis à ceux que les parents nous tendaient avec le plus d'acharnement. La pensée de cette injustice foncière nous a obsédés des mois durant : elle nous pèse encore aujourd'hui. Il n'était pas humainement possible de faire une action plus injuste... 20 enfants furent sauvés mais 82 enfants furent ainsi déportés de Rivesaltes... »



5ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 15.09.42

Télégramme n° 13757	Vichy, 09.09.1942 - 18 h 00
Police - 2 ^e Bureau à Préfet Région Montpellier Intendant de Police	
Vous informe convoi 600 Israélites quittera camp Rivesaltes lundi 14 septembre matin à destination zone occupée via Toulouse, Vierzon. Prendre dès à présent dispositions pour ce départ comme pour convois précédents. Lettre express détaillée suit.	
Lefebvre	

Il s'agit de 594 personnes au moins et de 652 au plus selon les listes dont nous disposons. notons que dès le 16 septembre, 584 internés de Rivesaltes (ce sont des Juifs rafles à travers toute la zone libre et rassemblés dans le camp devenu le Drancy de la zone non occupée) sont repartis vers Auschwitz par le convoi n° 33.

Dans le contingent de Rivesaltes, il y a 339 hommes, 255 femmes, 32 enfants. 250 Polonais, 202 Allemands et 94 Autrichiens.

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
ABRAHAM Else	29.03.1902	allemande	BECK Pesa	18.12.1892	polonaise
ABRAHAM Gustav	25.10.1890	allemande	BEISPIEL Jacob	22.01.1892	polonaise
ABRAHAM Sigmund	27.09.1892	allemande	BENJAMIN Bert	24.04.1899	allemande
ADLER Régine	23.02.1900	autrichienne	BENZIEL Tauba	01.09.1910	polonaise
ALEXANDER Nelly	08.07.1908	allemande	BERG Friedrich	13.05.1889	allemande
ALEXANDER Simon	07.10.1901	allemande	BERG Karla	09.10.1909	allemande
ALFERT Sigmund	30.03.1901	polonaise	BERMANN Betty	18.04.1897	allemande
ANGELCZYK Félicia	02.04.1898	polonaise	BERNFELD Clara	01.11.1904	polonaise
ASYSTENT Chaja	25.08.1893	polonaise	BESSAC Ida	26.04.1918	allemande
AUERBACH Richard	22.05.1916	autrichienne	BLAJWAJS IsraÉl	30.06.1917	polonaise
AUERBACH Samuel	27.02.1894	polonaise	BLAUSTEIN Georges	24.08.1928	belge
AUSTERIY Berl	09.01.1902	hongroise	BLAUSTEIN Sarah	15.09.1901	belge
AUSTERN Isaak	29.12.1900	autrichienne	BLAUSTEIN Stéphan	14.06.1932	belge
AWERBUCH Lili	18.11.1900	russe	BLECHNER Karoline	15.01.1869	autrichienne
BACH Jacques	23.08.1910	polonaise	BLESCHNER Marie	20.03.1899	autrichienne
BACHARACH Jacques	10.11.1903	lettone	BLESCHNER Ella	16.02.1898	autrichienne
BAEHR Heinrich	09.04.1878	allemande	BLOCH Gertrude	10.12.1913	allemande
BAER Johanna	19.01.1886	allemande	BLOCH Marie	07.02.188	allemande
BECK Issy	18.02.1923	polonaise	BLUM Erwin	27.04.1903	allemande
BECK Jenny	06.07.1920	polonaise	BLUMENDTEIN Lazar	02.03.1898	polonaise
BECK Joseph	12.09.1914	polonaise	BLUMENFELD Malka	25.04.1893	polonaise
BECK Léon	03.08.1921	polonaise	BLUMENFELD Mayer	24.03.1882	polonaise
BECK Moses	18.01.1911	polonaise	BLUMENFELD Olympia	08.06.1885	allemande
			BLUMENHEIM Kurt	28.06.1893	allemande

5ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 15.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
BLUMENSTEIN Feuga	1897	polonaise	DUNIN Mèlanie	22.04.1884	autrichienne
BLUMSZTEIN Isaac	23.04.1923	polonaise	DURLACHER Bella	24.10.1882	allemande
BLUMSZTEJN Nathan	25.07.1927	polonaise	DYMENTBORDT Rosa	22.01.1905	polonaise
BODENHEIMER Alice	22.10.1900	allemande	DYMENTMAN Chaja	01.01.1900	polonaise
BORENSZTAJN Déna	17.06.1917	polonaise	ECKSTEIN Ernest	22.05.1886	allemande
BRANK Lotte	09.08.1903	allemande	EDELSCHHEIM Gitte	10.04.1903	autrichienne
BRESLERMANN Chanin	08.10.1898	polonaise	EINSCHLAG Jeanne	17.07.1883	polonaise
BRESLERMANN Jetty	26.09.1901	apatride	EISINGER Joseph	24.12.1894	autrichienne
BROBRYKER Régine	12.02.1900	polonaise	EISINGER Rosa	20.10.1910	autrichienne
BROCHNER Pinkas	30.10.1920	polonaise	ELBAUM Fanny	11.12.1925	polonaise
BRODER Amanda	22.08.1886	allemande	ELBAUM Marie	24.04.1928	polonaise
BRODER Salomon	17.10.1884	allemande	ELBAUM Rojea	05.02.1888	polonaise
BRUNAUER Erich	24.04.1894	utrichienne	ELSBACH Erich	03.08.1904	allemande
BRZEZINSKI Martin	09.01.1888	allemande	ELSTERN Icko	20.10.1882	polonaise
BUCH Anna	08.07.1891	polonaise	EMS Richard	01.08.1892	allemande
BUCK Léa	07.11.1894	polonaise	ENGEL Frieda	09.09.1927	autrichienne
BURGHARDT Jenny	24.04.1887	allemande	ENGEL Reisel	07.06.1887	autrichienne
BURGHARDT Siegbert	27.06.1885	allemande	ENGEL Wolff	03.07.1883	autrichienne
CAHN Johanna	31.03.1913	allemande	ERDHEIM Josephine	24.10.1895	autrichienne
CAHN Julius	14.11.1901	allemande	ERMANN Guillaume	21.01.1882	allemande
CAMINER Kind	15.09.1893	allemande	ESPULLER Alfred	08.02.1908	autrichienne
COHEN Hermann	04.12.1897	allemande	ESSER Frédéric	30.06.1898	allemande
COHN Erich	06.02.1902	allemande	FAIBOUSIAK Chaim	13.03.1892	polonaise
COHN Offenburg	05.05.1904	allemande	FALK Nelly	01.07.1899	allemande
COHN Walter	30.05.1910	allemande	FALKENSTEIN Henry	15.09.189	allemande
CUDEK Amalie	02.11.1913	polonaise	FASAL Eugen	21.10.1891	autrichienne
CUKIER Rywka	24.08.1910	polonaise	FAUN Georges	03.02.1918	allemande
CYBALISTA Jacob	07.12.1899	polonaise	FELDMANN Israel	14.02.1902	polonaise
CYNA Szumul	25.11.1896	polonaise	FELS Heinrich	05.18.1890	autrichienne
DAJCZMANN David	25.04.1909	polonaise	FELSEN Fryde	05.08.1908	polonaise
DEUTSCH Ema	06.10.1893	autrichienne	FENIG Cyria	21.10.1902	polonaise
DEUTSCH Flora	19.03.1906	autrichienne	FENIHSOHN Samuel	26.10.1925	polonaise
DIENSTAG Gusta	19.03.1902	polonaise	FEUERSTEIN Régine	20.12.1886	polonaise
DIENSTAG Jacob	22.12.1901	polonaise	FEY Méra	07.03.1900	allemande
DOBIECKA Rajza	03.08.1916	polonaise	FILOSOF Jank	04.02.1898	polonaise
DODELES Selig	02.01.1898	polonaise	FILOSOF Yenta	19.07.1902	polonaise
DOLMAN Surel	16.10.1897	polonaise	FISCHELSOHN Berthe	29.05.1821	allemande
DRAXTA Leib	01.07.1916	polonaise	FISCHELSOHN Hélène	09.01.1885	allemande
DREYFUSS Clara	18.02.1900	allemande	FISCHELSOHN Nathan	12.09.1898	allemande
DRILLICH Carlo	20.07.1882	polonaise	FISCHER Amanda	24.03.1900	allemande
DRUKER Frimed	03.09.1899	polonaise	FISCHER Hans	26.09.1892	tchèque
DRUKER Markus	11.10.1896	polonaise	FISCHER Julius	25.01.1903	allemande
DUK Elisabeth	05.11.1890	autrichienne	FISCHER Victor	12.03.1894	autrichienne

5ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 15.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
FLACHS Benjamin	31.03.1921	polonaise	GROSS Charlotte	24.04.1898	allemande
FLACHS Frieda	15.07.1892	polonaise	GROSS Herbert	20.12.1897	autrichienne
FLACHS Salomon	24.01.1920	polonaise	GRUNBERGER Frédéric	30.08.1913	autrichienne
FLACK Alexander	02.08.1895	autrichienne	GRUNBERGER Gertrude	14.08.1920	autrichienne
FLEISCHMANN Herza	22.11.1911	allemande	GUTMANN Malcha	16.06.1908	polonaise
FLUSSMANN Berthe	31.01.1912	roumaine	GUTMANN Sifra	06.04.1897	polonaise
FRANC Bagette	12.11.1882	allemande	HAAR Analia	09.06.1902	hongroise
FRANKEL Chana	17.09.1902	polonaise	HAAR Héna	12.01.1899	autrichienne
FRAYLICHS Tauba	23.03.1902	polonaise	HAAR Jesias	15.09.1890	autrichienne
FREUND Henry	26.02.1898	allemande	HAAR Siegmund	03.03.1895	autrichienne
FRIEDBERG Elisabeth	27.01.1888	allemande	HAJTEL Angel	16.06.1895	polonaise
FRIEDENTHAC Robert	16.02.1885	tchèque	HALBERSTADT Siegfried	10.11.1903	allemande
FRIEDMANN Esther	13.09.1900	polonaise	HALPUTER Faja	12.01.1889	polonaise
FRIEDMANN Willy	24.07.1884	allemande	HAMMER Joseph	24.02.1885	polonaise
FROHLICH Frieda	14.01.1888	allemande	HEIDELBERGER Analia	30.01.1884	allemande
FRYDMAN Berthe	11.02.1887	polonaise	HEIDELBERGER Mathias	10.07.1873	allemande
FRYDMAN Marie	23.09.1899	polonaise	HENISCH Wolf	21.03.1911	polonaise
FULDENBAUM Abraham	06.11.1896	polonaise	HENZINSKI Erna	11.01.1922	polonaise
FULDENBAUM Clara	03.03.1926	belge	HENZINSKI Hilda	15.02.1897	polonaise
FULDENBAUM Fanny	16.10.189	polonaise	HENZINSKI Moise	30.05.1897	polonaise
FULDENBAUM Joseph	09.11.1923	polonaise	HERZ Ima	03.12.1907	allemande
FULDENBAUM Marguerite	12.10.1922	polonaise	HERZ Walter	26.08.1904	allemande
GAZMANN Eugénie	08.04.1928	polonaise	HEYMANN Max	24.07.1891	allemande
GAZMANN Szandal	20.01.1896	polonaise	HIRSCH Edouard	20.05.1884	danzicois
GERSCHUN Alexander	13.05.1901	russe	HIRSCHFELD Moses	23.04.1902	polonaise
GERSCHUN Tatfora	20.01.1924	russe	HIRSCHFELD Zeni	21.05.1906	polonaise
GNIMESCH Rosana	31.08.1902	polonaise	HIRSCHLER Rudolphe	07.01.1910	autrichienne
GOLD Israel	29.04.1910	polonaise	HOLDER Bertha	20.10.1898	polonaise
GOLDBERG Joseph	23.09.1891	polonaise	HOLDER David	15.06.1900	polonaise
GOLDBERG Moses	25.04.1894	polonaise	HOLLENDER Henry	20.10.1925	polonaise
GOLDFISCH Wolf	27.09.1895	autrichienne	HOLLENDER Jankel	15.08.1893	polonaise
GOLDMANN Mireille	10.10.1910	polonaise	HOLLENDER Sarah	21.03.1896	polonaise
GOLDMANN Samuel	30.11.1900	polonaise	HOLZER Erich	25.10.1905	allemande
GOLDSCHMIDT Léon	22.11.1895	allemande	HOLZER Margerite	14.06.1901	autrichienne
GOLDSCHMIDT Werner	19.10.1924	allemande	HOUREVITZ Sarah	14.09.1884	belge
GOTTFRIEDEmile	22.07.1887	autrichienne	HUBSCH Oscar	21.08.1895	autrichienne
GOTTFRIED Oswald	29.08.1920	autrichienne	IMMERGLUCK Emma	02.11.1884	autrichienne
GOTTFRIED Thérèse	27.11.1897	autrichienne	INKENBERG Max	04.01.1889	allemande
GOTTHEIMER Erich	02.11.1911	allemande	IRANYI Léo	16.03.1892	autrichienne
GOTTSCHALK Fritz	06.05.1895	allemande	ISAAC Léon	05.08.1895	sarraise
GOTTSCHALK Herta	03.08.1900	allemande	ISAAC Simon	23.11.1912	danzicoise
GRADMANN Julius	25.07.1923	allemande	ISAY Harry	07.04.1887	allemande
GRELLING Kurt	02.03.1886	allemande			
GRELLING Margarete	10.01.1898	allemande			

5ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 15.09.42

NOM et Prénoms	Date de nais.	Nationalité	NOM et Prénoms	Date de nais.	Nationalité
JACHMANN Louise	20.01.1892	allemande	KIPER Jerachmiel	24.12.1917	polonaise
JANKIELEWICZ Sarah	1904	polonaise	KIRCHHEIMER Fritz	06.10.1898	allemande
JANKIELEWICZ Simon	15.01.1900	polonaise	KLAJMAN Israel	13.05.1992	polonaise
JAULUS Alfred	16.08.1892	allemande	KLEIN Samuel	19.01.1895	polonaise
JOCHSBERGER Siegfried	05.09.1893	allemande	KLIPPER Samuel	24.11.1907	autrichienne
JOKL Siegfried	10.01.1902	autrichienne	KLOPPER Lissie	23.11.1884	allemande
KAHAN Simon	26.12.1890	polonaise	KLOPPER Ludwig	07.04.1892	allemande
KAHAN Wolff	12.09.1923	polonaise	KLUG Walter	13.01.1913	autrichienne
KAHN Frieda	07.07.1895	allemande	KLULL Kurt	10.03.1924	autrichienne
KAHN Hans	08.07.1926	allemande	KNOLL Samuel	20.05.1922	autrichienne
KAHN Léonie	20.08.1891	allemande	KNOFF Hermann	19.01.1924	polonaise
KAHN Léopold	25.06.1882	allemande	KNOFF Max	18.07.1922	polonaise
KAHN Martin	31.12.1898	allemande	KOHLMANN Paula	26.09.1889	allemande
KAHN Méta	15.05.1886	allemande	KOLINSKI Fanny	11.01.1895	allemande
KAHN Richard	22.11.1893	allemande	KOLMANN Ludwig	15.10.1877	allemande
KALMA Chana	23.03.1900	polonaise	KON Benjamin	24.04.1903	polonaise
KALMA Godela	10.01.1900	polonaise	KON Hilde	27.04.1906	polonaise
KALTMAN Héléna	18.11.1896	polonaise	KON Rosa	1886	polonaise
KAMLUT Jacob	01.09.1906	polonaise	KOPPEL Erich	12.06.1914	allemande
KANTAROWIEZ Josephine	16.04.1912	autrichienne	KOPPEL Irmgard	15.12.1907	allemande
KANTAROWIEZ Salomon	16.09.1912	autrichienne	KOPPEL Joseph	14.07.1908	allemande
KATHAMMER Elisabeth	02.04.1899	allemande	KORN Heinrich	28.09.1888	autrichienne
KATHAMMER Walter	26.04.1893	allemande	KORNBLAU Baila	21.05.1894	polonaise
KATZ Gertrude	23.09.1825	polonaise	KORNBLAU Chaske	14.12.1898	polonaise
KATZ Perla	13.02.1892	polonaise	KOS Ernestine	29.04.1907	polonaise
KATZ Wilhelm	08.08.1912	autrichienne	KOSLOWICZ Besia	24.05.1924	polonaise
KAUFFMANN Selma	22.02.1891	allemande	KOTTENBERG Sigmund	27.12.1896	polonaise
KAUFMANN Adolif	12.02.1890	polonaise	KOZLOWICZ Chaja	1903	polonaise
KAUFMANN Clara	07.06.1886	allemande	KRAJZELMANN Joseph	26.01.1924	polonaise
KAUFMANN Samson	03.11.1892	polonaise	KRESSEL Abraham	27.01.1891	autrichienne
KAUFMANN Siegfried	24.08.1881	allemande	KRESSEL Dora	07.11.1925	autrichienne
KAUFMANN Thecla	22.06.1895	allemande	KRESSEL Hudie	11.12.1899	allemande
KEIL Héliène	14.01.1894	allemande	KRETSCHMANN Jette	19.02.1894	allemande
KEIL MAX	11.02.1920	allemande	KROBLAUCH Gittel	05.01.1891	polonaise
KEIL Michel	14.12.1893	allemande	KROCHMANN Anvalie	14.01.1908	autrichienne
KELZ Anna	14.08.1906	polonaise	KROCHMANN Jacob	01.11.1896	autrichienne
KELZ Chaskel	19.11.1899	polonaise	KRONDEL Salomon	22.01.1917	belge
KELZ Tonia	17.05.1925	belge	KROSNER Chaja	15.06.1911	polonaise
KERBS Sjaja	10.01.1906	polonaise	KROSNER Cyria	19.10.1886	polonaise
KERN Ernest	24.09.1899	allemande	KRUGIER Hil	13.09.1895	polonaise
KERN Jenny	08.06.1907	polonaise	KRUGIER Maria	15.10.1899	polonaise
KICHEL Mendel	10.03.1925	polonaise	KRUPRICH Alain	04.06.1937	belge
KICHELMACHER Chaim	30.12.1897	polonaise	KRUPRICH Berta	24.04.1911	polonaise
KICHELMACHER Rywka	15.12.1899	polonaise	KRUPRICH Jehuda	24.12.1909	polonaise
			KRUPRICH Ther	06.06.1938	belge

5ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 15.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
KRYWIN Szyfar	04.04.1886	polonaise	MARCHFELD Léopold	08.07.1900	autrichienne
KUNSTLER Rébecca	16.11.1892	polonaise	MARCHFELD Rosa	14.10.1894	autrichienne
LAMPL ALFRED	05.12.1885	tchèque	MARGULIER Lieber	23.09.1903	polonaise
LANG Fritz	19.05.1907	allemande	MARX Erich	13.12.1921	allemande
LANG Ida	20.02.1909	allemande	MARX Selma	08.03.1886	allemande
LANGSTEADER Flora	13.11.1890	allemande	MARX Siegmund	02.08.1891	allemande
LEBENSTEIN Irène	15.06.1899	allemande	MAY Alice	20.02.1926	autrichienne
LEDERER Jeanette	27.01.1895	allemande	MAY Hélène	22.08.1923	autrichienne
LEIDER Hermann	22.02.1913	polonaise	MAY Ida	13.02.1896	autrichienne
LENCZICKI Roger	10.12.1938	allemande	MAY Léopold	13.01.1893	autrichienne
LENCZICKI Bertha	07.09.1913	allemande	MAYER Adolphe	25.05.1888	allemande
LESSER Anna	23.10.1897	allemande	MAYER Babette	10.12.1895	allemande
LEVY Bella	25.09.1891	sarraise	MAYER Hilda	06.12.1904	allemande
LEVY Eilfriede	19.08.1921	allemande	MAYER Léopold	29.03.1902	allemande
LEVY Henz	26.12.1912	allemande	MAYER Manfred	21.03.1926	allemande
LEVY Jeanna	12.07.1882	allemande	MAYER Martha	08.02.1898	allemande
LEVY Léo	12.05.1900	allemande	MAYER Rébecca	22.07.1972	allemande
LEVY Méta	13.10.1904	allemande	MAYER Rosa	27.08.1888	allemande
LEWI Recha	16.11.1914	polonaise	MEISSNER Erwin	07.03.1900	allemande
LEWI Sima	20.06.1886	polonaise	MENDEL Léo	10.08.1894	allemande
LEWI Szmerna	20.01.1884	polonaise	MENDEL Théa	27.07.1896	allemande
LEWY Marguerite	27.06.1906	polonaise	MENDELBAUM Szolem	10.06.1900	polonaise
LICHTENSTEIN Herta	27.12.1905	sarraise	METSNIK Siegfried	12.12.1882	autrichienne
LIEB Bernard	06.12.1878	allemande	MEYER Hugo	27.07.1887	apatride
LIEBERMENSCH Samuel	24.12.1887	allemande	MEYER Jettannes	20.01.1887	allemande
LIEMANCWICZ Charles	11.13.1925	polonaise	MILANOWSKA Gertrude	04.02.1894	polonaise
LIND Hélène	03.07.1894	allemande	MILANOWSKA Wladimir	19.11.1923	polonaise
LIND Léo	26.11.1885	allemande	MILICH Hemjann	13.12.1899	polonaise
LINDER Bernard	18.08.1914	autrichienne	MITELBACH Emmanuel	21.07.1916	polonaise
LINICH Marguerite	30.09.1906	apatride	MOOY Hedwig	01.03.1894	allemande
LION Arthur	03.03.1887	autrichienne	MOSES Louis	04.07.1909	allemande
LIPPMANN Albert	24.11.1891	allemande	MOSES Méta	31.10.1886	allemande
LIPPMANN Arnold	07.12.1897	allemande	MUNZ Abraham	01.01.1890	polonaise
LIPPMANN Ernest	11.09.1899	allemande	MUNZ Deborah	17.07.1893	polonaise
LIPPMANN Ruth	25.08.1907	allemande	MUNZ Edith	04.09.1921	polonaise
LITMANN Maylich	08.07.1897	polonaise	NEJEAN Goros	16.09.1906	polonaise
LITTWARK Bernard	29.09.1892	allemande	NERWER Jacob	06.07.1892	polonaise
LOEWY Léopold	26.08.1919	autrichien	NEUBLUM Salomon	31.07.1903	apatride
LOEWY Lily	15.03.1924	autrichienne	NEUBOURGER Myriam	10.04.1928	allemande
MAIERSDORF Rafsel	16.11.1895	polonaise	NEUBURGER Vitalia	13.02.1901	allemande
MANDEL Eva	20.06.1901	russe	NEUMANN Hilug	01.01.1898	apatride
MANN Siegmund	19.02.1892	allemande	NEUMANN Joseph	21.10.1917	hongroise
MANTEL Clara	24.10.1908	polonaise	NEUMANN Henry	10.04.1928	hongroise
			NOVAH François	11.06.1895	tchèque

5ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 15.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
OPATOWSKI Alta	23.07.1900	polonaise	ROSENBLATT Frieda	31.12.1906	polonaise
OPPENHEIMER Betty	04.11.1882	allemande	ROSENBLATT Fritz	05.01.1917	autrichienne
OPPENHEIMER Ida	22.01.1893	allemande	ROSENBLATT Isaac	04.03.1906	polonaise
ORNSTEIN Bernard	18.10.1897	slovaque	ROSENTHAL Siegmund	31.03.1886	allemande
OTTENHEIMER Ferdinand	28.08.1883	allemande	ROTBAUM Joseph	09.06.1892	polonaise
OTTENHEIMER Frieda	31.12.1888	allemande	ROTBAUM Léa	12.06.1901	polonaise
OZAROWIZSelda	1892	polonaise	ROUSSOTA	15.08.1919	polonaise
PALLERMANN Else	25.05.1895	polonaise	ROZENBLATT Maurice	13.11.1928	belge
PALLERMANN Jacob	27.08.1895	polonaise	ROZENBLATT Rochéla	13.03.1901	polonaise
PANZER Adolf	17.06.1918	autrichienne	ROZENBLATT Szmul	24.04.1903	polonaise
PANZER Mendel	06.06.1900	polonaise	RUBINOWICZ Abraham	15.06.1894	polonaise
PANZER Tafolo	14.04.1902	polonaise	RUBINOWICZ Malka	01.05.1893	polonaise
PAZLERMANN Adolf	04.12.1917	polonaise	RUBINSTEIN Voca	19.11.1885	polonaise
PECHMANN Ewia	29.06.1916	autrichienne	RZONZET Estéra	04.03.1903	polonaise
PERELS Marguerite	18.04.1904	autrichienne	RZONZET Slanca	09.12.1899	polonaise
PERGERICHY Frajda	05.02.1899	polonaise	SAILOWSKI Julius	20.02.1910	allemande
PIEPRZ Boruch	22.01.1925	polonaise	SAMSON Clara	28.08.1906	allemande
PINS Stefanie	19.03.1883	autrichienne	SAMSON Joseph	17.12.1900	allemande
PIORKOWSKI Eise	07.04.1911	allemande	SAUER Erna	16.11.1888	allemande
POLAKIEWIECZ Lazare	04.10.1920	polonaise	SCHART Bertha	21.11.1922	polonaise
POLLAK Alice	14.04.1924	autrichienne	SCHART Sima	03.09.1926	polonaise
POLLAK Rosa	23.12.1896	autrichienne	SCHERZER Sarah	13.04.1911	polonaise
POPPER Martha	16.06.1897	tchèque	SCHERZER Kalman	24.06.1918	polonaise
POPPER Oscar	02.12.1882	tchèque	SCHIDLOT Léo	04.09.1908	autrichienne
PORANZSKI Bernard	05.08.1926	polonaise	SCHIFF Toni	10.01.1894	polonaise
PRATZER Robert	30.08.1916	autrichienne	SCHLEICHER Else	25.02.1917	autrichienne
PRATZER Salo	20.05.1913	autrichienne	SCHLEICHER Otto	25.01.1906	autrichienne
PRAUSNITZER Fritz	23.10.1896	allemande	SCHLESINGER Arnold	08.10.1903	autrichienne
PRUSCHANSKY Henry	13.08.1890	russe	SCHLESINGER Hans	09.12.1909	allemande
PRZEPIORKA Max	15.02.1923	polonaise	SCHLESINGER Hella	12.05.1912	autrichienne
PUPRZ Bluma	1898	polonaise	SCHMIDT Mathilde	19.01.1859	allemande
PUPRZ Zelta	20.03.1922	polonaise	SCHMITZ Bernard	08.03.1921	apatride
PURWIN Moritz	30.07.1901	allemande	SCHMITZ Moritz	25.08.1891	allemande
RAUCH Amalia	23.02.1921	polonaise	SCHNABEL Hans	06.12.1889	autrichienne
RAUCH Feiga	08.05.1886	polonaise	SCHNEENOCISS Walter	20.10.1914	autrichienne
RAUCHWERK Ignace	17.02.1903	polonaise	SCHNETTERLING Feige	12.12.1883	polonaise
REICH Chraim	18.02.1884	polonaise	SCHWARZ Erich	25.12.1906	allemande
REISS Henriette	06.12.1884	allemande	SCHWARZ Szahza	01.05.1904	polonaise
RIBACJA Chana	27.03.1912	polonaise	SECKBACH Hermann	28.11.1903	allemande
RINGEL Eitel	14.06.1887	autrichienne	SEIDEMANN Léopold	11.12.1887	allemande
ROSENBERG Hannelore	20.01.1932	allemande	SEIDIMANN Arthur	01.02.1917	autrichienne
ROSENBERG Marguerite	01.06.1914	allemande	SEISEL Walter	23.04.1898	allemande
ROSENBERG Paula	25.05.1893	allemande	SELIG Siegfried	12.01.1915	allemande
			SELIG Wilhelm	12.02.1915	allemande

5ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 15.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
SELIGMANN Siegbert	30.07.1897	allemande	THIEBERG Joseph	25.08.1901	polonaise
SIDLOF Max	31.09.1909	autrichienne	THIEBERG Sciole	05.10.1896	polonaise
SIELONCZYK Gika	30.07.1902	polonaise	THUNA Cjaim	24.01.1895	polonaise
SJOWICZ Rébecca	19.12.1899	polonaise	TIEDER Bruche	29.01.1892	hongroise
SIMONS Kurt	27.03.1917	allemande	TOCH Léo	01.08.1887	tchèque
SINGER Toni	17.01.1910	autrichienne	TODTMANN James	01.03.1891	allemande
SIPSEL Ida	31.01.1897	allemande	TOUNIK Itz	23.03.1886	russe
SKURNIK Adolphe	17.09.1887	allemande	TRAUBE Herbert	15.07.1924	autrichienne
SLAWNY Hélène	25.11.1921	polonaise	TREFF Debora	24.02.1883	polonaise
SLAWNYK Laja	10.05.1895	polonaise	TREFF Isaac	12.12.1890	polonaise
SONENBLICK Esther	16.03.1889	polonaise	TREFF Léa	04.02.1896	polonaise
Sonenblick Hélène	05.11.1923	polonaise	TUCHSZNAJDER Estera	05.06.1885	polonaise
SPAPIRO Chaim	25.06.1895	polonaise	TUCHSZNAJDER Sara	03.01.1924	polonaise
SPAPIRO Fridka	10.03.1899	polonaise	TUCHSZNAJDER Zuchaim	22.09.1897	polonaise
SPEISER Francisco	26.06.1892	autrichienne	TUGMANN Herzet	08.02.1897	polonaise
SPIRO Norbert	22.08.1904	autrichienne	TURIN Mousza	28.01.1897	polonaise
STEINBERGER Armand	23.11.1919	hongroise	TUTEUR Paula	03.01.1903	allemande
STERN Fritz	28.06.1914	autrichienne	VELERIS Isere	01.01.1906	lithuanienne
STIEGLITZ Chajen	05.05.1907	polonaise	VINAR Abraham	21.09.1897	russe
STIEGLITZ Hermann	30.12.1903	polonaise	WAGNER Oscar	01.02.1924	autrichienne
STIEGLITZ Ita	22.09.1906	polonaise	WAGNER Rosa	05.10.1898	polonaise
STOFF Marcel	21.09.1918	polonaise	WAGNER Simon	05.10.1897	polonaise
STOKKNOFF Yockwed	20.01.1892	autrichienne	WAHF Blima	14.11.1887	autrichienne
STRAUSS Florentine	16.02.1893	allemande	WAJS Eva	03.01.1903	polonaise
STRAUSS Marcel	16.07.1883	allemande	WAJS Hajman	06.07.1903	polonaise
STRAUSS Oskar	15.01.1886	autrichienne	WARSCHAWSKI Bienein	25.01.1901	apatride
STRAUSSMANN Sina	09.07.1913	polonaise	WARSCHAWSKI Mayer	15.07.1893	polonaise
SUKIENNIK Greslau	24.07.1917	polonaise	WASSERMANN Alfred	24.03.1892	autrichienne
SZEJNBERG Majzesy	03.06.1908	polonaise	WASSERMANN Gertrude	01.06.1900	allemande
SZEL Ida	21.09.1904	polonaise	WEIL Berthold	19.07.1899	allemande
SZNYTZLER Bertha	06.09.1892	polonaise	WEIL Else	20.07.1909	allemande
SZNYTZLER Bertha	06.09.1892	polonaise	WEIL Henri	06.05.1903	sarroise
SZNYTZLER Henry	22.01.1924	polonaise	WEILER Léo	01.06.1885	autrichienne
SZNYTZLER Henry	22.01.1924	polonaise	WEINBERG Ignace	12.02.1897	autrichienne
SZNYTZLER Suzanne	24.10.1926	polonaise	WEINBERG Sarah	26.07.1904	allemande
SZNYTZLER Suzanne	24.10.1926	polonaise	WEISCHELBAUM Isaac	18.06.1892	polonaise
SZRAGA Ida	15.05.1892	polonaise	WEISS Emad	26.07.1891	autrichienne
SZRAGA Ida	15.05.1892	polonaise	WEISS Karl	22.01.1901	autrichienne
SZYJOWICZ Ksyl	12.07.1898	polonaise	WEISS Otto	26.09.1893	autrichienne
TAGER Joseph	22.03.1897	polonaise	WEISSER Szaja	03.01.1894	polonaise
TAUBER Madeleine	07.10.1899	autrichienne	WEISSMANN Ingeborg	03.02.1924	polonaise
TENENBAUM Persia	22.04.1902	polonaise	WEISSMANN Sissel	16.01.1899	polonaise
TEUTSCH Albert	12.10.1883	allemande	WESCHLER Eugénie	06.06.1891	russe
TEUTSCH Gertrude	14.10.1888	allemande			
TEUTSCH Jacob	22.05.1873	allemande			

5ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 15.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	Nationalité
WINTER Jenny	19.12.1890	allemande	ZUCKER Joseph	14.07.1897	polonaise
WOLFF Alfred	16.09.1876	allemande	ZUCKER Léa	21.01.1911	polonaise
WOLFF Babette	09.08.1889	allemande	ZUCKERBERG Seria	30.12.1906	polonaise
WOLFF Rosel	12.05.1887	allemande	ZUCKERBERG Zygmund	25.08.1903	polonaise
WOOS Paula	12.04.1890	allemande	ZUCKERMANN Kalman	28.02.1896	polonaise
WULLIGER Alexander	18.09.1918	hongroise	ZWRN Anna	17.12.1903	polonaise
ZAREK Hermann	15.05.1907	allemande	ZWRN Edwin	08.07.1926	polonaise
ZILBERBERG Chana	12.12.1893	polonaise	ZWRN Kreindel	04.11.1902	polonaise
ZILBERBERG Sura	05.01.1909	polonaise	ZWRN Salo	05.05.1899	polonaise
ZIMMER Carola	05.05.1901	autrichienne	ZWRN Schya	03.03.1901	polonaise
ZIMMER Charles	28.08.1899	autrichienne	ZWRN Suzanna	01.01.1931	autrichienne
			ZYLBERBERL Moise	16.01.1905	polonaise



Monsieur Fourcade, directeur de la police des étrangers au Ministère de l'Intérieur à Vichy, interrogeant des internés au camp de Rivesaltes (25 mars 1941)

6ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 22.09.42

Télégramme n° 14 196	17.09.1942 - 17 h 00
<p>Police - 2^e Bureau à Préfet Régional de Montpellier Intendance de Police</p>	
<p>Vous informe départ lundi 21 septembre destination zone occupée via Vierzon convoi 70 Israélites environ en provenance camp Rivesaltes. Se raccordera en gare Toulouse avec autres convois 90 Israélites en provenance Le Vernet (Ariège) et 30 en provenance Brens (Tarn). Horaire exact sera fixé ultérieurement.</p>	
<p>Convoi sera composé un wagon bestiaux et une voiture voyageurs réservée femmes, enfants malades. Prévoir possibilité transfert dans cette dernière en gare Toulouse internés même catégorie en provenance Le Vernet et Brens.</p>	
<p>Assurer garde convoi au moyen gardiens Groupes Mobiles Réserve. Autres gardiens région Toulouse devront assurer garde internés de Brens et Le Vernet, prendre liaison avec Intendant Police Toulouse notamment pour désigner chef convoi au-delà de cette ville.</p>	
<p>Prescriptions établies pour convois précédents concernant nourriture internés et gardes, aménagement wagons et autres questions d'ordre matériel renouvelées pour ce convoi.</p>	
<p>Rendre compte immédiatement par téléphone toutes difficultés d'exécution.</p>	
<p>Pierre Couty</p>	

Parmi ces 70 personnes, 44 hommes et 26 femmes, 1 seul enfant. Il y a 30 Polonais, 23 Allemands et 11 Autrichiens.

6ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 22.09.42

NCM et prénoms	Naissance	Nationalité	NCM et prénoms	Naissance	Nationalité
HEUMANN Anna	13.04.1902	allemande	SCHMIDT Abraham	23.09.1910	polonaise
HEUMANN Dagobert	21.05.1895	allemande	SEIGER Lipold	08.08.1893	polonaise
HEUMANN Siegfried	26.05.1885	allemande	SILBERSCHEN Max	27.05.1899	autrichienne
HOLLANDER Aron	06.03.1907	polonaise	SPIEGEL Aron	22.05.1909	polonaise
			SPIEGEL Rachel	10.06.1907	polonaise
KAUFMANN Rose	27.06.1894	allemande	STEINBECK Joseph	26.08.1906	belge
KLOPPER Walter	01.06.1903	allemande	STERN Gunter	08.05.1921	allemande
KLUGMANN Joseph	09.06.1884	allemande	STERN Johann	22.09.1889	allemande
KLUGMANN Nathalie	09.06.1885	allemande	STRAUSS Joseph	31.07.1900	allemande
KLUGMANN Rosie	06.03.1888	allemande	SZMIT Rywka	28.09.1907	polonaise
			SZWARC Maryla	23.03.1915	polonaise
LEESER Walter	18.09.1902	allemande	SZWARC Zelma	17.02.1911	polonaise
LIEBERNSKIND Adolph	25.09.1902	allemande			
MAI Berta	23.07.1890	allemande	TRAUTMANN Otto	22.04.1898	allemande
MENDELSON Adolph	25.09.1937	autrichienne	WAJNBAUM Esther	06.01.1897	polonaise
MENDELSON Else	16.02.1890	autrichienne	WAJNBAUM Szana	03.06.1894	polonaise
METAL Joseph	12.04.1913	polonaise	WEINSTOCK Jacob	02.12.1898	sarroise
MLYNEK Abraham	22.12.1896	polonaise	WEINTRAUB Chaim	09.01.1922	polonaise
MLYNEK Nathalie	14.11.1904	polonaise	WEISER Moses	11.07.1908	polonaise
			WEISS Kurt	02.10.1893	tchèque
NOWICKI Simetta	21.11.1883	polonaise	WIENER Franz	10.11.1895	allemande
SCHIFFMANN Ida	23.01.1898	polonais	WIENER Kate	23.03.1901	allemande
SCHILLER Else	06.10.1886	autrichienne	WIESELBERG Salo	13.05.1914	allemande

NCM et prénoms	Naissance	Nationalité	NCM et prénoms	Naissance	Nationalité
ABRAHAM Johanna	28.04.1904	allemande	FRIEDMANN Chana	08.12.1900	polonaise
ALTERMAN Cyrla	14.05.1897	polonaise	FRIEDMANN Joseph	19.11.1894	polonaise
ASSENHEIMER Ludwig	06.11.1919	allemande			
BLAUSTEIN Ernest	22.04.1917	autrichienne	GOLDBERG Chaja	05.06.1916	polonaise
BRAGER Walter	10.02.1903	allemande	GOLDMANN Wasser	16.08.1912	polonaise
BRAND Moritz	12.07.1920	polonaise	GOLDSTEIN Chana	10.05.1887	polonaise
BRAUN Léo	22.08.1898	autrichienne	GOLDSTEIN Pinkas	10.05.1885	polonaise
BRESLER Hans	12.05.1889	autrichienne	GOLMANN Baruch	01.04.1887	russe
BRESLER Salomon	16.12.1881	autrichienne	GOLMANN Klara	10.08.1891	polonaise
BRUCKMANN Jean	10.01.1923	allemande	GRUNEBaum Renate	08.12.1912	allemande
			GUTGOLD David	27.08.1897	polonaise
DONNER Ephraim	29.06.1902	polonaise	GUTGOLD Hanni	21.12.1897	polonaise
			GUTGOLD Max	09.10.1922	polonaise
ECKERMANN Emil	30.10.1888	polonaise	HABER Léo	27.03.1914	polonaise
FLEISCHNER Léopold	23.03.1913	autrichienne	HAUSER Fritz	07.03.1907	autrichienne
FRAUKEL Hermann	20.07.1893	autrichienne	HERZ Max	19.02.1895	allemande
			HES Joseph	14.08.1908	allemande



7ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 30.09.42

70 personnes parties de Rivesaltes le 29 septembre. Parmi elles 16 Autrichiens, 36 Allemands, 17 Polonais. 40 hommes et 30 femmes. Ce contingent et les deux suivants, tous composés de Juifs rafles à travers toute la zone libre et concentrés à Rivesaltes, seront déportés à Auschwitz essentiellement par les convois n° 40 et 42 du 4 et du 6 novembre 1942.

NOM et Prénoms	Naissance	nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	nationalité
ADLER Mathilde	19.01.1884	allemande	LICHT Rosa	01.02.1910	autrichienne
ADLER Nelly	10.04.1909	allemande	LIEBLICH Marie	25.10.1895	polonaise
ADLER Samuel	17.03.1907	polonaise	MAYERM Marx Jenny	06.01.1906	allemande
ANDRE Erich	24.07.1904	allemande	MUNESSCHEIMER Hélène	06.04.1890	allemande
BERNAS Max	12.08.1887	allemande	MUNZESHEIMER Joseph	18.09.1876	allemande
BRAND Victor	17.03.1888	autrichienne	NESCHLING Sara	10.04.1883	autrichienne
BRANDES Julius	05.12.1907	autrichienne	NEULEANDER Crint	21.04.1892	allemande
BRUMLIK Hugo	03.06.1883	allemande	PATAKY Charles	20.01.1892	autrichienne
DUNMANN Alfred	05.12.1884	autrichienne	REISS Erich	02.06.1887	allemande
EMMANUEL Théodore	05.11.1890	allemande	REISS Ita	05.08.1903	polonaise
FELDMANN Rudolf	06.02.1889	autrichienne	ROSENBAUM Salomon	05.08.1897	autrichienne
FURST Oscar	26.05.1886	tchèque	ROTMAN Mojzesz	20.01.1914	polonaise
GIBENSZTERN Chana	24.06.1896	polonaise	ROTSCHILD Moritz	18.07.1887	allemande
GUNZBURGER Alla	11.09.1904	allemande	ROTSCHILD Recha	15.07.1892	allemande
GUNZBURGER Siegmund	19.03.1882	allemande	SCHWEITZ Albert	20.01.1883	allemande
HABERER Fanny	25.12.1887	allemande	SCHLEIDERER Samuel	16.07.1914	polonaise
HEINMENN Adolf	02.05.1891	allemande	SCHONDORF Hirsch	05.08.1911	polonaise
HEINMENN Johanna	17.02.1890	allemande	SCHRIESHEIMER Albert	25.07.1888	allemande
HOFFMANN Anna	16.12.1891	allemande	SCHRIESHEIMER Sarah	19.07.1890	allemande
JACOB Bethe	27.05.1897	luxembourgeoise	SEIDMANN Lieb	28.06.1890	autrichienne
JACOB Oscar	15.10.1895	allemande	SINGER Olga	01.10.1891	autrichienne
KAHN Hilde	30.07.1887	allemande	SPETH Max	27.01.1890	autrichienne
KAHN Siegfried	29.01.1884	allemande	SPIEGEL Hinde	10.09.1889	polonaise
KALTER Abraham	04.10.1915	polonaise	SPIEGEL Mojcsz	01.03.1898	polonaise
KELLERMANN Richard	03.03.1899	autrichienne	STEINER Kurt	17.04.1898	polonaise
KJEUUSKI Hermann	08.03.1910	tchèque	SZOEKZ Esther	30.08.1906	autrichienne
KITTER Erna	23.12.1897	polonaise	SZOEKZ Otto	17.04.1898	allemande
KLEIN Hugo	28.08.1883	autrichienne	TURNER Chana	31.10.1896	polonaise
KRONBERG Kurt	13.10.1923	allemande	TURNER Evain	13.03.1891	polonaise
LEWY Hans	13.10.1895	bulgare	UFFENHEIMER Flora	17.07.1899	allemande

7ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 30.09.42

NOM et Prénoms	Naissance	nationalité	NOM et Prénoms	Naissance	nationalité
WASSERMANN Hannechen	13.01.1897	allemande	WOLFF Alfred	11.07.1892	allemande
WEIL Clara	15.12.1894	allemande	WURMANN Colda	20.07.1922	polonaise
WEIL Gretel	05.06.1908	allemande	ZIMMERN BLOCH Lidia	20.01.1898	allemande
WEIL Ilse	04.07.1911	allemande	ZIMMERN David	09.11.1896	allemande
WEISS Karol	14.02.1907	autrichienne	ZUTRAUN Kaethe	01.02.1887	allemande

X 66	Doebelin Carl	1.1.26	alle.
X 67	" Wilhelm	10.8.13	"
X 68	" Helene	10.6.88	"
X 69	Donath Robert	11.6.83	Autr.
- 70	Dresner Lena	8.7.13	Pol.
- 71	" Abraham	12.9.93	"
- 72	Dryfus Barthold	23/5/86	All.
X 73	Draxler Leo	8.2.00	Autr.
- 74	Droselsanlager	7.3.13	Pol.
- 75	During Karl	11.11.95	All.
- 76	Durlacher Martha	4.3.97	"
- 77	Eckstein Barthold	25.7.09	"
X 78	Ehrlich Nathan	21.10.96	"
X 79	Ehrenpreis Aron	30.11.06	Pol.
- 80	Ehrenreich Abraham	11.6.83	"
- 81	Ezreish Ida	6.7.03	X"
- 82	Fischer Samuel	13.1.86	"
- 83	Fisen Marins	15.3.91	"
- 84	" Perel	3.10.99	"
X 85	Fischer Mariane	4.7.84	"
- 86	Fischelschmidt Jacob	10.7.00	"
- 87	Fusanstader Mirka	30.4.11	Autr.
X 88	Eller Martha	10.10.00	Tchéque
- 89	Erborg Johanna	19.9.16	All.
- 90	Ettlinger Sophie	20.3.83	"
X 91	Faiger Adolf	26.1.88	Pol.
X 92	Feil Misig	24.2.06	"
- 93	Feldblum Cywka	13.11.04	"
- 94	" Mojca	9.3.13	"
- 95	Feldmann Paulina	13.11.98	"
- 96	" Rachel	14.3.18	"
- 97	" Jenny	1.2.23	"
- 98	" Edith	19.3.29	"
- 99	" Bendix	15.4.88	"
- 100	" Friede	20.4.84	"
X 101	" Samuel	11.10.94	Autr.

Extrait d'une liste de transfert de Rivesaltes à Drancy (04.09.42)

8ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 06.10.42

101 personnes dont 61 hommes et 40 femmes ; 47 Allemands, et 32 Autrichiens

NOM et Prénoms	Date de nais.	Nationalité	NOM et Prénoms	Date de nais.	Nationalité
ABERBAUCH Beuzion	07.07.1900	autrichienne	HERZ Emmanuel	15.01.1921	allemande
ABRAHAM Walter	16.07.1894	allemande	HOCKEBHEIMER Selma	11.11.1888	allemande
ALTER Herbert	28.04.1918	autrichienne	KAUFMANN Hedwig	07.02.1880	allemande
ALTSTAEDER Caroline	25.05.1893	allemande	KAUFMANN Recha	21.11.1883	allemande
ALTSTAEDER Ludwig	24.03.1892	allemande	KAUFMANN Selma	01.12.1906	allemande
BIETERMANN Ilse	26.01.1905	allemande	KRAMER Hans	15.09.1893	allemande
BIETERMANN Isi	04.10.1901	allemande	KRAMER Hilde	29.12.1900	allemande
BLUMENFELD Edith	09.02.1894	allemande	KREISBERL Moritz	09.12.1895	autrichienne
BLUMENTHAL Juan	25.04.1915	allemande	KREISBERL Rylka	26.07.1896	autrichienne
BODENHEIMER Betthe	23.12.1875	allemande	LANDAU Alfred	21.01.1880	allemande
BORENSTEIN Chaja	1886	polonaise	LANDAU Clara	05.12.1886	allemande
BRAUN Martha	26.04.1899	slovaque	LAUFER Estera	23.07.1908	polonaise
DELLHEIM Amalia	07.06.1891	allemande	LEUCHTER Bernard	09.12.1895	autrichienne
DELLHEIM Julius	06.06.1885	allemande	LEVY Frida	décemb.1910	allemande
DELLHEIM Tilly	23.05.1921	allemande	LEVY Olga	02.11.1910	allemande
DZIALOSZINSKI Maurice	30.05.1901	polonaise	LEWENBERG Jacob	03.01.1918	polonaise
EHRlich Kathe	14.09.1904	allemande	LIEBMANN Jeanna	26.04.1893	allemande
EISLER Adolph	27.06.1891	autrichienne	LION Edith	04.02.1922	allemande
EPSTEIN Arthur	04.10.1906	autrichienne	LION Hansi	16.12.1899	allemande
FREY Eilriede	20.05.1910	allemande	LOEW Antoni	23.07.1891	allemande
FRIEDLANDER Eily	23.04.1905	tchèque	LOEWENSTEIN Julie	20.10.1860	allemande
FRIEDLANDER Jean	21.08.1897	tchèque	LOWBEER Ella	19.05.1889	autrichienne
FRIESEN Rose	18.03.1890	allemande	MAI Lucie	01.02.1904	allemande
FUCHS Siegfried	02.04.1890	allemande	MARX Walter	09.08.1901	allemande
GOLD Alfred	06.05.1904	autrichienne	MENESVEL Hersch	14.09.1890	polonaise
GOLD Ilse	14.03.1907	allemande	MERZBACHER Hilde	28.12.1898	allemande
GOLDBERG Osjecz	16.05.1917	polonaise	MERZBACHER Julius	26.01.1890	allemande
GOLDSTEIN Salomon	12.09.1883	allemande	MICHAELIS Ludwig	20.08.1893	allemande
GOTTSCHALK Herbert	27.01.1900	allemande	MOCH Stephanie	23.02.1891	allemande
GRADEWITZ Bertha	24.12.1915	allemande	MUHLBERG Hermann	02.03.1900	allemande
GROSS Anna	23.10.1889	polonaise	PHILIPP Alfred	03.09.1887	autrichienne
GRUNBAUM Abraham	20.05.1891	autrichienne	POLLAK Hans	26.09.1918	autrichienne
GRUNBAUM Dorothée	27.08.1900	autrichienne	POPS Maximilian	03.05.1908	polonaise
HABER Martha	11.06.1903	autrichienne	RAUCH Eilriede	03.03.1897	polonaise
HACKER Alexander	16.08.1923	autrichienne	REISS Paul	19.12.1900	autrichienne
HACKER Max	14.02.1920	autrichienne	ROSENBLUTH Machla	12.07.1905	polonaise
			ROSNER Maurice	22.10.1899	polonaise

8ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 06.10.42

NOM et Prénoms	Date de nais.	Nationalité	NOM et Prénoms	Date de nais.	Nationalité
SACHS Kurt	05.11.1907	autrichienne	TAGEK Anna	12.09.1894	polonaise
SANDLER Rachel	20.09.1903	russe	ULLMANN Rudolf	04.08.1910	autrichienne
SCHANZER David	24.09.1901	polonaise	WASSERSTROM Schifa	27.07.1895	autrichienne
SCHUEER Max	02.09.1895	autrichienne	WEIL Amanda	08.08.1912	allemande
SCHLESINGER Friederick	26.03.1898	autrichienne	WEIL Rina	18.06.1895	allemande
SIELMANN Walter	30.10.1898	dantzigoise	WILDER Hersc	29.11.1889	polonaise
SILBERBERG Carl	15.05.1915	allemande	WILDER Jeannine	17.04.1889	polonaise
SOMMER Frédéric	01.04.1914	autrichienne	WILLMER Léo	04.09.1898	autrichienne
SPIER Marion	09.04.1908	allemande	YKENBERG Max	04.01.1889	allemande
STEINFELD Karl	03.12.1909	autrichienne	ZADANSKI Smul	20.02.1890	polonaise
STEINFELD Mathias	28.05.1905	autrichienne	ZANDER Gertrude	05.05.1883	dantzigoise
STEINHAGEN Jindrich	29.07.1904	allemande	ZAUER Michel	15.02.1915	polonaise
STERN Sophie	25.05.1885	allemande			
STOSSEL Max	16.05.1902	autrichienne			
STRUCH Gustave	27.01.1898	allemande			
SZTERNFINKIEL Jettuda	07.06.1913	polonaise			

SECRET DÉPART	ADRESSE	INTERIEUR POLICE - BUREAU PREFET REGIONAL MONTPELLIER INTENDANCE POLICE
FORME Chiffre simple Chiffre secret Chiffre très secret Chiffre personnel	Extremement Urgent Urgent Normal	1942 N° 12055 INFORME CONVOI 600 ISRAELITES QUITTERA CAMP RIVESALTES LUNDI 14 SEPTEMBRE MARIN A DESTINATION ZONE OCCUPEE VIA TOULOUSE VIERZON STOP- PRENDRE DES A PRESENT DISPOSITIONS POUR CE DEPART DOMME POUR CONVOIS PRECEDENTS STOP LETTRE EXPRESS DETAILLEE SUIT
MOYEN Téléimprimeur Télégraphe Radio Téléphone Messager		16 H.00 - 9.9.1942 LEFEBVRE
INDICATION de TRANSMISSION N°		
Heure Visé	Autres indications à ne pas transmettre	Visé de Service de Rédacteur Visé de Directeur ou Chef de Bureau

Un exemple d'instructions données par télégramme secret par le Ministère de l'Intérieur à Vichy au Préfet de Région à Montpellier

9ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 22.10.42

70 hommes et 37 femmes. Parmi eux 38 Allemands, 29 Autrichiens, 36 Polonais

NOM et Prénom	Date de nais.	Nationalité	NOM et Prénom	Date de nais.	Nationalité
AHRONHEIM Ludwig	24.03.1891	allemande	HOLZER David	25.08.1888	polonaise
ALLERHAND Karl	21.06.1892	polonaise	HOLZER Simon	21.04.1899	allemande
BIEBER Heinz	27.10.1909	allemande	KAHN Edwig	28.02.1904	allemande
BLAYWAYS Israel	30.06.1917	polonaise	KAHN Katha	27.07.1899	allemande
BREITENFELD Martha	13.10.1890	allemande	KALERM Frédéric	03.02.1894	autrichienne
BRETHOLZ Léo	06.03.1921	polonaise	KANNER Rosa	06.02.1892	polonaise
CAHN Otto	11.09.1885	allemande	KANNER Thèse	31.08.1922	polonais
CYPRES Chana	23.06.1890	polonaise	KARACH Léopold	05.04.1896	autrichienne
CYPRES Lazar	09.01.1892	polonaise	KARP Elias	19.09.1902	allemande
DOERENBERG Edith	10.06.1914	tchèque	KELLER Leib	10.11.1886	polonaise
ELIAS Paul	27.10.1895	allemande	KELLER Sala	12.12.1892	polonaise
ENGEL Madka	23.03.1905	polonaise	KERN Rébecca	25.12.1908	polonaise
ENGEL Reisa	17.04.1907	polonaise	KIRSCHENBAUM Léo	02.08.1911	polonaise
EPSTEIN Sophie	15.04.1895	allemande	KOLINSKI Berthold	31.05.1901	allemande
FREUND Tulck	18.03.1901	polonaise	KUSCHNISKI Oswald	19.10.1885	autrichienne
FREUNDLICH Léopold	12.12.1920	autrichienne	LANDAU Hildegard	18.01.1905	allemande
FREYMANN Max	06.02.1913	polonaise	LEDER Richard	07.02.1900	autrichienne
FROST Ignatz	27.01.1913	allemande	LEWIN Heinz	14.07.1903	allemande
FUCHS Anna	31.07.1905	polonaise	LIEBERMANN Anna	29.12.1922	autrichienne
GARTENBERG Rabine	10.10.1892	polonaise	LIEBERMANN Pessel	14.12.1896	autrichienne
GEITHOLZ Hiroz	28.10.1898	polonaise	LOEWY Otto	30.05.1900	autrichienne
GINSBERG Salomon	22.11.1893	russe	MARX Salomon	10.04.1892	allemande
GLUCK Lola	27.06.1900	autrichienne	MEDAK Jeanne	22.12.1909	autrichienne
GOLD Adolphe	15.12.1903	allemande	MEDAK Léo	29.05.1900	autrichienne
GOLDHAMMER Johanna	06.06.1896	allemande	MENDELVICIUS Volfas	25.06.1903	lithuanienne
GOLDHAMMER Léon	26.07.1902	allemande	MENDELSBERG Marie	24.02.1892	polonaise
GOLDSTEIN Messe	28.07.1886	autrichienne	MENDELSBERG Szymon	13.06.1890	polonaise
GOTLIB Cypa	13.03.1896	polonaise	MILSTEIN Boruch	10.07.1900	polonaise
GUTFREUND Erich	17.02.1911	autrichienne	MOND Samuel	27.09.1902	polonaise
GUTFREUND Toni	28.03.1913	autrichienne	MORGENSTEIN Liebisch	13.01.1885	autrichienne
HAAS Joseph	27.04.1898	allemande	MULLER Blondine	01.06.1890	allemande
HERSKOWIEZ Abraham	25.08.1905	polonaise	MULLER Hildegard	24.08.1912	allemande
HIRSCH Edith	16.09.1899	allemande	NEMENOFF Mathias	18.07.1904	russe
HIRSCH Siegfried	23.02.1891	allemande	NEUBURGER Sally	01.06.1902	allemande
			NEUMARK Kurt	07.02.1922	allemande
			NEUSTADEL Rodolphe	15.01.1907	autrichienne
			NYIFRAI François	12.09.1904	autrichienne

9ème convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 22.10.42

NOM et Prénom	Date de nais.	Nationalité	NOM et Prénom	Date de nais.	Nationalité
OBERLANDER Fritz	05.12.1913	autrichienne	STAUSZ Joseph	17.10.1901	autrichienne
ODENHEIMER Fritz	31.10.1908	allemande	STERNSCHUSS Jolem	25.10.1910	autrichienne
ORGIER Israel	28.04.1896	sarraise	STERNSCHUSS Norbert	03.02.1895	autrichienne
OWIECZKO Chil	16.01.1922	polonaise	SUCHER Debora	15.02.1895	allemande
PINS Erich	24.10.1903	allemande	TENENBAUM François	02.03.1908	allemande
RABINOWICZ Israel	30.11.1920	polonaise	VERY Anna	05.11.1897	polonaise
RAND Abraham	02.07.1916	polonaise	VORSCHIRM Schoulin	03.05.1885	autrichienne
REICHENBERG Elisabeth	05.11.1891	autrichienne	WALDMANN René	23.07.1901	polonaise
ROSENHECH Fanny	03.09.1886	autrichienne	WEINFELD Abraham	31.12.1891	allemande
SAUER Johanna	17.03.1885	allemande	WEINFELD Hodu	08.04.1895	allemande
SAUER Settchen	07.08.1880	allemande	WEINSTEIN Otto	12.12.1913	autrichienne
SCHATZBERGER Elias	12.09.1891	autrichienne	WILLNER David	28.12.190	polonaise
SCHEIN Otto	28.06.1888	autrichienne	WOLFF Max	22.02.1905	allemande
SCHWARZ Hans	23.09.1890	autrichienne	WOLSTEIN Erich	25.05.1915	allemande
SILBERBERG Abraham	10.05.1892	polonaise	WOLSTEIN Ursula	08.06.1920	allemande
SILBERBERG Nachy	05.04.1892	polonaise	WORSCHIRM Salomé	09.12.1886	autrichienne
SILBERWASSER Manfred	25.12.1923	russe	ZAHLER Josef	28.03.1922	polonaise
SPIEL Sophie	30.01.1903	allemande	ZULBERMANN Rosa	14.05.1912	polonaise

SECRET	INTERIEUR
DÉPART	POLICE 2 ^e BUREAU
ADRESSE	PREFET REGIONAL MONTPELLIER INTENDANCE DE POLICE
FORME	Extremement Urgent
Chiffre simple	
Chiffre très secret	
Chiffre personnel	
MOYEN	101
TELETYPE	
TELEPHONE	
INDICATION DE TRANSMISSION	
Heure	
Visa	

N° 14193. Vous informe départ Lundi 21 Septembre à destination zone 0001 vers Vias (convoy 70) Israélites en provenance camp Rivesaltes 50 en provenance en gare Toulouse avec autres convois 90 Israélites en provenance de Brétigny (Ariège) et 30 en provenance Bréna (Tarn). Horaire exact sera fixé ultérieurement.

Convoi sera composé un wagon bestiaux et voiture voyageurs réservés pour enfants malades. Prévoir possibilité transfert dans cette dernière en gare Toulouse internés mêmes catégories en provenance Le Vernet.

Assurer garde convoi au moyen gardiens Groupe Mobile Réserve. Aut. gardiens Région Toulouse devant assurer garde internés de Bréna et Le Vernet. Prendre liaison avec Intendant Police Toulouse notamment pour destination convoi au delà de cette ville.

Prescriptions établies pour convois précédents concernant nourris

Convoi de vieillards de Rivesaltes à Nexon du 03.10.42

Le 3 octobre 1942 180 vieillards ou invalides ont été transférés au camp de Nexon où certains allaient décéder. Parmi eux un grand nombre de Juifs.

« LISTE DE VIEILLARDS, INVALIDES, INCURABLES PARTANT POUR NEXON »

CONVOI DU 3 OCTOBRE 1942

Femmes

Nom et Prénoms	Date de Naissance	Nom et Prénoms	Date de Naissance
ASYSTENT Minnie	25.11.1896	KAUFMANN Thekla	27.02.1877
BAER Amelia		KORN LUTUTOWSKY Cyria	15.03.1874
BALLIN EHRLICH Cilly	15.05.1866	LAFLER CECAROLE Louise	11.08.1871
BELAIEFF BUTONOVITSCH Francisca	24.10.1893	LANDMANN Gittel	11.08.1871
BIRNBAUM LINDENBERGER Gusta	15.02.1878	LATTERMANN Minna	22.01.1907
BLOCH Rosa	22.10.1865	LEWIN WRUBLESKI Chaina	10.10.1875
BOETINGER KATZAUER Minna	17.08.1878	LUCHS Jette	10.08.1869
BRUCHHEIMER Berta	27.06.1860	LEVY SCHWARZ Rosa	11.10.1872
BRUCHSALER MEYER Minna	22.06.1872	LOEB BROTHA Julianna	27.09.1878
BLUM DREYFUS Emmy	17.10.1881	MAIER REIHNEIMER Catherine	27.03.1873
CAHN Johanna		PRINZ LOEB Regina	29.11.1874
DREYFUSS HIRSCH Caroline	29.07.1874	RAK Malka	20.02.1912
GOLDSCHMIDT Emma	15.01.1873	ROESSLER SCHORNA Dora	05.06.1884
GRUNBACH Berta	03.03.1877	ROTHSCHILD HEYMANN Clara	18.03.1871
HERZ Sarah	11.09.1866	ROTHSCHILD Julia	
HIRSCH Cilly	03.02.1864	ROZNES WIEZLIR Chana	31.07.1880
HIRSCH Selma		SAMOILOFF Louise	10.08.1890
HEYMANN KAHN Frieda	04.11.1874	TAFELSAND Chana	1863
HEYMANN Bella		TRAUB FRIEDBERG Flora	24.08.1881
KAHN Thekla	07.09.1870	WACHTEL SCHLEPPER Maria	09.03.1866
KAHN Celestine	28.12.1881	VEIT Helene	
KAHN Blondine	25.11.1877	WEJL GREILSHEIMER Paula	08.10.1876
KATZENSTEIN UNNA Gertrude	28.09.1870	WINTERSTEIN Charlotte	08.10.1876
KATZ LERNER Czippa	15.05.1867		

Convoi de vieillards de Rivesaltes à Nexon du 03.10.42

Hommes

Nom et Prénoms	Date de Naissance	Nom et Prénoms	Date de Naissance
ADAMETZ Joseph	17.06.1876	HEYMANN Max	27.05.1892
ADLER Benno	11.05.1880	HIRSCH Fritz	31.10.1887
ALEXANDER Max	16.11.1894	HIRSCH Isidor	27.07.1863
APFEL Hirsch	13.11.1905	HOBE Jacques	03.11.1879
APTEKMANN Julius	19.07.1895	JEREMIAS Leopold	01.06.1872
ASYSTENT Leon		KAHN Bernhard	22.10.1871
AWSTREICH Chaim	01.08.1882	KAHN Karl	03.07.1877
BAUER Emil		KATZENSTEIN Leo	29.05.1881
BEHRENDT Arthur	30.01.1876	KAUFMANN Maier	06.04.1868
BERNSTEIN Alfred	04.02.1872	KLEIN Heinrich	10.08.1876
BERTOLD Simon	13.10.1883	KOUSINOFF Serge	29.09.1896
BIBO Jacob	07.11.1868	KRAUSS Samuel	16.10.1880
BIRNBAUM Joseph	08.08.1875	LAEMLER Heinrich	12.06.1894
BLOCH Markus	29.03.1889	LATTERBAUM Isaak	25.07.1881
BLOCH Salomon	10.07.1870	LEITER Ludwig	25.01.1878
BLUM Gustave	27.06.1873	LEVY Alexander	14.02.1876
BOETTIGHEIMER Moise	17.04.1873	LEVY Berthold	
BRUECKMANN Sigmund	03.04.1875	LIEBHOLD Michel	06.05.1881
BUEHLER Sigmund	04.10.1868	LOEB Bernhard	02.10.1870
BULL Joaquin		LOEWENBERG Isaak	14.06.1857
CAHN Moritz		LORCH Jacob	12.10.1880
DREYFUSS Leopold		MAAS Isidor	28.03.1876
EPSTEIN Eugen	25.06.1878	MAIER Friedrich	31.01.1875
FRAENKEL Fajwel	04.01.1872	MANN Elias	23.10.1871
FRANK Pierre	05.02.1881	MANN Adolf	03.06.1872
FROELICH Julius	19.06.1872	MANN Isidor	20.09.1877
GOLDMANN Samuel	10.01.1874	MANN Nathan	20.08.1872
GRONNER Jacob	11.09.1879	MARGULIUS Hermann	04.11.1884
GRUNHUT Heinrich	12.10.1883	MARKUS Heinrich	23.11.1900
GRUNBACH Robert	04.05.1885	MARX Moritz	26.12.1872
GUGGENHEIMER Fred	04.05.1885	METH Alfred	24.05.1875
GUTMANN Adolf		MEYER Max	23.09.1872
HAAS Emil	09.06.1868	MITEFF Kola	15.01.1883
HABERER Leo	06.04.1873	MUTSCHNIK Scheffel	16.07.1877
HERZBERGER Alfred	04.06.1875	NEUBAUER Max	15.04.1873
		OPENHEIMER Alphonse	01.05.1875

Convoi de vieillards de Rivesaltes à Nexon du 03.10.42

Nom et Prénoms	Date de Naissance	Nom et Prénoms	Date de Naissance
OPPENHEIMER David	06.05.1863	SIEGEL Adolf	11.12.1873
OPPENHEIMER Eugen	11.06.1869	STRAUSS Benjamin	11.03.1873
OSTAPENKO Pierre	24.06.1888	SYRIONOFF Wladimir	15.01.1891
OTTENHEIMER Jacob	14.07.1878	TRAUTMANN Wilhelm	04.04.1875
OPRINGER Jacob	19.02.1873	TRAUB Karl	
PINKUS Louis	03.06.1872	TROTTINO Leon	04.06.1871
PRINZ Albert	11.01.1882	VALFER Siegmund	15.04.1877
PULVER Leopold	19.05.1877	WEIL Salomon	18.04.1882
RANSOS Alexander	15.02.1880	VEIT Samuel	25.11.1866
REIMER Wilhelm	23.05.1869	WASSERMANN Samuel	15.06.1868
ROSENEZ Joseph	16.08.1877	WEBSTER Arthur	14.01.1880
ROSENTHAL Arthur	23.07.1883	WEIL Markus	06.05.1877
ROESSLER Eisig	17.12.1876	WEIL Léo	20.01.1878
SALOMON Joseph	14.07.1878	WEIL Moritz	08.01.1863
SAMOILOFF Nicolas	17.09.1872	WEISSMANN Wilhelm	03.08.1875
SANDEBRAND Léo	83 ANS	WERTHEIMER Paul	15.05.1877
SCHATZ Louis	28.01.1871	WUNDER Samuel	02.11.1890
SCHMELZER Isak	22.10.1876	ZADEL Eskiél	78 ANS
SCHORK Herbert	21.07.1879	VOGEL Louis	25.10.1878
SCHWARZENBERGER Leon	29.07.1872	ZIMMER Heinrich	15.05.1872
SEKLENBERGER Albert	23.05.1882		

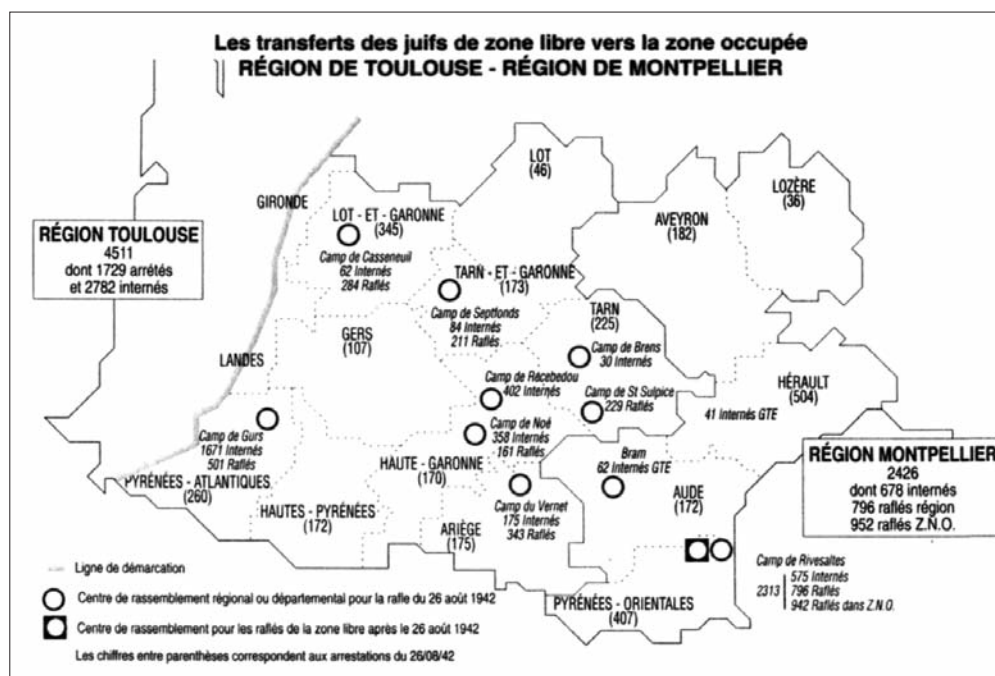
Les décès à Rivesaltes 1941-1942

LES DÉCÉDÉS À RIVESALTES

Nous disposons d'environ 150 noms de Juifs décédés au camp de Rivesaltes de diverses causes, dont la misère physiologique n'est pas la moindre. La liste doit être plus longue, mais les décès ont pu se produire dans des établissements hospitaliers de Perpignan et ils sont difficiles à repérer.

 "LISTE DU CENTRE D' HÉBERGEMENT DE RIVESALTES DU 2 SEPTEMBRE 1941
 ENFANTS: ETAT DES HÉBERGÉS DÉCÉDÉS AU CAMP"

NOMS et Prénoms	Age	Nation	J. Bar.	Décédé le	Observations
ADAMETZ Liliane	18 m.	Tchèq.	J-34	02.08.1941	
ADLER L. Joseph	4 m.	Franc.	J-Inf.	22.06.1941	
FLEISCHACKER Lothar	10 m.	All.	J-Inf.	19.07.1941	
GOLDBERG Lélianne	2 m.	Poup.J		23.03.1941	
KLAYMANN Hamon	2 m.	Pol.	J-Poup.	23.07.1941	à l'hôpital
KOCH Joseph	2 m.	Franc.	J-Inf.	10.07.1941	
KROUL Adèle	18 m.	Pol.	J-12	15.02.1941	à l'hôpital
KRUPINAIZE Gérard	2 m.	Russe	J-	18.05.1941	
LEINSINDER Chaim	5 m.	Pol.	J-Inf.	22.05.1941	
LERNER Paul	6 m.	Pol.	J-Poup.	11.08.1941	à Banuys
LEVIAN Laurence	10 m.	Angl.	J-Inf.	09.07.1941	
MONDZESKI Sophie	4 m.	Pol.	J-26	13.06.1941	
NADWASTIC Jeanne	6 m.	Pol.	J-14	10.02.1941	
NUSSEMBAUM Léon	19 j.	All.	J-Poup.	05.03.1941	
SCHNEIDER Edouard	1 m.	Franc.	J-Inf.	19.08.1941	
SCHNEIDER Jacob	34 j.	Franc.	J-Inf.	22.08.1941	
SCHULER Hélène	2 a.	Pol.	J-15	07.04.1941	à l'hôpital
SECKULA Elisabeth	8 a.	Franc.	J-60	10.05.1941	
WEISS Martha	2 m.	Franc.	J-Inf.	04.07.1941	



LISTE DES DÉCÉDÉS AU CAMP DE RIVESALTES

Nom et Prénoms	Date de Naiss.	Lieu de Naissance	Date décès
ADEL Rosa	23.07.1941	Rivesaltes	19.09.1941
ADLER Louis	11.02.1891	Thonon	22.06.1941
ADLER Moses	27.04.1882	Wertheim	27.12.1941
BAUER Karoline	12.01.1868	Nekarzimmer	20.03.1942
BENDHEIM Abraham	02.08.1877	Bensheim	29.07.1941
BERLAND Susy			21.12.1942
BIDERMANN Henri	20.09.1923	Frankfurt	03.10.1942
BILLER Rosa	03.02.1940	Belfort	15.09.1941
BLOCH Bona			08.01.1942
BOETTIGHEIMER Elise	01.07.1864	Eichzheim	09.12.1941
BOETTIGHEIMER Mathilde	09.01.1874	Thalheim	26.02.1942
BORRAS Firmen			05.03.1942
BRACHKINE Basile			12.03.1942
CHARLES Adolphe	17.07.1873	Schweighausen	23.04.1941
COZKOWSKI Alexandre	26.02.1885	Szumbin	05.07.1941
DENITZ David	12.02.1895	Kamanetz	30.12.1941
DONNER Jacques		Wirsh	14.12.1941
DREYFUSS Berthold	18.07.1870	Malech	02.01.1942
DREYFUSS Ida	18.01.1885	Reinbischolsheim	01.01.1942
DREYFUSS Jakob	11.09.1872	Schieheim	09.12.1941
DREYFUSS Theodor			10.02.1942
EGLE Leopold	16.05.1889	Planpalais	01.11.1941
EINSTEIN Moses	08.01.1882	Norlingen	26.12.1942
FELMANN Katerine	05.12.1940	Maltzay	10.08.1942
FLEISCHLACKER Lothar	11.09.1940	Deurnfeld	19.07.1941
FORREITER Elisabeth	12.12.1892	Vienne	15.11.1942
FRIEDBERGER Mathilde	15.10.1869	Resselbach	10.08.1941
FRIEDLAENDER Moses	04.04.1872	Frankfurt	13.12.1941
FRITZ Otto	19.02.1879	Schlers	20.04.1941
GOLDBERG Liliane	11.01.1941	Albi	11.03.1941
GRUNBLATT Esther	22.02.1932	Anvers	24.04.1942
GRUNFELD Jakob	18.03.1892	Rzuschow	23.05.1942

Nom et Prénoms	Date de Naiss.	Lieu de Naissance	Date décès
HAAS Julius	22.03.1874	Kammendingen	14.02.1942
HAMMEL Bertha	19.02.1862	Bodesweier	25.11.1941
HAUSSMANN Johanna	27.02.1885	Kirchheimbolanden	14.09.1941
HERMANN Caroline	18.10.1865	Laibachsaar	03.09.1941
HIRSCH Dina	14.04.1868	Dimstein	27.10.1941
HIRSCH Johanna	12.12.1856	Meyerne	18.03.1941
HOCHHERR Moris	31.01.1867	Bevanwein	03.07.1941
HOJSIENWIES Fanny	31.10.1941	Paris	10.09.1942
ITTY Charles	02.11.72	Huges	18.11.41
JAKOB Seligman			23.12.41
JANIZEXWSKI Bronislav			06.01.42
KAHN Adolphe	25.11.80	Offenburg	28.08.41
KAHN Arthur	26.12.87	Albersweiler	29.06.41
KAHN Julius	29.01.81	Niderforstadt	30.12.41
KAHN Thérèse	22.09.73	Mannheim	27.02.42
KAUFMANN Louis	19.06.87	Lebtenau	27.09.41
KERMANN Karoline			03.09.41
KIPPER Moïse	18.11.11	Varsovie	12.01.42
KIRSCH Dina			27.10.41
KLAUSMAN Johanna			14.09.41
KOCH Alois	19.05.41	Argelès	10.07.41
KOFMANN Marie	26.03.41	Bourgoin	08.09.42
KOHN Emilie	18.10.71	Amstein	08.08.41
KOHN Max	10.12.63	Aidhausen	29.12.41
KORNBERGER Marie	07.02.42	Stamand	11.08.42
KUHN Henriette	19.09.65	Rastadt	24.12.41
LANG Albert	14.04.88	Lambshelm	18.04.41
LASTMANN Malka	12.01.65	Plovsk	01.12.41
LEMSIDER Chaim	23.12.40	Albi	22.05.41
LEON Philipp	16.11.72	Ihreniger	27.10.41
LEVY Julie	18.04.97	Eichstetten	24.01.41
LEWLAN Laurence	17.09.40	St Gales	09.07.41
LOEB Charlotte	28.01.69	Mutterstadt	05.12.41
LOEB Lina	05.06.79	Mutterstadt	12.01.42
LOFFLER Joseph	04.06.98	Schremang	15.07.41
LORCH Eugénie	07.01.84	Gernsbachbaden	21.08.41
LORENTZ Georges		Meurthuiges	03.12.41
MAYER Johanna	25.11.75	Kaiserslautern	01.01.42
MECKERS Friederich			23.12.41

Nom et Prénoms	Date de Naiss.	Lieu de Naissance	Date décès
MEYER Israel	05.07.66	Frinzen	07.10.42
MUELLER Franziska	17.11.67	Artsheim	28.04.42
MULNER Ivan			07.03.42
NACHMANN Léopold	13.07.73	Rastadt	07.12.41
NEJMANN Jochem	10.10.87	Gestymino	28.10.42
NEUBURGER Rudolf	14.08.83	Konstanz	22.02.42
NIDON Albert	09.10.91	dGrongen	06.06.41
NUSSBAUM Sally	28.04.86	Dyforten	07.07.41
NUSSENBAUM Léon	13.02.41	Albi	05.03.41
OCHLBERG Johanna	11.08.69	Neutreffen	17.07.41
OCHLBERG Julius	22.02.75	Darnstadt	16.08.41
OSAROWIEZ Samuel	22.11.26	Lodz	31.07.41
PAIM Max	12.02.89	Grosingen	07.01.42
PREIS Isidor	04.01.82	Mooslautern	06.07.41
PREIS Karoline	31.12.77	Graben	18.10.41
RABNER Caroline			15.07.41
BASITHC Stéphanie	18.05.80	Otyescenski	12.09.42
RHEINAUER Fredericka	09.07.67	Adelsdorf	10.04.41
RICHEMER Hélène	23.04.58	Estenu	27.06.41
ROOS Elias	15.06.21	Baden	02.02.42
ROOS Hilda	04.05.89	Lichtenau	26.11.41
SCHIFFMANN Augusta	23.06.86	Rabstatten	16.02.42
SCHARFF Bertha	22.08.80	Jurasov	23.03.41
SCHLOESSINGER David	08.04.81	Wertheim	14.01.42
SCHNEIDER Edouard	18.07.41	Ehe	1908.41
SCHNEIDER Jakob	18.07.41	Ehe	22.08.41
SCHNEIDER Marie	03.09.85	Dumbach	30.09.41
SCHWARZ Isaac	27.09.85	Merschweiler	12.03.42
SEITH Emil	28.03.41	Thonon	03.08.41
SEKULA Jean			10.12.41
SELGMANN Jakob	04.09.69	Neidenstein	23.12.41
SIMON Wilhelm	15.07.75	Zweibruckem	18.12.41
STENGEL Irma	11.09.04	Heidelsheim	28.09.41
STENGEL Paulina	17.08.54	Unterdefstetten	23.03.42
STERN Karl	26.04.77	Mannheim	11.02.42
STRAUSS Bertha	09.07.74	Ruchem	30.12.41
STRAUSS Mathilde	06.09.73	Oderheim	02.09.41
STRAUSS Wilhelm	15.05.02	Michelsbach	04.10.41
SUSS Gottschalk	31.10.89	Lamberthelm	08.12.41

Les décès à Rivesaltes 1941-1942

Nom et Prénoms	Date de Naiss.	Lieu de Naissance	Date décès
UHLFELDER Léo	23.07.00	Nuremberg	13.02.42
VOGEL Ferdinand	10.03.85	Nieders	01.03.42
VOLLWEILLER Théodore	14.08.80	Benwangen	09.07.41
WEIL Max	26.04.79	Offenburg	14.09.41
WEIL Max	30.12.88	Eichstetten	16.02.42
WEINBERGER Emil	13.07.70	Mannheim	08.02.42
WEISS Auguste	18.07.63	Grunstadt	06.07.41
WEISS Martha	24.04.41	Argelès	04.07.41
WINTERSTEIN Hélène	23.08.08	Osterhausen	08.01.42
WINTERSTEIN Joseph	10.04.99	Grafenstade	08.08.41
WINTERSTEIN Peter	05.10.69	Vignon	19.12.41
WISNIEWSKI Hélène	14.12.37	Beauchamps	06.07.41
WOLFF Karl	17.03.81	Barschfeld	07.01.42
WOLFF Nicolaus	23.11.41	Hertzfelde	19.09.42
WOLDWEILER Ferdinand	12.10.81	Venwangen	27.02.42
ZEUER Raymond	10.06.41	Perpignan	20.09.41
ZIVI Lina	20.05.70	Ingenheim	11.01.42
ZWYR Wasil	10.10.40	Albi	22.05.41

Arrivées à Drancy en provenance de la région de Montpellier 1943

Après l'occupation de la zone libre par l'armée allemande, le 11 novembre 1942, un détachement de la police nazie, la Sipo-S.D., s'installe à Montpellier (4, Ancien Chemin de Castelnaud). Son chef, le kommandeur, était le Dr. Tanzmann. Il y avait une douzaine d'antennes de la Sipo-S.D. dans les 5 départements de la région.

Les Juifs arrêtés dans la région de Montpellier ont été transférés par petits groupes au long des 18 mois de l'occupation. Souvent les adresses qu'ils ont indiquées après leur arrestation ne sont pas de la région, mais celles de leur précédent domicile.

Nom et prénom	Nation	Date et lieu de naiss.	Adresse
Perpignan 3 février 43			
ANGEL Victor	Tur.	27.07.1912 Constanti.	5, rue Stella, Lyon
BERNHEIM Pierre	F.O.	05.04.1908 Paris	Miramas
BOROWSKI Elie	F.O.	20.04.1926 Paris	Cité Universitaire, Toulouse
BOROWSKI René	F.O.	03.10.1924 Paris	
CLAFFITRE Marcel	F.O.	04.05.1917 Paris	101, rue Sylvabel, Marseille
HAIM Maurice	F.O.	07.10.1916 Paris	114 Bd. des Belges, Lyon
LABLOUZ Simon	F.O.	06.01.1906 Tlemcen	14, rue Foudere, Marseille
ORLEANS André	F.O.	15.09.1920 Paris	46, rue Blatin, Clermont Ferrand
PARSCOU Marcel	F.O.	06.02.1910 Sofia	Piedeville, Digne
ROSENFELD Alfred	F.N.	16.10.1899 Stefanest	19, Av. Cabias, Lyon
WALLENSTEIN Yvonne	F.O.	24.04.1909 Oran	3, Bd. Alexandre III, Cannes.
Perpignan 28 février 43			
KWALIENSKI Leib	POL.	08.02.1900 Novy	14, rue Jules Verne, Perpignan
SCHNITZLER Blima	IND	07.12.1906 Alches	orficoc par Perpignan
SCHNITZLER Léa	IND	09.01.1935 Bruxelles	"
SCHNITZLER Elisabeth	IND	19.02.1940 Bruxelles	"
WEIL Louis	F.O.	03.10.1903 Longwy	6, Imp. des Argentins, Limoges
Perpignan 25 avril 43			
ADOUT Albert	POL.	28.03.1921 Plowidz	16, Av. Camille Pelletan, Marseille
ALMALECH Albert	HEL.	24.05.1923 Salonique	16 Bd. Gabriel Boyer Montolivet
ALMALECH Guy	HEL.	18.02.1917 Salonique	"
APPELBOOM Marcus	Hol.	24.03.1899 Amsterdam	Chateaufort, Puy de Dôme
APPELBOOM Catherine	HOL.	22.05.1895 née Krefeld	
Perpignan 12 mai 43			
COHEN Nathan	F.O.	07.11.1895	
Perpignan 26 mai 43			
ARIRA Jacques	F.OP.	24.12.1923 Paris 15	81, rue Ste Madeleine, Perpignan
CARIO Elie	F.OP.	14.07.1919 Beziers	2, rue Solfério, Beziers
ESKINAZI Samuel	F.OP.	14.01.1910 Paris 2	3, Place Crétry, Perpignan
LEGER Emmanuel	HOL.	17.09.1894 Amsterdam	6, rue du Marché de Gros, Perpignan
MELAMED David	F.OP.	04.04.1924 Smyrne	Port St. Foy - Dordogne
MELAMED René	F.OP.	04.12.1921 Brest	22, rue Guillaume Mazas, Toulouse
SCHAEFFER Calman	HOL.	03.03.1896 Amsterdam	6, rue du Marché de Gros, Perpignan

LISTE DES ISRAËLITES INHUMÉS AU CEMETIERE
DE RIVESALTES - VILLAGE (en provenance du camp : Rivesaltes)

N°	NOM	PRENOM	Date de naissance	Lieu de naissance	Décédés le	N° acte civ
1.	NEUSEBAUM	Leon	13.2.41	Albi	5.3.41	31
2.	HILSCH	née Simon Johanna	12.12.56	Bayonne	16.3.41	37
3.	SCHLEFF	née Schwabert Bertha	22.8.80	Juraslov Pol.	23.3.41	40
4.	GOLDBERG	Milione	11.1.41	Albi	23.3.41	41
5.	KREINAUER	née Strauss Fredorika	9.7.67	Adeladorff	10.4.41	43
6.	LEWY	Albert	14.4.63	Leubshoim	18.4.41	54
7.	FRITZ	Otto	19.2.79	Schlons	20.4.41	55
8.	CHARLES	Adolphe	17.7.73	Schweighausen	23.4.41	57
9.	SPYR	Basil	10.10.40	Chateau Rorin	3.5.41	62
10.	LEICHTER	Chaim	23.12.40	Albi	22.5.61	71
11.	HIPON	Albert	9.10.91	Gronzon Holl.	6.6.41	75
12.	AMLER	Louis Joseph	11.2.91	Thonon les Bains	22.6.41	84
13.	RICHLINER	Helens	25.4.58	Estanau	27.6.41	88
14.	KAHN	Arthur	26.12.87	Alberweiler	29.6.41	89
15.	POCKKERR	Maurice	21.1.67	Bewangen All.	3.7.41	96
16.	GLISS	Martha	24.4.41	Argules	4.7.41	97
17.	CIOLOEWSKI	Alexandre	26.2.85	Saubin Pol.	5.7.41	98
18.	WISNIEWSKI	Helene	14.12.37	Beauchamps	6.7.41	100
19.	WILCS	Auguste	18.7.63	Grunstadt	6.7.41	101
20.	PRIS	Isidore	4.1.82	Kooslautern All.	6.7.41	102
21.	FRUCHBAUM	Solly	16.2.86	Dyfferton All.	7.7.41	103
22.	LE L'H	Laurence	17.9.40	St. Gilles Anglet.	9.7.41	105
23.	VOLLWEILLER	Theodore	14.8.80	Benwangen All.	9.7.41	106
24.	LOCH	Alouis	12.5.41	Argules	10.7.41	107
25.	LOFFER	Joseph	4.6.90	Schrenang	15.7.41	118
26.	SCHEIBERT	née Fischer Johanna	11.8.69	Neutrofen All.	17.7.41	121
27.	FLAISCHLACKER	Lothar	12.9.40	Launfeld	19.7.41	124
28.	BANDHEIM	Abraham	2.8.77	Benchoin All.	29.7.41	135

Arrivées à Drancy en provenance de la région de Montpellier 1943

NOM et prénoms	National	Date et lieu de Naiss.	Adresse
Perpignan 16 Juin 43			
BLOCH Gaston, Henri	F.O.	05.11.1886 Paris	3, rue de l'Anquille Perpignan
ERLANGER Fred	SAR.	15.04.1903 Mannheim	10, Placé Verdun, Perpignan
WEIL Elise	F.O.	17.08.1914 Paris	88, Av. Maréchal Pétain, Perpignan
Perpignan 23 juin 43			
RAUCH Ernst	POL.	28.09.1934 Vienne	8, rue de la Révolution Française,
RAUCH Julius	POL.	09.12.1927 Vienne	-
RAUCH Heinrich	POL.	26.06.1899 Kalusz	-
RAUCH Rosa	POL.	08.12.1899 Hninitza	née Fischer
STROUMZA Henri	HEL.	04.10.1942 Marseille	17, rue Milly Marseille
STROUMZA Yontoff	HEL.N.R.	15.09.1915 Salonique	-
STROUMZA Marie	HEL.N.R.	26.01.1914 Salonique	-

Arrivées à Drancy en provenance de la région de Montpellier 1944

NOM et prénom	ZAMBER Marcel	Perpignan 25 février 44
Montpellier 8 décembre 43	ZAMBER Simon	BRONSTIN/Braunstein Abraham
BERGER Samuel		BRONSTIN/Braunstein née Steinberg Frajda
CERF Julia		LEVIN Raymond
FAIRSTAIN Marco	Montpellier 27 janvier 44	PEKER née Weinstock Anna
FREUND Karl	CHITELMANN Paul	STUDNIEWICZ née Statman Chaia Beila
GOLDRYN Abel	FLAISLER Theresa	ZYGAS Léon
GYARMATI Gustave	MLOTEK Régine	ZYGAS née Krakauer Nicha
KANZEBOLSKI Leib	NOWAK Jacques	
LOWI Simon	NOWAK Jeannette	
MITRANI Jacques	NOWAK née Schwarzenberg Chaga	Montpellier 25 février 44
ROMANO Albert	STRUL Jacqueline	LAUFER née Chrommer Gertrud
ROMANO Eite	STRUL née Leventer Odette	LAUFER Weig
STEINER Franz	STRUL Samuel	
VOGEL Ernest	WEISBERGER Samuel	Montpellier 10 mars 44
		FALK Harald Emil
		GLASER Léo
Perpignan 16 décembre 43	Perpignan 2 février 44	LAUFER Arthur
ALTBAUM née Berg Sarah	FALCK Adolf	LAUFER Robin Marcel
ARATEN Lily	GUTWILLIG née Kupferberg Laja	MARTINET née Rozenberg Anita
BODENHEIMER Willy	LERNER Jacques	NEISER Gyula
GRAUTE Albert	SLONKA Leibisch	PLAUT Abraham
HIRSCHFELD Richard	SLONKA née Jastozab Basia	ROSTSTEIN née Fischbein Léa
MARKOVIC Hertz	WEILER Michel	RUPINGAS née Abramovitch Marie
RETTET Josef		SCHWARTZ Bernhard
ROSENSTEIN Ella	Carcassonne 2 février 44	SCHWARTZ Eugen
STRAUSS Marc	COIFMANN Joseph	SCHWARTZ née Rubinstein Paulina
STRAUSS née Weil Amanda	DEUTSCH Deago	
WOLFF Hellena	ENGLÄNDER Jacob	Carcassonne 17 mars 44
WOLFF née Falk Margot	GÄRTNER Mathias	HOLZ Leonhard
	GOLD Max	HOLZ née Rosenthal Rosetta Herta
Montpellier 30 décembre 43	GOLDSTEIN David	SCHAEFFLER Max
OFFMAN Erna	GRABARSKY Chaim	STEINMANN Léon
	GRUN Robert	HOROWITZ Philippe
Montpellier 20 janvier 44	HARTH Jacques	TELHEIM Hans
GOTTSCHALK Liselotte	JÄGER Tibor	SCHULMANN Max
GRUMBACH Georg	KAMPELMACHER Carl	BEIGEL Simon
	KANTOROWITZ Louis	
Mende, le 22 janvier 1944:	KNOPF Ladislav	Perpignan 24 mars 44
BRESLER Henri	LITINSKY Joseph	SAHNER Max Salomon
LEVY Gaston	MAI Ernest	
LEVY Gilbert	RAWICKI Chaim	Montpellier 3 avril 44
MOYSE Alfred	SCHIMANSKI Albert	GOLDSTEIN Frida
SCHEFFER Alexandre	SCHLOSS Leopold	LERNER née Blanck Clara
SCHEFFER André	SCHNEIDER Léopold	STERN William Maurice
STEIN Guntheim	SCHOUA Ezra	ZYLBERGER Charles
STEIN Siegfried	STERN Mayer	
ZAMBER Chaim	STRANG David	
	WALLMANN Max	

NOM et prénom	LEVIE Waldemar	HAUSER Madar
Perpignan 13 octobre 43	LONKER Erich	HERSCHLIKOWITZ née Lastmann Ida
EICHENBRONNER Stefan	LUBELSKI Israel	HESSEL Ignaz
HAUSS née Rauch Lucie	MARX Jakobs	ISRAEL Walter
LIPKO David_	PALADINO Samuel	KIRCHHEIMER Doris
	PEKER Jankel	KIRCHHEIMER Henry
Montpellier 13 octobre 43	RUSS Georges	KIRSCH Siegfried
MOCH Max	WEISS Erich	LANG Arthur
STRUL Isaac		LEWIN Max
	Carcassonne 10 novembre 43	LIEB Salomon
Perpignan 10 novembre 43	CRASCHER née Edelstein Sarah	LOWY Joseph
ADELSHEIMER née Heimann Laura	LOWY Alfred	MONTESINOS Josua
ARIRA Bella	MOCH née Feigelstock Charlotte	NEULINGER née Richter Irma
ARIRA Isaac	MOCH Lerci René	NEUMANN Josef
ARIRA née Florentin Mathilde		ULLMANN Salli
ARIRA née Stein Stella	Montpellier 10 novembre 43	UNTAUGLICH Mila
ARONOVITZ Josef	SCHAPIRA Isidor	WILDMANN Heinrich
BAROCK Georges		Perpignan 8 décembre 43
BERGER née Klein Lina	Sète 10 novembre 43	DE VRIES Abraham
BODNER Baruch	GRÜNBERG Arram	DEUTSCH née Lochitz Serafina
BODNER née Zimmermann Fanny	GRÜNBERG née Haimorici	DEUTSCH Siasofink
DAVID Jacqueline	GRÜNBERG Albert Isaac	FELLER Moritz
DAVID Jean		FRANK Meyer
DAVID née Paladino Rebecca	Perpignan 24 novembre 43	FREUND née Lochitz Mahrina
FLORENTIN née Faraggi Mercadée	AXELRAD Léo	HERMANN Myriel
HAAS née Greuchsheimer Berta	ARONOWICZ Szyje Leib	HIRMANS Henri
HERSCHMANN Rudolf	AUERBACH Salomon	HOFSTEIN Jules
JUDAS née Kaurfeldler Tarry	BILLIGHEIMER Kurt	KLAUSNER Isidor
KALLMANN Kurt	DÖBLIN Paul	NATHAN Bruno
KATZ Joseph	DREIFUSS Ludwig	
KLEN Morina	ERLANGER Fritz	
KRÜGER Oskar	ETINNGER Jacob	

Arrivées à Drancy en provenance de la région de Montpellier 1944

BORENSTEIN Szlama BORENSZTAJN née Grunberg Hélène GRUNBERG Robert	MONTPELLIER 22 JUIN 44 GOLDRACH Marc Fernand LEJBOWITZ Joseph LOUY née Roos Irma LOUY Robert PUESSA Etienne SCHECHTER Erwin VAN MEER Maurice VAN MEER née Zavano Fortunée	Mende 19 juillet 44 MISRAHI Marc Jacques ROSENFELD Roger
Perpignan 22 juin 44. BENIACAR Michel BENIACAR née Schochet Helene BENIACAR Sadia BORNSTEIN née Taubert Chava COHEN Maurice SCHOCHET Henri SOURNET Elie Victor SPIRA Jean SPIRA née Andriessse Elisabeth TAUBERT David TAUBERT Lucien TAUBERT née Hillel Blanche VOGELHUT Jeannette VOGELHUT née Kruszen Baja	Béziers 2 juillet 44 BEHAR Elie Robert	Béziers 6 août 44: GUELIS Robert HEYMANN née Levy Aline LOVI Helena LOVI Dora ROUDIL née Bassmann Augusta
	Perpignan 2 juillet 44 ERLENBACH Adèle GOLDBLUM Abram Isaac GOLDBLUM Simon KAZDA née Buchbaum Johanna LEVIN Henri SCHULOFF Heinrich STERNHELL née Krammer Hilda	Perpignan 6 août 44 BAUER Albert BAUER née Lothringer Nelly BAUER Jean CARCASSONNE Paul Edgard ESKENAZI Lazare GRYNSLAN née Tepez Esther KATZ Arthur ZEWENSKI Henri

Arrivées à Drancy en provenance de la région de Montpellier 1944

Nom et prénom Montpellier 24 avril 44 ANUSZEWICZ Felicia BRIN Israël Max	BAROUH Samuel BAROUH Victoria CASTORIANO Claudine CASTORIANO Isaac CASTORIANO Jacqueline CASTORIANO née Daroa Leruse CASTORIANO née Sermack Lonna Fidels LEVY Ivan LEVY Robert LPSZTAD Moszek NAKACHE Jionnel NAKACHE née Bonel Frida REINGOLD Leikovitz Raymonde Rachel SALEM David SALEM née Romano Perla SARANGA née Sarangu Allegia SARANGA Robert SINAI née Valency Mathilde TEFF née Kupervan Esther VALENCY Jacques VALENCY Moïse VALENCY née Aleché Alice VALENCY née Tcharez Karen VALENCY Raphael	MARCOVICI Robert OPASINSKI Hélène OPASINSKI née Turteaub Fanny
Perpignan 24 avril 44 SALCER Norbert		SCHWAYDER Marie SCHWAYDER Marthe SCHWAYDER Rachel SCHWAYDER Sarah WAJCMAN Henriette WOLBER née Sax-Amster Pauline WOLBER Sigmund
Perpignan 3 mai 44 BONDYOVA née Streisse Stepanka ICIGSON Simon MANNHEIMER née Klein Johanna MANNHEIMER née Hirsch Gerda MANNHEIMER Jacqueline Eveline		Montpellier 26 mai 44 GLASER Hilde LEBOUCHER Francoise LEBOUCHER Georges LEBOUCHER Jacqueline LEBOUCHER née Alexander Noemie LEVY Léone MONTEL Edmée MONTEL André MONTEL née Bamberg Fanny TESSELMONT Alexander
Perpignan 17 mai 44 FRAIMAN née Finkelstein Marguerite FRAIMAN Samuel LEVY Samuel MARKOVITCH Nathan MARKOVITCH née Olchanski Rebecca OTTOLENGHI Emmanuel PLATO née Freundlich Emilie PLATO Simon ROTFARB Isaac ROTHSCHILD née Lévy Regina Melanie ZAJDMAN Perla		Béziers 26 mai 44: BLASCO Arroine LEON Jacob LUQUES née Blasco Marie Josephine SZTULMAN Szaja WOLFF Henri-Nicolas WOLFF Joseph Christian WOLFF née Jolly Jeanne Leorie
Perpignan 20. mai 44 GHERSON Sophie KLEIN Marcel KLEINBROD André Henry KLEINBROD née David ? PEREZ Hugo TRIEGER Jacqueline TRIEGER née Bartfeld Regine TRIEGER née Henrich WEIL Paula YAHIEL Sophie	Montpellier 20 mai 44 BEHAR David JAIS Maurice LEVY née Wormser Lucie Rosefin OKSENGORN Abram OKSENGORN née Guischostock Pola PORION Francois André PORION née Kuchle Esther WORMSER Adolph WORMSER née Bloch Alice WORMSER née Bloch Marguerite Rachel	Béziers 7 juin 44 COURLAND Max FREI Frederik Charly SUFIT Richard
Béziers 20 mai 44 ALTCHE Harry ALTCHE Paul BAROUH Joseph BAROUH Mathilde BAROUH Maurice BAROUH née Chaja Rebecca	Carcassonne 20 mai 44 BLOCH Louis Arthur DREYFUS Samuel Sylvain DREYFUS Suzanne GEIGER Adolphe MARCOVICI Henri MARCOVICI Edgard MARCOVICI Eve MARCOVICI Mirrille MARCOVICI née Gommès-Cassezes Paule	Carcassonne 7 juin 44 BRANDT Gerard DREYFUS Lucien HOMBURG Friedrich
		Perpignan 7 juin 44 ATTEIA Isaac BORENSTEIN Leib BORENSTEIN Jean

MARCOVICI née Jovany - Casas	Pauline
	Robert
	Mirille
	Blanche
DREYFUS	Samuel
	Sylvain
SCHWAYDER	Henri
	Sarah
	Rachel
	Marthe
WOLBER	Pauline
née Sax-Amster	Pauline
WAJCMAN	Henriette
GEIGER	Adolphe
ROCH.	Léon

Extrait des carnets d'entrées quotidiennes à Drancy (Carcassonne 20.05.44)

MÉMORIAL DE LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE

TOMES 4 > Rafles de Zone occupée : automne 1942

SERGE KLARSFELD



CONVOIS

N° 34 > 18/09/42
N° 35 > 21/09/42
N° 36 > 23/09/42
N° 37 > 25/09/42
N° 38 > 28/09/42

N° 39 > 30/09/42
N° 40 > 04/11/42
N° 42 > 06/11/42
N° 44 > 09/11/42
N° 45 > 11/11/42

ÉDITÉ ET PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION

FFDJF

"LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE"
32 rue La Boétie 75008 Paris

2008

MÉMORIAL DE LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE

TOME 1 > Familles du Vel d'Hiv.

SERGE KLARSFELD



CONVOIS

N° 4 > 25/06/42
N° 5 > 28/06/42
N° 6 > 17/07/42

N° 20 > 17/08/42
N° 21 > 19/08/42
N° 22 > 21/08/42
N° 23 > 24/08/42
N° 24 > 26/08/42
N° 25 > 28/08/42

ÉDITÉ ET PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION

FFDJF

"LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE"
32 RUE LA BOËTIE 75008 PARIS

2006


→ 7; Après avoir indiqué qui étaient les transférés, il est intéressant de faire savoir qui étaient les déportés partis du camp de Rivesaltes avant de quitter celui de Drancy. La nouvelle édition en 2012 du "Mémorial de la déportation" m'a permis de préciser l'état-civil de ces déportés en indiquant leur lieu de naissance et surtout pour la grande majorité d'entre eux leur **adresse d'arrestation**. j'ai donné à chaque transfert une lettre, ce qui permet pour chaque déporté en provenance de Rivesaltes de savoir par quel transfert il a abouti à Drancy pour en être déporté. Dans les ouvrages intermédiaires (9 au total) que j'ai publiés avant l'édition définitive de ce Mémorial de 2012 l'un d'eux consacré en 2008 aux convois de l'été 1942 méritait que j'en reproduise plusieurs pages dans ce dossier pour montrer la diversité des camps de zone libre d'où arrivaient à Drancy ceux qui allaient en être déportés.

MÉMORIAL DE LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE


TOMES 3 > Rafles de Zone libre : été 1942
SERGE KLARSFELD




Helen Marxsohn
Reg. Pref de Marseille




Ernst Karniol
Reg. Pref de Limoge




Brigitte Joseph
Reg. Pref de Toulouse



Eugen Rechnitzer
Reg. Pref de Clermont



Sarah Fogiel
Reg. Pref de Montpellier



Mollie Frankfurt
Reg. Pref de Nice

Grace aux
"Amitiés Chrétiennes"
aucun enfant n'a été déporté
de la Région Préfectorale
de Lyon en août 1942

CONVOIS

N° 17 > 10/08/42	N° 30 > 09/09/42
N° 18 > 12/08/42	N° 31 > 11/09/42
N° 19 > 14/08/42	N° 32 > 14/09/42
N° 26 > 31/08/42	N° 33 > 16/09/42
N° 27 > 02/09/42	
N° 28 > 04/09/42	
N° 29 > 07/09/42	

ÉDITÉ ET PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION
FFDJF
"LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE"
32 rue La Boétie 75008 Paris
2008

RAFLES DE ZONE LIBRE : ÉTÉ 1942 - CONVOIN°30 du 9 septembre 1942

30	ABRAHAM	ERNST		38	08/12/1903	ALTENKIRCHEN		Montauban (Tarn et Garonne)	SEPTFONDS
30	ABRAHAMSOHN	ERICH		33	01/05/1909	DUSSELDORF	13, pl. Ste Barbe	St Etienne (Loire)	VENISSIEUX
30	ABRAHAMSOHN	LINDA		25	20/12/1916	WEHN	13, pl. Ste Barbe	St Etienne (Loire)	VENISSIEUX
30	ACKERMANN	LUDWIG		35	07/03/1907	BRUISENBURG		(Hérault)	RIVESALTES
30	ADLER	HILDA		30	14/09/1911	VIENNE		Aurillac (Cantal)	MONTMELIAN
30	ADLER	EMILE		22	01/01/1920	ESCH SUR ALZETTE		Joncels (Hérault)	RIVESALTES
30	ADLER	JACQUES		17	09/10/1924	ESCH SUR ALZETTE		Joncels (Hérault)	RIVESALTES
30	ADLER	LEON		56	18/07/1886	PRZEWORSK		Joncels (Hérault)	RIVESALTES
30	AKROVICOVA	SURA		29	18/03/1913	ORENOVO			RIVESALTES
30	ALEXANDER	PAUL		26	30/10/1915	LEIPZIG		Prayssas (Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	ALPERN	ZELDA		28	24/12/1913	BIALYSTOCK		Salles Curan (Aveyron)	RIVESALTES
30	ALTER	FRITZ		30	25/08/1912	VIENNE		Nicole (Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	ALTMANN	MARTHA	WAGNER	47	16/01/1895	VIENNE		Nerac (Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	ALTMANN	RICHARD		54	22/08/1888	VIENNE		Nerac (Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	ALTMANN	EGON		26	01/06/1916	VIENNE			LALANDE
30	ANGELUS	KARL		16	21/12/1925	OBERWARK			RIVESALTES
30	ANSCHERLIK	OTTO		49	11/10/1893	TCHÉCOSLOVAQUIE		Tournon d'Agenais (Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	APPEL	LEOPOLD		51	22/03/1891	HAMBOURG			RIVESALTES
30	APTOWITZER	EDOUARD		38	01/06/1904	VIENNE			RIVESALTES
30	ARONOWICZ	DAVID		54	03/10/1888	LUBARTOW	Chez Rascol-av. de Naurois	Lacaune (Tarn)	SAINT SULPICE
30	ARSTEIN	STEPHAN		28	31/05/1914	VIENNE		(Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	ATLAS	JOHANN		18	12/02/1924	VIENNE		Valras Plage (Hérault)	RIVESALTES
30	ATLAS	JULIUS		43	24/02/1899	LWOW		Valras Plage (Hérault)	RIVESALTES
30	ATLAS	MARIA	KOCH	41	02/08/1901	VIENNE		Valras Plage (Hérault)	RIVESALTES
30	AUERBACH	MAX		40	13/12/1901	VIENNE			RIVESALTES
30	AUSSENBERG	NACHMAN		52	17/12/1890	LEIPZIG		Rennes les Bains (Aude)	RIVESALTES
30	AZDERAL	EDITH		23	26/06/1919			Villeneuve /Lot (Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	BACHMAN	ALICE		28	07/04/1914	DUISBURG	34, av. Victor Hugo	Graulhet (Tarn)	SAINT SULPICE
30	BACHMAN	KURT		33	22/06/1909	DUEREN	34, av. Victor Hugo	Graulhet (Tarn)	SAINT SULPICE
30	BACHRACH	WALTER		27	09/06/1915	MARBURG		Septfonds (Tarn et Garonne)	SEPTFONDS
30	BAECK	ISIDORE		57	15/03/1885	VIENNE		Ste-Livrade (Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	BALSAM	ELSA		28	09/08/1914	BERLIN		Montmélian (Savoie)	RIVESALTES
30	BALT	RUCHLA		34	01/01/1908	KOLBIEL	150, r. St Maur	Paris 11	POITIERS
30	BALT	SIMON		10	15/10/1931	PARIS 12	150, r. St Maur	Paris 11	POITIERS
30	BARAN	BENJAMIN		17	10/04/1925	VARSOVIE		(Tarn)	SAINT SULPICE
30	BARDACH	SONJA		23	29/08/1919	VIENNE	Vigne Barrade	Beauville (Lot et Garonne)	CASSENEUIL
30	BARDACH	ELSA		55	18/08/1887	VIENNE		La Sauvetat de Savères (Lot et Gar.)	CASSENEUIL
30	BARTFELD	LEOPOLD		45	09/10/1897	LEIPZIG		Montain (Tarn et Garonne)	SEPTFONDS
30	BARUCH	HELMUTH		23	01/06/1919	PFORZHEIM			RIVESALTES
30	BAT	BERNARD		40	14/03/1902	LODZ	Café de la Gare	Lacaune (Tarn)	SAINT SULPICE
30	BAT	LILIANE		11	21/06/1931	BRUXELLES	Café de la Gare	Lacaune (Tarn)	SAINT SULPICE
30	BAUMERDER	ZYSLA	KAMER	41	06/05/1901	VARSOVIE		Naucelle (Aveyron)	RIVESALTES
30	BECZKOWSKI	BAJNYSZ		36	25/10/1905	BELCHATOW	63, r. de Pixérécourt	Paris 20	POITIERS
30	BECZKOWSKI	ESTERA	WASSER	38	17/09/1903	VARSOVIE	63, r. Pixérécourt	Paris 20	POITIERS

CV NOM PRÉNOM NOM JF AGE DATE ET LIEU DE NAISSANCE ADRESSE VILLE CAMP

RAFLES DE ZONE LIBRE : ÉTÉ 1942 - CONVOIN°31 du 11 septembre 1942

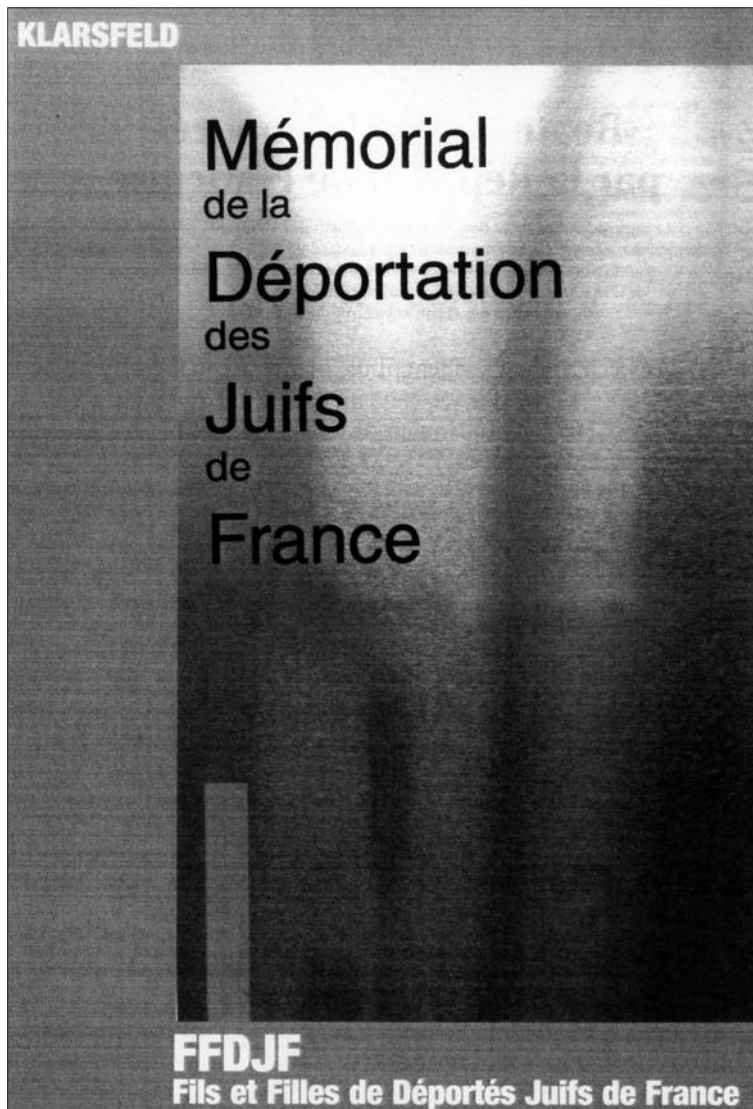
31	ABELESZ	ADOLF		26	04/11/1915	VIENNE		Courniou (Hérault)	RIVESALTES
31	ACKERMAN	BORUCH		52	05/10/1890	SOUBASTOW			DRANCY
31	ACKERMAN	IDA		40	28/09/1901	SIEDLEC			ZNO
31	ADLER	MAX		38	25/10/1903	GOSLAR			RIVESALTES
31	ALTMAN	EFRAIM		36	02/04/1906	NOVE MIASTO	Refoulé frontière Suisse	Moillesulaz (Haute Savoie)	RIVESALTES
31	ALTMAN	HINDA		31	23/05/1911	CZESTOCHOWA			RIVESALTES
31	AMSTERDAMER	OSCAR		39	22/04/1903	MAZANADOLNA	50, r. de Paradis	Paris 10	LALANDE
31	AMSTERDAMER	GITTEL		36	01/07/1906	BATIATITCHE			DRANCY
31	ARDEL	LEA	BLATT	58	24/10/1884	LEMBERG		St Affrique (Aveyron)	RIVESALTES
31	ARONOWICZ	MIECKLA	SEILER	38	14/10/1903	KALISZ		Palavas les Flots (Hérault)	RIVESALTES
31	AUERBACH	ESTHER	PETERSIL	62	16/01/1880	ZBARACZ	6, cours Aristide Briand	Tours (Indre et Loire)	LALANDE
31	AUERBACH	JOSEPH		61	18/02/1881	PODWALASKA	6, cours Aristide Briand	Tours (Indre et Loire)	LALANDE
31	BADER	IRENE	GROSSVATER	35	15/04/1907	VARSOVIE		St Affrique (Aveyron)	RIVESALTES
31	BAR	MUSEN		28	08/06/1914	MIZANKWICE	Venant de	Anvers (Belgique)	POITIERS
31	BARKAN	MARIAN		23	14/09/1918	POLCK	Camp d'internement	Brens (Tarn)	SAINT SULPICE
31	BAZYLER	TAUBA	BAZYLER	39	21/02/1903	VARSOVIE			LALANDE
31	BEER	JOSEPH		53	22/08/1889	LEMBERG			LALANDE
31	BEKIERMANN	BESA		47	23/01/1895	VARSOVIE	60, r. Pixérécourt	Paris 20	POITIERS
31	BELCHATOWSKI	DANIEL		10	17/06/1932	PARIS	51, r. Richer	Paris 09	POITIERS
31	BELCHATOWSKI	SZAJA		37	16/05/1905	LODZ	51, r. Richer	Paris 09	POITIERS
31	BERGER	CLAUDE		14	20/02/1928	WIESBADEN		Rennes les Bains (Aude)	RIVESALTES
31	BERGER	HEINRICH		44	14/12/1898	WIESBADEN		Rennes les Bains (Aude)	RIVESALTES
31	BERGER	MARGOT	LACHMANN	37	26/11/1904	ESCHWEGE		Rennes les Bains (Aude)	RIVESALTES
31	BERGER	ULRICH		12	30/07/1930	WIESBADEN		Rennes les Bains (Aude)	RIVESALTES
31	BERGER	ZIRL		31	01/05/1911	RADAUTI			RIVESALTES
31	BERGMANN	PINKUS		50	02/10/1892	PRZEMYSL	Venant de	Anvers (Belgique)	POITIERS
31	BERMANN	ELIAS		40	26/09/1901	STARY-SACZ		Naucelle (Aveyron)	RIVESALTES
31	BERMANN	HENRI		6	05/01/1936	ANVERS		Naucelle (Aveyron)	RIVESALTES
31	BERMANN	MARGOT	LAUFER	36	31/01/1906	ESCHWERGE		Naucelle (Aveyron)	RIVESALTES
31	BERMANN	JULIUS		41	21/09/1900	GONCHER			RIVESALTES
31	BETTESCH	LEOPOLD		44	15/11/1898	VIENNE		Courniou (Hérault)	RIVESALTES
31	BEUTLER	KURT		34	19/10/1907	BERLIN		Rennes les Bains (Aude)	RIVESALTES
31	BIENENSTOCK	LISIE		59	15/01/1883	KOLBUSZOWA	11, pl. Fernand Lafargue	Bordeaux (Gironde)	LALANDE
31	BIENENSTOCK	OSIAS		14	31/03/1928	STRASBOURG	11, pl. Fernand Lafargue	Bordeaux (Gironde)	LALANDE
31	BIENENSTOCK	SARAH	WEISS	56	02/05/1886	KOLBUSZOW	11, pl. Fernand Lafargue	Bordeaux (Gironde)	LALANDE
31	BIENSTOCK	HELENA	DAMM	32	25/03/1910	COLOGNE			RIVESALTES
31	BILLIGHEIMER	HANNELORE		12	28/10/1929	KARLSRUHE	Foyer OSE	La Jonchère St Maurice (Hte Vienne)	RIVESALTES
31	BILLIGHEIMER	INGRID		14	05/09/1928	KARLSRUHE	Foyer OSE	La Jonchère St Maurice (Hte Vienne)	RIVESALTES
31	BILLIGHEIMER	IRMA	HOCHHERR	41	27/04/1901	BERWANGEN			RIVESALTES
31	BINDER	GISELA		57	04/01/1885	VIENNE			RIVESALTES
31	BLANKIET	ESTERA		24	03/12/1917	BEDKOW			RIVESALTES
31	BLASENSTEIN	ADOLF		45	10/08/1897	CIESZYN		Quarante (Hérault)	RIVESALTES
31	BLOCH	KURT		40	31/12/1901	BERLIN			RIVESALTES
31	BLUM	LEONHARD		37	09/10/1904	VIENNE	Camp d'internement	St Cyprien (Pyrénées Orientales)	RIVESALTES

CV NOM PRÉNOM NOM JF AGE DATE ET LIEU DE NAISSANCE ADRESSE VILLE CAMP

RAFLES DE ZONE LIBRE : ÉTÉ 1942 - CONVOIN°33 du 16 septembre 1942

33	ABENI	SABETAJ		38	24/12/1903	CONSTANTINOPE	6, r. de Châteaudun	Paris 09	DRANCY
33	ABRAHAM	ELSE	WEINGARTEN	40	28/03/1902	LEIPZIG	Camp d'internement	Gurs (Basses Pyrénées)	RIVESALTES
33	ABRAHAM	GUSTAV		52	25/10/1890	LORSCH	Camp d'internement	Gurs (Basses Pyrénées)	RIVESALTES
33	ABRAHAM	SIGMUND		50	27/09/1892	LORSCH	Camp d'internement	Gurs (Basses Pyrénées)	RIVESALTES
33	ACKERBERG	JOSEPH		49	08/10/1893	VARSOVIE	5, r. des Muriers	Paris 20	DRANCY
33	ACKERBERG	MASZA	MIGDAL	50	02/10/1892	GLINYSTOK	5, r. des Muriers	Paris 20	DRANCY
33	ADEJESSE	BERTHE	HASSID	43	03/07/1899	SALONIQUE	9, r. Edgar Poe	Paris 19	DRANCY
33	ADILLA	MARCO		58	01/01/1884	CONSTANTINOPE	133, r. de Charonne	Paris 11	DRANCY
33	ADLER	REGINE	SPEISER	42	23/02/1900	JAROSLAW	Camp d'internement	Noé (Haute Garonne)	RIVESALTES
33	ALBOUHAIR	ISAAC		34	14/06/1908	CONSTANTINOPE	26, pass. Charles Dallery	Paris 11	DRANCY
33	ALEXANDER	NELLY	SCHATZ	34	08/07/1908	KONSTANZ	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	ALEXANDER	SIMON		40	07/10/1901	KONSTANZ	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	ALFANDARI	ROUBEN		55	15/11/1887	SOFIA	44bis, r. de Montreuil	Paris 11	DRANCY
33	ALFERT	SIGMUND		41	30/03/1901	STANISLAWOW		Florensac (Hérault)	RIVESALTES
33	ALKALAI	DAVID		33	21/09/1908	KUSTENDIL	129, bd. de Charonne	Paris 11	DRANCY
33	ANGELCZYK	FELICIA	IVANICKI	44	02/09/1898	VARSOVIE			RIVESALTES
33	APEL	DAVID		56	13/12/1886	KONIN	La Chaussée	St Benoit (Vienne)	DRANCY
33	APEL	ROJZLA	WIDAWSKI	56	01/01/1886	TCHEREMNOW	La Chaussée	St Benoit (Vienne)	PITHIVIERS
33	ASRIEL	RENE		32	08/04/1910	GLADBACH	3, r. Pasteur	Bicêtre (Seine)	DRANCY
33	ASYSTENT	CHAYA	BERNSTEIN	49	25/08/1893	WYZEKOW	Camp d'internement	Le Vernet (Ariège)	RIVESALTES
33	AUERBACH	RICHARD		29	22/05/1913	LEIPZIG	Camp d'internement	Noé (Haute Garonne)	RIVESALTES
33	AUERBACH	SAMUEL		48	27/02/1894	KOLOMEA	Refoulé à	St Gingolph (Haute Savoie)	RIVESALTES
33	AUSTERN	ISAAC		41	29/12/1900	CRACOVIE	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	AUSTERN	PERL	SZOBEL	40	09/01/1902	FELSO-VISOW	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	AVRAM-ABRAMOVICI	JOSEPH		42	05/03/1900	PANCIU	8, r. de Rome	Paris 17	DRANCY
33	AWERBUCH	LIDY	KANNE	41	18/11/1900	MAHR-OSTRAU	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	AZARCHES	MARYA		23	03/06/1919	LENINGRAD	2, r. d'Arras	Paris 05	DRANCY
33	BACH	ICEK		32	23/08/1910	GORNY		Boujan/Libron (Hérault)	RIVESALTES
33	BAEHR	JOHANNA	JACOB	57	26/06/1885	DORNBACH			RIVESALTES
33	BAER	JOHANNA	WALLERSTEIN	56	19/04/1886	HOCKENHEIM	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	BAER	HEINRICH		64	09/04/1878	RUCHEIM			RIVESALTES
33	BALATIN	ZVI		43	01/01/1899	KAUNAS	82, r. Championnet	Paris 18	DRANCY
33	BALL	ASCHER		49	30/08/1893	SOFIA	123, bd. Richard Lenoir	Paris 11	DRANCY
33	BARANTCHOUK	JEAN		17	16/01/1925	PARIS 12	19, pass. Brunoy	Paris 12	PITHIVIERS
33	BAUMGARTEN	CHAIM		29	19/06/1913	RADOM		(Corrèze)	RIVESALTES
33	BECK	ISI		19	18/02/1923	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	BECK	JENNY		22	06/07/1920	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	BECK	JOSEPH		28	12/09/1914	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	BECK	LEO		21	03/08/1921	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	BECK	MOSES		31	18/01/1911	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	BECK	PESSA	GROSSBARD	50	18/12/1892	VARSOVIE	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	BEHAR	RAPHAL		18	24/10/1923	ISTANBUL	4, r. Parmentier	Montreuil (Seine)	DRANCY
33	BEISPIEL	JACOB		48	22/01/1894	DOLINA	Camp d'internement	Les Milles (Bouches du Rhône)	RIVESALTES
33	BELTAS	FEIGA	ROSENSTOCK	49	28/08/1893	WILNO	3, r. Jobbé Duval	Paris 15	DRANCY

CV NOM PRÉNOM NOM JF AGE DATE ET LIEU DE NAISSANCE ADRESSE VILLE CAMP



→ La liste des déportés est classée alphabétiquement. Devant chaque nom un chiffre de 1 à 9 indique par quel transfert le déporté est arrivé à Drancy en provenance de Rivesaltes. Les lettres A et B indiquent que le déporté est parti par le Convoi 50 du 4 mars 1943 ou par le Convoi 51 du 6 mars et qu'il avait été interné à Rivesaltes avant d'être libéré et repris ou bien qu'il avait été transféré de Rivesaltes à Gurs.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Départ de Rivesaltes de 400 Juifs le 11 août 1942 | - Arrivée à Drancy le 13 août |
| 2. Départ de Rivesaltes de 175 Juifs le 23 août | - Arrivée à Drancy le 25 août |
| 3. Départ de Rivesaltes de 175 Juifs le 1er septembre | - Arrivée à Drancy le 3 septembre |
| 4. Départ de Rivesaltes de 621 Juifs le 4 septembre | - Arrivée à Drancy le 5 septembre |
| 5. Départ de Rivesaltes de 594 Juifs le 14 septembre | - Arrivée à Drancy le 15 septembre |
| 6. Départ de Rivesaltes de 70 Juifs le 21 septembre | - Arrivée à Drancy le 22 septembre |
| 7. Départ de Rivesaltes de 70 Juifs le 29 septembre | - Arrivée à Drancy le 30 septembre |
| 8. Départ de Rivesaltes de 101 Juifs le 5 octobre | - Arrivée à Drancy le 6 octobre |
| 9. Départ de Rivesaltes de 117 Juifs le 21 octobre | - Arrivée à Drancy le 22 octobre |

Total: 2323

A: Convoi 50 du 4 mars 1943

B: Convoi 51 du 6 mars 1943

4	31	ABELESZ	ADOLF		26	04/11/1915	VIENNE		Courniou(Hérault)
8	40	ABERBAUCH	BENZION		42	27/07/1900	HORODENCA		Annemasse(Haute Savoie)
1	19	ABERLE	ALFRED		61	09/07/1881	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ABRAHAM	ELSE	WEINGARTEN	40	28/03/1902	LEIPZIG	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	ABRAHAM	GUSTAV		52	25/10/1890	LORSCH	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
6	37	ABRAHAM	JOHANNA	WACHENHEIMER	38	28/04/1904	ZWIGENBERG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	50	ABRAHAM	OSCAR		51	01/12/1892	TREVES	Refoulé frontière suisse	Clermont(Hérault)
5	33	ABRAHAM	SIGMUND		50	27/09/1892	LORSCH	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
8	40	ABRAHAM	WALTER		48	16/07/1894	BERLIN		Annemasse(Haute Savoie)
2	24	ABRAHAMSOHN	HANS		20	27/05/1922	ISERLOHN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	ACHKER	ABRAHAM		33	01/01/1909		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	ACKERMANN	LUDWIG		35	07/03/1907	BRUISENBERG		(Hérault)
7	40	ADLER	AARON		25	17/03/1917	CRACOVIE	Venant d'Anvers(Belgique)	
3	30	ADLER	EMILE		22	01/01/1920	ESCH/ALZETTE		Joncels(Hérault)
3	30	ADLER	JACQUES		17	09/10/1924	ESCH/ALZETTE		Joncels(Hérault)
2	30	ADLER	LEON		56	18/07/1886	PRZEWORSK		Joncels(Hérault)
7	40	ADLER	MATHILDE	HERTZ	61	19/01/1881	WILLBRINGEN	8, r. du Dr Goujon	Paris 12
4	31	ADLER	MAX		38	25/10/1903	GOSLAR	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
7	40	ADLER	NELLY		33	10/04/1909	LINGELFELD	8, r. du Dr Goujon	Paris 12
5	33	ADLER	REGINE	SPEISER	42	23/02/1900	JAROSLAW	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
1	19	ADLER	ROBERT		43	10/12/1899	KARLSRUHE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	ADLER	ROSA	RUBIN	55	30/11/1887	FRANCFORT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	AFFENKRAUT	ISRAEL		57	15/06/1885	BOCHNIA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	AFFENKRAUT	LENI		14	08/11/1927	LEIPZIG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	AHKMER	SIGMUND		36	13/10/1905	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	AHRONHEIM	LUDWIG		48	24/03/1894	WAREN	Bastide des Gourdaches	Digne les Bains(Basses Alpes)
3	30	AKROVICOVA	SURA		29	18/03/1913	ORENOVO	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	ALBIN	SIEGFRIED		69	02/07/1873	ROPUZINCE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ALEXANDER	ALBERT		60	19/01/1882	ILLIGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ALEXANDER	BLONDINE	SCHIRING	55	20/04/1887	ILLIGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ALEXANDER	NELLY	SCHATZ	34	08/07/1908	KONSTANZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	ALEXANDER	SIMON		40	07/10/1901	KONSTANZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	ALFERT	SIGMUND		41	30/03/1901	STANISLAWOW		Florensac(Hérault)
9	42	ALLERHAND	KARL		50	21/06/1892	LWOW		Aixe/Vienne(Haute Vienne)
3	30	ALPERN	ZELDA		28	24/12/1913	BIALYSTOK		Salles Curan(Aveyron)
6	37	ALTERMAN	CYLA	SPECTOR	45	14/05/1897	BIALA PODLASKA		Bagnols les Bains(Lozère)
4	31	ALTMAN	EFRAIM		36	02/04/1906	NOVE MIASTO	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
4	31	ALTMANN	HINDA	BOZIAN	31	23/05/1911	CZESTOCHOWA		(Hérault)
8	40	ALTSTADTER	CAROLINE	HIRSCH	49	02/05/1893	HILDESHEIM		Perpignan(Pyrénées Orientales)
8	40	ALTSTADTER	LUDWIG		50	24/12/1892	WEINHEIM		Perpignan(Pyrénées Orientales)
A	50	AMENT	MAX		58	28/06/1895	SANOK	Venant d'Anvers(Belgique)	Marseille(Bouches du Rhône)
7	40	ANDRE	ERICH		38	27/07/1904	AIX LA CHAPELLE		Lyon(Rhône)
5	33	ANGELCZYK	FELICIA	IVANICKI	44	02/09/1898	VARSOVIE	6, r. Alfred Focillon	Paris 14
1	19	ANGELUS	FRANTZ		48	07/07/1894	BERNSTEIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	ANGELUS	KARL		16	21/12/1925	OBERWARK	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)

3	30	APPEL	LEOPOLD		51	22/03/1891	HAMBOURG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
3	30	APTOWITZER	EDOUARD		38	01/06/1904	VIENNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	ARDEL	LEA	BLATT	58	24/10/1884	LWOW	Hôpital	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	ARONOWICZ	MIECKLA	SEILER	38	14/10/1903	KALISZ		Palavas les Flots(Hérault)
2	24	ASCHER	MAX		53	24/08/1889	ALTONA		Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	ASSENHEIMER	LUDWIG		22	16/11/1919	BREME	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ASYSTENT	CHAYA	BERNSTEIN	49	25/08/1893	WYZEKOW		Ercé(Ariège)
3	30	ATLAS	JOHANN		18	12/02/1924	VIENNE		Valras Plage(Hérault)
3	30	ATLAS	JULIUS		43	24/02/1899	LWOW		Valras Plage(Hérault)
3	30	ATLAS	MARIA	KOCH	41	02/08/1901	VIENNE		Valras Plage(Hérault)
3	30	AUERBACH	MAX		40	13/12/1901	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	AUERBACH	RICHARD		29	22/05/1913	LEIPZIG	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
	64	AUERBACH	SALOMON		47	07/07/1896	LESZWOW	Hôpital Saint Louis	Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	AUERBACH	SAMUEL		48	27/02/1894	KOLOMYIA	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
6	37	AUGENREICH	TONI		28	02/02/1914	MAGDBOURG	Camp d'internement	Brens(Tarn)
3	30	AUSSENBERG	NACHMAN		52	17/12/1890	LEIPZIG		Rennes les Bains(Aude)
5	33	AUSTERN	ISAAC		41	29/12/1900	CRACOVIE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	AUSTERN	PERL	SZOBEL	40	09/01/1902	FELSO-VISOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
B	51	AWERBUCH	JEAN		41	08/04/1901	ODESSA		Mâcon(Saône et Loire)
5	33	AWERBUCH	LIDY	KANNE	41	18/11/1900	MAHR-OSTRAU	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BACH	ICEK		32	23/08/1910	GORNY		Boujan/Libron(Hérault)
4	31	BADER	IRENE	GROSSVATER	35	15/04/1907	VARSOVIE		Saint Affrique(Aveyron)
A	50	BAECKER	GETZEL		33	10/05/1909	KOLOKLINE		Annemasse(Haute Savoie)
5	33	BAEHR	HEINRICH		64	09/04/1878	RUCHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	BAEHR	JOHANNA	JACOB	57	26/06/1885	DORNBACH	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	BAER	HILDE		53	01/02/1889	WALLDORF	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	BAER	JOHANNA	WALLERSTEIN	56	19/04/1886	HOCKENHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
	40	BAIL	ELISABETH	KATZ	56	08/12/1886	BERLIN	Hôtel Fradia	Moulins(Allier)
	30	BALSAM	ELSA	KLEIN	28	09/08/1914	BERLIN	Venant du 19, imp. Boucher, Pais 19	Montmélian(Savoie)
7	40	BARNAF	MAX		34	12/08/1908	BERLIN		Vernet les Bains(Pyrénées Orientales)
3	30	BARUCH	HELMUTH		23	01/06/1919	PFORZHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	BASNIZKI	MARGARETE	SIMON	44	30/09/1898	PIRMASENS	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	BASNIZKI	SIEGFRIED		53	25/01/1889	LANGENBRUCKEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	BAUER	ANNE	LYON	29	07/03/1913	HAMBOURG	Camp d'internement	Brens(Tarn)
1	19	BAUER	ROSA	ISRAEL	38	09/10/1903	STRUMPFELBRUNN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	BAUM	MAX		39	01/01/1903	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BAUM	SIEGFRIED		48	15/10/1894	HERNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	BAUMERDER	ZYSLA	KAMER	41	06/05/1901	VARSOVIE		Naucelle(Aveyron)
5	33	BAUMGARTEN	CHAIM		29	19/06/1913	RADOM		(Corrèze)
5	33	BECK	HENNY		22	06/07/1920	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BECK	ISI		19	18/02/1923	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BECK	JOSEPH		28	12/09/1914	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BECK	LEO		21	03/08/1921	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BECK	MOSES		31	18/01/1911	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

5	33	BECK	PESSA	GROSSBARD	50	18/12/1892	VARSOVIE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	BEER	SELMA		53	10/09/1889	BAIERTAL	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	BEIGEL	JOHANNA	WALLENTIN	31	23/03/1911	VIENNE		Rennes les Bains(Aude)
5	33	BEISPIEL	JACOB		48	22/01/1894	DOLINA	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	BENDER	ERNST		47	22/05/1895	COBLENZ	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	BENDHEIM	MAX		18	15/03/1924	BILLIGHEIM	GTE 311	Agde(Hérault)
1	19	BENEDIX	MAX		52	14/05/1890	HAMBOURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	BENJAMIN	BERTHA	SOMMER	43	24/04/1899	BAD KREUZNACH		Oradour/Vayres(Haute Vienne)
1	19	BENJAMIN	ERICH		50	28/12/1892	RATHBOIS	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	BENJAMIN	WALTER		41	14/09/1900	BERLIN	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	BENKIEL	TAUBA	MILINSKI	32	01/09/1910	MORDY	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	BERENFELD	SURA		37	01/11/1904	VARSOVIE	Maison Charme	Aulus les Bains(Ariège)
5	33	BERG	CAROLA	SCHWARZ	32	11/10/1909	ZWEIBRUCKEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	30	BERG	CLARA	ISAKOVER	38	16/05/1904	VIENNE		Saint Laurent d'Olt(Aveyron)
5	33	BERG	FRIEDRICH		53	13/05/1889	ROCKENHAVEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	30	BERG	MIA		17	26/07/1925	VIENNE		Saint Laurent d'Olt(Aveyron)
3	30	BERG	MOISE		53	10/09/1889	PODARZ		Saint Laurent d'Olt(Aveyron)
4	29	BERGER	ABRAHAM		44	23/06/1898	LEIPZIG	Goudrens	Saint Affrique(Aveyron)
4	29	BERGER	BETTY	KAUBER	39	27/09/1902	LEIPZIG	Goudrens	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	BERGER	CLAUDE		14	20/02/1928	WIESBADEN		Rennes les Bains(Aude)
4	31	BERGER	HEINRICH		44	14/12/1898	WIESBADEN		Rennes les Bains(Aude)
4	29	BERGER	HERMANN		17	23/04/1925	LEIPZIG	Foyer OSE-Château de Chabannes	Saint Pierre de Fursac(Creuse)
4	31	BERGER	MARGOT	LACHMANN	37	26/11/1904	ESCHWEGE		Rennes les Bains(Aude)
3	30	BERGER	MARIE		45	14/10/1897	LODZ	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	29	BERGER	STELLA		13	17/03/1929	LEIPZIG	Goudrens	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	BERGER	ULRICH		12	30/07/1930	WIESBADEN		Rennes les Bains(Aude)
4	31	BERGER	ZIRL	BIEN	31	01/05/1911	RADAUTI		Brive la Gaillarde(Corrèze)
1	19	BERGHEIMER	EMMY	BLOCH	59	14/05/1883	SCHMIEHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BERGHEIMER	HILDE	ZIVI	45	26/10/1897	BRUCHSAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BERGHEIMER	JOSEPH		64	08/06/1878	DIESBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BERGHEIMER	SALOMON		57	17/05/1885	DIESBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BERGMANN	CHAJA		64	31/08/1878	BIGESKO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BERGMANN	ELIAS		40	26/09/1901	STARY-SACZ		Naucelle(Aveyron)
4	31	BERGMANN	HENRI		6	05/01/1936	ANVERS		Naucelle(Aveyron)
4	31	BERGMANN	MARGIT	LAUFER	36	31/01/1906	MEDZILABORCE		Naucelle(Aveyron)
3	30	BERGMANN	SAUL		50	30/05/1892	ZLOCZOW	GTE	Agde(Hérault)
1	19	BERL	BELLA		54	13/04/1888	MERZIG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	30	BERLINER	HENRI		40	16/03/1902	SKORWOWICE		(Hérault)
1	19	BERLOWICZ	MOISE		50	06/03/1892	LIDA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	BERMANN	BETTY	KANN	45	08/04/1897	LUDWIGSHAFFEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	BERMANN	JULIUS		41	21/09/1900	GONCHER	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
B	51	BERTUCH	MAX		53	28/06/1890	FRANCFORT		Thonon les Bains(Haute Savoie)
4	31	BETTESCH	LEOPOLD		44	15/11/1898	VIENNE		Courniou(Hérault)
4	31	BEUTLER	KURT		34	19/10/1907	BERLIN		Rennes les Bains(Aude)
9	42	BIEBER	HEINZ		33	27/10/1909	BERLIN	Venant de	Marseille(Bouches du Rhône)
8	40	BIEDERMANN	ILSE	HOFELER	37	26/01/1905	EICHSTATTEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)

8	40	BIEDERMANN	ISIDORE		41	04/10/1901	RANDEGG	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	BIENSTOCK	HELENA	DAMM	32	25/03/1910	COLOGNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	51	BIENSTOCK	SAMSON		34	23/04/1908	NEHEIM		Lagrasse(Aude)
1	19	BIERIG	CLARA	SPRINGER	41	27/07/1901	SCHONTERNIGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	BIERIG	MAX		49	24/08/1893	PHILIPPSBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BIERMANN	OTTO		53	16/11/1889	ERFURTH	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	BILLIGHEIMER	HANNELORE		12	28/10/1929	KARLSRUHE	Foyer OSE-Le Couret	La Jonchère St Maurice(Haute Vienn
4	31	BILLIGHEIMER	INGRID		14	05/09/1928	KARLSRUHE	Foyer OSE-Le Couret	La Jonchère St Maurice(Haute Vienn
4	31	BILLIGHEIMER	IRMA	HOCHHERR	41	27/04/1901	BERWANGEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	64	BILLIGHEIMER	KURT		46	20/07/1897	KARLSRUHE	Hôpital Saint Louis	Perpignan(Pyrénées Orientales)
4	31	BINDER	GISELA		57	04/01/1885	VIENNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	BINNHEIMER	AUGUSTA		51	16/03/1891	WEISSENSHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
A	50	BITTERMAN	FRANZ		47	13/03/1896	BRONAU		Lyon(Rhône)
5	42	BLAJWASS	ISRAEL		25	30/06/1917	VARSOVIE		(Haute Savoie)
5	33	BLANK	LOTTE	NEUHAUSER	39	09/08/1903	OBERSTEIN		Sorgue(Vaucluse)
4	31	BLANKIET	ESTERA		24	03/12/1917	BEDKOW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
3	30	BLANSTEIN-RAGER	ELISE		5	23/07/1937	ANVERS		Castelnau(Aude)
3	30	BLANSTEIN-RAGER	KRUNDLA	RAGER	34	03/12/1907	PRZEMYSL		Castelnau(Aude)
1	19	BLASBALG	MALKA		56	24/01/1886	GLOGOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BLASENSTEIN	ADOLF		45	10/08/1897	CIESZYN		Quarante(Hérault)
3	37	BLAUSTEIN	ERNST		25	22/04/1917	VIENNE		(Haute Savoie)
5	33	BLAUSTEIN	GEORGES		14	24/08/1928	CRACOVIE		Lons le Saunier(Jura)
5	33	BLAUSTEIN	SARAH	BRIEFEL	41	15/09/1901	CRACOVIE		Lons le Saunier(Jura)
5	33	BLAUSTEIN	STEPHAN		10	14/06/1932	ANVERS		Lons le Saunier(Jura)
5	33	BLECHNER	ELLA	BRAUNBERG	44	16/02/1898	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BLECHNER	KAROLINE	SCHULZ	73	15/11/1869	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BLECHNER	MARIE		43	20/03/1899	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	BLICKSILBER	HELENA		40	12/09/1901	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BLICKSILBER	MAX		43	11/06/1899	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	BLITZER	HIRSCH		46	06/06/1896	AUSCHWITZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BLOCH	BINA-Dora		44	16/08/1898	JOULIGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BLOCH	FRIEDRICH		44	05/09/1898	IZENGER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	BLOCH	GERTRUDE		28	10/12/1913	RANDEGG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	BLOCH	KURT		40	31/12/1901	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	BLOCH	LYDIA	HABERER	43	12/01/1899	FREIBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	BLOCH	MARIE	MURR	57	07/02/1885	ULM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	BLOCH	REICHA		57	21/01/1885	EICHSTETTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BLOCH	SOPHIE	GEISMAR	51	25/08/1891	FREIBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BLOCH	SOPHIE		51	01/11/1891	EICHSTETTEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	BLUM	DAVID		45	26/08/1897	RULZHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	BLUM	ERWIN		37	27/04/1905	HEIDELBERG		Sainte Maxime(Var)
2	24	BLUM	JACOB		33	25/08/1909	WEINGARTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BLUM	KRAINDEL	HALPER	52	05/05/1890	GLEICANCIE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	BLUM	LEONHARD		37	09/10/1904	VIENNE	Camp d'internement	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	BLUM	SENTA	HIRSCH	26	29/09/1915	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BLUM	THERESA	EINBERGER	34	26/06/1908	VIENNE	Camp d'internement	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)

1	19	BLUMENFELD	ALEX		57	06/07/1885	KANKELNICA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	BLUMENFELD	EDITH	LEVY	48	09/02/1894	KATOWICZ		Thonon les Bains(Haute Savoie)
5	33	BLUMENFELD	MALKA	MANDEL	49	25/04/1893	DUNAJEWSKI		Nice(Alpes Maritimes)
5	33	BLUMENFELD	MAYER		60	24/03/1882	PODWOLOCZYSKA		Nice(Alpes Maritimes)
5	33	BLUMENFELD	OLYMPIA	KONIOT	57	08/08/1885	GUSEN		Saint Pierre des Champs(Aude)
5	33	BLUMENHEIM	KURT		49	28/06/1893	KOENIGSBERG	GTE 321	Chanac(Lozère)
8	40	BLUMENTHAL	HANS		27	24/04/1915	BERLIN		Nicole(Lot et Garonne)
4	31	BLUMENTHAL	MARTIN		36	17/05/1906	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
A	50	BLUMENTHAL	MOZES		46	07/09/1897	BUDZANOW	Hôpital Saint Louis	Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	BLUMSZTEIN	LEJZER		49	02/03/1893	CZERWIN	GTE 143-20, r. Droite	Millau(Aveyron)
5	33	BLUMSZTEJN	FAJGA	KOSLOWICZ	45	01/01/1897	CZERWIN	20, r. Droite	Millau(Aveyron)
5	33	BLUMSZTEJN	ISAAC		19	23/04/1923	OSTROLENKA	20, r. Droite	Millau(Aveyron)
5	33	BLUMSZTEJN	NATHAN		15	25/07/1927	OSTROLENKA	20, r. Droite	Millau(Aveyron)
3	33	BLUSZTEJN	MELANIE		8	28/12/1933	MALINES	Venant de Malines(Belgique)	Sète(Hérault)
3	33	BLUSZTEJN	PAULINE	TAUBE	39	05/05/1903	MALINES	Venant de Malines(Belgique)	Sète(Hérault)
3	33	BLUSZTEJN	SAMUEL		41	06/03/1901	WYSOGRAD	Venant de Malines(Belgique)	Sète(Hérault)
4	31	BOBBE	REGINA	BRUMEL	31	05/11/1910	LEIPZIG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	BOBRYKER	REGINA	KOHN	42	12/02/1900	HUSIATYN		Entraigues(Vaucluse)
3	30	BOCHNER	ARON		44	08/08/1898	LIMANOWA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	BOCHNER	MINKA	GOTTLÖB	44	23/03/1898	BOLOWA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	BOCK	CHANA	LUBLIN	46	17/11/1896	VARSOVIE		Saint Affrique(Aveyron)
3	30	BOCK	HENRI		14	23/10/1927	ANVERS		Saint Affrique(Aveyron)
3	30	BOCK	LILY		17	16/08/1925	ANVERS		Saint Affrique(Aveyron)
5	33	BODENHEIMER	ALICE		41	22/10/1900	LACHEN		(Hérault)
8	40	BODENHEIMER	BERTA	HOCKENHEIMER	67	23/12/1875	HOCKENHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	BODENHEIMER	CLARA	MAYER	46	29/03/1896	GROSS-GERAU	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BODENHEIMER	FANNY	METZGER	44	09/10/1898	GEILINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BODENHEIMER	FRANZ		52	21/01/1890	OFFENBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BODENHEIMER	SIEGFRIED		33	26/10/1908	HEIDELBERG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BOJM	SAMUEL		52	15/07/1890	JOSEFOW	GTE	ZNO
1	19	BOLTJANSKI	JOSEPH		47	10/03/1895	ALEXANDROW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	BOLTJANSKI	REGINA	GRABER	35	01/11/1906	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BONEM	MARCEL		40	02/08/1902	MERZIG		Bram(Aude)
4	31	BONEM	WALTER		24	29/10/1917	TREVES	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
8	40	BORENSTEIN	CHAJA	FENIGSON	54	15/08/1888	NOWY-DWOR		Aulus les Bains(Ariège)
5	33	BORENSZTAJN	LERIA		25	17/06/1917	VARSOVIE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
4	31	BORG	ISIDOR		48	20/04/1894	ALTENGLAU	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	BOROSCHEK	PAUL		32	01/12/1909	WRESCZEN	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	BORZYKOWSKY	ANSZEL		40	14/01/1902	CZESTOCHOWA		Florensac(Hérault)
4	31	BORZYKOWSKY	RAJZLA	JOSKOWITZ	36	27/12/1905	KLOBUCH		Florensac(Hérault)
6	37	BRAGER	WALTER		39	10/02/1903	HAMBOURG		(Puy de Dôme)
6	37	BRAND	MORITZ		22	10/07/1920	LEIPZIG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	BRAND	VICTOR		54	17/03/1888	YAROSLAW	Venant d'Anvers(Belgique)	(Haute Savoie)

A	50	BRANDES	CHIL		55	08/02/1888	TOMASZOW	Camp d'internement	Saint Sulpice(Tarn et Garonne)
7	40	BRANDES	JULIUS		34	05/12/1907	POMARCE		(Haute Savoie)
A	50	BRANDT	MORITZ		55	21/04/1888	VIELICZKA		Saint Sulpice(Tarn)
4	31	BRASCH	ALBERT		49	05/04/1893	SOLZENICA	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
A	50	BRAUN	FELIX		42	08/02/1901	VIENNE		Marseille(Bouches du Rhône)
6	37	BRAUN	LEO		44	22/08/1898	VIENNE		Pujols(Lot et Garonne)
8	40	BRAUN	MARTA	HOLZER	43	26/04/1899	PFORZHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	29	BRAUNER	ISRAEL		19	14/09/1923	ANVERS		Jonquières(Hérault)
2	24	BRAUNER	MAX		24	01/04/1918	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	BREGMAN	DWOJRA	SILBERMANN	38	09/06/1904	KOZYSZEZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	BREGMAN	KARL		43	04/10/1899	KAMIEN-KOZYRSKI	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BREINDEL	CHAIM		28	15/01/1914	ZABLATOW	Venant d'Anvers(Belgique)	(Hérault)
1	19	BREINDEL	GAVINA	LEIDER	41	04/04/1901	KOSOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BREINDEL	HUDIE		30	23/09/1911	ZABLATOW	Venant d'Anvers(Belgique)	(Hérault)
1	19	BREISACHER	MELANIE		38	12/10/1903	BREISACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	BREITBART	RYWA	FISCHMANN	45	22/08/1897	CZESTOCHOWA	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	BREITENFELD	MARTHE	KATZENSTEIN	52	13/10/1890	BIELEFELD	Clinique Notre-Dame de la Garde	Marseille(Bouches du Rhône)
3	30	BRESLAUER	MARTA		57	27/09/1885	WIMLICH		Dublon(Hérault)
6	37	BRESLER	MARIE	WERNER	53	12/05/1889	SZOBOKIND	11, r. du Bœuf	Lyon(Rhône)
6	37	BRESLER	SALOMON		61	16/12/1881	BUCZACZ	11, r. du Bœuf	Lyon(Rhône)
5	33	BRESLERMANN	CHAIM		44	08/10/1898	ROVNO	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	BRESLERMANN	JETTY	ROSNER	41	26/08/1901	KOLOMYIA	32 bd de la République	Saint Affrique(Aveyron)
9	42	BRETHOLZ	LEO		21	06/03/1921	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
1	19	BRILL	AMELIA	SILBERMANN	55	19/04/1887	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	BRILL	RALPH		16	29/07/1926	VIENNE	Venant du camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BRODER	AMANDA	BADER	56	22/08/1886	WALLDORF	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BRODER	SALOMON		58	17/10/1884	DEMBICA	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	BRONNER	ELENA	SCHACHTER	27	01/12/1914	KAMIONKA	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
3	30	BRONNER	JEREMIAS		59	25/08/1883	SPITKOWICE		Saint Affrique(Aveyron)
3	30	BRONNER	MENLA	STORCK	54	11/11/1888	BOBRYK		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	BRONNER	NORBERT		28	06/07/1914	VIENNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	BRUCHSALER	EUGEN		56	30/03/1886	SALZBURG		Castelnaud le Lez(Hérault)
1	19	BRUCKNER	RUDOLF		58	02/11/1884	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	BRUKARZ	ABA		47	06/04/1895	VARSOVIE	GTE-Groupe 8	Villeneuve/Lot(Lot et Garonne)
3	30	BRUKARZ	RACHEL		44	17/01/1898	TARNOPOL	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
7	40	BRUMLIK	HUGO		54	06/05/1888	FRANCFORT		(Haute Savoie)
5	33	BRUNAUER	ERICH		48	24/04/1894	VIENNE		Lyon(Rhône)
5	33	BRZEZINSKI	MARTIN		54	09/01/1888	HOHENSALZA	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	BUCH	ANNA	LANDSBERG	51	08/07/1891	VARSOVIE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	BUCH	CHANA	GINOVSKA	31	06/05/1911	VARSOVIE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	BUCH	DENISE		12	14/09/1929	VARSOVIE	Ligne déma.-44, r. de Chativesle	Reims(Marne)
4	31	BUCH	HELENE		15	01/01/1927	VARSOVIE	Ligne déma.-44, r. de Chativesle	Reims(Marne)
B	51	BUCHBINDER	LOTHAR		57	12/06/1886	SZAKOWA		(Haute Savoie)
2	24	BUCHOLZ	FELIX		19	23/10/1922	ANVERS	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	BUCHOLZ	MORITZ		33	20/12/1908	COLOGNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	BUCK	LEA	BUCHLATER	48	07/11/1894	STANISLAWOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	BUGAJSKI	HERSZLIK		49	03/01/1893	SZCZERCOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

4	31	BULKA	ROYSEL	MOSZKOWICZ	39	18/08/1903	WARTA		Palavas les Flots(Hérault)
3	30	BURGER	HERMANN		30	01/01/1912	VIENNE		(Hérault)
5	33	BURGHARDT	JENNY	NACHENSTEIN	55	24/04/1887	HOHENSALZA		Barcarès(Pyrénées Orientales)
5	33	BURGHARDT	SIEGBERT		57	27/06/1885	STRASSFURT		Barcarès(Pyrénées Orientales)
4	31	BUSSMANN	MARIE	SZAPS	41	02/08/1901	BOLESLAWICE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	CAHN	ALFRED		61	17/12/1881	STERKRADE	Venant de	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	CAHN	FRIEDA	KAHN	46	12/09/1896	RUELZHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	CAHN	GERTRUDE	GRUNEBaum	57	15/11/1885	OTTWEILER	Venant de	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	CAHN	HILDE		43	04/07/1899	LEUTERSDORF	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	CAHN	JOHANNA	PLAUT	29	31/03/1913	OBERFORSCHUTZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	CAHN	JULIUS		41	14/01/1901	LEUTERSDORF	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	CAHN	OTTO		49	06/03/1893	RUELZHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	CAMINER	KURT		47	15/09/1895	BAERWALD	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	30	CHAMAJDES	KALMANN		27	11/09/1914	DORTMUND	GTE 412	Nefiach(Pyrénées Orientales)
4	31	CHELMAN	ALTER		41	26/04/1901	VARSOVIE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
A	50	CLAESSEN	BENJAMIN		60	29/09/1883	HULCHRATCH		Cannet Plage(Pyrénées Orientales)
5	33	COHEN	HERMANN		45	04/12/1897	ISSELBURG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	COHN	ERICH		40	06/02/1902	LEIPZIG	GTE 321-Rampon p. Bedoués	Chanac(Lozère)
5	33	COHN	SYLVIA	OBERBRUNNER	38	05/05/1904	OFFENBURG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	COSSMANN	WALTER		45	12/07/1897	BONN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	CRONHEIM	GERTRUDE	KRETSCHMER	45	17/01/1897	ESSEN	Venant de	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	CUDEK	AMALIA	KLAUSNER	28	02/11/1913	COLOGNE		(Indre)
3	30	CUKIER	CHAIM		37	15/06/905	TOMASZOW		(Hérault)
3	30	CUKIER	CHAJA		36	14/07/1906	TOMASZOW		(Hérault)
A	50	CUKIER	JACOB		53	07/07/1890	VARSOVIE		Perpignan(Pyrénées Orientales)
3	30	CUKIER	MAURICE		11	24/01/1931	TOMASZOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	CUKIER	RYWKA	WASSERSTEIN	32	25/08/1910	PUSTELNIK		Capestang(Hérault)
1	19	CUKIERMANN	EVA	GREIF	41	20/08/1900	DOROSHOVICE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	CYMBALISTA	JACOB		43	07/12/1899	CHRUSZOOBROD	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	CYNA	SZMUL		46	25/11/1896	CZANY	15, bd de Strasbourg	Paris 10
4	31	CYTTO	MORDKA		59	09/06/1883	VARSOVIE		Creissels(Aveyron)
4	31	CZERWINSKI	ELLA		31	27/10/1910	VARSOVIE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	CZERWINSKI	MAREK		30	14/01/1912	VARSOVIE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	DAHL	HELENE		47	12/05/1895	GEVENISCH	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	DAJCZMAN	DAVID		33	23/04/1909	WLASEROWA		Nice(Alpes Maritimes)
1	19	DANHEISSER	EMILY		51	15/02/1891	PIRMASENS	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	30	DAVID	ERNST		36	01/01/1906	AUTRICHE	GTE 412	Nefiach(Pyrénées Orientales)
2	24	DEJONGE	KURT	HANOVRE	21	01/01/1921	HANOVRE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	DELHEIM	AMALIA	MARUM	51	07/06/1891	BUIGEN		Beaulieu(Basses Alpes)
8	40	DELHEIM	JULIUS		57	06/06/1885	MUTTERSTADT		Beaulieu(Basses Alpes)
8	40	DELHEIM	ZILLY		21	23/05/1921	MUTTERSTADT		Beaulieu(Basses Alpes)
5	33	DEUTSCH	FLORA		39	19/03/1903	VIENNE		Aulus les Bains(Ariège)
5	33	DEUTSCH	IRMA		49	06/10/1893	VIENNE		Aulus les Bains(Ariège)
5	33	DIENSTAG	GUSTA	ZWICKEL	40	19/03/1902	TARNOPOL		Balaruc(Hérault)
5	33	DIENSTAG	JACOB		40	22/12/1901	BURSZTYN		Balaruc(Hérault)
5	33	DOBIECKA	RAJZLA		26	03/08/1916	LODZ	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)

5	33	DODELES	SELIG		44	24/11/1898	LEIPZIG	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
4	31	DOEBLIN	HELENE	SCHNURMANN	44	08/08/1898	MANNHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	DOEBLIN	KARL		16	01/01/1926	MANNHEIM	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
4	31	DOEBLIN	WILHELM		22	10/08/1920	MANNHEIM	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
3	42	DOERNBERG	EDITH	ARON	28	10/06/1914	BERLIN	Venant de Nice(Alpes Maritimes)	(Haute Savoie)
5	33	DOLMAN	SUSSEL	DIGNER	45	16/10/1897	PRZEWORSK		Montélimar(Drôme)
4	31	DONATH	ROBERT		59	12/06/1883	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
6	37	DONNER	EFRAIM		40	29/06/1902	CRACOVIE		(Haute Savoie)
3	30	DORNFEST	ISAAC		40	09/11/1901	STOCKOLOD		(Hérault)
	85	DORNFEST-MOHRE	FAJGA		15	01/01/1927	ULANOW		(Hérault)
5	33	DRATWA	LEIB		26	01/07/1916	LODZ	19, r. Paul Déroulède	Nice(Alpes Maritimes)
4	31	DRESDNER	ABRAHAM		46	12/09/1896	PILKA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	DRESDNER	LENA	BIRNBAUM	29	18/07/1913	LEIPZIG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	DREXLER	LEO		43	28/05/1899	VIENNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	DREYFUSS	BERTHOLD		56	22/03/1886	MUGGENSTURM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	DREYFUSS	CLARA	POLACK	42	18/02/1900	OLUNAUSEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	19	DREYFUSS	ELSE	ROGOZINSKI	56	02/05/1886	HOHENSALZA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	DREYFUSS	HEDWIG	FRIEDMANN	48	03/05/1894	RASTATT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	DREYFUSS	HILDE		43	01/12/1899	GERNSBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	DRILLICH	CALO		60	20/07/1882	SADOWA	Hôtel Jocelyn-Rue Spitalieri	Nice(Alpes Maritimes)
4	31	DROMMELSCHLAGE	LUCIA	GURWICZ	24	30/04/1918	BIALYSTOK		Lio(Pyrénées Orientales)
4	31	DROMMELSCHLAGE	RICHARD		29	27/03/1913	LWOW		Lio(Pyrénées Orientales)
B	51	DROMMELSCHLAGE	SYMCHÉ		58	22/03/1885	PRZEMYSL		Lio(Pyrénées Orientales)
5	33	DRUKER	FRIMET	LANDSMAN	43	03/09/1899	BRZESINY		Valady(Aveyron)
5	33	DRUKER	MARKUS		46	01/10/1896	BILINKA-MALA		Valady(Aveyron)
5	33	DUK-DRUCKER	ELISABETH	SPIKKE	52	05/11/1890	VIENNE		St Léonard de Noblat(Haute Vienne)
5	33	DUNIN	MELANIE	MOSES	58	22/06/1884	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
7	40	DUNMANN	ALFRED		58	05/12/1884	VIENNE	19, r. de Biscarra	Nice(Alpes Maritimes)
4	31	DURING	KARL		46	11/11/1896	COLOGNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	DURLACHER	BELLA	SCHMIDT	60	24/10/1882	BRUCHSAL	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	19	DURLACHER	ELSE		46	02/03/1896	BISCHWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	DURLACHER	MARTHA	FISCHER	45	04/05/1897	RADUWESTNITZ	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	DYMETMAN	CHANA	TROMAN	42	01/01/1900	VARSOVIE	Arrêté en gare de	Chéry-Lury(Cher-ZNO)
8	40	DZIALOSZINSKI	MAURICE		41	30/05/1901	MISLOWITZ		Saint Junien(Haute Vienne)
4	31	ECKSTEIN	BERTHOLD		33	25/07/1909	DARMSTADT	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	ECKSTEIN	ERNST		56	22/05/1886	GÖTTINGEN	Camp d'internement	Septfonds(Tarn et Garonne)
A	50	ECKSTEIN	HERMAN		62	27/10/1881	FRIDBERG		Lyon(Rhône)
A	50	ECKSTEIN	RUDOLF		30	19/04/1912	MANNHEIM		Lyon(Rhône)
5	33	EDELSCHHEIN	GRETE	UHRMACHER	39	10/04/1903	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	EHRENPREIS	ARON		35	04/11/1906	NADWORNA		(Hérault)
4	31	EHRENREICH	ABRAHAM		57	11/06/1885	DUKLA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	EHRENREICH	IDA	WOLF	49	06/07/1893	DUKLA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	19	EHRlich	FRANCISKA		33	23/03/1909	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	EHRlich	HERMANN		36	28/11/1905	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	EHRlich	KATHE		38	14/09/1904	PREUSSICH	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)

1	19	EHRlich	KURT		55	23/02/1887	BERLIN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
A	50	EHRlich	MORITZ		65	03/11/1878	LWOW	8, Croix de Marbre	Nice(Alpes Maritimes)
4	31	EHRlich	NATHAN		46	21/10/1896	ROSTOW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	EINSCHLAG	JOANNA	HEPNER	57	17/07/1885	LIPSKI		Nice(Alpes Maritimes)
1	19	EINSTEIN	HILDE	WURZBURGER	48	22/09/1894	BAD-RAPPENAU	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	EINTRACHT	TONI		47	18/08/1895	CRACOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	EISBUSZYC	CHAJA		19	20/09/1922	VARSOVIE		Sète(Hérault)
3	30	EISBUSZYC	ESTHER	MYTNIK	52	01/02/1890	BERDICHEV		Sète(Hérault)
3	30	EISBUSZYC	JULIA		16	30/09/1925	ETTERBECK		Sète(Hérault)
3	30	EISBUSZYC	KUBA		22	01/08/1920	VARSOVIE		Sète(Hérault)
3	30	EISBUSZYC	WOLF		50	14/02/1892	VARSOVIE		Sète(Hérault)
1	19	EISEMANN	FANNY	STENGEL	56	02/02/1886	WEINGARTEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	EISEN	MARKUS		51	16/03/1891	ROPERZYCE		Rennes les Bains(Aude)
4	31	EISEN	PEREL	SCHONBACH	43	05/10/1899	GROBRZYKO		Rennes les Bains(Aude)
4	31	EISENSCHMIDT	JACOB		42	10/07/1900	BLASZKI	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	EISINGER	JOSEPH		48	24/12/1894	VIENNE		Terre Noire(Loire)
5	33	EISINGER	ROSA	SCHIDLOF	31	20/10/1910	VIENNE		Terre Noire(Loire)
8	40	EISLER	ADOLF		51	27/06/1891	LITZEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	EISLER	MARIANNA		55	04/07/1887	DULZIN		Creissels(Aveyron)
6	37	EKERMAN	EMIL		54	30/10/1888	BIALA PODLASKA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ELBAUM	FANNY		16	11/12/1925	IXELLES	Venant de Bruxelles(Belgique)	Pujols(Lot et Garonne)
5	33	ELBAUM	MARIE		14	24/04/1928	BRUXELLES	Venant de Bruxelles(Belgique)	Pujols(Lot et Garonne)
5	33	ELBAUM	ROJZA	MONSZAJN	54	05/02/1888	ZGIERZ	Venant de Bruxelles(Belgique)	Pujols(Lot et Garonne)
9	42	ELIAS	PAUL		47	27/10/1895	ZWEIBRUCKEN	Venant de Périgueux(Dordogne)	(Haute Savoie)
1	37	ELINGER	SONIA		31	28/03/1911	LODZ	Camp d'internement	Brens(Tarn)
1	19	ELKAN	HUGO		60	28/02/1882	MICHELBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ELKAN	LUCIE	MAYER	49	05/09/1893	SPEYER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ELLENBERG	ESTHER	LIPSCHITZ	48	16/01/1894	SKIERNEWICZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ELLER	MARTHA	GERHARDT	41	10/10/1900	KROSNOW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	ELSBACH	ERICH		38	03/08/1904	TRIER	Camp d'internement	Pujols(Lot et Garonne)
5	33	ELSZTEJN	IKO		59	20/02/1883	CUA	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
7	40	EMMANUEL	THEODORE		52	09/10/1890	FRIEDBERG	Venant de Tournai(Belgique)	(Haute Savoie)
5	33	EMS	RICHARD		50	01/08/1892	BERLIN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	ENGEL	FRIEDA		15	09/09/1927	FRANCFORT		Lyon(Rhône)
9	42	ENGEL	MORDKA		37	23/03/1905	SLUPKA		Nice(Alpes Maritimes)
5	33	ENGEL	REISEL	WECHSLER	55	07/06/1887	BARANOW		Lyon(Rhône)
9	42	ENGEL	REISEL	WECHSLER	35	17/04/1907	KSAMEROW		Nice(Alpes Maritimes)
5	33	ENGEL	WOLF		59	03/07/1883	ZABRATOWKO		Lyon(Rhône)
8	40	EPSTEIN	ARTHUR		36	04/10/1906	VIENNE		Toulon(Var)
A	50	EPSTEIN	RUDOLF		37	11/07/1905	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Machilly(Haute Savoie)
9	42	EPSTEIN	SOPHIE		47	15/04/1895	FISCHTESTEN		Marseille(Bouches du Rhône)
1	64	ERLANGER	FRITZ		39	20/03/1904	STUTTGART	Hôpital Saint Louis	Perpignan(Pyrénées Orientales)
1	19	ERLEBACHER	IRMA	STAMBALTER	39	26/08/1902	ABERNIHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ERLEBACHER	JULIUS		54	02/05/1888	BRETTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	ERMANN	JULIUS		32	03/08/1910	MEHRING	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ERMANN	WILHELM		58	21/01/1884	WITTLICH	Route de Saint Didier	Carpentras(Vaucluse)
5	33	ERTHEIM	JOSEPHINE	ZIEGLER	52	24/10/1890	VIENNE		(Haute Vienne)
4	31	ESBERG	JOACHIM		28	19/09/1913	HANOVRE	Venant de Gand(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

1	19	ESCHELBACHER	LAURA		54	28/03/1888	HARTHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	ESSER	FREDERIC		44	30/06/1898	COLOGNE	Hôtel de la Reine	Rennes les Bains(Aude)
4	31	ETTLINGER	SOPHIE	LEVY	57	20/03/1885	TREMESSEN		Creissels(Aveyron)
5	33	FAGER	JOSEPH		45	23/03/1897	BROZSTEK	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FAIBOUSIAK	CHAIM		50	13/03/1892	BALUTY	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	ESCHELBACHER	LAURA		54	28/03/1888	HARTHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	ESSER	FREDERIC		44	30/06/1898	COLOGNE	Hôtel de la Reine	Rennes les Bains(Aude)
4	31	ETTLINGER	SOPHIE	LEVY	57	20/03/1885	TREMESSEN		Creissels(Aveyron)
5	33	FAGER	JOSEPH		45	23/03/1897	BROZSTEK	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FAIBOUSIAK	CHAIM		50	13/03/1892	BALUTY	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	30	FAIERMANN	RAPHAEL		2	17/05/1940	PARIS 12		Rennes les Bains(Aude)
1	19	FALK	ELSA		47	21/02/1895	UNTERGROMBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FALK	JULIUS		53	20/05/1889	UNTERGROMBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FALK	NELLY	BEISINGER	43	01/07/1899	GONDELSHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	FALKENSTEIN	HENRI		45	15/09/1897	NORDHAUSEN	Camp d'internement	Septfonds(Tarn et Garonne)
1	19	FARKAS	HANNY		28	22/05/1914	BEREHOVE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FASAL	EUGEN		51	21/01/1891	TESCHEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	FAUN	GEORGES		24	02/03/1918	BERLIN	GTE 321 Valbelle	Chanac(Lozère)
3	30	FEIBUSCH	MOSES		30	03/10/1911	DYNOVIC		Bousquet d'Orb(Hérault)
2	24	FEIERTAG	LEON		34	01/01/1908		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	FEIGER	ADOLF		54	28/01/1888	KOSOW		Coupiac(Aveyron)
4	31	FEIL	EISIG		36	24/02/1906	LACHOWEC	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	FELBER	CLARA	SCHLANG	41	11/01/1901	CRACOVIE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	FELBER	ISRAEL		45	16/10/1897	NOVY SACZ	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	FELDBLUM	MOSES		29	09/05/1913	VARSOVIE		Bousquet d'Orb(Hérault)
4	31	FELDBLUM	RYWKA		37	16/12/1904	VARSOVIE		Bousquet d'Orb(Hérault)
4	31	FELDMAN	BENDYT		56	15/04/1886	LODZ		Naucelle(Aveyron)
4	31	FELDMAN	EDITH		13	19/03/1929	COLOGNE	Foyer OSE-Le Couret	La Jonchère St Maurice(Haute Vienn
4	31	FELDMAN	FREIDA	KANS	58	20/04/1884	PLONSK		Naucelle(Aveyron)
5	33	FELDMAN	ISRAEL		39	14/11/1902	SCZEBRZEZYN	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
4	31	FELDMAN	JENNY		17	01/02/1925	HAMBOURG	Avenue Emmanuel Armand	Montagnac(Hérault)
4	31	FELDMAN	PAULINA	BAUMINGER	44	12/02/1898	CRACOVIE	Avenue Emmanuel Armand	Montagnac(Hérault)
4	31	FELDMAN	RACHEL		15	24/03/1927	HAMBOURG	Avenue Emmanuel Armand	Montagnac(Hérault)
7	40	FELDMANN	RUDOLF		53	06/02/1889	AURICH	Camp d'internement	Septfonds(Tarn et Garonne)
4	31	FELDMANN	SAMUEL		48	11/10/1894	ZBARAZ	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	FELS	HEINRICH		52	05/12/1890	KENTY	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	FELSEN	FRIEDA	GRAJOWER	34	05/08/1908	CRACOVIE	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FENIGSOHN	CYRLA	EISENBERG	38	21/10/1903	VARSOVIE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
5	33	FENIGSOHN	SAMUEL		16	26/10/1925	VARSOVIE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
5	33	FEREZ PERELS	MARGUERITE	POLLAK	36	17/04/1906	VIENNE	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	FETTER	MARGUERITE	MESSER	44	11/07/1898	BERLIN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	FETTER	NOJAK		46	06/10/1896	KIMMERSBURG		Naucelle(Aveyron)
4	31	FEUCHTBAUM	ISRAEL		50	14/10/1892	MOSCISKA		Palavas les Flots(Hérault)
4	31	FEUCHTBAUM	SCHEINDEL	SECZES	52	01/04/1890	BRODY		Palavas les Flots(Hérault)
4	29	FEUER	JULIUS		43	31/05/1899	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FEUERSTEIN	REGINA	MESSINGER	56	20/12/1886	CHOROSTKOW	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FEY	META		42	07/02/1900	PIRMASENS	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	FILOSOF	JANKIEL		44	14/03/1898	RAWA	Aux Angiroux	Monbahus(Lot et Garonne)
5	33	FILOSOF	YENTA	ZIGLONYLAS	39	19/07/1903	KONSTANTYNOW	Aux Angiroux	Monbahus(Lot et Garonne)

4	31	FINK	FRIEDA	FLUNIC	48	11/11/1894	SAMBOR		Valras Plage(Hérault)
4	31	FINK	HERMANN		18	24/08/1924	SAMBOR		Valras Plage(Hérault)
4	31	FINK	LEIB		58	24/04/1884	TLUCMAZIC	148, r. Paul Bert	Lyon(Rhône)
4	31	FINK	MOSES		19	22/04/1923	SAMBOR		Valras Plage(Hérault)
4	31	FINKELSTEIN	DORA	TEGER	60	19/08/1882	OCHUNA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	FINKELSTEIN	SAMUEL		59	19/09/1883	ODESSA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	FISCHELSONN	BERTHE		21	29/05/1921	ANKLAU		Le Puy(Haute Loire)
5	33	FISCHELSONN	HELENE	BRANDWEIN	57	09/01/1885	ZAMOSC		Le Puy(Haute Loire)
5	33	FISCHELSONN	NATHAN		54	12/09/1888	ZAMOSC		Le Puy(Haute Loire)
5	33	FISCHER	AMANDA	OEHLBERT	42	24/03/1900	NEUHOFFEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
2	24	FISCHER	ERICH		24	10/07/1918	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FISCHER	ERNA		35	23/07/1907	HAMBOURG	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
5	33	FISCHER	JULIUS		34	25/01/1908	NEUHOFEN	Arrestations ZNO dirigées sur	Montpellier(Hérault)
5	33	FISCHER	VIKTOR		48	12/02/1894	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	FISCHMANN	ALTA	GRYNBAUM	46	26/08/1896	SOSNOWICE	Venant de	(Aude)
4	31	FISCHMANN	ISAAC		10	24/07/1932	ANVERS	Venant de	(Aude)
4	31	FISCHMANN	JOSEPH		44	10/10/1898	SYNOWODSKO	Venant de	(Aude)
1	19	FISHHOFF	ELSE	HOLZER	41	06/04/1901	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FLACH	BENJAMIN		21	31/03/1921	BOCHNIA	5, r. de Châteaudun	Béziers(Hérault)
5	33	FLACH	FRIEDA	KORNREICH	50	15/07/1892	KOPOLENA	5, r. de Châteaudun	Béziers(Hérault)
5	33	FLACH	SALOMON		48	24/01/1894	WISNICZ	5, r. de Châteaudun	Béziers(Hérault)
5	33	FLACK	ALEXANDER		47	02/08/1895	VIENNE	Camp d'internement	Casseneuil(Lot et Garonne)
3	30	FLACK	HANS		45	01/01/1897	VIENNE		Pezenas(Hérault)
1	19	FLANTER	FELIX		51	09/06/1891	POSEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLANTER	GERTRUDE		36	10/04/1906		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLATOW	WILLIAM		56	03/03/1886	BRANDEBOURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	FLEISCHACKER	EMIL		31	07/11/1910	MERCHINGEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	FLEISCHACKER	IDA	WEIL	51	27/06/1891	SCHMIEHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLEISCHACKER	NATHAN		55	14/09/1887	MERCHINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLEISCHMANN	ELSA	HENZINSKI	55	01/10/1887	OLSNITZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLEISCHMANN	EMIL		35	13/06/1907	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FLEISCHMANN	ERNA		30	22/11/1911	OBERLANGENSTADT	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	FLEISCHMANN	ISAAC		57	01/01/1885	OLSNITZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLEISCHMANN	ROSA		30	08/07/1912	LEIPZIG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	37	FLEISCHNER	LEOPOLD		29	23/03/1913	VIENNE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
6	30	FLEISCHNER	LEOPOLD		44	23/09/1898	AUTRICHE - BOUNN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLESIK	ABRAHAM		56	04/03/1886	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLESIK	FAYGA		24	05/10/1917	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FLESIK	TAUBA	STROCH	56	01/01/1886	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	FLOMENBAUM	ABRAHAM		33	17/08/1909	KICHINEFF	GTE 311	La Peyrade(Hérault)
4	31	FLOMENBAUM	HENRI		12	14/06/1930	ANVERS	Foyer OSE de Montintin	Château Chervix(Haute Vienne)
4	31	FLOMENBAUM	MAX		2	28/03/1940	ANVERS	Pouponnière OSE-6, r. Varlin	Limoges(Haute Vienne)
4	31	FLOMENBAUM	PERLA	KAFTAN	33	15/10/1908	ANNAPOL	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	FLUSSMANN	BERTHE	SCHMERGEL	30	21/01/1912	GALATZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	30	FOGIEL	ABRAHAM		19	24/02/1923	BRZEZINY	Les Avinières	Saint Michel de Dèze(Lozère)

3	30	FOGIEL	ARON		49	13/06/1893	BRZEZINY	Les Avinières	Saint Michel de Dèze(Lozère)
3	30	FOGIEL	BEREK		18	06/08/1924	BRZEZINY	Les Avinières	Saint Michel de Dèze(Lozère)
3	30	FOGIEL	LAYZER		22	14/06/1920	BRZEZINY	Les Avinières	Saint Michel de Dèze(Lozère)
3	30	FOGIEL	RYWKA		41	14/10/1900	BRZEZINY	Les Avinières	Saint Michel de Dèze(Lozère)
3	30	FOGIEL	SARAH		11	27/10/1930	BRUXELLES	Les Avinières	Saint Michel de Dèze(Lozère)
5	33	FRANK	BABETTE	WERTHEIMER	60	12/11/1882	BADERSWEILER	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	FRANK	FELICIA	SPIRA	34	15/05/1908	WADONCIA		La Canourgue(Lozère)
3	30	FRANK	ISRAEL		44	01/10/1898	KINCRESKIOIK		La Canourgue(Lozère)
2	24	FRANK	LUDWIG		27	21/09/1914	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FRANKEL	CHANA		39	17/09/1902	JAROSLAW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
L	31	FRANKEL	HELENA		28	26/09/1913	BERLIN		Camares(Aveyron)
4	31	FRANKEL	SALOMON		56	28/03/1886	SIENJANA		Camares(Aveyron)
4	31	FRANKEL	TAUBA		60	22/05/1882	RADYMNO		Camares(Aveyron)
1	19	FRANKENSTEIN	JOSEPH		56	10/05/1886	OLMUTZ	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
A	50	FRANKFORTER	RAPHAEL		57	01/06/1886	MUNICH	Route de Pessicard	Nice(Alpes Maritimes)
2	24	FRANKFURTER	LEOPOLD		19	05/12/1922	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FRAYLICH	TAUBA	BIRNBAUM	40	25/03/1902	VARSOVIE		Aulus les Bains(Ariège)
1	19	FREUDENTHALER	EDWIGE	OTTENHEIMER	49	19/02/1893	HEINSHOM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FREUND	EMMA	ALLENBACHER	38	14/10/1903	AUERBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FREUND	HARRY		44	26/02/1898	BERLIN	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	FREUND	ROBERT		49	03/10/1893	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	45	FREUND	TULEK		41	18/03/1901	RAKSZAWA		Clochere par Guéret(Creuse)
9	42	FREUNDLICH	LEOPOLD		18	12/12/1923	VIENNE		Crestet(Vaucluse)
8	40	FREY	ELFRIEDE		32	20/05/1910	BERLIN		Salignac(Dordogne) via Nexon
9	42	FREYMAN	MAX		29	06/02/1913	VARSOVIE	29, r. du Marché	Poitiers(Vienne)
2	24	FRIDLANDER	HARRY		37	23/08/1905	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FRIEDBERG	ELISABETH		54	28/07/1888	KARLSRUHE	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	FRIEDBERGER	GERTRUD	MICHEL	40	02/12/1901	MANNHEIM		Lagrasse(Aude)
4	31	FRIEDBERGER	KARL		45	10/09/1897	MANNHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	FRIEDBERGER	PETER		11	15/07/1931	MANNHEIM		Lagrasse(Aude)
4	31	FRIEDBERGER	WERNER		16	16/07/1926	MANNHEIM		Lagrasse(Aude)
4	31	FRIEDENBERG	BERTHA	JESSELSON	60	27/09/1882	BINAU	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	FRIEDENBERG	HILDE		17	22/05/1925	KARLSRUHE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	FRIEDENTHAL	ROBERT		57	16/02/1885	TREST		Brignoles(Var)
8	40	FRIEDLANDER	ELLI	GLASER	39	23/04/1903	KOBENICE	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
8	40	FRIEDLANDER	JAN		45	21/08/1897	PRAGUE	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
4	31	FRIEDMAN	ADJLA	DIAMENT	54	22/09/1888	SIERADZ	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
6	37	FRIEDMAN	CHANA	FENICHEL	36	08/12/1905	KOLBUSZOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	FRIEDMAN	IGNATZ		23	01/09/1919	VIENNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
6	37	FRIEDMAN	JOSEPH		48	19/11/1894	MUNICH	Camp d'internement	Casseneuil(Lot et Garonne)
A	50	FRIEDMAN	MAX		55	29/12/1888	SZNAVA	31, av. Villamonte	Nice(Alpes Maritimes)
2	24	FRIEDMAN	THEA		36	10/10/1906	ORSOF	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FRIEDMANN	ESTHER	RAPLOWICZ	42	13/09/1900	NIEPOLOMICE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	FRIEDMANN	MATHEL	KATZ	47	02/02/1895	KORCZYNA	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	FRIEDMANN	WILLY		58	24/07/1884	FRANCFORT	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
8	40	FRIESEN	ROSE	MARX	52	19/03/1890	COBLENZ		Fonsorbes(Haute Garonne)
2	24	FRISCH	PAUL		36	28/02/1906	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	FRIZLER	FRED		40	13/04/1902	ANRÖCHTE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

4	30	FROEHLICH	WALTER		24	17/04/1918	VIENNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	FROHLICH	FRIEDA	NEUBURGER	54	16/01/1888	FULDA	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
2	24	FROMMER	KURT		35	09/10/1906	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	FROST	IGNATZ		29	27/01/1913	VIENNE	87, crs Lafayette	Lyon(Rhône)
5	33	FRYDMAN	BEREK		39	11/02/1903	CZESTOCHOWA	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	FRYDMAN	MARIE	ROSENBAUM	48	23/09/1894	WOJNIEZ	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
9	42	FUCHS	ANNA	SCHANZER	37	31/07/1905	LEIPZIG	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
4	31	FUCHS	HEDWIG	ARDEL	34	05/04/1908	VIENNE		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	FUCHS	HERBERT		3	17/10/1938	VIENNE		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	FUCHS	JOACHIM		38	08/11/1903	DOBROMIL		Saint Affrique(Aveyron)
8	40	FUCHS	SIEGFRIED		52	02/04/1890	LEIPZIG	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	FULLENBAUM	ABRAHAM		46	06/11/1896	HANOVRE	Venant d'Anvers(Belgique)	Agay(Var)
5	33	FULLENBAUM	CLARA		16	03/03/1926	BORGERHOUT	Venant d'Anvers(Belgique)	Agay(Var)
5	33	FULLENBAUM	FANNY	PERLMAN	47	10/10/1895	PODGORZE	Venant d'Anvers(Belgique)	Agay(Var)
5	33	FULLENBAUM	JOSEPH		18	09/11/1923	WIESBADEN	Venant d'Anvers(Belgique)	Agay(Var)
5	33	FULLENBAUM	MARGIT		19	12/10/1922	COLOGNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Agay(Var)
3	30	FURST	ANITA		4	18/06/1938	LUXEMBOURG	Chez M. Frondat	Villefort(Lozère)
3	30	FURST	ELSA	KLEIN	31	01/01/1911	PRAGUE	Chez M. Frondat	Villefort(Lozère)
3	30	FURST	MAX		34	01/01/1908	VIENNE	GTE 321-Chanac	Villefort(Lozère)
4	31	FURTH	CILLI	HALBRECH	57	28/09/1885	COLOGNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	29	GABER	ANNA	HILBERG	56	10/03/1886	BRZEZINY	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	37	GALBERG	SOPHIE		48	31/01/1894	KAUNAS	Camp d'internement	Brens(Tarn)
4	31	GANZ	ERICH		49	09/10/1893	NEUFELD	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
3	30	GARFUNKEL	FEIGA	MUTZ	47	10/12/1895	BARANOW		Rennes les Bains(Aude)
3	30	GARFUNKEL	JOSEPH		45	25/03/1897	ROZWADOW		Rennes les Bains(Aude)
9	42	GARTENBERG	SABINE		50	10/10/1892	WIGODA		Marseille(Bouches du Rhône)
5	33	GASMAN	EUGENIE		14	08/04/1928	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Pau(Basses Pyrénées)
5	33	GASMAN	SZANDLA	STRYKOWSKI	46	20/01/1896	PARZNIOWICE	Venant d'Anvers(Belgique)	Pau(Basses Pyrénées)
1	19	GASMANN	MOISE		59	15/10/1883	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GASMANN	ZELLA		48	23/10/1894	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GEIGER	HELENE	ELIKAN	39	31/03/1903	HEIDELBERG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	29	GEISMAR	LUDWIG		46	19/01/1896	BREISACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	GEITZHOZ	HIRSZ		44	20/10/1898	ZAYSLE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
4	31	GELBER	LEOPOLDINE	HAGLER	40	30/08/1902	VIENNE		Camares(Aveyron)
4	31	GELBER	WOLF		38	02/12/1903	PRZEMYSL		Camares(Aveyron)
2	24	GELIBTER	JUDA		37	25/05/1905	LUBLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	GELMAN	BARUCH		55	01/05/1887	DWINSKI		Lyon(Rhône)
6	37	GELMAN	KHANA	KROMKOWSKY	51	10/08/1891	GOZ LOMPA		Lyon(Rhône)
4	31	GERALOVIC	HERMANN		22	22/11/1919	BILKY		Escales(Aude)
1	19	GERSTENKORN	LUSER		18	28/09/1923	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	GIBENSZTERN	CHAWA		46	26/04/1896	VARSOVIE	Camp d'internement	Le Vernet(Ariège)
3	28	GILBERG	HINDA		39	25/08/1903	OPOTCHNO		Millau(Aveyron)
2	24	GINDEROW	ISAAC		42	01/01/1900	RUSSIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	GINSBERG	SALOMON		49	22/11/1893	PIOTRKOW	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
1	19	GITIS	BARUCH		60	25/09/1882	TOULEIRE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

A	50	GLANZ	JOSEPH		42	06/11/1900	VIENNE	Hôpital Saint Louis	Perpignan(Pyrénées Orientales)
3	30	GLEICHER	HELENE	GOBEL	52	19/03/1890	NOVY SACZ		Sète(Hérault)
3	30	GLEICHER	NAFTALI		54	05/05/1888	KORCZYN	GTE 8	Sète(Hérault)
3	30	GLEICHER	RACHEL		25	01/03/1917	KRASNO		Sète(Hérault)
9	42	GLUCK	LOLA	ZWERGBAUM	42	27/06/1900	VIENNE	12, r. des Tables Claudiennes	Lyon(Rhône)
1	19	GLUCK	RACHEL	GELLER	62	31/05/1880	BRZYZIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	GLUCKLICH	SROUL		49	23/09/1893	GALATZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GNIWESCH	ROSALIE	KORNREICH	40	21/08/1902	TARNOW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	GODLEWICZ	HELLA		44	17/07/1898	WIELUN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	40	GOLD	ADOLPHE		38	15/12/1903	LEISSEN		Soudeilles(Corrèze) via Nexon
8	42	GOLD	ALFRED		38	06/05/1904	VIENNE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
8	40	GOLD	ILSE	BLUMENTHAL	35	14/04/1907	BERLIN		Eyrein(Corrèze) via Nexon
5	33	GOLD	ISRAEL		32	29/04/1910	SULEJOW		(Hérault)
4	31	GOLDBERG	ABRAHAM		46	16/08/1896	VARSOVIE	GTE 143-Route de Cressels	Millau(Aveyron)
3	30	GOLDBERG	BERTHA		57	05/01/1885	SOLIMA	Camp d'internement	Septfonds(Tarn et Garonne)
4	31	GOLDBERG	BRANDLA	FLEISCHHACKER	39	22/11/1902	VARSOVIE	Route de Cressels	Millau(Aveyron)
6	37	GOLDBERG	CHAJA		26	05/05/1916	RADOSZYCE		Cavaillon(Vaucluse)
	29	GOLDBERG	LAGNA		30	25/11/1911	ELDENFELD		Millau(Aveyron)
5	33	GOLDBERG	MOSES		48	25/04/1894	OPATOWA		Saint Vincent(Basses Pyrénées)
3	30	GOLDBERG	SARAH		15	31/05/1927	ANVERS		(Tarn)
5	34	GOLDFISCHER	WOLF		47	27/09/1895	GRODEK		Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
9	42	GOLDHAMMER	JOHANNA	ERHARD	46	06/06/1896	BERLIN	34, r. Rossini	Nice(Alpes Maritimes)
9	42	GOLDHAMMER	LEON		40	25/07/1902	BERLIN	34, r. Rossini	Nice(Alpes Maritimes)
1	19	GOLDKRAZ	CHAIM		45	18/07/1897	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GOLDKRAZ	FANNY	TAPELBAND	41	01/04/1901	LUBLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GOLDLUST	MANJA	BIDERMAN	48	24/03/1894	KIELCE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GOLDMAN	MIREILLE	ARENSTEIN	34	22/10/1907	KALISZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
6	37	GOLDMAN	PHILIPPINE	WASSER	30	16/08/1912	VARSOVIE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	GOLDMANN	LEO		35	16/08/1907	FRANCFORT	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	GOLDMANN	SAMUEL		41	30/11/1900	JAGERNDORF		(Hérault)
4	31	GOLDREICH	RICHARD		39	03/05/1903	MITTELBAH	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
A	50	GOLDSCHMIDT	ALPHONSE		36	23/03/1906	ERLINGHAUSEN	Venant du Luxembourg	Lyon(Rhône)
4	31	GOLDSCHMIDT	JULIUS		32	16/02/1910	HELMERN	Venant de Halle(Allemagne)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	GOLDSCHMIDT	LEO		47	22/11/1895	ERTE	Rue Blanqui	Tarascon(Bouches du Rhône)
2	24	GOLDSCHMIDT	MAX		57	03/10/1885	HELDENBERGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GOLDSCHMIDT	WERNER		17	19/10/1924	LEIPZIG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	GOLDSCHMIDT	WILLY		27	12/09/1914	GRUNSTADT	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
6	37	GOLDSTEIN	CHANA	GABINGER	55	10/05/1887		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	GOLDSTEIN	EWALD		35	11/10/1906	BEUTHEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
9	42	GOLDSTEIN	MOSES		56	28/07/1886	OBERTYN	35, bd Grosso	Nice(Alpes Maritimes)
6	37	GOLDSTEIN	PINHAS		57	10/05/1885	PIATKOVA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	GOLDSTEIN	SALOMON		59	12/09/1883	LWOW	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	GOLDSTEIN	SIGARD		50	24/06/1892	BAMBERG		(Dordogne)
4	31	GOLIBRODA	HIL		42	15/03/1900	KRASNOSICK	49, r. Ferronière	Millau(Aveyron)
4	31	GOLIBRODA	WELKA	ROTSTAJN	43	03/05/1899	STRASZOW	49, r. Ferronière	Millau(Aveyron)
4	31	GOLUBZYK	SAMUEL		40	02/02/1902	VILNO	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	GOTTFRIED	EMIL		55	22/07/1887	RADIMNO		Monbahus(Lot et Garonne)

5	33	GOTTFRIED	OSWALD		22	29/08/1920	VIENNE		Monbahus(Lot et Garonne)
5	33	GOTTFRIED	THERESE	SCHLESINGER	45	27/11/1897	VIENNE		Monbahus(Lot et Garonne)
5	33	GOTTHEIMER	ERICH		30	02/11/1911	BRESLAU	Camp d'internement	Septfonds(Tarn et Garonne)
1	19	GOTTLIEB	ADOLF		22	02/12/1919	BUDAPEST	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
9	42	GOTTLIEB	CYPA	ABRAMOWICZ	46	13/03/1896	DZINKOW	45, r. d'Alsace Loraine	Nice(Alpes Maritimes)
A	50	GOTTLIEB	KARL		56	13/03/1886	FULDA		Lyon(Rhône)
1	19	GOTTLIEB	SIDONIE	SEIDNER	38	31/12/1903	BOJANOW	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	GOTTREICH	ARON		38	07/08/1904	MANNHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
A	19	GOTTSCHALK	EMIL		47	01/01/1895	GELSENKIRCHEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GOTTSCHALK	FRITZ		47	06/05/1895	BERLIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
A	19	GOTTSCHALK	HANS		55	31/05/1887	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GOTTSCHALK	HERTA	WULF	42	03/08/1900	POSEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	GOTTSCHALK	IDA	KAHN	39	21/08/1902	GELSENKIRCHEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	GOTTSCHALK	PAUL		33	12/03/1909	KIRN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GOTTSCHALK	RUDOLPHINE	BERG	53	07/10/1889	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GRADMANN	JULIUS		19	25/07/1923	COLOGNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
2	24	GRAMM	JOACHIM		19	30/04/1923	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	GRANEK	DAVID		49	18/06/1893	CZESTOCHOWA	GTE-Groupe 8	Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	GRANEK	DEBORAH		15	22/08/1927	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	GRANEK	GODEL		23	17/07/1919	CZESTOCHOWA	GTE-Groupe 8	Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	GRANEK	HINDA	GOLDMUNTZ	44	06/04/1898	ZAWIERCE	Venant d'Anvers(Belgique)	Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	GRANEK	JOSEPH		13	16/11/1928	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	GRANEK	NAFTALI		10	20/09/1931	BORGERHOUT	Venant d'Anvers(Belgique)	Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	GRANEK	PAULA		19	13/07/1923	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Bousquet d'Orb(Hérault)
	63	GRAUPE	ALBERT		65	21/09/1878	GROPSDORF	Hôpital Saint Louis	Perpignan(Pyrénées Orientales)
1	19	GREILSHEIMER	LUDWIG		63	04/08/1879	FRIESENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GRELLING	KURT		56	02/03/1886	BERLIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	GRELLING	MARGARET	BERGER	44	10/01/1898	BERLIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	GRETZER	HINDE		57	10/08/1885	CRACOVIE		Rennes les Bains(Aude)
8	40	GROSS	ANNA	PICK	53	23/10/1889	SCHALOW	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	GROSS	CHARLOTTE	STAWKOWSKI	44	24/04/1898	BERLIN		(Htes Pyrénées)
1	19	GROSS	CLARA	RAWINSKY	49	20/06/1893	NECKARSTENACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GROSS	HERBERT		45	20/12/1897	VIENNE	GTE 702	Forcalquier(Basses Alpes)
1	19	GROSS	ISAAC		50	01/01/1892	ZBAROW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	GROSSMANN	JULIUS		39	25/06/1903	VIENNE		Graissessac(Hérault)
1	19	GRUBER	SOPHIE	TROSTIC	55	19/11/1887	LWOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GRUMBACH	FLORA		38	17/08/1903	STAUFEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	GRUMBACHER	BELLA		48	04/07/1894	WACHENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	GRUNBAUM	ABRAHAM		51	20/05/1891	NOWAGORA		Perpignan(Pyrénées Orientales)
8	40	GRUNBAUM	DOROTHEE	SACHS	42	27/05/1900	VIENNE		Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	GRUNBERGER	FRIEDRICH		29	30/08/1913	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
1	19	GRUNEBAUM	HILDA	WEIL	54	22/02/1888	EMMERDINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GRUNEBAUM	RECHA	REICHERT	51	08/05/1891	BERVANGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	GRUNEBAUM	RENATE		29	08/12/1912	WENKHEIM		Saint Germain/l'Arbresle(Rhône)
	25	GRUNER	SALOMON		57	04/02/1885	TREBLINKA	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
3	30	GRUNHUT	EMIL		44	07/11/1898	NECKARBISCHOF.	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
3	30	GRUNHUT	MARTHA	NUSSBAUM	46	15/10/1896	BUTZWEILER	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	GRUNSPAN	JENNY	KERN	35	08/06/1907	LEIPZIG		(Tarn et Garonne)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

3	33	GRUNWALD	ERICH		20	19/12/1921	VIENNE	37, av. des Baléares	Perpignan(Pyrénées Orientales)
3	33	GRUNWALD	OLGA	SEINFELD	41	26/02/1901	VIENNE	37, av. des Baléares	Perpignan(Pyrénées Orientales)
3	33	GRUNWALD	OTTO		59	01/05/1883	VIENNE	37, av. des Baléares	Perpignan(Pyrénées Orientales)
4	31	GRYNBLAT	FANNY		18	11/05/1924	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	La Cannelle(Hérault)
4	31	GRYNBLAT	MALKA	WARTANS	42	19/08/1900	VARSOVIE	Venant d'Anvers(Belgique)	La Cannelle(Hérault)
4	31	GRYNBLAT	WILLY		15	29/09/1926	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	La Cannelle(Hérault)
A	50	GRZYB	SZULIM		36	08/03/1906	VARSOVIE	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
4	31	GUGGENHEIM	CLOTILDE	ZIMMERN	58	24/09/1884	KIPPENHEIM		(Lozère)
1	19	GUMBEL	ELSE		21	01/08/1921	ALBISHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GUMBEL	MINA	ULLMANN	50	25/01/1892	FURTH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	GUMBEL	SIEGMUND		51	16/02/1891	ALBISHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	GUNSBERGER	GERTRUDE		22	14/08/1920	VIENNE		Ambilly(Haute Savoie)
1	19	GUNTHER	CAROLINE	ROSENFELD	57	11/05/1885	OFFENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	GUNTHER	MAX		54	07/03/1888	BURGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	GUNZBURGER	ELLA	MARX	37	09/11/1904	LUDWIGSHAFFEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
7	40	GUNZBURGER	SIEGMUND		60	19/03/1882	FREIBURG	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	GUTERMAN	SZYFRA	KAMELGARN	45	06/04/1897	LODZ		(Haute Vienne)
9	42	GUTFREUND	ERICH		31	17/02/1911	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Assou(Basses Pyrénées)
9	42	GUTFREUND	TONY	TELLER	29	28/03/1913	STANISLAU	Venant de Bruxelles(Belgique)	Assou(Basses Pyrénées)
6	37	GUTGOLD	DAVID		43	27/08/1899	LODZ		Agde(Hérault)
6	37	GUTGOLD	HANNY	SCHLOFFER	45	21/12/1897	PRZEMYSL		Agde(Hérault)
6	37	GUTGOLD	MAX		19	09/10/1922	HAGEN		Agde(Hérault)
5	33	GUTMANN	MALCHA	KLEIMANN	34	16/06/1908	FURTH	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	GUTTER	KAROLA	WISCHNIZER	48	15/08/1894	WOLLBROM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	GUTWEIN	ESTERA	BERGER	59	22/04/1883	DEMBROWICZ		Rennes les Bains(Aude)
4	31	GUTWEIN	GIZELA		32	23/03/1910	KOWALOWA		Rennes les Bains(Aude)
5	33	HAAR	AMALIA	HOLZER	40	09/06/1902	UNTER-RABNITZ		Moumour(Basses Pyrénées)
5	33	HAAR	HELEN	ZINGER	43	12/01/1899	JASLO		Moumour(Basses Pyrénées)
5	33	HAAR	JONAS		52	15/09/1890	JASLO		Moumour(Basses Pyrénées)
5	33	HAAR	SIEGMUND		47	03/03/1895	JASLO		Moumour(Basses Pyrénées)
1	19	HAAS	EUGEN		60	04/09/1882	RUHLZHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HAAS	FANNY		45	07/07/1897	EMMENDINGEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	HAAS	FRIEDA	SINSHEIMER	37	30/05/1905	BUHL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HAAS	HILDE	MANASSE	47	13/03/1895	GEMMINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HAAS	OTTO		43	17/04/1899	SANKT GOAR	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HABER	ANNA	KAHN	54	08/09/1888	KAISERSLAUTERN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
6	37	HABER	LEO		28	27/08/1914	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	HABER	LUDWIG		67	17/04/1875	SPEYER	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
8	40	HABER	MARTHA	WELDLER	39	11/06/1903	VIENNE		Saint Junien(Haute Vienne)
A	50	HABER	SAMUEL		55	28/02/1888	CRACOVIE		Béziers(Hérault)
7	40	HABERER	FANNY	BAUM	55	25/12/1887	DIERSBURG	Chansaye	Poule les Echarmeaux(Rhône)
3	30	HABERFELD	FRED		12	12/12/1929	VIENNE		Béziers(Hérault)
3	30	HABERFELD	JOSEPHINE	GOTTESMAN	36	31/01/1906	VIENNE		Béziers(Hérault)
3	30	HABERFELD	WILHELM		38	23/06/1904	VIENNE		Béziers(Hérault)
8	40	HACKER	ALEXANDRE		19	16/08/1923	KOBERSDORF	25, r. du Bœuf	Lyon(Rhône)
8	40	HACKER	MAX		22	14/02/1920	KOBERSDORF	25, r. du Bœuf	Lyon(Rhône)

5	33	HAFTEL	ANCZEL		47	16/07/1895	SKOLE		Aulus les Bains(Ariège)
5	33	HALBERSTADT	SIEGFRIED		38	10/11/1903	BUDINGEN		Saint Paul en Forêt(Var)
5	25	HALBREICH	RUDOLF		51	05/04/1891	CHRZANOW	GTE 430	Agde(Hérault)
4	31	HALPERN	ANNA	MANKLIN	35	22/12/1906	THUNACZ	Venant d'Anvers(Belgique)	Valady(Aveyron)
4	31	HALPERN	ISAAC		36	18/08/1906	MONASTERZYSKO	Venant d'Anvers(Belgique)	Valady(Aveyron)
4	31	HALPERN	VERA		6	13/05/1936	VIENNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Valady(Aveyron)
5	33	HALPUTER	FAJGA	TROCHE	53	19/01/1889	VARSOVIE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	HAMBURG	ABRAHAM		47	07/08/1895	WYSZOGROD	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	HAMBURG	DORA	BUCHNER	42	01/01/1900	WYSZOGROD	Hôpital Saint Louis	Perpignan(Pyrénées Orientales)
4	31	HAMBURG	SIMON		14	07/03/1928	WYSZOGROD	Foyer OSE de Montintin	Château Chervix(Haute Vienne)
4	31	HAMMEL	HILDE	FLEISCHMANN	45	28/08/1897	DORTINGEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	HAMMEL	IRMA	HAMMEL	41	05/04/1901	FREISTADT	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	HAMMEL	JULIUS		55	19/06/1887	FREISTADT	GTE 416	Sainte Marie(Pyrénées Orientales)
4	19	HAMMEL	NINA	MACHEL	44	05/01/1898	ETTLINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	HAMMEL	PAUL		50	18/11/1892	OFFENBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	HAMMER	JOSEPH		53	24/02/1889	BURSZTYN		Puisserguier(Hérault)
4	19	HANAU	ELSA		39	15/09/1902	MERZIG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	19	HAND	KARL		44	03/09/1898	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HARTOCH	HEINRICH		51	08/05/1891	AIX LA CHAPELLE		Rennes les Bains(Aude)
4	31	HARTOCH	PAUL		48	01/07/1894	AIX LA CHAPELLE		Rennes les Bains(Aude)
4	50	HAUPTMANN	GEORG		53	01/06/1890	BANIA KOLOWSKA	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
6	37	HAUSER	FRITZ		35	07/03/1907	HOLLABAUM		Marseille(Bouches du Rhône)
4	31	HAUSMAN	FRIEDRICH		27	24/09/1914	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	HAUSSMANN	GUNTHER		13	03/11/1928	KIRSHEIM	Maison des Pupilles	Aspet(Haute Garonne)
4	31	HAUSSMANN	KAROLINE	ROSENTHAL	52	24/09/1890	KETTENBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HAUSSMANN	LUDWIG		65	19/09/1877	KIRSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HAYUM	ISIDOR		38	13/05/1904	COENEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	HAYUM	JULIUS		36	07/05/1906	FILZEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	HAYUM	KARL		32	03/07/1910	COENEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	HEBER	JACKEL		46	20/09/1896	TUREK		Salmiech(Aveyron)
5	33	HEIDELBERGER	AMALIA		58	20/01/1884	OLNHAUSEN	Hôtel du Levant	Marseille(Bouches du Rhône)
5	33	HEIDELBERGER	NATHAN		69	10/07/1873	FLEHINGEN	Hôtel du Levant	Marseille(Bouches du Rhône)
4	19	HEILBRONNER	ERWIN		48	10/01/1894	MEMMINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	HEILBRONNER	FLORA	RHEINAUER	46	24/09/1896	SPEYER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	HEILBRUNN	ALEXANDER		61	29/03/1881	ABURODE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	HEILBRUNN	BERTHA	HIRSMANN	58	21/01/1884	RAVITSCH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	HEINEMANN	ADOLF		51	02/05/1891	EFFLEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
7	40	HEINEMANN	JOANNA	LANG	52	17/02/1890	BILLINGHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	19	HELI	JOHANNA		51	20/01/1891	VALLENDAR	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	HELLER	LEYSER		47	14/04/1895	BEDZIN		Millau(Aveyron)
4	31	HELLMANN	FRIEDRICH		54	16/08/1888	GUNGENHAUSEN		Rennes les Bains(Aude)
4	31	HELLMANN	IRMA	LUCHS	46	07/09/1896	BINSWANGEN		Rennes les Bains(Aude)
2	24	HELMANN	EMIL		25	01/01/1917	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	HELMANN	MAX		32	01/01/1912		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	HENISCH	WOLF		31	21/03/1911	KOLOMYIA	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	19	HENNENFELD	ANNIE		26	03/03/1916	SKOLE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)

5	33	HENZINSKI	ERNA		20	11/01/1922	SPRENDLINGEN	3, r. Hôtel de Ville	Nîmes(Gard)
5	33	HENZINSKI	HILDA	FINKELSTEIN	45	12/05/1897	GAMBIN	3, r. Hôtel de Ville	Nîmes(Gard)
5	33	HENZINSKI	MOISE		45	30/05/1897	LODZ	3, r. Hôtel de Ville	Nîmes(Gard)
4	31	HERBSTMANN	BASIA	KATZ	34	01/03/1908	BIRCZA	15, r. de Châteaudun	Béziers(Hérault)
4	31	HERBSTMANN	ISAK		35	15/02/1907	RYGLICE	15, r. de Châteaudun	Béziers(Hérault)
4	31	HERMANN	GERMAINE	BLOCH	42	11/04/1900	EHEBOCHER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HERMANN	HEINRICH		62	29/05/1880	VIENNE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	HERMANN	HELENE	ROZENTAL	37	14/06/1905	VARSOVIE		Rennes les Bains(Aude)
1	19	HERMANN	IRMA	JAKOB	36	28/09/1905	WEIDENTHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HERMANN	MAURICE		6	15/05/1936	GAND		Rennes les Bains(Aude)
1	19	HERMANN	MAX		54	17/11/1888	BARCHFELD	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	HERMANN	SIEGFRIED		39	20/07/1903	NIEDERZORF	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HERMANN	SRUL		44	11/10/1898	VARSOVIE		Rennes les Bains(Aude)
2	24	HERSBERG	ELSA	KUPERWASSER	43	01/01/1899	LOCHACZE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	HERSKOVIEZ	ABRAM		37	25/08/1905	LODZ		Bagnères de Bigorre(Hautes Pyrénées)
1	19	HERSZENFELD	KURT		29	16/05/1913	BOCHOTT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HERTZ	HEDWIG	OPPENHEIMER	37	12/06/1905	GROSS-GERAU		Rennes les Bains(Aude)
2	24	HERTZ	KARL		19	01/12/1922	JULICH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HERTZ	MORITZ		49	30/05/1893	GUNTERSBLUM		Rennes les Bains(Aude)
8	40	HERZ	EMMANUEL		21	15/01/1921	INGOLDSTADT	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
5	33	HERZ	IRMA	MEYER	34	03/12/1907	HAMBOURG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
6	37	HERZ	MAX		47	19/08/1895	GEMUND	Venant de Bruxelles(Belgique)	Agde(Hérault)
5	33	HERZ	WALTER		42	26/08/1900	BETTINGEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	HERZOG	ALBERT		57	12/05/1885	GEMMINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HERZOG	ROSA	GOTTLIEB	50	30/08/1892	SARREBRUCK	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
6	37	HESS	JOSEPH		34	14/08/1908	PAPENBURG	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
6	37	HEUMANN	ANNA	GRUNBAUM	40	13/04/1902	NIERSTEIN	Hôtel des Négociants	Le Pertuis(Vaucluse)
6	37	HEUMANN	SIEGFRIED		57	26/05/1885	ROTHENBURG		Evian(Haute Savoie)
4	31	HEYMANN	BENNO		31	08/11/1910	SOBERNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HEYMANN	MATHILDE	BAERMAN	58	06/05/1884	KAUNEL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	HEYMANN	MAX		51	24/07/1891	TAUBERBISCHOF.	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	HEYMANN	REGINE	SANDBRAND	34	28/05/1908	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HILDESHEIM	ARON		48	01/06/1894	RUSKOVO	Raflé Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
A	50	HIMLER	EUGEN		45	15/10/1898	SLAVA	32, r. de la Buffa	Nice(Alpes Maritimes)
A	50	HIMMELSCHEIN	GEORGES		52	11/12/1891	VIASZMA	33, r. Rossini	Nice(Alpes Maritimes)
B	51	HIRSCH	AUGUST		46	08/10/1897	FRANCFORT	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
1	19	HIRSCH	BETTY	HERZOG	63	12/12/1879	NEUNGURGHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	42	HIRSCH	EDITH	PLOTKE	43	16/09/1899	TUREK	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	HIRSCH	EDOUARD		58	20/03/1884	DANTZIG	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
4	31	HIRSCH	HANS		12	22/02/1930	WEINHEIM	Foyer OSE de Montintin	Château Chervix(Haute Vienne)
1	19	HIRSCH	IRMA		36	24/08/1905	DIRMSTEIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HIRSCH	LILLI		33	16/05/1909	DIRMSTEIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	HIRSCH	MARTHA		32	16/06/1910	WEINHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	HIRSCH	ROSA	HERZOG	59	14/12/1883	MENZINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	HIRSCH	RUDOLF		54	02/10/1877	BIRKENAU	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HIRSCH	SALOMON		67	13/10/1875	BIRKENAU	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	HIRSCH	SIEGFRIED		51	23/03/1891	BERLIN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)

1	19	HIRSCHFELD	BERTA	KAUFHERN	62	16/05/1880	STORNEBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	HIRSCHFELD	MOSES		40	28/04/1902	AUSCHWITZ	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	HIRSCHFELD	WALTER		58	09/12/1884	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	HIRSCHFELD	ZENI	WILLINGER	36	21/05/1906	NIZINWERCHI	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
A	50	HIRSCHHEIMER	SIEGFRIED		35	10/10/1907	DUGEEN	Villa Antoinette-Plâteau du Piol	Nice(Alpes Maritimes)
2	24	HIRSCHLER	ROSEL	BAER	47	14/08/1895	EPPINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	HIRSCHLER	RUDOLF		32	07/01/1910	LAKENBACH		Laroque Timbaut(Lot et Garonne)
2	24	HIRSCHLER	SIEGFRIED		55	06/02/1887	FRANKENTHAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	HOCHZEIT	MAX		40	14/12/1901	VARSOVIE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
8	40	HOCKENHEIMER	SELMA		54	11/11/1888	HOCKENHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
7	40	HOFFMANN	HANNA	KOOPMAN	51	16/12/1891	GOCH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	50	HOFFMANN	HEINRICH		61	31/01/1882	VIENNE	19, r. Auber	Nice(Alpes Maritimes)
1	19	HOFMANN	CLARA		55	21/03/1887	HAINSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	HOFMANN	SOPHIE		44	01/10/1898	HAINSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	HOLDER	BERTA	KOMORNIK	44	30/10/1898	DELATYN	Quartier de la Cité	Saint Zacharie(Var)
5	33	HOLDER	DAVID		42	15/06/1900	NADWORNA	Quartier de la Cité	Saint Zacharie(Var)
6	37	HOLLANDER	ARON		35	06/03/1907	WONOW	Mines de La Caunette	Capestang(Hérault)
4	31	HOLLANDER	SELMA	GRUBNER	33	18/04/1909	BERLIN		Capestang(Hérault)
5	33	HOLLENDER	HENRY		16	20/10/1925	LODZ		Oradour/Vayres(Haute Vienne)
5	33	HOLLENDER	JANKIEL		49	15/08/1893	LASK		Oradour/Vayres(Haute Vienne)
5	33	HOLLENDER	SARAH	HAMBURSKA	46	21/03/1896	LODZ		Oradour/Vayres(Haute Vienne)
4	31	HOLLER	DORA		33	22/02/1909	BUKACZOW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
9	42	HOLZER	DAVID		54	25/08/1888	VEKOW		(Puy de Dôme)
5	33	HOLZER	ERICH		36	25/10/1905	PFORZHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	HOLZER	MARGUERITE	HOLZER	41	14/06/1901	VIENNE		Nice(Alpes Maritimes)
9	42	HOLZER	SIMON		43	21/04/1899	LWOW	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
4	31	HOUREWITZ	RENEE		16	07/06/1926	BRUXELLES		Sète(Hérault)
4	31	HOUREWITZ	SALOMON		49	12/08/1893	MARSEILLE	GTE 430	Agde(Hérault)
4	31	HOUREWITZ	SCHPRENZA	POKIDAILO	44	10/04/1898	ODESSA		Sète(Hérault)
5	33	HUBSCH	OSKAR		47	21/08/1895	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
4	31	HUTT	CHAJA	WEINRAUB	42	16/07/1900	CRACOVIE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	HUTT	ISAAC		37	22/12/1904	STANISLAU	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	ICKOWICZ	TAUBA	WROCZAWKA	43	12/06/1899	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	IFLIAND	VICTOR		27	02/04/1915	KHARBIN		Vimenet(Aveyron)
5	33	IKENBERG	MAX		53	04/01/1889	KASSEL	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
3	30	IMMERDAUER	ELSE	SUMER	59	15/03/1883	VIENNE	Chez M. Diet	Bagnols les Bains(Lozère)
5	33	IMMERGLUCK	EMMA	MARISCH	58	02/12/1884	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	INTRATOR	MALKA		20	01/01/1922	PRZEMYSL		Carlipa(Aude)
5	33	IRANYI	LEO		50	16/03/1892	VIENNE	GTE 321	Chanac(Lozère)
5	33	ISAAC	LEO		48	05/08/1894	FREMEISDORF		Montpellier(Hérault)
5	27	ISAAK	MARTHA	GRUNBLAT	39	16/08/1903	PRZEBORZ		Capestang(Hérault)
5	33	ISAAK	SIMON		29	23/11/1912	DANTZIG	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
5	33	ISAY	HARRY		55	07/04/1887	TREVES	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
2	24	ISENBERG	BELLA	KAHN	41	19/03/1901	LOHR	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	30	ISRAEL	GEORG		54	04/09/1888	LAUTERBURG	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)

1	19	ISRAELSKY	JACOB		50	03/12/1892	CONSTANTOVO	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
3	30	JACHIMOWICZ	RUCHLA	JACHINOWISZ	39	25/11/1902	PIOTRKOW		(Hérault)
5	33	JACHMANN	LOUIS		50	20/01/1892	PENSKOVO	Camp d'internement	Saint Sulpice(Tarn)
7	40	JACOB	BERTHE	ISRAEL	45	25/05/1897	LUXEMBOURG	Quartier des Revenges	Nyons(Drôme)
1	19	JACOB	BETTY	WURZWEILER	57	02/10/1885	HEIDEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	JACOB	ERNESTINE		61	21/06/1881	GROSLANGHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	JACOB	OSCAR		57	15/10/1885	SAARWELLINGEN	Quartier des Revenges	Nyons(Drôme)
1	19	JACOB	RAPHAEL		65	01/10/1877	SIERCK	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	29	JACOBI	WALTER		38	21/10/1903	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	JACOBSONH	INES		40	02/06/1902	VIENNE		Villepinte(Aude)
4	29	JACUBOWICZ	LOTTE	LOFFER	31	04/09/1911	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	JAKOB	HERMANN		63	24/01/1879	WEINDENSTEIN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	50	JAKOB	OSCAR		55	19/05/1888	SORVELINGHEIM		Nyons(Drôme)
5	33	JANKIELEWICZ	SARAH	ICKOWICZ	38	01/08/1904	KUEZBERCK		(Hérault)
5	33	JANKIELEWICZ	SIMON		42	13/01/1900	JANOWO		(Hérault)
4	31	JANNING	MARIA		30	15/08/1912	KOLON	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	JAULUS	ALFRED		50	16/08/1892	AIX LA CHAPELLE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	JELINEK	ADOLPHE		30	12/11/1911	VIENNE		(Hérault)
3	30	JELINEK	ERNST		33	12/08/1909	VIENNE		(Hérault)
5	33	JOCHSBERGER	SIEGFRIED		59	05/09/1883	MUNICH	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	JOKL	SIEGFRIED		40	10/01/1902	VIENNE		(Hérault)
3	30	JOSEPH	BERTHA		52	06/12/1890	KONZ		Villeveyrac(Hérault)
4	31	JOSEPH	MORITZ		41	30/12/1900	BOLLENDORF	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
3	30	JOSEPH	SOPHIE		55	17/06/1887	KONZ		Villeveyrac(Hérault)
2	24	JOSIPOVICI	DAVID		20	11/03/1922	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	30	JOSIPOVICI	SAMUEL		58	12/02/1884	NEAMTS	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
2	24	JOSPE	HEINZ		19	30/12/1922	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	JUDAS	HILDA	SUSSMANN	44	27/10/1898	OCHTENDUNG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	JUDAS	ISAAC		55	14/02/1887	IHRINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	JUDAS	LEO		47	03/09/1895	IHRINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	JUDAS	LEOPOLD		45	31/07/1897	IHRINGEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
2	24	JUDAS	SELMA	STENGEL	52	27/07/1890	WEINGARTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	JUNGER	MERY		20	30/11/1921	STREDNIA	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	JUNGLEIBS	BERTHA		52	18/08/1890	DUBIECKA		Nuces Valady(Aveyron)
4	31	JUNGLEIBS	RENE		15	09/05/1927	VIENNE		Nuces Valady(Aveyron)
1	19	KADISCH	MARTHE		60	25/08/1882	GAILINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KAGAN	ABRAHAM		35	23/09/1906	LODZ		Alet les Bains(Aude)
5	33	KAHANE	SIMON		52	26/12/1890	SIEDLCE	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
1	19	KAHN	BABETTE		60	05/04/1882	STIRSCHEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAHN	CAROLINE		50	31/03/1892	HEIDELBERG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	KAHN	ELFRIEDE	BRENDEL	53	12/03/1889	RUDA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAHN	ELISE	RISELSHAMER	52	04/10/1890	WALLDORN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	KAHN	ELSE		52	10/09/1890	ROHRBACH	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
2	24	KAHN	EMMY	WEIL	46	04/10/1895	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAHN	ERNA	DREYFUS	47	10/01/1895	GERNSBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KAHN	ERWIN		35	28/10/1907	VIENNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	KAHN	FRIEDA	KAHN	47	07/07/1895	MANNHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KAHN	HANS		16	08/07/1926	MANNHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

7	40	KAHN	HILDE	GUNZBURGER	55	13/07/1887	MUHLHEIM	Chansaye-Poule les Écharmeaux(Rhône)	Lyon(Rhône)
1	19	KAHN	JENNY		47	02/10/1895	PFaffen-BEERFURTH	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
5	33	KAHN	LEONIE	SCHWARZ	51	30/08/1891	BUSENBERG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KAHN	LEOPOLD		60	25/06/1882	KAISERSLAUTERN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	KAHN	LEOPOLD		57	31/03/1885	NIEDERFLASTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAHN	LUCIE	STRAUSS	54	30/06/1888	BAD HOMBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KAHN	MARTIN		44	31/12/1898	NEUWIED	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KAHN	META	MACHOL	56	15/05/1886	ETTLINGEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
9	42	KAHN	OTTO		44	11/09/1898	MUNSTEREIFELD		Marseille(Bouches du Rhône)
1	19	KAHN	PAUL		47	14/04/1895	DORTMUND	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	KAHN	PAULA	STERN	37	18/03/1905	DETTENSER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KAHN	RICHARD		49	23/11/1893	FRANCFORT	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	KAHN	ROSA		40	25/01/1902	PFaffen-BEERFURTH	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
1	19	KAHN	SIEGFRIED		57	21/12/1885	GRODNO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	KAHN	SIEGFRIED		58	29/01/1884	SULZBURG	Chansaye	Poule les Echarmeaux(Rhône)
A	50	KAHN	SIEGFRIED		28	08/02/1915	WOLKLINGER		(Hautes Pyrénées)
1	19	KAHN	THEODORE		54	31/01/1888	DIERSBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAHN	TONI	BIERIG	58	01/05/1884	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KAHN	WOLFF		19	12/09/1923	VARSOVIE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	KALFUS	FANNY	FELDMAN	30	08/09/1912	LEIPZIG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	KALMA	CHANA	ABRAMOWICZ	42	25/03/1900	WIELUN	Camp d'internement	Septfonds(Tarn et Garonne)
5	33	KALMA	GODELA		42	10/01/1900	OSAROW	Camp d'internement	Septfonds(Tarn et Garonne)
9	42	KALMAN	FREDERIC		48	03/02/1894	WOFNILOFF	GTE 308	Tombebouc(Lot et Garonne)
7	40	KALTER	ABRAHAM		27	04/10/1915	FULDA		Lyon(Rhône)
9	33	KALTMANN	HELENE		35	18/11/1906	WLOCLAWEK	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	KAMIL	ANNABELLA		6	04/09/1936	VIENNE		Valady(Aveyron)
4	31	KAMIL	FREIDA		45	09/09/1897	KOSSOW		Valady(Aveyron)
5	33	KAMLUT	JACOB		36	01/04/1906	LODZ	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
4	31	KANCZUKIER	JACOB		48	27/07/1894	LUBLANKI	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
9	42	KANNER	ROSA	STIEGLITZ	50	06/02/1892	DOMBROWA	Venant de Nice(Alpes-Maritimes)	(Haute Savoie)
9	42	KANNER	THEA		20	31/08/1922	LEIPZIG	Venant de Nice(Alpes-Maritimes)	(Haute Savoie)
5	33	KANTOROWICZ	JOSEPHINE	BERGER	30	16/04/1912	VIENNE		Molières(Tarn et Garonne)
5	33	KANTOROWICZ	SALOMON		29	16/09/1912	LODZ		Molières(Tarn et Garonne)
1	19	KARN	BERTHA	GRUNEBaum	57	29/12/1885	KLEINPALAST	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KARNY	GETSEL		53	23/10/1889	WILKOMIR	Venant de Liège(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
A	50	KARP	ALFRED		34	15/05/1908	SARREBRUCK		Lyon(Rhône)
9	42	KARRACH	LEOPOLD		46	05/04/1896	VIENNE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	KATHAMMER	ELISABETH	KATZ	43	02/04/1899	VIENNE		Agen(Lot et Garonne)
5	33	KATHAMMER	WALTER		49	26/04/1893	DUDERSTADT		Agen(Lot et Garonne)
4	31	KATZ	AARON		35	21/01/1907	BALUTY	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	KATZ	CLARA	STERN	40	24/12/1901	BREIDENBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	KATZ	ELFRIEDE	ELINGER	50	16/01/1892	GRENEY	Camp d'internement	Brens(Tarn)
5	33	KATZ	GERTRUDE		16	23/09/1925	ROZDOL	Villa Bacque	Aulus les Bains(Ariège)
1	19	KATZ	HARRY		45	17/04/1897	DUTERSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KATZ	JOSEPH		38	17/06/1904	KHARKOFF	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

2	24	KATZ	LEO		58	27/02/1884	BRODY	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KATZ	LEOPOLD		47	09/06/1895	GUDENSBURG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	KATZ	PAULINE	BAU	36	12/11/1905	LEIPZIG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	KATZ	PERLA	DAKAS	50	13/02/1892	PRZEMYSL	Villa Bacque	Aulus les Bains(Ariège)
5	33	KATZ	WILHELM		30	06/08/1912	HUSIATYN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	KAUFFMANN	ANGEL		46	27/02/1896		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAUFFMANN	CESAR		56	20/04/1886	BAIERTAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAUFFMANN	JOSEPH		51	18/04/1891	BAIERTAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAUFMAN	SAMUEL		64	03/12/1878	SENNEFELD	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KAUFMANN	ARTHUR		31	18/08/1911	WANNENBERG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	KAUFMANN	CLARA	OPPENHEIMER	57	07/06/1885	GEMMINGEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
8	40	KAUFMANN	HEDWIG		62	07/02/1880	BAIERTAL	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	KAUFMANN	JULIE		53	17/11/1889	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	KAUFMANN	MARCUS		36	12/05/1906	TAMAR	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	KAUFMANN	RACHEL		54	21/11/1888	BAIERTAL	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	KAUFMANN	ROSA	BIERIS	55	09/11/1887	FLECHINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	KAUFMANN	ROSE		48	27/06/1894	HELLSTEIN		(Haute Garonne)
8	40	KAUFMANN	SELMA	BODENHEIMER	35	01/12/1906	BRETTEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	KAUFMANN	SELMA	EICHTEASCHEIME	51	22/02/1891	BRETTEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KAUFMANN	SIEGFRIED		61	24/08/1881	BISCHOFSCHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KAUFMANN	THEKLA	MONAT	47	22/06/1895	STRUMPFELBRUNN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	KAYEM	ADOLF		42	12/01/1900	STEINBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KAYEM	ELISABETH	MAYER	35	30/03/1907	ULMER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KEIL	HELENE	EHRENWALD	48	14/12/1894	SIENAWA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	KEIL	MAX		22	11/02/1920	BERLIN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	KEIL	MICHAEL		49	11/12/1893	JAROSLAW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
3	42	KELLER	LEIB		56	10/11/1886	IWLA		Machilly(Haute Savoie)
9	42	KELLER	SALA	KALB	50	12/12/1892	POLANY		Machilly(Haute Savoie)
7	40	KELLERMANN	RICHARD		43	03/03/1899	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	(Haute Savoie)
5	33	KELZ	ANNA	BERKOWICZ	36	14/08/1906	BERLIN	Venant d'Anvers(Belgique)	Aubous(Basses Pyrénées)
5	33	KELZ	CHASKIEL		43	19/02/1899	TARNOW	Venant d'Anvers(Belgique)	Aubous(Basses Pyrénées)
5	33	KELZ	TONIA		17	17/05/1925	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Aubous(Basses Pyrénées)
4	31	KENIK	ROSA		39	23/03/1903	KUTNO	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	KERBES	TOBIAS		41	09/02/1911	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	KERN	ERNST		43	24/09/1899	NEUSTADT	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	KERN	GRETHE	SIMON	33	02/11/1908	ZWEIBRUCKEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
9	42	KERN	REBECCA		33	25/12/1908	KOLOMYIA	Hôtel Franck-31, r. Paganini	Nice(Alpes Maritimes)
5	33	KERSZ	SZAJA		36	10/01/1906	PIOTRKOW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	KESSLER	MARGOT		41	28/09/1900	BERLIN	Villa Beauséjour	Alet les Bains(Aude)
5	33	KICHELMACHER	CHAIM		45	30/12/1897	BYCZAWA		Annemasse(Haute Savoie)
5	33	KICHELMACHER	MENDEL		17	10/03/1925	BYCZAWA		Annemasse(Haute Savoie)
5	33	KICHELMACHER	RYWKA	KLAJMAN	43	01/02/1899	BYCZAWA		Annemasse(Haute Savoie)
7	40	KIJEVSZKY	HERMAN		32	07/03/1910	BRATISLAVA		Annemasse(Haute Savoie)
4	31	KILSZTOK	FISZEL		41	28/04/1901	BEDZIN	54, av. Clemenceau	Béziers(Hérault)
4	31	KILSZTOK	SALA	BLASENSTEIN	38	26/08/1904	TESCHEN	54, av. Clemenceau	Béziers(Hérault)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

5	33	KIPER	EVA	SOLIMAN	21	07/05/1921	WIESBADEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	KIPER	JERACHMIL		24	24/12/1917	VARSOVIE	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
B	51	KIPER	MAIER		46	17/04/1897	VARSOVIE		Rodez(Aveyron)
1	19	KIRCHBAUM	CHARLOTTE	HIRSCH	29	05/11/1912	WEINHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KIRCHHEIMER	FRITZ		43	16/02/1899	GROMBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KIRCHHEIMER	LISA		41	21/04/1901	LAMPERTHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KIRCHMEIMER	FRITZ		44	06/10/1898	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	KIRSCHENBAUM	LEO		31	02/08/1911	HUSPLICH	3, r. Joseph Fricero	Nice(Alpes Maritimes)
4	31	KISNER	TONI	LEWINTER	36	03/10/1905	VIENNE		Montpellier(Hérault)
7	40	KITTER	ERNA	SITZER	45	23/12/1897	SOKAL		Contes(Alpes Maritimes)
5	33	KLAJMAN	ISRAEL		44	13/05/1898	REMBOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
6	37	KLAPISCH	CHULIM		43	23/04/1899	WITTSCHIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	30	KLAZ	ALTER		49	19/04/1893	PIGU		Lasbordes(Aude)
2	24	KLEIN	HEINZ		20	19/04/1922	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	KLEIN	HUGO		59	28/08/1883	VIENNE		Montauban(Tarn et Garonne)
2	24	KLEIN	ISRAEL		36	23/12/1905	VERBOVEC	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KLEIN	SAMUEL		47	19/12/1895	NOVY SACZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	KLEINZELLER	ARNOLD		57	08/12/1885	BRAVANTICE		Camarès(Aveyron)
1	19	KLETSCHOFF	JEANNETTE		57	08/03/1885	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KLING	ERNST		42	01/03/1900	SPEYER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KLING	RUTH	GOLDSCHMIDT	36	10/01/1906	DUREN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	KLINGER	FRITZ		29	14/01/1913	VIENNE	GTE 318	Agde(Hérault)
5	33	KLIPPER	HEINRICH		34	24/11/1907	VIENNE	GTE 148	Le Pontet(Vaucluse)
4	31	KLIPPER	KATE	HOFFMANN	61	03/05/1881	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KLOPFER	LISSIE	BURINGER	58	23/11/1884	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KLOPFER	LUDWIG		50	07/04/1892	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KLUG	WALTER		29	13/01/1913	VIENNE	Camp d'internement	Casseneuve(Lot et Garonne)
6	37	KLUGMANN	JOSEPH		58	02/06/1884	WIESENBAUM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	KLUGMANN	NATALIA	GUGGENHEIM	59	09/06/1883	BONNDORF	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	KLUGMANN	ROZI		54	01/08/1888	FRANCFORT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KNOBLAUCH	GITTEL	ISAAC	51	05/01/1891	TARNOW		Aulus les Bains(Ariège)
A	50	KNOLL	ELIAS		40	27/03/1902	TOPOROFF	Refoulé frontière suisse	Bernex(Haute Savoie)
5	33	KNOLL	KURT		18	10/03/1924	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Ambilly(Haute Savoie)
5	33	KNOLL	SAMUEL		20	20/05/1922	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Ambilly(Haute Savoie)
5	33	KNOPF	HERMANN		18	12/01/1924	DRESDE		Cauterets(Hautes Pyrénées)
5	33	KNOPF	MAX		20	18/07/1922	DRESDE		Cauterets(Hautes Pyrénées)
1	19	KOCHMANN	MINDLA		31	26/05/1911	ZLOCZOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KOENIGSHOFER	LEOPOLD		56	13/04/1886	FURTH	GTE 302	Septfonds(Tarn et Garonne)
5	33	KOHLMANN	ELSA	STERN	53	21/09/1889	GROSS-KARLBACH	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KOHLMANN	LUDWIG		65	05/10/1877	KIRCHHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	KOHL	JOSEF		45	14/08/1897	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyrien(Pyrénées Orientales)
4	31	KOHN	CHAIM		46	30/01/1896	BORSZCZOW		Cessenon(Hérault)
4	31	KOLATZKI	ELKAN		54	21/03/1888	HAMBOURG	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyrien(Pyrénées Orientales)
5	33	KOLINSKI	FANNY	NEUMANN	47	11/01/1895	NUSSLOCK	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
9	42	KOLINSKY	BERTHOLD		41	31/05/1901	FRANCFORT	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

5	33	KON	BENJAMIN		39	24/04/1903	LODZ		Palavas les Flots(Hérault)
5	33	KON	GITLA	ORDYNANS	36	27/04/1906	LODZ		Palavas les Flots(Hérault)
5	33	KON	ROSA		56	01/01/1886	DIZNY	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KOPPEL	IRMGARD	WEISSEMBERG	34	15/12/1907	BERLIN		Nay(Basses Pyrénées)
5	33	KOPPEL	JOSEPH		34	14/07/1908	BERLIN		Nay(Basses Pyrénées)
6	37	KOPPEL	WALTER		39	01/06/1903	MULHAUSEN		(Lot et Garonne)
4	31	KOPRAK	SZLAMA		30	24/03/1912	VARSOVIE	GTE 143-4, r. Jean François Alméras	Millau(Aveyron)
5	33	KORN	HEINRICH		54	28/09/1888	BURKUNDSTADT	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	KORN	SARAH	FLAKS	32	02/02/1910	PIOTRKOW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	KORNBERG	ISAAC		37	25/07/1905	VARSOVIE	8, r. Déodat de Séverac	Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	KORNBLAU	BEILA	KANDEL	48	31/05/1894	FRYSZTOK		Albertville(Savoie)
5	33	KORNBLAU	CHASKEL		44	14/12/1898	CZARNA		Albertville(Savoie)
2	24	KORNBLUM	DAVID		26	08/02/1916	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KORNBLUTH	CHANA	ERLICH	54	15/06/1888	KOLBUSZOWA	Venant d'Anvers(Belgique)	Sète(Hérault)
4	31	KORNBLUTH	RACHEL		13	30/01/1929	BORGERHOUT	Venant d'Anvers(Belgique)	Sète(Hérault)
4	31	KORNBLUTH	SZULIM		46	21/01/1896	KOLBUSZOWA	Venant d'Anvers(Belgique)	Sète(Hérault)
5	33	KOS	ERNESTINE	KRUG	35	27/04/1907	STANISLAW		Trentels(Lot et Garonne)
2	24	KOS	LEON		38	05/06/1904	KOLOMYIA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KOSLOWICZ	BESIA		18	24/05/1924	ZARUSY		Béziers(Hérault)
5	33	KOSLOWICZ	CHAJA	PERKA	34	01/01/1908	NOWY MYLAWO		Béziers(Hérault)
2	24	KOSTERICH	MAX		58	12/12/1884	FRANCFORT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KOTTENBERG	SIGMUND		46	27/12/1896	GLADUSOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	KOWARSKI	DWOJRA		17	28/11/1924	VILNO		Aniane(Hérault)
4	31	KOWARSKI	RYWA	EBERLIN	44	28/08/1898	VILNO		Aniane(Hérault)
5	33	KRAJZELMAN	JOSEPH		18	26/01/1924	VARSOVIE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
8	40	KRAMER	HANS		49	15/09/1893	GRATZ	Venant de Nice(Alpes Maritimes)	Thonon les Bains(Haute Savoie)
8	40	KRAMER	HILDE	RINDSKOPF	41	29/12/1900	WERDEN	Venant de Nice(Alpes Maritimes)	Thonon les Bains(Haute Savoie)
4	31	KRAMHOLC	CHAIM		44	19/12/1898	LUBLIN		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	KRAMHOLC	DAVID		8	04/04/1934	ANVERS		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	KRAMHOLC	MOISE		18	13/01/1924	LUBLIN		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	KRAMHOLC	RACHEL	BLAT	42	01/01/1900	LUBLIN		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	KRAMHOLC	SARA		16	20/04/1926	LUBLIN		Saint Affrique(Aveyron)
2	24	KRAUSS	MARTIN		41	12/12/1900	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	KREISBERG	MORITZ		47	09/12/1895	STRYI		Soumoulou(Basses Pyrénées)
8	40	KREISBERG	RYWKA	SCHERF	46	26/07/1896	BORYSLAW		Soumoulou(Basses Pyrénées)
1	19	KREMER	BAILA	KREMER	48	06/03/1894	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KREMER	MORITZ		45	04/11/1897	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KRESS	SAMUEL		47	19/06/1895	SIENIAVA	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	KRESSEL	ABRAHAM		51	31/01/1891	ZABLOTOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KRESSEL	DORA		16	07/11/1925	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KRESSEL	HUDIE	ZANDERER	43	11/12/1899	DELATYN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KRETSCHMANN	JETTA	MARSCHOVY	58	19/02/1884	HANOVRE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	KRIEGER	MOSES		56	26/06/1886	PRZEMYSL	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	KRIESER	PERLA	KATZ	43	05/06/1899	ZBOROW		Agde(Hérault)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

5	33	KROCHMAL	AMALIA	KROCHMAL	34	14/01/1908	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	KROCHMAL	JACOB		46	01/11/1896	BRODY	GTE	Miramas(Bouches du Rhône)
4	31	KROCHMAL	MOISE		59	02/07/1883	BORYSLAW		Espalion(Aveyron)
7	40	KRONBERGER	KURT		20	23/10/1922	OFFENBOURG		Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	KRONDEL	SALOMON		25	22/01/1917	ANDERLECHT	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	KRONENBERG	RUTH		27	12/10/1914	BOCHUM	25, r. Tesseyre	Carcassonne(Aude)
5	33	KROSNER	CYRLA	GIMLAKIEWICZ	56	19/10/1886	BEDZIN	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KROTOSCHIN	EWALD		43	16/10/1899	WIESBADEN	Venant de Belgique	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	KRUGEL	ANTONIA	DUHL	40	02/06/1902	MONASTERZYSKO	Venant d'Anvers(Belgique)	Camp de Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KRUPNIK	ALAIN		5	04/06/1937	IXELLES	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Raphaël(Var)
5	33	KRUPNIK	BERTHA	BIELINKI	31	20/04/1911	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Raphaël(Var)
5	33	KRUPNIK	GASTON		4	06/06/1938	IXELLES	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Raphaël(Var)
5	33	KRUPNIK	YEHUDA		32	24/12/1909	VARSOVIE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Raphaël(Var)
5	33	KRYGIER	CHIL		47	13/09/1895	TUSZYN		(Hérault)
5	33	KRYGIER	MARIA	LEDER	43	15/10/1899	PODDEBICE		Saint Affrique(Aveyron)
4	29	KRYSMAN	ARON		17	27/04/1925	SULEJOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KRYWIN	SZYFRA	CEDERBAUM	56	04/04/1886	LODZ		Lyon(Rhône)
1	19	KUCH	ELSA	NACHMAN	37	14/08/1904	RASTATT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KUHN	ERNST		50	28/09/1892	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KUHN	GERDA	WOLF	55	13/09/1887	BINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	KUHN	JOHANNA	KAHN	55	04/10/1887	KIPPENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	KUHN	MAXIMILIAN		19	16/10/1922	MANNHEIM	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
4	31	KUHN	WILHELM		55	22/03/1887	ILVERSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	KUNSTLER	REBECCA	TANNENBAUM	50	16/01/1892	PRZEWORSK	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	KUPERMAN	ARON		41	03/04/1901	SZYDLOWICE		(Hérault)
4	31	KUPPERMAN	SUCZER		47	07/05/1895	ZWOLIN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	KUPPERMAN	ZARA	FROMAN	45	15/04/1897	LODZ	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
2	24	KURZROCK	SIGMUND		34	26/09/1907	KOZOWA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	KUSCHNITZKY	OSWALD		57	19/10/1885	VIENNE		Nice(Alpes Maritimes)
4	30	LACHMAN	LEO		41	22/03/1901	LAUDECK	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	LACHMANN	EDWIGE	LILIENTHAL	51	20/10/1891	BONNENBURG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	LACHS	MAYER		45	24/02/1897	PRZEWORSK		Palavas les Flots(Hérault)
4	31	LACHS	PAULA	NUSSBAUM	34	25/04/1908	MALBERG		Palavas les Flots(Hérault)
4	31	LADENBURGER	PAUL		38	05/04/1904	MANNHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	LAMBERT	BERTHA	KAHN	42	09/02/1900	KARLSRUHE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
3	19	LAMPEL	GUSTAV		54	07/08/1888	RAUSNITZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LAMPL	ALFRED		57	05/12/1885	HODONIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
8	40	LANDAU	ALFRED		62	20/01/1880	FRANCFORT	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
8	40	LANDAU	CLARA	GINSBERGER	56	05/12/1886	MANNHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	LANDAU	HILDEGARD		37	18/01/1905	LEIPZIG	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
4	31	LANDMAN	ISRAEL		34	04/08/1908	BRZYZIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	LANDMANN	ELSA	LIEBHOLD	46	18/07/1896	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LANDMANN	FRITZ		18	02/01/1924	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LANDSKORN	HERMANN		37	10/09/1904	HAMBOURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LANDSKORN	LINA	WENIG	35	29/10/1906	DOBROMIL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

4	31	LANG	ADOLF		40	25/03/1902	BERLIN	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	LANG	DAVID		39	05/05/1903	LAMBSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LANG	FRITZ		35	19/05/1907	LAMBSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LANG	GERDA	KERN	45	12/10/1897	BOCHINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LANG	IDA	BAEHR	33	19/02/1909	RUESSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LANG	ILSE	NEU	33	17/08/1909	FRANKISH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LANG	ROSEL	SILBERBERG	35	04/09/1907	TRZEBINIA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	LANGSTAEDTER	FLORA	TEUTSCH	52	13/11/1890	VEMINGEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
A	50	LANZ	ISRAEL		50	16/06/1893	KOKINIK		(Haute Savoie)
1	19	LASKOWSKY	MACHA	ROSENBERG	40	12/11/1901	BELCHATOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LASKOWSKY	MOSEK		50	08/12/1892	BELCHATOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	50	LAUFER	EISIG		32	13/01/1911	BARANOW	Venant d'Anvers(Belgique)	Lyon(Rhône)
8	40	LAUFER	ESTERA		34	23/07/1908	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	(Haute Savoie)
1	19	LAX	ESTHER		28	03/07/1914	KIVZARD		Sommières(Gard)
5	33	LEBENSTEIN	IRENE		53	15/06/1889	CHARLOTTENBURG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
9	42	LEDER	RICHARD		42	07/02/1906	VIENNE	Venant de Belgique	Annemasse(Haute Savoie)
5	33	LEDERER	JEANNETTE	WERTHEIMER	46	27/01/1896	KIPPENHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
6	37	LEESER	WALTER		40	18/09/1902	OFFENBACH		(Puy de Dôme)
A	19	LEHRMANN	CHANA		44	03/08/1898	PRZEWORSK	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	19	LEHRMANN	JETTE	REITER	47	03/04/1895	YNOVO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LEIBEL	PAUL		28	12/06/1914	VIENNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
2	24	LEIBENBERG	SAMUEL		24	01/01/1918	TOURS	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LEIBOWITZ	MENDEL		40	08/12/1901	WOLA SEKOWA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	LEIDER	HERMANN		29	22/02/1913	ZLOCZOW		(Corrèze)
4	31	LEMBERGER	TONI		33	02/11/1908	REXINGEN		(Hérault)
5	33	LENZIKI	BERTHA	ADLER	29	07/09/1913	MANNHEIM	Hôtel Bompard	Marseille(Bouches du Rhône)
5	33	LENZIKI	ROGER		3	10/12/1938	MANNHEIM	Hôtel Bompard	Marseille(Bouches du Rhône)
5	33	LESSER	ANNA	JUTRZENKA	45	23/10/1897	CRACOVIE		Nice(Alpes Maritimes)
8	40	LEUCHTER	BERNHARD		47	09/12/1895	BRODY	Venant d'Anvers(Belgique)	Camp de Noé(Haute Garonne)
4	31	LEVI	ALFRED		50	30/11/1892	HEIGERLOCH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LEVY	ALFRED		45	07/05/1897	BOLLENDORF	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LEVY	BELLA	SAMUEL	51	25/09/1891	BROTDORF	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	LEVY	BENNO		45	27/03/1897	MITTELSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LEVY	BERTHA		47	02/12/1895	BOLLENDORF		Rieuepeyroux(Aveyron)
4	31	LEVY	BRUNHILDE	HABERER	42	03/05/1900	FRIESENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LEVY	ELFRIEDE		21	18/08/1921	SARREBRUCK	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
2	24	LEVY	ELSA	ROSENTHAL	48	12/12/1894	DAHN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LEVY	EMILIE	ROTHSCHILD	47	08/12/1895	HORSTEIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	LEVY	FRIDA		31	01/12/1910	KIRCHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	LEVY	HEINZ		29	26/12/1912	BERLIN	Ferme Ecole de Cambes	Pujols(Lot et Garonne)
1	19	LEVY	HELMUTH		44	19/10/1898	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	LEVY	HERMANN		33	11/01/1909	POSEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LEVY	JOHANN		58	12/07/1884	BAD KREUZNACH		Nice(Alpes Maritimes)
2	24	LEVY	JULIUS		53	29/09/1889	NUREMBERG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LEVY	LEO		42	12/05/1900	BUSENBERG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	LEVY	MARIANNE		59	12/11/1883	KONTZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LEVY	MATHILDE		57	17/06/1885	KONTZ		Villeveyrac(Hérault)

5	33	LEVY	META	LOEB	37	13/10/1904	SZIFFENSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LEVY	MOSZEK		27	06/12/1914	ZDUNSKA WOLA		Le Cayrol(Aveyron)
8	40	LEVY	OLGA		32	02/09/1910	ILLINGEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	LEVY	SURA	FERSZTENFELD	56	20/06/1886	BEDZIN	De passage à	Saint Raphaël(Var)
2	24	LEVY-ROSENTHIL	JULIUS		57	29/09/1885	BUSENBERG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	LEWENBERG	JACOB		24	03/01/1918	FRANCFORT	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
5	33	LEWI	RECKA		27	16/11/1914	ALTONA	De passage à	Saint Raphaël(Var)
5	33	LEWI	SZMERLA		54	20/01/1888	BEDZIN	De passage à	Saint Raphaël(Var)
4	31	LEWIN	ERICH		33	11/08/1909	BERLIN		La Canourgue(Lozère)
9	42	LEWIN	HEINZ		39	14/07/1903	GORLITZ		Cascecap(Hérault)
1	19	LEWIN	LEA		32	29/11/1909	FRANCFORT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LEWINTER	FEISBICH		58	03/10/1884	ZBARW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	LEWY	HANS		46	13/10/1896	DRESDE		Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	LEWY	MARGUERITE	FERNBACH	36	26/06/1906	ESSEN		(Haute Vienne)
4	31	LEWY	MAX		34	13/07/1908	BERLIN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	LIBENBAUM	BAYRICH		63	23/01/1879	VARSOVIE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	LIBERMANN	ANNA		19	29/12/1922	VIENNE	Hôtel Franck-31, r. Paganini	Nice(Alpes Maritimes)
9	42	LIBERMANN	PESEL	BARTFELD	46	14/12/1896	PRZEDBORZ		Nice(Alpes Maritimes)
7	40	LICHT	ROSA		32	01/02/1910	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LICHTENBERG	SCHEINDLA	MAIDENBAUM	61	01/08/1881	CRACOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LICHTENBERG	VICTOR		61	01/06/1881	LUKOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LICHTENSTEIN	HERTA	ERMANN	36	27/12/1905	SCHWALBACH	Homme Rouge	La Ciotat(Bouches du Rhône)
4	31	LICHTENSTEIN	SIEGFRIED		49	12/02/1893	HALLE	Frontière Suisse	Collonges(Haute Savoie)
4	31	LIEBER	REGINA	KATZ	41	03/06/1901	BIRCZA		Florensac(Hérault)
4	31	LIEBERMAN	FRIEDA	LANDAU	36	11/07/1906	PRZEMYSL	Rue de la Pomme	Béziers(Hérault)
4	31	LIEBERMAN	HERSCH		44	15/07/1898	DOBROMIL	Rue de la Pomme	Béziers(Hérault)
1	19	LIEBERMANN	SARAH	NUSSBAUM	47	10/08/1895	MICLEZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LIEBERMENSCH	SAMUEL		55	24/02/1887	DROHOBICZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
6	37	LIEBESKIND	ADOLF		40	25/09/1902	COLOGNE		(Puy de Dôme)
7	40	LIEBLICH	MENA	TEPPER	47	25/01/1895	SANOK	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
8	40	LIEBMANN	JEANNE	LEVI	49	26/04/1893	MANNHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	LILLE	SAMUEL		57	10/10/1885	KOZLOV	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	LIND	HELENE	LEWALD	48	03/07/1894	FRANCFORT	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	LIND	LEO		54	28/11/1888	GLAUBERG	GTE 321	Chanac(Lozère)
	26	LIND	MORITZ		33	26/06/1909	LWOW	GTE 318	Lagrasse(Aude)
4	31	LIND	STELLA	KLIPPER	29	24/04/1913	VIENNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	LINDER	BERNHARD		28	18/08/1914	PRZEMYSL	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	LINICK	MARGUERITE		35	30/09/1906	HEIDELBERG		Vidauban(Var)
5	33	LION	ARTHUR		55	03/03/1887	REICHENBERG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	LION	BLANCA		36	24/02/1906	SAINT GOAR	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
8	40	LION	EDITH		20	04/02/1922	OFFENBOURG	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	LION	HANS		21	12/11/1920	OFFENBURG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
8	40	LION	JEANNE	SOMMER	43	16/12/1899	FREIBURG	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	LION	ROSA	GUGGENHEIMER	58	12/02/1884	IHRINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LIPINSKI	MICHEL		46	26/02/1896	WLOSCOWO	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
2	24	LIPMANN	HELMUT		40	01/01/1902		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

5	33	LIPMANOWICZ	CHAIM		18	11/12/1923	WIEBUZOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	LIPPMANN	ALBERT		51	24/11/1891	FURTH	Camp d'internement	Casseneuil(Lot et Garonne)
5	33	LIPPMANN	ARNOLD		45	07/12/1897	BERLIN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	LIPPMANN	EDUARD		38	14/01/1904	GRUENSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LIPPMANN	ERNST		43	11/09/1899	BERLIN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	LIPPMANN	RUTH		35	20/08/1907	BERLIN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	LIPSCHITZ	CELA		20	15/12/1921	LODZ		Rennes les Bains(Aude)
1	19	LIPSCHUTZ	ALFONS		61	24/07/1881	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LIPSZYC	KOPEL		36	14/05/1906	KRIZECOW		(Tarn)
4	31	LIPSZYC	MOTTEL		55	17/05/1887	SKERNIEWICE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LITMAN	MAYLICH		45	07/07/1897	LODZ	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
5	33	LITTWACK	BERNHARD		39	29/09/1902	ORTELSBURG	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
1	19	LOEB	ARTHUR		49	24/11/1893	MUHLSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LOEB	BERNHARD		72	02/10/1870	MUTTERSTADT	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	LOEB	ERNA		29	11/04/1913	BALE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LOEB	GERDA		20	12/08/1922	LORRACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LOEB	JULIE	WEIL	40	19/07/1902	OHRINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LOEB	ZELMA	SCHWARTZ	49	04/09/1893	MARIENTHAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	LOEW	ANTONI	MANDEL	51	23/07/1891	KAISERSLAUTERN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	LOEWENSTEIN	BETTY	LOEB	56	29/07/1928	HEIDELBERG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	LOEWENSTEIN	JULIUS		59	18/09/1928	WEINGARTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LOEWENSTEIN	JULIUS		44	15/07/1928	MENDT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	LOEWY	LEOPOLD		23	28/08/1928	VIENNE	Aux Angiroux	Monbahus(Lot et Garonne)
5	33	LOEWY	LILY	GOTTFRIED	18	15/03/1924	VIENNE	Aux Angiroux	Monbahus(Lot et Garonne)
2	24	LORCH	FRIEDRICH		28	26/03/1914	HASEWINKEL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	LORIG	LEO		47	22/02/1895	BUTSWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LORSCH	ALFRED		20	14/08/1922	MANNHEIM	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
4	31	LORSCH	FRITZ		54	14/11/1888	DORTMUND	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LORSCH	JENNY	ABELES	51	16/03/1891	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	LOUVE-LOEVE	MAGDALEINA		45	15/07/1897	CHARLOTTENBURG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	LOW	ABRAHAM		56	11/10/1886	ZISZOW		Sète(Hérault)
3	30	LOW	GERTRUDE		22	31/08/1920	DUSSELDORF		Sète(Hérault)
3	30	LOW	LEA		54	15/07/1888	STRYI		Sète(Hérault)
3	30	LOW	SAMUEL		58	22/06/1884	ROPERZLE		Sète(Hérault)
3	30	LOW	SERL	STURM	53	01/01/1889	KOLBUSZOWA		Sète(Hérault)
3	30	LOW	WILHELM		26	13/12/1915	COLOGNE		Sète(Hérault)
8	40	LOWENER	ELLA		53	19/05/1889	VIENNE	61, bd Victor Hugo	Nice(Alpes Maritimes)
2	24	LOWENFELS	HEINRICH		40	22/09/1901	WINDSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	LOWENFELS	RECHA	GUTTMANN	30	13/03/1912	HAINSFARTH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LOWENSTEIN	ANNA	DAVID	46	05/01/1896	FRANCFORT		Lagrasse(Aude)
4	31	LOWENSTEIN	EMILIE	HEYMANN	60	29/12/1882	OPPENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LOWENSTEIN	GUNTHER		18	13/06/1924	DORTMUND		Lagrasse(Aude)
9	42	LOWY	OTTO		42	30/05/1900	VIENNE		Chalavres(Aude)
A	50	LUBAN	MEYER		37	08/01/1906	YEKABMIESTA	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
1	19	LUBLIANSKI	EMMY		42	27/02/1900	DRESDE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	LUBLINSKI	MAX		42	01/07/1900	GROSS RUCHEN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

2	24	LUEL	SZLAMA		43	15/12/1892	ZLOCZOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	LUFT	GUNTER		29	10/06/1913	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	LUKS	MYRIAM	ZANGBERG	40	21/10/1901	VARSOVIE		Naucelle(Aveyron)
6	19	LUSTER	FANNY	RUBIN	59	13/03/1883	STRASBOURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	37	MAI	BERTA		52	23/07/1890	FRANCFORT	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
8	19	MAI	ELSA		42	31/01/1900	ZWEIBRUCKEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	40	MAI	LUCIE		48	01/02/1894	KAISERSLAUTERN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	33	MAIER	ADOLF		54	25/05/1888	KOENIGSBACH	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	31	MAIER	AUGUSTA	CAHU	51	06/03/1891	KUTTERSODR	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	33	MAIER	BABETTE	OPPENHEIMER	47	10/12/1895	GEMMINGEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	31	MAIER	DAVID		50	04/04/1892	KOENIGSBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	19	MAIER	DAVID		64	31/12/1878	MALSCH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	31	MAIER	HERMANN		57	06/03/1885	HERDEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	33	MAIER	HILDA		37	06/12/1904	FREIBURG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
8	40	MAIER	JENNY	MARX	36	06/01/1906	MANNHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	51	MAIER	LUDWIG		36	03/05/1906	ULM		Lagrasse(Aude)
5	33	MAIER	MARTHA	MAYER	34	08/02/1908	OSTHOFEN	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
5	33	MAIER	ROSA	LEITER	54	27/08/1888	BUTTENWIESEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
2	33	MAIERSDORF	RAPHAEL		47	16/11/1895	CRACOVIE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	24	MANASSE	WALTER		38	21/09/1903	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	33	MANDEL	EVA		41	20/06/1901	DUNAJEVEY		Nice(Alpes Maritimes)
1	31	MANDL	EMMANUEL		48	30/12/1894	MATTERSBURG	Venant d'Anvers(Belgique)	Sainte Livrade(Haute Garonne)
4	19	MANN	FLORA	STRAUSS	57	17/03/1885	HOHEINÖD	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	31	MANN	HEINRICH		36	15/07/1906	BRUCHSAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	19	MANN	LILLY		45	09/06/1897	WATTENHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	MANN	LUDWIG		20	13/06/1922	KAISERSLAUTERN	GTE 430	Agde(Hérault)
1	30	MANN	LUTPOLD		54	10/08/1888	STEINBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	19	MANN	MATHILDE	WERTHEIMER	44	18/06/1898	NEIDENSTEIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	30	MANN	REGINA	HEIN	55	28/06/1887	OLSBURCKEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	33	MANN	SIEGMUND		50	16/02/1892	WATTENHEIM	Venant de Bruxelles(Belgique)	Le Fauga(Haute Garonne)
5	19	MANNHEIMER	NANETTE		43	19/09/1899	MANNHEIM	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
4	33	MANTEL	CLARA		33	24/10/1908	BERLIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	19	MANTEL	WOLF		55	16/10/1887	STRYZGOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	MARCHFELD	LEOPOLD		42	08/07/1900	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	MARCHFELD	ROSA	LEIDER	48	14/12/1894	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	33	MARGULIES	LIEBER		34	23/08/1908	RUZDWIANY	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
4	19	MARIENFELD	ALBRECHT		44	10/04/1898	BUTOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	31	MARKUS	MAX		40	05/02/1902	KLOESTERCHEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	24	MARKWALD	ERICH		60	09/08/1882	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	31	MARX	BERTHA		13	07/05/1929	MANNHEIM	Foyer OSE-Le Couret	La Jonchère St Maurice(Haute Vienn
5	19	MARX	BERTHA	AUMANN	47	07/11/1895	BAIERTAL	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	MARX	ERICH		20	15/12/1921	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	19	MARX	HEDWIG		57	03/09/1885	KARLSRUHE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	MARX	HILDE	ZIMMERN	55	20/10/1887	KIPPENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	31	MARX	OTTO		44	27/07/1898	GODESBERG	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	42	MARX	SALOMON		50	10/04/1892	RINBACH		Marseille(Bouches du Rhône)
5	33	MARX	SELMA	MENKEN	57	08/08/1885	MOCHENGLADBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	MARX	SIEGMUND		49	01/01/1893	BUSEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

4	31	MASS	REBECCA	GUTTMANN	42	04/02/1900	SKUNZADWA		Chalabre(Aude)
4	31	MASS	SAMUEL		49	30/11/1893	BRODY		Chalabre(Aude)
4	31	MAUS	ADELA	WEIDENFELD	47	06/10/1895	STANISLAWOW		Millau(Aveyron)
4	31	MAUS	ILSE		18	02/11/1923	ELBERFELD		Millau(Aveyron)
4	31	MAUS	RUTH		17	02/06/1925	ELBERFELD		Millau(Aveyron)
	73	MAX	FERNAND		56	27/12/1888	PARIS	9, r. Antoine Lavolette	Lyon(Rhône)
5	33	MAY	ALICE		15	30/09/1926	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	MAY	HELENE		19	22/08/1923	CRACOVIE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	MAY	IDA	KEH	46	13/02/1896	CRACOVIE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	MAY	LEOPOLD		49	18/03/1893	LUDEBURG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	MAY	MARTHE	FOLZ	31	10/03/1911	NUREMBERG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	24	MAYER	JULIUS		56	11/01/1886	KOENIGSBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	MAYER	JULIUS		39	11/02/1903	ULMET	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	MAYER	KARL		48	29/09/1894	FRANCFORT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	MAYER	MANFRED		16	21/03/1926	HOFFENHEIM		Les Milles(Bouches du Rhône)
2	24	MAYER	MARGARETE	BAER	33	03/10/1908	GUSEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	MAYER	OLGA	BAUM	35	01/08/1907	POSEN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	MAYER	REBECCA	ROSENTHAL	70	22/07/1872	MUDERSPACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	MAYER	SCHMUL		54	02/08/1888	HORODENKA		Nice(Alpes Maritimes)
2	24	MAYER	WILLY		44	11/05/1898	NIEDERHOCHSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	MAYER	ZELMA		33	28/12/1908	OFSTROFFEN	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
2	24	MAYER-REINACH	EDMOND		33	20/03/1909	MANNHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	MEDAK	JOHANNA	MARGULIES	32	22/12/1909	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
9	42	MEDAK	LEO		42	29/05/1900	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
1	19	MEEROFF	ABRAHAM		58	01/04/1884	GORKI	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	MEHLER	HERMANN		31	16/01/1911	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Coupiac(Aveyron)
1	19	MEIER	EMMANUEL		56	22/08/1886	OBERLUSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	MEIER	WILHELMINE	HAAS	52	14/01/1890	RUELZHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	MEISSEL	ANNA		38	07/11/1903	FRANKENTHAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	MEISSNER	ERWIN		42	07/09/1900	ETTLINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	MEISSNER	LOTHAR		32	01/01/1910	ETTLINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	25	MENDEL	HERMANN		58	23/07/1884	BOSLAR	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	MENDEL	LEO		48	10/08/1894	BRESLAU	GTE 304	Langlade(Gard)
5	33	MENDEL	THEA	KOENIGSBERGER	46	27/07/1896	BRESLAU	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
9	42	MENDELOVICIUS	VOLFAS		39	25/06/1903	KRETONGA	14, promenade des Anglais	Nice(Alpes Maritimes)
9	42	MENDELSBERG	MARJA	HAHN	50	24/12/1892	BERLIN		(Haute Savoie)
9	42	MENDELSBERG	SIMON		52	13/06/1890	RADOM		(Haute Savoie)
6	37	MENDELSONN	ADOLF		55	25/09/1887	VIENNE	Chansaye	Poule les Echarmeaux(Rhône)
6	37	MENDELSONN	ELSA	SEMO	52	16/02/1890	VIENNE	Chansaye	Poule les Echarmeaux(Rhône)
2	24	MENDELSONN	HEINZ		26	01/02/1916	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	MEREL	BERTHA	RUMSTEIN	53	15/07/1889	NEUSANDOZ	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
6	37	METAL	JACOB		29	12/04/1913	MAGIEROW		(Haute Savoie)
4	31	METZGER	LUDWIG		48	15/05/1894	RAPPENAU	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	METZNIK	SIEGFRIED		60	26/12/1882	VIENNE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	MEYER	ALICE		54	06/06/1888	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	MEYER	BERTHE	BAIER	52	29/07/1890	WALDORF	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	MEYER	GUSTAV		49	28/04/1893	MULHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	MEYER	HUGO		55	28/07/1887	HAMBOURG	Camp d'internement	Casseneuil(Lot et Garonne)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

5	33	MEYER	JOHANNES		55	20/01/1887	KREFELD	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	30	MEYER	MAX		32	07/01/1910	WELTRACH		Villeveyrac(Hérault)
1	19	MEYER	SIEGMUND		55	14/12/1887	DUISBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	MEYER	TEKLA		37	01/01/1905	FELL		Villeveyrac(Hérault)
8	40	MICHAELIS	LUDWIG		49	20/08/1893	COLMAR	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	MICHALOWITZ	ARON		57	01/06/1885	LASK		Valras Plage(Hérault)
3	30	MICHALOWITZ	NACHA	LUBELSKI	56	01/01/1886	LASK		Valras Plage(Hérault)
2	24	MICHEL	FRIEDA	WOLFF	58	21/01/1884	MORDEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	MICHEL	OTTO		63	21/07/1879	KREUZNACH	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	MIESSTANTER	ERIKA		28	30/04/1914		Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	MILAKOWSKI	GERTRUDE	WOLPE	45	04/06/1897	VILNO		(Charente-ZNO)
5	33	MILAKOWSKI	WLADIMIR		18	19/11/1923	BERLIN		(Charente-ZNO)
5	33	MILICH	HERNJAM		43	19/09/1899	LODZ	Venant de Belgique	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
9	42	MILSTEIN	BORUCH		42	10/08/1900	POLAINETZ		Moissac(Tarn et Garonne)
4	31	MINE	BEJLA		47	17/02/1895	BIALA PODLASKA	Camp d'internement	Brens(Tarn)
5	33	MITELSBACH	EMMANUEL		26	21/07/1916	VARSOVIE		Lyon(Rhône)
4	30	MITTLER	LEOPOLD		39	11/11/1902	MUNICH		(Hérault)
6	37	MLYNCK	ABRAM		46	22/12/1896	VARSOVIE		Evian(Haute Savoie)
6	37	MLYNCK	NATHALIE	KLINETZ	37	14/11/1904	VARSOVIE		Evian(Haute Savoie)
1	19	MOCH	CORA	FALK	43	10/04/1899	DUPPINGHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	MOCH	DAVID		49	07/10/1893	OFFENBURG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	MOCH	MAX		47	16/11/1895	NONNENWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	MOCH	STEPHANIE	HEILBRUNNER	51	23/02/1891	EMMENDINGEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
	37	MODRZEWIECKA	CHAJA		24	14/02/1918	SZDLOURECZ	Camp d'internement	Brens(Tarn)
1	19	MOERSCHNER	ROSA	OPLAT	56	23/05/1886	VIENNE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	MOHRER	FRIEDEL	LEVY	45	03/06/1897	DULLINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	MOND	SAMUEL		40	27/09/1902	LANCUT	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
5	33	MOOL	HEDWIGE		58	01/03/1884	DUSSELDORF	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	29	MORGENSTERN	CYRLA	ERLICH	44	13/03/1898	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	29	MORGENSTERN	ISAAC		44	16/11/1898	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	MORGENSTERN	LEIBISCH		57	13/01/1885	BUDZANOW		Nice(Alpes Maritimes)
1	19	MORITZ	ARON		47	16/05/1895	ZUDETZ	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	MORITZ	HENA	SCHAIEN	46	28/10/1896	ULANOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	MOSES	LOUIS		33	04/07/1909	BRAUNFELS	Camp d'internement	Saint Sulpice(Tarn)
4	29	MOSES	LUDWIG		41	10/04/1901	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	MOSES	META	KAHN	56	31/10/1886	HOHENSALZA		Nice(Alpes Maritimes)
4	31	MOSES	WALTER		35	18/05/1907	COLOGNE	Venant de Belgique	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	29	MOSES	WILLY		49	11/10/1893	MUNCHWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	MOSKOWICZ	ABRAM		36	15/08/1906	WIERUSZOW		Aspiran(Hérault)
4	31	MOSKOWICZ	MALIE	DANNENHIRSCH	35	19/01/1907	SEZACHOWO		Aspiran(Hérault)
2	24	MOULSTEIN	SZMUL		50	13/12/1892	MICHOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	MUCMACHER	SYMCHA		42	03/03/1900	WICZNICA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	MUELLER	KURT		31	01/07/1911	STEINBACH	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
8	45	MUHLBERG	HERMANN		42	02/03/1900	BONST	12, r. Trepiers	Toulouse(Haute Garonne)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

4	29	MULLER	ARNOLD		36	29/06/1906	BINSWANGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	MULLER	BLANDINE	MANN	52	01/06/1890	STEINBACH	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	MULLER	CHARLOTTE		5	22/12/1936	LWOW		Saint Affrique(Aveyron)
	29	MULLER	ERWIN		33	01/12/1908	WELSHNEUDORF		Grenoble(Isère)
9	42	MULLER	HILDEGARDE		30	29/08/1912	FREIBURG	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	MULLER	JOHANNA	MULLER	51	02/05/1891	OSTROPEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	MULLER	MARIE		4	18/11/1937	VIENNE		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	MULLER	MICHAL		30	19/07/1912	CRACOVIE		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	MULLER	MINNA	WEISS	24	03/06/1918	VIENNE		Saint Affrique(Aveyron)
5	33	MUNZ	ABRAHAM		46	01/01/1898	NIBYLEC	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	MUNZ	DEBORAH	WEISSMANN	47	17/07/1895	CZUDEC	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	MUNZ	EDITH		21	04/09/1921	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	30	MUNZER	FANNY		22	01/01/1920	VIENNE		Quarante(Hérault)
4	30	MUNZER	LINA		25	28/12/1916	VIENNE		Quarante(Hérault)
7	40	MUNZESHEIMER	HILDA	BOEHM	52	06/04/1890	VIENNE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
7	40	MUNZESHEIMER	JOSEPH		56	18/09/1886	GRABEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	MUTZENMACHER	GITLA		32	30/11/1909	SZGOCINIE		Bousquet d'Orb(Hérault)
4	31	NACHMAN	EMIL		66	23/05/1876	STEIN-BOCKENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	NACHMAN	ERICH		17	20/05/1925	MANNHEIM	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
4	31	NACHMAN	IRMA	TEUTSCH	53	18/07/1889	VENNINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	NADELREICH	ROSA	FELDMANN	34	18/11/1907	LEIPZIG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	NATHAN	LINA	KAHN	48	19/07/1894	TIERSBURG	Venant du camp d'internement	Recebedou(Haute Garonne)
3	30	NATHAN	RUDOLF		23	14/06/1919	FRANCFORT		Castelnau le Lez(Hérault)
5	33	NEJMAN	GERSZ		35	16/09/1906	ROWNO		(Indre)
9	42	NELENOFF	MATHIAS		38	18/07/1904	KOENIGSBERG	27, av. Jean Chappe	Nice(Alpes Maritimes)
7	40	NESCHLING	SARAH	KORKUS	59	10/04/1883	TARNOPOL		Clermont Ferrand(Puy de Dôme)
1	19	NEU	HUGO		54	11/03/1888	ESTENKOBEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	NEUBERGER	HANS		24	24/06/1918	SENNFELD	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	NEUBLUM	SALOMON		39	31/07/1903	BERLIN	Ferme Ecole de Cambes	Pujols(Lot et Garonne)
5	33	NEUBURGER	MYRIAM		14	10/04/1928	BERLIN	4, r. du Soleil	Grenade/l'Adour(Landes)
9	40	NEUBURGER	SALLY		40	01/06/1902	PHILIPSBURG	GTE 311-La Peyrade par Frontignan	(Hérault)
5	33	NEUBURGER	VITALIA	GLUICKMANN	41	13/02/1901	PINSK	4, r. du Soleil	Grenade/l'Adour(Landes)
2	24	NEUFELD	HUGO		43	01/01/1899	LEMPERICH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	NEULAENDER	KURT		50	21/04/1892	BEUTHEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	NEULINGER	ANNA	GLUCK	62	10/03/1880	PRELLENKIRCHEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	NEULINGER	BLANKA		33	06/10/1908	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	NEULINGER	MORITZ		60	22/04/1882	CRACOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	NEUMANN	ARTHUR		47	16/11/1895	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	NEUMANN	EDUARD		53	02/07/1889	GODING	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	NEUMANN	HELLA	KLUG	44	01/01/1898	ZELOW	Camp d'internement	Le Vernet(Ariège)
3	31	NEUMANN	JACOB		43	17/05/1899	AUSCHWITZ	GTE 430	Agde(Hérault)
4	31	NEUMANN	WILLY		45	16/04/1897	KIEL	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	NEUMARK	ALICE	HOCHHEIMER	46	23/12/1896	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	NEUMARK	KURT		20	07/02/1922	MUNICH		Annemasse(Haute Savoie)
4	31	NEUWIRTH	SIMON		21	18/08/1921	HALBERSTADT	Venant de Heerde(Hollande)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	NIEDERMANN	FREDERIKA	HEIMBERGER	45	15/05/1897	KARLSRUHE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	NOVAK	FRANCOIS		45	11/06/1897	CESKY-BROCK		Cancon(Lot et Garonne)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

6	37	NOWICKI	SYMCHA		59	21/09/1883	MROZY		(Haute Savoie)
2	24	NUDELHOC	HAYA	SCHNAIDER	36	10/09/1905	KICHINEFF	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	NUDELHOC	SIMON		40	21/08/1902	POLOGNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	50	NUSSBAUM	BERNHARD		22	11/02/1921	FRANCFORT		Nice(Alpes Maritimes)
3	30	NUSSBAUM	FRIEDA		36	10/08/1906	BUTZWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	NUSSBAUM	MAX		32	06/03/1910	BUTZWEILER	Usine	Salindres(Gard)
9	42	NYITRAI	FRANCOIS		38	12/09/1904	VIENNE	Venant de Nice(Alpes Maritimes)	Annemasse(Haute Savoie)
9	42	OBERLANDER	FRITZ		28	05/12/1913	VIENNE		(Haute Savoie)
4	29	OBERNDOERFER	SIEGFRIED		33	27/09/1908	KARSLRUHE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	19	OBUCHOWSKI	MINDLA	HAGEL	59	16/08/1883	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	19	OBUCHOWSKI	SAMUEL		48	01/01/1894	PARZUROW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	53	ODENHEIMER	FRITZ		34	31/12/1908	STUTTGART	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
4	29	ODENHEIMER	HUGO		43	12/03/1899	KURSAAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	OFFEN	ANNA		17	27/10/1924	KIEL	Rue Chanteronne	Mende(Lozère)
4	31	OFFEN	NAFTALI		46	31/07/1896	ZARCZYN	Rue Chanteronne	Mende(Lozère)
4	31	OFFEN	TAUBA	APPELBERG	47	13/11/1895	POLSZONNA	Rue Chanteronne	Mende(Lozère)
4	31	OHNHAUS	MATHILDE	GUGGENHEIM	28	03/07/1914	KIPPENHEIM		(Lozère)
4	31	OHNHAUS	WILLY		40	22/07/1902	MANNHEIM		(Lozère)
A	19	OKUNIEWSKI	ANNA	BORKOWSKI	46	08/07/1896	KALISCH	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
A	19	OKUNIEWSKI	FISCHEL		50	07/11/1892	STANISKEN	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
A	19	OLIVEN	FELIX		63	27/07/1879	LISSOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	OLMER	HILDA	MAYER	48	12/05/1894	MANNHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	OLMER	KARL		47	14/12/1895	CHARBIA	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	OLMER	KURT		21	24/11/1920	MANNHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	OLSZER	HELENE		35	07/07/1907	ZDUNSKA		Millau(Aveyron)
4	31	OLSZER	JACQUES		39	10/04/1903	GOMBIN		Millau(Aveyron)
4	31	OLSZER	RENE		9	12/03/1933	IXELLES		Millau(Aveyron)
5	33	OPATOWSKI	ALTA		42	23/07/1900	LODZ	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
4	31	OPOCZYNSKA	MALKA		28	08/06/1914	KLODAWA		Saint Affrique(Aveyron)
4	31	OPPENHEIMER	ABRAHAM		52	02/03/1890	NECKARZIMMERN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	OPPENHEIMER	BETTY		60	04/11/1882	NEIDENSTEIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	OPPENHEIMER	ELISE	HIRSCHFELD	49	27/02/1893	THALHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	OPPENHEIMER	FERDINAND		49	28/08/1893	BENFELD	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
A	19	OPPENHEIMER	FRIEDA	KAHN	49	22/10/1893	GREVENHAZEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	OPPENHEIMER	IDA		49	22/01/1893	GEMMINGEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	OPPENHEIMER	JACOB		16	15/01/1926	NECKARZIMMERN	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
4	31	OPPENHEIMER	MAX		16	15/01/1926	NECKARZIMMERN	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
4	19	OPPENHEIMER	SARAH		59	02/06/1883	ROHRBACH	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	OPPENHEIMER	WERNER		21	21/03/1921	MANNHEIM		Yenne(Savoie)
3	30	ORBACH	JACOB		52	20/06/1890	KELEY	GTE	Agde(Hérault)
9	42	ORGLER	ISRAEL		46	28/04/1896	COLOGNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Marseille(Bouches du Rhône)
A	50	ORNSTEIN	ALFRED		59	18/04/1884	TREBITSCH		Lyon(Rhône)
5	33	ORNSTEIN	BERNARD		45	18/10/1897	MOR-OSTRAVA	Villa Seguin-Rue Louis Romieux	Montpellier(Hérault)
5	33	OTTENHEIMER	FRIEDA	WINSENBACHER	54	31/12/1888	NIEDERSTETTEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)

3	30	OWIECZKA	RACHMIL		26	22/08/1916	CZESTOCHOWA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	42	OWIECZKO	CHIL		20	16/01/1922	CZESTOCHOWA	9, r. de Valmy	Beziers(Hérault)
5	33	OZAROVITZ	ZELDA	UNTAGLICH	50	18/01/1892	BARANOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	PAGELSHON	HEINZ		33	08/06/1909	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	PALLERMANN	ADOLF		24	04/12/1917	VARSOVIE	11bis, r. de la Loge	Montpellier(Hérault)
5	33	PALLERMANN	ELSE		47	25/05/1895	VARSOVIE	11bis, r. de la Loge	Montpellier(Hérault)
5	33	PALLERMANN	JACOB		47	27/08/1895	ANOVCS	11bis, r. de la Loge	Montpellier(Hérault)
1	19	PALM	LUISE	KOHN	45	01/09/1897	KONIGSHOFFEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	PANZER	ADOLF		24	17/06/1918	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
5	33	PANZER	MANDEL		42	06/06/1900	STARY-SACZ		(Indre et Loire-ZNO)
5	33	PANZER	TAJBLA	BOCHNER	40	14/04/1902	CHRZANOW		(Indre et Loire-ZNO)
1	19	PARZER	SALOME	SPERLING	51	02/11/1891	WOJNILOW	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	40	PATAKY	KARL		40	20/08/1902	VIENNE		Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	PECHMANN	ERWIN		26	29/06/1916	SAINT-GEORG	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
5	33	PERGERICHT	FRAJDA	JASKIEROWICZ	53	05/02/1889	SZCZKOCINY		Valras Plage(Hérault)
4	31	PERLBERGER	DAVID		54	20/12/1888	WIELICZKA	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	PERLBERGER	STELLA	WERTHEIMER	44	02/10/1898	CRACOVIE	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	PERLSTEIN	DAVID		4	12/12/1937	DORSTEN	Maison Coste-Rue Marvejouls	Capdenac(Aveyron)
4	31	PERLSTEIN	HERMANN		47	03/09/1895	DORSTEN	Maison Coste-Rue Marvejouls	Capdenac(Aveyron)
4	31	PERLSTEIN	INGEBORG		9	05/03/1933	DORSTEN	Maison Coste-Rue Marvejouls	Capdenac(Aveyron)
4	31	PERLSTEIN	MARGARETA	MEYER	37	07/04/1905	COLOGNE	Maison Coste-Rue Marvejouls	Capdenac(Aveyron)
4	31	PERLSTEIN	URSULA		12	26/06/1930	DORSTEN	Maison Coste-Rue Marvejouls	Capdenac(Aveyron)
2	24	PFLANZER	ROSA	KELNER	43	15/12/1898	LIMANOWA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	PHILIPP	ALFRED		55	03/09/1887	VIENNE	Venant de Belgique	(Puy de Dôme)
4	29	PHILIPP	PETER		21	23/10/1920	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	PICHOULIK	HELENE	BLEJWAS	38	25/07/1904	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	PICHOULIK	PESA	LESZMICKA	65	02/04/1877	WEGROW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	PIEPRZ	BLUMA	GOROWICZ	44	01/01/1898	SIEDLCE	Chez Baptiste Amiel	Aulus les Bains(Ariège)
5	33	PIEPRZ	BORUCH		17	22/01/1925	SIEDLCE	Chez Baptiste Amiel	Aulus les Bains(Ariège)
5	33	PIEPRZ	ZELDA		20	23/02/1922	SIEDLCE	Chez Baptiste Amiel	Aulus les Bains(Ariège)
4	31	PINKAS	BRANDLA	SPIRA	42	05/05/1900	POSEDA	Venant de Liège(Belgique)	Sérignan(Hérault)
4	31	PINKAS	SALOMON		4	06/02/1938	LIEGE	Venant de Liège(Belgique)	Sérignan(Hérault)
4	31	PINKAS	THERESE		10	04/01/1932	LIEGE	Venant de Liège(Belgique)	Sérignan(Hérault)
9	42	PINS	ERICH		39	24/10/1903	HERNE		Drignoud(Isère)
5	33	PINS	STEPHANIE		57	19/07/1885	VIENNE		Nice(Alpes Maritimes)
4	31	PIOKOVSKI	WERNER		40	06/05/1902	BERLIN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	PIORKOWSKI	ILSE	GOLDSCHMIOT	31	07/05/1911	BERLIN	Les Combes	Pujols(Lot et Garonne)
4	37	PLANNER	HEDWIGE		42	21/08/1900	HUSIATYN	Camp d'internement	Brens(Tarn)
4	31	PLEWINSKI	ABRAHAM		37	25/05/1905	ZDUNSKA WOLA	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	PLEWINSKI	CHAJA	VISTANKIS	33	06/07/1909	MARIANPOL	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	PLEWINSKI	LILIANE		6	22/01/1936	IXELLES	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	PODHAJCER	MALKA	LANDMANN	36	21/10/1905	OBERTYN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	PODHAJCER	MOSES		38	21/11/1903	BOLSZOWICE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	POLAKIEWICZ	LAZAR		21	04/10/1920	VARSOVIE		Aulus les Bains(Ariège)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

2	24	POLER	CHAIM		23	15/06/1919	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	POLER	KAYLA	OHRBACH	61	11/06/1881	SZALICHITZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	POLER	SAMUEL		61	15/12/1881	KEMPNO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	POLLAK	ALICE		18	14/04/1924	VIENNE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
B	51	POLLAK	ERWIN		31	29/04/1911	VIENNE		Lyon(Rhône)
8	40	POLLAK	HANS		24	26/09/1918	VIENNE		Lalbenque(Lot)
5	33	POLLAK	ROSA	MADER	46	23/12/1896	JASSY	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
2	24	POMERANZ	LEO		38	08/08/1904	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	POPELIS	ARONAS		43	03/08/1899	ONUSKIS		Comus(Aude)
4	31	POPOWSKI	HELENE	KRUNDEL	27	14/09/1914	BRUXELLES	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	POPOWSKI	SIMCHA		30	01/06/1912	WYSKOW	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	30	POPPER	ANNETTE		3	25/12/1938	ARLON		Vors(Aveyron)
4	30	POPPER	BREINDEL	EINHORN	34	17/11/1907	CRACOVIE		Vors(Aveyron)
5	33	POPPER	MARTA	LANDSMANN	45	16/06/1897	DARNSDORF	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	POPPER	OSKAR		60	02/12/1882	PILZEN	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	POPS	MAXIMILIAN		34	03/05/1908	KARLSBAD		Sète(Hérault)
4	31	POSENER	KURT		51	24/06/1891	BERLIN	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
4	31	POTAZNIK	BERNARD		48	01/05/1894	RADOM		Bousquet d'Orb(Hérault)
5	33	POZNANSKI	BERNARD		16	05/08/1926	BRUXELLES	Camp d'internement	Le Vernet(Ariège)
3	30	PRADELSKI	JETTA	GELBER	37	16/02/1905	PRZEWORSK	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	PRADELSKI	JOSEPH		42	06/06/1900	SZEKOCINY	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	PRAGER	ROSA	BERGER	62	11/05/1880	KONIGSBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	PRATZER	ROBERT		26	30/08/1916	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	PRATZER	SALO		29	20/05/1913	TYSMIENICA	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	PRAUSNITZER	FRITZ		45	23/10/1897	BERLIN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	PREIS	KATE		29	11/06/1913	SARREBRUCK	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
1	19	PREIS	RUTH		29	11/06/1913	SARREBRUCK	Maternité d'	Elne(Pyrénées Orientales)
1	19	PREISS	BETTY	DREYFUSS	60	24/11/1882	SPEYER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	PRIZANT	ESTHER		30	08/12/1911	MOJDANN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	PRUSCHANSKY	HENRY		52	13/08/1890	VARSOVIE	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
1	19	PRUSZINOWSKI	ROSA		41	16/03/1901	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	PRZEPIORKA	MAX		19	15/02/1923	DUSSELDORF	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	PURWIN	MORITZ		41	30/08/1901	STALLUPPEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	RABINOVITSCH	DANIEL		57	07/06/1885	AMLIN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	RABINOWICZ	ISRAEL		21	30/11/1920	RADOM	Venant de Bruxelles(Belgique)	Lyon(Rhône)
4	31	RADOMYSLER	BEZALEL		43	13/03/1899	MIALEC	Venant d'Anvers(Belgique)	Villar en Val(Aude)
4	31	RADOMYSLER	ESTHER		4	07/05/1938	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Villar en Val(Aude)
4	31	RADOMYSLER	LEA	HAUSSMANN	34	16/07/1908	LANDESTREU	Venant d'Anvers(Belgique)	Villar en Val(Aude)
4	31	RADOMYSLER	RUTH		10	16/09/1931	DUISBURG	Venant d'Anvers(Belgique)	Villar en Val(Aude)
2	24	RAFF	KURT		33	05/11/1908	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	30	RAGER	CHAJA		27	29/10/1914	PRZEMYSL		Castelnau(Aude)
4	30	RAGER	EISIG		36	21/07/1906	PRZEMYSL		Castelnau(Aude)
4	30	RAGER	ESTERA		36	06/01/1906	CRACOVIE		Castelnau(Aude)
9	42	RAND	ABRAHAM		30	02/06/1911	TARNOW	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)

3	30	RAPAPORT	SALOMON		23	30/10/1918	VIENNE		Montagnac(Hérault)
2	24	RAPOPORT	FANNY		23	15/11/1918	BULGROD	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	RAPOPORT	HELENE		31	31/04/1911	BULGROD	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	RAPP	BERTHOLD		31	16/06/1911	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	29	RASZER	HERSZ		48	04/09/1894	VARSOVIE		Carcassonne(Aude)
1	19	RATH	MARTHA	BAUER	55	13/09/1887	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	RATH	MAX		58	20/03/1884	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	RATHAUS	ISAAC		43	11/01/1899	RAWA-RUSKA	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	RATHAUS	ISOLDA		13	13/07/1929	VIENNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	RAUCH	AMALIA		21	23/06/1921	MUNICH	Hôtel d'Italie-9, r. Paul Déroulède	Nice(Alpes Maritimes)
1	19	RAUCH	BARUCH		51	05/11/1891	PODHAJCE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	RAUCH	FEIGA	WEISENFELD	56	08/05/1886	KASICZUGA	Hôtel d'Italie-9, r. Paul Déroulède	Nice(Alpes Maritimes)
8	40	RAUCH	FRIEDA	BERNSTEIN	44	15/02/1898	JAROSLAW		Marseille(Bouches du Rhône)
1	19	RAUCH	HELENE	SAMLER	41	27/02/1901	NADWORNA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	RAUCH	LEOPOLD		40	17/12/1901	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	RAUCHWERK	IGNACE		39	17/02/1903	TARNOW		Pujaudran(Gers)
1	19	RAVICH	ESTER	RATIN	61	07/12/1881	KARTONS	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	RAWINSKY	PAULA	STREIM	40	22/01/1902	NETZE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	REICH	EPHRAIM		58	18/02/1884	KOZWADOW	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
2	24	REICH	EUGENIE	GOTTLIEBER	58	01/09/1884	PETERSWALD	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	REICH	ISAAC		45	14/03/1897	ZLOZANOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	REICH	MINA		27	14/04/1915	KATOWICE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	REICH	OSKAR		18	13/10/1923	MANNHEIM	GTE 416	Barcarès(Pyrénées Orientales)
4	31	REICH	OSKAR		45	30/11/1897	VIENNE		(Hérault)
2	24	REICH	SALOMON		59	01/07/1883	PLESSE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	REICHBACH	ANNA		8	12/04/1934	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	(Aude)
4	31	REICHBACH	BERNARD		5	10/08/1937	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	(Aude)
4	31	REICHBACH	EFRAIM		39	11/06/1903	LIPSKO	Venant d'Anvers(Belgique)	(Aude)
4	31	REICHBACH	NORBERT		32	25/08/1910	BERLIN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	REICHBACH	SCHENDEL	TOPPER	35	24/07/1907	HUTA-ROZANIECKA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
9	42	REICHENBERG	ELISABETH	DOKTOR	51	05/11/1891	PRAGUE	Hôtel du Château-3, r. Antoine Gauthier	Nice(Alpes Maritimes)
1	19	REICHERT	ALBERT		46	05/05/1896	BERWANGEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	REICHERT	JOHANNA	KUHN	50	05/04/1892	IGERSHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	REINACH	MAX		45	20/01/1897	DIDISHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	REINHEIMER	ALICE	BONNEM	44	26/02/1898	SAARWELLINGEN	1, r. Ferronnerie	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	REINHEIMER	EDUARD		50	06/07/1892	WALLHOSTEN	1, r. Ferronnerie	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	REINHEIMER	ILSE		19	11/02/1923	SAINT WANDEL	1, r. Ferronnerie	Saint Affrique(Aveyron)
1	19	REINHEIMER	MAX		60	19/01/1882	LANSTRUHL	1, r. Ferronnerie	Saint Affrique(Aveyron)
1	19	REISS	ERNA		37	08/07/1905	PFAFFEN-BEERFURTH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	REISS	GUSTAV		61	18/07/1881	LANGENDIEBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	REISS	HENRIETTE		58	06/12/1884	MANNHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
7	40	REISS	ITTA	KANAREK	39	05/08/1903	GREMBOW		Vers frontière suisse
1	19	REISS	JOHANNA	VOLENBERG	60	10/02/1882	PFAFFEN-BEERFURTH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	REISS	PAUL		41	19/12/1900	SAINT POLTEM		Vers frontière suisse
2	24	REISSMANN	BENNO		39	23/05/1903	SCHRIMM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

	31	REUCHMAN	ALEXANDRE		36	08/07/1906		Raflé Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	29	RIBSTEINHEM	ESTHER	MELBER	46	14/04/1896	PIONTKOWA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	RICHEIMER	HELENE	WEINBERGER	45	17/09/1897	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	RICHEIMER	SIEGFRIED		51	27/09/1891	KARLSRUHE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	RIESS	ERICH		55	02/06/1887	BERLIN		Vers frontière suisse
3	30	RIFF	EMMANUEL		33	13/11/1908	SVIDNIK		Béziers(Hérault)
4	31	RIKOWSKY	FERNAND		52	19/01/1890	ZDUNSKA WOLA	Raflé Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
1	19	RIMBERG	SIEGFRIED		63	12/05/1879	WILDEHAUSSEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	RINDSBERG	BERTHA	BOBENHEIMER	64	23/11/1878	RHEINBISHOFHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	51	RING	LAJB		39	10/10/1903	WIERUSZOW	Refoulé de Genève(Suisse)	Saint Julien(Haute Savoie)
5	33	RINGEL	ETEL	HOROWITZ	55	14/06/1887	BORISLAW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
2	24	ROBISCHIL	HANS		39	01/01/1903		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ROMAN	LEOPOLD		41	21/04/1901	VIENNE	Venant de Belgique	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	ROOS	ALFRED		58	07/02/1884	LICHTENAU	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ROOS	FRIEDA		37	02/04/1905	HOLZHAUSEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	ROOS	ROSA		17	19/11/1924	LICHTENAU	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	ROSEMBAUM	SALOMON		51	05/08/1891	ROZNIATOW	47, r. de l'Hôtel de Ville	Lyon(Rhône)
1	19	ROSEN	DAVID		51	15/01/1891	FRANCFORT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ROSEN	ELKA		52	15/06/1890	CHUDSNOTZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ROSEN	ROBERT		54	11/02/1888	OSIJEK	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	ROSENBAUM	MORITZ		59	14/05/1883	VARSOVIE	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
4	31	ROSENBERG	HEINRICH		19	17/03/1923	FREIBURG	Raflé Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	ROSENBERG	ILSE	HAUSER	51	07/12/1891	MULHOUSE	Raflé Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	ROSENBERG	PAULA	KAUFFMANN	50	25/05/1892	MANNHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	ROSENBLATT	FRAJDA	GOLDSTAUB	35	03/12/1906	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ROSENBLATT	FRITZ		25	05/01/1917	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
5	33	ROSENBLATT	ISAAC		36	04/03/1906	BRZESINY	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	ROSENBLUTH	MACHLA	STRICKER	37	12/07/1905	SIERAKOSCE		Vicq(Allier)
1	19	ROSENFELD	ADOLF		44	16/08/1898	KORB	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ROSENFELD	KATHI	LEMBERGER	44	18/06/1898	REXINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ROSENFELDER	JOSEF		44	21/04/1898	GUNZENHAUSEN		Rennes les Bains(Aude)
4	31	ROSENFELDER	ROSA	ROSENBLATT	38	07/07/1904	NEREMBERG		Rennes les Bains(Aude)
3	42	ROSENHECK	FANNY	SEIDLER	56	03/09/1886	KOLOMYIA	Hôtel de France	Nice(Alpes MAritimes)
1	19	ROSENTEIL	HELENE		53	15/08/1889	DAHNS	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ROSENSTRAUCH	HENRI		35	16/09/1906	VARSOVIE		Villecomtal(Aveyron)
2	24	ROSENTHAL	BETTY	WINPFHEIMER	52	18/05/1890	FREIBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
	37	ROSENTHAL	CHARLOTTE	WEISS	37	13/02/1905	LEIPZIG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ROSENTHAL	HORST		27	19/08/1915	BRESLAU	Raflé Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	ROSENTHAL	NICOLAS		18	26/02/1924	RASTATT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ROSENTHAL	OLGA	KUNN	43	19/10/1899	RASTATT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	ROSENTHAL	PAUL		57	31/08/1885	FRIBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ROSENTHAL	SIGMUND		56	31/03/1886	KROSDORF	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	ROSENZWEIG	HEDWIG	GINSBERGER	51	26/10/1891	MANNHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	ROSENZWEIG	HERMANN		56	02/08/1886	BRONSWILLER	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	ROSENZWEIG	ISAAC		48	06/08/1894	CRACOVIE	GTE 427	Perpignan(Pyrénées Orientales)
1	19	ROSENZWEIG	MOSZEK		42	02/05/1900	PRZEDBORZ	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	ROSENZWEIG	PESZKA		43	23/03/1899	DOBROMIL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

1	19	ROSENZWEIG	SIEGFRIED		48	04/08/1894	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	ROSENZWEIG	TAUBA	KELLER	46	30/12/1896	JABLONKA	Venant de Rotterdam(Hollande)	Camp de Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ROSNER	KARL		58	09/03/1884	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	ROSNER	MAURICE		43	22/10/1899	KLUSZNIKOWICE		Sète(Hérault)
4	31	ROSSMANN	MORITZ		40	28/09/1901	WOLFERSHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	ROTBAUM	JOSEPH		50	09/06/1892	KOCK	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
5	33	ROTBAUM	LEA	LEBER	41	12/06/1901	PIOTRKOW	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
3	30	ROTHENBACH	CLARA	MASES	43	03/12/1899	FRANKENTHAL		Aspiran(Hérault)
2	24	ROTHSCHILD	ARNO		43	12/05/1899	KIRCHSEIFEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	ROTHSCHILD	MORITZ		55	18/07/1887	RANDEGG		Lyon(Rhône)
7	40	ROTHSCHILD	RECHA	ROTHSCHILD	50	15/07/1892	RANDEGG		Lyon(Rhône)
4	31	ROTHSCHILD	ROLF		8	20/09/1933	MANNHEIM	Foyer OSE-Château de Chabannes	Saint Pierre de Fursac(Creuse)
4	31	ROTHSCHILD	ROSEL	LEIBOWITZ	31	26/10/1910	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ROTKOPF	RIWKA	PROPPER	52	26/11/1890	CRACOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	ROTMAN	MOZECK		28	20/01/1914	VARSOVIE		(Haute Savoie)
5	33	ROUSSOTA	PAUL		23	15/08/1919	KIEV	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ROZEN	CHAJA	KANDELENKER	49	11/09/1893	SZYDLOWICE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ROZEN	MYRIAM		18	16/08/1923	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ROZEN	NACHMANN		49	25/12/1893	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ROZENBAUM	ALFRED		47	19/05/1895	BERLIN	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
4	31	ROZENBAUM	ANNA	WEIGAND	38	23/07/1904	HOFF	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	ROZENBLAT	MAURICE		14	13/04/1928	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Camp de Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ROZENBLAT	RUCHLA	BRAJTSTAJN	39	13/12/1902	LODZ	Venant d'Anvers(Belgique)	Camp de Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ROZENBLAT	SZMUL		39	24/04/1903	LODZ	Venant d'Anvers(Belgique)	Camp de Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	ROZENFELD	SZYJA		45	08/05/1897	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	ROZENZWEIG	ABRAHAM		51	30/08/1891	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	ROZENZWEIG	BEILA		43	04/10/1899	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	ROZENZWEIG	ISAAC		19	12/06/1923	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	RUBIN	SELMA	RUBIN	40	22/12/1901	KETCH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	RUBINOWICZ	ABRAHAM		48	15/06/1894	PLONSK	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	RUBINOWICZ	MALKA	CYTRYN	49	01/05/1893	PLONSK	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	30	RUBINSTEIN	JEANNETTE		4	17/08/1938	ETTERBEEK	Venant de Bruxelles(Belgique)	Salles/l'Hers(Aude)
3	30	RUBINSTEIN	JOSEF		32	27/04/1910	VARSOVIE	GTE 311	(Hérault)
3	30	RUBINSTEIN	LEO		34	15/02/1908	VARSOVIE	GTE 311	(Hérault)
3	30	RUBINSTEIN	MARIE	APELBAUM	19	01/01/1923	VARSOVIE		Cuxac(Aude)
3	30	RUBINSTEIN	MAX		25	29/06/1917	VIENNE	GTE 311	(Hérault)
3	30	RUBINSTEIN	RYWKA	LICHTENZTAIN	33	03/04/1909	PRZEDBORZ	Venant de Bruxelles(Belgique)	Salles/l'Hers(Aude)
5	33	RUBINSTEIN	VOCA	WINDISKA	57	19/11/1885	MLAWA		Aulus les Bains(Ariège)
3	30	RUDA	KIEL		48	28/02/1894	LIPNO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	RUNSTEIN	ERNA		35	21/03/1907	NEU SANDEZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	RZONZET	ESTERA	GRYNSZPAN	39	04/03/1903	SIEDLCE		Saint Izaiere(Aveyron)
5	33	RZONZET	SLAMA		43	09/12/1899	SIEDLCE		Saint Izaiere(Aveyron)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

8	40	SACHS	KURT		34	05/11/1907	VIENNE	81, r. du Midi	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	SALOMON	BETTY	ISAUER	53	16/02/1889	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SALOMON	ERICH		33	10/10/1908	HAMBOURG	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	SALOMON	FRIEDRICH		55	28/08/1887	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SALZMAN	EVA	FAYERMAN	46	07/07/1896	SOSNOWICE		Caudebronde(Aude)
4	31	SALZMAN	IGNACE		43	04/08/1899	RADOM		Caudebronde(Aude)
4	31	SALZMAN	SIDONIE		18	22/03/1924	CHARLEROI		Caudebronde(Aude)
4	31	SALZMAN	SIGMUND		19	23/12/1922	GLADBECK		Caudebronde(Aude)
5	33	SAMSON	CARLA	HOFFMANN	36	26/08/1906	DILLINGEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	SAMSON	JOSEPH		41	17/12/1900	AURICH	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	SAMUEL	SAMUEL		54	21/03/1888	OSTROFEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SAMUEL	SARAH	KINCLER	38	10/05/1904	KUTNO		Saint Etienne de Gourgas(Hérault)
4	31	SAMUEL	TEKLA		60	16/01/1882	GEINSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SANDBRAND	ROSA	EPHRAIM	64	10/05/1878	NEUSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
	27	SANDELOWITZ	ARNOLD		8	28/06/1934	RUSSIE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	SANDELOWITZ	RUTH		40	18/02/1902	KOENISBERG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
8	40	SANDLER	RACHEL	BAND	39	20/09/1903	KOLO	Venant de Bruxelles(Belgique)	Camp de Nexon(Haute Vienne)
4	31	SANDMANN	HANNA	HARZSTARK	28	15/07/1914	KHIRCH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SAPERSTEIN	ARON		59	16/07/1883	BIALYSTOK	1, r. Lamartine	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	SAPERSTEIN	HERMANN		18	24/04/1924	AMSTERDAM	GTE 143-1, r. Lamartine	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	SAPERSTEIN	SOPHIE	STEIN	50	06/06/1892	AMSTERDAM	1, r. Lamartine	Saint Affrique(Aveyron)
5	33	SAUER	ERNA	HERTZFELD	54	16/11/1888	BIELEFELD	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	SAUER	JOHANNA		57	17/03/1885	TAUBER BISCHOFSCHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
	42	SAUER	KATHE		43	27/07/1899	TAUBER BISCHOFSCHEIM	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	SAUER	SETTCHEM	PACHERACH	82	08/08/1860	SELIGENSTADT	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
	40	SCHABLIN	FRIDA		42	23/10/1900	AUGSBOURG		Nice(Alpes Maritimes)
4	31	SCHACHTER	BERTHA	GUTFREIND	35	25/09/1906	CHRZANOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SCHACHTER	FANNY		23	10/03/1919	VIENNE		Valady(Aveyron)
4	31	SCHACHTER	PAUL		40	18/10/1901	TURONOWA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHAEFER	CAROLINE	LEVY	52	14/11/1890	MUNCHWEILLER		Nice(Alpes Maritimes)
5	33	SCHAEFER	ISIDOR		56	28/05/1886	NIEDERMENDZ		Nice(Alpes Maritimes)
8	40	SCHANZER	DAVID		41	24/09/1901	LEIPZIG	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
1	19	SCHAPSE	ADOLF		40	19/12/1901	LEIPZIG	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHARF	BERTHA		19	21/11/1922	BUKARZOWICE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	SCHARF	CHAJA	SCHARF	58	15/03/1884	TARNOBREG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	SCHARF	CHASKEL		49	09/01/1893	GLOGOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SCHARF	EDGAR		48	20/07/1894	LEIPZIG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	SCHARF	ELIASZ		60	01/07/1882	KOLBUSZOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	SCHARF	ESTHER		27	08/03/1915	TARNOW	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	SCHARF	OSIAS		28	18/09/1913	MAJDANKOL	GTE 416	Sainte Marie(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHARF	SIMA		16	03/09/1926	DZIKOW	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	SCHARF	SIMA	BAUMAN	52	07/08/1890	ULANOW	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	SCHARITON	BERNARD		38	15/08/1904	ODESSA		
9	42	SCHATZBERGER	ELIAS		51	12/09/1891	HORODENKA		Toulon(Var)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

2	24	SCHEER	MARJEM	LEIDER	51	01/02/1891	ODESSA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	SCHEER	WOLF		46	01/11/1896	KOPIEZMEC	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	SCHEIDE	SIMON		43	14/11/1899	KOSLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SCHEIN	JULIUS		48	30/10/1894	BRESLAU	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	31	SCHEIN	LEO		41	02/09/1901	TURKA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	SCHEIN	OTTO		54	28/06/1888	HORODENKA	23, r. de Paris	Nice(Alpes Maritimes)
1	19	SCHLESSINGER	FANNY	KAUFFMANN	47	04/01/1895	ZABERFELD	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SHELL	IDA		37	21/09/1904		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHERMAN	SCHENDLA		58	24/11/1884	JITOMIR	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
5	33	SCHERZER	KALMAN		24	21/06/1918	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
2	24	SCHEUER	ERNST		53	01/01/1889	MAYENCE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	SCHEUER	MAX		47	02/09/1895	SCHOFFA		Annemasse(Haute Savoie)
4	31	SCHEUER	RUTH		31	27/11/1910	HELDENBERGEN	5, cité Montvillier	Guéret(Creuse)
1	19	SCHEY	MAXIMILLIAN		44	08/10/1898	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHIDLOF	LEO		34	04/09/1908	HOLLABRUNN	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
1	19	SCHIFF	ROSZA		22	23/12/1919	COLOGNE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	SCHIFF	TONI	JUST	48	10/01/1894	LUBACZOW		Annemasse(Haute Savoie)
2	24	SCHIFFELDRUM	GERHARD		19	26/06/1923	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	SCHIFFMANN	EDOUARD		40	26/06/1902	POLOGNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	SCHIFFMANN	IDA	HIRSCH	44	23/01/1898	KREMS		(Haute Savoie)
4	31	SCHILLER	ALFRED		36	25/12/1905	VIENNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
6	37	SCHILLER	ELSA	WACHT	56	06/10/1886	SCHLOSS-SADOK		Tombebouc(Lot et Garonne)
4	31	SCHINDLER	WILHELM		41	13/11/1900	VIENNE	Venant de Belgique	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
2	24	SCHISCHA	ADOLF		54	10/08/1888	NEUNKIRCHEN	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
2	24	SCHISCHA	SELMA	GERSTZ	39	03/05/1903	OLDENBURG	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	SCHLEICHER	ELSE	LEISER	25	25/02/1917	BERLIN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
2	24	SCHLEICHER	HEINRICH		37	25/08/1905	BAYREUTH	Venant de Belgique	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHLEICHER	OTTO		36	23/01/1906	VIENNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
7	40	SCHLEIDERER	SAMUEL		28	16/07/1914	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	(Haute Savoie)
5	33	SCHLESINGER	ARNOLD		38	08/10/1903	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Florensac(Hérault)
8	40	SCHLESINGER	FRIEDRICH		44	26/03/1898	VIENNE		Annemasse(Haute Savoie)
5	33	SCHLESINGER	HANS		32	09/12/1909	BRESLAU		Nice(Alpes Maritimes)
5	33	SCHLESINGER	HELLA	WEISSBAUM	30	12/05/1912	STRYI	Venant de Bruxelles(Belgique)	Florensac(Hérault)
2	24	SCHLESINGER	KURT		35	21/10/1906	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	SCHLORCH	ROSA	HERL	49	10/08/1893	KUPPENHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SCHLORCH	SEMI		53	13/03/1889	ALBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SCHLOSS	MARTHA	OPPENHEIMER	48	10/12/1894	SULZBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SCHLOSSINGER	BELLA	WERTHEIMER	59	02/07/1883	RILLIGHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SCHLOSSINGER	MARIANNE		16	11/05/1926	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SCHMELZ	SAMUEL		40	12/11/1901	AUSCHWITZ	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHMETTERLING	FEIGA	BUCHWALD	57	12/12/1885	BAIKANOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
6	37	SCHMIDT	ABRAHAM		32	25/09/1910	TARNOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHMIDT	MATHILDE	FISCHEL	83	19/01/1859	INGENHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	SCHMITZ	BERNHARD		21	08/03/1921	COBLENZ	Venant d'Anvers(Belgique)	Pujols(Lot et Garonne)
5	33	SCHMITZ	MORITZ		51	25/08/1891	KETTIG	Venant d'Anvers(Belgique)	Pujols(Lot et Garonne)
5	33	SCHNABEL	HANS		53	06/12/1889	VIENNE	Grand Hôtel	Saint Raphaël(Var)

5	33	SCHNEEWEISS	WALTER		27	20/10/1914	VIENNE	Venant de Belgique	Molières(Tarn et Garonne)
4	29	SCHNEIDER	ELSA		34	19/04/1908	RONSTAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SCHNEIDER	SIMON		57	16/02/1885	ALT PRATZAND	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SCHNOG	JOSEPH		49	25/03/1893	COLOGNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
2	24	SCHOENAUER	PAUL		37	01/01/1905	AUTRICHE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	SCHONDORF	HIRSCH		31	05/08/1911	NUREMBERG		Marseille(Bouches du Rhône)
1	19	SCHORNSTEIN	JACOB		58	07/08/1884	CRACOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	SCHRADER	JACOB		44	04/06/1898	PILTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHREIBER	ERNST		44	20/07/1898	LEIPZIG		Montauban(Tarn et Garonne)
	52	SCHRETER	IGNACE		38	20/01/1905	BERLIN		Ajaccio(Corse)
6	37	SCHULMANN	REIDA	SILIAVA	55	15/04/1887	LE CAIRE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SCHWAB	HANS		40	27/10/1901	BERLIN	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
2	24	SCHWARTZ	EDGAR		46	13/02/1896	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	SCHWARTZ	HANS		32	23/09/1910	VIENNE	8, r. de la Croix Marbre	Nice(Alpes maritimes)
1	19	SCHWARTZ	IDA	LORIG	52	23/06/1890	BUTZWEILER	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	19	SCHWARTZ	MORITZ		60	04/02/1882	ILLINGEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
		SCHWARZ	BERNHARD		32	13/11/1910	MANNHEIM	16, av. Durante	Nice(Alpes Maritimes)
1	19	SCHWARZ	DELFIN	WOLF	50	25/04/1892	SOTERN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHWARZ	ERICH		36	25/01/1906	DUISBURG	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
1	19	SCHWARZ	FANNY	NUSSBAUM	52	19/01/1890	DIFFERTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	50	SCHWARZ	JOSEF		42	11/06/1900	COLOGNE		Lyon(Rhône)
5	33	SCHWARZ	JULIA		39	27/07/1903	FILINGEN		Peyrolles en Provence(B. du Rhône)
1	19	SCHWARZ	LEOPOLD		64	05/09/1878	ILLIGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SCHWARZ	SIGMUND		51	17/03/1891	MERCHWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SCHWARZ	SZABZA		38	15/05/1904	CZERNELICA	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
1	19	SCHWARZ	THEKLA	LORTY	53	11/03/1889	BUTZWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SCHWARZENBERGE	ERNA		50	19/07/1892	STUTT GART	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	SCHWARZLEDER	CHARLOTTE	WURGAFT	34	30/01/1908	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	SCHWARZLEDER	JOSEPH		47	05/08/1895	VILNO	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Affrique(Aveyron)
4	31	SCHWARZLEDER	MAX		12	15/01/1930	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Affrique(Aveyron)
4	29	SCHWARZSCHILD	RICHARD		44	12/12/1898	KAISERSLAUTERN		Rennes les Bains(Aude)
4	31	SCHWITZER	OSKAR		33	15/10/1908	VIENNE		Chalabre(Aude)
5	33	SECKBACH	HERMANN		38	28/11/1903	HALBERSTADT	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
5	33	SEIDEMANN	LEOPOLD		55	11/12/1887	LAUTENBURG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	SEIDMANN	ARTHUR		25	01/02/1917	VIENNE		Monbahu(Lot et Garonne)
7	40	SEIDMANN	LEIB		52	28/06/1890	HUZIATYN		(Haute Savoie)
4	31	SEIF	RICHARD		32	09/01/1910	MOSCHIN	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
6	37	SEIGER	LIPOT		47	03/08/1895	PRESBURG		(Puy de Dôme)
5	33	SELIG	SIEGFRIED		27	12/02/1915	LEIPZIG	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
5	33	SELIG	WILHELM		27	12/02/1915	LEIPZIG	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
5	33	SELIGMANN	SIEGBERT		45	30/07/1897	DELMENHORST	GTE 702	Forcalquier(Basses Alpes)
2	24	SELZER	WILHELM		41	01/01/1901		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	SEMAN	AZRIEL		29	10/11/1912	SKOLE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

1	19	SENDER	SELMA		35	25/10/1906	LACHEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	SICHEL	PAUL		34	02/01/1908	BUDINGEN	GTE 321-Rampon p. Bedouées	Chanac(Lozère)
4	31	SICHEL	SAMUEL		56	13/01/1886	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SIDLOF	MAX		33	31/09/1909	VIENNE		Saint Etienne(Loire)
8	40	SIELMANN	WALTER		44	30/10/1898	PRAUST		(Haute Savoie)
8	51	SIELONCZYK	ABRAM		39	18/06/1903	ROZANY		Lyon(Rhône)
5	33	SIELONCZYK	GITLA	SZIKEL	40	30/07/1902	WYSZOW		(Hérault)
4	31	SIELONCZYK	RYWKA	BEREKSON	50	01/01/1892	NOWY-DWOR		(Hérault)
5	33	SIESEL	IDA	BENDIX	45	31/12/1897	COESFELD	Arrestations ZNO dirigées sur	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SIESEL	WALTER		44	23/04/1898	BOCHUM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SIGER	NOACH		31	10/11/1910	IZBIKA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
9	42	SILBERBERG	ABRAHAM		50	10/03/1892	SMELLINK	Venant d'Anvers(Belgique)	Gurs(Basses Pyrénées)
8	40	SILBERBERG	KARL		27	15/03/1915	OLDENBOURG	GTE 647	Coursac(Dordogne)
9	42	SILBERBERG	NACHI	BUKIET	50	05/05/1892	PCHERBORG	Venant d'Anvers(Belgique)	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	SILBERMANN	CHAIM		59	19/08/1883	JASSEINICE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	SILBERMANN	MAX		21	12/01/1921	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	SILBERSCHIEIN	MAX		43	27/05/1899	BUCZAZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
A	50	SILBERSTEIN	HERMANN		47	15/05/1896	DUSSELDORF		Lyon(Rhône)
3	30	SILBERWASSER	ADOLF		57	15/02/1885	BREZEZINY	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	SILBERWASSER	JETTE	RUBINSTEIN	56	15/12/1886	WLOSZOWA		
9	42	SILBERWASSER	MANFRED		18	25/12/1923	VIENNE		Sallèles d'Aude(Aude)
4	31	SIMON	ERNA	ROSENTHAL	36	06/02/1906	GEISTINGEN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
4	31	SIMON	HERMINE		13	15/11/1928	WISSEN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
4	31	SIMON	LUDWIG		45	23/02/1897	HAMM	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
2	24	SIMONS	FLORA	BRUCKHEIMER	50	01/04/1892	TAUBERBISCHOFSH.	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SIMONS	KURT		25	27/03/1917	COLOGNE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	SINGER	ABRAHAM		48	14/11/1894	MESCHVYNKA		Pennautier(Aude)
4	31	SINGER	HIRSCH		40	15/09/1901	JARNOWITZ		Bousquet d'Orb(Hérault)
4	31	SINGER	ISAAC		36	01/12/1905	JARNOVITZ	GTE-Groupe 8	Agde(Hérault)
4	31	SINGER	LEA		7	14/11/1934	VIENNE		Pennautier(Aude)
4	31	SINGER	MARIA	FISCH	43	23/02/1899	KOLOMYIA		Pennautier(Aude)
4	31	SINGER	MICHEL		13	25/03/1929	VIENNE		Pennautier(Aude)
7	40	SINGER	MORITZ		55	17/07/1887	VIENNE	11, r. du Bœuf	Lyon(Rhône)
7	40	SINGER	OLGA	POLLAK	51	01/10/1891	VIENNE	11, r. du Bœuf	Lyon(Rhône)
1	19	SINGER	PAOLA	BAER	57	15/09/1885	VIENNE	52, bd Victor Hugo	Auch(Gers)
5	33	SKURNIK	ADOLPHE		55	17/09/1887	KALISZ	GTE 321	Chanac(Lozère)
5	33	SLAWNY	HELENE		20	26/11/1921	VIENNE	11, r. Arago	Perpignan(Pyrénées Orientales)
5	33	SLAWNY	LAJA	ROTHMENSCH	47	10/05/1895	WOLLBROM	11, r. Arago	Perpignan(Pyrénées Orientales)
4	31	SLIWKA	GOLDA		49	05/05/1893	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SMILOWSKI	JULIUS		32	20/02/1910	BERLIN	Venant de Belgique(Bruxelles)	Mas Cabardes(Aude)
4	31	SOKOLOWSKI	CLARA	POLAK	55	22/04/1887	BRESLAU		Luc(Aveyron)
4	31	SOKOLOWSKI	LEOPOLD		17	14/03/1925	VIENNE		Luc(Aveyron)
8	40	SOMER	FRIEDRICH		28	01/04/1914	VIENNE		(Haute Savoie)
5	33	SONENBLICK	ESTHER	FRANT	53	16/03/1889	JASLO	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	SONENBLICK	HELENE		18	05/11/1923	FRANCFORT	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	SONN	SIEGFRIED		42	14/03/1900	SELMOLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	SPAT	JACOB		39	16/04/1903	LWOW		Villeneuve/Maguelonne(Hérault)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

2	24	SPATZ	ABRAHAM		41	03/11/1900	DABROWA	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SPEISER	FRANCISCA		50	26/08/1892	JAROSLAW	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
2	24	SPEISER	JOHANNA	SPRECHER	48	27/05/1894	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	SPEISER	MICHAEL		44	15/05/1898	JAROSLAW	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	SPIEGEL	ARON		33	22/05/1909	PODHAJCE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
7	40	SPIEGEL	HINDA	GOLDSTOFF	44	10/09/1898	CRACOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SPIEGEL	HUGO		37	28/06/1905	VERANGOLLE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
7	40	SPIEGEL	MOSZEK		44	01/03/1898	CRACOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	SPIEGEL	RACHEL	VOGELBAUM	35	10/06/1907	SKALAT	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
9	42	SPIEGEL	SOPHIE		39	30/01/1903	SANDERERBEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
8	40	SPIER	MARION		34	09/04/1908	CASSEL	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
B	51	SPINNER	EMMANUEL		56	23/12/1887	TARNON	Venant d'Anvers(Belgique)	(Hautes Pyrénées)
4	31	SPIRA	FELIX		13	03/02/1929	BERLIN	Maison du Canal	Sallèles d'Aude(Aude)
4	31	SPIRA	GENOVESA		19	03/10/1922	CRACOVIE		Montpellier(Hérault)
4	31	SPIRA	HERSEL		50	08/10/1892	BALIGROD	Maison du Canal	Sallèles d'Aude(Aude)
4	31	SPIRA	RACHELA	MUNZER	48	19/04/1894	DOBCZYCE		Montpellier(Hérault)
4	31	SPIRA	ROSA	KIRCHEN	54	09/12/1888	STRYI	Maison du Canal	Sallèles d'Aude(Aude)
4	31	SPIRA	TONI		22	26/06/1920	BERLIN	Maison du Canal	Sallèles d'Aude(Aude)
5	33	SPIRO	NORBERT		38	22/08/1904	VIENNE	TGE 805-La Grand Combe	La Favède(Gard)
4	31	SPRINGER	MANDEL		36	03/01/1906	TARNOW		Florensac(Hérault)
4	31	SPRINGER	SARAH	LEIFER	40	02/11/1901	NADWORNA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	SPULLER	ALFRED		39	08/02/1903	BRUXELLES	Camp d'internement	Le Vernet(Ariège)
4	31	STAERK	LEOPOLD		38	06/08/1904	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	STEINBERG	HELMUT		27	12/12/1914	DUSSELDORF	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
5	33	STEINBERGER	ARMAND		22	23/11/1919	PACIN	Distillerie du Haut Vernet	Perpignan(Pyrénées Orientales)
6	37	STEINBOCK	JOSEPH		36	26/08/1906	TARNOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	STEINDLER	PAUL		45	01/12/1897	VIENNE	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
7	40	STEINER	KURT		44	17/04/1898	MANNHEIM		Perpignan(Pyrénées Orientales)
2	24	STEINER	MAX		42	18/11/1899	VIENNE	Venant d'Anvers(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	STEINFELD	KARL		32	03/12/1909	VIENNE		Annemasse(Haute Savoie)
8	40	STEINFELD	MATHIAS		37	28/05/1905	VIENNE		Annemasse(Haute Savoie)
8	40	STEINHAGEN	HEINZ		38	29/07/1904	BERLIN		Culan(Cher) via Nexon
1	19	STENGEL	FRIEDA		57	29/12/1885	WEINGARTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	STENGEL	MAX		50	11/01/1892	WEINGARTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	STERBER	ABEL		50	01/01/1892	AUTRICHE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	STERBER	HERBERT		21	06/10/1920	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	STERN	ARTHUR		54	03/07/1888	DETTENSEL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	STERN	ELISABETH	KUHN	54	11/04/1888	HASLOCH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	STERN	FRITZ		28	28/06/1914	VIENNE	Hôtel Mont Blanc-5, r. François Aune	Nice(Alpes Maritimes)
6	37	STERN	GUNTHER		21	08/05/1921	BERLIN	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
1	19	STERN	HEINRICH		51	08/08/1891	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	STERN	ISIDOR		32	13/08/1910	VIENNE		Millau(Aveyron)
6	37	STERN	JOHANNA		53	22/09/1889	DELITZEB		Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	STERN	RICHARD		63	25/03/1879	COLOGNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	STERN	ROSA	GOTTLIEB	41	18/12/1900	GREBENAU	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	STERN	SOPHIE	LOWENSTEIN	57	25/05/1885	WEINGARTEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

4	31	STERNBERG	HERBERT		30	19/03/1912	BERLIN	Venant d'Anvers(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	STERNBERG	SIEGFRIED		48	03/06/1894	CRACOVIE		Rennes les Bains(Aude)
9	42	STERNCHUSS	JOLAN	TENNER	32	25/10/1910	VIENNE		Annemasse(Haute Savoie)
9	42	STERNCHUSS	NORBERT		47	03/02/1895	TARNOPOL		Annemasse(Haute Savoie)
4	31	STERNFELD	LEO		27	06/06/1915	KAHIAPIKAA	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	STIEGLITZ	ARON		30	11/10/1911	ZABNO	Venant d'Anvers(Belgique)	Alet les Bains(Aude)
5	33	STIEGLITZ	CHAYEM		35	05/05/1907	ZABNO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	STIEGLITZ	HERMANN		38	30/12/1903	GERA	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	STIEGLITZ	ITA	STEPPEL	30	03/04/1912	PIATKOWA	Venant d'Anvers(Belgique)	Alet les Bains(Aude)
5	33	STIEGLITZ	ITTA	KAMPF	35	22/09/1906	POOL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	STIEGLITZ	LEOPOLD		5	08/12/1936	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Alet les Bains(Aude)
2	24	STOBEL	SIEGFRIED		30	01/01/1912		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	STOCKNOFF	JOCHWED		50	20/01/1892	BRZEZINY		Annemasse(Haute Savoie)
A	50	STOCKNOFF	PHILIPPE		37	21/11/1905	VIENNE		Annemasse(Haute Savoie)
A	50	STOCKNOFF	WOLF		45	24/01/1898	BREZANY		Annemasse(Haute Savoie)
8	40	STOESSEL	MAX		40	16/05/1902	VIENNE	84, crs Lafayette	Lyon(Rhône)
5	33	STOFF	MARCEL		23	21/09/1918	TARNOW	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
4	31	STOTZKY	BENNO		22	06/02/1920	LEIPZIG		Villefranche(Aveyron)
4	31	STOTZKY	EGON		11	19/04/1931	COBLANCE		Villefranche(Aveyron)
4	31	STOTZKY	HELENE	WEIGLER	44	08/05/1898	LEIPZIG		Villefranche(Aveyron)
4	31	STOTZKY	HERBERT		10	10/04/1932	COBLANCE		Villefranche(Aveyron)
4	31	STOTZKY	SZAJA		50	25/08/1892	BRZEBL		Villefranche(Aveyron)
2	24	STRAUCH	MEER		29	26/04/1913	NOVOGORGEVITCH	Venant de Belgique	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	STRAUSMAN	SURA		29	09/07/1913	RADOSZYCE		Bollène(Vaucluse)
A	50	STRAUSS	EMIL		58	09/01/1885	VIENNE	40, r. André Tessier	Nice(Alpes Maritimes)
5	33	STRAUSS	FLORENTINA	BEHR	49	16/02/1893	LEIMIRSCHEIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	STRAUSS	HERMANN		46	06/11/1896	MILLINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	STRAUSS	JOHANNA	SCHIFFMANN	58	03/10/1884	HARTENSTEIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	STRAUSS	JOSEPH		42	31/07/1900	FRANCFORT		Agde(Hérault)
5	33	STRAUSS	KARL		59	16/07/1883	DURKHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	STRAUSS	LEO		50	11/04/1892	FRANCFORT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	STRAUSS	OSKAR		56	15/01/1886	PILSEN	27, av. Auber	Nice(Alpes Maritimes)
9	42	STRAUSZ	JOSEPH		33	17/10/1909	VIENNE	Venant de Belgique	Clermont Ferrand(Puy de Dôme)
4	31	STRICKER	OTTO		41	08/03/1901	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	STRUCH	GUSTAV		44	27/01/1898	RHEYDT	Villa la Tranquille-La Colline	Sanary/Mer(Var)
4	31	STRYKOWSKA	ESTHER		29	17/07/1913	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	STRYKOWSKA	SABINE		35	27/05/1907	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	STRYKOWSKI	CUDEK		34	15/07/1908	LODZ	GTE 143	Creissels(Aveyron)
4	31	STRYKOWSKI	EVA	ZYLBERSTZAC	45	15/01/1897	LODZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	STRYKOWSKI	JANKIEL		48	15/08/1894	LODZ	GTE 143	Creissels(Aveyron)
4	31	STRYKOWSKI	MAURICE		6	11/10/1935	ANDERLECHT		Creissels(Aveyron)
4	31	STRYKOWSKI	RACHEL	KATZ	29	12/12/1912	PARIS 11		Creissels(Aveyron)
4	31	STUBNICER	HERBERT		14	02/11/1927	VIENNE	Foyer OSE de Montintin	Château Chervix(Haute Vienne)
4	31	STUBNICER	NORBERT		48	02/11/1894	GNIESIENIC	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	50	STUPP	HILLEL		45	18/11/1898	TLISTER	Chez Gineys-Place de la Vierge	Lacaune(Tarn)
9	42	SUCHER	DEBORAH	KERN	47	15/02/1895	KOLOMYIA	Hôtel Franck-31, r. Paganini	Nice(Alpes Maritimes)
5	33	SUKIENNIK	CSESRAW		25	24/07/1917	LODZ	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)

4	31	SULZBERGER	MAX		66	07/10/1876	BRUCHSAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SULZBERGER	PAULA	PRIESTER	57	22/08/1885	NUREMBERG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SUNDELOWITZ	IRMGARD		20	28/08/1922	MUTTERSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SUNDELOWITZ	JOANNA	DELLHOIM	51	29/06/1891	MUTTERSTADT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SUSMANN	JACOB		57	19/06/1885	BERDICHEV		Collioure(Pyrénées Orientales)
4	19	SUSS	ALICE	GRUNFELD	43	24/07/1899	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SUSSMANN	REBECCA		20	06/05/1922	SARREBRUCK	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
	42	SYBERMAN	ROSA		30	01/01/1912	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
	42	SYPRES	CHANA	SCHAMROTH	52	23/06/1890	CRACOVIE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
	42	SYPRES	LAZARD		50	09/11/1892	CRACOVIE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
4	19	SZABMACHER	GITTA		56	01/01/1886	VONWALISKA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SZAJNER	CYRLA		19	01/09/1923	FALENICA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SZAJNER	TAUBA	BUGAER	59	15/08/1883	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SZAPIRO	CHAIM		47	25/06/1895	SIEDLCE		Lyon(Rhône)
5	33	SZAPIRO	FREIDLA	EINHORN	43	10/03/1899	GRAJEWO		Lyon(Rhône)
1	19	SZATAN	AUSZER		52	27/01/1890	SOMPOLNO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	SZAYDLER	MAX		37	10/09/1904	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	SZCZECINIARZ	MAURICE		33	21/06/1909	KOCK	31, r. Toulzane	Limoux(Aude)
5	33	SZEJNBERG	MOJZES		34	03/06/1908	MARKOW	6, r. Barbier Jauffret	Miramas(Bouches du Rhône)
A	50	SZLAK	SAMUEL		21	01/05/1921	SZYDLOWICE	GTE 319	Espalion(Aveyron)
6	37	SZMIT	RYWKA		35	20/09/1907	TARNOW		Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	29	SZMULEWICZ	ARIE		35	27/10/1906	CZESTOCHOWA	Venant d'Anvers(Belgique)	Camp de Rivesaltes(Pyr. Orientales)
5	33	SZNYTZLER	BERTHA	BERGER	50	06/09/1892	NIEKA	Chez Gras-Rue de la Victoire	Vidauban(Var)
5	33	SZNYTZLER	HENRY		18	22/01/1924	ANVERS	Chez Gras-Rue de la Victoire	Vidauban(Var)
5	33	SZNYTZLER	SARAH		15	24/10/1926	SHAARBEEK	Chez Gras-Rue de la Victoire	Vidauban(Var)
7	40	SZOEKE	ESTHER	IMBER	39	02/12/1902	BOLECHOW	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
7	40	SZOEKE	OTTO		36	30/08/1906	VIENNE	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
	25	SZPILMAN	ADAM		53	07/02/1889	POLOGNE	GTE 664	Saint Georges d'Aurac(Haute Loire)
B	51	SZPILMAN	RAPHAEL		40	09/11/1902	LODZ		(Hautes Pyrénées)
4	31	SZPITZBAUM	LEIB		43	02/09/1899	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	SZPIVAK	JOSEPH		4	26/12/1937	ETTERBEEK		La Salvetat(Hérault)
3	30	SZPIVAK	LEA	ASS	33	28/11/1908	VILNO		La Salvetat(Hérault)
3	30	SZPIVAK	MARKUS		40	21/03/1902	VARSOVIE		La Salvetat(Hérault)
3	30	SZPIVAK	SONIA	STRACHUN	67	05/08/1875	GRODNO		La Salvetat(Hérault)
5	33	SZRAGA	IDA		50	15/05/1892	PRZYICHO		Aulus les Bains(Ariège)
A	50	SZTERN	ARON		55	18/02/1888	LODZ	Venant de Bruxelles(Belgique)	Lyon(Rhône)
2	24	SZTERN	WOLF		31	11/11/1910	MLAWA	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
A	50	SZTERNFELD	BERNARD		63	15/04/1880	SLONNIKI	Gare de	Montluçon(Allier)
8	40	SZTERNFINKIEL	JEHUDA		29	07/06/1913	LUBLIN		Arudy(Basses Pyrénées)
6	37	SZWARC	MARYLA		27	23/03/1915	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	SZWARC	ZELMAN		31	17/02/1911	LUBLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SZWARZFELD	ETLA		53	03/01/1889	BLAVOWICE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	SZYFER	GITLA	SZAFIRSZTAJN	48	24/08/1894	PARCZEW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	SZYJOWICZ	MORDKA		44	12/07/1898	DZIALOSZYN		Saint Pargoire(Hérault)
5	33	SZYJOWICZ	REBECCA	JUDKIEWICZ	43	19/02/1899	DZIALOSZYN		Saint Pargoire(Hérault)
8	45	TAGER	ANNA	KELNER	48	12/09/1894	KORZENIEC	Venant d'Anvers(Belgique)	
5	33	TAGER	JOSEPH		45	22/03/1897	BRZOSTEK	Camp d'internement	Septfonds(Tarn et Garonne)

4	31	TAUB	FRIEDA	SCHNEIPER	29	01/05/1913	BUCZACZ	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	TAUBER	MADELEINE	WACHELER	43	07/10/1899	VIENNE		Ambilly(Haute Savoie)
4	31	TEICHNER	BERL		34	10/06/1908	NOVY SACZ	Venant d'Anvers(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
4	31	TEICHNER	GITLA	WORSTANZER	36	26/03/1906	RADOMYSL	Venant d'Anvers(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
4	31	TEICHNER	MARCEL		5	01/05/1937	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
4	31	TEICHNER	SARA		7	12/06/1935	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
4	29	TELLER	MAURICE		21	15/06/1921	BARCELONE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	TENENBAUM	FRANZ		34	02/03/1908	BERLIN	41, r. Louis Blanc	Lyon(Rhône)
1	19	TENENBAUM	JOSEPH		58	13/11/1884	RADOM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	TENENBAUM	PESIA	CUCKROWITZ	40	22/04/1902	ZAMBROW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	TENENHOLE	JOCHEN		44	22/11/1898	JADOW	GTE 143	Creissels(Aveyron)
4	31	TENENHOLE	PAULINE		9	09/10/1932	BRUXELLES	OSE-Venant de Creissels(Aveyron)	Palavas les Flots(Hérault)
4	31	TENENHOLE	SZEJWA	ZYLBERSZAC	42	25/05/1900	RADOMSK	Venant de Bruxelles(Belgique)	Creissels(Aveyron)
5	33	TEUTSCH	ALBERT		59	12/10/1883	VILLINGEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	TEUTSCH	GERTRUDE	DREYFUSS	54	14/06/1888	SPEYER	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	TEUTSCH	JACOB		69	22/05/1873	FERTH	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	TEUTSCH	JENNY	ARFELD	47	03/05/1895	BAD KREUZNACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	TEUTSCH	PAULINE	TEUTSCH	62	29/03/1880	VENNINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	THIEBERG	CIWIE	MARGOSHER	46	05/10/1896	OSTROVO	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	THIEBERG	JOSEPH		41	23/08/1901	LEIPZIG	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
2	24	THUMIN	MAX		44	25/04/1898	ROZWADOW	Venant de Belgique	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	THUNA	CHAIM		47	24/01/1895	WIZUN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	TOBIAS	SIGMUND		55	13/03/1887	BACHARACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	TOCH	LEO		55	01/08/1887	NIKOLSBURG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	TODTENKOPF	KURT		42	02/02/1900	SCHLEUSENACH	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	TODTMANN	JOSIAS		51	01/03/1891	MAGDEBURG		(Hérault)
2	24	TOKAJER	LAZAR		51	22/12/1891	BENDSBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	TOKAJER	RYWKA	PACHENAU	42	21/01/1900	IZBICA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	TRAUTMANN	ARTHUR		50	11/11/1892	MALSCH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	TRAUTMANN	EMILIA	KAHN	46	11/06/1896	THALEISCHWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	TRAUTMANN	OTTO		44	22/04/1898	MALSCH	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
5	33	TREFF	DEBORAH		19	24/02/1923	BERLIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	TREFF	ERICH		28	12/06/1914	BERLIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	TREFF	ISAAC		52	12/12/1890	DUKLA	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	TREFF	LEA	FERDIG	50	04/02/1892	AUSCHWITZ	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	TUCHSZNAJDER	ESTERA	ERLICH	53	05/06/1889	MINSK	Venant de Remoulins(Gard)	Grimaud(Var)
5	33	TUCHSZNAJDER	SARAH		18	03/01/1924	VARSOVIE	Venant de Remoulins(Gard)	Grimaud(Var)
5	33	TUCHSZNAJDER	ZACHARIAS		45	22/09/1897	VARSOVIE	Venant de Remoulins(Gard)	Grimaud(Var)
5	33	TUGMAN	HERCZEK		45	08/02/1897	PRZYTYK		Châteaumeillant(Cher)
5	33	TUNIK	ITZCHAK		26	23/03/1916	IGOUMENE		Saint Martin(Ardèche)
5	33	TURIN	MOWSZA		44	22/01/1898	VARSOVIE	Bar de Lurion	Salon de Provence(Bouches du Rhôr
4	31	TURTELTAUB	CHAIM		43	20/07/1899	TARNOW		Ax les Thermes(Ariège)
4	31	TURTELTAUB	FAJGA	KOHN	35	04/01/1907	SANSK		Ax les Thermes(Ariège)
2	24	TUTEUR	EDOUARD		61	26/06/1881	KAISERSLAUTERN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	TUTEUR	MATHILDE	HERZ	48	28/09/1894	OCHELHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	TUTTEUR	PAULA		37	03/01/1905	KUSEL	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

7	40	UFFENHEIMER	FLORA		43	17/07/1899	BREISACH	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	UHRY	CHANA		45	15/06/1897	SANOK		Annemasse(Haute Savoie)
4	31	ULLMANN	FRIEDA	HERRMANN	48	17/12/1894	CHOLEY	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	ULLMANN	FRITZ		11	06/03/1931	LAMPERTHAUSEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ULMANN	ARTHUR		28	11/05/1914	BUCHOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ULMANN	LEO		47	01/04/1895	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	ULMANN	RUDOLF		32	04/08/1910	VIENNE		Montauban(Tarn et Garonne)
8	19	ULMANN	TONY		56	28/01/1886	LWOW	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	UNGER	ADOLF		37	11/11/1904	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	UNGER	SOBEL	LEIFER	34	01/03/1908	NADWORNA	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
3	30	URBACH .	ARON		13	15/07/1929	CHARLEROI	Venant de Charleroi(Belgique)	Naucelle(Aveyron)
3	29	URBACH ..	AUGUSTA		15	15/01/1927	ZLOCZOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	29	URBACH ..	GODEL		52	01/09/1890	WLODAWA	GTE 430	Versols et Lapeyre(Aveyron)
3	29	URBACH ..	GOLDA		22	16/09/1919	ZLOCZOW		Versols et Lapeyre(Aveyron)
3	30	URBACH .	JACOB		45	24/03/1897	DZIALOSZYN	Venant de Charleroi(Belgique)	Naucelle(Aveyron)
3	30	URBACH ..	NUTA		17	05/02/1925	ZLOCZOW	Venant de Charleroi(Belgique)	Naucelle(Aveyron)
3	30	URBACH ..	RIFKA		16	01/01/1926	ZLOCZOW	Venant de Charleroi(Belgique)	Naucelle(Aveyron)
3	30	URBACH .	RUCHLA	WAJNBLUM	44	18/09/1898	LODZ	Venant de Charleroi(Belgique)	Naucelle(Aveyron)
3	29	URBACH	RYWKA		19	01/10/1923	ZLOCZOW		Versols et Lapeyre(Aveyron)
3	30	URBACH .	SABINE		10	19/02/1932	CHARLEROI	Venant de Charleroi(Belgique)	Naucelle(Aveyron)
3	30	URBACH .	SIMON		14	24/07/1928	CHARLEROI	Venant de Charleroi(Belgique)	Naucelle(Aveyron)
3	29	URBACH ..	TAUBA	HERSCHKOWITZ	52	10/01/1890	ZLOCZOW		Versols et Lapeyre(Aveyron)
4	19	VALFER	AUGUSTA	BENSINGER	57	08/04/1885	BADERSWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
	31	VAN GEENS	ROSA	BLOM	30	30/04/1912	ROTTERDAM	Rue des Deux Garennes	Vareennes(Allier)
	31	VAN GEENS	SIMON		28	02/06/1914	ROTTERDAM	Rue des Deux Garennes	Vareennes(Allier)
	37	VAPMANN	CHAYA		34	27/12/1907	KATRESZYO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	VELERIS	IRENE		36	01/01/1906	KAUNAS		Aulus les Bains(Ariège)
A	50	VERSTANDIG	DAVID		59	06/02/1884	BERLIN	Hôtel de Longchamp	Nice(Alpes Maritimes)
5	33	VINAR	ABRAHAM		45	21/09/1897	KIEV		Thonon les Bains(Haute Savoie)
1	19	VOGEL	ETA	SCHMIDT	58	25/05/1884	BRENDAL	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	VOGEL	HANS		20	21/03/1922	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	VOLLOCHIN	CLARA		41	18/11/1900	ROUSANOIS	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	VOLLWEILER	CILLY		54	01/05/1888	BERWANGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	VOLLWEILER	LINA	STERN	51	21/10/1891	OLNHAUSEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	VOLLWEILER	THERESE	STERN	53	17/06/1889	OLNHAUSEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	42	VORSCHIM	SALOME	LANDERER	62	09/12/1880	CHOZANARD	Hôtel Imperator-6, bd Gambetta	Nice(Alpes Maritimes)
4	42	VORSCHIM	SCHULEM		57	03/05/1885	BARANOW	Hôtel Imperator-6, bd Gambetta	Nice(Alpes Maritimes)
4	31	WACHENHEIMER	RACHEL	HEICHER	48	08/06/1894	HANAU	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	WAGNER	OSCAR		18	01/02/1924	VIENNE	GTE 416	Sainte Marie(Pyrénées Orientales)
5	33	WAGNER	ROSA		44	05/10/1898	ZEZIERZANY		Sainte Marie(Pyrénées Orientales)
5	33	WAGNER	SIMON		45	05/10/1897	ZEZIERZANY	GTE 416	Sainte Marie(Pyrénées Orientales)
5	33	WAHF	BLIMA	TRAU	55	14/11/1887	SANBOR	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	WAJNBAUM	ELIE		20	12/01/1922	VARSOVIE	Rue Jean François Alméras	Millau(Aveyron)
4	31	WAJNBAUM	JULES		13	30/07/1929	ETTERBECK	Rue Jean François Alméras	Millau(Aveyron)
4	31	WAJNBAUM	MARJEM	KOPRAK	44	01/08/1898	VARSOVIE	Rue Jean François Alméras	Millau(Aveyron)
4	31	WAJNBAUM	MNICHA		14	31/03/1928	ETTERBECK	Colonie OSE	Palavas les Flots(Hérault)
4	31	WAJNBAUM	MORDKA		54	01/12/1888	BIALA PODLASKA	Rue Jean François Alméras	Millau(Aveyron)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

4	31	WAJNBAUM	SZLAMA		18	08/04/1924	VARSOVIE	Rue Jean François Alméras	Millau(Aveyron)
4	31	WAJNSZTOK	JOSEPH		57	01/08/1885	NASIELSK		Rennes les Bains(Aude)
4	31	WAJNSZTOK	SZMIL		31	26/10/1910	VARSOVIE		Rennes les Bains(Aude)
5	33	WAJS	EVA	ZONIS	37	03/01/1905	BELTZI	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	WAJS	HAJMAN		39	06/07/1903	BEDZIN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
3	30	WAJSBLUM	LAJA		30	16/05/1912	SANDOMIERZ		Villefort(Lozère)
3	30	WAJSBLUM	SARAH		33	17/07/1909	KOPRZYWNICA		Villefort(Lozère)
4	31	WALDEK	KARL		52	07/09/1890	MUNICH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	WALDMANN	RENA		33	23/07/1909	ZGIERZ		Marseille(Bouches du Rhône)
4	31	WALLACH	HEINZ		32	26/11/1909	DUISBURG	Venant de Bruxelles(Belgique)	Saint Cyprien(Pyrénées Orientales)
4	31	WALLACH	LOTTE	SAMUEL	30	31/07/1912	BALE	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	WALLACH	SIEGFRIED		53	05/11/1888	SCHLEISBACH	GTE	ZNO
1	19	WALLENSTEIN	BIENCHEN	NATHAN	60	30/03/1882	LOHRA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	WALZER	GENIA		41	14/05/1901	MOLODGON	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
2	24	WANGLER	SIEGFRIED		41	01/01/1901	ALLEMAGNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	WARSAWSKI	BINEM		41	25/01/1901	WISKI	Camp d'internement	Casseneuil(Lot et Garonne)
5	33	WARSAWSKI	MAYER		49	15/07/1893	ZDUNSKA WOLA	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	WARTENBERG	MARGIT	FLEISCHER	43	26/06/1899	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	WARTHEIMER	GERTRUDE	KANDER	48	25/05/1894	HUFFENHARDT	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	WARTHEIMER	HERMANN		58	13/03/1884	BILLINGHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	51	WASERMAN	JANKIEL		55	28/12/1888	IRENA	80, r. Saint Georges	Lyon(Rhône)
4	31	WASSERMAN	IDA		23	30/08/1919	BERLIN		Camares(Aveyron)
5	33	WASSERMANN	ALFRED		50	24/03/1892	LIPCANI	Hôtel des Algues	Saint Raphaël(Var)
5	33	WASSERMANN	GERTRUD	FRIEDMANN	42	01/06/1900	MANNHEIM	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
7	40	WASSERMANN	HANNCHEN	REUTLINGER	45	13/01/1897	KOENIGSBACH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	WASSERMANN	SIGMUND		22	31/12/1919	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	WASSERSTROM	ISRAEL		47	27/07/1895	LUBARTOW		(Haute Savoie)
5	33	WECHSLER	EUGENIA	PECHKINE	51	06/06/1891	ST PETERSBOURG	Hôtel Sainte Anne	Martigues(Bouches du Rhône)
2	24	WEGLEIN	JULIUS		27	11/05/1915	KARLSRUHE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WEIBEL	HERBERT		34	22/01/1908	VIENNE	GTE	ZNO
5	33	WEICHELBAUM	ISAAC		50	18/06/1892	TARNOW	Venant de Bruxelles(Belgique)	Noé(Haute Garonne)
1	19	WEICHELBAUM	NORBERT		53	23/11/1889	JOSEFOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	45	WEIL	AMANDA		30	12/08/1912	BILVEL	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	WEIL	BERTHOLD		43	19/07/1899	FREIBURG/B	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
7	40	WEIL	CLARA	AUERBACHER	48	15/12/1894	KIPPENHEIM	La Colline	Sanary/Mer(Var)
1	19	WEIL	ELFRIEDE	MAYER	54	27/04/1888	MANNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	WEIL	ELSA		52	28/12/1890	GEILINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	WEIL	ELSE	STERN	32	20/09/1909	LORRACH		Salernes(Var)
4	31	WEIL	EUGENIE	MAYER	54	17/05/1888	LUDWIGSHAFFEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	WEIL	GRETEL		34	05/06/1908	SINGEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	WEIL	HEINRICH		42	06/06/1900	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WEIL	HEINRICH		67	03/10/1875	RHEINGEBSHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
7	40	WEIL	ILSE		31	04/07/1911	GAILINGEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
3	30	WEIL	JOHANNA	ROTSCHILD	57	17/12/1885	STRASBOURG		Béziers(Hérault)

4	31	WEIL	MANFRED		16	20/06/1926	LUDWIGSHAFFEN	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
3	30	WEIL	MORITZ		56	05/06/1886	LORRACH		Béziers(Hérault)
1	19	WEIL	PAULA	LOEB	53	01/04/1889	MUGGENSTURM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	WEIL	PHILIP		56	02/04/1886	GAILINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	WEIL	RINA		47	18/06/1895	EICHSTETTEN	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	WEILER	ALBERT		55	21/03/1887	MERSCHWEILER	GTE	ZNO
4	31	WEILER	ERWIN		17	11/05/1925	MERSCHWEILER	Centre des Jeunes du Lastic	Rosans(Hautes Alpes)
4	31	WEILER	FRIEDA	SCHWARZ	54	18/10/1888	MERSCHWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WEILER	ILSE		22	10/03/1920	MERSCHWEILER	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	WEILER	LEO		57	01/05/1885	VIENNE		Lyon(Rhône)
5	33	WEINBERG	IGNACE		45	12/02/1897	SAMBOR	1, av. des Fleurs	Nice(Alpes Maritimes)
5	33	WEINBERG	SARAH		38	27/06/1904	LACHENROTH	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	WEINBERGER	JULIUS		20	02/03/1922	BROMBERG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WEINDLING	FLORIDE		4	26/07/1938	ANVERS	Venant d'Anvers(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
4	31	WEINDLING	FRANIA	RAKOVER	48	19/02/1894	CRACOVIE	Venant d'Anvers(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
4	31	WEINDLING	JOSEPH		58	24/11/1884	CRACOVIE	Venant d'Anvers(Belgique)	Rennes les Bains(Aude)
9	42	WEINFELD	ABRAHAM		51	31/12/1891	GORLICE	Rue d'Alsace Lorraine	Nice(Alpes Maritimes)
9	42	WEINFELD	SARA	REINHOLD	47	08/04/1895	GORLICE	Rue d'Alsace Lorraine	Nice(Alpes Maritimes)
1	19	WEINSCHENK	HANNCHEN	WIMPFEL	56	12/11/1886	STENGHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
9	42	WEINSTEIN	OTTO		28	12/02/1913	VIENNE	Camp d'internement	Nexon(Haute Vienne)
	37	WEINSTOCK	JACOB		50	02/12/1892	SARRE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	WEINTRAUB	ESTHER	WENKERT	68	01/01/1874	JESCHESBAND	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	WEINTRAUB	JUHIL		20	09/01/1922	LA HAYE		Lyon(Rhône)
2	24	WEINWURM	BRUNO		36	29/03/1906	VIENNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	WEISER	MOSES		40	11/07/1902	WULANDOWSKA		(Haute Savoie)
5	33	WEISER	SZAJA		58	03/01/1884	SZARWARK	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	WEISS	GRETA		49	29/11/1893	VIENNE		Montferrier/Lez(Hérault)
5	33	WEISS	KARL		41	22/01/1901	VIENNE		Ambilly(Haute Savoie)
7	40	WEISS	KAROL		35	14/02/1907	LWOW	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
6	37	WEISS	KURT		49	02/10/1893	VITKOWICE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
3	30	WEISS	LEO		55	25/06/1887	VIENNE		Montferrier/Lez(Hérault)
4	31	WEISS	MARCUS		51	20/04/1891	YARTSCHEIM	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
5	33	WEISS	OTTO		49	26/09/1893	VIENNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	WEISSBLUM	ISAAC		45	27/09/1897	SEGINSKI	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	WEISSBLUM	ZICHEL		43	12/12/1899	SEGINSKI	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	WEISSMANN	HERMANN		18	03/08/1924	KARLSRUHE		Cessenon(Hérault)
5	33	WEISSMANN	INGEBORG		18	03/02/1924	COLOGNE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	WEISSMANN	ISIDORE		60	01/12/1882	LENDRIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WEISSMANN	JOSEPH		15	09/10/1926	LEIPZIG	Les Cabannes	Lacaune(Tarn)
2	24	WEISSMANN	KURT		23	21/10/1918	BERLIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	WEISSMANN	SALOMEA	SKLAREK	55	29/10/1887	JUSTROSCHIN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	WEISSMANN	SUSSEL		43	16/01/1899	CZUDIJK	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	WEISSMANN	TAUBA	TOUKMANN	41	30/11/1900	KOLBUSZOWA	Les Cabannes	Lacaune(Tarn)
2	24	WEISSMANN	WALTER		33	16/11/1908	DRESDE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)

4	31	WELLISCH	EUGENIE	ZOLLSCHTAN	42	13/05/1900	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Camp de Rivesaltes(Pyrénées Orient
4	31	WELLISCH	RUDOLF		41	16/11/1900	VIENNE	Venant de Bruxelles(Belgique)-GTE	Camp de Rivesaltes(Pyrénées Orient
1	19	WENK	EMIL		63	13/11/1879	OTTERSTADT	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	WENK	LYDIA	NEUBERGER	55	18/02/1887	BURGPREPPACH	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	29	WERNER	FAJGA		39	06/12/1902	TYRAWA		Nuces Valady(Aveyron)
4	29	WERNER	JACOB		7	15/04/1935	ZAGOSH		Nuces Valady(Aveyron)
2	24	WERTEFELD	ISIDORE		44	01/01/1898		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WERTHEIM	RUDOLF		49	25/12/1893	FRANCFORT		Les Martyrs(Aude)
1	19	WERTHEIMER	RECHA		46	22/07/1896	BRETEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	WERTHEIMER	ROSA	STRAUSS	58	29/04/1884	GOLLHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WERTHEIMER	SELMA	HOFFELER	48	25/12/1893	EICHSTETTEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
6	37	WIENER	FRANZ		47	10/11/1895	LIENITZ	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
6	37	WIENER	KATHE	ECKSTEIN	41	23/03/1901	BRESLAU	Refoulé frontière suisse	Saint Gingolph(Haute Savoie)
6	37	WIESELBERG	SALO		28	13/05/1914	VIENNE		Auch(Gers)
8	45	WILDER	HERSCH		53	29/11/1889	JORIKOW		(Haute Savoie)
8	45	WILDER	JEANINNE	KAMP	53	17/04/1889	SCHIROW		(Haute Savoie)
2	24	WILDMANN	HUGO		18	03/01/1924	PHILLIPSBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	WILDMANN	REBEKKA	NEUBURGER	46	04/09/1896	PHILLIPSBURG	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WILLNER	AUGUSTA	WINTER	41	12/11/1900	MOCHENGLADBACH		Ortaffa(Pyrénées Orientales)
4	31	WILLNER	HELMUT		16	15/08/1926	MOCHENGLADBACH		Ortaffa(Pyrénées Orientales)
8	40	WILLNER	LEO		44	04/09/1898	VIENNE	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
4	31	WILLNER	SIEGFRIED		48	10/07/1894	GREPRATH	GTE	(Pyrénées Orientales)
9	42	WILNER	MENDEL		40	28/12/1901	NA DWORI		(Haute Savoie)
1	19	WIMPFHEIMER	EMMA	WIMPFHEIMER	46	17/08/1896	ITTLINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	WIMPFHEIMER	MAX		63	21/11/1879	ITTLINGEN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
1	19	WINTER	GOTTHOLD		52	23/10/1890	COLOGNE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	WINTER	JENNY	ROSEMBERG	52	19/12/1890	BOCK LUDINGHAUS.		Agen(Lot et Garonne)
A	50	WINTERFELD	WERNER		25	03/01/1918	DANTZIG		Capestang(Hérault)
A	19	WISZNICER	MAYER		50	06/06/1892	LOSZNOCO	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
B	51	WIZNITZER	HERBERT		18	28/06/1924	VIENNE	Refoulé de Genève(Suisse)	Chambon/Lignon(Haute Loire)
3	30	WOLBERG	ARIE		35	10/12/1906	ASTROUW		Villefort(Lozère)
5	33	WOLF	BABETTE	GUGGENHEIM	53	09/08/1889	GAILINGEN	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
A	19	WOLF	EMILIE		57	01/02/1885	SOPERNHEIM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	WOLF	GERHARD		21	17/09/1920	PLAUEN	GTE 412	Montlouis/Tet(Pyrénées Orientales)
1	19	WOLF	GERTRUD	ROGOZINSKY	58	06/04/1884	HOHENSALZA	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	WOLF	SYLVIA		52	01/01/1890	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	WOLFF	ALFRED		66	16/09/1876	HEIDELBERG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
1	19	WOLFF	MARTIN		57	19/03/1885	LISSA	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
9	42	WOLFF	MAX		37	22/02/1905	LOHNDORFF		Martigny les Bains(Vosges)
5	33	WOLFF	ROSEL	LIEBLICH	55	12/05/1887	AUGSBOURG	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	WOLFMAN	SUSSLA		21	06/03/1921	RADOM		Alet les Bains(Aude)
4	31	WOLFSBERG	HANS		43	05/04/1899	BERENT	Rafle Région préfectorale de	Montpellier(Hérault)
4	31	WOLFSHEIMER	MORITZ		54	12/02/1888	WEIKERSHEIM	GTE 311	(Hérault)
1	19	WOLL	SALOMON		57	15/10/1885	BILLIGHEIM	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
1	19	WOLL	TEKLA	LEVY	48	21/05/1894	MERSCHINGEN	Venant du camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

3	30	WOLLENBERG	HANS		51	09/01/1891	KOENIGSBERG	GTE 321	Chanac(Lozère)
A	50	WOLLISCH	LEOPOLD		48	25/09/1895	STANISLAW		Lyon(Rhône)
9	46	WOLLSTEIN	ERIC		27	25/05/1915	HERNE		Nyons(Drôme)
9	46	WOLLSTEIN	URSULE		22	08/06/1920	HERNE		Nyons(Drôme)
3	30	WORCELMAN	CHAJA	STOCKFISZ	56	29/03/1886	VARSOVIE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Ginestas(Aude)
3	30	WORCELMAN	ELIE		17	28/02/1925	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Ginestas(Aude)
3	30	WORCELMAN	ICEK		41	16/09/1900	LODZ	Venant de Bruxelles(Belgique)	Ginestas(Aude)
3	30	WORCELMAN	MARIE		13	10/11/1928	MOLENBEECK	Venant de Bruxelles(Belgique)	Ginestas(Aude)
3	30	WORCELMAN	SABINA		18	23/01/1924	BERLIN	Venant de Bruxelles(Belgique)	Ginestas(Aude)
5	33	WULLIGER	ALEXANDRE		23	18/09/1918	MUKACEVO	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
7	40	WURMAN	GOLDA		20	20/07/1922	UIZADOW		Lyon(Rhône)
2	24	ZADEK	SALOMON		20	05/07/1922	KALISZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	ZADEK	SCHEVA	SCHEPS	46	18/01/1896	TOMASZOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	ZAGDANSKI	SAMUEL		52	20/02/1890	SIEDLOWICE		Nay(Basses Pyrénées)
9	42	ZAHLER	JOSEPH		20	28/08/1922	BRESLAU	Hôtel Continental-65, av. de la Victoire	Nice(Alpes Maritimes)
3	30	ZAJDENBAND	JOSEPH		41	14/12/1900	ZAKLIKOW	GTE-Groupe 8	Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	ZAJDENBAND	LEVA		16	14/08/1926	KRASNIK		Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	ZAJDENBAND	MALKA		18	13/10/1923	KRASNIK		Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	ZAJDENBAND	MINDLA		53	04/01/1889	BYCFOW		Bousquet d'Orb(Hérault)
3	30	ZAJDENBAND	MOZEK		17	05/01/1925	KRASNIK		Bousquet d'Orb(Hérault)
4	31	ZAK	GOLDA	KOTOWICZ	40	28/01/1902	BIALYSTOK	Maison Galtier-8, r. Droite	Mende(Lozère)
4	31	ZAK	JOSEPH		37	21/11/1904	GRODNO	Maison Galtier-8, r. Droite	Mende(Lozère)
4	31	ZALCMAN	IDA		37	26/12/1904	LUTUTOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
4	31	ZANDMAN	MOSES		37	28/02/1905		Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ZAREK	HERMANN		35	15/05/1907	BRESLAU	GTE 302	Septfonds(Tarn et Garonne)
2	24	ZARNICER	ESTHER	EISENREICH	47	04/10/1895	PRZEDBORZ	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	ZARNOWSKY	WOLF		22	15/07/1920	BERLIN	Venant de Belgique	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
8	40	ZAUER	MAJLECH		27	15/02/1915	PIOTRKOW	Refoulé frontière suisse	Moellesulaz(Suisse)
4	31	ZILBERSTEIN	SZAJNDLA		40	05/01/1902	VARSOVIE		Olemps(Aveyron)
4	31	ZIMMER	JUDA		46	25/11/1896	KALACYKH	GTE 311	(Hérault)
5	33	ZIMMER	KARL		43	28/08/1899	IGLAU	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
5	33	ZIMMER	KAROLA	SCHWARZ	41	08/05/1901	VIENNE	Camp d'internement	Gurs(Basses Pyrénées)
4	31	ZIMMER	MALKA	FAAS	47	05/06/1895	STRYSZOW	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
2	24	ZIMMERN	LEOPOLD		41	22/01/1901	WALLDURN	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
	31	ZOMERFELD	GITTA		59	10/06/1883	VARSOVIE		Rennes les Bains(Aude)
4	31	ZOMERFELD	SALOMON		58	15/05/1884	VARSOVIE		Rennes les Bains(Aude)
5	33	ZUCKER	JOSEPH		45	14/07/1897	RZESZOW	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	ZUCKER	LEA	KATZ	31	21/01/1911	FRANCFORT	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
5	33	ZUCKERBERG	SERLA	ROSENFELD	35	30/12/1906	KAMIONKA	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
5	33	ZUCKERBERG	ZYGMUND		39	25/08/1903	DROHOBYCZ	Camp d'internement	Noé(Haute Garonne)
5	33	ZUCKERMANN	KALMAN		46	28/02/1896	CRACOVIE	Camp d'internement	Les Milles(Bouches du Rhône)
4	31	ZUPNIK	SAMUEL		41	02/05/1901	SIMFEROPOL	GTE 311	Naucelle(Aveyron)
6	37	ZWERKBAUM	LEOPOLD		49	29/03/1893	VIENNE	GTE 304	Langlade(Gard)

CONSTRUCTION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES, LE « DRANCY » DE LA ZONE LIBRE

5	33	ZWIRN	ANNA	ZWIRN	38	17/12/1903	DOBROSLAW		Nuces Valady(Aveyron)
5	33	ZWIRN	EDWIN		16	08/08/1926	VIENNE		Nuces Valady(Aveyron)
5	33	ZWIRN	KREINDEL	ZWIRN	39	04/11/1902	DOBRATOW	Hôtel Bompard	Marseille(Bouches du Rhône)
5	33	ZWIRN	SALO		43	05/05/1899	DROHOBITZ		Nuces Valady(Aveyron)
5	33	ZWIRN	SCHYA		41	03/03/1901	LIBNICA	Hôtel Bompard	Marseille(Bouches du Rhône)
5	33	ZWIRN	SUZANNE		11	01/01/1931	VIENNE		Nuces Valady(Aveyron)
6	37	ZYGIELBAUM	FRAJDLA	NISENBAUM	40	12/11/1901	CHOLM	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
B	51	ZYLBERBAND	SZLAMA		50	10/10/1893	BUSK	Refoulé de	Genève(Suisse)
5	33	ZYLBERBERG	CHANA	MIKELBERG	49	12/12/1893	VARSOVIE	Camp d'internement	Rivesaltes(Pyrénées Orientales)
5	33	ZYLBERBERG	MOISE		37	16/01/1905	UJAZD		Monbahu(Lot et Garonne)
5	33	ZYLBERBERG	SURA	KON	33	05/01/1909	LOWIEZ		Monbahu(Lot et Garonne)
4	30	ZYLBERG	JOSEPH		30	15/08/1912	ZAKLIKOW		Bousquet d'Orb(Hérault)
4	31	ZYLBERSZLAK	ARON		12	01/12/1929	ETTERBECK	Venant de Bruxelles(Belgique)	Carcenac Peyroles(Aveyron)
4	31	ZYLBERSZLAK	HIRSZ		37	02/06/1905	VARSOVIE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Carcenac Peyroles(Aveyron)
4	31	ZYLBERSZLAK	RAJZLA	SZPILBERG	33	28/11/1908	VARSOVIE	Venant de Bruxelles(Belgique)	Carcenac Peyroles(Aveyron)

LE MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS DE FRANCE

par
Serge KLARSFELD

No 413 SÉRIE :
PRÉFECTURE D'INDRE-&LOIRE

Carte d'identité

JUIVE

Signature du titulaire : *Anny Horowitz*

Empreinte digitale :

Nom : HOKOWITZ
Prénoms : Anny- Yolande
Profession : sans
Né le 22 Juin 1933
à STRASBOURG
Département du Bas Rhin
Domicile : 21, rue Rode - BORDEAUX (Gironde)

A TOURS le 4 Décembre 1940
Le Préfet,

Signalement :

Taille :	Nez : rec.
Cheveux : blond	Forme générale du visage : all.
Monstache :	Teint : rosé
Yeux : bleus	Corp. : moy.
Signes particuliers :	

Internée au camp de Lohand et déportée par le convoi n° 31

LE MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS DE FRANCE

FRENCH CHILDREN OF THE HOLOCAUST A MEMORIAL

TOME 2

VOLUME 2

SERGE KLARSFELD



1937 : Hélène et Elie MAGIER, qui seront déportés le 17 août 1942 à l'âge de 11 et 10 ans
Helene and Elie MAGIER, ages 11 and 10, deported on convoy 20

2016

8. En 1994 j'ai publié "Le Mémorial des Enfants Juifs déportés de France" (1736 pages) puis au fil des années onze additifs que j'ai rassemblés en 2016 dans un second tome (1930 pages) . Au total cinq mille visages d'enfants sur les onze mille quatre cent qui ont été déportés et sous chaque photo une légende en français et en anglais qui résume le parcours de l'enfant et souvent celui de sa famille. Dans ces deux ouvrages plus de 50 photos d'enfants partis de Rivesaltes sur les 141 qui en furent déportés.

Lors de la grande rafle de la zone libre, les gendarmes sont venus arrêter dans les centres OSE les garçons et filles de plus de 16 ans et de nationalités déportables (Allemands, Autrichiens, Polonais, Russes, Tchèques...). Ceux qui avaient moins de 16 ans furent épargnés sur instruction téléphonique aux préfets de zone libre émanant de la Police nationale (9^e bureau) à Vichy, le 19 août à 20 h 30 et contredisant le télégramme n° 12519, envoyé 24 heures plus tôt et qui supprimait en particulier l'exemption du transfert à Drancy des « enfants de moins de 18 ans non accompagnés » (point 2 du télégramme 2765 du 5 août).

Ainsi, ce sont les enfants de plus de 16 ans non accompagnés qui furent arrêtés alors que de nombreux autres enfants auraient pu également l'être dans les foyers OSE si cette instruction téléphonique du 19 août n'avait été donnée aux préfets par la Police nationale. Pourquoi s'est-elle ravisée ? Sans doute parce que, d'une part, l'application générale de la circulaire du 18 août aurait provoqué un afflux de plus de 500 enfants de moins de 16 ans, dont de nombreux en bas âge, ce qui aurait été embarrassant pour l'opinion publique et que, d'autre part, Vichy n'entendait pas dépasser le contingent de 10 000 Juifs étrangers promis aux Allemands et préférerait livrer des adultes dont l'arrestation ne posait pas de problème quantitatif plutôt que de composer le contingent avec des centaines d'enfants isolés. Soulignons que les enfants des centres OSE dont les parents étaient internés à Rivesaltes furent en général ramenés sous escorte policière à Rivesaltes pour en être déportés (voir notice Édith Feldman).



Édith FELDMAN, 13 ans et née à Cologne, a été arrêtée lors de la grande rafle de la zone libre dans la maison OSE du Couret (Haute-Vienne), mais elle n'a pas été transportée au camp de rassemblement régional de Nexon : ses parents ayant été arrêtés avec ses sœurs à Montagnac (Hérault) et « rassemblés » au camp régional de Rivesaltes. Édith a été transférée de Nexon à Rivesaltes.

Retraçons la façon de procéder des autorités de Vichy. La Police nationale à Vichy câble le 31 août 1942 à 20h35 à tous les préfets de zone libre :

« Afin de ne pas séparer les parents et les enfants, j'ai l'honneur de vous informer qu'il y aura lieu de diriger sous escorte avant le 2 septembre, dernier délai, sur le camp de Rivesaltes, les enfants israéliens actuellement en colonie dans votre département, dont la liste vous sera fournie par la préfecture de Perpignan. »

Quant au préfet des Pyrénées-Orientales, il télégraphie à son homologue de la Haute-Vienne le 1^{er} septembre à 11 h 25 : « Sur instructions du Ministère de l'Intérieur, prière de diriger immédiatement sur camp de Rivesaltes jeunes étrangers dont les noms suivent se trouvant à :

1. Château du Couret par la Jonchère Saint-Maurice (Haute-Vienne). Suivent 16 noms (dont 4 barrés par la préfecture de Haute-Vienne, car déjà partis du département).
2. Château de Montintin par Château-Chervix (Haute-Vienne). Suivent 11 oms.
3. Pouponnière de l'OSE, 6 rue Eugène Varlin à Limoges. Suivent 5 noms. Intéressés devront se trouver au camp de Rivesaltes le 2 septembre dernier délai. »

La préfecture de Haute-Vienne réagit dès réception du télégramme parti de Perpignan.

Avec « humanité », mais en comprenant très bien le sens de l'opération organisée à la demande du Ministère de l'Intérieur, le fonctionnaire compétent prépare en un tour de main la prise en charge, qualifiée de « ramassage », des enfants par la police et leur transfert au camp de Rivesaltes, d'où il est pourtant vraisemblable qu'ils seront dirigés avec leurs parents internés vers le camp de Drancy, puis qu'ils seront déportés à l'Est.

Voici les notes manuscrites rédigées par ce fonctionnaire, M. T... le 1^{er} septembre : « Le télégramme ci-joint m'a été remis à midi par M. B... sur l'ordre de M. le préfet délégué qui me charge d'organiser le départ. Ai convoqué pour 3 heures M. A... pour la question transport et escorte ; le commandant de gendarmerie X... qui envoie un lieutenant pour la question ramassage et escorte ; le général F... pour la question infirmières et ravitaillement (2 repas) ou la Croix-Rouge. Les enfants seront groupés en attendant un départ à la cantine de la Croix-Rouge à la gare (de Limoges). »

À l'issue de la réunion, le fonctionnaire note : « Vu M. A... qui fera effectuer le ramassage et la surveillance par des inspecteurs. Les enfants seront amenés à la cantine de la Croix-Rouge à la gare et seront sous la garde des inspecteurs. Après accord avec M. A... et étant donné les difficultés que créerait une escorte de gendarmes (déplacement, nourriture, etc.), il a été décidé que les enfants seront escortés par des inspecteurs et non par des gendarmes. Téléphoné à la gare. Chef de gare absent. Le sous-chef promet 45 places dans le train Paris-Cerbère qui part de Limoges à 2h23 et qui arrive à Rivesaltes à 11h18.

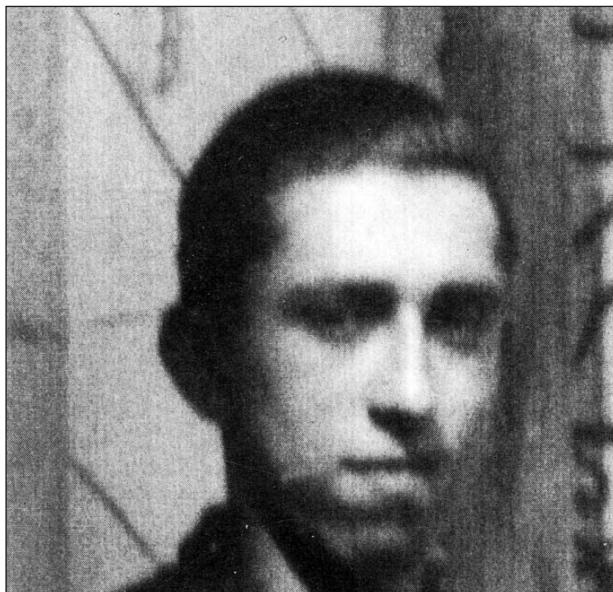
Ai demandé à M. S... d'établir les réquisitions de transport. Téléphoné à M. C... qui se tient en liaison avec le Secours national pour déposer à la cantine de la Croix-Rouge à la gare 2 repas pour 32 enfants, 2 jours de vivres pour 6 inspecteurs et 4 infirmières. (Il met à notre disposition 4 infirmières pour accompagner les enfants). »

À 17 heures, le préfet peut câbler au préfet des Pyrénées-Orientales (département où se trouve le camp de Rivesaltes) : « Suite votre télégramme du 31 août, vous informe que 28 jeunes israéliens étrangers partent Limoges 2 septembre par train 2 h 23 à destination camp Rivesaltes. »

Retrouvant sa mère, Paulina, au camp de Rivesaltes, Édith Feldman a été déportée avec eux et avec ses deux sœurs aînées, **Rachel**, 15 ans et **Jenny**, 17 ans, nées à Hambourg. Toute la famille a été transférée à Drancy le 5 septembre et déportée le 11 septembre par le convoi n° 31.

Le dossier de **Fajga DORNFEST-MOHRER** se trouve à Yad-Vashem à Jérusalem dans le Hall des Noms. Elle avait 15 ans en 1942 et était née à Ulanow en Pologne. Selon le parent qui a signalé le cas et communiqué sa photo, avant d'être déportée, elle aurait été internée dans les camps d'Hauterive, de Brens et de Rivesaltes.

Le dossier de **Fajga DORNFEST-MOHRER** se trouve à Yad-Vashem à Jérusalem dans le Hall des Noms. Elle avait 15 ans en 1942 et était née à Ulanow en Pologne. Selon le parent qui a signalé le cas et communiqué sa photo, avant d'être déportée, elle aurait été internée dans les camps d'Hauterive, de Brens et de Rivesaltes.



Sarah FOGIEL avait 12 ans quand elle fut déportée par le convoi n° 30 du 9 septembre 1942. Elle était réfugiée de Belgique. Née à Bruxelles, elle fut arrêtée à Saint-Michel-de-Dèze (Lozère).

Sarah FOGIEL avait 12 ans quand elle fut déportée par le convoi n° 30 du 9 septembre 1942. Elle était réfugiée de Belgique. Née à Bruxelles, elle fut arrêtée à Saint-Michel-de-Dèze (Lozère).



Myriam NEUBURGER était née à Berlin le 2 avril 1928. Internée au camp de Rivesaltes en zone libre, puis livrée aux SS en zone occupée, elle a été déportée par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942. Sur cette photographie Myriam, sa mère, Vitalia, déportée avec elle et sa grand-mère, Gitta, déportée par le convoi n° 40.

Myriam NEUBURGER était née à Berlin le 2 avril 1928. Internée au camp de Rivesaltes en zone libre, puis livrée aux SS en zone occupée, elle a été déportée par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942. Sur cette photographie Myriam, sa mère, Vitalia, déportée avec elle et sa grand-mère, Gitta, déportée par le convoi n° 40.

Fred et Henri VENTURA étaient nés à Paris le 20 août 1926 et le 22 mai 1931. Ils habitaient normalement à Paris, 3 rue Léon Vaudoyer dans le 16e arrondissement ; mais la guerre les avait amenés à Nice où ils demeuraient 52 rue Vernier. Tentant de passer en Espagne, ils ont été arrêtés et la Gestapo les a transférés de Rivesaltes à Drancy d'où ils ont été déportés le 11 février 1943 par le convoi n°47.



Ruth



Stella et son père à Anvers en 1940

Ruth-Rutti RADOMYSLER était née à Leipzig en 1931 ; elle allait avoir 11 ans quand elle fut déportée par le convoi n° 31 du 11 septembre 1942 avec ses parents Bzabel et Léa et sa petite sœur **Esther-Stella**, née à Anvers en 1938 et qui venait d'avoir 4 ans. Sophie Caplan, qui vit en Australie, se souvient : « *Les Radomysler furent au camp de Rivesaltes en même temps que nous, de 1941 à 1942. Puis ils se sont échappés, mais ont été repris. Je me rappelle particulièrement que Rutti fut le clou de la soirée de la représentation pour la fête de Chanoukah 1941 à Rivesaltes. Les moniteurs de l'OSE cherchaient une gosse mignonne pour chanter et danser un numéro qui s'appelait Le Deidel. C'était peut-être même en allemand. En tout cas à un moment donné le choix fut entre Rutti et moi. Mais elle était plus mignonne et chantait et dansait bien mieux que moi. Donc elle fut choisie. Et ce fut un triomphe. Elle devint très populaire... et ce fut aussi son dernier Chanoukah. Je me suis toujours reproché ce sentiment de jalousie que j'avais ressenti, mais peut-être mon remords m'a aidée à garder la mémoire de Rutti. Elle était très belle avec de longues boucles brunes et des yeux bleus aux grands cils noirs. Et sa petite sœur Stella aussi. Son nom était Esther, mais on l'appelait Stella. Toutes deux dansaient et chantaient à merveille.* »

Helmut WILLNER avait 16 ans ; il était allemand. Il a été arrêté avec sa mère Augusta et son frère Siegfried à Ortaffa (Pyrénées-Orientales). Tous trois ont été déportés par le convoi n°31 du 2 septembre 1942.



Hermann et Margarita **PERLSTEIN** ont été déportés par le **convoi n° 31** du 11 septembre 1942 avec leurs trois enfants tous nés à Dornsten en Allemagne : **Ursula** 12 ans, **Ingeborg** 9 ans et **Robert** 4 ans. Ils avaient été arrêtés à Capdenac dans l'Aveyron. Nous devons cette photo et une importante correspondance à Jacqueline Perlstein-Maggia, dont le père a été déporté à partir du Camp des Milles.



La petite fille sur le rocher à Luchon pendant l'été 1940 et sur l'épaule de qui sa mère, Milly, pose la main, c'est **Esther GRYNBLAT**, née le 22 février 1932 à Anvers. La famille avait fui la Belgique en mai 1940 et abouti à Luchon. Internée ensuite au camp de Brens (Tarn), puis au camp de Rivesaltes, où Esther s'est empoisonnée en mangeant les restes trouvés dans une poubelle, les internés pauvres étant sous-alimentés. Elle fait partie de la **liste n° 86**, celle des enfants décédés dans les camps. Esther est morte le 24 février 1942. Sa mère, son père, les deux autres enfants, son oncle et la grand-mère ont pu s'installer à Olonzac-la-Courette dans l'Hérault où les gendarmes sont venus les arrêter pendant la grande rafle des Juifs étrangers de la zone libre. Sur le rocher à gauche, c'est **Willy**, le frère d'Esther, il allait avoir 16 ans ; il faisait partie des arrêtés et a été déporté avec eux par le **convoi n° 31** du 11 septembre 1942. Leur sœur, Fanny, juste à sa gauche, venait d'avoir 18 ans.



Sur la photo de l'atelier de cordonnerie, au centre, parmi les signataires, **Manfred WEIL**, né le 20 juin 1926 à Ludwigshaffen, arrêté en même temps et au même endroit que Karl Döblin et déporté par le même convoi **n°31**.



Floride WEINDLING était née le 26 juillet 1938 à Anvers. Elle vivait en résidence assignée à Rennes-les-Bains dans l'Aude quand elle fut arrêtée avec ses parents lors de la grande rafle des Juifs étrangers de la zone libre du 26 août 1942. Internée à Rivesaltes, le Drancy de la zone libre, avant d'être extradée en zone occupée avec ses parents, Jozef et Franciszka, et déportée avec eux le 11 septembre 1942 par le convoi **n° 31**.



Hélène et Nelly RECHTCHAFT avaient 16 et 13 ans. Elles étaient nées à Montpellier et ont été arrêtées 3 rue de la Motte à Rouen. Leurs parents Elias et Frieda avaient été déportés par les convois n°3 et 36. Elles les ont suivis par le convoi n°48 du 13 février 1943.

Félix SPIRA était né le 3 février 1929 à Berlin. Réfugiée en zone libre, la famille est arrêtée à Sallèles d'Aude et transférée à Drancy : les parents, Herzel et Rosa, les filles, Genovra, 22 ans, Toni, 18 ans et Felix. Ils ont été déportés par le convoi n° 31 du 11 septembre 1942.



Boruch PIEPRZ avait 17 ans ;
il était né à Siedlce en Pologne.
Il a été arrêté avec sa sœur Zelda 20 ans
et leur mère Bluma et tous trois ont été déportés
par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942.
Le lieu de leur arrestation, Aulus-les-Bains (Ariège)
où ils se trouvaient en résidence surveillée.



Tonia KELZ était née le 17 mai 1925 à Anvers où a été prise cette photo en 1939. Elle a été déportée avec ses parents, Chaskiel et Anna, après avoir été arrêtée par la gendarmerie le 17 juillet 1942 dans les Basses-Pyrénées. Internés à Gurs puis à Rivesaltes, ils ont été livrés par Vichy aux SS à Drancy et déportés tous les trois par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942. Seul le petit Jacques, confié à l'OSE, a échappé à la déportation.

« Nous proposons de donner le nom de la famille Pinkas à la salle polyvalente du Collège Marcel Pagnol »



*Messieurs les élus,
Nous profitons de votre venue au collège pour vous faire part d'une demande qui vient de nous et qui compte pour nous.
Cette année, nous travaillons avec nos professeurs sur un projet qu'on porte dans notre cœur.
Nous cherchons à faire revivre la mémoire d'une famille de juifs étrangers, qui s'était réfugiée à Sérignan en 1940. Cette famille venait de Belgique et était composée du père Hersch, de la maman Brendla et des deux enfants, Thérèse (8 ans) et Salomon (2 ans).
Ici, ils avaient cru échapper à la barbarie et au racisme. Mais, ici, ils ont été arrêtés lors de la rafle du 26 août 1942 (rafle effectuée en zone encore « libre ») et ils ont été déportés. Ils ne sont jamais revenus.
Sérignan, cette ville, notre ville, a été leur dernière adresse connue avant l'extermination, avant l'anéantissement.*

Thérèse PINKAS 10 ans a été arrêtée dans l'Hérault à Sérignan avec sa mère Brandla et son petit frère Salomon 4 ans pendant la grande rafle des Juifs « apatrides » de la zone libre. Ils ont été déportés par le convoi n° 31 du 11 septembre 1942. Le père, Hirsch, est parti par le convoi n° 50. À Sérignan, des enseignants du collège Marcel Pagnol ont accompli un travail exemplaire avec leurs élèves pour reconstituer l'itinéraire et la vie de cette famille.

Sur cette photo de classe de 1940, Thérèse est au 3^{ème} rang, la 3^{ème} à partir de la gauche.

*Pour nous, cette mémoire est importante.
Par fanatisme, cette famille a été balayée de la terre. Il ne reste désormais rien d'eux, aucune trace, pas même une tombe. On leur a refusé aussi cela.
Alors, nous, à notre façon, on voudrait dire **NON**, dire que l'on n'a pas le droit de faire ça à des enfants, à des êtres quelqu'ils soient.
Chaque vie est précieuse, elle compte.
Nous souhaitons donc vous demander s'il est possible de donner un nom à cette salle inaugurée aujourd'hui, un nom en lien avec cette famille.
Nous espérons tellement que notre demande soit acceptée, étudiée.
Nous vous remercions par avance et nous vous adressons nos respectueuses salutations.
P.S. (détail pour nous, poignant) : Salomon était un tout petit garçon, juif, étranger et handicapé : trois « tares » absolues aux yeux des nazis, trois*

*raisons pour lesquelles on lui a refusé le droit de vivre. Ses parents lui avaient choisi un très beau prénom, Salomon, ça veut dire « l'homme de la Shalom », « l'homme de la paix ». Il a fini à Auschwitz dans une chambre à gaz et dans un four crématoire. Un enfant, un enfant qui, dans son nom, porte le mot « Paix », ne devrait pas finir comme cela.
Nous ne voulons pas oublier qu'un jour tout cela a été possible. Nous ne voulons pas oublier ce petit bonhomme. S'il vous plaît, aidez-nous dans ce « combat » qui est le nôtre.*

Les élèves de la classe de 3^e C.



Quand les 3^e C vont à la rencontre d'André Vezinbet.



Sima SCHARF venait du camp de Gurs ; elle avait 16 ans. Elle était née en Pologne. Elle a été déportée par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942.

Léni AFFENKRAUT était née à Leipzig le 8 novembre 1927. Elle a été la seule enfant faisant partie du convoi de 175 juifs, dont 44 femmes, transférés du camp de Rivesaltes à Drancy où ils sont arrivés le 25 août. Son père, Israël, et elle sont repartis pour Auschwitz le 26 août par le convoi n° 24.

*Origine de l'individu dans la
C. à Luc. Liberté de circulation
à la Communauté et aux
Communes limitrophes et
Régions*

REPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉCÉPISSÉ
DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ DE TRAVAILLEUR
AGRICOLE OU INDUSTRIEL
(Première carte ou renouvellement.)

Délivré sur présentation d'un *conduit* établi à la frontière.
d'un *contrat de travail* muni d'un avis favorable.
d'un *récépissé* établi dans un autre département.
d'une *carte d'identité* à validité normale périmée.

Le titulaire exerçant la profession de *apprenti-mécanic*
a souscrit un contrat de travail pour une durée de _____
à compter du _____ avec M. *Lacrisfeyre*
demeurant à *Baraqueville*
C. de Luc-la-Primaube

Ce contrat a été visé } le *11* *Septembre*
sous le n° _____ par } le Ministère du Travail.
le Ministère de l'Agriculture.

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.
(2) Adresse complète.

N. B. — La catégorie « travailleurs agricoles » comprend les travailleurs de l'agriculture et les ouvriers forestiers. Le contrat produit doit porter le visa du Ministère de l'Agriculture. La catégorie « travailleurs industriels » comprend tous les travailleurs non agricoles ou non forestiers. Le contrat produit doit porter le visa du Ministère du Travail.

AVIS IMPORTANT. — Le présent récépissé ne sera valable que si toutes les mentions relatives au contrat de travail sont exactement remplies, y compris le numéro du visa du Ministère du Travail ou de l'Agriculture.

Dans la grande exposition que nous avons présentée à l'Hôtel de Ville sur « Les 11 400 enfants juifs déportés en France », un des objets exposés a été la bicyclette de **Léopold SOKOLOWSKI**, 17 ans, né à Vienne, déporté par le convoi n° 31 du 11 septembre 1942 avec sa mère. Il vivait dans le hameau de Mont vert près de Luc-la-Primaube dans l'Aveyron. Un habitant de ce village a retrouvé le vélo dans son grenier avec une bague autour du guidon portant le nom du garçon

et il a eu la présence d'esprit de m'appeler. Nous avons fait don de cet émouvant objet témoin au Mémorial de la Shoah, mais la photo de Léopold nous manquait. Notre amie, l'exceptionnelle Gabrielle Balseiro, 85 ans a fini par la retrouver grâce à l'obligeance de la Mairie de Luc-la-Primaube qui lui a envoyé un récépissé de la carte d'identité de travailleur de Léopold portant sa photo de profil. Il se faisait appeler SOKOLOSKI et se déclarait né à Anvers au lieu de Vienne.





Cette photo est celle, ancienne, de **Frieda ENGEL**, 15 ans, née à Francfort, arrêtée à Lyon avec ses parents, Wolf et Reisel. Tous trois ont été déportés par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942.



Au camp de Rivesaltes en 1941 l'ORT, remarquable œuvre internationale juive de formation professionnelle, avait ouvert des ateliers (Menuiserie, tailleurs, publicité, cordonnerie, couture, coiffure dames, coiffure hommes, raphia). Parmi ceux de « l'atelier de peinture publicitaire » qui ont signé la photo le représentant, à droite **Karl DÖBLIN**, né en 1926 à Mannheim, sorti de Rivesaltes pour être placé au centre des jeunes à Lastic dans les Hautes-Alpes. Il fut ramené de force par les gendarmes au camp de Rivesaltes et transféré avec son frère Wilhelm et sa mère Hélène le 4 septembre 1942 à Drancy, d'où ils furent déportés par le convoi n° 31 du 11 septembre 1942.

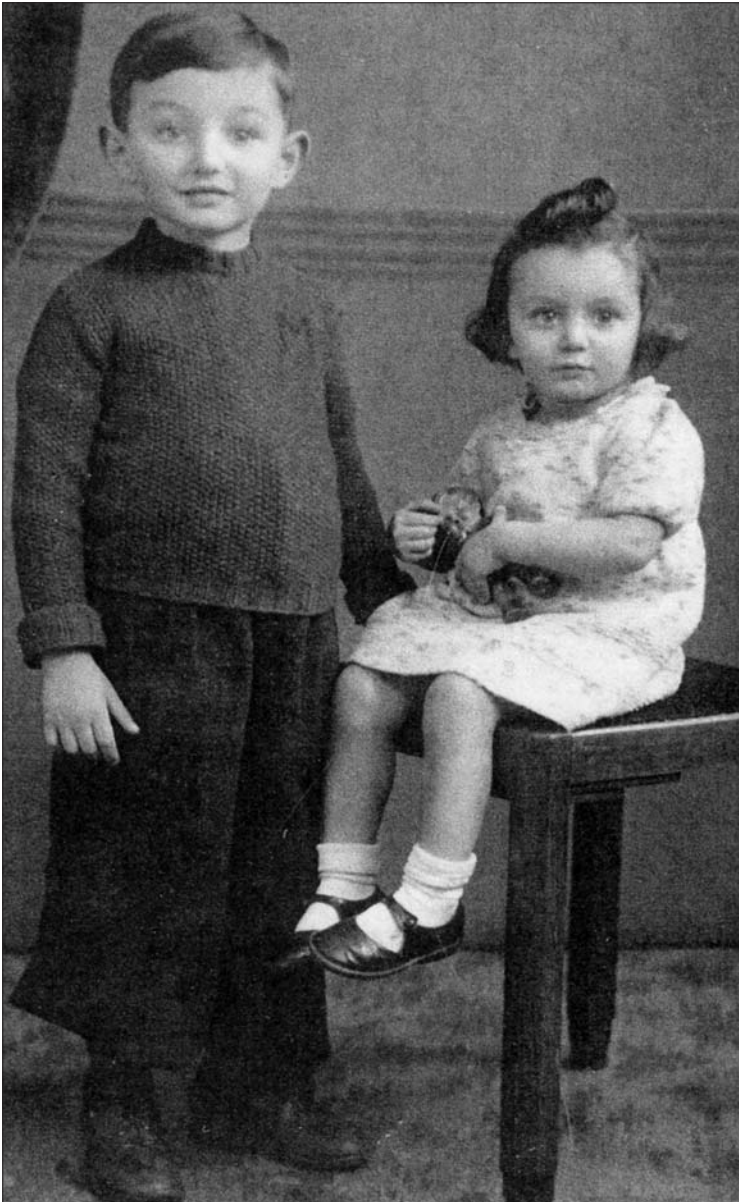


Moïse



Sarah

La famille **KRAMHOLC** s'était réfugiée à Saint-Affrique dans l'Aveyron. Ils étaient cinq : le père Chaïm, la mère Rachel et trois enfants : **Moïse** 18 ans et **Sarah** 16 ans, nés à Lublin et David 8 ans, né à Anvers. Tous les cinq ont été déportés de la zone libre *via* Rivesaltes et Drancy par le convoi n° 31 du 11 septembre 1942.



Le village d'Aspiran dans l'Hérault nous a communiqué cette photo de **Michel MOSKOWICZ** 6 ans et de sa sœur **Marjem** 4 ans, deux enfants nés à Liège et réfugiés dans le village avec leurs parents polonais, Abraham et Malie. Michel, libéré du camp d'Agde et remis à Madame Zlatin de l'OSE, a été repris par la police de Vichy. Il a été déporté avec ses parents et sa sœur par le convoi n°31 du 11 septembre 1942.



Le village de Montescot dans les Pyrénées-Orientales se souvient intensément des deux petites juives qui y ont été arrêtées en 1943. Une exposition sur les traces de leur passage à Montescot a été présentée à la Mairie en 2002 par les élèves de la classe de CE1/CE2.

Il s'agit de **Léa** et **Elisabeth SCHNITZLER** 7 ans et 2 ans, nées à Bruxelles, déportées avec leur mère Blima par le **convoi n° 52** du 23 mars 1943 à destination des chambres à gaz du camp d'extermination de Sobibor.

Le 17 mai 2003, l'Ecole primaire de Montescot prendra officiellement le nom de "Ecole Léa et Elisabeth Schnitzler".

De la famille **WAJBAUM**, seul Schlomo, 18 ans, reviendra d'Auschwitz. Ses parents, Maurice et Myriam, ses deux frères, Elie et Jules, sa sœur Mnycha-Mariette et son oncle Simon ne reviendront pas. Ils sont partis par le **convoi n° 31** du 11 septembre 1942 et ont été arrêtés à Millau dans l'Aveyron, quant à Mariette, elle a été arrêtée dans la colonie OSE de Palavas-les-Flots.

Sur la photo que Gabrielle Balseiro a récupérée chez le fils de Schlomo, qui vit en Israël, la mère, Myriam, entourée de Schlomo à gauche et Elie à droite et devant eux **Mariette** et **Jules** qui avaient respectivement 14 et 13 ans quand ils furent déportés.



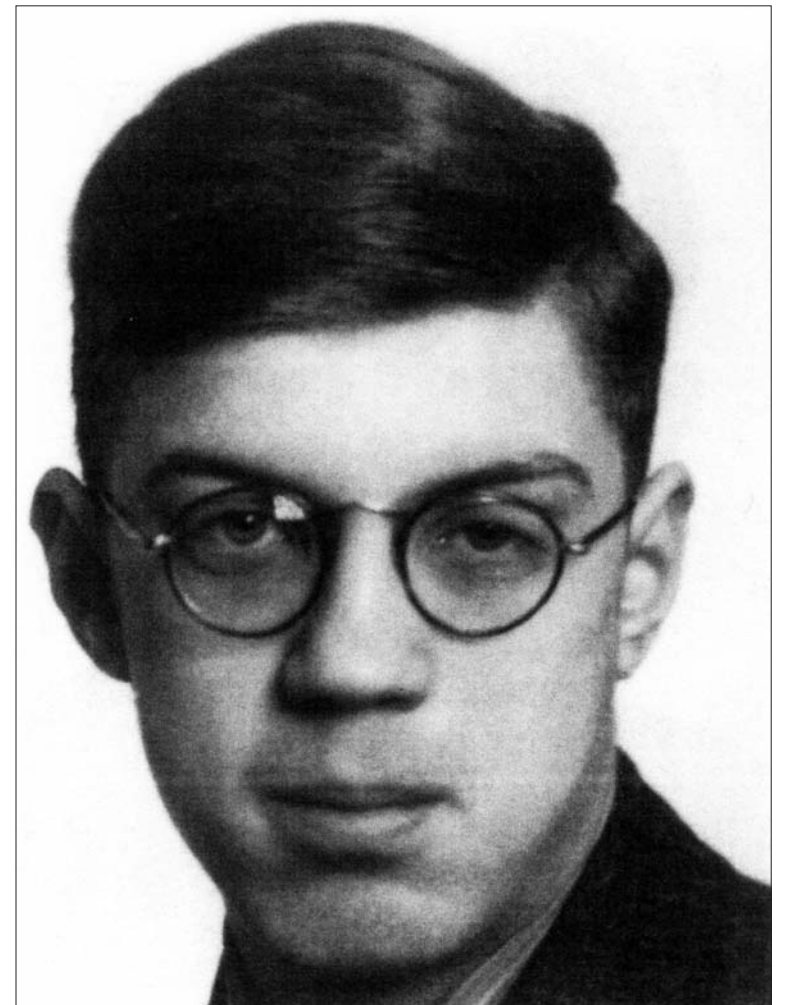


Gunther

Karoline

Carl

Des 11 Juifs du village de Kirscheimbolanden, près de Mannheim, seul le petit garçon, à droite, Carl, a survécu. En octobre 1940 les Juifs de Bade et du Palatinat furent déportés en quelques heures vers la zone libre de Vichy où ils furent internés dans des conditions abominables. Les parents de Carl, Ludwig et Karoline **HAUSMANN** (qui figure sur la photo) furent déportés par le **convoi n° 31** avec leur fils aîné **Gunther**, 13 ans, (à gauche sur la photo) qui avait été ramené par des policiers du foyer d'enfants d'Aspet (Haute-Garonne) jusqu'au camp de Rivesaltes où étaient internés ses parents.



Erich NACHMAN, 17 ans, était né à Mannheim. Réfugié de Belgique, il a été interné d'abord aux camps de Saint-Cyprien et de Gurs avant d'être libéré et envoyé avec une vingtaine de jeunes juifs dans son cas au centre du Lastic à Rosans (Hautes-Alpes) où la rafle du 26 août a emporté ces jeunes à Auschwitz. Erich a été déporté par le **convoi n° 31** du 11 septembre 1942.



Leva



Moszek

Moszek ZAJDENBAND avait 17 ans ; il était né en Pologne comme sa sœur, Malka, 18 ans, son frère, **Leva**, 16 ans et leurs parents, Mindla et Joseph. Réfugiés de Belgique dans l'Hérault au Bousquet d'Orb, ils y furent tous arrêtés pendant la rafle du 26 août 1942 et livrés aux Allemands à Drancy d'où ils furent tous déportés le 9 septembre 1942 par le **convoi n° 30**.

N° 86

FICHE D'IDENTITÉ DU CENTRE D'EMIGRATION (Bompard)

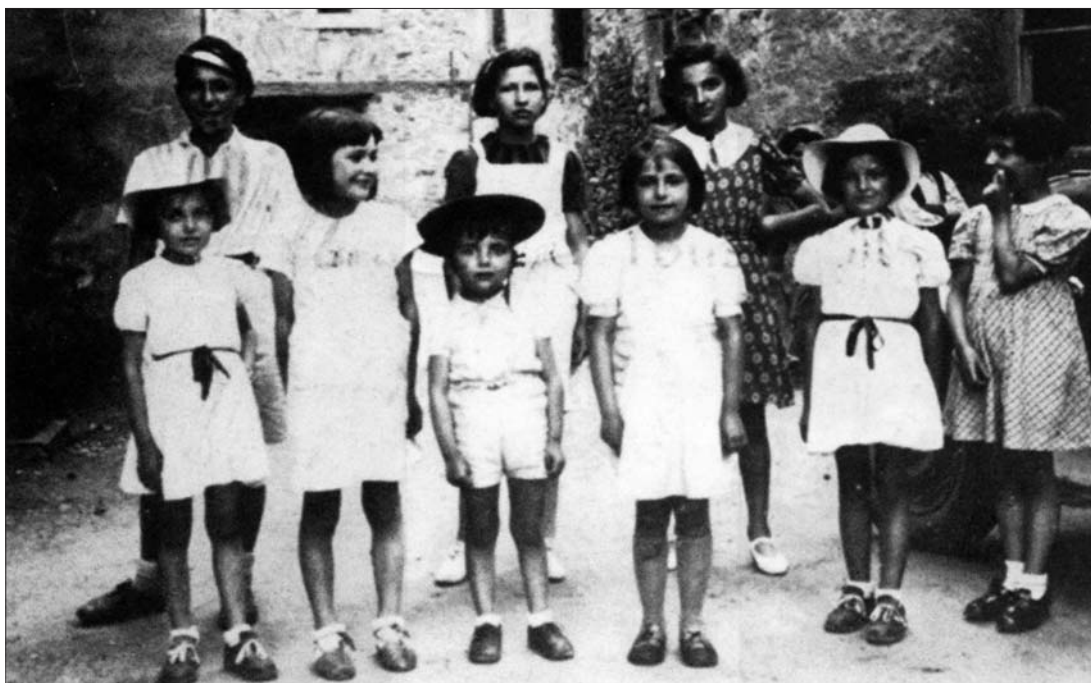
NOMS ET PRÉNOMS	LENZIKI ROGER	NATIONALITÉ	ALLEMANDE
LIEU DE NAISSANCE	MANNHEIM	DATE DE NAISSANCE	10.12.1938
PROFESSION	SANS	DOMICILE	MANNHEIM
VENANT DE	CAMP DE GURS	DESTINATION	CHINE
DATE D'ENTRÉE EN FRANCE	25.10.1940	A MARSEILLE DEPUIS LE	9 AVRIL 1941
PIÈCES D'IDENTITÉ		DÉLIVRÉES	
RENTRÉE LE	8 DECEMBRE 1951	SORTIE LE	5 AOÛT 1942



Roger LENZIKI était né à Mannheim le 10 décembre 1938. Réfugié en provenance d'Anvers, interné au Centre d'Emigration du Bompard à Marseille d'où la famille devait partir pour Shangai, il a été déporté avec sa mère Bertha lors de la grande rafle de la zone libre du 26 août 1942 et ils ont été déportés par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942.



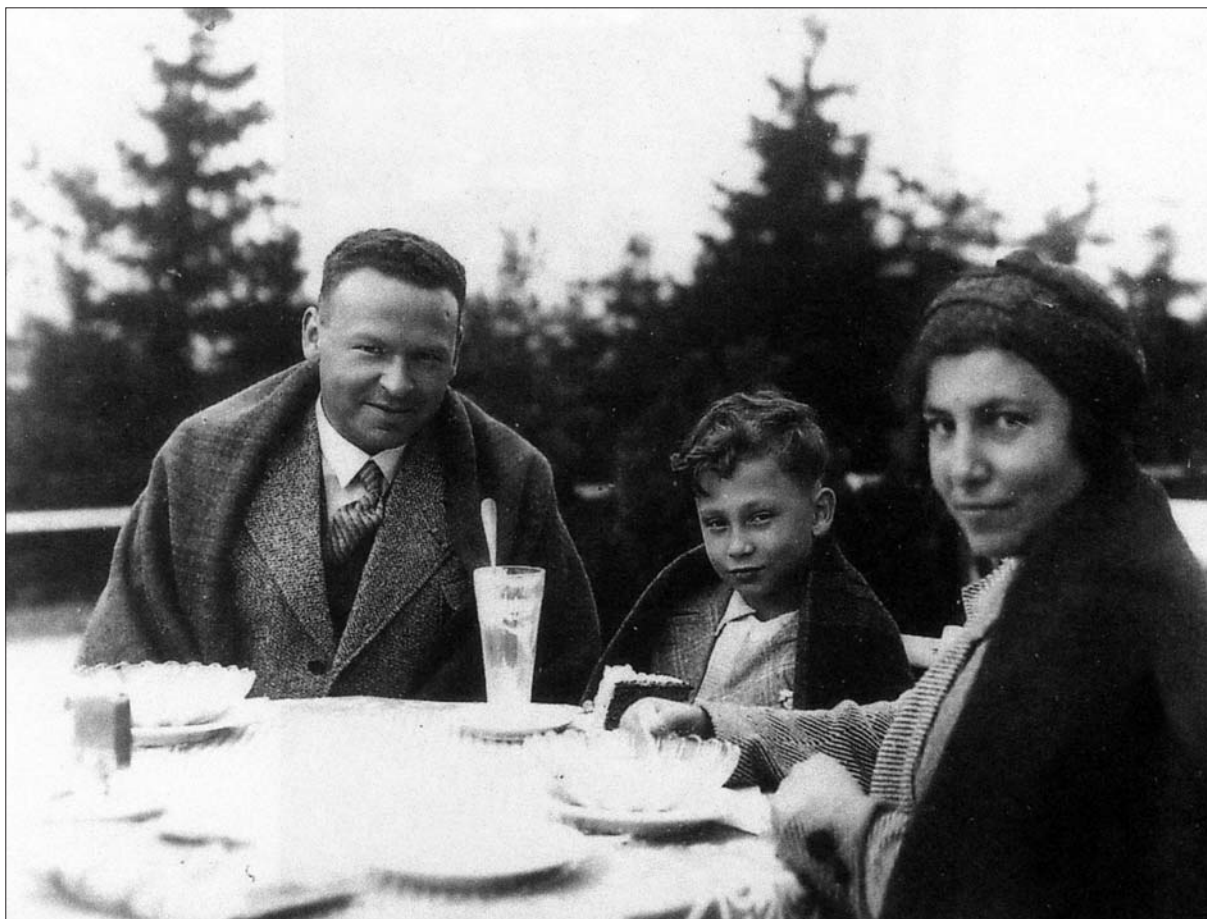
Alain et Gaston KRUPNIK devant la Méditerranée qu'ils allaient quitter pour les chambres à gaz d'Auschwitz. Nés en Belgique, ils avaient 5 ans et 4 ans. Ils furent arrêtés à Saint-Raphaël avec leurs parents Juifs polonais, Yehuda et Bertha. La famille fut déportée le 16 septembre 1942 par le **convoi n° 33**.



1941 - Près de la Porte des Anglais à Naucelle (Aveyron)
 Au rang du bas, la 4e fillette à partir de la gauche est Sabine Urbach.
 Au rang du haut, le premier à partir de la gauche avec une casquette est Simon Urbach, frère de Sabine.

Cinq enfants **URBACH** ont été déportés de Naucelle dans l'Aveyron : Nuta, 17 ans, Rifka, 16 ans, Simon, 14 ans, Armand, 13 ans et Sabine, 10 ans.

Sur cette photo transmise à Gabrielle Balseiro par la mairie de Naucelle, **Simon** est au 2e rang à gauche avec une casquette et **Sabine** au 1er rang la 4e à partir de la gauche. Leur **convoi, le n° 30** du 7 septembre 1942.



Werner GOLDSCHMIDT avait 17 ans quand il a été déporté avec son père Léo. Il était né à Leipzig. Internés au Camps des Milles, ils ont été transférés au Camp de Rivesaltes et de là transportés à Drancy en zone occupée. Leur convoi, le n°33, du 16 septembre 1942.



Régine MLOTEK avait 17 ans ; elle était née à Paris le 1er septembre 1926. Son arrestation eut lieu en Lozère et elle a été déportée par le convoi n° 67 du 3 février 1944.



Renée HOUREWITZ avait 16 ans ; elle était née à Bruxelles. Elle a été déportée après son arrestation à Sète avec sa mère Schprenza et son père Salomon par le convoi n°31 du 11 septembre 1942.



Hanna OFFEN was born on October 27, 1924, in Kiel, Germany. She was nearly 18 when she was deported on September 11, 1942, on **convoy 31** with her parents, Naftali and Tauba. They had come from the Vichy Zone via the camp in Rivesaltes.



Ingrid



Hannelore

Ingrid et Hannelore Billigheimer allaient avoir 14 et 13 ans quand elles furent déportés avec leur mère Irma par le **convoy n° 31** du 9 septembre 1942. Les fillettes furent ramenées à Rivesaltes du foyer OSE du Couret à la Jonchère St-Maurice (Haute-Vienne)



Mary MULLER avait 4 ans ; elle était née à Vienne.
Elle a été déportée par le convoi n° 31, arrêtée pendant la grande rafle des Juifs « apatrides » de la zone libre avec ses parents Michel et Minna. Avec eux, est partie Charlotte 5 ans, fille d'une sœur de Minna et probablement confiée au couple Muller.
Ils ont été arrêtés à Saint-Affrique dans l'Aveyron, commune qui honore ses déportés ; de même que Rodez, Villefranche-en-Rouergue, Millau, Sainte-Radegonde grâce au militantisme de notre ami Simon Massbaum.



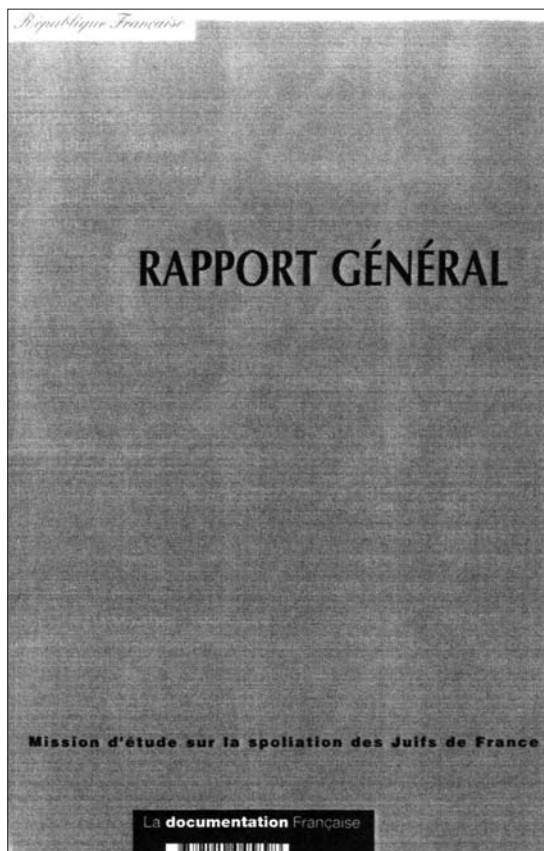
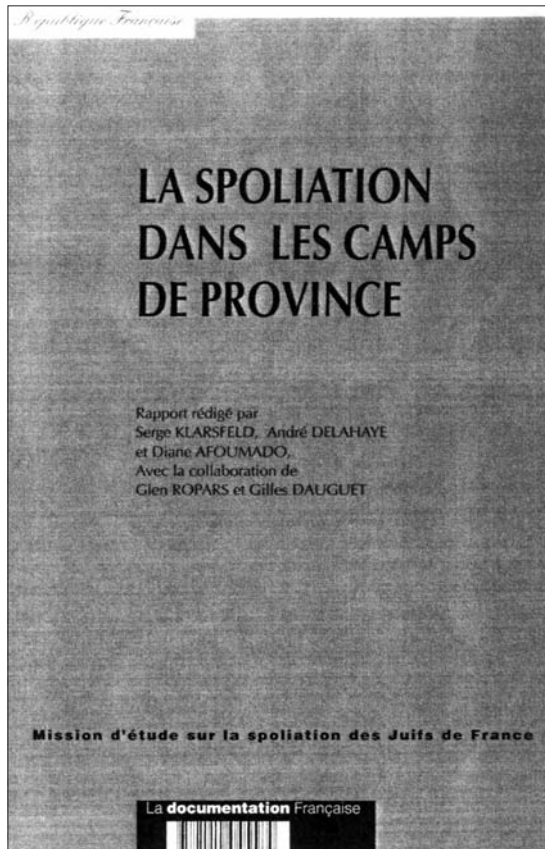
Heinz BERGER avait 17 ans. Il était né à Leipzig comme sa soeur de 13 ans, Edith qui a été arrêtée en zone libre avec leurs parents, Abraham et Betty à Goudrens par Saint Affrique (Aveyron) le 26 août 1942. Lui-même a été arrêté quelques jours plus tard par les gendarmes dans un foyer de l'OSE, le château de Chabannes (Creuse) pour rejoindre les siens à Rivesaltes d'où la famille entière est partie pour Auschwitz via Drancy le 7 septembre 1942 par le **Convoi n° 29**. Heinz est revenu, le seul de sa famille.



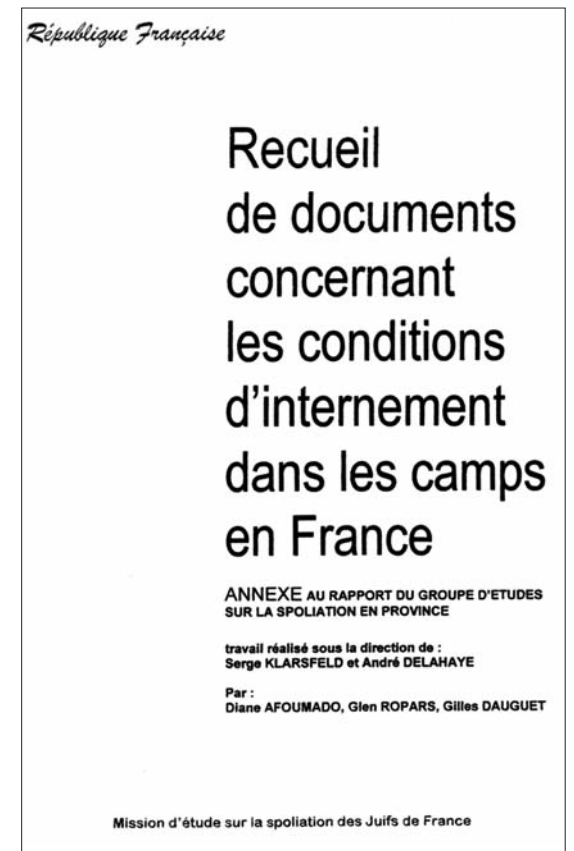
Ruth MAUS était née à Elberfeld. Elle avait 17 ans. Elle a été arrêtée 20, Bld. de la Capelle à Millau (Aveyron) lors de la grande rafle des Juifs considérés comme apatrides. Avec elle sont partis ses parents Adela et Moszek et sa soeur de 18 ans, Ilse. Après leur transfert à Rivesaltes, ils ont été déportés par le **Convoi n° 31** du 11 septembre 1942.



Lily BOK venait d'avoir 17 ans le 16 août 1942 quand elle a été arrêtée le 26 août à Saint-Affrique (Aveyron), Bld. Clémenceau, avec son père Gerszon et son frère de 14 ans, Henri. Elle était née à Anvers. Tous trois ont été déportés par le **Convoi n° 30** du 9 septembre 1942 après avoir été transférés au camp de Rivesaltes.



9. De 1997 à 2000, membre de la commission Mattéoli, j'ai été chargé d'étudier et de faire un rapport sur la spoliation des biens des internés dans les camps de province et d'évaluer ceux "laissés derrière eux" par les Juifs raflés à leur domicile. Rivesaltes était l'un de ces camps. Le rapport a abouti à des propositions d'indemnisation globale allant au fonds alloué au capital de la future Fondation pour la Mémoire de la Shoah. L'enquête menée par mon groupe de travail a abouti en 2000 à un ouvrage intitulé "La spoliation dans les camps d'internement en province" (édité par la Documentation Française) et dont je reproduis quelques extraits dans ce dossier ainsi qu'à deux ouvrages intermédiaires rendus publics en 1998 un recueil de documents et des fiches typologiques, une bibliographie et une iconographie consacrés à l'internement en France et dont des extraits sont utiles au présent dossier.



COPIE HL

G. 53/Tr.

Copie conforme

ARCHIVES DU CICR
St. Cyprien, 24 juillet 1940.A la Croix-Rouge Genève.15644
19 AOÛT 1940

Les quelque 5.000 internés du camp de St. Cyprien se permettent de vous prier d'envoyer d'urgence une commission ayant les pleins pouvoirs, afin que celle-ci puisse remédier encore à temps, par des conseils et par des actes, à une situation sanitaire qui représente un danger de mort pour tous les internés.

Cet appel vous est adressé pour les raisons suivantes:

1. Eau mal filtrée pour la boisson et la préparation des aliments.
2. W.C. ouverts.
3. Mouches en si grande quantité qu'elles en sont insupportables.
4. Souris, rats, puces et poux.
5. Paillasse insuffisantes, en partie infestées de vermine.
6. Baraquements défectueux contenant un très grand nombre d'internés.
7. Sous-alimentation partielle.
8. Très grand manque d'habits et de sous-vêtements.
9. Absence presque complète de médicaments, de désinfectants, de même que d'articles d'hygiène.

IX.

Il faut ajouter à cela une faculté de résistance très diminuée, chez les internés, par la dépression morale: l'émigration, l'ignorance du sort des membres du même famille, la perte de la situation matérielle, l'existence de déficiences physiques qui ne sont pas traitées rationnellement, souvent un âge avancé et une indigence matérielle totale, etc.

Cet appel, qui doit contribuer en même temps à décharger quelque peu les autorités débordées de soucis pour ceux de leur nationalité, pourra être accueilli avec la considération qu'il mérite, à cause de son importance et de son urgence. Nous vous prions encore une fois de vous occuper au plus vite d'innocents et de malheureux qui, quoique pratiquement libres, sont internés derrière les barbelés.

Nous vous prions de transmettre aussi ce rapport au commissaire de la Société des Nations pour les Réfugiés, sans toutefois retarder votre propre initiative pour une intervention qui est attendue avec impatience par des milliers de malheureux. Nous espérons que le commissaire de la SNE s'occupera aussi de nous.

Avec considération distinguée

Les internés du camp de St. Cyprien

Monsieur le Général BRECARD
Chef de cabinet du Maréchal Pétain
V I C H Y.

Monsieur le Général,

Malgré l'effort que le Comité international de la Croix-Rouge accomplit en faveur des nombreux prisonniers français, tâche qui absorbe actuellement le meilleur de ses forces et de ses ressources, nous n'avons pas perdu de vue le problème des internés civils qui se trouvent encore en France et dont la situation ne laisse pas d'être fort préoccupante.

En effet, des divers camps de France non occupée nous parviennent très souvent des lettres ou rapports qui dépeignent cette situation sous un aspect sérieux et parfois tragique. Nous recevons aussi de pressants appels de secours, des demandes de libération et des demandes d'envois de délégués.

Nous ne méconnaissons certes pas l'ampleur et la difficulté des tâches que le Gouvernement français assume actuellement pour les prisonniers et réfugiés français. Toutefois, et en raison même du travail auquel nous nous livrons en faveur des prisonniers français, nous nous permettons d'attirer, Monsieur le Général,

vos bienveillante attention sur le problème des internés civils de différentes nationalités restés en France et de vous demander de vouloir bien examiner dans quelle mesure il pourrait être remédié à la situation affligeante qui est parfois la leur.

C'est à cette fin que nous vous communiquons en annexe un bref rapport sur certaines conditions défavorables qui nous ont été signalées par des internés eux-mêmes. Sans doute, depuis le moment où nous avons reçu ces informations, les autorités françaises ont-elles pu déjà procéder à certaines améliorations.

Nous serions heureux de recevoir des informations des autorités françaises sur ces différents camps ainsi que sur l'éventualité d'une visite de ceux-ci par un de nos délégués, avec l'agrément du Gouvernement français, comme ce fut déjà le cas au printemps dernier.

Jacques CHENEVIÈRE

Membre du Comité International
de la Croix-Rouge.
Président de la Commission
Centrale.

COPIE HL

G. 53/Tr.

Copie conforme

ARCHIVES DU CICR.

St. CYPRIEN.

Environ 4000 personnes émancipées de force de Belgique se trouvent dans des baraques plantées dans un désert de sable au pied des Pyrénées, qui furent utilisées par les Espagnols. Ce sont des civils et en leur accès à plusieurs reprises qu'ils étaient libres, en principe. Mais il y a des barbelés et ils sont gardés par des soldats. Ceux-ci sont des jeunes gens qui n'hésitent pas à donner des coups de pied à des vieillards de 60 à 70 ans. Les baraques sont pleines de puces et autre vermine. Les gens couchant sur de la paille par terre, d'où de nombreux refroidissements et des centaines de cas de dysenterie. Les premiers temps, l'administration militaire française n'avait aucun médicament, rien pour soulager les malades. Il y a des myriades de mouches et rien pour les éloigner. Dans les lazarets, il n'y a rien d'autre que des mouches, des puces, des poux. Pour les cas urgents, l'administration du camp envoie chaque matin un médecin qui reste une demi-heure et qui ne sait rien. Il arrive souvent que des malades meurent pendant le transport à l'infirmerie centrale. L'eau est imbuvable et chaque personne reçoit un gobelet de vin pour la couper. Les sommes d'argent privées ont été confisquées, de sorte qu'il n'est pas possible de faire des achats privés. L'auteur de la lettre demande qu'on les sauve, car tous ces gens n'en peuvent plus et sont voués à la mort s'ils restent là-bas.

6.9.40.

VISITE PAR LE DOCTEUR CRAMER, MEMBRE DU C.I.C.R.
DES CAMPS D'INTERNES CIVILS DU SUD DE LA
FRANCE

Novembre 1941.

Le Commandant du Camp de Rivesaltes était absent lors de notre passage, mais d'après ce que nous en avons entendu dire, il semble trop jeune et manque d'expérience pour assumer une telle charge. Celui de Gurs fait preuve de bonnes dispositions malgré une mentalité un peu tracassière et une certaine brutalité dans les manifestations de son autorité.

Quant au personnel de surveillance, recruté dans la Sûreté nationale, il nous a paru, dans sa grande majorité, inférieur à sa tâche. De trop nombreux chefs d'flots se distinguent par leur brutalité, par une mentalité trop policière, et une moralité qui laisse fortement à désirer. Nous nous sommes laissé dire que certains chefs d'flots profitent de leur autorité pour obliger les jeunes internées à sortir la nuit de leurs baraques et à venir les rejoindre. Une enquête a prouvé que sur 20 femmes enceintes dans le Camp de Gurs, 18 l'étaient devenues à la suite de ces relations avec les gardiens. A Gurs, des enfants et des vieillards auraient été brutalisés, et à Rivesaltes, l'antisémitisme qui règne parmi les surveillants les pousse à agir d'une manière révoltante vis-à-vis des Israélites.

Dans ce dernier camp, les chefs de baraques sont nommés par l'administration du camp, tandis qu'à Gurs, ce sont les internés eux-mêmes qui les choisissent, ce qui établit une plus grande confiance et favorise le maintien de la discipline.

Ravitaillement et Alimentation.

Le problème du ravitaillement des camps, déjà difficile à résoudre jusqu'ici, va être aggravé par les nouvelles mesures prises en France pour assurer l'alimentation, d'abord à l'armée, puis aux hôpitaux, à la population civile et seulement ensuite aux internés. Toutefois, la somme de Fr. 11,50 qu'alloue le Gouvernement pour la subsistance de chaque interné par jour serait à la rigueur suffisante si elle arrivait à destination. Mais nous avons appris, de source sûre, que les internés ne reçoivent pas le cinquième de la ration à laquelle ils ont droit en fait de viande et de matières grasses. C'est donc une véritable famine qui règne dans certains camps

et nous avons vu, à Rivesaltes, des enfants dans un état de sous-alimentation et d'athrepsie tel que l'on n'en avait pas vu depuis de nombreuses années en Europe. Dans certains flots de Gurs, on rencontre des adultes hypotoniques, véritables loques humaines, qui n'ont presque plus la force de se tenir sur leurs jambes. Les médecins des camps nous ont signalé un certain nombre de cas d'oédème de famine dus à la carence en vitamine B 1, à une ration trop faible en protéine (viande et lait) et à un régime trop pauvre en graisse.

Il n'est pas exagéré de dire que les détournements d'une partie de l'allocation destinée à la nourriture des internés aboutissent à un véritable meurtre et une des tâches les plus urgentes qui se présentent à l'administration de M. FAURE sera de dépister les coupables et d'empêcher à tout prix des détournements dont les conséquences sont si graves.

A en croire les Commandants des camps et les descriptions des menus, l'alimentation aurait pu paraître normale, étant donné la situation générale en France. Mais tant les médecins que les assistantes sociales des camps ont formellement démenti ces renseignements trop optimistes, et nous avons dû nous rendre à l'évidence que, d'une manière générale, les internés et parfois même le personnel de surveillance et les infirmières sont nettement sous-alimentés.

Quelques internés reçoivent des colis du Portugal ou d'ailleurs, mais ce ne sont que des exceptions, et le lait, les soupes distribués par le Secours suisse et l'Oeuvre des Quakers ne sauraient suffire à pallier à la disette.

Ajoutons que dans la plupart des camps, les internés en sont réduits à mettre la nourriture dans de vieilles boîtes de conserve et à prendre leur repas - si l'on peut dire - assis sur leur paille, car ils ne possèdent ni tables ni chaises, ni vaisselle. A Noé et à Récébédou, nous avons eu le plaisir de voir des réfectoires où les internés peuvent prendre leurs repas assis devant des tables et manger dans de la vaisselle et avec des services de table. Souhaitons que de semblables réfectoires soient bientôt installés dans chaque camp.

Confidentiel

111/843

RAPPORT PROVISOIRE
sur la situation des malades atteints de
syndromes de carence alimentaire à
RIVESALTES

Effectifs du Camp de RIVESALTES au 31.12.1941 et au 31.1.42

Ilôts	hommes	femmes	Enfants	Total	Hommes	Femmes	Enfants	total
Infirmes	88	310	467	865	184	290	406	882
K.	57	944	689	1680	62	899	658	1619
F.	486	17	6	509	346	15	6	367
B.	270	629	200	1099	253	570	118	941
E.	47	27	5	79	12	13	3	28
Q	80	41	52	153	111	46	16	172
<hr/>								
Totaux	1028	1968	1379		968	1833	1209	
<hr/>								
Total général :	4375				4010			

Mouvement des Effectifs: Les effectifs du camp ont diminué en janvier de 365 personnes par rapport à ceux de décembre (départs, mutations, décès).

Mouvement des malades: fin janvier, les infirmeries du service des hommes ont hospitalisés 184 malades, alors que 80 lits seulement étaient occupés à la fin du mois de décembre. La morbidité des hommes, dont l'effectif global avait diminué, a donc plus que doublé. Cette recrudescence intensive caractérise la physiologie sanitaire du camp. Dans l'ensemble, les femmes et les enfants se défendent mieux contre la situation actuelle.

La mortalité a été plus forte en décembre que durant les mois précédents, nous donnerons le chiffre dans un rapport ultérieur avec études statistiques.

Dès à présent, l'analyse des causes de décès oblige à incriminer avec une uniformité caractéristique la sous-alimentation qui, après avoir créé petit à petit un état de misère physiologique, conduit à une cachexie critique.

La maladie par carence alimentaire: la morbidité croissante des hommes au cours du mois de janvier est due principalement à la même cause. Le nombre des hommes groupés dans les pavillons spéciaux réservés aux cachectiques atteint 138.

Cependant, il suffit de parcourir le camp, notamment l'îlot F, pour se rendre compte facilement que tous les internés atteints du syndrome de la faim sont loin d'être hospitalisés dans les baraques de cachectiques. Cet îlot où sont hébergés les travailleurs de meurt lentement.

-2-

En général, les femmes et les enfants résistent mieux à cette affection, mais, contrairement aux constatations faites le mois précédent, on doit dire qu'ils commencent à être touchés à leur tour.

Ceci est vrai surtout pour les adolescents qui sont plus spécialement menacés à cause de leur réaction particulièrement sensible aux privations alimentaires. Leur protection sanitaire constitue un des problèmes essentiels du dépistage et de toute l'action préventive.

Symptomatologie: Comment se présente le syndrome de la faim? Ce qui frappe au premier abord, c'est l'état d'amaigrissement prolongé et le "masque" caractéristique.

En examinant 65 de ces malades pris au hasard, on a pu constater que leur taille moyenne étant de 1,65m, leur poids moyen n'atteignait que 48,300 kgs, soit un déficit de 12 kgs par rapport au poids minimum correspondant à cette taille et dû à un amaigrissement de 20 à 30 kgs par mois chez certains. Mais un nombre relativement élevé parmi eux, et il ne s'agit que de personnes adultes, accuse un poids inférieur à 40 kgs. Ces malades ont des bras d'enfant, des jambes squelettiques, leur pannicule adipeux a complètement fondu, découvrant une musculature entièrement atrophiée. L'atonie musculaire qui en résulte, empêche la plupart de se tenir debout pendant un temps prolongé. Leur teint est soit gris cendré, soit subictérique, avec des pochettes, légèrement rouges, évoquant le teint des cachexies néoplasiques et des anémies perniciosuses.

Mais cette anémie et cette aigreur impressionnent encore par un autre symptôme qui leur est associé: c'est la disposition aux œdèmes, tellement caractéristiques pour cet état qu'on les appelle "œdèmes de la faim". On les remarque surtout à la face où ils peuvent être sous susorbitaires, frontaux ou localisés aux arcades zygomatiques. Ceci donne aux traits de ces malades un aspect typique inoubliable.

Dans l'autres cas, les œdèmes sont prédominants aux jambes ou même généralisés.

Ces œdèmes sont curieusement fugaces, d'abord récidivants et enfin définitifs.

L'appareil oculaire présente de l'héméralopie et de la xérophtalmie. Chez les enfants, on a pu constater de nombreux cas de dactylochromes. La langue est décapillée. Les muqueuses buccales saignent facilement, surtout chez les petits (scorbut). Il y a de nombreuses caries dentaires. Beaucoup de petits sont très rachitiques et porteurs de micropolyadénies. Au point de vue cardiaque, on a pu noter de brady-cardies et des arythmies, ainsi que des nombreux bruits de galop (hypertonie cardiaque).

A mesure qu'augmente la dénutrition, on constate des tachyarythmies, le pouls devient faible, la tension baisse: un chiffre de 10 maxima est rare.

Le moindre effort est dyspnéissant.

La diarrhée n'est plus rare (avitaminose B) augmentant encore la débilité de ces malades souvent extrêmes.

Il y en a qui trop faibles pour se tenir sur leurs jambes, tombent en se rendant aux W.C. et ils doivent regagner leur lit en rampant péniblement à quatre pattes.

-3-

Les femmes voient leurs règles tarir. Il y a des aménorrhées qui durent depuis plus d'un an. Le retard considérable de la puberté des jeunes filles a une répercussion fâcheuse sur l'état général.

Du côté du système nerveux on constate des cas curieux de méningisme. Les troubles mentaux offrent un polymorphisme extrême qui va des états confusionnels et stuporaux aux hallucinations, aux états d'inhibition idéatoire et à l'agnésie.

Quand le syndrome de la faim a atteint une stade critique, il devient difficile de reprendre ces malades en mains et très souvent, ils s'éteignent un jour l'improviste.

Il est donc de la plus haute importance de dépister ces malades le plus tôt possible par un examen méthodique de la population internée, et d'apporter un secours immédiat. Il importe en outre, de les surveiller de près, en les mettant à l'abri du froid et au repos le plus complet.

Statistique: Quel est actuellement à Rivesaltes le nombre des malades atteints du syndrome de la faim? En dehors de ceux qui sont immédiatement menacés d'une mort presque inévitable et dont le nombre atteint 200 environ, on relève la proportion suivante de malades fortement marqués:

à l'îlot J	- 300 environ
" K	- 460 (dans cet îlot le poids moyen est de 45 kgs)
" B	- 400
" F	- 300
" Q	- 40

soit au total 1500 environ, ou un tiers du camp

Situation alimentaire: nous n'insistons pas sur la situation critique de l'état alimentaire qui est à la base de la situation sanitaire, mais nous nous devons de citer, à titre d'exemple, le menu d'une journée contenant exceptionnellement des aliments riches en calories (menu du dimanche 10 février):

Pain 220 gres.....	495 calories
nouilles 75 gres.....	252 calories
viande 40 gres.....	58 calories
graisse 10 gres.....	93 calories
vin.....	175 calories
salade	
légumes.....	70 calories
	soit : 943 calories

Les enfants ont un peu de confiture, les pommes de terre, les pâtes et les légumes secs sont rares, très rares, trop rares.

De nombreux internés séjournent à Rivesaltes depuis un an, après avoir passé auparavant de longues périodes dans d'autres camps. Tout en connaissant ainsi les privations depuis longtemps, le dernier trimestre a été particulièrement critique pour eux. La catégorie la plus durement frappée est celle des travailleurs et adolescents.

Il convient cependant de dire, que si les enfants ont mieux résisté aux privations, ils ne le doivent pas seulement à leur jeune constitution, mais à l'action régulière de secours réalisée par les organisations d'assistance.

Mesures proposées:

On se trouve en présence d'une situation alarmante. Sans l'intervention de mesures urgentes et générales, la maladie de la faim qui, déjà a marqué un tiers de l'effectif, risque de s'étendre à la totalité des internés, aux femmes et aux enfants qui, jusqu'à présent ont été relativement épargnés.

-4-

La lutte doit comprendre une action préventive qui est la plus importante et une action curative. Mais avant d'en exposer la réalisation, il convient d'insister sur l'intérêt général que présente l'étude systématique du syndrome de la faim. En effet cette maladie fait peu à peu son apparition parmi la population française dans des départements les plus déshérités au point de vue du ravitaillement.

Le fait que ces malades sont groupés, soumis à une discipline commune, facile à contrôler, facilitera l'étude des symptômes, de l'action thérapeutique de certains régimes et de certains médicaments et rendra possible l'application à la population française des enseignements précieux qui se dégagent de ce travail.

L'action préventive consistera dans l'examen systématique de tous les internés d'après un point de vue nettement défini qui vise la recherche systématique du poids de la tension artérielle, du pouls, des œdèmes et des pré-œdèmes, la coloration des muqueuses et l'état clinique général.

Les malades reconnus atteints des symptômes préliminaires de la maladie de la faim devront être groupés dans des pavillons séparés et mis sous une surveillance spéciale, médicale et psychologique.

Les malades atteints de l'affection elle-même devront être placés dans l'infirmerie annexée à ces pavillons.

L'action curative poursuivie sous la surveillance du médecin-chef pourra être confiée aux œuvres. Cette initiative appliquée dans d'autres camps a donné déjà des résultats très encourageants, quoiqu'elle ne date que de peu.

Dans le cas où cette proposition trouvera l'approbation de la direction les œuvres centraliseront leur travail en installant auprès de ces barques de cachectiques une cuisine qui assurerait l'alimentation complète des malades. Celle-ci se composerait des rations de l'ordinaire fournie en nature par la gestion du camp, et de tous les suppléments que les œuvres sont en mesure d'ajouter à l'ordinaire.

Les menus seront composés d'accord avec le médecin-chef et un médecin serait spécialement chargé de la surveillance et du contrôle immédiat de ce service.

Le travail médical consiste:

1. à réaliser un certain nombre de recherches de laboratoire poursuivies d'accord avec le médecin-chef et avec l'aide des organisations.
2. à mettre à la disposition des médecins-traitants de ces pavillons des médicaments spécifiques dont l'efficacité sera contrôlée par les vérifications de laboratoire et des résultats cliniques.

Nous espérons être en mesure de considérer dans notre prochain rapport les premiers résultats d'une action coordonnée et générale, ainsi que ceux des recherches et observations scientifiques.

Rivesaltes, le 2 février 1942
Dr Weil.

22.42

CAMP DE RIVESALTES

Le camp de RIVESALTES a été constitué de façon définitive au mois de Mars 1941.

Il était, dans l'esprit des Autorités, destiné à être le camp de familles où devaient se trouver groupées les familles entières, hommes, femmes et enfants.

Si les dispositions nécessaires avaient été prises, si les baraques avaient été aménagées, si un esprit plus large avait présidé à l'organisation de ce camp, des progrès auraient pu être obtenus. Malheureusement, ces facteurs ont fait défaut et de plus, le climat même de RIVESALTES, torride l'été et venteux en toutes saisons, s'opposait à la bonne marche d'un Centre groupant des milliers d'enfants.

D'autre part, il semble que la constitution d'un rassemblement de milliers d'enfants en un centre donné, ne soit pas rationnelle au point de vue sanitaire et hygiénique. Tous les nombreux décès de nourrissons qui ont eu lieu dans le cours de l'été 1941 en sont une malheureuse illustration.

Après avoir abrité environ 8.000 hébergés dont plus de 2.000 enfants au mois d'Avril 1941, le camp de RIVESALTES a vu décroître progressivement sa population qui se trouve aujourd'hui aux environs de 4.000 dont près d'un millier d'enfants.

Moins favorisé sous certains rapports, notamment celui de la publicité, comme le camp de Gurs, le camp de RIVESALTES n'en a été que plus pénible.

Dès le mois d'Avril, tous les Israélites du camp ont été parqués dans un îlot, l'îlot B. dont l'installation était la plus défectueuse et la moins confortable de toutes.

Pendant des mois, tous les hébergés, hommes, femmes et enfants ont couché sur des bas-flancs superposés en deux étages.

En venant, les rats, les poux ne cessent de pulluler dans le camp malgré tous les efforts des Comités.

À la fin de quelques mois, les difficultés de ravitaillement se sont fait sentir de façon de plus en plus aiguë et on peut affirmer que, depuis 6 mois, les hébergés ne cessent de souffrir de la faim.

LA COMMISSION DES CAMPS avait, dès le mois de Mars, commencé à faire des expéditions de vivres sur Rivesaltes, mais pendant plusieurs mois, les difficultés provenant de l'organisation intérieure du camp et de l'administration ont empêché cette aide d'être aussi importante que nous l'aurions voulu.

Nous avons, toutefois, pu avec l'assentiment des Autorités, constituer un Comité Social, et à partir du mois d'Avril, les envois de nourriture de la Commission des Camps ont été de plus en plus abondants. Depuis ces derniers mois, on peut affirmer que si les internés ont supporté la vie au camp, c'est en grande partie, grâce aux envois faits par la Commission des Camps.

Pour assurer le ravitaillement de RIVESALTES, nous avons non seulement procédé à des achats à Marseille et à Toulouse, mais également ouvert des crédits à notre Comité local de Perpignan ainsi qu'au Comité de Montpellier pour qu'ils puissent acheter sur place et dans les environs, les denrées qu'ils peuvent trouver.

P. de la Timon
RAPPORT SUR L'ACTION DE DEPISTAGE ET SUR L'ORGANISATION DES SECOURS AUX SOUS ALIMENTES MENACES DU CAMP DE RIVESALTES.

Mars 1942

3 titres

La situation sanitaire au Camp de Rivesaltes en Janvier 1942 était la suivante:

- Depuis 6 semaines s'était déclarée une épidémie particulière, n'atteignant que les hommes, à l'exclusion des femmes et des enfants, et comportant une mortalité élevée; il s'était produit 4-6 décès par semaine. En examinant les malades, on constatait qu'il ne s'agissait que d'adultes tombés dans un état de misère physiologique: ils ne souffraient ni de maladies infectieuses, ni d'affections organiques chroniques, mais de faim et de froid.

En effet, la sous alimentation due aux conditions générales et aggravée par les rigueurs de l'hiver était arrivée à une phase critique; les malades très amaigris et affaiblis, vivaient sur leurs propres substances surtout, ce déséquilibre profond provoquant des lésions irréversibles qui conduisaient à la mort.

Il s'agissait donc de prendre en main tous ces malades avant le stade de cachexie critique et de découvrir d'autre part, à ses premiers signes, chez tous les hébergés, la maladie de la faim ceci pour reconnaître à temps les pré-cachectiques et les traiter aussitôt.

L'examen systématique de tous les hébergés s'imposait: hommes, femmes et adolescents.

Tous les enfants de 0 à 14 ans bénéficiaient depuis longtemps déjà de secours alimentaires réguliers de la part des œuvres et ne semblaient pas menacés, heureusement. Par contre, les adolescents étant très sensibles aux privations alimentaires aussi, ne disposaient pas encore d'une aide aussi générale.

Les femmes semblaient, il est vrai, moins touchées que les hommes, confirmant ainsi une vieille expérience, mais il fallait craindre que la situation empirant sans doute, elles ne le fussent plus tard; par ailleurs, on devait trouver parmi elles beaucoup de cas de pré-carence.

Le dépistage fut pratiqué systématiquement, îlot par îlot. Tous les hébergés étaient pesés (nus) et mesurés. Une observation fut faite pour chacun, mentionnant les signes cliniques relevés chez lui, d'un côté, et de l'autre le classant dans une des catégories ci-dessus après: cachectiques, pré-cachectiques, menacés.

Les cachectiques étaient aussitôt admis dans les infirmeries des cachectiques; leur nombre fut assez élevé d'ailleurs.

Il est permis de dire qu'ils se faisaient reconnaître de loin par leur aspect minable, dû à un amaigrissement extrême et à leur masque caractéristique. La perte de poids avait atteint 20 et même 30 et 40 Kgs. chez certains, perte survenue pour une part importante surtout les dernières 6 semaines. Leur maigreur était squelettique; impressionnante, l'atrophie musculaire et cutanée-générale. Le pannicule adipeux avait dû disparaître depuis longtemps. L'index Poids/Taille était très bas. Nous avons fréquemment trouvé des chiffres de 2,5 - 2,4. Le chiffre le plus bas que nous avons rencontré est 1,9.

De nombreux adultes de taille moyenne ne pesaient plus que 40 kgs. environ.

Le teint de ces malades était gris cendré ou pâle-subiotérique selon que prédominait soit une ébauche de cyanose, soit un processus hémolytique. Mais la pâleur des muqueuses et l'anémie était commune à tous les cas presque.

Joint à la maigreur des traits, ces malades offraient un aspect qu'on ne pouvait souvent appeler que cadavérique.

A côté de ce type sec, il y a des cachectiques avec œdèmes, localisés soit à la face, où ils peuvent être sus ou sous orbitaires, frontaux même, ou aux arcades zygomatiques, constituant un masque typique inoubliable. Dans d'autres cas, ces œdèmes prédominent aux jambes.

Les malades classés pré-cachectiques présentent les mêmes signes, mais à un degré bien moindre. Leur atrophie musculaire est moins accusée. L'anémie aussi paraît moins importante. L'index Poids-Taille oscille entre 2,9 et 2,8.

La catégorie des menacés a en général conservé un état général meilleur que les deux précédentes; ici la tendance aux œdèmes de la face apparaît, car à ce stade ceux-ci sont souvent fugaces et récidivants seulement. L'amaigrissement cependant est déjà frappant. Les convalescents des fièvres typhoïdes, de poussées d'ulcère gastrique ou de poussées tuberculeuses, des parkinsoniens, des femmes qui donnaient le sein, etc... ont été également admis dans cette classe, de même que beaucoup de gens âgés, souffrant d'affections cardiaques ou bronchitiques.

A Rivesaltes ont été ainsi examinés dans les îlots 1800 hébergés; parmi ceux-ci ont été classés:

cachectique	40
pré-cachectiques	97
menacés	486
	623

c'est-à-dire un tiers des examinés avait besoin d'un secours alimentaire immédiat.

En cours d'examen ou la mesure de la tension artérielle et le nombre des pulsations ont été systématiquement notés, on a constaté que chez la plupart des hébergés la tension était de 11-10; nous n'avons trouvé que 13 tensions au dessous de 10; par contre, il a été curieux de remarquer 60 cas d'hypertensions vraies (au dessus de 18, et plusieurs au dessus de 25) en dépit de ces sévères restrictions.

Le nombre des bradycardies a été plus important que celui des hypotensions. Nous avons trouvé 90 bradycardies, il semble donc que cela soit un signe plus fréquent et précoce que l'hypotension de la précarie.

120 cas d'œdèmes ont été notés.

La forme sèche de la maladie de la faim a donc été la plus répandue à Rivesaltes.

Un index Poids/Taille anormalement bas a été rencontré chez 420 hébergés, dont 230 se trouvent parmi les classés; ce signe à lui seul n'étant pas pathognomonique.

En cours d'examen, nous avons été frappés de rencontrer un nombre relativement élevé de cataracte précoce, d'aménorrhée, de carie dentaire, de furonculose, de myocardite, etc...

A la suite de ce dépistage, deux mesures ont été prises:

1°) Les cachectiques ont été groupés dans des baraques réservées de l'îlot d'infirmières, de même que les gens âgés et les malades. Les cachectiques ont été mis au repos complet et placés sous une surveillance médicale spéciale. Leur cuisine a été prise en charge par les œuvres du Camp (Secours Suisse, Quakers, O.S.E.). La gestion du Camp a mis à la disposition de cette cuisine l'ordinaire alloué par le camp aux malades hospitalisés dans les baraques des cachectiques et les œuvres y ajoutent les suppléments nécessaires pour que la ration journalière de ces malades dépasse 2000 calories.

Actuellement, ce service fonctionne régulièrement pour 78 malades; il est prévu de l'augmenter pour que ce service puisse admettre jusqu'à 200 malades.

2°) Il a été organisé dans les îlots un secours alimentaire distribué tous les jours aux malades classés pré-cachectiques et menacés. Les menacés touchent une ration simple d'une valeur de 250 calories vraies, les pré-cachectiques le double. Ce service fonctionne également depuis fin Mars.

La liste de ces malades est tenue régulièrement à jour, pour tenir compte des cas nouveaux pouvant se présenter entretemps aux médecins chargés de ce service.

En dehors de ce secours alimentaire, mais concurremment avec lui, se fait une distribution de vitamines et de médicaments toniques appropriés mis à la disposition par le Secours "Unitarian".

Ces deux mesures ont donné rapidement les résultats escomptés. La mortalité a baissé immédiatement. Les malades jeunes ont repris très rapidement; certains ont repris 1 kg. par semaine. Chez tous, sauf chez un où la fonte des œdèmes était sans doute très lente, l'amaigrissement s'est arrêté.

Le pronostic néanmoins doit être réservé; il dépend en grande partie des conditions du ravitaillement et en subit nécessairement les fluctuations.

Une surveillance médicale sévère reste nécessaire pour dépister tous les cas nouveaux dans les îlots et pour suivre au moins pendant 2-3 mois les cachectiques déjà pris en traitement. Cependant, l'œuvre commencée, si elle est continuée avec méthode, permettra d'enrayer cette triste épidémie.

Une action parallèle a été organisée au Camp du Barcarès et au Centre d'Accueil du Harras, ainsi qu'à l'hôpital St. Louis de Perpignan.

A Barcarès 300 hébergés ont été examinés au Harras 120 et à St. Louis 120. Les résultats de ces examens ont été les suivants:

cachectiques pré-cachectiques menacés

Le camp est composé de 500 grandes baraques de 32 sur 6 en fibre et béton. Elles sont assez grandes pour contenir 70 personnes chacune, mais sont dépourvues de tout confort, manquant du mobilier le plus élémentaire, tels que tables et chaises.

L'installation des douches et des toilettes laisse à désirer. Les w.-c., placés au milieu des îlots, sans chasse d'eau et dont les seaux ne sont vidés qu'une fois par jour, dégagent une odeur fétide où les mouches pullulent.

Les lavabos sont trop petits. L'eau est insuffisante, si bien que la douche hebdomadaire a été supprimée, et de mauvaise qualité, créant des épidémies d'entérite avec une forte mortalité parmi les enfants.

A la baraque K-10 se trouvent les cuisines des comités de liaison des oeuvres.

La commission des camps a fait un très gros effort pour ces cuisines et 550 rations ont pu être servies journellement durant le mois d'avril en plus du repas des camps. Les hébergés bénéficient de ces repas supplémentaires tous les deux jours environ.

Cette même cuisine a préparé des repas complets pour 7 des 10 baraques de l'infirmerie. Le comité de liaison complète les denrées qu'il reçoit du service de ravitaillement. Cette cuisine sert, pour les seuls malades cachectiques et vieillards, 180 repas environ.

Cuisine cachère: Cette cuisine sert des repas pour environ 150 personnes. Il est absolument nécessaire d'aider cette cuisine en lui envoyant des denrées alimentaires, notamment pour remplacer la viande.

Fête de Pâques: La fête de Pâques a été troublée au camp de Rivesaltes, par le fait que la commission chargée du recrutement d'ouvriers pour les G.T.E. a siégé les deux derniers jours de Pâques. Les hommes n'ont donc pu assister aux offices.

Le premier Seder n'a pu avoir lieu en raison du transfert des baraques. Quant au second Seder, le local réservé n'a pas été ouvert en raison d'un oubli volontaire ou non du responsable. Ainsi les dispositions bienveillantes des autorités supérieures supérieures du camp sont restées sans effet.

Cependant les Autorités ont fait le maximum d'efforts

RAPPORT DE L'ARMÉE GÉNÉRALE

JUILLET 1942

Les douloureux événements du mois d'août 1942 ont retardé notre rapport du mois de juillet.

Nous devons d'ailleurs ajouter que tous nos numérotés n'ont pu nous faire un rapport sur leur activité.

Nous tenons cependant à faire connaître les faits qui se sont déroulés durant le mois de juillet.

REGION DE MONTPELLIER.-

M. le rabbin SCHILLI nous fait part de la situation au camp de Rivesaltes, le 13 juillet 1942.

1) L'effectif des hébergés israélites a augmenté d'environ 300 par suite de nouvelles arrivées de Gurs, de Robbedou et de Septfonds; le nombre des hébergés israélites est actuellement d'environ 1.150.

2) **Situation matérielle:** Les nouveaux arrivés, en particulier ceux de Gurs comme ceux de Robbedou, ont supporté avec beaucoup de peine ce nouveau transfert; à certains points de vue, il représente une amélioration, à d'autres, beaucoup plus nombreux, une aggravation de leur situation.

En effet, il s'agit surtout d'affaiblis, de convalescents, nécessitant en grande majorité; certains ont été transférés à Rivesaltes, alors que leur conjoint ou leurs enfants sont restés à Gurs ou à Robbedou. Le climat plus doux a, pour contre-partie, la présence, dans toutes les baraques, de punaises et de puces ce qui, on dit-on, n'était pas le cas dans les autres camps.

En résumé, il faudra attendre pour juger définitivement; de toute manière, de gros efforts s'imposent pour aider tant soit peu les nombreux nécessiteux de ce camp.

D'autres personnes, titulaires d'un dépôt d'argent dans leur ancien camp, auraient besoin de prêts d'argent ou d'avances pour continuer à améliorer leur ordinaire de légumes et de fruits.

3) Nous avons évoqué, avec le chef de camp, les besoins en chauffage et en vêtements pour l'hiver prochain. Le chef de camp a bien voulu s'assurer que, dès à présent, il s'était préoccupé de s'assurer 500 tonnes de bois pour le chauffage et la cuisine; d'autre part, en ce qui concerne les vêtements, il aurait obtenu pour les hébergés la disposition d'un certain

Rivesaltes camp Joffre

LOCALISATION

Département :
Pyrénées-Orientales.

Localisation géographique :
situé près de la ville de Rivesaltes, à quinze kilomètres au nord de Perpignan.

Présence des Juifs dans le département :
Juillet 1941 : 2844 Juifs.
15/03/42 : 2910 Juifs dont 540 Français et 2370 étrangers.

GENERALITES

Catégorie :
Centre de regroupement

Spécificité (camp répressif; camp hôpital; etc) :
Camp de regroupement familial

Administration du camp :
Française
Gustave David-Humbert, capitaine de réserve, diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon, commandant du camp (janvier 1941 - novembre 1941) assisté du sous-directeur M. Fourniols, chef du camp adjoint.
M. Littaye, commandant du centre d'hébergement de Rivesaltes (décembre 1942 - février 1943).

Dates :
1939 (création) - 26 novembre 1942 (liquidation)

Les internés :
Camp rassemblant hommes, femmes et enfants
Des Républicains espagnols, des Juifs allemands, des étrangers indésirables et des Tsiganes originaires d'Alsace-Lorraine expulsés par les Allemands à l'automne 1940.
1939 - 1940 : le camp accueille des régiments d'Outre-Mer en transit par Port-Vendres.
10 décembre 1940 - 26 novembre 1942 : camp de regroupement familial.
Fin août 1942 : une partie du centre d'hébergement de Rivesaltes devient Centre National de Rassemblement des Israélites (îlots K et F).

Estimation de la population totale :
60.000 hommes, femmes et enfants

Effectifs :
1941 : 10.000 à 12.000 personnes dont la moitié d'Espagnols et 2.000 enfants juifs

25/01/41-25/11/42 : 19.509 internés dont 2.764 Juifs internés directement au camp spécial
18/04/41 : 6.184 personnes dont 2.348 Espagnols, 1.769 Polonais, 219 Tsiganes, Français et autres nationalités

31/12/41 : 4391 internés dont 993 hommes, 1898 femmes, 1386 enfants et 114 personnes âgées :

- 2540 Espagnols
- 689 Allemands
- 477 Polonais
- 252 Français
- 59 Russes
- 40 Tchèques
- 32 Roumains
- 25 Portugais
- 12 Yougoslaves
- 10 Italiens
- 81 apatrides
- 164 divers

Janvier 1942 : 4.487 internés

23/01/42 : 4.405 personnes

31/01/42 : 2.064 internés

30/05/42 : 3.134 internés

Août 1942 : 4.500 internés

INTERNEMENT DES JUIFS

Présence des Juifs (dates) :

1940 - 1942 (?)

25/01/41-25/11/42 : 4540 Juifs (dont 2764 affectés au camp spécial) sur 19.509 internés soit 23,3%

01/07/41 : 3000 Juifs

30/06/42 : 2500 Juifs

Fin août 1942 : 1776 Juifs

Classes d'âges :

31/12/41 :

0 – 15 ans : 1386 (31,55%)

15 – 65 ans : 2891 (65,85%)

+ 65 ans : 114 (2,6%)

Mouvements de population :

Été 1942 : des milliers de Juifs de tous âges sont transférés à Drancy pour être déportés à Auschwitz.

26 août 1942 - 25 novembre 1942 : les commissions de criblage ont réussi à exclure des convois pour la zone occupée 2.500 Juifs environ.

Le 16 novembre 1942, les Allemands arrivent au camp et transfèrent les derniers internés avant la liquidation du camp.

Nombre de Juifs décédés pendant leur séjour au camp :

Juillet - septembre 1941 : 60 enfants en bas âge meurent sur 140

Arrivées dans le lieu d'internement :

14/01/41 : le camp d'Agde est transféré entièrement (Source : dossier Rivesaltes FNDIRP)

21/02/41 : 1.126 enfants, parents, grands-parents sont transférés de Gurs à Rivesaltes

Mars 1941 : 1.200 hommes de Saint-Cyprien et Argelès (Source : dossier Rivesaltes FNDIRP)

Mars 1941 : des internés belges viennent de Récébédou (Source : dossier Rivesaltes FNDIRP)

Octobre - novembre 1941 : des internés arrivent en provenance d'Argelès

Août 1942 : Environ 110 Juifs arrivent de Rennes-les-Bains

Août 1942 : tous les internés de Barcarès sont transférés (Source : dossier Rivesaltes FNDIRP)

10/08/42 : 120 internés de Noé et Récébédou sont dirigés sur la zone occupée via Rivesaltes

26/08/42 : 407 Juifs arrêtés rassemblés à Rivesaltes

09/09/42 : 88 Juifs de Gurs sont transférés à Rivesaltes

09/09/42 : 22 internés de Septfonds partent pour Rivesaltes (Source : Gérard Gobitz)

11/09/42 : 263 Juifs internés des Milles sont transférés à Rivesaltes

16/09/42 : 112 Juifs de Gurs sont envoyés vers Rivesaltes

24/09/42 : 141 Juifs sont transférés de Gurs à Rivesaltes

Octobre 1942 : transfert de Noé vers Rivesaltes (Source : dossier Noé FNDIRP)

07/10/42 : 42 Juifs, 29 hommes et 13 femmes, sont transférés de Nice à Rivesaltes

10/11/42 : 11 Juifs dont une femme transférés de Nice à Rivesaltes

Départs du lieu d'internement :

Serge KLARSFELD, *Le Calendrier de la persécution des Juifs en France 1940 – 1944* :

23/11/40 : 1380 femmes et enfants sont transférés à Gurs

27/10/41 : 470 enfants entrent dans le centre d'accueil O.S.E. de Palavas-les-Flots

11/08/42 : 400 internés de Rivesaltes, 163 hommes, 229 femmes et 8 enfants, partent à Drancy

25/08/42 : 175 « hébergés » à Rivesaltes dont 44 femmes arrivent à Drancy

04/09/42 : 621 internés de Rivesaltes, 398 hommes et 223 femmes dont 76 enfants partent pour Drancy

14/09/42 : 652 ou 594 Juifs de Rivesaltes, 339 hommes et 255 femmes dont 32 enfants, partent pour Drancy

21/09/42 : 70 Juifs internés à Rivesaltes partent pour Drancy

29/09/42 : 70 Juifs internés à Rivesaltes, 44 hommes et 26 femmes, partent pour Drancy

05/10/42 : 117 personnes internées à Rivesaltes, 73 hommes et 44 femmes, partent pour Drancy

25/11/42 : 1.585 femmes et enfants suite à la dissolution de Rivesaltes arrivent à Gurs

Renseignements demandés par M. Bouladou dans sa lettre du 17 septembre 1942 : (Archives départementales des Pyrénées-Orientales - 13 J 84)

11/08/42 : 400 personnes, dont 163 hommes de 21 à 72 ans, 229 femmes de 21 à 65 ans et 8 enfants, sont dirigées sur l'Allemagne via Drancy

23/08/42 : 229 personnes (120 Allemands, 21 Autrichiens, 77 Polonais, 10 Russes, 1 Hongrois), dont 58 hommes de 21 à 67 ans, 152 femmes de 21 à 67 ans et 19 enfants, sont dirigées sur l'Allemagne via Drancy

01/09/42 : 173 personnes, dont 73 hommes de 21 à 70 ans, 59 femmes de 21 à 70 ans et 41 enfants

04/09/42 : 187 personnes, dont 89 hommes de 31 à 70 ans, 82 femmes de 21 à 70 ans et 26 enfants

13/09/42 : 75 personnes, dont 33 hommes de 21 à 65 ans, 39 femmes de 21 à 65 ans et 3 enfants

14/09/42 : 594 personnes, dont 298 hommes de 21 à 72 ans, 230 femmes de 21 à 65 ans et 66 enfants

21/09/42 : 72 personnes, dont 42 hommes de 21 à 65 ans, 27 femmes de 26 à 60 ans et 3 enfants

28/09/42 : 70 personnes, dont 40 hommes de 26 à 65 ans, 27 femmes de 26 à 60 ans et 3 enfants

03/10/42 : 130 vieillards et incurables sont dirigés sur le camp de Nexon

05/10/42 : 101 personnes, dont 54 hommes de 21 à 65 ans, 45 femmes de 21 à 65 ans et 2 enfants

Au total, 1.911 personnes parties par les convois dont 850 hommes, 890 femmes et 171 enfants

Le Monde Juif :

19/06/41 : 130 internés juifs sont transférés sur les chantiers allemands

03/10/42 : 180 Juifs, 130 hommes et 50 femmes, âgés ou malades sont transférés de Rivesaltes à Nexon

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'INTERNEMENT

Le camp :

situé sur un plateau aride, dénudé, désertique et balayé en toutes saisons par un le vent. Rivesaltes est un camp particulièrement étendu.

Baraques :

groupées en seize îlots séparés les uns des autres par des fils de fer barbelé. Chaque îlot porte une lettre qui définit sa fonction :

les îlots B et E (dont les installations sont les plus défectueuses et les moins confortables de toutes) sont réservés aux Juifs.

F : les hommes

G : les services du chef camp, les bureaux de la sûreté et le cachot

H : îlot de déportation

J : l'entraide sociale, les enfants et les îlots de triage

K : l'entraide sociale, les femmes et les Juifs

O : personnel du camp

Q : personnel du camp avec le réfectoire.

A la fin du mois d'août 1942, une partie du centre d'hébergement du camp de Rivesaltes devient le « Centre National de Rassemblement des Israélites ». Tous les services du camp sont alors regroupés et laissent libres les îlots K et F réservés au regroupement prévu de 10000 Juifs. Ceux-ci sont privés des mêmes droits que les autres internés.

Le camp est composé de 500 grandes baraques de 32 sur 6 en fibre et béton. Elles sont assez grandes pour contenir 70 personnes chacune, mais sont dépourvues de tout confort, manquant du mobilier le plus élémentaire, tels que tables et chaises.

L'installation des douches et des toilettes laisse à désirer. Les w.-c., placés au milieu des îlots, sans chasse d'eau et dont les seaux ne sont vidés qu'une fois par jour, dégagent une odeur fétide où les mouches pullulent.

Les lavabos sont trop petits. L'eau est insuffisante, si bien que la douche hebdomadaire a été supprimée, et de mauvaise qualité, créant des épidémies d'entérite avec une forte mortalité parmi les enfants.

Hygiène :

la gale, les poux et la vermine en général sont très répandus. L'invasion des rats constitue un véritable fléau car ils s'attaquent aux provisions, aux vêtements ou aux internés eux-mêmes.

Les internés, composés en partie de familles entières, sont parqués dans une promiscuité dangereuse, physiquement et moralement.

Vêtements :

réduits en loques, les chaussures n'existent plus. La plupart n'ont pu emporter que ce qu'ils avaient sur le dos au moment de leur arrestation. Les enfants vont pieds nus et certains ressemblent à des cadavres ambulants.

Infirmierie :

le nombre de cachectiques est assez élevé. Ceux-ci sont admis dans des infirmeries spécialement prévues à leur effet.

Chaque îlot a son infirmerie à laquelle sont attachés un médecin interné et deux ou trois infirmières. Un îlot est uniquement réservé à l'usage des malades.

Plusieurs de ses baraques sont occupées par des nourrissons et des enfants en bas âge dont le dépérissement inspire une profonde pitié.

La mortalité est élevée parmi les enfants de moins de un an qui supportent mal les régimes de disette auxquels sont soumis les internés et le rude climat de ce plateau venteux et où le soleil est trop ardent. De nombreux décès de nourrissons ont lieu au cours de l'été 1941.

Conditions de vie :

les malades les plus graves sont envoyés à Perpignan, aux hôpitaux Saint-Louis et Saint-Jean. Le chauffage est inexistant. Certains jours, les biberons ne peuvent être pasteurisés, la cuisine ordinaire n'est pas entretenue et le froid, pénétrant librement dans des baraques peu étanches fait de nombreuses victimes.

Nourriture :

la sous-alimentation aggravée par les rigueurs de l'hiver provoque chez les internés des lésions irréversibles qui conduisent à la mort.

Pendant l'hiver 1942, on compte de quatre à six décès par semaine.

Travail des internés :

ceux considérés comme aptes au travail sont employés à des travaux d'entretien. Ceux qui acceptent de travailler sont divisés en groupes et quittent le camp pour des périodes indéterminées.

« Occupations » :

l'école est assurée par des instituteurs français qui font classe dans des baraques appropriées à une quarantaine d'élèves.

Des centres de réunion avec bibliothèques ont été créés par l'assistance protestante où s'organisent des réunions religieuses, des conférences, des représentations théâtrales, des cours de langues étrangères.

Un temple protestant, une église catholique et une synagogue rassemblent les fidèles. Permissions et visites ne sont accordées qu'avec autorisation spéciale.

Rivesaltes (Pyrénées-Orientales)

« Le Musée national et l'internement » (Rivesaltes) in : *Le Patriote Résistant*, n° 630, avril 1992. (FNDIRP microfilm bob 1).

ADLER Hans G.

Der Verwaltungete Mensch. Studien zur deportation der Juden aus Deutschland (déportation de Juifs allemands à Gurs, Rivesaltes, les Milles et autres camps en octobre 1940 et protestations de Vichy), J.C.B. Mohr, Tübingen, 1974. (BDIC O 109.763).

BERT Jacques

La Boîte à guenilles (Rivesaltes), Editions des Sablons, Bruxelles-Paris, 1945. (BDIC S 30272).

BOHNY-REITER Friedel

Journal de Rivesaltes 1941-1942, Zoé, Paris, 1994. (FNDIRP BIB 2036).

DUMAS André

« Rivesaltes : criblages » in : *Les Clandestins de Dieu, CIMADE, 1939-1945*, pp. 122-134, Paris, Fayard, 1968. (BDIC : S 44925/I).

ALEXIS-MONET Laurette

Les Miradors de Vichy, (Récébédou, Nexon, Rivesaltes, Noé, Gurs), Les Editions de Paris, Paris, 1994, 222 p. (CDJC : 19.743).

KLARSFELD Serge

Le Mémorial de la déportation des Juifs de France (convois 19, 24, 29, 30, 31, 33, 37, 40, 42 et la liste des décédés au camp de Rivesaltes) Beate et Serge Klarsfeld, Paris, 1978. (BDIC : Q 15488).

KLARSFELD Serge

Les Transferts de Juifs du Camp de Rivesaltes et de la région de Montpellier vers le Camp de Drancy en vue de leur Déportation, 10 août 1942 – 6 août 1944, Edité par L'Association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et par la Beate Klarsfeld Foundation, Paris, 64 p., 1992 (FNDIRP BIB 2129)1993. (CDJC : 19.544).

WILDMANN Manfred

WIEHN Erhard Roy

« Und Flehentlich gesegnet » Briefe der Familie Wildmann Gurs, Rivesaltes und Perpignan-Hartung-Gosse-Verlag-Konstanz 1997.

FONDS PHOTOGRAPHIQUE DU CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE

- CIII- 318 /3987
Rivesaltes : régiments de garde de volontaires étrangers.
- CIII- 324 /3998
Camp de Rivesaltes – l'infirmerie – l'unique lampe du camp.
- CIII- 325, 327, 328, 332 /3999, 4001, 4002, 4006
Les enfants au camp de Rivesaltes.
- CIII- 326 /4000
Les baraquements du camp de Rivesaltes.
- CIII- 347 à 353 /4022 à 4028
Le camp de Rivesaltes, 1994.
- CIII- 354 /4029
Plaque commémorative du camp de Rivesaltes, 1994.
- CIII- 354a /4030
Cimetière juif du camp de Rivesaltes, 1994.
- DLXIX- 4 /1055
Jardin d'enfants du camp de Rivesaltes.
- DLXIX- 5 /1056
Vue d'une allée du camp de Rivesaltes.
- DLXIX- 6 /1057
Les enfants est leur monitrice au camp de Rivesaltes.
- DLXIX- 8, 9 /1059, 1060
Les enfants et leur monitrice au camp de Rivesaltes.
- DLXIX- 13 /1064
Assistante sociale de l'OSE. et enfants internés au camp de Rivesaltes.

Album Camp d'internement 1 :

- M II- 91** Journalistes étrangers interrogeant les internés. (Documentation Française)
M II- 93 Arrivée d'un convoi d'internés. 1941. (Documentation Française).
M II- 124 Inscription dans une salle de culte de la CIMADE. (Fonds CIMADE).
M II- 125 Internés. 1942. (Fonds CIMADE).
M II- 95 Baraque 28. 1941. (Documentation Française).
M II- 102 Dortoir des femmes internées. 1941. (Documentation Française).
M II- 121 Dortoir. 1942. (Fonds CIMADE).

Album Camp d'internement 2 :

- M II- 187** Petit garçon.
M II- 280 (1-36)
 Diverses photos d'internés dont de nombreux enfants. 1942.
M II- 281 (1-34), 281 (a-a 4)
 Nombreuses photos d'enfants et du personnel volontaire les encadrant.

Photographies du personnel des œuvres caritatives

- M II- 424** Deux équipiers de la CIMADE.
M II- 437, 450
 Distribution du Secours suisse.
M II- 459, 460
 Secours suisse.
M II- 461 Membres de l'OSE.
M II- 462 Membres d'organisations de secours, YMCA, CIMADE.

Photographies diverses :

- M II- 421** Sortie au château de Salses.
M II- 454 Fort de Salses.
M II- 422 ORT.
M II- 455 Lampe sculptée.
M II- 441 Sculpture sur bois.
M II- 478 Jeu d'échec sculpté.

Album Camps d'internement 4 :

- M II- 541** Distribution de nourriture par le Secours Suisse (USHM).
M II- 608 Enfants internés au camp.
M II- 609 Souliers des enfants.
M II- 610 Enfants au camp.
M II- 611 Baraques et une internée.
M II- 612 Enfants.
M II- 613 Distribution du riz.

Album Camp d'internement 3 :

Photographies des internés :

- M II- 427** Internés.
M II- 431 Adolescents déguisés.
M II- 434 Juifs allemands.
M II- 439 Adolescents allemands.
M II- 444 Internés et membres d'organisations caritatives.
M II- 449 Jeune juif allemand.
M II- 456 La queue devant le réfectoire.
M II- 463 Adolescents.
M II- 467 Fête au foyer.
M II- 472 Famille de Juifs allemands.
M II- 473 Un jeune espagnol et un jeune juif allemand dans la troupe Rivesaltes.
M II- 476 Jeunes juifs allemands dans la troupe d'Eclaireurs de Rivesaltes.
M II- 477 Troupe d'Eclaireurs.

Photographies du camp :

- M II- 423** Baraques.
M II- 428, 429, 435, 446, 470, 480
 Le foyer.
M II- 440 Vue générale.
M II- 465 Latrines.
M II- 614, 615
 Enfants cachectiques.
M II- 616 Une internée avec des adolescents.

**FONDS PHOTOGRAPHIQUE
 DE LA DOCUMENTATION FRANCAISE**

**POCHETTE : VICHY CAMPS D'INTERNEMENT D'ETRANGERS
 B 223 331 12**

Sous-chemise : Rivesaltes 1941 :

Photographies des internés :

- Enregistrement : sans numéro**
 Interrogatoire d'un interné chinois.
Enregistrement : sans numéro
 Une petite fille et sa mère revenant de la corvée de soupe.
Enregistrement : sans numéro
 Type d'Espagnole internée.
Enregistrement : sans numéro
 Type d'enfant interné.

Enregistrement : sans numéro

Les journalistes étrangers interrogeant les internés.

Enregistrement : 5881

Camp d'internement [femme portant un bébé emmitoufflé].

Enregistrement : 20 509

Arrivée d'un convoi d'internées [police française].

Enregistrement : 20 516 et 20 748

Arrivée d'un convoi d'internés.

Enregistrement : 20 517

Jeunes femmes internées faisant leur courrier.

Enregistrement : 20 518

Vue intérieure du camp [groupe d'internés : hommes, femmes,

Enregistrement : 20 519

Petits internés [enfants souriant].

Enregistrement : 20 520

Journalistes étrangers interrogeant les internés.

Enregistrement : 20 587

Arrivée d'un vieil interné.

Enregistrement : 20 710

Le directeur de la Police des étrangers interrogeant des internés.

Enregistrement : 20 713

Baraque n° 28 [intérieur d'une baraque avec des femmes].

Enregistrement : 20 749

Groupe d'internés [hommes, femmes, enfants].

Enregistrement : 20 911

Type de jeunes internés [adolescents].

Enregistrement : 20 924

Types de femmes d'internées.

Enregistrement : 20 925

Le plus jeune interné [femme avec un bébé].

Enregistrement : 20 926

Un journaliste américain interrogeant un interné américain.

Enregistrement : 20 927

« Interné préférant la vie au grand air » [un homme assis par terre].

Enregistrement : 20 928

Le directeur de la Police des étrangers est entouré par les étrangers.

Enregistrement : 20 929

Intérieur d'une baraque féminine [deux petites filles assises sur un lit petites poupées].

Enregistrement : 20 932

Journaliste entouré d'internés.

Enregistrement : 20 933

Départ après la visite de journalistes étrangers.

Enregistrement : sans numéro

Vue intérieure d'une baraque [un lit, un animal en peluche, un carte avec la photographie de Pétain].

Enregistrement : 20 910

Dortoir des femmes internées.

Enregistrement : 21 412

Vue du camp de Rivesaltes.

THE BEATE KLARSFELD FOUNDATION

RECUEIL DE
DOCUMENTS DES ARCHIVES
DU COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE



SUR LE SORT DES JUIFS DE FRANCE
INTERNÉS ET DÉPORTÉS
1939-1945

I

THE BEATE KLARSFELD FOUNDATION

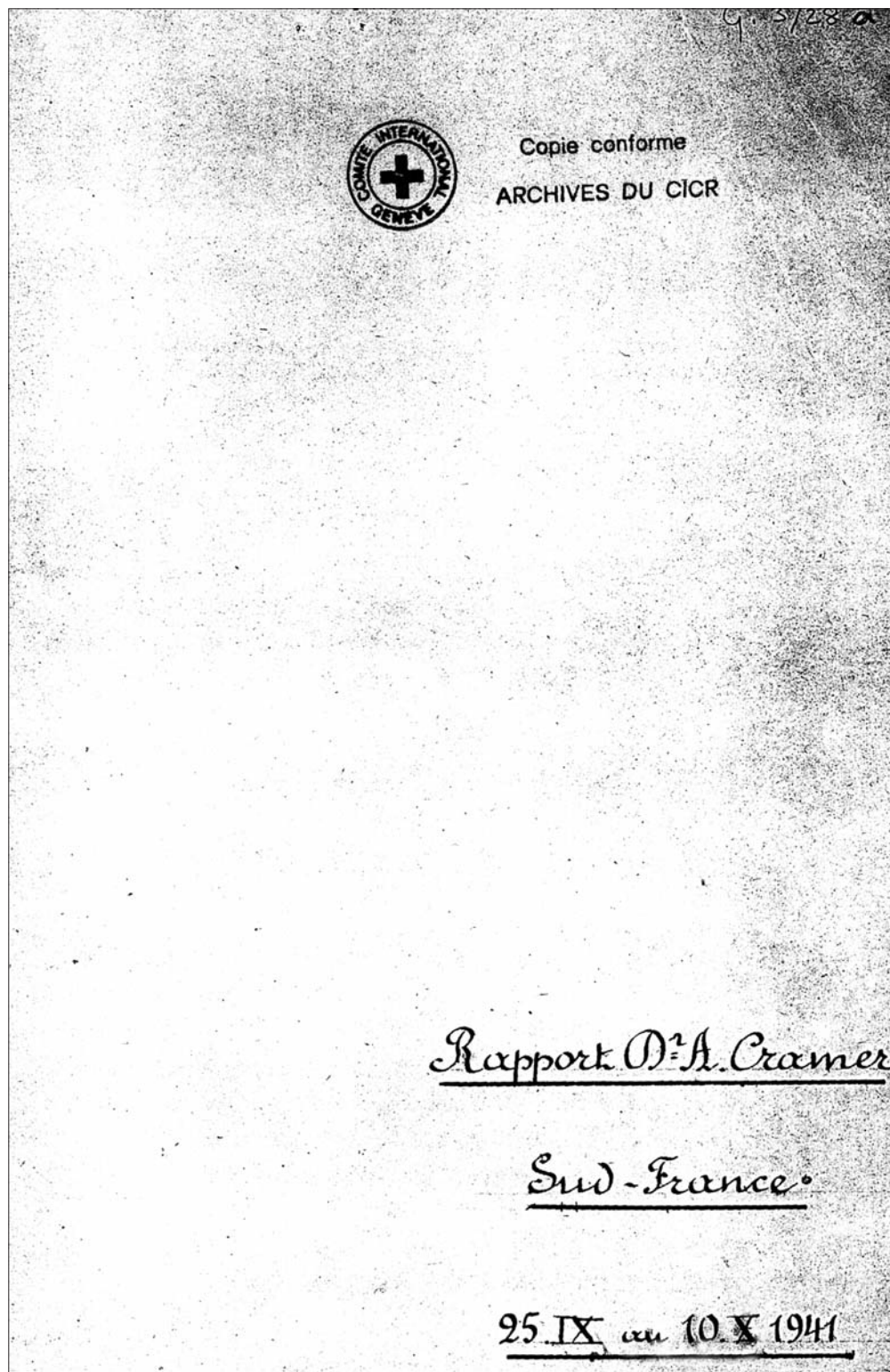
RECUEIL DE
DOCUMENTS DES ARCHIVES
DU COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE



SUR LE SORT DES JUIFS DE FRANCE
INTERNÉS ET DÉPORTÉS
1939-1945

II

10. En 1999 dans les deux volumes de mon "Recueil des documents du CICR sur le sort des Juifs internés et déportés" j'ai publié d'importants documents concernant la condition des Juifs dans le camp de Rivesaltes et certains illustrés de photographies. Je publié dans ce dossier plusieurs de ces documents inédits jusque 1999.



Dr. AC/AMG

VISITE PAR LE DOCTEUR CRAMER, MEMBRE DU C.I.C.R.
DES CAMPS D'INTERNES CIVILS DU SUD DE LA
FRANCE

Novembre 1941.

Par l'intermédiaire de M. PERON, Ministre plénipotentiaire à Genève, le C.I.C.R. a demandé au Ministère de l'Intérieur à Vichy s'il nous autorisait à visiter de nouveau les camps d'internés civils du Sud de la France.

Une réponse affirmative ayant été reçue, je suis parti pour Vichy le 25 septembre 1941 accompagné par M. Jean-Louis ROUX comme secrétaire.

Le 26 septembre 1941, nous avons été fort aimablement reçus par le Général VERDIER, administrateur-délégué de la Croix-Rouge française pour la zone libre qui nous a mis au courant des dernières dispositions prises par le Ministère de l'Intérieur au sujet des camps d'internés civils; notamment la demande officielle adressée le 15 septembre 1941 par M. PUCHEU, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, à la Direction de la Croix-Rouge française pour obtenir son concours dans la réalisation de certaines améliorations des camps d'internement. Jusqu'alors, la Croix-Rouge française avait, à plusieurs reprises, offert ses services sans recevoir l'agrément officiel du Ministère de l'Intérieur.

Le Général VERDIER a confirmé la nouvelle qui nous était parvenue avant notre départ de Genève comme quoi M. Jean FAURE, ancien préfet de l'Ardèche, venait d'être nommé Inspecteur général des camps ...

Camp de Rivesaltes

En arrivant à Rivesaltes, nous éprouvons une impression lugubre. Le camp est situé à une quinzaine de kilomètres au Nord de Perpignan et ses baraquements s'étendent à perte de vue sur un plateau aride, dénudé, désertique, constamment balayé par un vent violent; c'est une vraie ville, que n'égale aucune verdure, où grouille une population hétéroclite.

Le camp était autrefois entièrement occupé par des troupes de l'Afrique du Nord; il est aujourd'hui attribué en partie aux internés civils; c'est là que l'on a, de préférence, envoyé des familles entières :

L'effectif du camp est le suivant :

Hommes :	1517
Femmes :	1987
Enfants :	1906

Total :	5410
---------	------

Rivesaltes

11c J Hôpital



Baraque du Secours Suisse



Effectif par nationalités :

Français (Gitanes)	:	325
Espagnols	:	2808
Polonais	:	476
Allemands	:	734
Russes	:	52
Portugais	:	34
Tchèques	:	42
Belges	:	33
Italiens	:	12
Hongrois	:	28
Roumains	:	23
Apatrides	:	118
Autrichiens	:	44
Anglais	:	5
Yougoslaves	:	14
Divers	:	55

Total	:	4804
-------	---	------

Dans ce dernier effectif ne sont pas comptés ceux qui sont détachés à Barcarès et à l'hôpital St. Louis, et les familles envoyées pour aider aux vendanges. Par conséquent, les chiffres ci-dessus sont inférieurs à la réalité, et dès leur retour au camp le nombre des enfants dépassera 2.000.

Divisé en îlots séparés les uns des autres par des fils de fer barbelés, le camp est composé de 500 grandes baraques mesurant trente mètres sur six en fibre et béton et qui peuvent abriter 70 internés. Les poêles qui avaient servi au chauffage l'année dernière ont été repris par l'intendance; on espère en obtenir deux par baraque pour cet hiver. Chaque interné a sa pailleasse et trois ou quatre couvertures (le Commandant se plaint de ce que plusieurs internés s'étaient taillé des vêtements dans leurs couvertures). Comme à Gurs les bancs et les chaises manquent dans les baraques.

Le Cdt. Mr. H. Umbert, absent au moment de notre visite, était remplacé par le sous-directeur Fourniol. Le Dr. Lefèvre, nommé médecin-chef depuis 6 mois est assisté par un médecin français et huit médecins internés (espagnols, roumains, allemands) dont un dentiste. Ces médecins sont de valeur inégale et la présence d'un troisième médecin français serait bien désirable. En cas de nécessité, un oculiste et un oto-rhinolaryngologue sont appelés de Perpignan.

L'infirmière-chef va quitter le camp pour cause de santé. Dans un camp aussi nombreux, il faudrait la remplacer par une infirmière vraiment capable et adjoindre au médecin-chef une infirmière spécialisée dans les soins aux enfants, étant donné le grand nombre de ces derniers. Comme dans d'autres camps, la plupart des infirmières laissent beaucoup à désirer. Leur sort ne paraît d'ailleurs pas très enviable; comme les internés, elles souffrent de sous-alimentation.

Un des îlots est réservé uniquement à l'usage des malades. Plusieurs de ses baraques sont occupées par des nourrissons et des enfants en bas âge, dont le dépérissement inspire une profonde pitié. Chaque îlot a son infirmerie à laquelle sont attachés un médecin interné et deux ou trois infirmières.

Les lavabos sont trop petits; l'eau est en quantité insuffisante et de mauvaise qualité. Les internés prenaient une fois par semaine des douches qui ont dû être supprimées par suite du manque d'eau. S'il n'y a pas eu de typhus, par contre les médecins ont constaté de nombreux cas de dysenterie. A part les cachectiques et les internés qui travaillent hors du camp, tous ont été vaccinés contre la fièvre typhoïde.

La mortalité est élevée parmi les enfants de moins d'un an qui supportent mal les régimes de disette auxquels tous les internés sont soumis, le climat rude de ce plateau venteux et où le soleil est trop ardent. Il est déplorable d'avoir réuni plus de 2.000 enfants dans un même camp ce qui ne peut que contribuer à créer des épidémies. Cet été une épidémie d'entéro-colite a fait son apparition, comme dans d'autres camps d'ailleurs, mais à Rivesaltes le mal a été aggravé par l'état de faiblesse et de sous-alimentation dans lesquels se trouvaient les

malades. On a compté 50 décès, dont 24 parmi les nourrissons. Les femmes paraissent plus résistantes que les hommes. Les cas médicaux sont envoyés à l'Hôpital St. Louis à Perpignan et les cas chirurgicaux à l'Hôpital St. Jean de cette même ville. Une épidémie de trachome sévit parmi les Gitanes. La gale et les poux, et en général la vermine, sont très répandus.



Les W.C. sont des plus défectueux; ce sont, au milieu des îlots, des bâtisses surélevées sans chasse d'eau et dont les seaux sont vidés une fois par jour. Les mouches y pullulent et l'odeur que dégagent les matières fécales est suffocante.

Une oeuvre de bienfaisance offre chaque mois un lot de bandages herniaires, quatre prothèses dentaires et trente paires de lunettes. Malgré cela, le nombre des prothèses est insuffisant.

La pharmacie manque de matériel de pansement et de médicaments à base de matières grasses.

A partir du début d'octobre, des instituteurs français sont chargés de faire l'école dans des baraques appropriées où les classes comptent environ quarante élèves.

Des centres de réunion avec bibliothèques ont été créés par les assistantes protestantes qui, avec l'aide de Mlle. Rennes, du pasteur Dumas et de M. Strang, organisent des réunions religieuses, des conférences, des représentations théâtrales, des séances récréatives, des cours de langues étrangères. Un temple protestant, une église catholique et une synagogue groupent les fidèles de ces différentes confessions. Mais comme les Polonais ont en grande partie quitté le camp, il reste peu de catholiques.

Le Secours suisse a obtenu une baraque où logent sa déléguée la Soeur Ruth de Zurich avec sa cousine. Ces deux femmes de coeur sont chargées de distribuer le lait et les soupes fournis par le secours suisse et les Quakers. Elles se sont donné entre autres pour tâche d'"apprivoiser" les enfants des Gitanes et de leur donner le goût de la propreté ce qui paraît une gageure !

En quittant Rivesaltes, nous emportons l'impression pénible d'un manque de direction générale. Les sous-ordres semblent laissés libres d'agir comme ils l'entendent; en particulier plusieurs d'entre eux, manifestent un antisémitisme qui va jusqu'à priver les Israélites des mêmes droits que les internés aryens.

Notre impression sur ces camps, au cours de notre dernière visite, est certainement meilleure que celle que nous avons emportée en novembre 1940 lors de notre première visite.

Le nombre des internés a diminué dans de notables proportions. De 27.206 qu'ils étaient en novembre 1940, dans les camps que nous avons visités en zone libre, ils n'étaient plus, en octobre 1941, que 15.250, non compris les camps de l'Afrique du Nord où ont été transférés un grand nombre d'Espagnols et de prestataires. Un certain nombre d'internés ont pu partir pour l'Amérique ou d'autres pays; d'autres ont reçu l'autorisation de séjourner en France libre, soit d'une façon définitive, soit en congé de maladie. 780 enfants ont été placés dans des colonies par l'oeuvre OSE (Oeuvre Israélite).

Et puis, hélas ! un grand nombre d'internés sont morts, spécialement des vieillards expulsés d'Allemagne en octobre 1940. Parmi ces derniers, 2.000, âgés de plus de 70 ans, n'ont pu supporter le changement brusque de milieu, l'entassement dans les lamentables baraques de Gurs, le manque de soins et de médicaments. La plupart ont été enlevés par des affections pulmonaires aiguës et l'insuffisance cardiaque. Au début de l'année, le nombre de décès se montait à 25 par jour, uniquement au camp de Gurs.

Trois nouveaux camps ayant été créés, (Rivesaltes, Recebedou, Noé), les plus anciens se sont trouvés ainsi dégorés.

Dans certains camps, en particulier à Gurs, des améliorations encore trop rares ont été réalisées dans l'aménagement de quelques baraques, où l'on a pratiqué des fenêtres supplémentaires; des canalisations ont été creusées, des chemins empierrés dans la plupart des îlots, aussi les internés ne pataugent-ils plus dans les ruisseaux de boue comme l'an passé.

Toutefois, ces baraques sont encore loin de répondre aux exigences de l'hygiène et du confort les plus élémentaires. Nous aimerions que celles où logent des vieillards et des enfants comprennent un petit local où il serait possible de chauffer une tisane ou du lait.

Aux camps de Gurs et de Rivesaltes, les installations des W.C. devraient être entièrement refaites; elles sont, à l'heure qu'il est, d'une saleté repoussante qui attire des myriades de mouches, et il s'en dégage - surtout en été - des odeurs pestilentielles.

La question de l'eau potable devrait être sérieusement examinée. A Rieucros et à Noé, l'eau est distribuée en quantité insuffisante, à Rivesaltes où il y eut cet été une épidémie d'entérite avec un grand nombre de décès parmi les enfants, elle est franchement de mauvaise qualité, ainsi qu'au Vernet où trente-deux cas de fièvre typhoïde avec trois décès se sont déclarés dernièrement.

L'atmosphère morale qui règne dans les camps est infiniment meilleure grâce à la présence d'infirmières qui prodiguent leurs soins aux malades et à l'oeuvre magnifique réalisée par les assistantes protestantes. A Gurs et à Rivesaltes, ces dernières n'ont pas hésité à venir s'établir dans les camps où elles partagent la vie des internés à qui elles apportent un secours spirituel, moral et bien souvent aussi matériel, et ceci bien entendu sans distinction de confession. Elles ont constitué des bibliothèques.

organisé des réunions récréatives, artistiques et musicales et formé de véritables communautés religieuses extraordinairement vivantes. N'oublions pas non plus les délégués du Secours suisse qui distribuent dans les camps du lait et de la soupe offerts par la Suisse et par l'Association des Quakers et spécialement destinés aux enfants, aux malades et aux vieillards.

Sur les sept camps que nous avons vus, ceux de Rieucros, Noé, Récébédou et Le Vernet nous ont produit une impression relativement favorable. Celui de Gurs est en progrès sur l'année dernière au point de vue aménagement, Par contre, Rivesaltes est un spectacle navrant, ainsi que l'hôpital d'Argelès, seul vestige du camp du même nom qui a été abandonné.

Voici d'ailleurs le résumé des observations faites au cours de notre voyage d'inspection et les suggestions que nous pourrions faire quant aux mesures à prendre pour améliorer le sort de ces milliers d'infortunés. A notre retour à Vichy, nous les avons soumises à M. Faure, sur sa demande, en y joignant les critiques faites par des visiteurs réguliers et par les assistantes sociales qui connaissent mieux que personne les conditions de la vie des internés, puisqu'elles la partagent.

Direction des Camps.

La tâche des Commandants de camps, déjà si ardue, est compliquée par le fait que toutes les démarches doivent passer par les Préfectures avant d'atteindre le Ministère de l'Intérieur dont ils dépendent, et subissent ainsi des retards très préjudiciables à l'administration et à la bonne tenue des camps. Ne serait-il pas possible de supprimer cet intermédiaire ?

Les Commandants de Rieucros, Noé, Récébédou paraissent bien disposés à l'égard des internés dont ils s'efforcent d'adoucir le sort. Le Colonel Royer, Commandant du Vernet d'Ariège, nous a inspiré la plus vive admiration par la façon dont il s'acquitte de sa tâche. Le Camp du Vernet abrite les prisonniers de droit commun et d'une façon générale des "éléments indésirables". La discipline y est par conséquent plus difficile à maintenir, mais grâce

à l'autorité judicieuse du Colonel Royer, à sa large compréhension, il a réussi à se faire respecter et aimer des internés. Secondé par des subordonnés intelligents et dévoués, il s'est appliqué à fournir du travail aux prisonniers, à leur rendre ainsi le sens de la dignité humaine et à remonter le niveau moral si facilement abattu par l'oisiveté.

Le Commandant du Camp de Rivesaltes était absent lors de notre passage, mais d'après ce que nous en avons entendu dire, il semble trop jeune et manque d'expérience pour assumer une telle charge. Celui de Gurs fait preuve de bonnes dispositions malgré une mentalité un peu tracassière et une certaine brutalité dans les manifestations de son autorité.

Quant au personnel de surveillance, recruté dans la Sûreté nationale, il nous a paru, dans sa grande majorité, inférieur à sa tâche. De trop nombreux chefs d'îlots se distinguent par leur brutalité, par une mentalité trop policière, et une moralité qui laisse fortement à désirer. Nous nous sommes laissé dire que certains chefs d'îlots profitent de leur autorité pour obliger les jeunes internées à sortir la nuit de leurs baraques et à venir les rejoindre. Une enquête a prouvé que sur 20 femmes enceintes dans le Camp de Gurs, 18 l'étaient devenues à la suite de ces relations avec les gardiens. A Gurs, des enfants et des vieillards auraient été brutalisés, et à Rivesaltes, l'antisémitisme qui règne parmi les surveillants les pousse à agir d'une manière révoltante vis-à-vis des Israélites.

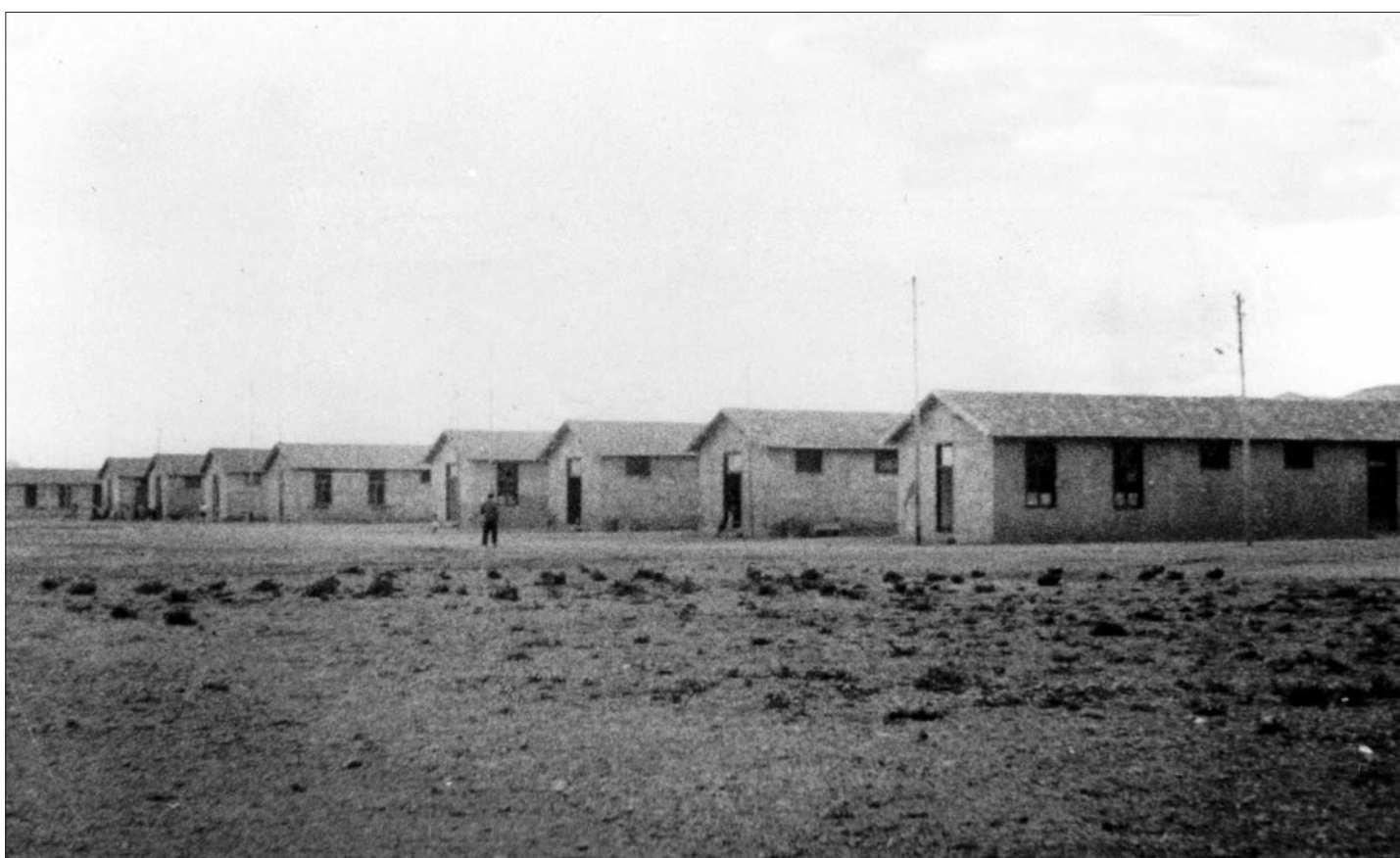
Dans ce dernier camp, les chefs de baraques sont nommés par l'administration du camp, tandis qu'à Gurs, ce sont les internés eux-mêmes qui les choisissent, ce qui établit une plus grande confiance et favorise le maintien de la discipline.

Ravitaillement et Alimentation.

Le problème du ravitaillement des camps, déjà difficile à résoudre jusqu'ici, va être aggravé par les nouvelles mesures prises en France pour assurer l'alimentation, d'abord à l'armée, puis aux hôpitaux, à la population civile et seulement ensuite aux internés. Toutefois, la somme de Fr. 11,50 qu'alloue le Gouvernement pour la subsistance de chaque interné par jour serait à la rigueur suffisante si elle arrivait à destination. Mais nous avons appris, de source sûre, que les internés ne reçoivent pas le cinquième de la ration à laquelle ils ont droit en fait de viande et de matières grasses. C'est donc une véritable famine qui règne dans certains camps et nous avons vu, à Rivesaltes, des enfants dans un état de sous-alimentation et d'athrepsie tel que l'on n'en avait pas vu depuis de nombreuses années en Europe. Dans



Le Camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) en Octobre 1941
lors de la visite du délégué du CICR, le Dr A. Cramer.
Photothèque CICR



certaines flots de Gurs, on rencontre des adultes hypotoniques, véritables loques humaines, qui n'ont presque plus la force de se tenir sur leurs jambes. Les médecins des camps nous ont signalé un certain nombre de cas d'œdème de famine dus à la carence en vitamine B 1, à une ration trop faible en protéine (viande et lait) et à un régime trop pauvre en graisse.

Il n'est pas exagéré de dire que les détournements d'une partie de l'allocation destinée à la nourriture des internés aboutissent à un véritable meurtre et une des tâches les plus urgentes qui se présentent à l'administration de M. FAURE sera de dépister les coupables et d'empêcher à tout prix des détournements dont les conséquences sont si graves.

À en croire les Commandants des camps et les descriptions des menus, l'alimentation aurait pu paraître normale, étant donné la situation générale en France. Mais tant les médecins que les assistantes sociales des camps ont formellement démenti ces renseignements trop optimistes, et nous avons dû nous rendre à l'évidence que, d'une manière générale, les internés et parfois même le personnel de surveillance et les infirmières sont nettement sous-alimentés.

Quelques internés reçoivent des colis du Portugal ou d'ailleurs, mais ce ne sont que des exceptions, et le lait, les soupes distribués par le Secours suisse et l'Oeuvre des Quakers ne sauraient suffire à pallier à la disette.

Ajoutons que dans la plupart des camps, les internés en sont réduits à mettre la nourriture dans de vieilles boîtes de conserve et à prendre leur repas - si l'on peut dire - assis sur leur paillasse, car ils ne possèdent ni tables ni chaises, ni vaisselle. À Noé et à Récébédou, nous avons eu le plaisir de voir des réfectoires où les internés peuvent prendre leurs repas assis devant des tables et manger dans de la vaisselle et avec des services de table. Souhaitons que de semblables réfectoires soient bientôt installés dans chaque camp.

Personnel médical.

Le manque de médecins qui se fait sentir dans plusieurs camps est peut-être dû au fait qu'ils sont insuffisamment rétribués par rapport à la tâche très lourde et parfois ingrate et difficile qui leur incombe. C'est ainsi que le médecin de Recebedou a quitté son poste au grand regret du Commandant du camp, parce qu'il avait trouvé une place mieux payée. Les médecins français qui fonctionnent dans les camps sont en général secondés par des médecins internés, mais la qualité et les connaissances scientifiques de ces derniers ne sont pas toujours suffisantes. Le médecin de Rivesaltes nous a paru un peu mou et débordé par son travail. Il serait urgent de lui adjoindre une infirmière spécialisée dans l'apiculture pour ce camp qui compte plus de 2.000 enfants.

Nous avons eu une bonne impression des infirmières-chefs de camps. Par contre, leurs subordonnées^{ne} méritent pas toutes le titre d'infirmières. La plupart de ces femmes avaient tout d'abord été nommées surveillantes et le travail d'infirmières leur a été confié par la suite et bien malencontreusement. Elles ont, en effet, une mauvaise réputation au point de vue moral et sont tout à fait inférieures à leur tâche.

Au Camp de Noé, l'entente entre le médecin et l'infirmière-chef est complète, ce qui n'est pas le cas dans les autres camps. Pour créer cet esprit de collaboration, indispensable à un bon rendement, il faudrait que les infirmières-chefs soient sous les ordres directs du médecin et non plus du Commandant du camp, sauf en ce qui concerne les questions purement administratives.

Nous saluons avec joie la décision prise par le nouveau Directeur des Camps de confier à la Croix-Rouge française le choix et la surveillance du personnel médical attaché aux camps, ce qui constitue certainement une très heureuse innovation.

Hôpitaux.

Exception faite de Noé et Recebedou, qui sont des camps nouvellement installés, les hôpitaux des autres camps sont absolument insuffisants tant au point de vue des baraquements que de leur aménagement intérieur et de l'hygiène. Si des médicaments ont été envoyés par les soins de l'Unitarian Service et le Service de pharmacie du Comité international de la Croix-Rouge, le matériel de pansement fait par contre entièrement défaut, ainsi que les draps de lit. Les malades, souvent fébriles, sont enveloppés de couvertures de coton ou de laine.

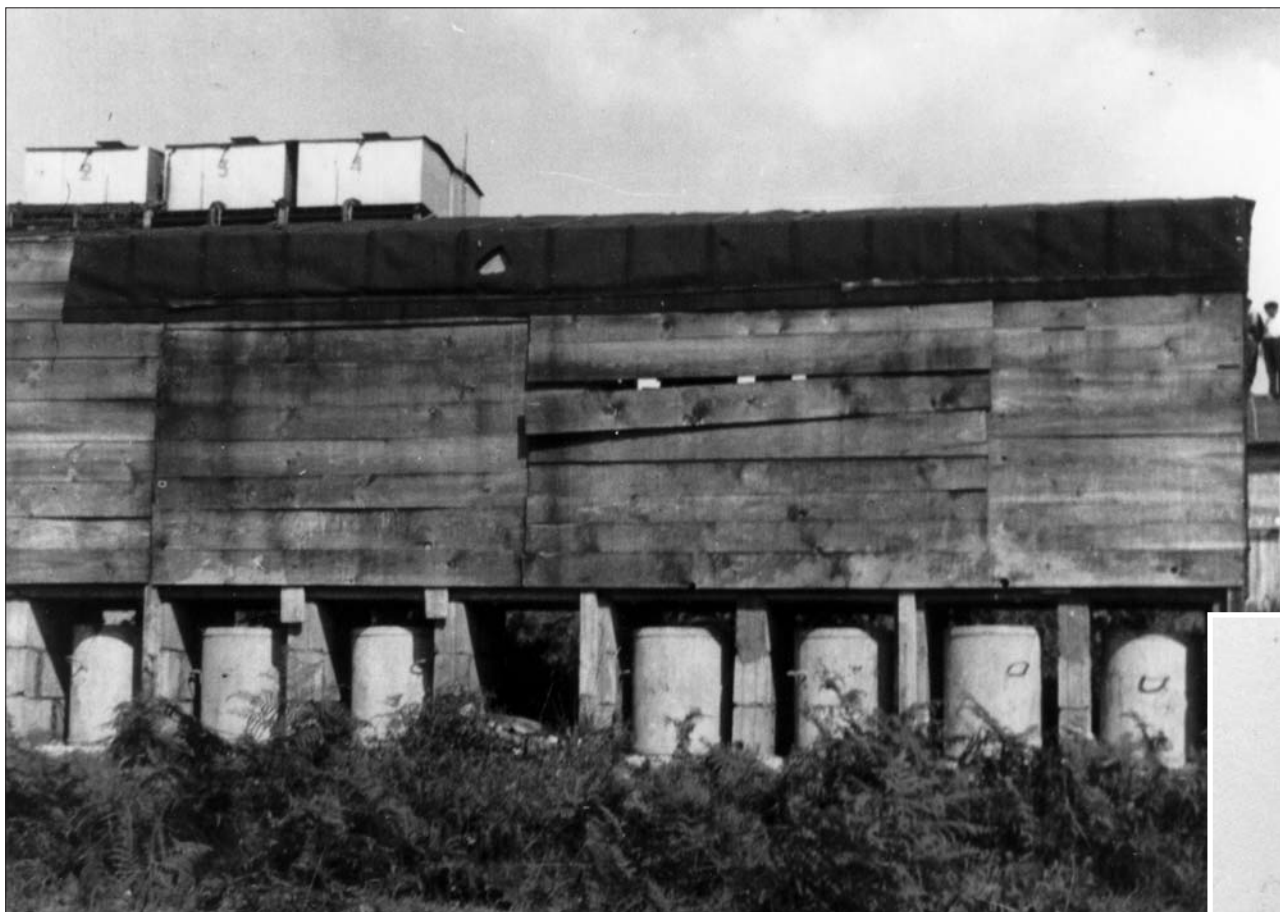
Les grands malades de Rivesaltes et d'Argelès sont transportés dans l'Hôpital St. Louis à Perpignan dont l'état de délabrement fait penser à des Hôtel-Dieu du Moyen Age. J'avais signalé déjà cet état de choses l'année dernière aux Autorités responsables à Vichy et l'on m'avait donné l'assurance que cet hôpital allait être désaffecté.

Les grands malades de Gurs sont dirigés sur l'Hôpital de Pau dont les religieuses nous ont produit une bonne impression. Malheureusement, j'ai appris que des médecins, par antisémitisme, négligeaient volontairement les internés israéliens malades.

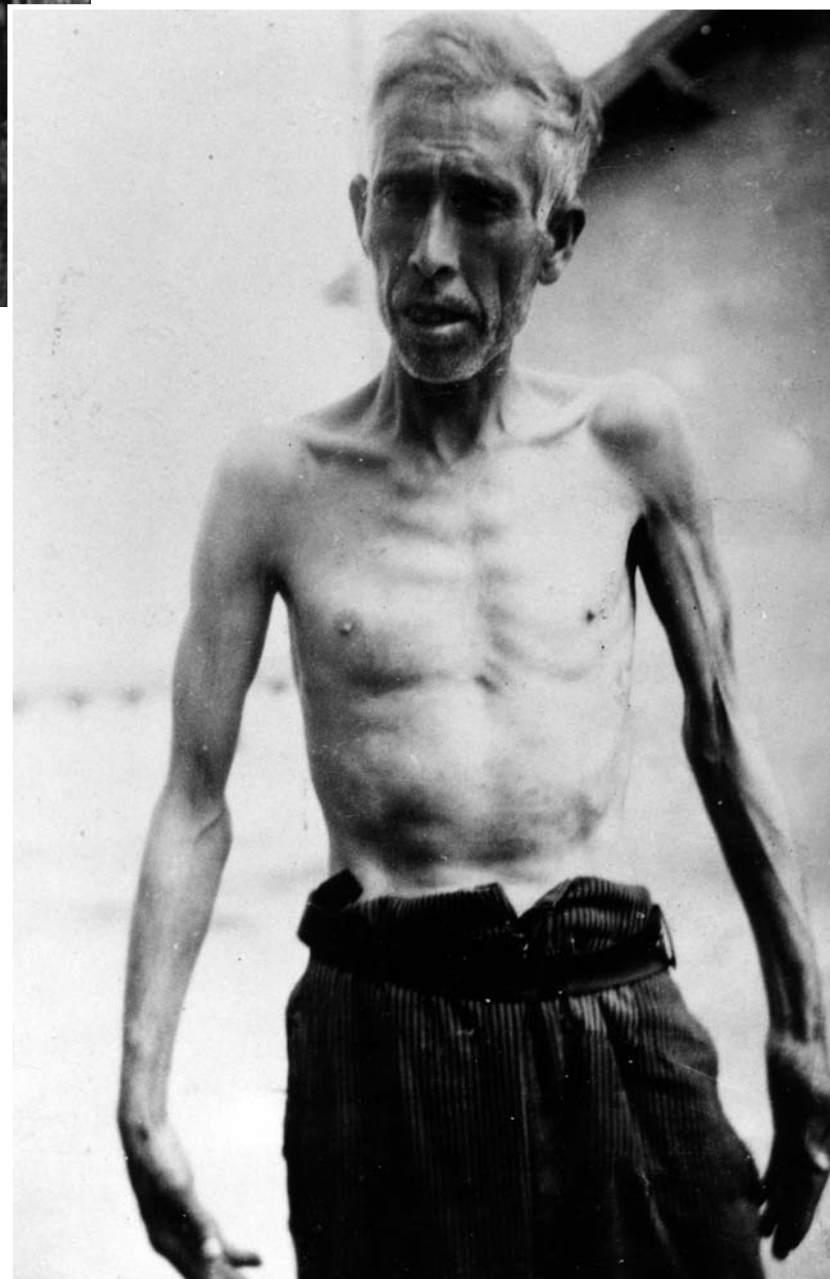
Un très bon service de chirurgie pour les internés a été organisé à l'hôpital St Gaudens à Toulouse grâce à des subsides privés.

Tuberculose.

Les malades atteints de tuberculose contagieuse ne peuvent être isolés, ni recevoir les soins appropriés. Nous avons vu plusieurs porteurs de pneumothorax artificiels dont le traitement n'avait pas été poursuivi, faute d'instruments et d'appareils de rayons X. Ces tuberculeux devraient être



Latrines au Camp de Rivesaltes en Octobre 1941.
Photothèque CICR



Cachectique (forme sèche) dans le camp de Rivesaltes en zone non occupée - Début 1942.
Photothèque CICR

hospitalisés dans un sanatorium bien situé, sous les ordres de médecins spécialistes. Le danger de contamination serait ainsi supprimé pour les autres habitants de ces baraques sur-peuplées. C'est bien l'intention de M. FAURE d'arriver à ce résultat, mais hélas, les sanatoriums français sont bondés par le retour des prisonniers de guerre malades et la tuberculose est en forte recrudescence dans la population civile, à cause de la sous-alimentation et des privations de toutes sortes.

Chauffage.

Le chauffage des baraques a été à peu près inexistant l'année dernière et les commandants des camps voient avec appréhension approcher un hiver contre les rigueurs duquel ils auront encore plus de peine à lutter, le combustible étant presque introuvable.

Vêtements et Chaussures.

La plupart des internés faits prisonniers depuis deux ans ne possèdent que les vêtements qu'ils avaient sur le corps au moment de leur arrestation. On imagine ce qu'il leur reste de ces hardes ! Nous ne pouvons que souhaiter le succès des démarches entreprises par le Comité international de la Croix-Rouge auprès de l'Amérique pour obtenir des vêtements et des vivres en faveur des internés, les pays d'Europe ayant peine à suffire à leurs propres besoins. Nous comptons adresser un appel aux enfants de Genève pour fournir des galoches aux 3.000 petits prisonniers qui se trouvent à Rivesaltes et dans les autres camps, et qui sont presque tous pieds nus.

Libération.

Les libérations d'internés étaient prononcées jusqu'à ces derniers temps par une Commission composée du Commandant du Camp, du Préfet de la région et d'un membre de l'Autorité militaire. Actuellement la libération est accordée par le Ministère de l'Intérieur à Vichy sur préavis du Commandant du camp et sur présentation d'un certificat d'hébergement délivré par le Préfet de la région, où les internés veulent s'établir. Cependant, un certain nombre d'internés qui avaient obtenu un certificat d'hébergement n'ont pu en profiter, le Préfet de la région où se trouvait leur camp ne les ayant pas autorisés à quitter son département.

D'autre part, les Autorités allemandes ont interdit aux internés de s'établir dans les régions voisines de la zone occupée de l'Ouest.

Les internés peuvent obtenir des congés de maladie d'une durée de trois mois, renouvelables si c'est nécessaire. Les internés qui avaient obtenu l'autorisation de quitter l'Europe attendaient dans le camp des Milles près d'Aix-en-Provence le moment de s'embarquer. Le départ de la plupart de ces malheureux est devenu impossible par suite de la guerre qui s'est étendue à la Méditerranée et du refus par l'Espagne de laisser traverser son territoire. Aussi

les uns ont-ils dû regagner leurs camps respectifs, les autres sont-ils demeurés aux Milles cruellement déçus, après avoir entrevu la liberté.

Pour obtenir cette liberté tant désirée, les internés doivent posséder des ressources suffisantes pour obtenir un certificat d'hébergement du Préfet du Département où ils ont l'intention de s'établir.

Citons quelques cas où l'internement est particulièrement arbitraire : Voici une dame allemande qui possède une fortune de 60 millions en Amérique, mais qui ne connaît personne qui l'accueillerait, et ne remplit donc pas la deuxième condition nécessaires à sa libération. Elle vit ainsi aux crochets du Gouvernement au lieu de dépenser ses revenus en France. Elle n'a qu'un seul tort, celui d'être Israélite. Voici des étrangers qui se sont battus pour la France et que leur qualité d'étrangers a peut-être seule rendus suspects. A l'hôpital d'Argelès se trouve une Alsacienne décorée pour avoir mis au monde dix enfants; trois de ses fils se sont battus pour la France, deux d'entre eux sont prisonniers. Elle est internée ainsi que son mari et deux de ses enfants sans savoir pourquoi. Le Commandant du camp n'en sait pas davantage.

N'y aurait-il pas lieu d'examiner ces cas - et tant d'autres ! - d'une manière impartiale et objective, afin de libérer tous les internés dont on aurait reconnu l'innocence, et à qui leurs moyens permettraient de vivre sans tomber à la charge de l'Etat. Beaucoup de ces internés possèdent des fortunes. Au seul camp de Gurs, la poste reçoit quotidiennement environ 35.000 francs et les sommes déposées à la caisse du camp par certains internés varient de 80.000 à 450.000 francs ! Dans une Banque ces dépôts se montent à 2.370.000 francs sans compter les bijoux et objets de valeur..

M. FAURE a bien voulu s'intéresser aux observations que nous lui avons soumises à notre retour à Vichy, et nous nous sommes rendus compte que la situation des internés allait bientôt être radicalement transformée grâce aux décisions énergiques que comptait prendre le nouveau directeur des camps. Nous revenons pleins de confiance, sachant que le sort des internés est maintenant entre les mains d'un homme de coeur qui comprend que la plupart de ces malheureux n'ont pas mérité leur sort tragique, mais qu'ils sont parmi les victimes innocentes de la catastrophe qui bouleverse le monde.

UNITARIAN SERVICE COMMITTEE
Comité Unitarien de Secours
25, Beacon Street, Boston, Mass., U.S.A.

12

Charles R. JOY
Délégué Général
pour l'Europe

15, Rue Fortia - MARSEILLE.

Noël H. FIELD
Directeur pour
la France

CAMP DE RIVESALTES - 18/20 Février 1942.

Une violente tramontane, vent ainsi dénommé dans cette région, descendant des cimes neigeuses des Pyrénées, souffle depuis bientôt trois semaines sur le camp. Le froid pénètre partout avec insistance et à nul endroit l'on se trouve à l'abri des morsures de cette bise glaciale. Les hébergés s'enroulent dans leurs couvertures, se tassant l'un contre l'autre, cherchant ainsi à se réchauffer mutuellement. Leurs visages sont rouges, leurs mains gonflées d'aspect violet et remplies de gerçures et crevasses. Pas de feu nulle part, le bois suffisant à peine pour chauffer la nourriture.

Même couchés, les hébergés ne peuvent se réchauffer. Les châlits usagés sont branlants, les fils de fer tendus pour retenir la paillasse se sont étirés à la longue, laissant dépasser la paillasse de partout. Le vent peut entrer ainsi également par en bas. De plus les paillasses que l'on n'a plus changées depuis six mois, sont pouilleuses, plates comme une galette et ne donnent pas plus de confort et de moelleuse qu'une planche, avec la différence que cette dernière pourrait être facilement nettoyée.

Les couvertures, trois ou quatre par personne, sont en coton. Elles sont lourdes, mais ne réchauffent pas et souvent il n'en reste que des lambeaux, le reste ayant servi à confectionner des vêtements ou à s'entortiller les pieds nus.

Il fait froid le jour, il fait froid la nuit, sans espoir de pouvoir se réchauffer avant l'arrivée du printemps et de ses premiers beaux jours.

J'ai eu la chance de voir à la fin de mon séjour dans le camp, un de ces jours, jours auxquels ces malheureux aspirent pour revivre et sortir de leur engourdissement hivernal. Le vent était tombé, le soleil baignait le camp d'une clarté vive et un peu réchauffante déjà. L'espace vide et béant du camp des jours avant, se repeuplait d'un monde grouillant; tout ce qui peut bouger était sorti des baraques. Spectacle étrange et émouvant que de voir ces groupes d'hommes et de femmes au visage pâle et émacié, étaler leur misère pouilleuse au soleil, aspirant avidement dans leur chair glacée les rayons bienfaisants leur tombant du ciel, qui, plus clément pour eux que les hommes, leur redonne un peu de joie et d'espoir de vivre.

Le but essentiel de ma visite était de voir sur place comment organiser une cuisine spéciale pour les cachectiques, gérée par les oeuvres. Entre temps, comme pour le Camp de Gurs, une circulaire identique du Directeur Général des Camps, avait touché les autres Commandants des Camps, nous autorisant à déclencher cette action de secours alimentaire et médicale dans tous les camps. Je me suis donc mis d'abord en rapport avec les oeuvres - Secours Suisse - Quakers - O.S.E. - pour mettre sur pieds un programme à soumettre au commandant du Camp. Nous sommes tombés d'accord de ne pas installer en attendant une nouvelle cuisine, cette installation demandant du nouveau personnel dont nous ne disposons pas immédiatement. L'exécution d'un tel projet nous aurait imposé une perte de temps précieux.

Par le manque de bois, l'entretien d'une nouvelle cuisine s'avérait par trop onéreux et afin de tourner cette difficulté et pour nous permettre de commencer notre travail immédiatement, le Secours Suisse s'est gracieusement offert de préparer le supplément des repas dans sa cuisine à elle, à l'ilot K, sous condition toutefois de disposer d'un chariot à bras pour le transport des repas préparés pour l'ilot J où se trouvent centralisés les cachectiques en attendant.

La mesure prise a pour principe d'augmenter la valeur calorique insuffisante du camp, par des distributions supplémentaires d'aliments, dont la valeur viologique est importante comme protéine d'origine animale et végétale, fruits, corps gras, sels minéraux. La ration du camp est mise à notre disposition par la gestion et est servie en une fois au repas de midi. Cinq distributions sont faites dans la journée, et le menu se composera schématiquement comme suit :

- 8 h. Café, sucre, 500 gr. lait (Quakers)
 - 10 h. Fruits ou confiture, ou Halva (Secours Suisse O.S.E.)
 - 12 h. Légumes 500 gr. (viande) graisse 10 gr. (gestion du camp)
(farine de pois 30/40 gr. et huile d'olive les jours sans viande) - (Quakers)
 - 15 h. Lait 500 gr. (Quakers)
 - 18 h. Riz 70 gr. ou farine de pois 40 gr. et huile d'olive
Fromage s'il y en a (Gestion) (Quakers)
- de plus 275 gr. de pain par jour.

Valeur calorique globale : 2200 à 2400 calories.

Ce programme est prévu pour 150 personnes en attendant. Un dépistage sérieux est en train de se faire dans le camp par notre médecin spécialement délégué à cet effet et le chiffre des cachectiques ne pourra être définitivement fixé que d'ici 2 à 3 semaines.

A ce programme s'ajoute la distribution de 500 rations supplémentaires de légumes secs, riz, farine de pois etc. à donner deux fois par jour aux précachectiques et 500 rations supplémentaires simples pour les menacés qui sont dépistés également par notre médecin. J'insiste sur l'utilité d'englober les précachectiques dans le même régime que les cachectiques et de se charger comme pour eux de la préparation complète de la nourriture, avec l'apport de la ration légale de la gestion du camp. D'après mon avis, en effet, ils méritent les mêmes soins attentifs et immédiats, leur état devant être facilement réversibles. Nous devons pouvoir espérer chez eux des résultats à brève échéance et notre action auprès d'eux doit être la pierre de touche des chances de réussite de notre action, nous enseignant la direction à prendre pour notre action médicamenteuse et dont je parlerai plus loin.

Nous avons donc présenté ce programme au Commandant du Camp qui nous a reçu de façon très aimable en nous promettant le concours entier de l'Administration du camp, heureux, dit-il de pouvoir contribuer à l'action si généreuse des oeuvres. Les différents points concernant la question technique du programme tels que les rations à délivrer par la gestion, quantité de bois de chauffage à la disposition de la cuisine, sont vite réglées avec une parfaite courtoisie.

Malheureusement, nous n'avons pas trouvé la même compréhension auprès du Médecin-Chef qui a cru devoir opposer toutes sortes d'objections, démontrant un esprit d'incompréhension totale de la situation, d'autant plus étonnant que d'après son propre aveu 60% des décès jusqu'à présent survenus, étaient dus à la sous-alimentation.

Le résultat a été de retarder d'une huitaine le déclenchement de notre action dans ce camp, décidée pourtant avec le commandant pour le lendemain, et de voir tomber le nombre des bénéficiaires de la cuisine diététique fixé à 150 au chiffre de 75.

Nous ne désespérons pas de prouver par le résultat du dépistage l'urgence d'étendre au plus grand nombre possible d'hébergés le bénéfice de notre secours alimentaire et médicamenteux dans le programme prévu et de pouvoir ramener le médecin-chef à de meilleurs sentiments à l'égard de l'effort tenté par les oeuvres dans les camps.

J'ai profité de mon séjour au camp pour prendre part aux examens de dépistage par notre médecin, délégué à cet effet, pour me rendre compte, sur place, des premiers résultats obtenus et des enseignements que l'on peut tirer déjà de ce travail. Je ne peux pas donner de chiffres définitifs encore, mais il résulte de ce travail qu'un tiers de la population du camp se trouve dans un état de sous-alimentation critique, plus ou moins grave. Sur 1468 personnes examinées jusqu'à ce jour, le dépistage a donné les chiffres suivants :

cachectiques dans un état désespéré :	26
cachectiques :	97
pré-cachectiques :	354
menacés :	67
soit un total de :	544 personnes

demandant un secours immédiat.

Pour les examens de dépistage, nous procédons de la façon suivante :

Dans une infirmerie chauffée, les hébergés qui peuvent circuler sont pesés et mesurés par une infirmière. Une première classification est obtenue par la recherche du coefficient du poids physiologique qui se trouve en divisant la taille en centimètres par le poids en kilos et qui donne le chiffre 3
Taille : Poids * 3

Un homme de 1 m.80 par exemple, qui pèse 60 kilos :

$$180 : 60 = 3$$

peut être considéré comme une personne n'ayant pas encore atteint un stade critique.

Pour rechercher les pertes de poids, nous divisons la taille par le chiffre 3 et nous comparons ce chiffre avec le poids réel.

Par exemple un homme de 1 m.80 pesant 45 kilos accuse une perte de poids en dessous du niveau du poids physiologique, de 15 kilos, à savoir :

$$180 : 3 = 60 ; 60 - 45 = 15 \text{ kilos.}$$

Toute diminution de poids en dessous du niveau du poids physiologique indique déjà un état de sous-alimentation, même si cet état ne se traduit pas par des symptômes cliniques visibles.

Nous divisons nos sous-alimentés en trois catégories, partant du niveau du poids physiologique :

- 1° Les menacés, à savoir perte de poids de 5 à 10 kg.
- 2° Les précachectiques, à savoir perte de poids de 10 à 20 kg.
- 3° Les cachectiques, à savoir perte de poids au-dessus de 20kg

Cette classification nous donne un premier point d'appui et va être rectifié selon les symptômes trouvés à l'examen somatique, ultérieur. Toutefois aucun de ces symptômes est pathognomonique. Ils prennent une signification de gravité variable dont l'ensemble permet toutefois de juger de la gravité de l'atteinte de l'organisme et de la rupture de son équilibre physico-chimique. Nous n'avons malheureusement pas de test précis encore pour ce jugement. Mais ces indications même imprécises suffisent pourtant à permettre un dépistage correct.

L'aspect clinique général est souvent caractéristique. La figure est blême, ou jaune et souvent bouffie et traduit une expression de souffrance caractéristique. La fonte du tissu adipeux est souvent telle que le jeu anatomique des muscles se dessine sous la peau. Les muscles eux-mêmes ont souvent tellement fondus que le système osseux fait saillie en-dessous de la peau. Les bras et jambes ressemblent à des membres d'enfants, les côtes ainsi que les os du bassin font saillie en-dessous de la peau et dans les cas graves l'amaigrissement est tel que les malades ressemblent à des cadavres vivants.

Le pouls permet de juger du fonctionnement du système vasculaire. La tension artérielle faiblit en général dès le premier stade de la souffrance physiologique.

La station debout est souvent mal supportée et produit des vertiges, des tremblements des jambes et un fléchissement dans les genoux.

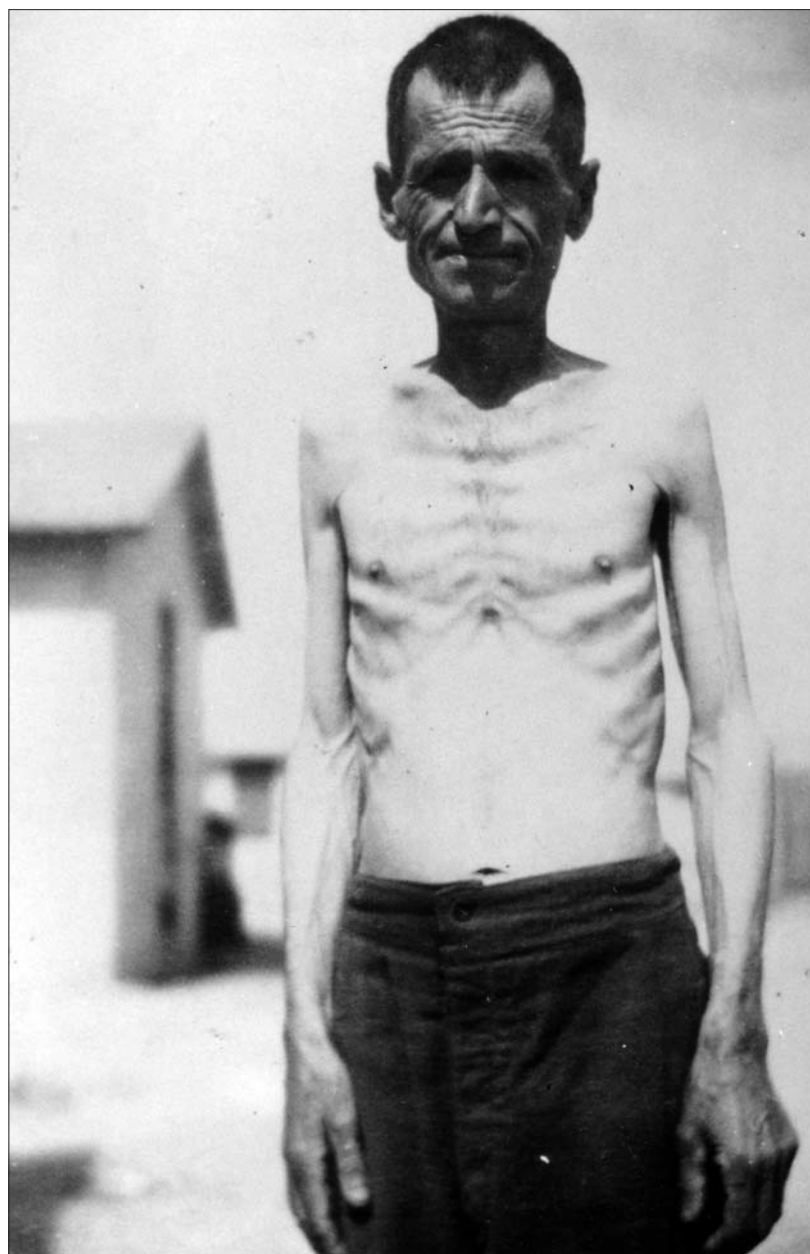
La bradycardie traduit une atteinte déjà avancée de la fibre du myocarde. La tachycardie est fréquente au début et traduit un ralentissement de la circulation que l'organisme cherche à compenser par l'accélération du pouls.

L'hypothermie est de règle. Les diarrhées sont de mauvaise augure et fréquentes dans les stades avancés.

La pollakiurie et la polyurie sont fréquemment observés dès le début et présentent un symptôme précoce d'un déséquilibre de l'acide-base dénotant la déminéralisation de l'organisme.

L'ensemble de ces symptômes variés nous permet de rajuster la classification initiale et de verser les sous-alimentés ainsi dépistés dans une catégorie définitive pour le régime alimentaire à leur donner pour les oeuvres

La cuisine a pu fonctionner entre temps et vous trouverez ci-joint une lettre du Secours Suisse donnant quelques détails qui me paraissent encourageant.



Cachectique (forme sèche) dans le camp de Rivesaltes en zone non occupée - Début 1942.
Photothèque CICR

UNE TRAGÉDIE JUIVE À ROSANS (HAUTES-ALPES)

•
La liquidation du Centre du Lastic
par la Police de Vichy le 26 août 1942,
l'arrestation et la déportation
de 25 jeunes juifs dont 22 ont péri

par
Serge KLARSFELD

•
Publié par l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France
et la Beate Klarsfeld Foundation

Octobre 1999

11. En 1999 dans "Une tragédie juive à Rosans (Hautes-Alpes)" j'ai évoqué le cas de plusieurs jeunes sortis du camp de Rivesaltes pour des travaux agricoles dans ce centre d'accueil, puis raflés et déportés via leur retour à Rivesaltes ou l'envoi au camp des Milles. je présente dans ce dossier les documents se rapportant à ces victimes. Sur les 18 sortis de Rivesaltes, 4 furent renvoyés à Rivesaltes et déportés sans retour, 10 autres furent arrêtés dont 5 déportés via les Milles et 5 via Rivesaltes où ils furent ramenés parce qu'ils y avaient de la famille et qu'ils devaient partir avec elle.

L'Abbé Alexandre GLASBERG est né le 17 mars 1902 à JITOMIR (Ukraine) dans une famille juive. Après des études commerciales à Vienne, il serait arrivé en France en 1931¹. Il est admis à l'Institut Catholique à Paris en 1932 et rebaptisé à la Solitude d'Issy le 8 juin 1933, son premier baptême ayant eu lieu à l'âge de 18 ans en Ukraine. Il entre chez les Trappistes à St Fons (Allier), puis au Grand Séminaire de Moulins en 1934. En octobre 1935 il passe au Séminaire universitaire de Lyon où l'Abbé Richard et le Père de Lubac, proches du R.P. Chaillet, exercent sur lui une profonde influence.

Le 24 septembre 1938 il est ordonné prêtre dans le diocèse de Moulins puis vicaire de la paroisse de Saint-Alban dans le diocèse de Lyon.

Après l'armistice de juin 1940, le R.P. Chaillet obtient du Cardinal Gerlier, Primat des Gaules, archevêque de Lyon, la création d'un Comité d'Aide aux Réfugiés, le CAR, et la nomination de l'abbé Glasberg comme délégué au sein du CAR du Cardinal Gerlier, président d'honneur du CAR. L'abbé Glasberg y déploiera une très grande activité en relations très proches avec la Fédération des Sociétés Juives de France, FSJF. Au printemps 1941, l'abbé Glasberg prend l'initiative de créer une Direction des Centres d'Accueil, la DCA, dans le souci partagé par les organisations juives de sortir le plus possible de Juifs des Camps d'internement, tels que Gurs, Rivesaltes ou Les Milles...². Cette DCA obtient de Vichy la création d'un premier centre : celui de la Roche d'Ajoux à la Chansaye (Rhône). Le but est d'ouvrir des centres d'accueil comptant chacun 50 à 60 personnes et permettant de replacer dans des conditions de vie normales des gens ayant séjourné pendant un an ou deux dans des camps.

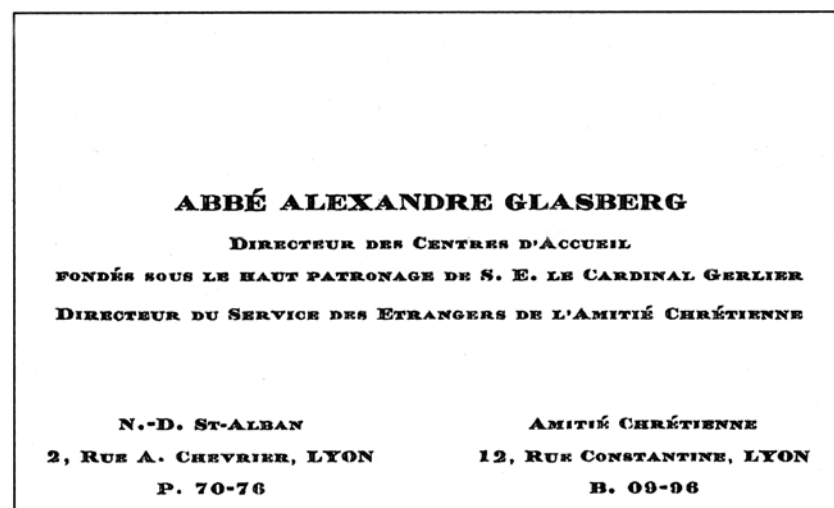
Quand l'Amitié Chrétienne se crée à Lyon au tout début de l'année 1942, l'abbé Glasberg devenu directeur des Centres d'Accueil et directeur du Service des Etrangers de l'Amitié Chrétienne, transfère le siège de la DCA du presbytère de St-Alban au siège de l'Amitié Chrétienne 12, rue de Constantine. Entre janvier et août 1942, l'abbé Glasberg put créer 5 centres d'accueil dans le Rhône (Chansaye par Poule), le Cantal, la Drôme (Pont de Manne près de St-Thomas en Royans), les Hautes-Alpes (le Lastic) et le Gers (Cazaubon).

La création du Centre des Jeunes à Lastic (Hautes-Alpes)

Le 20 janvier 1942, l'abbé Glasberg demande au Préfet des Hautes-Alpes à Gap la création d'un Centre d'accueil destiné à des jeunes gens actuellement dans les « centres d'hébergement » de Gurs (Basses Pyrénées) et de Rivesaltes (Pyrénées Orientales).



Rosans. Qui connaît ce chef-lieu de canton des Hautes-Alpes, adossé au mont Fourchat (1 571 m) qui le domine au nord, séparé de la Drôme par la rivière l'Aygues, qui coule paisiblement dans la vallée ? Rosans est accueillante avec son ciel pur, sa lumière intense du Midi, la sérénité de ses lieux. Ce village au passé historique prestigieux, environné de senteurs de thym, de lavande, de genêts, a conservé son aspect moyenâgeux avec ses rues étroites et ses vieilles maisons au charme spécifique de la Haute-Provence. (Rosans comptait 868 habitants en 1851, mais seulement environ 500 aujourd'hui !)...



Le 15 juin, le 9^e Bureau de la Police Nationale télégraphie au Préfet des Pyrénées-Orientales en lui demandant le transfert de « 25 jeunes gens israélites hébergés à Rivesaltes, dont la liste vous a été transmise par M. Lesage » (Gilbert Lesage, chef du Service Social des Étrangers à Vichy, faisait partie de ces rares fonctionnaires de Vichy, attachés à sauver le plus de Juifs possibles).

CLAIR ARRIVEE	Adressé à		Diffusion :
	PREFET HAUTES ALPES		
Numéro de Circulation			
FORME :	Extrême urgent	Autres indications de service accompagnant le télégramme	
	Urgent Normal	VICHY NR. 2715 93 I5 II45	
Clair Confidentiel	N° 08753	INTERIEUR POLICE 9ème BUREAU à PREFET PERPIGNAN et COM-	
		MUNICIPATION PREFET G A P =	
MOYEN :	Suite communication téléphonique 13 juin conformément accord intervenu entre secrétaire général votre préfecture et chef service social étrangers Commissaire lutte contre chômage vous prie diriger sur centre LASTIC près ROSANS (Hautes-Alpes) 25 jeunes gens israelites hébergés RIVESALTES dont liste vous a été remise par Mr. LESAGE munir intéressés 3 jours vivres et les mettre en route sous surveillance Melle HEYBET assistante sociale service social aide aux émigrants après en avoir informé votre collègue Hautes-Alpes.		
Télégraphe Radio Téléphone Messager			
INDICATION de RECEPTION :	1030/I5/6.		
Heure: 1200/18/42			
Visa:			



Sur cette liste des transférés du 17 juin à Lastic au lieu des 25 noms annoncés en provenance de Rivesaltes seulement 18. Pour 4 d'entre eux figure la mention manuscrite « renvoyé ». Pour quelle raison ? notre documentation est insuffisante sur ce point ; mais rapidement ils firent le chemin en sens inverse de Lastic au camp de Rivesaltes. Le 14 août Maximilien KUHN fut déporté par le convoi n° 19. Quant aux trois autres : les jumeaux de 16 ans Max et Jacob OPPENHEIMER et Erich NACHMAN, ils furent déportés par le convoi n° 31 du 11 septembre. A Rivesaltes ils furent rejoints par cinq de leurs camarades du Lastic, transférés du camp des Milles à Rivesaltes après leur arrestation et qui firent avec leurs trois camarades

Ministère de l'Intérieur	Etat Français (782) Lastic
Centre d'Hébergement de Rivesaltes	Rivesaltes, le 25 juin 1942
Reference: PO. N° 2166/42 C.S.2982	Monsieur J. Littaye Commandant p.i. le Centre d'Hébergement de Rivesaltes à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales Perpignan
Monsieur le Préfet des Hautes Alpes -1-1-1-1-1-	J'ai l'honneur de vous rendre compte que conformément à votre décision en date du 15 juin 1942, j'ai fait diriger sur le Centre du Lastic les hébergés de la Liste ci-jointe.
	Le Commissaire Spécial Manara
	Centre d'Hébergement de Rivesaltes
Pièces jointes: 1 liste 18 fiches individuelles	

Liste nominative des hébergés dirigés le 17.6.42. sur le Centre de Lastic.

N°	Nom et Prénoms	Âges	Date et Lieu de Naissance	Matricule
1	BURGHARDT Hans	20	23.3.22. Aix la Chapelle	6134
2	OPPENHEIMER Hans	21	9.II.21. Dologne	12431
3	" Max <i>Thunberg</i>	16	15.I.26. Neckarzummern	4848
4	" Jacob <i>Thunberg</i>	16	15.I.26? "	4849
5	BOJM Jacques	16	14.5.26. Krasnek	6716
6	WEIL Manfred	16	20.6.26. Ludwigshafen	5072
7	LORCH Alfred	19	14.8.22. Mannheim	5955
8	KUHN Maximilian <i>Thunberg</i>	19	16.10.22. "	5958
9	JOSEPH Jacques	18	15.9.24. Planen	14244
10	APPEL Denny	17	13.5.25. Mannheim	1395
11	FRANCK Edith <i>Thunberg</i>	19	20.5.25. "	5069
12	LEVY Helmut	17	3.4.25. Dahn	12504
13	HAHN Hans	19	18.5.23. Heilbrunn	12465
14	SUSS Alfred	17	27.2.25. Mannheim	4811
15	WEILER Erwin	17	11.5.25. Merchweiler	12532
16	NEUMARK Ernst	18	7.2.24. Munich	6054
17	GALLEGO Cano Pedro	20	4.12.21. Cuevas	14306
18	SCHARF Pinoss	22	30.7.22. Ubanow	3906

Rivesaltes

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Centre d'Hébergement de RIVESALTES

Date d'entrée _____ Dossier: _____

Bl: _____ K

Baraque: _____ 67

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

NOM: BURGHARDT

Age: 19 ans Prénoms: Hans

Taille: 1m 75 Nationalité: Allemande Religion: Israélite

Sexe: masculin Profession: Menuisier

Cheveux: châtain Né le: 23 MARS 1922 à Tachen D'ou pays: Allemagne

Sourcils: 1^{er} Filz de: Sieghert

Yeux: et de: Gony Nahenstein

Front: haut

Nez: rectiligne

Bouche: ovale

Menton: ovale

Teint: Marié le: _____

Visage: ovale Nom de l'épouse: _____

Corpulence: moyenne Personnes à prévenir en cas d'accident: Gony Burghardt

Marques particulières: Adresse: Bruxelles-65-avenue Jean Dubruet

Diplômes universitaires: néant

Connait-il le français? un peu Langue maternelle: Allemande

EMPREINTES DIGITALES

Situation militaire: _____

Antécédents judiciaires: _____

Date d'entrée en France: _____

Résidences successives en France: _____

Préfet ayant prononcé l'internement: Préfet de la Haute Garonne

Date de l'arrêt: 10 Mai 1940

Numéro, nature (C. L. L. P. récépissé), date, validité du titre de séjour: _____

Motif de l'internement: En surnombre dans l'Economie Nationale

Appartenance à un groupement politique? _____

A quel parti était-il affilié? _____

A-t-il rompu avec ce parti? _____ Quand? _____

A-t-il fait une demande de libération? OUI

Quand? 18 Septembre 41 A Mr. le Préfet des P.O.

Réponse faite à cette demande: _____

OBSERVATIONS: Dirigé le 17 Juin 1942 sur le Lastic Htes Alpes

RIVESALTES, le 24 Juin 1942

M. Arana

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Centre d'Hébergement de RIVESALTES

Date d'entrée _____ Dossier: 6710

Bl: B

Baraque: 55

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

NOM: BOJM

Age: 16 ans Prénoms: Jacques

Taille: 1m 60 Nationalité: polonaise Religion: Israélite

Sexe: masculin Profession: _____

Cheveux: chât. Né le: 14.5.26. à Krasnick D'ou pays: Pologne

Sourcils: Filz de: Samuel

Yeux: et de: Tuja Wursan

Front: bombé

Nez: rectiligne

Bouche: moyenne

Menton: rond

Teint: clair

Visage: ovale

Corpulence: moyenne

Marques particulières: _____

EMPREINTES DIGITALES

Situation militaire: _____

Antécédents judiciaires: _____

Date d'entrée en France: _____

Résidences successives en France: _____

Préfet ayant prononcé l'internement: Hte. Gar.

Date de l'arrêt: 2.10.40.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CENTRE D'HÉBERGEMENT
DE
RIVESALTES

Date d'entrée _____
Dossier 5034
N° : J
Baraque : 68

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

Age : 18 ans
Taille : 1.70
Sexe : masculin
Cheveux : blonde
Sourcils : noirs
Barbe :
Yeux : bruns
Front : découvert
Nez : droit
Bouche : moyenne
Menton : pointu
Teint : mat
Visage : ovale
Corpulence : moyenne
Marques particulières :
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? oui Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France : 20 Octobre 1940
Résidences successives en France :
Préfet ayant prononcé l'internement : Camp de Gurs
Date de l'arrêt : _____

NOM : NEUMARK
Prénoms : Ernest
Nationalité : Allemande Religion : Israélite
Profession : électricien
Né le : 7.0.1924 à Lunich D' ou pays Allemagne
Fils de : NEUMARK Maurice
et de : GUCHENMAYER Alice

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1		6		
2		7		
3		8		
4		9		
5		10		

Situation de famille : (Nombre d'enfants)

Marié le :
Nom de l'épouse :
Personnes à prévenir en cas d'accident : sa mère
Adresse : Centre de Rivesaltes, J-64
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? oui Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France : 20 Octobre 1940
Résidences successives en France :
Préfet ayant prononcé l'internement : Camp de Gurs
Date de l'arrêt : _____

EMPREINTES DIGITALES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CENTRE D'HÉBERGEMENT
DE
RIVESALTES

Date d'entrée _____
Dossier 13431
N° : KH
Baraque : 34

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

Age : 21 ans
Taille : 1.78
Sexe : masculin
Cheveux : blonds
Sourcils :
Barbe : rasée
Yeux : gris
Front : haut
Nez : rectiligne
Bouche : moyenne
Menton : rond
Teint : rose
Visage : ovale
Corpulence : moyenne
Marques particulières :
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? oui Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France : Janvier 1941
Résidences successives en France :
Préfet ayant prononcé l'internement : Le Préfet de la Bretagne
Date de l'arrêt : 0.9.1941

NOM : OPPENHEIMER
Prénoms : Hans
Nationalité : Allemande Religion : Israélite
Profession : agriculteur
Né le : 0.11.1921 à Cologne D' ou pays Allemagne
Fils de : OPPENHEIMER Théodor
et de : LEHMANN Lisa

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1		6		
2		7		
3		8		
4		9		
5		10		

Situation de famille : (Nombre d'enfants)

Marié le : Célibataire
Nom de l'épouse :
Personnes à prévenir en cas d'accident : personne
Adresse :
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? oui Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France : Janvier 1941
Résidences successives en France :
Préfet ayant prononcé l'internement : Le Préfet de la Bretagne
Date de l'arrêt : 0.9.1941

EMPREINTES DIGITALES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CENTRE D'HÉBERGEMENT
DE
RIVESALTES

Date d'entrée _____
Dossier 3078
N° : KH
Baraque : 36

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

Age : 16 ans
Taille : 1m 56
Sexe : masculin
Cheveux : châtain clair
Sourcils : id°
Barbe :
Yeux : gris vert
Front : découvert
Nez : moyen
Bouche : moyenne
Menton : rond
Teint : coloré
Visage : ovale
Corpulence : moyenne
Marques particulières :
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? oui Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France :
Résidences successives en France :
Préfet ayant prononcé l'internement : refoulé d'Allemagne
Date de l'arrêt : 22.11.1940

NOM : TBIL
Prénoms : Manfred
Nationalité : allemande Religion : Israélite
Profession : sans
Né le : 20.6.1926 à Ludwigshafen D' ou pays Allemagne
Fils de : Henri
et de : Mayer Eugénie

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1		6		
2		7		
3		8		
4		9		
5		10		

Situation de famille : (Nombre d'enfants)

Marié le : Célibataire
Nom de l'épouse :
Personnes à prévenir en cas d'accident : ses parents
Adresse : Centre d'hébergement de Rivesaltes J.25
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? oui Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France :
Résidences successives en France :
Préfet ayant prononcé l'internement : refoulé d'Allemagne
Date de l'arrêt : 22.11.1940

EMPREINTES DIGITALES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CENTRE D'HÉBERGEMENT
DE
RIVESALTES

Date d'entrée 16.5.41
Dossier 5955
N° : KH
Baraque : 36

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

Age : 19 ans
Taille : 1 m 68
Sexe : masculin
Cheveux : bruns
Sourcils :
Barbe :
Yeux : noirs
Front : ovale
Nez : rond
Bouche : moyenne
Menton :
Teint : blanc
Visage : ovale
Corpulence : moyenne
Marques particulières : porte lunettes
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? un peu Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France : octobre 1940
Résidences successives en France : Gurs
Préfet ayant prononcé l'internement :
Date de l'arrêt : oct. 1940

NOM : LORCH
Prénoms : Alfred
Nationalité : allemande Religion : Israélite
Profession : Mécanicien
Né le : 14.0.22 à Mannheim D' ou pays Allem.
Fils de : Friedrich
et de : Jenny Allelus

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1		6		
2		7		
3		8		
4		9		
5		10		

Situation de famille : (Nombre d'enfants)

Marié le : Célibataire
Nom de l'épouse :
Personnes à prévenir en cas d'accident : son père
Adresse :
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? un peu Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France : octobre 1940
Résidences successives en France : Gurs
Préfet ayant prononcé l'internement :
Date de l'arrêt : oct. 1940

EMPREINTES DIGITALES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CENTRE D'HÉBERGEMENT
DE
RIVESALTES

Date d'entrée _____
Dossier 4811
N° : B
Baraque : 43

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

Age : 16 ans
Taille : 1m 48
Sexe : masculin
Cheveux : blonds
Sourcils : id°
Barbe :
Yeux : gris
Front : bombé
Nez : rectiligne
Bouche : petite
Menton : rond
Teint : clair
Visage : ovale
Corpulence : petite
Marques particulières : néant
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? non Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France :
Résidences successives en France :
Préfet ayant prononcé l'internement : refoulé d'Allemagne
Date de l'arrêt : 14 Octobre 1940

NOM : SUSS
Prénoms : Alfred
Nationalité : Allemande Religion : Israélite
Profession : apdr. horloger
Né le : 27.2.1925 à Mannheim D' ou pays Allemagne
Fils de : Gottschalk Suss
et de : Alice Grünfeld

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1		6		
2		7		
3		8		
4		9		
5		10		

Situation de famille : (Nombre d'enfants)

Marié le : Célibataire
Nom de l'épouse :
Personnes à prévenir en cas d'accident : Gustave Grünfeld
Adresse : Hollande Utrecht Jadel str. 12
Diplômes universitaires :
Connait-il le français? non Langue maternelle : Allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France :
Résidences successives en France :
Préfet ayant prononcé l'internement : refoulé d'Allemagne
Date de l'arrêt : 14 Octobre 1940

EMPREINTES DIGITALES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CENTRE D'HÉBERGEMENT
DE
RIVESALTES

Date d'entrée 23.2.38
Dossier 14244
N° : KH
Baraque : 34

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

Age : 18 ans
Taille : 1 m 80
Sexe : masculin
Cheveux : blonde
Sourcils :
Barbe :
Yeux : blanc
Front : ovale
Nez : rond
Bouche : moyen
Menton :
Teint : blanc
Visage : ovale
Corpulence : moyenne
Marques particulières :
Diplômes universitaires : Certificat d'Etudes en France
Connait-il le français? oui Langue maternelle : allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France : 23.2.38
Résidences successives en France : Clermont Ferrand
Préfet ayant prononcé l'internement : Puy de Dôme
Date de l'arrêt : 9.5.42

NOM : JOSEPH
Prénoms : Ernest Jacques
Nationalité : allemande Religion : Israélite
Profession : bandagiste orthopédiste
Né le : 15.9.24 à Plauen D' ou pays Allem.
Fils de : Hermann
et de : Cathérine Pröling

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1		6		
2		7		
3		8		
4		9		
5		10		

Situation de famille : (Nombre d'enfants)

Marié le :
Nom de l'épouse :
Personnes à prévenir en cas d'accident :
Adresse :
Diplômes universitaires : Certificat d'Etudes en France
Connait-il le français? oui Langue maternelle : allemande
Situation militaire :
Antécédents judiciaires :
Date d'entrée en France : 23.2.38
Résidences successives en France : Clermont Ferrand
Préfet ayant prononcé l'internement : Puy de Dôme
Date de l'arrêt : 9.5.42

EMPREINTES DIGITALES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CAMP D'HÉBERGEMENT
RIVESALTES

Date d'entrée
Dossier : 6066
Ilot : B
Baraque : 53

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

Nom : DOEBLIN
Prénoms : Karl
Nationalité : Allemande, Religion : Israélite
Profession : Jardinier
Adresse : C. H. Rivesaltes (Py. - Dr.)
Né le : 1-1-1926 à Mannheim D' ou pays Allemagne
Fils de : Paul Doeblin
et de : Helene Schourman


Age : 15
Taille : 1,90
Sexe : Masculin
Cheveux : noirs
Sourcils : noirs
Nes : rectiligne
Barbe : raser
Front : long
Menton : rond
Visage : oval
Teint : clair
Signes-particuliers :
lourds - bleus
lourds - petits
corpulents - grands
signes post.
neut

Situation de famille :
(Nombre d'enfants)

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1	<u>Helene</u>			
2				
3				
4				
5				

Marié le : _____ à _____
Nom de l'épouse : _____
Date et lieu du mariage : _____
Personnes à prévenir en cas d'accident : _____
Adresse : _____
Diplômes universitaires : _____
Connait-il le français ? non Langue maternelle : allemande
Situation militaire : _____
Antécédents judiciaires : _____
Préfet ayant prononcé l'internement : refouls d'Allemagne
Date de l'arrêt : 25/10/1940

EMPREINTES DIGITALES



Le 5 août, la Direction de la Police du territoire et des Étrangers lance une directive secrète n° 2765 à tous les Préfets régionaux de la Zone libre où la grande rafle est annoncée précisément, sauf la date de l'opération, et où sont mentionnés tous les cas d'exception.

En application de cette directive, la Préfecture a dressé très vite la liste des Israélites entrés en France après le 1^{er} janvier 1936, cibles de la rafle. 32 personnes y figurent : 9 Travailleurs Étrangers détachés à Lastic + 20 pensionnaires du Lastic + 3 personnes extérieures à Lastic. Les Travailleurs Étrangers et les ex-internés sortis de Gurs et de Rivesaltes sont placés dans un piège redoutable : ils correspondent aux critères d'arrestation ; ils sont surveillés par la Gendarmerie et ils ignorent que le piège va se refermer sur eux ; ils ignorent enfin, même s'ils le redoutent, qu'une rafle risque de s'abattre sur eux dans les prochains jours.

L'abbé Glasberg est au courant de la rafle qui doit s'abattre sur ses protégés le 26 août et dès le 20 août sur les Travailleurs Étrangers dont un millier doivent être arrêtés dans la plupart des départements de la Zone libre et conduits à Drancy par un convoi de parti du Portet St Simon (Hte-Garonne) le 24 août et s'adjoignant au passage de nombreux contingents en provenance de Gurs, Casseneuil, Septfonds, Bram, Rivesaltes, les Milles, Lyon, Ruffieux, Savigny, Egletons (1 184 personnes transférées).

L'abbé Glasberg accourt à la Préfecture des Hautes-Alpes à Gap et intercède. Une note manuscrite du Chef du Cabinet du Préfet souligne les arguments mis en avant par l'abbé Glasberg et à exposer par le Préfet départemental au préfet régional.

L'évasion des 9 Travailleurs Étrangers du Lastic

Le 20 août la Gendarmerie est en alerte. Les 9 T.E. du Lastic se sont évadés : 3 ne se sont pas présentés pour être transportés du Lastic au GTE à Aspres-sur-Buech, d'où ils devaient être transportés à Crest dans la Drôme et de là être dirigés sur le convoi du 24 août en direction de Drancy.

Sur les 9 évadés, 4 seront repris : Jean FRUH et Karl GLATTAUER qui échapperont à la déportation ; les deux autres seront déportés : Peter BLANK, 21 ans et Alexandre GELB, 26 ans, lequel survivra à cette épreuve. Les gendarmes font une enquête et dressent un rapport ; mais au moment de clore leur procès-verbal, deux des « évadés » sont arrêtés à Nyons.

En chasse les gendarmes mettent la main aux alentours de Rosans sur W. Vogel, Juif évadé du 311^e GTE de la Peyrade (Hérault) qui se dirigeait sur le Centre des Jeunes du Lastic pour y rencontrer son ami, Kurt Lowenstein. Les 5 T.E arrêtés ont été dirigés sur le Fort de Chapoly à Lyon. Trois d'entre eux, Peter Blank, Alexandre Gelb et Wilhelm Vogel ont été déportés par le convoi 27 du 2 septembre.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CENTRE D'HÉBERGEMENT
RIVESALTES

Date d'entrée
Dossier : I2532
Ilot : KH
Baraque : 35

Fiche Individuelle

SIGNALEMENT

NOM : WEILER
Prénoms : Erwin
Nationalité : Allemande, Religion : Israélite
Profession : ouvrier
Né le : 11.5.1925 à Merchweilerod D' ou pays Allemagne
Fils de : _____
et de : _____

Age : 17 ans
Taille : 1,65
Sexe : masc.
Cheveux : noirs
Sourcils : "
Barbe : _____
Yeux : bruns
Front : découvert
Nes : droit
Bouche : moyenne
Menton : rond
Teint : rosé
Visage : rond
Corpulence : moyenne
Marques particulières : _____

Situation de famille :
(Nombre d'enfants)

	PRÉNOM	AGE	PRÉNOM	AGE
1				
2				
3				
4				
5				

Marié le : _____
Nom de l'épouse : _____
Personnes à prévenir en cas d'accident : _____
Adresse : _____
Diplômes universitaires : _____
Connait-il le français ? un peu Langue maternelle : Allemagne
Situation militaire : _____
Antécédents judiciaires : _____
Date d'entrée en France : 22 Octobre 1940
Résidences successives en France : _____
Préfet ayant prononcé l'internement : Camp de Gurs
Date de l'arrêt : _____

EMPREINTES DIGITALES

La Catastrophe

Les pensionnaires du Lastic, au courant de la rafle imminente probablement par l'abbé Glasberg qui a dû leur rendre visite le 17 août et au moins par l'évasion des 9 T.E et par l'arrestation de 4 d'entre eux, n'ont pas tenté de s'évader. Probablement la surveillance étroite des gendarmes les ont dissuadés de toute tentative. Le 26 août, 33 arrestations. Les victimes sont immédiatement conduites au camp des Milles (Bouches-du-Rhône) d'où au moins 17 repartiront le 2 septembre dans un convoi de 574 personnes de ce camp, dont 488 seront déportés par le convoi n° 29. De ces 17, 15 partiront par le convoi 29 du 7 septembre et deux Suss Alfred et Arno Weil par le convoi n° 30. Onze autres jeunes ne seront pas transférés à Drancy et échapperont à la déportation ; mais les 5 derniers jeunes, ayant de la famille à Rivesaltes et ce camp les ayant réclamés, seront transférés des Milles à Rivesaltes d'où ils partiront pour Drancy le 4 septembre et seront déportés le 11 septembre par le convoi n° 31.

Au total 22 déportations sur les 33 pensionnaires dont deux survivront : Robert KOHN et Raphaël LEWIN et 2 Travailleurs Étrangers déportés sur les 9 en place à Lastic, dont un survivra Alexandre GELB ainsi qu'un TE évadé, arrêté à Lastic et qui ne survivra pas. En définitive sur 38 arrestations, 25 déportations dont 22 périrent. A ce bilan il faut ajouter 10 arrestations extérieures au Lastic dans les Hautes-Alpes dont 3 seront déportés et ne survivront pas à leur déportation par le convoi n° 29, Alexander LEIBEL,

PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES

TELEGRAMME OFFICIEL URGENT

PREFET PYRENEES ORIENTALES à PREFET DES HAUTES ALPES GAP

Suite instructions Ministère Intérieur. Prière diriger immédiatement sur CAMP RIVESALTES, jeunes Étrangers se trouvant à CENTRE DU LASTIC par ROSANS (Hautes Alpes) dont les noms suivent :

403 - LOWENSTEIN Kurt
 404 - BOJM Jacob
 405 - LORSCH Alfred
 406 - DOEBLIN Carl
 407 - DOEBLIN Willi
 408 - WEIL Manfred
 409 - WELIER Erwin

STOP .
 Intéressés doivent se trouver au CAMP RIVESALTES le 2 Septembre dernier délai .

Indications de réception.

PREFECTURE DES HAUTES ALPES
 ARRIVEE
 1 - SEP 1942
 CABINET DU PREFET

2 DD RIVESALTES 17. 59 1 0100 D

= SUITE INSTRUCTIONS MINISTERE INTERIEUR PRIERE DIRIGER IMMEDIATEMENT SUR CAMP RIVESALTES JEUNES ETRANGERS SE TROUVANT A CENTRE DU LASTIC PAR ROSANS (HAUTES ALPES) DONT LES NOMS SUIVENT - LOWENSTEIN KURT - BOJM JACOB - LORSCH ALFRED - DOEBLIN CARL - DOEBLIN WILLI - WEIL MANFRED - WELIER ERWIN - STOP INTERESSES DOIVENT SE TROUVER AU CAMP RIVESALTES LE 2 SEPTEMBRE DERNIER

DE LAI

N° 700 Ré. — 1/21* sp. — Jans 728-7, 22016-5.

Quand se déclenche une enquête sur les activités clandestines de l'abbé Glasberg en octobre 1942, Vichy se renseigne sur la situation du Centre de Lastic où ne restent que 3 jeunes, dont 2 catholiques et un protestant. Entre temps l'abbé Glasberg a échappé aux recherches et le courageux évêque de Montauban, Mgr. Théas, a fait de lui sous le faux nom d'Elie CORVIN, le curé de la petite paroisse d'Honor-de-Cos dans son diocèse. Il échappera à l'arrestation et continuera longtemps encore après la guerre à militer, cette fois pour Israël.

L'abbé Glasberg s'est éteint le 22 mars 1981.

C'ÉTAIT LE 26 AOÛT 1942 À ROSANS (HAUTES-ALPES)

Cet été-là, vingt-cinq jeunes juifs étrangers ont été déportés. Seuls trois ont survécu.

La mémoire ravivée

A la veille de l'examen du pourvoi de Maurice Papon par la cour de cassation, Serge Klarsfeld lève le voile sur une nouvelle affaire de rafle oubliée. Deux ans après les révélations sur le drame de La Martellière, à Voiron, en mars 1944

Rosans, petit village haut-alpin de quelques centaines d'âmes, aux limites de la Drôme. Sur les hauteurs de la cité est perché un Centre d'aide par le travail ; une vingtaine de jeunes adultes handicapés y passent tranquillement leurs journées, répartissant leur temps entre les joies du travail à la ferme et de la vie en communauté.

Ce centre, situé au lieu-dit "le Lastic", a pourtant été le théâtre, en août 1942, de tragiques événements. Vingt-cinq jeunes juifs étrangers y ont été raflés par la police de Vichy avant d'être envoyés dans les camps d'extermination allemands. Une période de l'histoire haut-alpine qui avait disparu des mémoires, avant que Serge Klarsfeld ne ravive les souvenirs de la population locale. En effet, l'avocat-historien, au fil de sa comptabilisation des enfants juifs déportés durant la Seconde Guerre mondiale, constate à plusieurs reprises l'apparition d'une même adresse : le Lastic. Il contacte alors Jean Levy, délégué régional des "Fils et filles des déportés juifs de France". Ce dernier se met en quête de témoins des événements, alors que Serge Klarsfeld se plonge dans les archives départementales des Hautes-Alpes. C'est là qu'il découvre un certain nombre de documents relatant les faits. Des documents qu'il a aujourd'hui réunis dans l'ouvrage *Une tragédie juive à Rosans (Hautes-Alpes)* (1).

L'histoire commence véritablement au début de l'année 1942. L'abbé Glasberg, directeur du service étrangers de l'Amitié chrétienne, demande au préfet des Hautes-Alpes la création d'un centre d'accueil au Lastic. Fait important, Rosans, comme une

grande majorité du sud-est de l'Hexagone, se situe en zone libre. L'avancée européenne du III^e Reich semble bien lointaine et revêt peu de signification dans ces douces campagnes. Vers la fin du mois de mai, le préfet informe les Renseignements généraux de "la prochaine arrivée d'un convoi (...). Il importe que ce centre soit surveillé, et son activité contrôlée, d'autant plus que les jeunes gens qui y sont hébergés sont tous de race juive".

Le 26 juin, quarante-trois jeunes juifs étrangers, essentiellement venus d'un centre similaire à Rivesaltes (Basses-Pyrénées), y résident en tant que pensionnaires. Huit travailleurs étrangers (2) vivent avec eux. Peu à peu, les jeunes gens, qui ont interdiction de franchir les limites de la

"Le préfet a fait le choix d'obéir malgré tout"

commune, s'intègrent dans la vie rosannaise.

"Ils étaient bien, tous ces garçons", explique, encore tout émue, Gustavie Marron, 97 ans, ancienne buraliste et une des rares habitantes du village à se souvenir du drame. "Je ne les connaissais pas très bien, je ne connaissais même pas leur prénom. Mais ce que je sais, c'est qu'ils avaient peur. Un soir, trois d'entre eux étaient dans le magasin, quand on a entendu une moto. Ils se sont précipités derrière le comptoir et se sont couchés sur mes pieds. « On a peur qu'ils viennent nous rafler », c'est ce qu'ils m'ont dit".

Les inquiétudes de ces trois jeunes hommes semblent de plus en plus fondées, lorsque, le 7 juillet, le gou-

vernement de Vichy demande au préfet des Hautes-Alpes d'établir une liste des juifs apatrides du département. Trois jours auparavant, Pierre Laval avait accepté de livrer 10 000 Juifs étrangers de la zone libre à la Gestapo.

L'abbé Glasberg, informé de l'imminence de ces rafles, intervient auprès du préfet régional. Le 18 août, le préfet des Hautes-Alpes s'interpose aussi. En vain.

Pour Serge Klarsfeld, ce comportement est tout à fait révélateur des pratiques de l'époque. "Même si le préfet a tenté de sauver ces jeunes dans un premier temps, il a fini par se résoudre à la décision de l'État. Il a fait le choix d'obéir, malgré tout. Même s'il n'éprouvait pas de véritable haine envers les juifs, il a quand même fait son travail, froidement".

Dans la soirée du 26 août, la police de Vichy investit le Lastic. Trente-huit personnes sont arrêtées et vingt-cinq déportées. Seules trois reviendront des camps de la mort.

De cette période noire de l'histoire, la mémoire rosannaise ne conserve que peu de souvenirs. Une bonne partie des archives municipales de 1936 à 1951 ont effectivement disparu.

Pour le maire de Rosans, Frédéric Pinet, la disparition de ces événements de la mémoire collective est "due à une méconnaissance de la situation. Pour eux, le départ des jeunes était un départ comme un autre. Il ne s'agissait pas d'une rafle. A l'époque, Vichy ne symbolisait pas encore l'horreur".

Une ignorance sur laquelle l'édile entend bien ne pas s'appesantir. Il envisage d'ores et déjà d'apposer une



Très peu de témoins ont survécu aux événements qui se sont déroulés au Lastic, au cours de l'été 1942. Photo Vincent OLLIVIER

plaque sur le lieu de la rafle, de poursuivre la recherche de personnes ayant survécu aux faits et de mettre en place un atelier sur cette période. Dans la petite commune haut-alpine, le malaise et la culpabilité entourant en général ce genre d'histoires ne semblent pas être de mise. Pourtant, l'affaire risque de faire grand bruit. Le Lastic serait le premier cas avéré d'incursion de Vichy dans un centre de jeunes basé en zone libre.

Mais aujourd'hui à Rosans, une seule chose semble compter : "perpétuer le devoir de mémoire". Comme ce fut le cas, il y a un peu plus de deux ans - c'était en août 97 - à Voiron où resurgissait le souvenir d'un drame analogue : la rafle de la Martellière. Seize enfants juifs et deux adultes

avaient alors pris, au cours de la nuit du 23 au 24 mars 1944, et dans des conditions similaires, le chemin des camps de la mort.

Émilie IMBERT ■

(1). — Pour obtenir l'ouvrage, contacter l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, 32, rue La Boétie, 75008 Paris (70 F).

(2). — Les travailleurs étrangers étaient des unités regroupant des étrangers, souvent juifs, en formation sur la zone libre. Étroitement surveillés, les membres de ces unités effectuaient, ni plus ni moins, des travaux forcés pour le compte d'entreprises.

La mémoire ravivée

ROSANS. Deux plaques à la mémoire des jeunes juifs étrangers, rafles en août 1942 au centre du Lastic, ont été dévoilées hier.

ROSANS

La rafle sort de l'oubli



Le Grand rabbin de la région, Charles Bismuth, assistait à la cérémonie.

Photo Serge IMBERT

Deux plaques à la mémoire des jeunes juifs étrangers, victimes d'une rafle en août 1942 au centre du Lastic, ont été dévoilées, hier à Rosans.

Cette tragédie avait été exhumée des archives départementales à l'automne dernier par Serge Klarsfeld et rendue publique par l'association des fils et filles de déportés juifs de France.

Sur les 25 jeunes juifs arrêtés, 22 avaient péri à Auschwitz.

● LIRE EN PAGE 3, L'ARTICLE D'ÉMILY IMBERT

Ils s'appelaient Peter, Jankiel ou Hans. Ils avaient entre 16 et 31 ans. Vingt-deux d'entre-eux ont vu leur jeunesse fauchée dans les camps de la mort, en 1942. Tous étaient des jeunes travailleurs juifs étrangers.

Leurs derniers mois de bonheur, de liberté relative, ils les ont passés au centre d'accueil du Lastic, à Rosans. Aujourd'hui propriété de l'Association départementale pour l'aide et la sauvegarde des enfants et adultes, transformée en centre d'adaptation au travail.

Le centre, dont la vocation première est restée pendant plus de 50 ans profondément enfouie dans l'inconscient rosannais, avait ouvert ses portes le 3 juin 1942, à la demande de l'abbé Glasberg. Un moyen comme un autre de protéger ces jeunes hommes de la déportation massive qui sévit dans l'Hexagone durant cette période. Discrets, réservés et surtout effrayés, les travailleurs ne communiquaient que peu avec les habitants du village. Quelques Rosannais se souviendront, des décennies plus tard, de ces garçons polis et apeurés, qui descendaient parfois dans le village pour acheter du tabac.

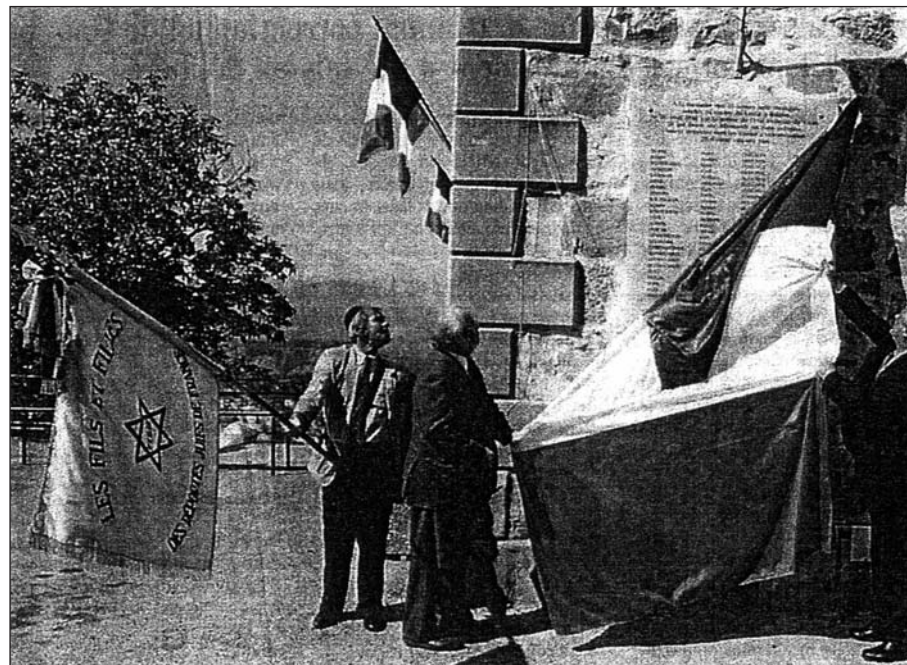
La tension s'est tout particulièrement accrue à la fin du mois de juillet 1942, lorsque Pierre Laval, alors chef du gouvernement, a annoncé qu'il acceptait de livrer 10 000 juifs étrangers présents en zone libre à la Gestapo. Au petit matin du 26 août 1942, après avoir entendu une agitation nocturne, après que certains eurent même recueilli des pensionnaires du Lastic, c'est le silence qui s'abattra sur la cité. Un silence de mort. La rumeur d'une rafle enflera vite dans le village, qui ne peut y croire. Dans les Hautes-Alpes, aux confins de la Drôme, l'idée même de la solution finale n'est pas envisageable. L'atroce vérité, les Rosannais ne la découvriront que quelques années plus tard, lorsque certains d'entre-eux dissimuleront pendant des semaines des enfants et des familles juives pourchassés.

Sur ces 25 juifs étrangers arrêtés, 22 périront à Auschwitz.

À l'automne dernier, l'association des fils et filles de déportés juifs de France publiait un opuscule retraçant cette tragédie, exhumée des archives départementales par Serge Klarsfeld. Depuis, cela faisait des mois que l'association attendait un signe des

Rosannais, de leurs élus, des Hautes-Alpes en général.

Après quelques tergiversations, l'émotion de cette récente et tragique découverte historique dépassée, la mémoire a été ravivée. Hier matin, devant les Rosannais, devant d'anciens déportés ou leurs héritiers, devant le Grand rabbin de la région, Charles Bismuth, devant Daniel Chevallier et des élus locaux, devant le préfet, Serge Klarsfeld et Frédéric Pinet, le maire de Rosans, ont dévoilé deux plaques, rappelant le souvenir



Les plaques dévoilées par Serge Klarsfeld (en haut à droite) et par Frédéric Pinet se trouvent au pied du centre du Lastic (photo du bas) et sur un mur de la mairie de Rosans (en haut).

Photos Serge Imbert

de ces jeunes gens et de leur sinistre destin. L'une au pied du fameux centre, l'autre sur un mur de la mairie.

Un hommage qui devrait gommer à jamais l'oubli dans lequel avaient été confinés ces victimes de l'Holocauste.

La ville de Rosans a même l'intention de se lancer à la recherche d'éventuels survivants de la rafle et de laisser une place de choix à cet épisode dans son écomusée.

Pour Serge Klarsfeld, cette plaque marquera avant tout ce qui a été

tragédie ici et là-bas. C'est parce qu'ils sont partis d'ici entre des gendarmes qu'ils se sont retrouvés là-bas entre des S.S."

Emily IMBERT ■

12. En 2000 j'ai publié l'ouvrage de Ruth Fivaz-Silbermann "Le Refoulement des réfugiés civils juifs à la frontière franco-genevoise". Dans cet ouvrage elle indique quels furent les refoulés dirigés sur le camp de Rivesaltes devenu selon ma formule "le Drancy de la zone libre" à partir du 1er septembre 1942, quand tous les Juifs arrêtés en situation irrégulière en zone libre devaient être dirigés sur Rivesaltes. J'extrais de cet ouvrage les notices correspondant à ces cas.

Ruth Fivaz-Silbermann

**LE REFOULEMENT DE RÉFUGIÉS CIVILS JUIFS
À LA FRONTIÈRE FRANCO-GENEVOISE**
durant la Seconde Guerre mondiale

suivi du

MÉMORIAL
de ceux parmi eux qui ont été déportés ou fusillés

**Préface de
Serge Klarsfeld**

Édité par la Beate Klarsfeld Foundation

– 2000 –

Le nombre des Juifs définitivement refoulés à la frontière genevoise s'établit finalement, selon les archives genevoises, à 854⁵² personnes. En y ajoutant les 30 Juifs refoulés signalés uniquement par les archives françaises, nous arrivons à un total de 884 Juifs refoulés.

Parmi eux, 117 ont été déportés, fusillés ou portés disparus immédiatement après la guerre⁵³, soit le 13,25%.

En tenant compte des Juifs refoulés à la frontière franco-valaisanne de Saint-Gingolph que nous mentionnons en annexe, nous pouvons dresser le mémorial de 141 victimes du refoulement.

Nous avons soigneusement distingué les refoulements proprement dits (refus d'asile et renvoi à la frontière) des "refoulements sur demande" dont certains réfugiés, pressés de retourner chez eux ou de rejoindre le maquis, bénéficièrent volontairement à la fin de leur internement. Comme nous l'avons dit plus haut, cette distinction n'avait jamais été faite, faute de documents administratifs complets. Elle permet de corriger de 24% le chiffre des refoulements enregistrés à la frontière genevoise.

⁵¹ On découvre, par exemple, la trace du refoulement réitéré de trois jeunes filles juives à la frontière de l'Ajoie (Jura bernois jouxtant la zone occupée), AEG Ef2-6548.

⁵² Ce chiffre inclut une soixantaine de cas incertains, dont un tiers environ sont probablement des personnes internées en dépit du fait qu'une décision négative a été notée par l'Office fédéral des réfugiés.

⁵³ Nous comptons dans ce nombre Jacob Felber, porté disparu quelque temps après son refoulement advenu le 24 décembre 1942 et qui n'a jamais été retrouvé après la guerre (communication de sa sœur aux Archives d'Etat de Genève).

6.2 La remise aux autorités "du pays voisin"

En ce qui concerne le refoulement par remise aux autorités françaises ou allemandes (refoulement inscrit sur les fiches comme effectué "par la douane"), nous avons vu plus haut que ce mode de faire est commandé par l'accord entre Genève et la Haute-Savoie (pour la remise aux forces d'occupation, il s'agit d'une négociation ad hoc entre l'officier de police Odier et les Allemands⁶²). Il prend fin en novembre 1942.

Particulièrement grave pour les Juifs, cette pratique entraîne de nombreuses déportations. Les Renseignements Généraux, qui avaient leurs agents aux postes-frontière, notamment à Moillesulaz, étaient directement renseignés par les Suisses. Ainsi, le 11 septembre 1942, le commissaire RG d'Annemasse peut-il répondre au directeur des RG à Vichy, qui exigeait le chiffre exact des réfugiés ayant franchi la frontière ainsi que le nombre de refoulés:

Des renseignements qui m'ont été communiqués confidentiellement en Suisse, il résulte que du 13 au 29 août dernier, l'autorité militaire a recensé dans le canton de Genève 81 israélites qui ont franchi clandestinement la frontière franco-suisse. Sur ce chiffre, 47 ont été refoulés sur les divers postes-frontières de mon Secteur, conformément aux accords en vigueur. Ils ont été remis à la gendarmerie pour être conduits dans les Centres de rassemblement.

Depuis cette date, cette même autorité a procédé à l'examen de situation de 298 israélites, à savoir:

le 29 [août]: 31

le 2/9 : 53

le 3/9 : 23

le 4/9 : 19

le 5/9 : 10

le 7/9 : 47

le 8/9 : 45

le 9/9 : 38

le 10/9 : 32

A noter que depuis le 29 août dernier il n'a été procédé, en principe, à aucun refoulement, les autorités fédérales ayant donné pour instruction de conserver les israélites en attendant de nouvelles dispositions à l'exception, toutefois, de ceux présentant un réel danger pour la sécurité intérieure de la Confédération, ou ceux trouvés porteurs de fausses cartes d'identité.

Les intéressés sont placés, soit au camp de Varembe, soit confiés à des coreligionnaires, soit sous le contrôle de l'autorité militaire.

A noter que l'Association juive de Genève a proposé de mettre à la disposition des réfugiés l'Hôtel Beauséjour.

Il n'est pas impossible, cependant, que des mesures de refoulement soient prises à l'encontre de ces israélites.

Malgré les interventions faites en leur faveur auprès des autorités fédérales par diverses

associations religieuses, ces autorités, ainsi que je l'ai signalé précédemment, cherchent le moyen terme entre les nécessités politiques et les considérations humanitaires.

Les passages clandestins de la frontière ne s'effectuent pas en des points déterminés. Ils ont lieu, d'après les déclarations faites par les intéressés, à travers champs, dans la partie frontière située entre St-Julien et Hermance.

Il ne m'a pas été possible de connaître, pour le moment, le nombre des israélites interpellés dans les autres cantons de la Suisse. Les autorités helvétiques se montrent du reste, quelque peu réticentes à donner des indications précises à ce sujet.

Il m'a été affirmé, cependant, que dans les cantons de Vaud et Valais, ils arrivaient à une cadence de 10 à 12 par jour. Il convient de souligner à ce sujet que la frontière genevoise est celle qui offre le plus de facilités pour son franchissement, en raison de l'absence de tout obstacle naturel.⁶³

Les réfugiés ainsi remis sont en grande partie des travailleurs évadés de leurs GTE à l'annonce des rafles imminentes.

L'un d'eux, Fritz Rosenblatt, rescapé des commandos de travail d'Auschwitz et devenu écrivain après la guerre sous le nom de Fred Wander, raconte l'épisode à plusieurs reprises dans ses écrits autobiographiques⁶⁴. Arrêté très brutalement par la police genevoise à laquelle, mû par une vision idyllique de la Suisse, il s'était librement constitué après avoir franchi la frontière dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1942, il rejoint au cachot de Moillesulaz six autres Juifs également pris

au moment de leur franchissement clandestin et remis, comme lui, à la brigade de gendarmerie française. Enchaînés, ils sont transportés par chemin de fer à Perpignan. Destination: le camp de Rivesaltes. Le voyage dure trois jours. Nous avons pu retrouver dans les archives six des sept hommes de ce convoi Moillesulaz-Rivesaltes; sur ces six, seuls Fritz Rosenblatt et son camarade Oskar Hübsch sont déportés. Les quatre autres ont échappé, d'une manière ou d'une autre, à la déportation. On constate par cet exemple que tous les Juifs remis aux autorités

⁶³ A.D. de Haute-Savoie, 14 Wd 20, Cf. aussi Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, Paris 1983, I, 437.

⁶⁴ *Das gute Leben*, Munich/Vienne, 1996; *Hotel Baalbek*, Berlin/Weimar 1991, et le téléfilm qui lui est consacré, *Eine Reise nach Genf* d'Irène Loebell, Zurich, 2000. Son récit d'Auschwitz est présenté sous forme romancée dans *Der siebente Brunnen*, Vienne, 1971.

françaises n'ont pas inéluctablement péri à Auschwitz, mais ont peut-être dû la vie à une évasion, à des manœuvres dilatoires, au fait qu'ils entraient dans une catégorie d'exemption, ou au fonctionnement anarchique des camps d'internement.

Néanmoins, c'est un euphémisme de dire simplement avec Ludwig que ce mode de refoulement est "très dur"; il équivaut, en fait, à une condamnation à l'internement et théoriquement à la déportation, du moins pour une série de cas, en vertu de la Circulaire ministérielle du 5 août 1942, qui prévoit le transport en zone occupée – à Drancy – avant le 15 septembre des "Israélites allemands, autrichiens, tchèques, polonais, estoniens, lithuaniens, lettons, dantzigois, sarrois, soviétiques et réfugiés russes entrés en France postérieurement au 1er janvier 1936, incorporés GTE, hébergés Centres Service social étrangers, Centres Comités privés ou Centre(s) UGIF, placés Centres regroupement israélites en application Circulaires 3 novembre 1941 et 2 janvier 1942, ainsi que ceux en résidence libre", sauf une série d'exemptions⁶⁵.

En août, septembre et octobre 1942, les Juifs qui tombent sous le coup de cette circulaire ministérielle, complétée le 5 septembre 1942, sont immédiatement envoyés à Rivesaltes après regroupement. Les premiers hommes remis à la brigade de Moillesulaz (entre le 21 et le 24 août) passent par plusieurs antichambres de Drancy: ils sont tout d'abord envoyés au GTE disciplinaire de Fort-de-Chapoly à Lyon, où ils sont raflés le 26 août et criblés à Vénissieux (où en principe on examine s'ils répondent aux critères de déportabilité des circulaires ministérielles). Les déportables sont transférés à Drancy par le 7e convoi de zone libre, le 29 août. Dès le 27 août, les Juifs remis par les Suisses sont dirigés de Moillesulaz à la caserne des Gardes mobiles d'Annecy, pour regroupement ultérieur à Lyon

21) **Fritz ROSENBLATT**, né à Vienne le 5 (ou 8) janvier 1917, de Jacob et Bertha HOFFMANN. Autrichien. Dessinateur [et écrivain]. Emigré très jeune après l'*Anschluss*, il est en France depuis le 24 juin 1938; il vit à Paris. Il a été interné dans divers camps en 1939 et 1940 et a vécu d'expédients. En dernier lieu, il est intégré au 31e GTE à Sète, qu'il quitte, apparemment avec un camarade dont il se sépare ensuite, le 20 août 1942, pour ne pas être remis aux Allemands. Il prend le train jusqu'à La Roche-sur-Foron, où il arrive le 30 août vers 18 heures, puis marche en direction de la frontière par Reignier et le Salève, descend la montagne et passe en Suisse près d'Etrembières dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1942, vers 2 heures du matin, dans un violent orage selon ses souvenirs. Il n'est pas intercepté et poursuit jusqu'à Carouge où il s'annonce à la police. Jeté aux violons et dépouillé de ses affaires personnelles (fouillé par les Français, il n'a plus que 150 Frs et une montre, ses papiers personnels, photos, documents, ayant été confisqués en Suisse), il est remis aux autorités françaises à Moillesulaz.

(Vénissieux), d'où ils sont directement déportés à Drancy par les convois du 29 août et du 1er septembre. Ceux qui sont remis après le 1er septembre sont transférés à Rivesaltes, d'où les déportables repartent immédiatement pour Drancy, probablement le 15 septembre. Ceux qui arrivent un peu plus tard à Rivesaltes

⁶⁵ Cf. Serge Klarsfeld, *Le Calendrier de la persécution des Juifs en France*, Paris 1993, 596.

(entre le 21 septembre et le 4 octobre) repartent, s'ils sont jugés déportables, par les 15e, 16e ou 17e convois de zone libre vers Drancy, entre le 30 septembre et le 22 octobre 1942. Enfin, un certain nombre d'hommes remis encore un peu plus tard aux gendarmes français sont déportés à Maidanek par les 50e et 51e convois de Drancy (4 et 6 mars 1943), sans doute après avoir été internés à Rivesaltes puis à Gurs et transportés à Drancy le 26 février 1943.

Les Juifs étrangers qui ne tombent pas sous le coup de cette circulaire, les Roumains par exemple, ou les personnes résidant en France dès avant 1936, sont déférés au Parquet de Saint-Julien et condamnés, en général, à un mois d'emprisonnement à la Maison d'arrêt d'Annecy, ainsi qu'à 1'200 francs d'amende pour franchissement illégal de la frontière. Ils sont libérés après avoir purgé leur peine. On constate que les ordres ministériels sont appliqués à la lettre par le préfet de Haute-Savoie.

Durant tout l'été/automne 1942, les Hollandais, également non visés par les circulaires ministérielles, sont dirigés sur ordre du préfet sur le 414e GTE à Châteauneuf-les-Bains (Puy-de-Dôme). Le taux de déportés parmi ces Hollandais refoulés et remis aux autorités françaises est relativement faible.

Tous les réfugiés arrêtés peuvent par ailleurs, s'ils transportent une certaine somme avec eux, écoper d'une amende pour exportation illégale de devises.

Sur les 117 déportés et fusillés parmi les refoulés de la frontière genevoise, 37 ont semble-t-il été remis aux gendarmes français (et 4 aux gendarmes allemands) durant la période où les accords de remise étaient en vigueur: plus du tiers des victimes de la frontière genevoise ont donc été livrées, menottées, à la police "du pays voisin". Jusqu'au 20 août, ce sont l'officier de police Odier, le caporal Demierre et le gendarme Ferrin – les mêmes qui se sont rendus coupables de brutalités et de refoulements illégaux – qui amènent les refoulés à la brigade de Moillesulaz. On n'a aucun indice permettant de penser qu'ils aient eu un

Conduit à la "chambre de sûreté de la brigade territoriale de Moillesulaz" (le cachot), il y attend son transfèrement, sous escorte, à la caserne de l'ex-GRM à Annecy. Il est visé par la circulaire ministérielle du 5 août 1942 touchant les Juifs étrangers. Enchaîné, selon ses souvenirs, il est ensuite conduit sous escorte en train à Rivesaltes. Il sont six hommes (sept dans le souvenir de F.W.) refoulés de Suisse, regroupés à Moillesulaz et transférés à Rivesaltes: outre lui, Oskar HUEBSCH, Ludwig NEUMANN (All., 1903), Manes BOJM (Pol., 1898), Emmanuel SCHWARTZ (ex-Autr., 1904) et David SCHABES (Pol., 1895). Les quatre derniers échapperont à la déportation.

Fritz Rosenblatt est probablement transféré à Drancy par le 13e convoi de zone libre, du 15 septembre 1942, qui emmène 594 ou 652 Juifs raflés dans toute la Z.N.O. (cf. *Calendrier*, 475). Il est immédiatement déporté à Auschwitz par le convoi n°33 du 16 septembre 1942. Sélectionné pour le travail, il passera par un grand nombre de commandos et sera libéré à Buchenwald le 11 avril 1945. Rescapé, il fait après la guerre, sous le nom de Fred WANDER, une carrière d'écrivain en Autriche et en République démocratique allemande, écrivant à plusieurs reprises les souvenirs de son refoulement, de son arrestation et de son transfert à Rivesaltes (*Das gute Leben*, Munich/Vienne 1996; *Hotel Baalbek*, Berlin/Weimar 1991). Il les raconte également dans le téléfilm *Eine Reise nach Genf* d'Irène Loebell (Zurich, 2000).

22) Oskar HUEBSCH [HÜBSCH], né à Vienne le 21 août 1895, de Maximilien et de Franciska ZEISEL ou ZERSEL. Autrichien, célibataire. Ingénieur-mécanicien. Il a un frère "émigrant" en Suisse depuis le 18 nov. 1938, Hermann HUEBSCH, domicilié à Bâle.

En France depuis 1938, il est en dernier lieu interné au 318e GTE à Lagrasse (Aude), dont il s'évade le 21 août 1942 pour ne pas être remis aux Allemands. Il passe en Suisse par Veyrier (ch. des Marais). le 31 août 1942 vers 22 heures. Arrêté par un gendarme à Genève, il est emmené au camp de Varembe, où on lui assure qu'il ne sera pas refoulé (selon une lettre à son frère du 9 sept. 1942, écrite de Rivesaltes, papiers Schulthess-Hirsch, AF E4264 1988/2). Le 1er septembre, il est emmené en camionnette, sous prétexte d'une visite médicale, directement à Moellesulaz, où il est remis aux autorités françaises. Il semble avoir précédé Fred Wander au cachot de Moellesulaz.

Il est ensuite conduit sous escorte en train à Rivesaltes, enchaîné aux cinq (ou six) autres (cf. ci-dessus). Il séjourne quelque temps à l'îlot K, baraque 47, au moins jusqu'au 9 septembre. Oskar Huebsch est probablement transféré à Drancy par le 13e convoi de zone libre, du 15 septembre 1942, qui emmène 594 ou 652 Juifs rafles dans toute la Z.N.O. (cf. *Calendrier*, 475). Il est immédiatement déporté à Auschwitz par le convoi n°33 du 16 septembre 1942.

Le Mémorial ne donne pas Oskar Hübsch comme rescapé, mais selon une lettre de Hermann Hübsch de 1947, "son frère" a passé 2 ans en camp de concentration et est assez malade. Il pourrait s'agir d'Oscar Hübsch, qui serait alors rescapé.

23) Szabsa SCHWARZ, né le 15 mai 1904 à Czernelitza (Pologne), fils de Ludwig et de Liba GOTFREID, Polonais. Marié à Golda, père d'un enfant. Commerçant fourreur. Venu de Belgique comme réfugié en France en mai 1940. Non mobilisé en 1940, il est assigné à résidence à St-Pont (Ardèche), puis interné au camp d'Agde, puis à Rivesaltes. Hospitalisé à Perpignan de mai à fin août 1941, il ne retourne pas à Rivesaltes après son hospitalisation, va à Lyon, loue une chambre à Villeurbanne, puis est arrêté et affecté au 974e GTE à Ruffieux (Savoie) le 19 janvier 1942. Il s'en évade le 17 août 1942 et se cache dans la montagne aux environs de Ruffieux jusqu'au 4 septembre, puis se dirige vers la frontière suisse, qu'il franchit dans la soirée du 5 septembre "aux environs de Moellesulaz" et est arrêté par un soldat près du poste de Cornières.

Il passe trois nuits à Varembe puis est refoulé le 9 septembre 1942 à Moellesulaz et remis aux autorités françaises. Il ne détient aucune somme d'argent, à part deux pièces de monnaie hongroise sans valeur.

Dirigé sur Rivesaltes, Szabsa Schwartz est probablement transféré à Drancy par le 13e convoi de zone libre, du 15 septembre 1942, qui emmène 594 ou 652 Juifs rafles dans toute la Z.N.O. (cf. *Calendrier*, 475). Il est immédiatement déporté à Auschwitz par le convoi n°33 du 16 septembre 1942. Il ne revient pas.

24) Marcel STOFF, né le 21 septembre 1918 à Tarnow (Pologne), d'Elias et de Berta née OSTERER, Polonais, célibataire. Manœuvre. En France depuis le 10 mai 1940 (venu de Belgique?), il est domicilié à La Tronche/Isère et travaille aux Usines "La Viscose" à Grenoble. Convoqué pour intégrer le GTE d'Uriage, il ne répond pas. Il se cache près de La Roche s/Foron. Entré le 1er septembre 1942 par Bossey près de Veyrier, il n'est pas intercepté et se rend directement à Lausanne, où il se présente à la police. Il est alors renvoyé à l'Arrondissement Territorial de Genève et placé à Varembe; s'enfuit du camp de Varembe pour retourner en France, dit le rapport suisse; il revient en Suisse et se fait arrêter au moment où il repasse la frontière la seconde fois; il est remis aux autorités françaises le 7 septembre 1942, confié à la brigade de gendarmerie de Moellesulaz pour être dirigé sur Rivesaltes. Marcel Stoff est probablement transféré à Drancy par le 13e convoi de zone libre, du 15 septembre 1942, qui emmène 594 ou 652 Juifs rafles dans toute la Z.N.O. (cf. *Calendrier*, 475). Il est immédiatement déporté à Auschwitz par le convoi n°33 du 16 septembre 1942. Il ne revient pas.

26) August[e] HIRSCH, né le 8 octobre 1897 à Francfort-sur-le-Main, de Anselm et Hermine FEUCHTWANGER. Apatride ex-Allemand. En France depuis le 5 mai 1933, il vit à Strasbourg pendant 15 mois puis à Paris. En 1939 il s'établit au Mont-Dore. Prestataire pendant la guerre. Le 25 août 1942, il se rend dans une clinique à Lyon et est arrêté par la police à l'hôtel dans la nuit du 25/26 au août, emmené au Fort Paillet, puis conduit à l'hôpital Grange-Blanche; sorti de l'hôpital le 6 septembre, il reste caché à Lyon. Le 15 septembre, il part vers la Suisse avec un passeur rencontré place Bellecour à qui il a versé 30'000 FF. Direction Seyssel, puis en car vers St-Julien; puis dans une auto particulière jusqu'à Bossey-Veyrier. Il passe en Suisse par le cimetière israélite de Veyrier, le 18 septembre 1942. Il est emmené à Varembe où il reste jusqu'au 19 septembre. Comme c'est un samedi, il refuse de signer sa déclaration. Toutes ses valeurs sont confisquées et il est purement et simplement refoulé le jour même. Remis aux autorités françaises à Moellesulaz, il est remis à la brigade de gendarmerie de Moellesulaz pour être dirigé sur Rivesaltes. Il figure au registre des entrées de Rivesaltes, le 21 septembre, sous le n° 2935. Selon Alfred Häslér, qui relate le cas (*La Suisse terre d'asile?*) il aurait été ensuite interné à Gurs.

Auguste Hirsch est déporté de Drancy à Maïdanek par le convoi n° 51 du 3 mars 1943 (et peut-être transféré à Auschwitz le 11 juillet 1943). Il ne revient pas.

27) Mejlech ZAUER [ZAUER], né le 15 février 1915 à Piotrkow (Pologne), de Abraham et Chaza Eстера ROSENZWEIG. En France depuis le 17 janvier 1939, pour des études à la faculté des Sciences de l'Université de Strasbourg, repliée le 1er septembre 1939 à Clermont-Ferrand. Le 20 octobre 1939 il est mobilisé pour le service auxiliaire, mais obtient un sursis pour ses études. En août 1942, il se convertit au catholicisme. Il est à Grenoble le 1er août 1942 puis logé à Menthon-St-Bernard du 10 au 18 septembre 1942 (ou à Annecy chez Albert WINKELMANN, un citoyen suisse). Un M. LANTAZ d'Annecy lui présente un passeur, "Roger", au café-restaurant Gondeau, rue de la Gare 5 [Annecy ou Annemasse?], qui demande 5000 FF pour le passage.

Entré clandestinement le 18 septembre 1942 à 23 heures, près d'un cimetière à Gaillard, il n'est pas intercepté et passe la nuit chez un particulier à Genève. Il se présente le lendemain 19 septembre à la police genevoise. Il est refoulé le 21 septembre 1942 par remise aux autorités françaises à Moellesulaz. Remis à la brigade-gendarmerie de Moellesulaz, il est dirigé sur Rivesaltes en vertu de la circulaire du 5 août 1942. Arrivé le 23 septembre à Rivesaltes (n° 2978 du registre des entrées), probablement transféré à Drancy par le 15e, 16e ou 17e convoi de zone libre, entre le 30 septembre et le 22 octobre, Mejlech Zauer est déporté à Auschwitz par le convoi n° 40, le 3 novembre 1942. Il ne revient pas.

28) Otto SZOEKE [SZÖKE], né le 30 août 1906 à Vienne, de Jules et Elisabeth KOHN. [Ex-] Autrichien, marié à Esther, un enfant. Ingénieur électricien. Il habite Verviers (Belgique) et se réfugie apparemment en France (ou est évacué?) en mai 1940, alors que sa femme reste en Belgique. Le 16 février 1941, il est versé dans le 302e GTE à Septfonds (Tarn); en mars 1942 dans le 533e GTE à Réalville (Tarn-et-Garonne), détaché à la Société Parisienne pour l'Industrie à Montauban. Il s'enfuit de Montauban le 25 août 1942, rejoint des amis à Albertville et se cache jusqu'au 17 septembre. Sa femme, venue de Belgique, qui l'a vainement cherché à Montauban, le rejoint alors à Albertville avec de faux papiers pour lui au nom de LEBON André (et pour elle-même: LEBON-DENIS Renée). Le 17 septembre ils vont à Annecy; le 19 septembre ils partent en taxi pour Annemasse et passent en Suisse près de Juvigny le 20 septembre, vers midi. Ils sont arrêtés à Jussy et refoulés le 22 septembre 1942, par remise aux autorités françaises.

Remis à la brigade-gendarmerie de Moellesulaz, ils sont (en vertu de la circulaire du 5 août 1942) dirigés sur Rivesaltes où ils entrent le 23 septembre 1942 (n°s 2979 et 2980 des entrées à Rivesaltes). Probablement transférés à Drancy par le 15e, 16e ou 17e convoi de zone libre, entre le 30 septembre et le 22 octobre, Otto et Esther Szoeki sont déportés à Auschwitz par le convoi n° 40, le 3 novembre 1942. Il ne reviennent ni l'un ni l'autre.

29) Esther SZOEKE [SZÖKE] née IMBER, née le 2 décembre 1902 à Bolechow (Pologne), de Leib et Malka GRÜNSCHLAG, Polonaise devenue Autrichienne par son mariage. Domiciliée à Verviers [avec leur enfant], restée en Belgique et séparée de fait de son mari depuis mai 1940, elle a entre-temps reçu une convocation pour le camp de rassemblement de Malines. Pour rejoindre son mari en France, elle passe la frontière franco-belge à Jeumont et la ligne de démarcation entre Bordeaux et Marmande. Elle retrouve son mari à Albertville. Elle voyage sous la fausse identité de LEBON-DENIS Renée.

Le 17 septembre ils vont à Annecy; le 19 septembre, ils partent en taxi pour Annemasse et passent en Suisse le 20 septembre près de Juvigny, vers midi. Ils sont arrêtés à Jussy et refoulés le 22 septembre 1942, par remise aux autorités françaises à Moellesulaz.

Remis à la brigade-gendarmerie de Moellesulaz, ils sont (en vertu de la circulaire du 5 août 1942) dirigés sur Rivesaltes où ils entrent le 23 septembre 1942 (n°s 2979 et 2980 des entrées à Rivesaltes). Probablement transférés à Drancy par le 15e, 16e ou 17e convoi de zone libre, entre le 30 septembre et le 22 octobre, Esther et Otto Szoeki sont déportés à Auschwitz par le convoi n° 40, le 3 novembre 1942. Ils ne reviennent ni l'un ni l'autre.

31) Herbert WIZNITZER, né le 28 juin 1924 à Vienne. Autrichien. Entré clandestinement en Suisse par Genève (lieu inconnu) le 2 octobre 1942 et refoulé le même jour "par la douane". On n'a pas de preuve qu'il ait été remis aux autorités françaises. Il figure en revanche au registre des entrées à Rivesaltes en date du 4 octobre 1942 (n° 3612), avec à côté de son nom la mention "lib[éré]". Arrêté au Chambon sur Lignon, Herbert Witznitzer est déporté de Drancy à Maïdanek par le convoi n° 51 du 3 mars 1943. Il ne revient pas.

32) Oscar ABRAHAM, né le 1er décembre 1892 à Trèves (Allemagne) de Albert et Jeanne REINHARD. Luxembourgeois. Employé. Avec sa femme Irma ABRAHAM-SERVOS [ZERVOS] (1899), Allemande. Ils vivent à Cologne, puis à Berlin, puis au Luxembourg qu'ils quittent en novembre 1940 (ils ont une fille Laure, née en 1929, qui parviendra en Suisse avec un convoi d'enfants en mars 1943). D'abord installés dans les Basses-Pyrénées, ils sont internés en février 1941 puis assignés à résidence à Clermont l'Hérault. Irma Abraham étant malade, elle va à Montlaur (Aveyron) pour se

soigner. Fin août 1942, Oscar Abraham est avisé qu'il doit se présenter au camp d'Agde. Il ne répond pas à la convocation, mais se cache à Lodève avec sa femme jusqu'au 30 septembre. A cette date, ils se rendent à Annecy. Un passeur les a contactés à Lodève et les a mis en contact avec une filière de passeurs. Moyennant 70'000 FF (!), un nommé Fernand DUPENLOUP de Groisy-le-Plot les attend à Annecy dans une brasserie près de la gare, les mène à une chambre privée où ils lui donnent l'argent. Il leur donne de faux papiers, au nom d'Oscar BRUN pour Oscar Abraham. Il les accompagne alors à Annemasse en car et les mène dans un hôtel où se présente un autre passeur, se disant douanier, qui les conduit à Fossard vers minuit, le 1er octobre 1942. Ils sont immédiatement refoulés et font une seconde tentative au petit matin. Ils sont alors remis à la brigade de gendarmerie de Moellesulaz, qui les dirige sur Rivesaltes. Ils arrivent à Rivesaltes le 4 octobre 1942 (n°s 3614 et 3615 du registre des entrées). On perd ensuite la trace d'Irma Abraham, qui n'est pas déportée. Selon leur fille, ils sont tous deux déportés de Clermont-l'Hérault à Drancy. Oscar Abraham est déporté de Drancy à Maidanek le 4 mars 1943 par le convoi n° 50 (et peut-être transféré à Auschwitz le 11 juillet 1943). Il ne revient pas.

40) Rudolf EPSTEIN, né le 11 juillet 1905 à Vienne, de Max et Anne BEIG. Autrichien. Marié en 1936 à Elisabeth ST[R]JEINER (Vienne, 1906). Tous deux sont convertis au catholicisme. Il est allé à l'école à Vienne jusqu'à l'âge de 17 ans, puis a été musicien pendant 2 ans, puis de 1927 à 1928 a travaillé chez SCHENKER Transports. En 1937(?), il passe 4 semaines en Suisse puis se rend en France. Tente de s'engager dans l'armée après la déclaration de guerre mais est jugé inapte. Interné à Chambarand, puis prestataire en divers lieux, il travaille dans une usine métallurgique à Brive; démobilisé en juin 1940, il se rend à Lyon, où il travaille pour l'entreprise de travaux publics DROUARD.

Lui et sa femme tentent de passer en Suisse (probablement du côté de Veigy/Douvaine) (une première fois fin septembre ?) puis le 4 octobre 1942, et sont refoulés le même jour par la gendarmerie. Ils prennent alors le train de St-Cergues à Machilly pour repasser la frontière à Douvaine, et sont arrêtés à la descente du train à Machilly par les gendarmes de Machilly. Déférés au Parquet de Saint-Julien, ils sont condamnés à 2 mois de prison et à 1200 FF d'amende (pour franchissement illégal de la frontière en vertu du décret du 6 avril 1940). A leur sortie de prison, ils devront être acheminés à Rivesaltes, car ils tombent sous le coup des circulaires ministérielles des 5 août et 5 septembre 1942.

On perd la trace d'Elisabeth Epstein, mais Rudolf Epstein est déporté de Drancy à Maidanek par le convoi n° 50 du 4 mars 1943 (et peut-être transféré à Auschwitz le 11 juillet 1943). Il ne revient pas.

41) Fritz ODENHEIMER, né le 31 octobre 1908 à Stuttgart, de Louis et Hélène HAHN. Allemand. Célibataire. Gérant de sociétés. Il est déjà venu en France en 1930 pour apprendre le français. Il réside à Nice dès mai 1937, où il est domicilié Bd Raimbaldi. Avant la guerre, il vit à Paris, rue Saulnier, 9e, où il est gérant d'une société d'articles de sport. En 1939, il est interné puis prestataire dans une CTE. A l'armistice il est libéré, va à Nice, mais ne travaille pas car sa carte n'est valable que pour le département de la Seine. Au moment des rafles, il se cache chez des amis. Il se rend ensuite à Lyon, qu'il quitte le 4 octobre 1942 avec un homme qui lui garantit qu'il sera accueilli en Suisse. Il le paie 20'000 FF (comme chacun de ses sept compagnons!). Ils passent tous les 8 clandestinement en Suisse le 5 octobre 1942 entre Viry et St-Julien. Après un interrogatoire à Genève et une confirmation d'interrogatoire, Fritz Odenheimer est ramené à Moellesulaz le jour même et remis aux autorités françaises, qui "en vertu des instructions en vigueur le feront diriger sous escorte à Rivesaltes". Il entre à Rivesaltes le 7 octobre. Fritz Odenheimer est déporté le 25 mars 1943 de Drancy à Sobibor par le convoi n° 53. Il ne revient pas.

42) Samuel MOND, né le 27 septembre 1902. Polonais. Il tente de franchir la frontière suisse par Genève le 6 octobre 1942 en un lieu inconnu et est refoulé "par la douane" le même jour. Néanmoins, il est interné à Rivesaltes le 8 octobre. Samuel Mond est déporté de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 42, du 6 novembre 1942. Il ne revient pas.

45) Simon HOLZER, né le 21 avril 1899 à Lemberg/Lvov. Allemand. Entré clandestinement en Suisse par Genève le 10 octobre 1942 (lieu inconnu), il est refoulé le même jour "par la gendarmerie". Ne figure pas sur les rapports des RG. Il a cependant probablement été remis à la brigade-gendarmerie, car il entre à Rivesaltes le 12 octobre. Il est déporté de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 42, le 6 novembre 1942. Simon Holzer ne revient pas.

50) Szlama [Szlyma] ZYLBERBAND [ZILBERLAND], né le 10 octobre 1893 à Busk ou Bisch (Pologne) de Alter et de Chaia ou Ruchli GLAS[S]. Polonais. Artiste peintre (portraitiste). Il vit en France depuis le 20 juillet 1922; à Paris jusqu'en novembre 1939, puis à Nantes jusqu'au 24 janvier 1941. Il se rend alors à Marseille auprès de la famille GLASS, où il est encore domicilié.

Il entre clandestinement en Suisse le 1er novembre 1942, car il veut aller à Zurich où il a deux sœurs. Il est refoulé le même jour "par la douane". Il semble avoir été arrêté quelques heures plus tard (lieu inconnu) et écroué dès le 4 novembre. Condamné le 18 novembre 1942 par le Tribunal correctionnel de St-Julien à un mois de prison. Une enquête complémentaire sera faite à Marseille. Des l'avis des Renseignements Généraux (et bien qu'il soit en France depuis 1922), il devrait être dirigé sur un camp à sa libération. On statue qu'il sera dirigé sur Rivesaltes.

Szlyma Zylberband est déporté de Drancy à Maidanek par le convoi n° 51 du 6 mars 1943 (et peut-être transféré à Auschwitz le 11 juillet 1943). Il ne revient pas.

51) Lajb RING, né le 10 octobre 1903 à Vieruszow (Pologne), de Chaim et Chaja RING. Polonais. Installé en Belgique depuis 1927. Marié à Chaja ROPLEWICZ, père de Claire (1929). Il a 6 frères et sœurs (un Mendel RING, également de Vieruszow, né en 1924, sera déporté en même temps que lui: frère? neveu?). Coiffeur. Il vient directement de Belgique (domicilié à Bruxelles, rue du Lavoir). Entré à Genève par la Zone occupée le 8 novembre 1942, il est arrêté par les gendarmes genevois. On le refoule, en lui indiquant comment gagner la France (zone libre). Il est arrêté le même jour par les gendarmes de St-Julien. Condamné le 12 novembre par le Tribunal correctionnel de St-Julien à 1 mois de prison et à 1200 FF d'amende. Jamais domicilié en France, il tombe sous les circulaires du 5 août et du 5 sept 1942, et sera dirigé sur Rivesaltes [ou Gurs; ou peut-être transféré ensuite de Rivesaltes à Gurs]. Lajb Ring est déporté de Drancy à Maidanek par le convoi n° 51 le 6 mars 1943 (et peut-être transféré à Auschwitz le 11 juillet 1943). Il ne revient pas.

MÉMORIAL

de quelques réfugiés civils juifs refoulés à la frontière franco-valaisanne et sur le lac Léman

durant la Seconde guerre mondiale

remis aux autorités françaises entre le 30 août et le 22 décembre 1942 et déportés ou exécutés

1) Jerachmil-Mojesz [Jerachim] KIPER, né le 24 décembre 1917 à Varsovie, de Majlech et Fradja FUSWERK, maroquinier. Polonais (?). Il vit en Belgique jusqu'en 1941 puis se rend en France avec sa fiancée Eva S.. Le 19 mars 1942 il est incorporé au 801e GTE puis muté au 828e GTE à Vitauban (Vaucluse). A la fin de juillet, il obtient une permission pour se marier à Sorgues (Vaucluse). Il en profite pour fuir en Suisse avec sa jeune femme, ex-Allemande, qui vit à Sorgues et travaille à Avignon. Ils passent par la montagne et sont refoulés près de Novel le 3 septembre 1942. Remis le même jour à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph, ils sont destinés à être dirigés sur Rivesaltes. Jerachmil Kiper fait probablement partie du convoi qui arrive à Drancy le 15 septembre. Il est déporté de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942. Il ne revient pas.

2) Samuel AUERBACH, né le 27 février 1894 à Kolomy (Kolomea?) en Pologne, de Israel et Anna AUERBACH. Polonais. Il est incorporé au 412e GTE à Perpignan. Il fuit avec son camarade Hans FRIEDMANN. Tous deux sont refoulés à la frontière suisse au-dessus de St-Gingolph le 3 septembre 1942, remis le même jour à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph et destinés à être dirigés sur Rivesaltes. Samuel Auerbach fait probablement partie du convoi qui arrive à Drancy le 15 septembre. Il est déporté de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 33 du 16 septembre 1942. Il ne revient pas.

3) Hans FRIEDMANN, né le 5 juillet 1910 à Berlin, de Hugo et Amelie GRAF, commerçants. Allemand, électricien, il est incorporé au 412e GTE à Perpignan depuis janvier 1941. Il tente de fuir la déportation avec son camarade Samuel Auerbach. Tous deux sont refoulés à la frontière suisse au-dessus de St-Gingolph le 3 septembre 1942, remis le même jour à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph et destinés à être dirigés sur Rivesaltes. Contrairement à son camarade, Hans Friedmann n'est pas immédiatement transféré à Drancy et déporté. On ignore son sort durant un an et demi, mais il est finalement déporté de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 74, du 20 mai 1944. Il ne revient pas.

4) Karol WEIS[S], né le 14 février 1907 à Lemberg/Lwow, de feu Léon et Charlotte AUSMANN. Polonais, célibataire, il est en France depuis 1929 et travaille comme plongeur à Nice. Le 6 septembre 1939, il rejoint le camp de Forcalquier, puis est mobilisé comme artilleur au Mans, puis rejoint une CTE. Il est incorporé en dernier lieu au 533e GTE à Raville (Tarn-et-Garonne), d'où il est détaché comme manœuvre à la Société Parisienne pour l'Industrie à Montauban. En congé pour dix jours, il ne rejoint pas son unité. Il tente de passer en Suisse par la montagne au-dessus de Saint-Gingolph. Refoulé le 21 septembre, il est remis le même jour à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph et destiné à être dirigé sur Rivesaltes. Il est déporté de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 40, le 3 novembre 1942. Il ne revient pas.

5) Jean [Jan] FRIEDLÄNDER, né le 21 août 1897 à Prague, de Arnold et Babette HUTER. Marié à Elli GLASER, un enfant. Tchèque. Directeur d'usine. Il quitte Prague en avril 1939 après l'invasion allemande pour se rendre à Paris. Quand la guerre éclate, ils vont à Nérès-les-Bains près de Vichy. Le couple tente de fuir en Suisse. Ils sont tous deux refoulés près de Novel le 28 septembre 1942 et remis le même jour à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph. Destinés à être dirigés sur Rivesaltes, ils y sont enrégistrés le 2 octobre. Jan Friedländer est déporté de Drancy à Auschwitz avec sa femme par le convoi n° 40, le 3 novembre 1942. Il ne revient pas.

7) Adela PREISTAG née JURIS, née le 2 [22] juin 1908 à Kolomea (Pologne), de ? et Reisel JURIS. Ex-Autrichienne, sans profession. Mariée à Joseph Elias PREISTAG-KUPFERMANN, qui réside en France depuis 1938. Ils sont à Lyon depuis 1940. Le couple prend le train pour Evian, puis essaie de passer par la montagne. Ils sont refoulés près de Novel le 28 septembre 1942 et remis le même jour à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph. Destinés à être dirigés sur Rivesaltes, ils y sont enregistrés le 29 septembre. Ils réussissent apparemment à en sortir. Joseph Preistag n'est pas déporté, il est à Lyon à la Libération. Adela Preistag-Juris est arrêtée le 13 mars 1944 (sans précision de lieu) par la Gestapo (information provenant du Congrès juif mondial) et déportée de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 70, le 27 mars 1944. Elle est rescapée.

8) Szulim GRZYB, né le 8 mars 1906 à Varsovie, de Szilim et Cipa KAPLAN. Polonais, célibataire. Apprenti ouvrier agricole. Il vit en Belgique depuis "quelques années" et se réfugie en France en mai 1940. Il travaille dans l'agriculture à Toulouse, puis à Pujols. Il tente de passer en Suisse avec son amie Tauba S., couturière à La Roche de Penne d'Agenais. Ils franchissent la montagne de Bernex à Novel, réussissent à pénétrer en Suisse mais sont arrêtés à Villeneuve le 26 septembre 1942. Ils sont refoulés le 28 septembre et remis à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph. Destinés à être dirigés sur Rivesaltes, ils y sont enregistrés le 2 octobre. La jeune femme ne sera pas déportée. Szulim Grzyb est déporté de Drancy à Maïdanek le 4 mars 1943 par le convoi n° 50. Il ne revient pas.

9) Emmanuel HERZ, né le 15 janvier 1921 à Ingolstadt (Allemagne), de Simon et Meta EICHENBRONNER. Allemand, étudiant. Il est en France avec ses parents depuis 1934. Incorporé dans divers GTE, il est en dernier dans celui de Nansat (Puy-de-Dôme), dont il s'évade le 24 septembre 1942. Il tente de passer par la montagne mais est refoulé à Novel au matin du 29 septembre. Destiné à être dirigés sur Rivesaltes, il y est enregistré le 2 octobre. Emmanuel Herz est déporté de Drancy à Auschwitz le 3 novembre 1942 par le convoi n° 40. Il ne revient pas. Ses lettres à sa famille (CDJC, dossier Herz) sont partiellement reproduites dans CROQUET, *Chemins de Passage*, St-Julien-en-Genevois, 1996, p. 105 sqq.

10) Jakob LEWENBERG[ER], né le 3 janvier 1918 à Francfort-sur-le-Main, de Adolphe et Rosa KIEMEL. Polonais déchu de sa nationalité [parce que résidant en Allemagne], maroquinier. En France depuis 1932, il vit à Paris jusqu'en 1941, puis à Fontaine (Isère). Incorporé au 551^e GTE à Uriage, il est détaché chez Paul Jolis à Grenoble. Il tente de passer en Suisse au-dessus de Saint-Gingolph, mais est refoulé le 29 septembre 1942 et remis à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph. Destiné à être dirigé sur Rivesaltes, il y est enregistré le 2 octobre. Jakob Lewenberg est déporté de Drancy à Auschwitz le 3 novembre 1942 par le convoi n° 40. Il ne revient pas.

11) David SCHANZER, né le 24 octobre 1901 à Leipzig, de Adolf [Aaron] et Marie KUNSTLINGER. Polonais. En France depuis 1939, il vit à tout d'abord à Paris, puis depuis mai 1941 à Nice. Il tente de passer en Suisse près de Novel, mais est refoulé le 30 septembre 1942 et remis à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph. Destiné à être dirigé sur Rivesaltes, il y est enregistré le 2 octobre. David Schanzer est déporté de Drancy à Auschwitz le 3 novembre 1942 par le convoi n° 40. Il ne revient pas. Sa sœur Anna Fuchs-Schanzer est refoulée au même endroit, avec son époux, quatre jours plus tard. Elle sera également déportée.

12) Meyer LUBAN, né le 8 janvier 1906 à Johabmiesta [?] en Lettonie, de Mossek et Esther DAVIDOFF. Russe (Letton), marié, 1 enfant. Venu de Bruxelles, il est domicilié à Nice depuis mai 1940, puis à Revel/Toulouse, puis à Mâcon, puis à Nice en résidence assignée. Il tente de passer en Suisse par Vallorcine le 3 octobre 1942 mais est refoulé. Remis à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph (au pont international), il est destiné à être dirigé sur Rivesaltes, où il est enregistré le 8 octobre. Meyer Luban est déporté de Drancy à Maïdanek le 4 mars 1943 par le convoi n° 50. Il ne revient pas.

13) Anna FUCHS née SCHANZER, née le 31 juillet 1903 [1905] à Leipzig, de Aaron [Adolf] et Marie KUNSTLINGER. Polonaise. Epouse de Markus FUCHS, né en 1901 à Leipzig, de nationalité indéterminée [apatride ex-Polonais?], fourreur. Ils vivent en France depuis juillet 1939, à Paris, puis au Pouliguen. Markus Fuchs est interné en 1939 au camp des Sables d'Olonne et libéré le 24 décembre 1939. Incorporé comme militaire étranger au 143^e R.R., il est démobilisé le 27 août 1940. Ils vont alors à Toulon, puis à Nice. Le couple tente de passer en Suisse par Novel le 4 octobre 1942, mais est refoulé et remis le même jour à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph (au pont international), pour être dirigé sur Rivesaltes. Seule Anna Fuchs y est enregistrée, le 8 octobre. On perd la trace de son mari. Anna Fuchs-Schanzer est déportée de Drancy à Auschwitz le 6 novembre 1942 par le convoi n° 42. Elle ne revient pas.

Son frère David Schanzer, refoulé au même endroit le 30 septembre, est lui aussi déporté, trois jours plus tôt, par le 40e convoi.

14) Berthold KOLINSKI, né le 31 mai 1901 à Francfort-sur-le-Main, de Marcus et Betty SICHAEAL. Allemand, maroquinier. Il a été interné à Gurs et aux Milles, où il est encore "domicilié". Il s'évade d'une clinique de Marseille et franchit la montagne près de Thollon pour se rendre en Suisse. Il est refoulé le 4 ou le 5 octobre 1942 et remis à cette dernière date à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph (au pont international), pour être dirigé sur Rivesaltes, où il est interné le 7 octobre. Berthold Kolinski est déporté de Drancy à Auschwitz le 6 novembre 1942 par le convoi n° 42. Il ne revient pas.

15) Hildegard Sara LANDAU, née le 18 janvier 1905 à Leipzig, de Alexander et Hélène RUBIN. Allemande, photographe. En France depuis le 14 mai 1940, elle a été internée à Gurs, puis a résidé à Perpignan. Elle est domiciliée à Antibes quand elle tente de passer en Suisse. A Evian, elle s'est cotisée avec le couple allemand Walter et Anne COHN-BECKER pour l'achat d'une barque. Ils tentent de traverser le lac Léman dans la nuit du 4 au 5 octobre 1942, mais sont arrêtés en Suisse et remis à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph (au pont international). Tous trois sont enregistrés à Rivesaltes le 7 octobre. On perd la trace du couple Cohn. Hildegard Landau est déportée de Drancy à Auschwitz le 6 novembre 1942 par le convoi n° 42. Elle ne revient pas. (Figure au *Mémorial de la déportation des Juifs de France* sous le nom de Sara LANDEAU.)

16) Abraham RAND, né le 2 juillet 1916 à Berlin, de Chaim et Lea GLASER. Polonais. En France depuis mai 1940, il est au moment de passer en Suisse domicilié à Argnac (Ardèche). Il franchit la montagne près de Thollon le 5 octobre 1942, mais est refoulé et remis à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph (au pont international). Dirigé sur Rivesaltes, où il est enregistré le 7 octobre, Abraham Rand est déporté de Drancy à Auschwitz le 6 novembre 1942 par le convoi n° 42. Il ne revient pas.

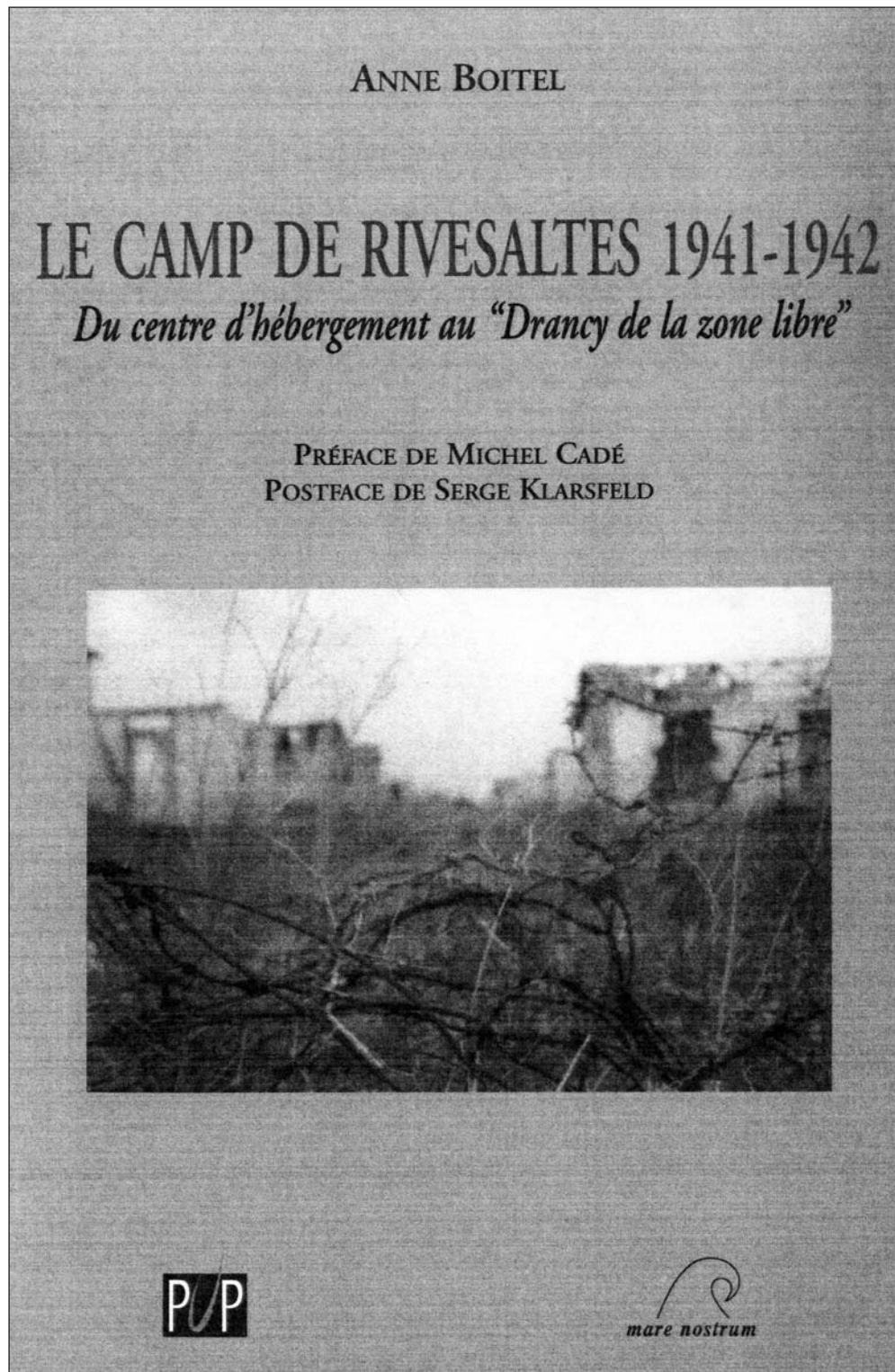
18) Leo MEDAK, né le 29 mai 1900 à Vienne, de Hermann et [?] QUITNER. Autrichien, commerçant. Marié à Jeanne MARGULIES, née le 22 décembre 1909. En France depuis le 24 août 1939, ils sont domiciliés à Nice. Leo Medak (et sa femme?) tente(nt) de franchir la frontière derrière Saint-Gingolph le 6 octobre 1942. Le rapport d'arrestation ne mentionne que Leo Medak, qui est refoulé et remis à la brigade de gendarmerie au pont international de Saint-Gingolph à cette même date. Lui et sa femme sont cependant immédiatement internés à Rivesaltes le 9 octobre. Tous deux sont déportés de Drancy à Auschwitz le 6 novembre 1942 par le convoi n° 42. Ni Leo Medak ni sa femme Jeanne ne reviennent.

19) Leo BRETHOLZ, né le 6 mars 1921 à Vienne, de [illisible] et Dora FISZMANN. Polonais, étudiant. En France depuis mai 1940, il réside à Luchon, Bagnères-de-Bigorre puis Cauterets (Hautes-Pyrénées). Il tente de passer en Suisse le 8 octobre 1942 par le col de Neuva avec 7 autres réfugiés, dont Georges MARX. Refoulés, ils sont reconduits par les autorités suisses au pont international de Saint-Gingolph le même jour et remis à la brigade de gendarmerie, qui les traite en référence à la circulaire du 5 août 1942. Ils sont tous conduits à Rivesaltes où ils arrivent le 10 octobre. Deux d'entre eux seront déportés. Leo Bretholz est de ceux-là. Il est versé dans le 42e convoi de Drancy à Auschwitz, le 6 novembre 1942. Il réussit toutefois à s'évader du train et à échapper au camp de concentration (information communiquée à S. Klarsfeld).

20) Georges MARX, né le 9 février 1924 à Luxembourg, de Salomon et Bertha FIXMER. Luxembourgeois, boucher. Domicilié à St-Nazaire de Lauza (Lot-et-Garonne). Il tente de passer en Suisse le 8 octobre 1942 par le col de Neuva avec 7 autres réfugiés, dont Leo BRETHOLZ. Refoulés, ils sont reconduits par les autorités suisses au pont international de Saint-Gingolph le même jour et remis à la brigade de gendarmerie, qui les traite en référence à la circulaire du 5 août 1942. Ils sont tous conduits à Rivesaltes où ils arrivent le 10 octobre. Deux d'entre eux seront déportés. Georges Marx est de ceux-là, même si sa déportation n'intervient que l'année suivante. Il est déporté de Drancy à Auschwitz dans le convoi n° 57, le 18 juillet 1943. Il ne revient pas.

21) Salo BÄR [BAR; BAER], né le 2 janvier 1911 à Wizenka (Roumanie), de Leiser et Frida SCHNAPP. Roumain. Il a des faux papiers au nom de Maurice BARDOT. En France depuis le 14 septembre 1931, il vit à Paris puis à Lyon (Villeurbanne). Cherché par la police, il est avisé par sa logeuse et tente de fuir en Suisse par Novel, le 10 octobre 1942. [Il ne tombe pourtant pas sous le coup de la circulaire du 5 août 1942, étant Roumain et en outre installé en France avant 1936]. Refoulé, il est remis à la brigade de gendarmerie de Saint-Gingolph pour être néanmoins conduit à Rivesaltes, où il est enregistré le 14 octobre. On ignore son sort jusqu'en 1944. Salo Bär est cependant déporté de Drancy à Auschwitz par le convoi n° 76, le 30 juin 1944. Il ne revient pas.

22) Benjamin SCHIELAAR, né le 5 juin 1920 à Bruxelles. Hollandais. Entré en France "tout récemment", il est en résidence forcée à Angoulême avec ses parents et sa jeune sœur Claire (17 ans). Il tente de passer en Suisse par le col de Coux, le 11 décembre 1942. Refoulé aussitôt par le douanier, il rebrousse chemin et est arrêté au retour à Aix-les-Bains, dans le train. Ecroué à la maison d'arrêt d'Annecy, transféré au Parquet d'Annecy, il est condamné le 21 décembre 1942 à un mois de prison. A sa libération, il sera dirigé sur Gurs, "car il tombe sous le coup de la circulaire du 5 août 1942" [bien que Hollandais]. Parti de Gurs pour Drancy le 26 février 1943, Benjamin Schielaar est déporté de Drancy à Maïdanek par le convoi n° 50, le 4 mars 1943. Il ne revient pas.



13. En 2001, j'ai rédigé la postface de l'ouvrage d'Anne Boitel sur «Le Camp de Rivesaltes 1941-1942» paru aux Presses Universitaires de Perpignan.

POSTFACE

Qui, s'intéressant au sort des Juifs de France entre 1939 et 1945 ne connaît les noms de camps tels que Drancy, Compiègne, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Gurs, les Milles ou Rivesaltes. La liste est longue, très longue, de ces camps catalogués comme camps de concentration ou plus hypocritement « centres d'hébergement ».

De ces sinistres lieux de rassemblement partirent des dizaines de milliers de Juifs vers les lieux d'extermination à l'Est ; mais le lieu véritable de départ des victimes est souvent différent du camp de rassemblement : en réalité, elles ont pu être arrêtées à leur domicile, à l'hôtel, dans un meublé chez l'habitant, dans la rue ou bien dans un lieu où elles étaient déjà regroupées plus ou moins massivement : par exemple dans un Groupement de Travailleurs Etrangers.

Pour lutter contre l'oubli et pour que le destin de chaque victime soit élucidé, chacun de ces camps, centres ou groupements, devrait faire l'objet d'un mémoire, d'une monographie ou d'une thèse préparés et rédigés selon les critères universitaires.

Il faut souligner que dans ce domaine des camps de Juifs en France, la production de documents porteurs de la mémoire et du matériel historique a suivi un chemin chronologique logique : lettres des internés, notes de la direction du camp, rapports d'inspection par l'administration ou par la Croix-Rouge ou par les organisations humanitaires de l'époque, récits des internés qui avaient réussi à éviter la déportation ou qui y ont survécu, et, pendant ces 55 dernières années, des publications d'inégale valeur que l'on doit le plus souvent à des chercheurs plus ou moins qualifiés et plus récemment à des universitaires.

Nous devons souligner que les quatre premiers récits d'internés écrits pendant la guerre sont autant de chefs d'œuvre : « Scum of the Earth » (« la Lie de la Terre ») d'Arthur Koesler, 1941, sur le camp du Vernet ; « The Devil in France » (« Le Diable en France ») de Lion Fuzechtwanger, 1941, sur le camp des Milles ; « Drancy, Campo di Rappresaglia » (« Drancy, camp de Représailles ») de Nissim Calef, 1945 ; « le camp de la Mort Lente » de Jean-Jacques Bernard sur le camp de Compiègne, 1944.

Les notes et lettres des internés ont été rendues publiques et continuent à l'être au fur et à mesure qu'elles tombent entre les mains des chercheurs, qu'elles entrent dans les archives ou qu'elles y sont découvertes. Ces

dernières années j'ai préparé la publication de quatre ouvrages dans ce domaine : « Les lettres de Louise Jacobson » (de Fresnes et de Drancy) en 1988 ; « Les lettres à Chana » d'Isaac Schoenberg (de Pithiviers) en 1989 ; le « Journal de Compiègne et de Drancy » de François Montel, d'une part, et de Georges Kohn, d'autre part, en 1989 ; et dans « Hommage à Trois Scientifiques Juifs déportés de France » en 1999, les lettres du camp de Vernet écrites par le Mathématicien Ayzik Gorny.

Quant aux monographies, certaines sont d'une grande qualité et la première entre toutes est celle écrite par Georges Wellers « De Drancy à Auschwitz » publiée par le CDJC en 1946 et qui est autant une étude lucide de Drancy que le récit de l'expérience personnelle d'un interné et déporté. Citons parmi les meilleures : celle de Claude Laharie sur le camp de Gurs (1985), celle d'André Fontaine sur le camp des Milles (1989), celle de Françoise Job sur le camp d'Ecrouves (1996), celle de Paul Levy sur le camp de Poitiers (1995) ; celle de Mouny et Paul Estrade sur le camp de Soudeilles (1999). D'autres recherches, études et publications régionales et locales sont un apport précieux à la connaissance profonde de ce drame complexe et je me souviens avoir écrit à propos de ces travaux dans mon introduction du « Calendrier de la Persécution des Juifs de France » une phrase qui a pu irriter certaines réputations nationales : « les publications de tous ces chercheurs (régionaux) et celles d'autres encore, dont les travaux en gestation, ont plus de mérite à mes yeux que les œuvres d'historiens, dont l'ambition tend à dominer l'ensemble du sujet sans y apporter une authentique contribution fondée sur une recherche personnelle et véritable ».

Au sein de la Mission d'Etude sur la Spoliation des Juifs de France dite Commission Matteoli, je me suis occupé particulièrement de la spoliation dans les camps de province. J'ai étudié chacun d'entre eux en me rendant dans les archives des départements où ils étaient implantés. Parmi les recommandations de la Commission Matteoli figure celle que j'ai émise de voir enfin apparaître une monographie sur le camp de Rivesaltes. L'absence d'une pareille étude constitue une grave et douloureuse lacune, car, je fus le premier à l'écrire, Rivesaltes fut pendant deux mois (septembre-octobre) de l'année 1942, terrible entre toutes pour les Juifs de France, le Drancy de la zone libre. Redoutable camp de concentration aux conditions climatiques rigoureuses, aux conditions d'alimentations et d'hygiène lamentables, Rivesaltes envoya à Drancy pour être déportés vers Auschwitz, 400 de ses internés début août 1942. Puis, le 23 août et le 1^{er} septembre 1942, 800 suivirent, raflés dans la région préfectorale de Montpellier, enfin, entre le 15 septembre et le 22 octobre, 1080 arrêtés dans tous les départements de la zone libre furent dirigés sur la zone occupée avant que l'invasion de la zone libre par les Allemands, en novembre 1942, ne mit fin à l'existence de Rivesaltes.

Au total 2300 Juifs furent déportés à partir de Rivesaltes et environ 150 Juifs y perdirent la vie.

Ce terrible bilan explique l'attachement qui est le nôtre pour ceux qui souffrirent dans ce camp : nous y avons élevé une stèle rappelant ce qu'il avait été pour les Juifs et nous participons à cette œuvre de renaissance de la mémoire qu'est le Mémorial de Rivesaltes. Nous avons également publié en 1993, un ouvrage sur « les transferts de Juifs du camp de Rivesaltes et de la région préfectorale de Montpellier vers Drancy » indiquant tous les noms des déportés.

Aujourd'hui nous saluons la publication d'un élément essentiel de cette mémoire qui émerge de la nuit et du brouillard de cinq décennies où la volonté d'oubli et de silence s'est imposée face à la souffrance des milliers d'internés qui transitaient par Rivesaltes en 1941 et en 1942 : républicains espagnols et leurs familles ; familles juives ; étrangers en situation irrégulière.

Le mémoire de maîtrise d'histoire d'Anne Boitel est un travail méthodique et rigoureux qui facilitera désormais toutes les études qui pourront être faites sur tel ou tel aspect du camp et sur les conditions de vie des internés.

Il s'agit d'un travail de base répondant aux questions élémentaires que l'on ne pouvait que poser jusqu'ici : comment le camp a-t-il été créé ; où a-t-il été implanté ; comment a-t-il été organisé et administré ; qui le dirigeait, quel était le personnel administratif et de garde ; quels étaient leurs effectifs ; quel était le budget, en particulier celui du ravitaillement toujours insuffisant ; quelles étaient les conditions d'entrée et de sortie du camp et la vie quotidienne des internés ; quelles furent les mesures de regroupement et d'isolement des Juifs ; comment les commissions dites de criblage séparèrent ceux qui devaient partir de ceux qui pouvaient rester et quelles furent les dates de chacun des convois vers Drancy et les effectifs de ces convois.

L'ouvrage d'Anne Boitel permettra à tous ceux qui étudieront les cas et dossiers personnels des internés de se repérer aisément dans les arcanes du camp et de concentrer toute leur attention sur le sujet sans avoir à élucider les nombreux problèmes qu'elle a su traiter. Il faut être reconnaissant à Anne Boitel d'avoir choisi ce sujet et d'avoir ainsi comblé partiellement une lacune qui ne devait pas se prolonger indéfiniment.

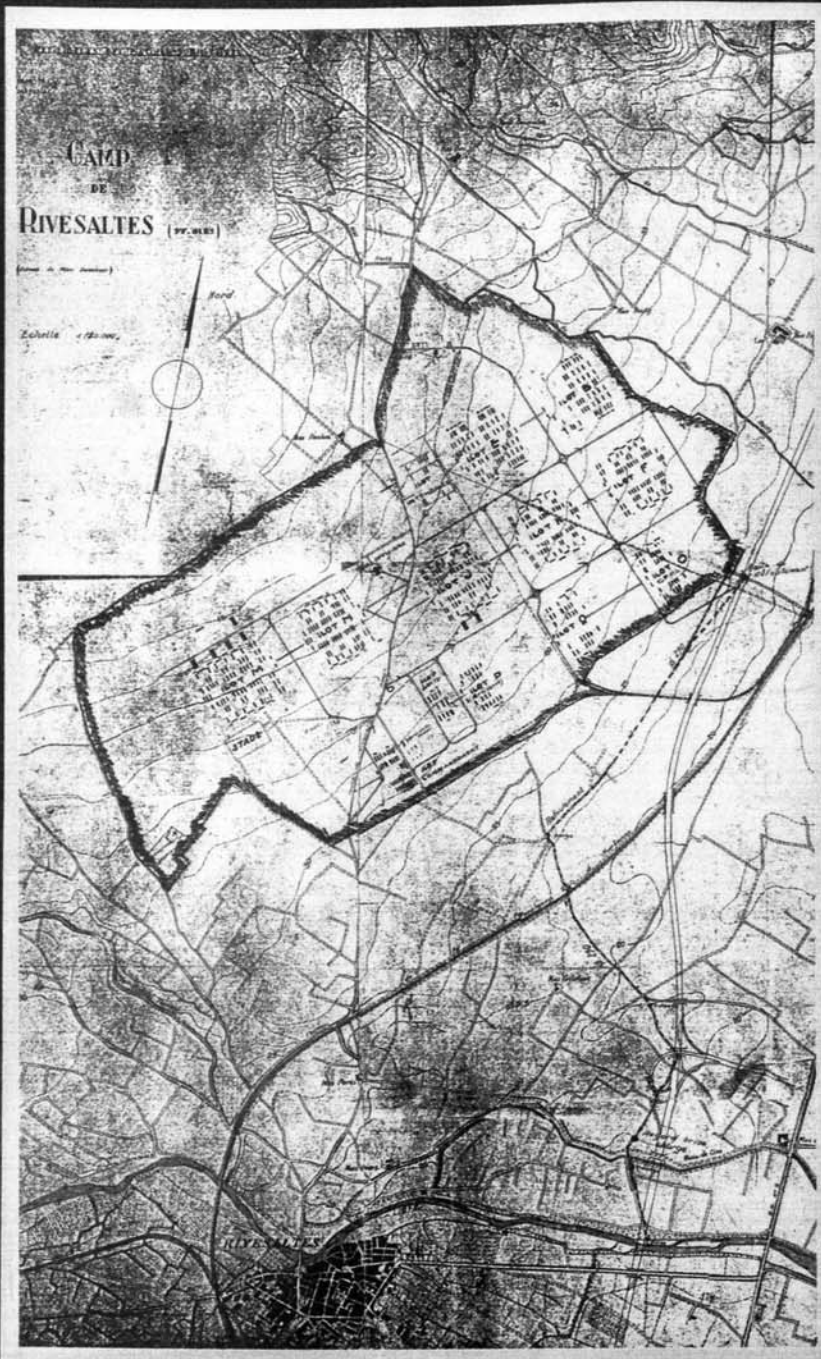
Espérons qu'elle pourra consacrer au camp de Rivesaltes la thèse qui est due aux souffrances de ceux qui y furent internés.

Serge Klarsfeld
Avocat et historien

14. Pendant l'été 2003, notre association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France a présenté à Perpignan au Château des rois de Majorque notre grande exposition sur "les enfants juifs déportés de France" Huit de ces panneaux étaient consacrés au camp de Rivesaltes. Je les reproduis dans ce dossier. Les deux cents cinquante panneaux de cette exposition sont présentés en permanence au Mémorial du camp des Milles.



LE CAMP DE RIVESALTES VU PAR LE CICR - OCTOBRE 1941



Page 104

10 -

Il est à noter que les conditions de vie sont très difficiles. Les détenus sont très mal nourris et les conditions d'hygiène sont très mauvaises. Les détenus sont très fatigués et les conditions de travail sont très difficiles.

Le camp de Rivesaltes est un camp de concentration pour les Juifs de France. Les conditions de vie sont très difficiles et les conditions de travail sont très difficiles.

Le camp de Rivesaltes est un camp de concentration pour les Juifs de France. Les conditions de vie sont très difficiles et les conditions de travail sont très difficiles.

11 -

Il est à noter que les conditions de vie sont très difficiles. Les détenus sont très mal nourris et les conditions d'hygiène sont très mauvaises. Les détenus sont très fatigués et les conditions de travail sont très difficiles.

Le camp de Rivesaltes est un camp de concentration pour les Juifs de France. Les conditions de vie sont très difficiles et les conditions de travail sont très difficiles.

12 -

Il est à noter que les conditions de vie sont très difficiles. Les détenus sont très mal nourris et les conditions d'hygiène sont très mauvaises. Les détenus sont très fatigués et les conditions de travail sont très difficiles.

Le camp de Rivesaltes est un camp de concentration pour les Juifs de France. Les conditions de vie sont très difficiles et les conditions de travail sont très difficiles.

13 -

Il est à noter que les conditions de vie sont très difficiles. Les détenus sont très mal nourris et les conditions d'hygiène sont très mauvaises. Les détenus sont très fatigués et les conditions de travail sont très difficiles.

Le camp de Rivesaltes est un camp de concentration pour les Juifs de France. Les conditions de vie sont très difficiles et les conditions de travail sont très difficiles.

14 -

Il est à noter que les conditions de vie sont très difficiles. Les détenus sont très mal nourris et les conditions d'hygiène sont très mauvaises. Les détenus sont très fatigués et les conditions de travail sont très difficiles.

Le camp de Rivesaltes est un camp de concentration pour les Juifs de France. Les conditions de vie sont très difficiles et les conditions de travail sont très difficiles.



THE BEATE KLARSPELD FOUNDATION

RECUEIL DE DOCUMENTS DES ARCHIVES DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

SUR LE SORT DES JUIFS DE FRANCE INTERNÉS ET DÉPORTÉS 1939-1945

ST-CYPRIEN, ARGELES, RIVESALTES : la misère physiologique

1. Arrivée d'un convoi d'internés au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 20 mars 1942.

2. Arrivée d'un convoi d'internés au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 20 mars 1942.

3. Arrivée d'un convoi d'internés au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 20 mars 1942.

4. Arrivée d'un convoi d'internés au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 20 mars 1942.

Tableau

ÉTAT DE SANTÉ DES INTERNÉS AU CAMP DE RIVESALTES (du 15 au 30 mars 1942)

ÉTAT	15/03	20/03	25/03	30/03
Totaux	100	100	100	100
Malades	10	15	20	25
Morts	0	0	0	0

Le tableau ci-dessus indique l'état de santé des internés au camp de Rivesaltes...

Le tableau ci-dessus indique l'état de santé des internés au camp de Rivesaltes...

5. Monument aux victimes nazies au camp de Rivesaltes.

6. Document administratif ou médical.

7. Document administratif ou médical.

8. Graphique montrant le contrôle des posés au camp de Rivesaltes.

9. Document administratif ou médical.

10. Document administratif ou médical.

11. Document administratif ou médical.

12. Photographie d'un interné au camp de Rivesaltes, montrant l'état de maigreur.

13. Photographie d'un interné au camp de Rivesaltes, montrant l'état de maigreur.

14. Document administratif ou médical.

15. Document administratif ou médical.

16. Document administratif ou médical.

17. Graphique montrant la valeur en calories de l'alimentation des cachectiques.

18. Document administratif ou médical.

AOUT-SEPTEMBRE 1942 : LES TRANSFERTS DE JUIFS DE RIVESALTES A DRANCY



Dr. H. Nussim, directeur du Centre de Drancy, s'entretenant avec des juifs de Rivesaltes.

Le 23 août 1942, immédiatement après le centre d'attente, les transferts de Rivesaltes vers le camp de Drancy ont commencé. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

Le 28 août 1942, les transferts de Rivesaltes vers Drancy ont continué. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

1^{er} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 23.08.42

Le 23 août, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

2^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 25.08.42

Le 25 août, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

3^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 28.08.42

Le 28 août, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

4^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 29.08.42

Le 29 août, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

5^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 30.08.42

Le 30 août, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

6^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 30.08.42

Le 30 août, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

7^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 31.08.42

Le 31 août, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

8^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 01.09.42

Le 1^{er} septembre, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

9^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 02.09.42

Le 2 septembre, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

10^{ème} convoi de Rivesaltes, arrivé à Drancy le 03.09.42

Le 3 septembre, Rivesaltes a été vidé de son contenu. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

RESUME DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Le 23 août 1942, les transferts de Rivesaltes vers Drancy ont commencé. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Le 23 août 1942, les transferts de Rivesaltes vers Drancy ont commencé. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

INTELEX POLICE GARDIEN

Le 23 août 1942, les transferts de Rivesaltes vers Drancy ont commencé. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

RESUME DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Le 23 août 1942, les transferts de Rivesaltes vers Drancy ont commencé. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée. Les transferts ont été effectués par les gendarmes de la zone occupée.

ENFANTS JUIFS DEPORTÉS DE RIVESALTES (1)

ENFANTS AYANT UN LIEN AVEC PERPIGNAN ET SA REGION PYRÉNÉES-ORIENTALES, AUDE, HÉRault, AVEYRON, LODÈRE

391 ENFANTS

NOTE : - les INFANTS NÉS DANS LA RÉGION
- ONT LEUR MÈRE EN LA RÉGION AU MOMENT DE L'IMMERSION
- ONT LES PARENTS DANS LA RÉGION
- ONT UN PÈRE EN LA RÉGION
- ONT UN PÈRE EN LA RÉGION

NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
1	ABRAHAM	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
2	ADAM	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
3	ADAM	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
4	ADAM	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
5	ADAM	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N

NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
16	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
17	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
18	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
19	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
20	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N



NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
21	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
22	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
23	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
24	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
25	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N

NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
26	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
27	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
28	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
29	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
30	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N



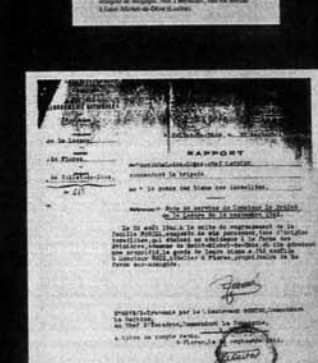
NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
31	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
32	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
33	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
34	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
35	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N

NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
36	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
37	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
38	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
39	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
40	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N



NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
41	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
42	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
43	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
44	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
45	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N

NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
46	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
47	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
48	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
49	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
50	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N



NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
51	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
52	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
53	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
54	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
55	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N

NO	NOM	PRÉNOM	AGE	LIQUÉ DE NAISS	DEPART	LIQUÉ	LIQUÉ
56	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
57	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
58	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
59	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N
60	BARON	Yves	3 ans	Paris	Alsace	Alsace	N



ENFANTS JUIFS DEPORTES DE RIVESALTES (2)



Michel BENJACM avait six ans quand il fut arrêté avec ses parents à Lille sur l'opération du Frontstalag. Il sera relâché à l'abandon de son déportation, mais sera tué le 10 juin 1944 par le régime Vichy. Il fut enterré dans le cimetière de la rue de la République à Paris. Il avait 11 ans quand il fut relâché.



Jean ROSENBERG a été arrêté avec ses parents Léo et Esther le 10 juin 1943. Il est né le 10 juin 1921, à Paris. Il est décédé le 10 juin 1944, à Drancy. Il est enterré au cimetière de la rue de la République à Paris.



Des 11 enfants du village de Karczewice, près de Mazowiec, ont été envoyés à Drancy. Seul, Carl, a survécu. En octobre 1942, ils ont été envoyés au Frontstalag de Compiègne, puis vers le camp de Vittel où ils ont été relâchés. Les parents de Carl, Ludwig et Karoline BACHMANN, ont été envoyés au Frontstalag de Compiègne. Carl est décédé le 10 juin 1944, à Drancy. Il est enterré au cimetière de la rue de la République à Paris.



Yehon HUFENSTAND avait six ans le 22 mai 1942 à Paris. Il est né le 22 mai 1936, à Paris. Il est décédé le 22 mai 1942, à Drancy. Il est enterré au cimetière de la rue de la République à Paris.



À Valenciennes, village de la zone, l'un des enfants de Sarah KALICHMANN, Jacqueline 14 ans, Marcelline 10 ans, Jean-Charles 7 ans et Charles 5 ans ont été envoyés au Frontstalag de Compiègne. Ils ont été relâchés le 10 juin 1943. Ils sont enterrés au cimetière de la rue de la République à Paris.

Le petit être absent de Belgique le jour de la liquidation, qu'il s'appelle Jacques Bernart, continue de se faire des parents. Bernart, qui est un enfant de la rue de la République à Paris, a été arrêté le 10 juin 1943. Il est décédé le 10 juin 1944, à Drancy. Il est enterré au cimetière de la rue de la République à Paris.



Hana OREN avait six ans le 17 octobre 1942 à Paris. Elle est née le 17 octobre 1936, à Paris. Elle est décédée le 17 octobre 1942, à Drancy. Elle est enterrée au cimetière de la rue de la République à Paris.



Le petit être qui se cache à Lachowice le 10 juin 1942 est le petit être, Hana, qui est née le 10 juin 1936, à Lachowice. Elle est décédée le 10 juin 1942, à Drancy. Elle est enterrée au cimetière de la rue de la République à Paris.



Jean-Charles DAYD avait 7 ans, et son frère le 10 juillet 1942 à Paris. Ils ont été envoyés au Frontstalag de Compiègne. Ils ont été relâchés le 10 juin 1943. Ils sont enterrés au cimetière de la rue de la République à Paris.



Le village de Montesson dans les Pyrénées-Orientales est devenu un camp de concentration de réfugiés juifs. Les enfants de ce village ont été envoyés au Frontstalag de Compiègne. Ils ont été relâchés le 10 juin 1943. Ils sont enterrés au cimetière de la rue de la République à Paris.



Le soir du 10 juin 1942 à Paris, les enfants de la famille MARCOWITZ, les parents Léon et Paul et leurs enfants, ont été envoyés au Frontstalag de Compiègne. Ils ont été relâchés le 10 juin 1943. Ils sont enterrés au cimetière de la rue de la République à Paris.



In the presence of the OFF (Organisation for the Frontstalag) at Drancy, the children of the family MARCOWITZ, Léon and Paul, and their children, were sent to the Frontstalag de Compiègne. They were released on June 10, 1943. They are buried in the cemetery of the rue de la République in Paris.



Cette photo a été prise dans le village de Paris, en juillet 1942. Les enfants de ce village ont été envoyés au Frontstalag de Compiègne. Ils ont été relâchés le 10 juin 1943. Ils sont enterrés au cimetière de la rue de la République à Paris.



Sarah BACHMANN avait six ans le 10 juin 1942. Elle est née le 10 juin 1936, à Paris. Elle est décédée le 10 juin 1942, à Drancy. Elle est enterrée au cimetière de la rue de la République à Paris.



OBSERVATIONS
 Fille de M. et Mme K. née le 10 juin 1942, à Paris. Elle est décédée le 10 juin 1942, à Drancy. Elle est enterrée au cimetière de la rue de la République à Paris.



André SCHIEFFER avait six ans le 10 juin 1942. Il est né le 10 juin 1936, à Paris. Il est décédé le 10 juin 1942, à Drancy. Il est enterré au cimetière de la rue de la République à Paris.

LE SORT D'UNE FAMILLE JUIVE REFUGIÉE DANS L'AUDE



Fiche Individuelle

IDENTIFIANT

Nom: Weindling

Prénoms: Joseph

Age: 37 ans

Sexe: Masculin

Profession: Comptable

Adresse: 14 rue de la République, Rivesaltes

Etat civil: Marié

Conjoints: Mme Weindling

Enfants: 1 fille, 1 garçon

Parents: M. Weindling, M. Weindling

Statut: Libre

Signature: Joseph Weindling

Date de validité: 2 décembre 1944

Fiche Individuelle

IDENTIFIANT

Nom: Wawrzyniak

Prénoms: Helantti

Age: 37 ans

Sexe: Masculin

Profession: Comptable

Adresse: 14 rue de la République, Rivesaltes

Etat civil: Marié

Conjoints: Mme Wawrzyniak

Enfants: 1 fille, 1 garçon

Parents: M. Wawrzyniak, M. Wawrzyniak

Statut: Libre

Signature: Helantti Wawrzyniak

Date de validité: 2 décembre 1944

Fiche Individuelle

IDENTIFIANT

Nom: Weindling

Prénoms: Joseph

Age: 37 ans

Sexe: Masculin

Profession: Comptable

Adresse: 14 rue de la République, Rivesaltes

Etat civil: Marié

Conjoints: Mme Weindling

Enfants: 1 fille, 1 garçon

Parents: M. Weindling, M. Weindling

Statut: Libre

Signature: Joseph Weindling

Date de validité: 2 décembre 1944



Orléans, le 30 Janvier 1945

Monsieur le Préfet,

Mes clients Joseph WEINDLING, né femme FRANÇOISE E. WEINDLING, une veuve FRÉDÉRIQUE DE WEINDLING ont été convoqués dans les locaux par vos services administratifs dans un camp de concentration, Camp de Sarrebourg à 50 km d'Apprie sur mer.

En raison de leur situation très délicate d'intérêt et de leur possibilité de vivre sous l'égide de la loi de l'Etat Français, le Préfet des Pyrénées Orientales est, en outre, désigné à prendre une mesure de libération en leur faveur à condition toutefois que vous veuillez bien leur délivrer un certificat de résidence pour St-Denis, petite commune où ils ne sont définitivement logés et où quitter précipitamment devant de tels habitants.

Je ne permets pas d'insister pour que vous leur fassiez remettre cette pièce qui permettrait à cette très honorable famille de vivre en liberté en attendant de pouvoir rejoindre les Etats-Unis.

Je vous en prie à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Georges Y. Boudinot
Président à la Cour d'Appel de Paris

Handwritten notes and signatures, including a date of 23 Jan 1945.

ETAT FRANÇAIS

CAMP SURVEILLÉ

WEINDLING

Signature: Weindling

12 JUILLET 1944

Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales,

Par lettre de 25 février dernier, je vous avais demandé de me faire connaître si vos services étaient disposés à prendre en considération la situation de libération de nos clients WEINDLING, née femme FRÉDÉRIQUE DE WEINDLING, et de leur famille, qui se trouvent actuellement à Sarrebourg, dans un camp de concentration. Je vous prie de bien vouloir leur délivrer un certificat de résidence pour St-Denis, petite commune où ils ne sont définitivement logés et où quitter précipitamment devant de tels habitants.

Je vous en prie à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Georges Y. Boudinot
Président à la Cour d'Appel de Paris

12 JUILLET 1944

Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales,

Par lettre de 25 février dernier, j'ai demandé de vous faire connaître si vos services étaient disposés à prendre en considération la situation de libération de nos clients WEINDLING, née femme FRÉDÉRIQUE DE WEINDLING, et de leur famille, qui se trouvent actuellement à Sarrebourg, dans un camp de concentration. Je vous prie de bien vouloir leur délivrer un certificat de résidence pour St-Denis, petite commune où ils ne sont définitivement logés et où quitter précipitamment devant de tels habitants.

Je vous en prie à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Georges Y. Boudinot
Président à la Cour d'Appel de Paris

12 JUILLET 1944

Monsieur Joseph WEINDLING

Monsieur,

Vous avez reçu de votre lettre du 22 mai et vous informez que vous êtes immédiatement en possession de votre passeport. Je vous prie de bien vouloir me le remettre afin d'obtenir les documents dont vous avez besoin.

Concernant votre passeport, veuillez vous faire parvenir sans délai les deux mandats de dépôt de votre femme ainsi que votre passeport (avec, s'il y a lieu, les photos, s'il y a lieu, et s'il y a lieu, les photos, s'il y a lieu).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Georges Y. Boudinot
Président à la Cour d'Appel de Paris

Handwritten notes and signatures, including a date of 12 July 1944.

D.A.

Handwritten notes and signatures.

Liste de déportation du convoi 31

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESION	STATUT
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Frédérique	1907	Ménagère	Mariée
WEINDLING	Joseph	1907	Comptable	Marié
WEINDLING	Françoise			

"La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux."

J. Chirac, Président de la République - 16 juillet 1995

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 50

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 42

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 50

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 76

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 33

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 40

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 53

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 50

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 42

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 42


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
SÛRETÉ NATIONALE
COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des Camps dans les
Zones Libres Orientales.
N° 34
Le Commissaire Principal de l'Orcl.
Chargé de la Surveillance Générale
des Camps dans les Zones Libres
Orientales.

Déporté par le convoi 40

ANGE POUR LES INTERNES ET TEMOIN DE LEURS SOUFFRANCES

FRIEDEL BOHNY-REITER

JOURNAL DE RIVESALTES 1941-1942



206

A quelques kilomètres de Brétigny (Mayenne), l'Allemagne se reconstruit le camp d'Internement de Rivesaltes. En 1941, 10 000 personnes, juifs, Espagnols et Français, ont été transférés de la zone occupée à la zone libre. Le camp de Rivesaltes est un lieu de souffrance et de mort. Les conditions de vie sont terribles, les maladies se propagent, les morts sont nombreux. Le camp est un lieu de souffrance et de mort.



ESTRELLA PERE

27 janvier 1941. 13 h du matin.

Je suis revenue tout d'un coup dans les Juifs de l'Est. Et dans l'histoire de la construction d'un camp. C'est à 1000 mètres des barbelés et des patrouilles, c'est à l'abri de la zone occupée. Ici, on se sent en sécurité. On se sent en sécurité. On se sent en sécurité.

3 janvier 1942

Demain, je pourrais aller à la messe. C'est à 1000 mètres des barbelés et des patrouilles, c'est à l'abri de la zone occupée. Ici, on se sent en sécurité. On se sent en sécurité. On se sent en sécurité.

22 janvier 1942

Je ne suis pas allée à la messe. C'est à 1000 mètres des barbelés et des patrouilles, c'est à l'abri de la zone occupée. Ici, on se sent en sécurité. On se sent en sécurité. On se sent en sécurité.



7 août 1942

Le camp de Rivesaltes est un lieu de souffrance et de mort. Les conditions de vie sont terribles, les maladies se propagent, les morts sont nombreux. Le camp est un lieu de souffrance et de mort.

19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



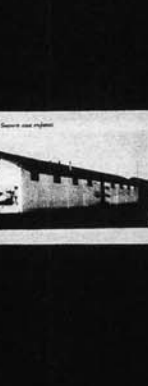
19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



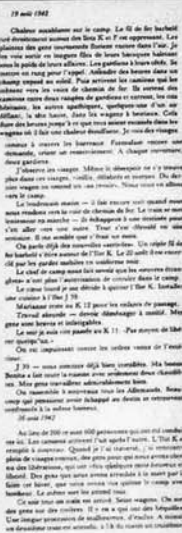
19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.




19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



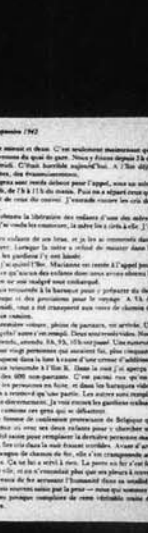
19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



19 août 1942

Chaque matin, au lever, il y a un bruit de bottes sur le sol. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens. C'est le bruit des bottes des gardiens.



Deux lettres bouleversantes reçues par Edouard Drommelschlager à 74 ans d'intervalle

Voici la lettre ultime que Lucia, la mère de notre ami Edouard Drommelschlager lui avait adressée, avant d'être déportée avec le père d'Edouard par le convoi n° 31 en date du 11.9.1942. L'arrestation a eu lieu à Llo (Pyrénées-Orientales) et le petit Edouard, 3 ans, fut épargné. Le couple fut dirigé sur le camp de Rivesaltes où Lucia, écrivit cette lettre qui n'atteint Edouard que des décennies plus tard, depuis, il la garde toujours sur le cœur. Nous l'avions publiée et elle figure au nouveau Mémorial de Rivesaltes à l'inauguration duquel notre Ministre de l'Education Nationale a participé et où aux côtés d'Edouard et de moi-même, elle a lu cette lettre si émouvante. A son tour, elle a écrit à Edouard et le souvenir de Lucie continue à vivre intensément.

Rivesaltes le 3.IX.1942

Mon très cher petit bébé unique,
J'espère que mes quelques mots te parviendront, et tu pourras les lire un jour, quand tu comprendras la gravité des événements.

Mon petit chéri, ton papa ne se sent pas de force pour t'écrire quelques mots, or crois le mon petit, que toutes nos pensées les plus tendres, nos vœux les plus ardents vont vers Toi mon bébé unique. Nous t'adorons, mon petit fils, tu es notre pensée unique, et nous sommes obligés de te quitter, de t'arracher de tes plus proches, au moment où tu en as tellement besoin.

Mon petit amour chéri, il ne faut pas nous en vouloir un jour, si nous t'avons fait quelques torts. Tu es un homme ; sois toujours fier et orgueilleux comme tu l'étais déjà étant tout petit.

Je ne sais pas si nous pouvons garder l'espoir de te revoir un jour, en tout cas si nous serons perdus ou morts adresse toi, dès que les événements le permettront à tes grands-parents, pour lesquels tu remplaceras les enfants perdus, sois bon et indulgent.

adresse : G.... Bialystok...

Sois sage et bon, gentille pour ta Tante et Oncle et remercie les en notre nom de tout ce qu'ils feront pour toi.

Je t'embrasse de tout mon cœur meurtri.

Ta Maman. Baisers de Papa et Bon-Papa.

Lettre de Lucia (Léa) Drommelschlager née Gurwicz (24 ans) à son fils Edouard, 3 ans, alors qu'elle allait être transférée du Camp de Rivesaltes au Camp de Drancy avec son mari Raphaël (Richard) pour être déportée sans retour (convoi n°31). Tous deux avaient choisi de se séparer de leur enfant pour lui laisser une chance de survie.

Cher Edouard,
Pardonnez moi de vous appeler par votre prénom, mais en m'envoyant cette lettre vous nous avez rapprochés plus que des années de fréquentation ne l'auraient fait.

A Rivesaltes, où j'essayais de déchiffrer les mots de votre mère déjà l'émotion m'avait totalement étreinte, mais nous étions en public alors je l'ai contenue.

Assise à mon bureau, comprenant grâce à votre envoi chaque mot de sa misère, j'ai autorisé les larmes à me venir aux yeux et suis restée longtemps prostrée à ne savoir que vous écrire.

Vous avez raison, il n'y a pas de mot pour décrire son courage. Mais vous en avez eu, vous aussi de vous raccrocher à la vie et d'être, comme elle vous le demandait, "bon et indulgent" quand tout aurait pu vous conduire à haïr l'humanité toute entière.

Vous êtes un homme bien, je l'ai senti dans notre rencontre à Rivesaltes et j'en ai la confirmation. Puissiez vous faire rayonner autour de vous un peu de cette bonté et de cette indulgence, notre monde trop souvent égaré en a cruellement besoin.

Avec ma profonde amitié

Najat Vallaud-Belkacem

STATUTS

Article Premier – Dénomination

La dénomination est :

ASSOCIATION DES ANCIENS INTERNES JUIFS DU CAMP DE CONCENTRATION DE RIVESALTES ET LEURS FAMILLES

Article 2 – Objet

Cette association a pour objet de rassembler des rescapés de l'internement des juifs dans le camp de concentration vichyste de Rivesaltes et des membres de leurs familles afin d'établir et de défendre la mémoire des 2 300 victimes de la déportation à Auschwitz à partir de ce camp qui fut le Drancy de la zone libre afin de défendre les intérêts moraux et matériels de ceux qui échappèrent à la mort dans ce camp et à la déportation et qui survivent encore aujourd'hui, ainsi que les intérêts moraux de leurs descendants, afin de préciser ce que fut le destin de chacun des internés juifs afin d'obtenir que ce camp classé comme Centre d'Hébergement par l'administration soit considéré par elle comme ce qu'il fut c'est-à-dire en ce qui concerne les internés juifs comme un camp de concentration, de rassemblement et de transit pour la déportation à Auschwitz afin que la place accordée au sort des Juifs dans l'exposition permanente du futur Mémorial du Camp de Rivesaltes et dans la pédagogie qu'il diffusera exprime la finalité criminelle qui présida spécifiquement à leur destin et que le rappel de ce tragique passé qui a meurtri tant de familles juives soit inscrit au centre des préoccupations de ce Mémorial et ne fasse pas l'objet de dérives politiques.

**Contribution Documentaire
à la connaissance du
sort des internés et des déportés
du Camp de Rivesaltes**

**Rapport du Commissaire Principal
Chef de la Commission de Criblages du Camp
1942**

Documents rassemblés
par Serge Klarsfeld

En 1942 dans le Camp de Rivesaltes fonctionnait une Commission de criblage. Elle était dirigée par un Commissaire principal qui adressait ses rapports à la Préfecture des Pyrénées Orientales ou au Secrétariat Général de la Police à Vichy. Sa mission consistait à étudier les cas des internés Allemands et Autrichiens qui demandaient sinon leur libération du moins leur non déportation dans la mesure où leur activité politique ou civique antinazie en plus de leur judéité, les mettaient particulièrement en danger s'ils étaient livrés aux nazis.

Il est évident que la signification réelle de la déportation, l'extermination des juifs, quelles que fussent leurs opinions politiques, n'était pas connue du Commissaire principal qui ne prenait en compte dans ses appréciations que le parcours de l'intéressé et la dangerosité de sa situation.

Il ne s'agit pas de: « Tous les déportés doivent mourir, faut-il sauver celui-ci ? » mais de « je ne sais pas et je ne veux pas savoir ce qu'il adviendra des déportés, mais celui-ci risque t-il ou non d'avoir à payer pour son opposition aux nazis ».

La bienveillance de ce Commissaire principal doit être soulignée. Sa position anti-nazie est claire. Il recommande presque toujours une mesure en faveur de celui qui a combattu l'hitlérisme. Hélas ses conclusions ne sont pas toujours suivies d'effet et un certain nombre d'internés valeureux ont été déportés avant la fermeture de Rivesaltes fin 1942 et le transfert des internés dans le camp de Gurs, d'où plusieurs furent transférés en hâte vers Drancy et vers les convois 50 et 51 du 4 et 6 mars 1943, convois de représailles exigés par les Allemands. D'autres furent déportés ultérieurement au gré des péripéties de leurs parcours.

Ces rapports permettent également une meilleure connaissance de certains de ceux qui furent internés par les Gouvernements de la IIIème République et de Vichy d'abord parce qu'ils étaient « ressortissants du IIIème Reich » et ensuite parce qu'ils étaient juifs et en dépit de leur opposition aux nazis.

Serge Klarsfeld

NOM	PRÉNOM	ÉTAT	PAGE
AHRONHEIM	Ludwig	Déporté par le convoi 42 du 6 novembre 1942	61
BASS	Siegfried	Non déporté	29
BAUM	Egon	Non déporté	52
BEER	Hans	Non déporté	27
BERGER	Richard	Non déporté	85
BERTUCH	Max	Déporté par le convoi 51 du 6 mars 1942	70
BIEBER	Heinz	Déporté par le convoi 42 du 6 novembre 1942	46
BLESS	Rose	Non déportée	9
BLETRACH	Aron	Non déporté	101
BLOCH	Robert	?	10
BLUMENHEIM	Kurt	Déporté par le convoi 33 du 14 septembre 1942	10
CAHN	Gerd	Non déporté	53
COHN	Erich	Non déporté	9
COHN	Sylvia	Déportée par le convoi 33 du 14 septembre 1942	16
COHN	Walter	Non déporté	75
COHN	Eugen	Déporté par le convoi 71 du 13 avril 1944	59
DAMENSTEIN	Isidore	Non déporté	88
DEVRIES	Julius	Déporté par le convoi 50 du 4 mars 1943	45
EICHMANN	Dora	Non déportée	20
EILBOT	Joseph	Non déporté	32
FELDMANN	Rudolf	Déporté par le convoi 40 du 4 novembre	37
FISCHER	Elwing	Non déporté	8
FISCHER	Arthur	Déporté par le convoi 50 du 4 mars 1943	79
FRANKEL	Hermann	Déporté par le convoi 68 du 10 février 1944	31
FREUND	Hans	Déporté par le convoi 53 du 25 mars 1943	99
FRIEDBERG	Hans	Déporté par le convoi 53 du 25 mars 1943	111
GINODMANN	Michel	Non déporté	15
HEIMANN	Max	Déporté par le convoi 72 du 29 avril 1944	108
HERSTEIN	David	Déporté par le convoi 53 du 4 mars 1943	98
HIRSCH	Siegfried	Déporté par le convoi 42 du 6 novembre 1942	65
KAISER-BLUTH	Kurt	Non déporté	113
KALMAN	Friedrich	Déporté par le convoi 42 du 6 novembre 1942	51
KARRACH	Léopold	Déporté par le convoi 42 du 6 novembre 1942	66

NOM	PRÉNOM	ÉTAT	PAGE
KAZDA	Johanna	Déportée par le convoi 77 du 3 juillet 1944	7
KLEIN	Hugo	Déporté par le convoi 40 du 4 novembre 1942	24
KOHN	Hans	Déporté par le convoi 71 du 13 avril 1944	25
KOTKOWSKI	Elsa	Non déportée	60
LANG	Arthur	Déporté par le convoi 40 du 4 novembre 1942	43
LICHTENBERG	Walter	Non déporté	90
LKWORNIC	Pinkas	Déporté par le convoi 50 du 4 mars 1943	8
LIND	Léo	Déporté par le convoi 33 du 14 septembre 1942	9
LINK	Karl	Non déporté	14
LOEBL	Paul	Non déporté	67
MAREK	Lola	Non déportée	91
MAUTNER	Walter	Non déporté	96
MENDEL	Charles	Déporté par le convoi 51 du 6 mars 1943	7
METZGER	Robert	Non déporté	41
NEUBURGER	Sally	Déportée par le convoi 40 du 4 novembre 1942	68
NEULANDER	Kurt	Non déporté	34
NEUMANN	Maurice	Non déporté	15
PHILIPP	Alfred	Déporté par le convoi 40 du 4 novembre 1942	44
PREISTAG KUPFERMAN	Joseph	Non déporté	93
RAMBOW	Eugen	Non déporté	17
RIESS	Erich	Déporté par le convoi 40 du 4 novembre 1942	40
RIESS	Karl	Non déporté	94
SONNENFELD	Walter	Non déporté	9
SZYJOWICZ	Ksylv	Déporté par le convoi 33 du 14 septembre 1942	12
TREISTER	Arnold	Déporté par le convoi 50 du 4 mars 1943	55
VORSCHIM	Schulim	Déporté par le convoi 42 du 6 novembre 1942	62
WESTERFELD	Joseph	Non déporté	80
WINTERFELD	Werner	Déporté par le convoi 50 du 4 mars 1943	115
WOLFF	Eugen	Non déporté	48
WOLFRADT	Willy	Non déporté	36

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rivesaltes, le 10 Novembre 1942

Le Commissaire Principal LUDMANN Pierre
en Mission Spéciale (Commission de Criblage des Israélites
au Centre d'Hébergement de RIVESALTES

à Monsieur le Secrétaire Général
de la Préfecture des Pyrénées Orientales à PERPIGNAN



39 W 101

Me référant aux instructions que vous avez bien voulu me donner au sujet de l'hébergé FREUND Hans, né 11/10/1897 à Breslau (Allemagne) actuellement hébergé, ainsi que sa femme BRAUER Walsca Eva, au Centre d'Hébergement de Rivesaltes à la suite des opérations contre les israélites, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que mon rapport vous a déjà été adressé en ce qui concerne M. FREUND le 7 Septembre 1942.

Aucune décision n'ayant été encore prise à la suite de ce rapport je crois devoir ajouter que M. FREUND Hans est venu régulièrement en France en Novembre 1933 étant en possession d'un visa d'an du Consulat Général de France à Milan. Ce visa lui avait été délivré sur la base d'un certificat émis par le Comité National de l'Organisation Française des Sociétés Nationales des Chemins de Fer Français, du Ministère de l'Economie Nationale et du Bureau International du Travail.

Tous ces certificats s'accordent pour reconnaître que M. FREUND est un "spécialiste en organisation scientifique du travail", "le créateur" d'une méthode objective pour mesurer la durée des mouvements de travail, méthode qui plus juste et plus humanitaire que le système BEDAUX, a fait ses preuves dans toutes les entreprises qui se sont assurées la collaboration de M. FREUND.

Le certificat de la S.N.C.F. précise que "notre pays souffre actuellement d'une insuffisance de rendement dans la production. Le nombre des Ingénieurs Conseils Français de valeur est insuffisant et nous avons grand intérêt à nous attacher des Ingénieurs Conseils Etrangers dont l'expérience et la compétence nous aideront à augmenter notre rendement national. M. FREUND Hans est l'un de ces hommes dont il serait immédiatement souhaitable que la France utilisât l'activité."

M. FREUND a, en outre, collaboré à diverses éditions ou revues françaises techniques par des articles tel que "Ménagez l'outil et utilisez la machine en appliquant la théorie de la coupe des métaux" - Analyse fonctionnelle des entreprises. (Conférence faite en séance plénière du Comité

National de l'Organisation Française) - La coupe rationnelle des métaux - Bases de calcul pour le tournage etc

Il apparaît que M. FREUND est un Ingénieur-Conseil remarquable dont les travaux ont été très appréciés aussi bien en Allemagne, qu'en Italie, qu'en France.

Il semble être un Ingénieur de valeur, très sérieux faisant une excellente impression.

Le Commissaire Principal

CONVOI N°53

Heimann Max



39 W 101

Rivesaltes

11 Novembre

2

Le Commissaire Principal LUDMANN Pierre
en Mission Spéciale (Commission de Criblage des
Israélites) au Centre de RIVESALTES

à Monsieur le Secrétaire Général
de la Préfecture des Pyrénées Orientales
à PERPIGNAN

En exécution des ordres que vous avez bien voulu me donner, relative aux israélites visés par la Dépêche Ministérielle en date du 5 août 1942, internés au Camp de Rivesaltes, se disant réfugiés politiques ou craignant des représailles de la part des autorités allemandes en raison de leur activité politique dans leur pays d'origine ou des services rendus à la FRANCE, j'ai l'honneur de vous faire connaître le renseignements suivants sur le nommé :

HEIMANN Max, né le 26/11/1892 à Duisbourg, de nationalité ex-allemande, de race et de religion juives, commerçant, célibataire, est, venant de Belgique, arrivé en France le 12/5/1942.

M. HEIMANN, pendant l'occupation rhénane, à l'époque de la Ruhr, a reçu à Duisbourg la visite de Monsieur l'Ambassadeur François PONCET, alors conseiller auprès du Général DEGOUTTE. M. François PONCET est venu lui demander sa collaboration en vue d'apaiser la population irritée à la suite de certaines mesures que les troupes d'occupation française avaient dû prendre.

M. HEIMANN était membre de la "Deutsche Friedensgesellschaft" ~~le~~ allemande pour la paix. En tant que tel il a toujours milité contre le réarmement allemand et contre l'éducation militariste de la jeunesse. Son activité politique était connue des organisations nazistes qui à plusieurs reprises ont cherché à l'atteindre.

Plusieurs de ses amis de Duisbourg, notamment le nommé GOTTWALD Koch, ex-officier de l'Armée Coloniale, Hans G.E. GROHMANN, artiste peintre, ont été assassinés par les nazis le 26 Mai 1933, jour anniversaire de l'exécution de SCHLAGETER.

Lui-même a été attaqué à plusieurs reprises. C'est grâce à l'action de la police locale qu'il a pu éviter le pire. Cette police non encore nazifiée, l'a emprisonné pour le soustraire à la vengeance des nazis.

Alors qu'il devait être libéré M. HEIMANN a déclaré qu'il préférerait rester en prison de façon à pouvoir prévenir auparavant ses amis

Ceux-ci vinrent le chercher et l'accompagnerent jusqu'à la frontière belge. Il est arrivé en Belgique le 23 Juillet 1933. En Belgique il a été le correspondant pour ce pays du "Jewish Central Information Office de Londres". Il avait surtout pour mission de relever dans la presse tout ce qui avait trait à la propagande nazie et anti-sémite. Il a collaboré avec les autorités consulaires anglaises en Belgique pour éviter le trafic de Royal de marchandises importées sous le serment du "Navicert".

M. HEIMANN a quitté Anvers pour la France le 12 Mai 1940 lors de l'évacuation des Etrangers et avant l'arrivée des troupes allemandes. Celles-ci d'ailleurs ont immédiatement mis sous scellés son appartement et ses bureaux après y avoir confisqué tous les documents.

En outre M. SIGAUD, alors Commissaire de Police à Bagnères de Bigorre a, le 4 Juin 1941, convoqué M. HEIMANN pour lui faire connaître qu'une demande d'extradition avait été faite par les autorités allemandes contre lui pour son activité contre l'Etat et pour lui demander s'il acceptait d'être remis aux autorités allemandes. Naturellement M. HEIMANN a refusé.

Pour tous ces motifs M. HEIMANN redoutait d'être joint à un convoi car il ne fait aucun doute qu'il sera immédiatement arrêté par les autorités allemandes et certainement, déclare-t-il, exécuté.

DÉPARTEMENT

Le Commissaire Principal

CONVOI N°72

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

PERPIGNAN, le 23 Septembre 1942

COMMISSARIAT SPECIAL
Chargé de la Surveillance
Générale des camps dans
les Pyrénées Orientales
-:-:-:-:-

Le Commissaire Principal de 1^o Cl.
Charge de la Surveillance Générale
des camps dans les PYRENEES ORIENT.

N° 32 /

à Monsieur le Secrétaire Général
de la Préfecture des Pyrénées Orientales
à PERPIGNAN

En exécution des ordres que vous avez bien voulu me donner, relatifs aux israelites visés par la Dépêche Ministérielle en date du 5 Août dernier, internés au Camp de RIVESALTES, se disant réfugiés politiques ou craignant des représailles de la part des autorités allemandes en raison de leur activité politique dans leur pays d'origine ou des services rendus à la FRANCE, j'ai l'honneur de vous faire connaître les renseignements suivants sur le nommé:

TREISTER Arnold, 41 ans, sujet autrichien, pharmacien, de race et de religion juives, marié, UN enfant âgé de 10 ans, né à VIENNE le 11 Mars 1901 et y ayant résidé jusqu'au mois de Janvier 1939, se dit réfugié politique mais pendant qu'il habitait à VIENNE de 1914 à 1939, il ne s'est jamais occupé de politique et n'a jamais été membre d'aucun parti.

Venu en FRANCE avec toute sa famille, muni d'un passeport délivré par les autorités du REICH, muni d'un visa, il vient à PARIS au mois de Mai pour faire ses adieux à son frère qui y résidait, Hôtel de la Paix, rue de Trévise, avant de partir pour SCHAANGAI. N'ayant pu embarquer avant la déclaration de guerre il a, dit-il, participé à l'organisation du Gouvernement Provisoire Autrichien dont le Président était le professeur WASICKY Ricardus, agissant en accord avec le Président DALADIER et Monsieur ROCHAT, fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères (Section de l'Europe Centrale) mais il ne peut en fournir aucune preuve. Arrêté à la déclaration de guerre, il a

été interné au Camp de Colombes, puis dirigé sur celui de Melet (Mayenne). Libéré fin décembre 1939 il a été autorisé à résider à PARIS 24 rue de l'Exposition, Hôtel de la Paix. Classé apté aux prestations le 3 Mai 1940 et incorporé au dépôt N°15 le 6 Juin 1940 et affecté à la 319ème Compagnie de Travailleurs. Passé sur sa demande à la 302ème Compagnie de Travailleurs Etrangers il y compte encore aujourd'hui en qualité de jardinier chez Monsieur AUSSET Victor, Propriétaire à Montauban.

Le sus-nommé a été arrêté à Saint GINGOLF (Haute Savoie) le 18 courant, par la gendarmerie de cette ville au moment où muni d'un sauf-conduit il se proposait de recevoir le sieur Max KINCHE, Avocat à ZÜRICH qui lui avait offert d'adopter sa fille. Il déclare que la correspondance échangée entre lui et cet avocat, ainsi que son sauf-conduit, lui ont été retirés par la gendarmerie de Saint GINGOLF.

D'après sa déclaration, son nom aurait été cité par un Poste Allemand de Radio comme juif, traître au REICH. Cette citation aurait été faite entre le 26 et 28 Avril 1940.

Le Commissaire Principal



29 w 101

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

SÛRETÉ NATIONALE

PERPIGNAN, le 22 Septembre 1942

COMMISSARIAT SPÉCIAL
Chargé de la Surveillance Générale des Camps dans les Pyrénées Orientales
Le Commissaire Principal de 1^o Classe Chargé de la Surveillance Générale des Camps dans les Pyrénées Orientales.

N° 30. /

à Monsieur le Secrétaire Général
de la Préfecture des Pyrénées Orientales
à PERPIGNAN



39w101

En exécutions des ordres que vous avez bien voulu me donner, relatifs aux israélites visés par la Dépeche Ministérielle en date du 5 Août dernier, interné au Camp de RIVESALTES, se disant réfugiés politiques ou craignant des représailles de la part des autorités allemandes en raison de leur activité politique dans leur pays d'origine ou des services rendus à la FRANCE, j'ai l'honneur de vous faire connaître les renseignements suivants sur le nommé:

KALMAN Frédéric, 48 ans, sujet autrichien, avocat, de race et de religion juives, célibataire, né le 31 Janvier 1894 à Wofnilow (Autriche) ayant résidé à VIENNE jus qu'en Septembre 1938. Réfugié en Belgique avec un passeport autrichien sans visa; il se fixe à Anvers. Arrêté le 10 Mai 1940, il est dirigé par convoi sur le Camp de LAURIOL et ensuite au Camp du VERNET. Incorporé dans le 308^o G. T. E. il s'y trouvait encore au moment où il a été arrêté et dirigé sur le Camp de RIVESALTES.

Membre du parti du Chancelier SCHUSSNIGG et Président de la Communauté Juive, il a écrit des articles, contre HITLER, dans le journal "Die-Stimme" dont le Rédacteur a été fusillé au Camp de DACHAU. Ni engagé volontaire pour la durée de la guerre, ni interné dans son pays d'origine, il craint d'être fusillé s'il est dirigé sur la zone occupée.

Ne possède aucun document pour prouver la véracité des faits relatifs à lui, mais il est en possession de certificats délivrés par la police belge le considérant comme réfugié politique.

Le Commissaire Principal



CONVOI N°42

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rivesaltes le 16 Octobre 1942

N°

Le Commissaire Principal
Chef de la Commission de Criblage

à Monsieur le Secrétaire Général
de la Préfecture des Pyrénées Orientales
à PERPIGNAN

En exécution des ordres que vous avez bien voulu me donner, relatifs aux israélites visés par la dépêche Ministérielle en date du 5 Août dernier, internés au Camp de Rivesaltes, se disant réfugiés politiques ou craignant des représailles de la part des autorités allemandes, en raison de leur activité politique dans leur pays d'origine ou des services rendus à la FRANCE, j'ai l'honneur de vous faire connaître les renseignements suivants sur le nommé :

BERTUCH Max, 52 ans, né le 28 Juin 1890 à Francfort s/Mein, de nationalité allemande, auteur dramatique, de race et de religion israélites, marié avec OPPENHEIM Edith, sans enfant, en France depuis 1938.

Monsieur BERTUCH a quitté l'Allemagne pour se réfugier en Italie. Invité à venir à Prague, pour y écrire une revue politique, il a accepté en Juillet 1933, cette invitation. En Janvier 1934 il a pris domicile en Yougoslavie où il s'était fait construire une propriété, puis s'est rendu à Vienne en tant que Directeur de la maison d'édition WEINBERGER. Deux jours avant l'Anschluss, Monsieur BERTUCH est, pour éviter de tomber dans les mains des nazis, revenu en Yougoslavie, mais, sa propriété ne se trouvant qu'à une vingtaine de kilomètres de la nouvelle frontière allemande, s'en est enfui, en mai 1938, vers la France.

Jusqu'en 1933, il n'a écrit que des comédies simplement spirituelles. Dès son arrivée à Prague, cependant il s'est mis à écrire une revue politique satirique "Goldenes Prag" qui a été représentée en 1934 au théâtre de Prague. Dans cette revue, on relève notamment ces passages : "Was bedekt et der Hitler. Gruss: Aufgehobene Rechte" - Traduction littérale : "Que signifie le salut hitlérien? La droite élevée" - Interprétation satirique : "Tout droit enlevé"



Encore "Seit wann sagen die Deutschen Heil Hitler? Seitdem sie keinen guten Tagmehr haben" - Traduction littérale: "Depuis quand les Allemands disent Heil Hitler? Depuis qu'ils n'ont plus de bonjour" - Traduction satirique: "Depuis qu'ils n'ont plus de bons jours".

Ces passages et bien d'autres tirés de la même revue ont eu une très grande vogue, ont été reproduits dans les journaux de langue allemande, édités hors d'Allemagne, ont fait rire au détriment du régime nazi, ce qui a déchainé dans toute la presse synchronisée allemande une vague de fureur contre leur auteur.

Après 1935 Monsieur BERTUCH a commencé à écrire des pièces de théâtre très sérieuses ayant un sens politique prononcé, telles une pièce en 4 actes intitulée "Beaumarchais" et une pièce en UN acte intitulée "La construction de la Tour de Babel". Dans Beaumarchais le second acte est réservé au "seigneur maître de l'Allemagne".

De ces deux œuvres théâtrales on peut citer entre autres les passages suivants:

- "Tu t'imagines déjà être un Dieu. Tout ton être est fixé sur ton oeuvre que tu fais construire en pierres de taille de sorte que tu ne peux voir l'autre tour, laquelle faite de soupirs, de larmes, de sang et de haine s'élève invisiblement vers le Ciel. Ta tour tombera. Mais l'autre, celle faite de douleurs entassées, cherchera le voisinage de Dieu et l'atteindra".

- "Et lorsque ton oeuvre sera tombée en poussière et en cendres que les plaies seront cicatrisées et les soupirs oubliés, une volonté plus forte aura déjà établi depuis longtemps un monde meilleur, libéré de crainte et de misère, enraciné dans le droit éternel et sacré de la nature humaine, ce droit que tu écrases mais qui t'écrasera".

- "On ne conquiert pas toujours en même temps que leur esprit. Tu n'es pas grand et tu ne l'as jamais été. Tu n'es que cruel. Une domination reposant seulement sur la force, le sang, les mensonges et la haine doit s'écrouler".

- "Brûler un écrit ne veut pas dire le refuter. Depuis des millénaires on brûle par les flammes ce que l'on n'arrive pas à détruire par l'esprit. Celui là qui est dans son tort doit recourir à la force. Le droit s'impose même sans l'emploi de la force. Il ne vaut pas la peine de vivre dans un monde dans lequel la vérité éternelle décriée et où la seule valeur réelle peut être faussée par une brutalité mensongère".

- "Tu as fait des hommes tes esclaves; Tu les as obligés à te servir de leurs mains, à te sacrifier leur corps. Mais avec ce la tu n'as pas encore vaincu leur esprit".

- "Quand des brigands pillent et brûlent des maisons, quand des écrivains infames trahissent l'honneur dans la boue, appelez vous cela la liberté? Vous demandez à grands cris la liberté, et vous n'êtes pas capables d'être juste vous-même".

- "La peur de son propre courage domine depuis longtemps l'âme des millions d'êtres humains mais les nombreuses étincelles qui surgissent de la résistance qui s'ignore encore elle-même, se rassembleront en une seule flamme. Ce sera le signal de la révolte qui fera effondrer les piliers de sa puissance".



Ces deux œuvres théâtrales éditées à Vienne sont tombées entre les mains des nazis lors de l'Anschluss.

En outre, les manuscrits que Monsieur BERTUCH avait laissés dans sa propriété à Bled (Yougoslavie) sont également aux mains des Allemands qui occupent cette propriété.

Il est évident et même certain que toute l'activité politique par la plume de Monsieur BERTUCH, dont la réputation dans le milieu théâtral mondial est très grande a été retenue par les milieux nazis.

Le joindre à un convoi, ainsi que sa femme, constituerait donc un danger réel pour lui-même, ce que d'ailleurs plusieurs documents en sa possession prouvent nettement.

Le Commissaire Principal



MAX BERTUCH

PLAYWRIGHT - AUTHOR

Auteur Dramatique

HIS STAGE-PLAYS
WERE PRODUCED IN COUNTRIES AS FOLLOWS :

Ses œuvres dramatiques sont représentées en :

GERMANY (Allemagne).
AUSTRIA (Autriche).
SWITZERLAND (Suisse).
CZECHOSLOVAKIA (Tchécoslovaquie).
HOLLAND (Hollande).
POLAND (Pologne).
YUGOSLAVIA (Yougoslavie).
ROUMANIA (Roumanie).
BELGIUM (Belgique).
ITALY (Italie).
FINLAND (Finlande).
SWEDEN (Suède).
DANMARK (Danemark).
LITHUANIA (Lituanie).
NORWAY (Norvège).
U.S.A. (Etats-Unis).

TRANSLATIONS IN 9 LANGUAGES

Des traductions en 9 langues

SOME FILM-VERSIONS OF HIS PLAYS WERE SUCCESSSES
IN MOST OF THE EUROPEAN COUNTRIES

*Quelques-unes de ses œuvres filmées
sont représentées dans la plupart des pays européens*

HIS PLAYS CAN BOAST OF HAVING BEEN PERFORMED OVER
57.000 TIMES
UNTIL THE END OF 1937

*Ses œuvres dramatiques sont représentées plus de
57.000 fois
jusqu'à la fin de 1937*



39 W 101

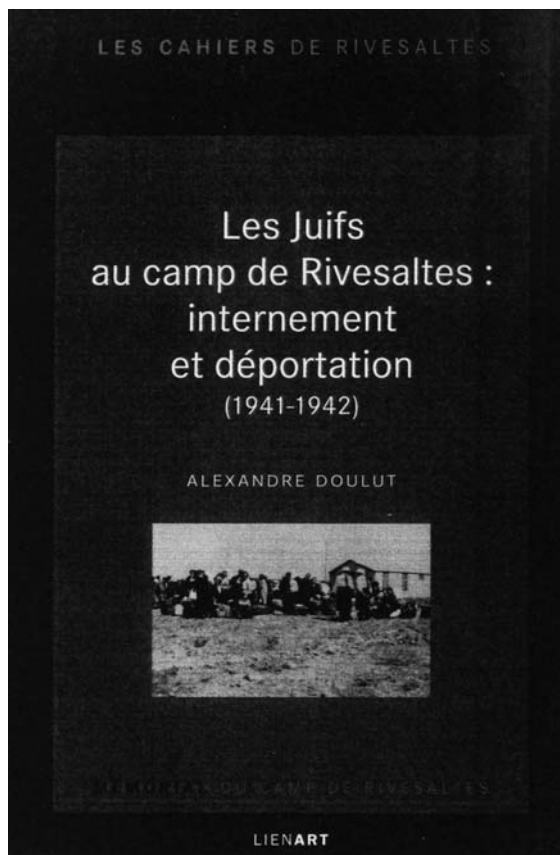
CONVOI N°51

17. En 2014, j'ai publié la préface du remarquable ouvrage de référence d'Alexandre Doulut : « Les Juifs au camp de Rivesaltes : internement et déportation » (1941-1942) Éd. Liénart.

Préface

J'ai donné au camp de Rivesaltes l'appellation de « Drancy de la zone libre ». Comme au camp de Drancy, des milliers d'internés y ont connu la famine, la promiscuité, la dégradation physique, la brutalité des gardiens, la déshumanisation dans le vent, le froid ou la chaleur, l'angoisse extrême pour eux-mêmes ou pour les leurs puisqu'il s'agissait d'un camp de regroupement familial. Toute cette misère, toute cette souffrance subie avant la déportation, car Rivesaltes a été un camp de départ pour la déportation via Drancy, d'où la masse des déportés partis des bords de la Méditerranée repartait vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, leurs noms rassemblés sur une sous-liste intitulée « Rivesaltes ».

Toutes ces victimes étaient des Juifs étrangers considérés comme apatrides, sans représentation diplomatique pour les protéger : les ressortissants du III^e Reich déjà internés sous la III^e République comme ennemis et arrêtés à nouveau ou maintenus emprisonnés parce qu'« étrangers de race juive », les Polonais, les Tchèques, les Russes. 2 300 déportés à partir de Rivesaltes : d'abord ceux qui végétaient dans les camps de la zone libre depuis septembre 1939 (la guerre) ou octobre 1940 (le statut des Juifs) ; puis les travailleurs juifs des Groupes de travailleurs étrangers (GTE) ; puis les victimes de la grande rafle du 26 août 1942 dans la région préfectorale de Montpellier (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Aveyron, Lozère) ; enfin, début septembre, tous les Juifs arrêtés en situation irrégulière à travers toute la zone libre et un transfert massif d'internés en provenance du camp des Milles.



À Rivesaltes se sont déroulées des scènes atroces : celles de la réunion forcée de parents et d'enfants renvoyés des Centres d'enfants de l'OSE vers Rivesaltes parce que leurs parents y étaient internés et que l'administration de Vichy voulait les faire partir pour Auschwitz en famille. Celles aussi de la séparation de parents qui avaient « la chance » d'être déportés sans leurs enfants, qui pressentaient qu'ils ne les reverraient plus et les laissaient à des inconnus.

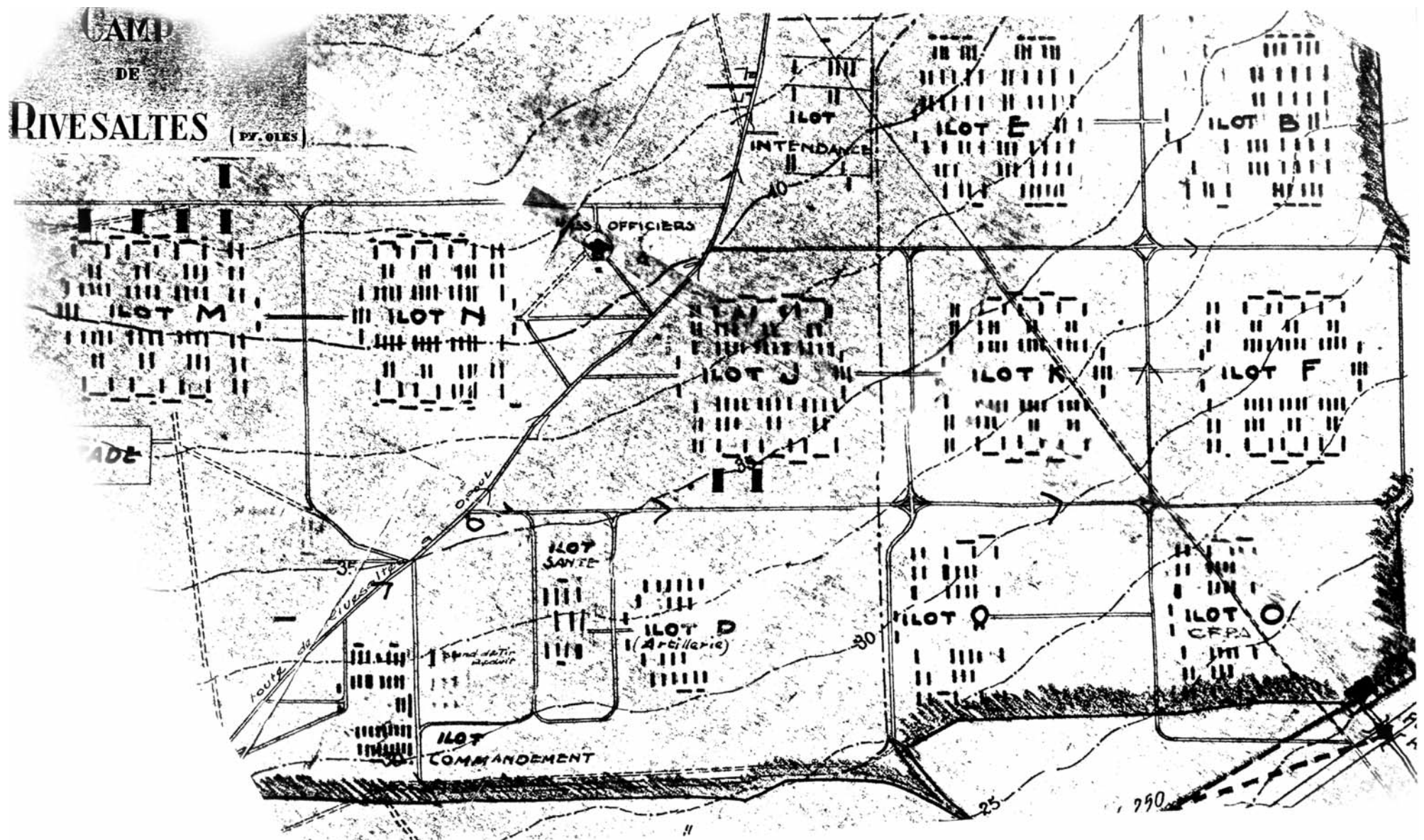
Alexandre Doulut est un historien de premier ordre : il a réussi à mettre ce gigantesque camp de Rivesaltes dans un livre comme le géant l'a été dans la bouteille de Sinbad. La tendresse pour les victimes se mêle ici à la plus extrême précision : la chronologie et les statistiques, les dates et les chiffres sont d'une exactitude saisissante ; on suit pas à pas le développement de ce camp lugubre depuis janvier 1941 jusqu'à la fin du mois de novembre 1942. Les exemples humains abondent ainsi que les documents les plus significatifs : ils expriment la violence bureaucratique qui s'abat sur ces malheureuses familles pendant leur internement avant de se muer en violence criminelle quand il s'agit d'entasser les Juifs dans des wagons à bestiaux pour les livrer aux nazis en zone occupée.

Philippe Benguigui et nous, les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, avons donné le signal de la mobilisation en 1993 avec la publication de mon ouvrage sur le transfert des Juifs du camp de Rivesaltes et avec l'inauguration d'une stèle commémorative à l'entrée du camp, devenue lieu de rassemblement et de recueillement pour les mémoires juive, espagnole, tzigane, harkie ainsi que du Land de Bade et du Palatinat. Cette stèle, entourée des vestiges impressionnants de baraques ouvertes à tous les vents, a mobilisé les énergies et avant tout celle de Christian Bourquin, infatigable champion et défenseur d'un projet de lieu de mémoire à la hauteur des tragédies qui s'y sont déroulées. Ce projet de Mémorial de Rivesaltes, dont il est le moteur et l'âme, sera bientôt une réalité qui fertilisera les connaissances et les consciences non seulement dans le département et dans la région, mais aussi nationalement et internationalement car Rivesaltes est une station de TGV entre Paris et Barcelone.

Ce Mémorial nécessitait un guide historique de haute qualité ; Alexandre Doulut en est l'auteur, lui qui a déjà publié plusieurs ouvrages salués par la critique historique. Saluons aussi avec reconnaissance les archives départementales, qui non seulement ont conservé tant de documents précieux sur le sort des Juifs mais qui ont aussi toujours su diriger les chercheurs dans la bonne direction et les approvisionner quand ils se croyaient démunis.

SERGE KLARSFELD

18. Ayant appris que des prisonniers de guerre allemands étaient décédés en nombre en 1945 victimes de la faim et de la misère physiologique qui leur étaient infligées. J'ai obtenu en 2016 de la mairie de Rivesaltes qu'elle me communique les actes de décès de ces malheureux transférés d'Allemagne par les Américains à la demande de la France qui souhaitait les faire travailler à la reconstruction du pays. Dix mille furent rassemblés pendant l'été 1945 Rivesaltes et 463 de ces hommes jeunes ou dans la force de l'âge moururent à Rivesaltes entre le 16 août 1945 et le 24 juin 1946 probablement faute de nourriture et de soins. J'ai donné la liste de ces 463 avec leur état-civil et la date de leur décès.



Les P.G. allemands se trouvaient dans les ilots B E et J.

Acte de décès des soldats de l'armée allemande, morts en 1945-1946 à Rivesaltes (463 noms)

Acte n°	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès
41	Gansch	Josef		Schwarzenbach, Autriche	27/05/1945
57	Loerkcher	Karl	01/06/1909	Freudenstadt, Allemagne	16/08/1945
58	Webs	Bruno	28/11/1911	Berlin, Allemagne	16/08/1945
59	Grünal	Martin	03.02.1899	Schlowitz, Allemagne	
60	Trummer	Franz	23/01/1903	Berbersdorf, Allemagne	16/08/1945
61	Zessin	Otto	20.10.1898	Groß-Machmin, Allemagne	17/08/1945
62	Heimgartner	Josef	02.02.1896	Oberstenweiler, Allemagne	19/08/1945
63	Reifer	Nikolaus	18.05.1897	Bitburg, Allemagne	19/08/1945
64	Seitz	Franz	30.04.1894	Wagenau, Allemagne	21/08/1945
65	Böhne	Hans	26.11.1898	Rusbend, Allemagne	21/08/1945
66	Zink	Eugen	09.10.1892	Pfauhausen, Allemagne	22/08/1945
68	Berger	Franz	22.04.1891	Wien, Allemagne	22/08/1945
69	Brüss	Willi	08.08.1899	Gladbeck, Allemagne	22/08/1945
70	Langner	Wilhelm	07.04.1892	Grevesmühlen, Allemagne	24/08/1945
71	Preusser	Walter	19/11/1914	Teuchern, Allemagne	26/08/1945
72	Schwägerl	Anton	02/07/1905	Vohenstrauß, Allemagne	27/08/1945
73	Papenhagen	Karl	25/04/1900	Rostock, Allemagne	27/08/1945
74	Dolansky	Alois	28/02/1925	Reuth, Allemagne	27/08/1945
75	Altmann	Herman	12/04/1900	Englmannsberg, Allemagne	27/08/1945
76	Sydow	Fritz	11.02.1891	Graudenz, Allemagne	28/08/1945
77	Scherer	Hans	12/02/1909	Faberg, Allemagne	27/08/1945
78	Hagemann	Georg	01.12.1890	Breitenbach, Allemagne	28/08/1945
79	Joachimsmeier	Heinrich	28/09/1907	Lippstadt, Allemagne	28/08/1945
80	Klein	Fritz	21/12/1907	Baukau, Allemagne	28/08/1945
81	Bloeck	Ernst	15/05/1901	Monditten, Allemagne	29/08/1945
82	Huck	Otto	29.06.1897	Karlsruhe, Allemagne	30/08/1945
83	Kummer	Karl	18/03/1904	Coburg, Allemagne	30/08/1945
84	Kalb	Karl-Fritz	16/10/1902	Binnewitz, Allemagne	30/08/1945
85	Bucher	Mathias	13/07/1901	Kempen, Allemagne	31/08/1945
86	Botmann	Hans	10/07/1907	Gehlensiehl, Allemagne	31/08/1945
87	Pfeiffer	Alois	24/05/1919	Wiebelskirchen, Allemagne	02/09/1945
88	Retsch	Kurt	15/09/1918	Düsseldorf, Allemagne	02/09/1945
89	Bötel	Waldemar	23/10/1901	Kiel, Allemagne	02/09/1945
90	Brandt	Heinz	23/02/1911	Weimar, Allemagne	02/09/1945
91	Durry	Josef	05/08/1905	Erfurt, Allemagne	02/09/1945
92	Fusch	Hermann	20/09/1907	Oberreidenbach, Allemagne	03/09/1945
93	Brouwerg	Karl	27.03.1899	Oberhausen, Allemagne	03/09/1945
94	Reinhardt	Hans	09/07/1906	Besigheim, Allemagne	03/09/1945
95	Schomaker	Willy	18/10/1904	Lingen, Allemagne	04/09/1945
96	Wahler	Heinz	19/09/1925	Rüdern, Allemagne	04/09/1945
97	Woinitzki	Georg	09/10/1903	Czerlk, Allemagne	04/09/1945
98	Von Triller	Hermann	26/04/1913	Schnöbeck, Allemagne	04/09/1945
99	Pohl	Edwin	29/12/1913	Lavenstein, Allemagne	05/09/1945

100	Heyer	Hermann	11/03/1920	Bittstädt, Allemagne	05/09/1945
101	Bartschat	Ewald	15.10.1897	Baltupönen, Allemagne	06/09/1945
102	Hänsel	Albert	18/04/1905	Sagan, Allemagne	06/09/1945
103	Jansen	Wilhelm	22.12.1898	Krefeld, Allemagne	06/09/1945
104	Kaufmann	Alwin	16/04/1905	Mellin, Allemagne	06/09/1945
105	Seiwert	Eustachius	13/11/1902	Trier, Allemagne	06/09/1945
106	Dolling	Fritz	17/12/1906	Berlin, Allemagne	06/09/1945
107	Buntkowski	Franz	18/04/1909	Pammin, Allemagne	06/09/1945
108	Hackl	Fridolin	25/04/1915	Etz, Allemagne	07/09/1945
109	Keller	Heinrich	16.02.1898	Darmstadt, Allemagne	07/09/1945
110	Stein	Ewald	07/12/1912	Haberscheid, Allemagne	07/09/1945
111	Gustav	Wirth	27/09/1912	Messow, Allemagne	07/09/1945
112	Kuhn	Jacob	12/03/1903	Dieburg, Allemagne	08/09/1945
113	Gerns	Oskar	24/03/1904	Celle, Allemagne	08/09/1945
114	Sieg	Heinrich	24/11/1902	Rinnthal, Allemagne	08/09/1945
115	Lederle	Xavier	07/09/1908	Bayersried, Allemagne	08/09/1945
116	Fuchs	Erich	29/11/1910	Bochum, Allemagne	08/09/1945
117	Lang	Ludwig	23/02/1902	Neustadt, Allemagne	08/09/1945
118	Hütter	Ludwig	23/02/1908	Loibling, Allemagne	08/09/1945
119	Huber	Hans	17/03/1903	Worms, Allemagne	09/09/1945
120	Bartschies	Otto	30.03.1897	Schunkern, Allemagne	09/09/1945
121	Bromm	Karl	07/07/1900	Kempton, Allemagne	09/09/1945
122	Meier	Otto	12/12/1901	Gladau, Allemagne	10/09/1945
123	Brühl	Johann	25/06/1900	Limburg, Allemagne	10/09/1945
124	Langwagen	Emil	14/06/1902	Gräfenhainichen, Allemagne	11/09/1945
125	Wolf	Johannes	24/11/1904	Volkershausen, Allemagne	11/09/1945
126	Kelbig	August	17.09.1892	Mülhausen, Allemagne	11/09/1945
128	Scheirer	Wilhelm		Allemagne	11/09/1945
129	Winkler	Fritz	18/06/1906	Irlbach, Allemagne	11/09/1945
130	Heins	Hans	30/09/1917	Hannover, Allemagne	11/09/1945
131	Kappe	Georg	15.09.1896	Seehausen, Allemgne	12/09/1945
132	Blümel	Rudolf	24/11/1903	Frankfurt am Main, Allemagne	12/09/1945
133	Dötig	Otto	06/09/1905	Melbach, Allemagne	12/09/1945
134	Scheuermann	Karl	07/04/1901	Ludwigshafen, Allemagne	12/09/1945
135	Kuschel	Siegfried	07/11/1902	Rodeberg, Allemagne	13/09/1945
136	Mattaei	Wilhelm	29/07/1905	Hagen, Allemagne	13/09/1945
137	Onkels	Johann	13/09/1925	Nieukerk, Allemagne	13/09/1945
138	Egert	Johann	18.11.1899	Bad Kreuznach, Allemagne	13/09/1945
139	Thien	Ernst	29/03/1909	Franken, Allemagne	13/09/1945
140	Donnert	Johann	04/09/1910	Falkenstein, Allemagne	13/09/1945
141	Kopp	Gustav	08/10/1906	Esslingen, Allemagne	13/09/1945
142	Winkler	Heinrich	18/02/1900	Breslau, Allemagne	13/09/1945
143	Hollmann	Hans	20/10/1912	Düsseldorf, Allemagne	14/09/1945
146	Ohlmann	Arthur	23/01/1902	Essen, Allemagne	15/09/1945
147	Echelkraut	Johann	08/03/1904	Hadersmannsgrün, Allemagne	15/09/1945
148	Eberhard	Anton		Waldhausen, Allemagne	15/09/1945
149	Illmann	Josef	31/07/1907	Settenez, Allemagne	15/09/1945
150	Muller	Willy	10/10/1904	Wildbad, Allemagne	15/09/1945

151	Diehl	Karl	09/07/1998	Morlautern, Allemagne	15/09/1945
152	Hold	Hans	23/08/1904	Elberfeld, Allemagne	15/09/1945
153	Wolf	Walter	14/06/1908	Mügel, Allemagne	16/09/1945
154	Klingmann	Otto	12/04/1905	Heidelberg, Allemagne	16/09/1945
155	Vetten	Jacob	29/10/1903	Krefeld, Allemagne	16/09/1945
156	Fautsner	Josef	05/02/1901	Bad Tölz, Allemagne	17/09/1945
157	Gabriel	Richard	27/06/1906	Zweibrücken, Allemagne	17/09/1945
158	Depping	Edward	04/03/1900	Lenzinghausen, Allemagne	17/09/1945
159	Sauerteig	Kurt	07/12/1904	Wenzelbach, Allemagne	17/09/1945
160	Stromaier	Bruno	22/02/1903	Bichel, Allemagne	17/09/1945
161	Troll	Hans	08/09/1910	Ochsenfurt, Allemagne	18/09/1945
162	Schappacher	Albert	17/08/1921	Oberkirch, Allemagne	18/09/1945
163	Hausler	Hans	31/08/1907	Straßkirchen, Allemagne	18/09/1945
164	Jackstell	Otto	15/08/1909	Paradeningken, Allemagne	18/09/1945
165	Kriek	Karl	20/08/1902	Poufilm, Allemagne	19/09/1945
166	Gorner	Walter	07/01/1912	Oelsnitz, Allemagne	19/09/1945
167	Richter	Albrecht	20/09/1920	Zwickau, Allemagne	19/09/1945
168	Furst	Albert	01/02/1909	Regensburg, Allemagne	19/09/1945
169	Hagner	Josef	28/01/1912	Neudorf, Allemagne	19/09/1945
170	Ricken	Wilhelm	27/02/1903	Krefeld, Allemagne	19/09/1945
171	Kiehlechner	Nikolaus	24/11/1907	Abwinkl, Allemagne	19/09/1945
172	Adamietz	Johann	16/08/1905	Kattowitz, Allemagne	19/09/1945
173	Froh	Hermann	15/05/1902	Hamburg, Allemagne	19/09/1945
174	Berthold	Herbert	09/02/1903	Dresden, Allemagne	19/09/1945
175	Rudolph	Richard	09/04/1907	Niederfrieders, Allemagne	19/09/1945
176	Hermann	Bruno	03/08/1922	Dettingen, Allemagne	19/09/1945
177	Duschl	Josef	26/06/1919	Gauting, Allemagne	20/09/1945
178	Hoffmann	Herbert	08/06/1913	Ferseburg, Allemagne	20/09/1945
179	Hinz	Günter		Allemagne	20/09/1945
180	Ziechenaus	Georg	31/08/1910	München, Allemagne	20/09/1945
181	Rück	Adolf	10/06/1903	Worms, Allemagne	20/09/1945
182	Christophers	Heinrich	07/08/1911	Wenkendorf, Allemagne	20/09/1945
183	Schlichting	Wilhelm	28/07/1902	Wolfsbruchermoor, Allemagne	20/09/1945
184	Hahn	Kurt	30/03/1926	Adlig Landeck, Allemagne	20/09/1945
185	Gries	Paul	15/10/1920	Oberhausen, Allemagne	20/09/1945
186	Meyer	Wilhelm	25.01.1897	Ohrnberg, Allemagne	21/09/1945
187	Kettner	Karl	02/03/1917	Fürstenwald, Allemagne	21/09/1945
188	Werblov	Helmut	17/02/1909	Lichtenberg, Allemagne	21/09/1945
189	Dauer	Ulrich	25/02/1901	Nürnberg, Allemagne	21/09/1945
190	Holtz	Helmut	14/04/1907	Berlin, Allemagne	21/09/1945
191	Dorlowski	Johann	29/09/1908	Oliva (Danzig), Allemagne	21/09/1945
192	Thies	Friedrich	14.06.1897	Lachendorf, Allemagne	21/09/1945
194	Scherer	Josef	07/08/1906	Pruchten, Allemagne	23/09/1945
195	Eligmann	August	14/10/1900	Osterwick, Allemagne	23/09/1945
196	Göttinger	Alois	07/04/1902	Bobingen, Allemagne	23/09/1945
197	Gorhke	Wolfgang	01/03/1924	Forsbach, Allemagne	22/09/1945
198	Hehn	Otto	07.04.1897	Alzey, Allemagne	22/09/1945
199	Meyer	Walter	28/09/1904	Hamburg, Allemagne	22/09/1945

200	Bohlmann	Emil	13/05/1909	Allemagne	22/09/1945
201	Meier	Johannes	20/04/1926	Rheine, Allemagne	22/09/1945
202	Husemeier	Heinrich	02/02/1907	Volmerdingsen, Allemagne	22/09/1945
203	Kirfel	Wilhelm	10/10/1901	Herken, Allemagne	23/09/1945
204	Hufnagel	Karl	01/09/1901	Sersheim, Allemagne	24/09/1945
205	Blass	Karl	01.06.1895	Langenbach, Allemagne	24/09/1945
206	Dutschke	Paul	11/06/1911	Obercunnersdorf, Allemagne	24/09/1945
207	Schuster	Hermann	08/04/1908	München, Allemagne	24/09/1945
208	Struch	Joachim	17/08/1923	Labes, Allemagne	25/09/1945
209	Kühlander	Otto	04/02/1915	Karech, Allemagne	25/09/1945
210	Fritzemeyer	August	06/12/1901	Lierne, Allemagne	25/09/1945
211	Burckhardt	Josef	05/08/1904	Weiboldshausen, Allemagne	25/09/1945
212	Kleine	Martin	12/04/1908	Trebelshain, Allemagne	25/09/1945
213	Bohe	Werner	02/03/1902	Dortmund, Allemagne	25/09/1945
214	Schmidt	Théodor	26/09/1905	Schlebusch, Allemagne	25/09/1945
215	Rösner	Wilhelm	12.02.1898	Friedrichsgrund, Allemagne	25/09/1945
216	Ellger	Alfred	19/07/1902	Calberwisch, Allemagne	25/09/1945
217	Hinkelmann	Arthur	10/02/1902	Kleinvoigtsberg, Allemagne	26/09/1945
218	Billmann	Michael	08/01/1909	Zirndorf, Allemagne	26/09/1945
219	Scheel	Hans	23/04/1901	Heilshoop, Allemagne	26/09/1945
220	Höfle	Kaspar	07/07/1907	Haunstetten, Allemagne	26/09/1945
221	Schüttler	August	02.05.1897	Essen, Allemagne	26/09/1945
222	Schneider	Kurt	20/08/1904	Bojanowo, Allemagne	26/09/1945
223	Schubert	Otto	11/03/1908	Heinzendorf, Allemagne	26/09/1945
224	Rubin	Heinrich	28/04/1913	Sörup (Schauby), Allemagne	27/09/1945
225	Rappold	Andreas	23.11.1897	Schroberstadt, Allemagne	27/09/1945
226	Pietrowski	Franz	27/02/1900	Hamburg, Allemagne	27/09/1945
227	Lorentz	Fritz	04/07/1901	Waldenburg, Allemagne	27/09/1945
228	Krumtünger	Johann	22/12/1909	Castrop, Allemagne	27/09/1945
229	Meyer	Friedrich	27/05/1913	Heiligenthal, Allemagne	27/09/1945
230	Christ	Christian	24/02/1911	Fronheim, Allemagne	20/09/1945
231	Bauknecht	Reinhold	02/03/1906	Heilbronn, Allemagne	27/09/1945
232	Sigl	Alois	28/05/1903	Augsburg, Allemagne	27/09/1945
233	Steul	Josef	28/04/1903	Niederbrechen, Allemagne	28/09/1945
234	Tapproge	Bernhard	22/10/1903	Menden, Allemagne	28/09/1945
235	Neubauer	Otto	22/12/1901	Rogätz, Allemagne	28/09/1945
236	Ziegler	Otto	25/03/1910	Stuttgart, Allemagne	28/09/1945
237	Casimir	Franz	31.10.1890	Essen, Allemagne	28/09/1945
238	Brey	Otto	20/03/1904	Memmingen, Allemagne	28/09/1945
239	Gross	Wilhelm	19/02/1914	Hannover, Allemagne	28/09/1945
240	Lux	Karl	14/05/1924	Tabarz, Allemagne	28/09/1945
241	Hächl	Eduard	03/02/1905	Ludwigsmoos, Allemagne	28/09/1945
242	Deess	Adolf	11/10/1906	Welzheim, Allemagne	29/09/1945
243	Schafer	Emil	11/01/1909	Althütte, Allemagne	29/09/1945
244	Meyers	Johann	04.04.1898	Irrhausen, Allemagne	29/09/1945
245	Benzing	Ludwig	29.12.1898	Neuses, Allemagne	29/09/1945
246	Will	Josef	25/11/1904	Bad Neustadt, Allemagne	30/09/1945
247	Maier	Ernst	24/10/1906	Schnaitheim, Allemagne	30/09/1945
248	Benkiser	Bernhard	15.04.1899	Frankfurt, Allemagne	30/09/1945
249	Holm	Ernst	21/07/1910	Ahlbeck, Allemagne	30/09/1945

250	Botsch	Wilhelm	14/11/1901	Berlin, Allemagne	30/09/1945
251	Ketelhut	Walter	09/02/1909	Oldenau, Allemagne	30/09/1945
252	Dörzbacher	Johann	17/01/1904	Dielenhofen, Allemagne	01/10/1945
253	Basener	Max	09/02/1901	Berlin, Allemagne	01/10/1945
254	Werner	Antonius	23/09/1906	Hünen, Allemagne	01/10/1945
255	Haberkern	Théodor	26/08/1900	Stuttgart, Allemagne	01/10/1945
256	Sieberis	Karl	11/11/1922	München, Allemagne	01/10/1945
257	Schultz	Erich	14/03/1900	Zetemin, Allemagne	01/10/1945
258	Oeffner	Johann	11/06/1904	Weingartsgreuth, Allemagne	01/10/1945
259	Lernet	Franz	17/09/1905	Holeischen, Allemagne	01/10/1945
260	Staller	Heinrich	17/11/1901	München, Allemagne	02/10/1945
261	Semsch	Franz	19/09/1905	Aucha, Allemagne	02/10/1945
262	Gotting	Hermann	08/02/1900	Assemade, Allemagne	02/10/1945
263	Frantzen	Helmut	11/11/1923	Essen, Allemagne	02/10/1945
264	Gans	Adolf	28/08/1906	Berlin, Allemagne	02/10/1945
265	Koch	Erwin	14/06/1905	Berlin, Allemagne	02/10/1945
266	Korner	Karl	21/12/1911	Mainz, Allemagne	02/10/1945
267	Menzel	Rudolf	13/02/1907	Friedensdorf, Allemagne	03/10/1945
268	Tesch	Herbert	23/10/1904	Hamburg, Allemagne	03/10/1945
269	Wilhelm	Franz	01.01.1899	Aulendorf, Allemagne	03/10/1945
270	Denzle	Michael	21/12/1904	Augsburg, Allemagne	03/10/1945
271	Krabbe	Erich	03/10/1902	Poggendorf, Allemagne	03/10/1945
272	Helbig	Friedrich	02/04/1903	Ruhla, Allemagne	03/10/1945
273	Schmitt	Willi	12/10/1906	Korb, Allemagne	03/10/1945
274	Klawitter	Léo	01/03/1909	Tütz, Allemagne	03/10/1945
275	Winter	Ernst	31/12/1900	Rotbloss, Allemagne	03/10/1945
276	Hübschmann	Josef	30.04.1898	Drosendorf, Allemagne	03/10/1945
277	Teuber	Friedrich	30/01/1907	Reichenau, Allemagne	03/10/1945
278	Hepperle	Otto	03.01.1899	Meitingen, Allemagne	03/10/1945
279	Scholz	Wilhelm	16/02/1900	Berlin, Allemagne	03/10/1945
280	von Rönn	Klaus	18/02/1902	Huckemuller, Allemagne	04/10/1945
281	Lippert	Ludwig	10/06/1911	Griesheim, Allemagne	04/10/1945
282	Frester	Gustav	05/07/1902	Frankfurt am Main, Allemagne	05/10/1945
283	Schuster	Eckerleken	28/06/1919	Kirchendorferfeld, Allemagne	05/10/1945
284	Lorenz	Erich	11/10/1902	Venlo, Allemagne	06/10/1945
285	Hoting	Wilhelm	31/01/1909	Bremerhaven, Allemagne	06/10/1945
286	Irmert	Wilhelm	02/05/1901	Stephansdorf, Allemagne	06/10/1945
287	Kurmeier	Joseph	10/09/1904	Frankfurt am Main, Allemagne	06/10/1945
288	Schröder	Gérhard	21.02.1899	Langenweddingen, Allemagne	07/10/1945
289	Deichmann	Georg	10/09/1903	Frankfurt am Main, Allemagne	07/10/1945
290	Sigg	Eugen	21.06.1897	Stuttgart, Allemagne	07/10/1945
291	Wollinger	Nepomuk	12/09/1904	Wingen, Allemagne	07/10/1945
292	Kaiser	Werner	20/06/1927	Dortmund, Allemagne	07/10/1945
293	Hansen	Wilhelm	05.12.1897	Düsseldorf, Allemagne	07/10/1945
294	Eisel	Franz	10/01/1905	Seck, Allemagne	07/10/1945
295	Möhring	Erich	19/07/1907	Luckenwalde, Allemagne	07/10/1945
296	Maier	Jacob	30.08.1898	Börlingen, Allemagne	07/10/1945
297	Caspers	Franz	14/11/1921	Duisburg, Allemagne	08/10/1945
298	Bihl	Hans	17/10/1922	Hamburg, Allemagne	08/10/1945
299	Wittenberg	Bruno	28.06.1898	Forgels, Allemagne	08/10/1945

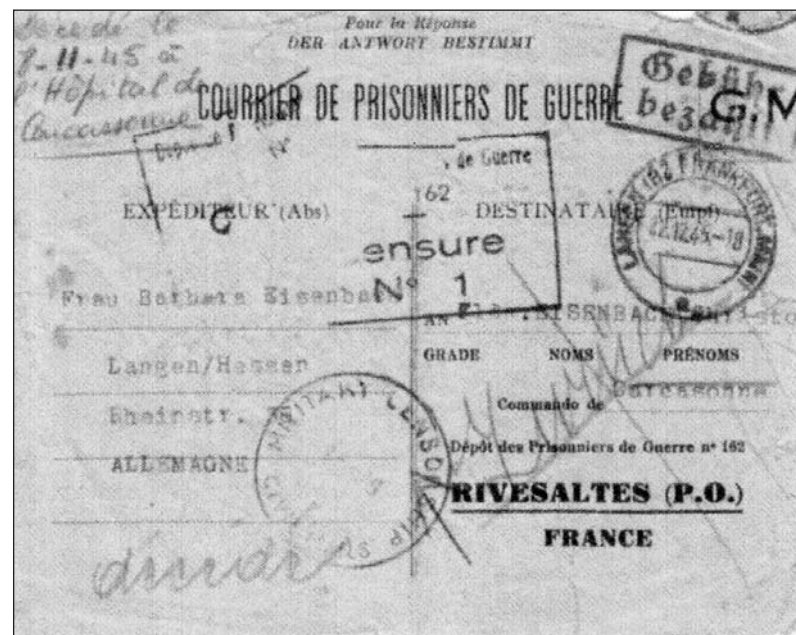
300	Friede	Eduard	14/02/1925	Kolbow, Allemagne	08/10/1945
301	Frietzsche	Walter	29.01.1909	Kupferberg, Allemagne	08/10/1945
302	Stach	Franz	01/06/1909	Kupferberg, Allemagne	08/10/1945
303	Borchers	Eberhard	25/12/1906	Tressenfeld, Allemagne	08/10/1945
306	Iwaschkiewitsch	Georg	04/07/1915	Pastow, Allemagne	09/10/1945
307	Pleines	Anton	09/10/1902	Bad Kreuznach, Allemagne	09/10/1945
309	Luanka	Max	14.10.1896	Pauern, Allemagne	10/10/1945
310	Holrfreter	Karl	17/02/1902	Ohdruf, Allemagne	10/10/1945
311	Siol	Kurt		Allemagne	10/10/1945
312	Scheckelmann	Christian	14/07/1907	Allemagne	10/10/1945
313	Sanecke	Arthur	27/04/1904	Hamburg, Allemagne	10/10/1945
314	Hoppenstedt	Wilhelm	14/09/1910	Celle, Allemagne	10/10/1945
316	Rustemeier	Anton	28/11/1905	Büderich, Allemagne	11/10/1945
317	Schmid	Paul	14/10/1903	Geradstetten, Allemagne	11/10/1945
318	Glantschnig	Franz	26/02/1920	Prasdorf, Allemagne	11/10/1945
319	Mayr	Otto	26/05/1909	Leinen, Allemagne	11/10/1945
320	Schmitz	Heinrich	20/09/1902	Barmen, Allemagne	11/10/1945
321	Wittmann	Otto	31.10.1896	Kitzingen, Allemagne	11/10/1945
322	Paul	Otto	20/06/1903	Darmstadt, Allemagne	11/10/1945
323	Wedding	Heinrich	15.06.1897	Hanau, Allemagne	12/10/1945
324	Petersmann	Fritz	23/02/1904	Dortmund, Allemagne	12/10/1945
325	Meyer	Friedrich	03/02/1907	Kassel, Allemagne	12/10/1945
326	Seedorf	Hans	31/10/1921	Göttingen, Allemagne	12/10/1945
327	Degenhardt	Paul		Allemagne	12/10/1945
328	Maass	Karl	28/02/1910	Heeren, Allemagne	12/10/1945
329	Schüssler	Paul	29/06/1911	Gelsenkirchen, Allemagne	12/10/1945
330	Löcke	Rudolf	18/01/1902	Menden, Allemagne	13/10/1945
331	Hohensee	Hermann	16/02/1906	Altensorge, Allemagne	13/10/1945
332	Wolf	August	22.01.1891	Holz, Allemagne	13/10/1945
333	Jatzlau	Walter	04/06/1904	Dresden, Allemagne	13/10/1945
334	Schneider	Karl	21.01.1896	Frankfurt am Main, Allemagne	13/10/1945
335	Gareiss	Franz	23/10/1922	Regensburg, Allemagne	14/10/1945
336	Schenatzki	Walter	12/12/1924	Fero, Allemagne	14/10/1945
337	Chrostowski	Ernst	16/12/1915	Barmen, Allemagne	14/10/1945
338	Müller	Edmund	06.12.1898	Villmar, Allemagne	14/10/1945
339	Schuchart	Albert	25/07/1904	Kefferhausen, Allemagne	14/10/1945
340	Reimann	Curt	23.05.1896	Meergne, Allemagne	14/10/1945
341	Schmitt	Josef	27.06.1897	Kaiserslautern, Allemagne	14/10/1945
342	Walther	Friedrich	04/11/1904	Dresden, Allemagne	14/10/1945
343	Beyer	Erich	12/09/1901	Dresden, Allemagne	14/10/1945
344	Weber	Georg	29/09/1915	Loben, Allemagne	15/10/1945
345	Rindfleisch	Willi	29/07/1901	Hannover, Allemagne	15/10/1945
346	Kayser	Otto	24/11/1904	Hohenfelden, Allemagne	16/10/1945
347	Herbinger	Heinrich	11/11/1902	Seckach, Allemagne	16/10/1945
349	Breinfalk	Karl	20/04/1904	Würzburg, Allemagne	18/10/1945
350	Tarigen	Kurt	09/07/1914	Kretzschau, Allemagne	18/10/1945
351	Truchenbrodt	Hermann	22/06/1910	Meiningen, Allemagne	18/10/1945
352	Konigs	Bartholmäus	17.09.1899	Hilfach, Allemagne	18/10/1945

353	Schacht	Karl	30/01/1900	Hamburg, Allemagne	18/10/1945
354	Pannke	Willi	17.04.1899	Nordenburg, Allemagne	18/10/1945
355	Ebitsch	Rudolf	19/12/1903	Brandau, Allemagne	18/10/1945
356	Reinhardt	Karl	01.05.1898	Giebelstadt, Allemagne	18/10/1945
357	Storbeck	Fritz	10.10.1899	Dresden, Allemagne	19/10/1945
358	Schwarz	Emil	25/02/1900	Flemendorf, Allemagne	17/10/1945
359	Kraft	Philipp	29.10.1896	Thüngersheim, Allemagne	17/10/1945
360	Spiegel	Walter	29/10/1914	Krefeld, Allemagne	17/10/1945
361	Klemz	August	20/08/1900	Polkow, Allemagne	17/10/1945
362	Wetzlich	Alfons	15/02/1905	Dresden, Allemagne	17/10/1945
363	Ungemach	Karl	23.01.1899	Heutensbach, Allemagne	19/10/1945
364	Wagner	Roland	11/11/1921	Sonnenberg, Allemagne	20/10/1945
365	Weingarh	Karl	04/09/1905	Kusel, Allemagne	20/10/1945
366	Severin	Kurt	30/06/1928	Quals, Allemagne	20/10/1945
367	Tittmann	Otto	28.10.1897	Wirzburg, Allemagne	20/10/1945
368	Karcher	Wilhelm	18/06/1901	Parchwitz, Allemagne	20/10/1945
369	Reinhardt	Karl	21/01/1912	Scheuder, Allemagne	20/10/1945
371	Schulz	Bruno	07/06/1911	Hamburg, Allemagne	21/10/1945
372	Bartlechner	Ludwig		Allemagne	21/10/1945
373	Weizmann	Karl	30/09/1914	München, Allemagne	22/10/1945
374	Gläzel	Franz	12.06.1897	Mylau, Allemagne	22/10/1945
375	Schorling	Hans	18/07/1917	Schreyahn, Allemagne	22/10/1945
376	Hillerns	Johann	16/08/1904	Thunum, Allemagne	22/10/1945
377	Von Kiel	Werner	28/10/1920	Königsberg, Allemagne	22/10/1945
378	Wicke	Erich	04/05/1902	Breslau, Allemagne	22/10/1945
379	Reyer	Johannes	23/02/1914	Sickendorf, Allemagne	22/10/1945
380	Gehlenbrog	Franz	24/02/1919	Seckelsberg, Allemagne	23/10/1945
381	Schneider	Georg	10.02.1898	Kaiserslautern, Allemagne	23/10/1945
382	Becker	Johannes	24/08/1906	Adelshausen, Allemagne	23/10/1945
383	Schleer	Hermann	28/09/1904	Oberkirch, Allemagne	23/10/1945
385	Greiner	Alfred	19.03.1899	Neubourg, Allemagne	23/10/1945
386	Blab	Josef	28/10/1919	Höfen, Allemagne	23/10/1945
387	Stickel	Karl	06/07/1907	Oberesslingen, Allemagne	24/10/1945
388	Volz	Georg	15/06/1902	Höfen, Allemagne	24/10/1945
389	Engel	Emil	19/08/1902	Freiburg, Allemagne	24/10/1945
391	Borm	Karl	08/01/1923	Witten, Allemagne	24/10/1945
392	Schwenk	Werner	14/03/1909	Stettin, Allemagne	24/10/1945
393	Rochholz	Wilhelm	12/12/1900	Schwäbisch Hall, Allemagne	25/10/1945
394	Engelhardt	Wilhelm	30/06/1903	Schwäbisch Hall, Allemagne	26/10/1945
395	Kostner	Walter	01/01/1915	Arnstadt, Allemagne	26/10/1945
396	Maske	Hermann	15/04/1918	Czarnikau, Allemagne	26/10/1945
397	Müller	Josef	20/02/1906	Limbach, Allemagne	26/10/1945
398	Gerold	Hans	31/05/1905	Hildburghausen, Allemagne	27/10/1945
399	Nagel	Hermann	25/05/1901	Magdeburg, Allemagne	27/10/1945
401	Müller	Lorenz	27/10/1907	Saarbrücken, Allemagne	28/10/1945
402	Koschorrek	Otto	29.02.1906	Arnswald, Allemagne	28/10/1945
403	Hafner	Dominikus	15/07/1905	Zusammzell, Allemagne	28/10/1945
404	Seckler	Wilhelm	01/03/1900	Dichtelbach, Allemagne	28/10/1945
405	Heise	Wilhelm	27.01.1899	Berlin, Allemagne	29/10/1945
407	Biener	Paul	02.05.1897	Breslau, Allemagne	30/10/1945
408	Schiller	Albert	11/01/1900	Bad Cannstatt, Allemagne	30/10/1945
409	Krüger	Heinz	19/04/1919	Meyenburg, Allemagne	31/10/1945
410	Schuster	Michael	21/02/1904	Mittendorf, Allemagne	31/10/1945

411	Imberg	Arnold	23/12/1910	Dorsten, Allemagne	31/10/1945
412	Vries	Karl	05/02/1901	Solingen, Allemagne	01/11/1945
414	Hollstin	Friedrich	28/10/1900	Obereggenen, Allemagne	02/11/1945
415	Rose	Gustav	06/09/1904	Bontrey, Allemagne	02/11/1945
416	Bömmelburg	Johann	05/05/1905	Hamburg, Allemagne	02/11/1945
417	Schädler	Hermann	04/03/1902	Ravensburg, Allemagne	02/11/1945
418	Schraut	Karl	27/11/1902	München, Allemagne	03/11/1945
419	Schäfer	Heinrich	12.09.1899	Sprendlingen, Allemagne	03/11/1945
420	Harder	Willy	16/09/1905	Kallies, Allemagne	03/11/1945
421	Löb	Fritz	08/01/1901	Stockheim, Allemagne	04/11/1945
422	Haffner	Karl	03.03.1897	Adersbach, Allemagne	04/11/1945
423	Sprötge	Wilhelm	18/07/1913	Altona, Allemagne	05/11/1945
424	Westerhoff	Heinrich	14/06/1907	Bruchhausen, Allemagne	05/11/1945
425	Knabenschuh	Heinrich	17.04.1898	Absdorf, Allemagne	05/11/1945
426	Münch	Karl	19/08/1902	Saarbrücken, Allemagne	06/11/1945
427	Ahnemüller	Ernst	18/06/1904	Rudig, Allemagne	06/11/1945
428	Mattusch	Rudolf	08/04/1909	Rudig, Allemagne	06/11/1945
429	Jauch	Ernst	14.09.1897	Schwenningen, Allemagne	06/11/1945
431	Appel	Karl	04/01/1908	Bindsachsen, Allemagne	07/11/1945
432	Schulte	Gorrfried	03/04/1904	Niederense, Allemagne	07/11/1945
433	Böhne	Paul	23/08/1902	Dresden, Allemagne	07/11/1945
434	Thiel	Willi	22/04/1905	Freystadt, Allemagne	07/11/1945
435	Viola	August	13/03/1900	Gansbach, Allemagne	08/11/1945
436	Rentschler	Erhart	15/01/1916		08/11/1945
437	Zimmermann	Heinz	14/02/1906	Berlin, Allemagne	08/11/1945
438	Sandmann	Ernst	14/01/1924	Lüdigerloh, Allemagne	10/11/1945
439	Sieghard	Dembski	04/07/1927	Fürstenau, Allemagne	10/11/1945
440	Kettelgerdes	Johann	20/04/1905	Sudhagen, Allemagne	11/11/1945
441	Walter	Herber	13/03/1917	Thoru, Allemagne	11/11/1945
442	Sellhorn	Heinrich	06/07/1901	Hasenkrug, Allemagne	12/11/1945
443	Strohenger	Rudolf	14/09/1904	Würzburg, Allemagne	12/11/1945
444	Ostertag	Dominikus	18.02.1895	Grosselfingen, Allemagne	12/11/1945
445	Emmert	Georg	15.02.1899	Nürnberg, Allemagne	14/11/1945
446	Philipp	Rupert	09/04/1904	München, Allemagne	14/11/1945
447	Feddern	Wilhelm	24/03/1906	Neverstaven, Allemagne	14/11/1945
448	Grahn	Alfons	13/12/1926	Rothenfels, Allemagne	14/11/1945
449	Bornheimer	Paul	15/01/1920	Gau-Bickelheim, Allemagne	14/11/1945
450	Danielzik	Wilhelm	06/03/1916	Dortmund, Allemagne	15/11/1945
451	Landherr	Walter	29/05/1925	Waldrohrbach, Allemagne	15/11/1945
452	Moder	Josef	25/08/1910	Nallesgrün (Sudètes), Allemagne	16/11/1945
453	Martin	Herbert	26/05/1912	Lichtenstein, Allemagne	17/11/1945
454	Schmidt	Karl	07/03/1905	Hornberg, Allemagne	17/11/1945
456	Schivarz	Michael	28/09/1918	Fischerbach, Allemagne	18/11/1945
457	Vostmann	Heinrich	12/03/1902	Nürnberg, Allemagne	18/11/1945
458	Kahle	Hermann	20/03/1906	Dittersbach, Allemagne	19/11/1945
459	Knoche	Otto	11/01/1903	Landgrafroda, Allemagne	19/11/1945
461	Karl	Friedrich	28.12.1897	Lachen, Allemagne	20/11/1945
463	Stenshorn	Ludwig	03/10/1906	Erbenheim, Allemagne	20/11/1945
464	Schlenker	Wilhelm	22/01/1901	Zimmern, Allemagne	21/11/1945

465	Falke	August	10/12/1902	Banteln, Allemagne	22/11/1945
466	Schnaible	Franz	29.05.1897	Offenau, Allemagne	23/11/1945
469	Gandras	Gerhard	11/11/1920	Gumbinnen, Allemagne	24/11/1945
470	Busch	Gustav	19/01/1904	Bremen, Allemagne	25/11/1945
471	Dicke	Walter	15/07/1900	Bergisch Neukirchen, Allemagne	25/11/1945
472	Kretschmar	Rudolf	09.12.1897	Oschatz, Allemagne	25/11/1945
473	Lang	Josef	27/02/1905	Saulburg, Allemagne	26/11/1945
474	Sporer	Josef	08/01/1904	Heinrichsberg, Tchécoslovaquie	26/11/1945
475	Tillmans	Wilhelm	12/06/1910	Velbert, Allemagne	27/11/1945
477	Nitzschke	Herbert	29/08/1923	Reichenbach, Allemagne	27/11/1945
478	Krug	Gustav	10/06/1902	Wolfterode, Allemagne	28/11/1945
479	Petzel	Hans	16/02/1903	Stettin, Allemagne	28/11/1945
480	Winkelmann	Karl	20.04.1897	Dannenberg, Allemagne	28/11/1945
481	Schonheiter	Hans	14/03/1911	Dassendorf, Allemagne	28/11/1945
482	Zeiler	Gottlob	21/09/1906	Stammheim, Allemagne	28/11/1945
483	Starosta	Mau	13/07/1910	Breslau, Allemagne	29/11/1945
484	Freude	Karl	15.04.1898	Metz, Allemagne	29/11/1945
485	Sternal	Franz	28/07/1908	Bolko, Allemagne	29/11/1945
486	Poege	Kurt	28/06/1918	Riesa, Allemagne	28/11/1945
487	Mosig	Rudi	26/02/1920	Großhemmersdorf, Allemagne	28/11/1945
488	Struzyna	August	06/08/1903	Bismarckhütte, Allemagne	29/11/1945
489	Rothing	Arno	14/05/1910	Leipzig, Allemagne	29/11/1945
491	Oberle	Eugen	16/10/1920	München, Allemagne	01/12/1945
492	Strehler	Otto	21.05.1899	Liegnitz, Allemagne	01/12/1945
495	Basten	Johann	23/12/1913	Hedem, Allemagne	01/12/1945
496	Hickertz	Johann	16/07/1900	Hainsbach, Allemagne	03/12/1945
499	Engelmeier	Fritz	22/03/1903	Grieskirchen, Allemagne	05/12/1945
501	Pelzer	Wilhelm	03/05/1900	Wickerath, Allemagne	05/12/1945
502	Lautenbach	Richard	07.03.1898	Stalberg, Allemagne	07/12/1945
503	Kamphausen	Kurt	23/01/1907	Elberfeld, Allemagne	09/12/1945
504	Schabarum	Aloïs	21/06/1901	Kommen, Allemagne	10/12/1945
505	Friedrich	Alfred	20.05.1899	Wuppertal (Elberfeld), Allemagne	12/12/1945
506	Weirich	Josef	16.09.1896	Wehden, Allemagne	12/12/1945
508	Sulk	Gerhard	19/11/1902	Kechsen, Allemagne	14/12/1945
509	Anders	Manfred	21/02/1922	Schnanow, Allemagne	14/12/1945
510	Kapitain	Fritz	06/02/1902	Köln, Allemagne	15/12/1945
511	Polyak	Janos	18/08/1915	Kecskemét, Hongrie	16/12/1945
512	Steinhoff	Ernst	24.12.1899	Seinsheim, Allemagne	16/12/1945
513	De Neuf	Heinz	01/05/1907	Hohe, Allemagne	16/12/1945
514	Schafer	Anton	11.06.1898	Iffezheim, Allemagne	17/12/1945
516	Bergholz	Wolfgang	18/09/1922	Falsen, Allemagne	18/12/1945
518	Carstens	Amandus	30.05.1897	Langenfelde, Allemagne	18/12/1945
519	Seiniger	Anton	16/03/1904	Lichtenstadt, Allemagne	19/12/1945
520	Wehner	Kurt	17/11/1907	Frankfurt, Allemagne	19/12/1945
521	Musse	Ernst	14/10/1924	Wülfrath, Allemagne	26/12/1945

1	Kirsch	Rudolf	29/12/1909	Buschweiler, Allemagne	31/12/1945
2	Schork	Ervin	30/04/1900	Amorbach, Allemagne	02/01/1946
5	Beillier	Horst	07/11/1925	Berlin, Allemagne	04/01/1946
6	Schülte	Hubert	17/03/1926	Hagen, Allemagne	09/01/1946
7	Schmitt	Johann		Gernsheim, Allemagne	12/01/1946
11	Grimme	Anton	04/02/1922	Vinzebeck, Allemagne	15/01/1946
12	Beck	Friedrich	02/09/1906	Wilhelmshafen, Allemagne	20/01/1946
13	Janos	Kelemen	01/05/1926	Görtz, Allemagne	21/01/1946
14	Schommer	Bodo	05/05/1903	Trier, Allemagne	22/01/1946
16	Heinrich	Ernst	16/07/1918	Berlin, Allemagne	31/01/1946
18	Ratkje	Gottlieb	25.12.1898	Wedel, Allemagne	01/02/1946
22	Konrad	Schwägel	13/10/1908	Naab, Allemagne	06/02/1946
23	Ernst	Wallisch	22/12/1904	Wien, Allemagne	09/02/1946
25	Wiede	Horst	29/12/1915	Leipzig, Allemagne	13/02/1946
26	Lentzen	Rudi	13/11/1927	Alsdorf, Allemagne	13/02/1946
28	Hüber	Georg	22.11.1898	Amberg, Allemagne	15/02/1946
32	Raddatz	Ernst	10/09/1919	Zeckendorf, Allemagne	16/02/1946
35	Müller	Fritz	14/08/1923	Eickelborn, Allemagne	21/02/1946
36	Kallbaur	Franz	09.12.1893	Anheim, Allemagne	21/02/1946
38	Fhielicke	Paul	14/09/1905	Großkochberg, Allemagne	25/02/1946
42	Scherer	Sebastian	18/11/1900	Dormettingen, Allemagne	16/03/1946
45	Georg	Simon	31/03/1901	Hofheim, Allemagne	22/03/1946
48	Reinwald	Leister	19.07.1892	Deutscheinsiedel, Allemagne	23/03/1946
52	Scheer	August	24/12/1905	Schwelm, Allemagne	09/04/1946
59	Mueller	Heins	14/02/1925	Schötmar, Allemagne	20/04/1946
62	Hoeger	Peter	16.07.1898	Heddersdorf, Allemagne	10/05/1946
67	Globisch	Anton	29/11/1901	Gleiwitz, Allemagne	22/05/1946
77	Malchow	Werner	06/11/1908	Kröpelin, Allemagne	20/06/1946
78	Kuehne	Alfred	21/05/1913	Gelenau, Allemagne	24/06/1946



19. J'ai pu également rassembler des témoignages inédits sur le camp de Rivesaltes et je reproduis les plus intéressants d'entre eux dans ce dossier.

Les internés Juifs qui ne sont pas morts à Rivesaltes, qui n'en ont pas été déportés pendant l'existence de ce camp ou après sa dissolution fin 1942, se sont éparpillés aux quatre coins du monde. Je reproduis ici cinq témoignages qui me sont parvenus; deux des Etats-Unis, un d'Israël (celui de M. Gerztenkorn) et deux de France (dont celui de Paula Koiran, qui m'a communiqué son manuscrit initial avant de publier son récit).

Ms Doris Landmann
13605 Sanford Ave
Flushing NY 11355-3136

7-7-2001
Cher Monsieur,

Ma mère, Else Landmann née Liebhold à Mannheim, Allemagne, le 13 juillet, 1896 et mon frère, Fritz Landmann, né le 2 janvier 1924 à Mannheim - et moi - nous étions forcées de quitter notre demeure au dedans trois heures et avec d'autres membres de notre communauté envoyées par train au Camps de Gurs, Bass - Pyrénées, France en 1940. Plus tard nous étions transportés au Camp de Rivesaltes, Pyrénées Orientales. - Les enfants au-dessous de seize ans étaient libérés par les Eclaireurs Israélites (comme je l'étais).

En 1942 Ma Mère et mon frère étaient parmi le convoi du Camps de Rivesaltes à Drancy et de Drancy à Auschwitz.

Je vous prie de faire tout ce qui est possible pour inclure les noms de ma Mère et de mon frère au mur de dédication en 2002 à Paris central.

Avec mes meilleurs compliments et ma sincère gratitude

Doris Landmann

SUPPORTER
NATIONAL FEDERATION OF THE BLIND

Glendale, Arizona le 18 juin 2004

Le soussigné Fred Loewy avait été, en 1940, interné au camp d'Agde (Hérault), avec mes parents, ma soeur Erna, et mon frère Max, depuis tué en combat de la Libération dans le Gard.

J'ai lu récemment la destruction de la muraille au camp de Rivesaltes. Les internés de ce camp provenaient, pour la plupart, du camp d'Agde, avant que celui-ci fut fermé par ordre du gouvernement de Vichy.

J'ai des informations intéressantes concernant le camp d'Agde, l'aide fournie par le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, Mr Camille Ernst, aux Juifs internés là, de 1940 à 1941. Mr Ernst était un ancien partenaire de commerce de mon père, fin 1920 taine. Je m'excuse si je n'écris plus très bien français.

Nous avons également été internés là, après avoir été arrêtés à Toulouse, en Novembre 1940, comme étrangers (Polonais, en France depuis 1926). C'est une longue histoire, mais quand Mr Ernst a appris que nous étions internés à Agde, il nous a fait relâcher immédiatement, et a dit à mon père de rester dans le village d'Agde. Quand mon père lui a demandé pourquoi, il répondait: Je veux que tu reste là pour aider les internés arrêtés en contradiction des règlements. Il s'agissait d'interner les étrangers venus en France après 1936, mais les antisémites de Toulouse avaient fait arrêter tous les étrangers possible, mais principalement, les Juifs.

Mon père a demandé à Ernst: Que veux-tu que je fasse ici? Ernst a répondu: Je veux que tu identifie ceux qui peuvent être relâchés légalement (c'est à dire ceux qui habitaient en France avant 1936). Mon père lui demanda: Comment pourrais-je faire libérer ces gents? Ernst répondit: S'ils habitaient en France avant 1936, et ont des moyens suffisants pour vivre hors du camp sans tomber à la charge du gouvernement, je peux les relâcher.

Mon père lui a demandé: Et ceux qui n'ont pas d'argent n'ont pas le droit d'être libre? Ernst répondit: Tu trouveras un moyen de leur aider. Il connaissait mon père, et savait qu'il était capable d'aider ces gents. Comment c'était-il possible? Mon père demandait à ceux qu'il pouvait libérer de prêter l'argent à ceux qui n'en avaient pas. En nous relâchant, en même temps Mr Ernst relâchait environ une trentaine de personnes que mon père savait avoir habité en France avant 1936.

Après un bout de temps Ernst disait à mon père que quelqu'un à la préfecture copiait les numéros des billets. A ce moment, la famille entrepris d'échanger les billets dans les magasins etc..., afin d'éviter la multiple présentation des mêmes billets.

Entretiens, toute notre famille reçu des laissez-passer d'entrer dans le camp d'Agde, de 8 heures du matin à 19:00 heures du soir, (11 heures par jour) tous les jours, pour apporter de la nourriture et / ou des vêtements aux internés. Nous avions accès aux 3 camps d'Agde (hommes, femmes et enfants, et prestataires, principalement des soldats tchèques, aussi internés).

De cette manière, mon père, aide puissamment par ma soeur, Erna Mqed, résidant à présent à Phoenix, Arizona, put procéder environ 1500 Juifs qui furent libérés par Mr Ernst. En 1941, ceux qui se trouvaient toujours en Agde, aux camps, furent transportés à Rivesaltes, après que le capitaine Tassart (ou Tassard) commandant le camp d'Agde, avait sélectionné un petit groupe d'internés pour visiter le camp de Rivesaltes, et pour rassurer les internés d'Agde qu'ils auraient des conditions meilleures à Rivesaltes.. (VILLAGE DE POTEMKIN; UNE FAÇADE)

Au moment des razzias d'Août 1942, à Montpellier, ou nous avons déménagé entre temps, mon père trouva des cachettes, chez des particuliers, des maisons abandonnées, et dans des hopitaux avec la complicité bienveillantes des médecins et personnels. Cette dernière alternative était la meilleure, puisque la nourriture était fournie par les hopitaux.

En plus, mon père, Elias Loewy organisa un groupe d'éclaireurs, sous la direction de Paul Winter (plus tard fusillé par les allemands), pour collectionner de la nourriture de personnes privées ou de restaurants, pour distribution aux personnes cachées. La distribution se faisait à plusieurs jours d'intervalle, pour ne pas causer les voisins à suspecter des visites trop fréquentes.



23 mai 1941.

30 août 1941

Notre équipe d'Infirmiers a été arrivée à Montpellier a été immédiatement récupérée par la Croix-Rouge et envoyée à l'Hôpital de Laune qui fonctionnait avec les derniers blessés ramenus d'un peu partout - et là j'ai repris mes fonctions d'Infirmière anesthésiste en salle d'opération avec le Capitaine Mounier - L'Hôpital avait à sa tête le Commandant Bouchard - Excellent homme qui partageait mes idées qualifiant nous étions tous amis !

Je continue donc mes fonctions jusqu'en Avril 1941 où je fais la connaissance d'un membre de la Croix-Rouge Internationale qui est devenu célèbre par la suite Yanka Martin - elle me dit qu'il y a un camp de réfugiés à Rivesaltes tu dirais y aller ils ont besoin d'une assistante sociale, il y a trop à faire !

Et me voilà partie. Un camp militaire transformé en camp de concentration, des baraques à pente de vue, sur un terrain pierreux, balayé par le vent sans arbres, sans végétation

5.000 personnes entassées, sans sanitaires sans ombres sans aucun confort -

Il y avait là, des Juifs Allemands (vrais et faux) des Communistes espagnols échappés d'autres camps - et des Gitanes Ramassées dans toute la France (mon travail consistait à les passer à la cloche, dès leur arrivée en avion avec du savon noir pendant que leur vêtements formaient l'auto-daré - à qui

se sentait très mauvais - je devais pour le travail
me mettre en maillot -
Les médecins français qui dirigeaient le camp étaient
tous colères et odieux - le seule aide que j'avais
était mon amie médecin allemande le détenu
m'occupait de dysenterie car l'hygiène était nulle
Les infirmes, nous étions nourris comme les réfugiés
choucrut à l'eau arrosée de vinaigre -
J'étais au camp lorsque l'Allemagne a déclaré
la guerre à la Russie, nous avons donc été
consignés plus de sorties !
J'ai connu là le fond de la misère humaine
il y avait même des enfants amputés de la
guerre d'Espagne.
Au bout de 3 mois, j'étais à bout physiquement
et moralement et je demandais à la Croix-Rouge
de me rapatrier - Je repris donc mon service à
l'hôpital de Laenke - Mais j'avais perdu mon
poste d'anesthésiste (pris par un autre) et j'allais
en médecine (où je devais faire la connaissance
du général Delectre de Tassin). Je suis resté
dans cet hôpital jusqu'à l'entrée des allemands
en zone libre le 11 novembre 1942 -
mon amie médecin allemande avait 2 fils jumelés
âgés de 15 ans - une nuit elle frappe à la fenêtre de
de ma chambre et à travers la vitre - je vois un "spectre"
me dire "Ils ont pris les fils", de me rien je
n'ouïs rien cet âge - Je serais heureuse que
ces témoignages vous servent - j'ai 89 ans il faut
excuser mon style et mon écriture -
Très respectueusement votre
F. Bastine

1^{re} DIVISION

REPUBLIQUE FRANCAISE

4 PUREAU

PREFECTURE des PYRENEES-ORIENTALES

Perpignan, le 7⁵ JUIN 1984

ATTESTATION

LE PREFET, COMMISSAIRE de la REPUBLIQUE
du département des Pyrénées-Orientales

atteste

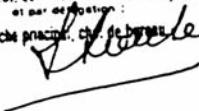
que le nommé GERSZTENKORN Simon

né le 15 janvier 1929

à Tel-Aviv

~~4/4/1941~~ a été interné au camp de Rivesaltes du 26 février 1941 au 15 juin 1941.LE PREFET
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE,
pour le préfet, commissaire de la République
et par délégation :

l'attaché principal, chef de bureau

SOUVENIRS. CAMP DE RIVESALTES (26 février-15 juin) 1941

A peine arrivés au camp de Rivesaltes, on sépara les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre. Je fus considéré comme un enfant et j'accompagnai donc ma mère et ma soeur dans l'îlot K, baraque n°15, tandis que mon père et mon frère gagnèrent, il me semble, l'îlot J. A Rivesaltes, le camp était divisé en "îlots". Chaque îlot comprenait un certain nombre de baraques ; celles-ci étaient plus petites que celles du camp de Brens, mais étaient construites en "dur".

En effet, le camp de Rivesaltes, bien plus étendu que le camp de Brens, avait déjà un (lourd) passé, c'est là que nous avons rencontré des "restes" de l'armée républicaine espagnole venus se réfugier en France après la victoire de Franco ; mêlés à ces espagnols, dans un autre coin du camp, il y avaient encore quelques sections de tirailleurs sénégalais. En somme, des noirs, des juifs, et des républicains : tout ce que l'état nazi de Vichy

pouvait avoir en horreur : c'était déjà tout un programme.

De plus, contrairement au camp de Brens, le camp de Rivesaltes est desservi par une antenne spéciale de la S.N.C.F., de sorte que les allées et venues des personnes internées pouvaient se faire à l'abri des regards de la population locale et en toute impunité....

Ma soeur fut nommée à 15 ans "chef de baraque" ce qui valut à ma mère, à ma soeur, et à moi-même d'être logés dans une petite chambre près de la porte d'entrée de la baraque, au lieu d'être parqués avec les autres internés à l'intérieur même de celle-ci, si bien que je ne me souviens plus quel en était l'ordonnance. Le fait d'être à l'écart était, dans ces circonstances, un privilège inestimable. Par contre, pour ma soeur, cela n'était pas une sinécure : son travail était d'ordre administratif : distribution du courrier (car elle savait lire et écrire en français !), elle faisait quelquefois office d'écrivain public et de traductrice français-yiddisch.

Très rapidement, je pris la température du camp et eus vite le sentiment que ce n'était pas bon du tout. Le camp de Rivesaltes est (car il existe toujours, bien qu'en ruines) situé à l'écart, assez loin de l'agglomération portant le nom célèbre de Rivesaltes (par son vin et le lieu de naissance de Joffre...père de la victoire, mais en 1914 !), à quelques kilomètres (voir carte ci-contre) du village de Saltes et à plus d'une dizaine de kms de Perpignan ; je réalisai donc qu'il serait bien plus difficile d'en sortir pour effectuer les quelques achats indispensables à notre survie.

Par ailleurs, le camp était placé au milieu d'un désert de pierrailles -l'horizon étant bouché par la chaîne des Pyrénées- ouvert à tous les vents, lesquels dans cette région sont très fréquents et souvent d'une rare violence.

Comme au camp de Brens, le camp de Rivesaltes n'était pas entouré d'une clôture bien définie (ce ne sera plus le cas plus tard) et était "surveillé" par des "gardiens" sous tutelle de la garde mobile. Ces policiers sans armes étaient postés selon un maillage assez lâche ; la distance les séparant étant de l'ordre de

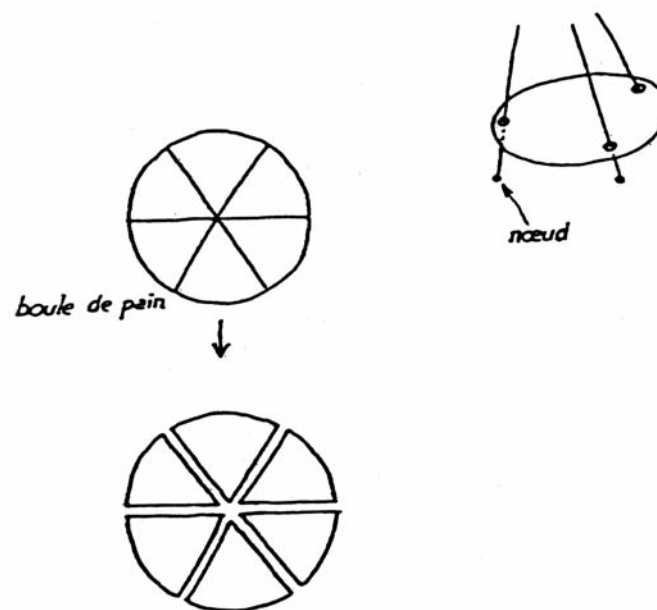
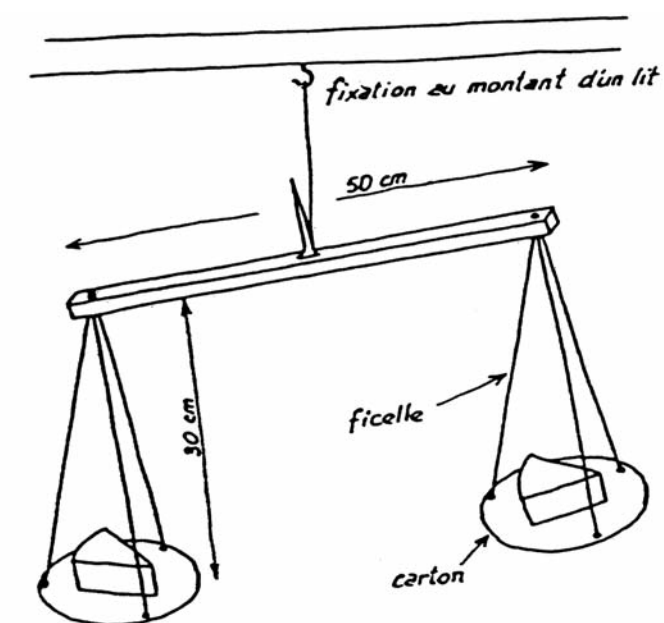
quelques centaines de mètres. L'accès d'un îlot à un autre était réglementé, en principe ; mais je passais sans difficultés d'un îlot à un autre, pour rendre visite à mon père et à mon frère Léon par exemple.

La nourriture était exécrable ; c'était la ronde perpétuelle des rutabagas, des topinambours, de bouillie à base de maïs que les juifs d'origine roumaine appelaient polenta, et ceux d'origine hongroise appelaient mameligué (ou l'inverse) et que j'appelais par dérision collenta et papeligué. Quelquefois on avait des oeufs ou des légumes secs ; c'était la fête.

Chaque jour on percevait une ration de pain. C'étaient des boules noires : une boule pour tant de personnes.

La distribution des parts de pain était toute une affaire, car elles devaient être égales ; mais comment assurer l'égalité des parts ? Je me rappelle lors d'une visite dans la baraque de mon père, avoir vu une balance de fortune fabriquée à l'aide de bouts de bois et de ficelle. La méthode utilisée pour le partage des boules en parts rigoureusement égales était en gros celle-ci (mais avec des variantes évidemment que je ne décrirai pas ici) : on coupait la boule en six parts*, le plus également possible ; puis à l'aide de la balance, elles étaient comparées entre elles. De cette façon on sélectionnait la moins lourde, cela faisait cinq pesées au minimum, s'il n'y avait pas contestation. Puis dans un deuxième temps on ramenait chacune des cinq parts restantes à un poids égal à la moins lourde, prise comme étalon de référence ; les bouts restants étant répartis en six parts égales en suivant la même procédure.

Finalement les six parts jugées équivalentes étaient à nouveau comparées entre elles à l'aide de la balance -à titre de vérification-. Cela prenait du temps et tout ce cérémonial était suivi par six paires d'yeux : aussi la boule était-elle virtuellement mangée plusieurs fois...Malgré ces précautions, le partage du pain n'était pas exempt de fraudes et de vols. Certains "malins" se faisaient servir deux fois au détriment de leur voisin.



*Lorsque la boule était pour six personnes. Cela dépendait des approvisionnements. Cela pouvait monter jusqu'à 8 personnes et exceptionnellement la boule était "bonne" pour cinq personnes. Il fallait être vigilant. Dans le même ordre d'idées, les repas des enfants étaient servis dans un réfectoire séparé, afin de les soustraire, disait-on en "haut-lieu", de la convoitise des adultes. Fallait-il que les conditions de vie soient misérables pour en arriver là ! (Bien que ce fut une balance de fortune, je réalisai plus tard qu'elle devait assurer l'égalité à une fraction de gramme près. Evidemment, une telle balance ne pouvait être conçue et réalisée que par des juifs originaires d'Allemagne qu'on appelait les "Yékès").

Pour ceux qui n'avaient pas de balance, ce qui était plutôt la règle, le partage se faisait à l'estime, donc de visu. Mais les boules n'étaient pas homogènes ; en choisissant une part en apparence plus grosse, on avait en fait qu'un morceau plus boursouflé ! d'où une suite sans fin de récriminations. Certains avaient alors adopté le tirage au sort pour l'attribution des parts. Pour nous, étant trois, le partage était plus facile : on avait le droit à un demi-pain !

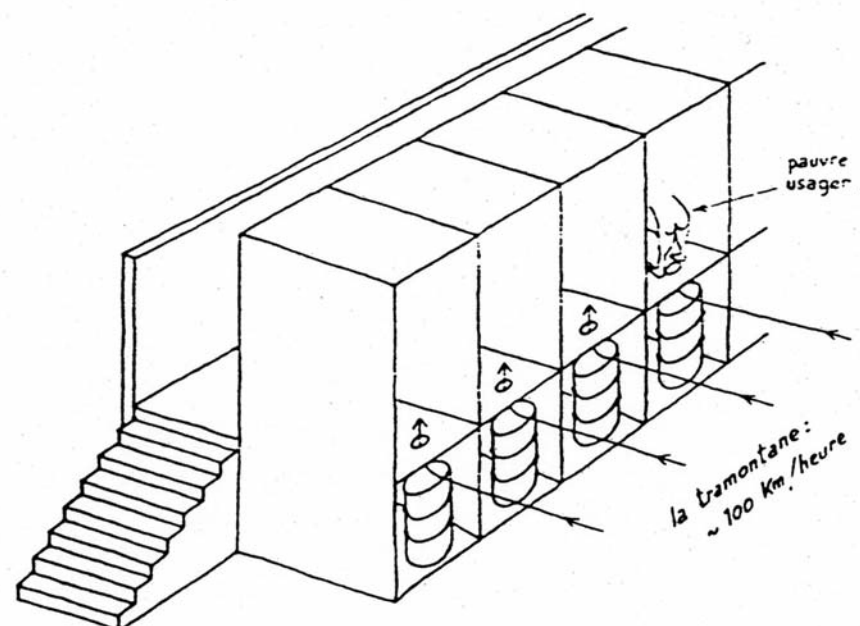
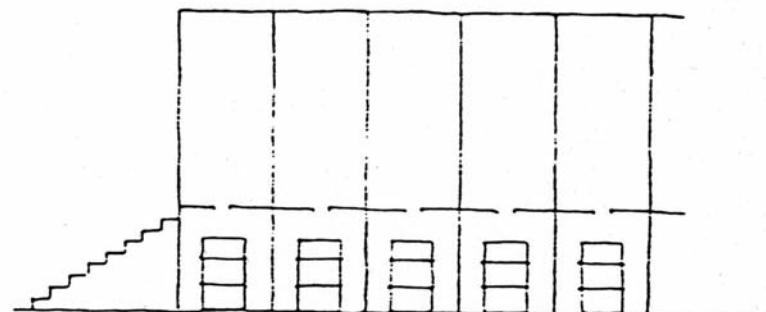
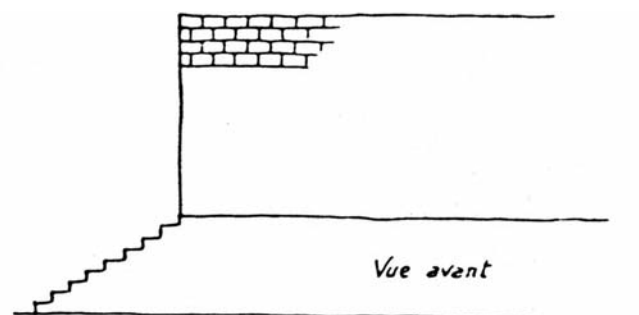
Pour mes parents et mon frère Léon, les questions de cachet demeurèrent. (Cela veut dire que l'on m'autorisait à tout manger). Par suite de ce régime de quasi-disette, la maladie fit vite son apparition dans le camp, sa forme la plus banale étant une espèce de dysenterie généralisée dont je ne fus pas épargné.

J'avais des maux de ventre et ce qu'on appelait la "courante". Il fallait donc se rendre fréquemment aux "toilettes", ce qui n'était pas une mince affaire. A celui qui a conçu les "toilettes", plus prosaïquement "les chiottes" du camp de Rivesaltes, je lui garde jusqu'à aujourd'hui un chien de ma chienne, et leur particularité vaut bien qu'on s'y attarde.

C'étaient bien entendu des "chiottes" à la "turque". (Pourquoi "turque", je ne sais pas), c'est-à-dire un simple trou -pour des raisons d'hygiène- rien à dire là-dessus (c'est vraiment le cas), réunis par batterie de 8 ou 10 ; chaque trou étant séparé de l'autre par un mur, mais de portes, point (à moins qu'elles n'aient été arrachées). Cela avait l'avantage de repérer rapidement -ce qui était vraiment important...- les trous libres. Par contre, ces cabinets étaient surélevés (voir schéma) et sous chaque trou se trouvait un bidon de grandes dimensions. C'étaient des cylindres de 1 m de haut sur 0,5 de diamètre, du genre que l'on rencontre sur les chantiers routiers. La distance entre le trou et le bord supérieur du bidon était de l'ordre de 20 à 30 cm.

C'était salubre, génial de simplicité, ne nécessitait pas d'eau, et permettait en plus d'organiser des corvées pour vider les bidons !

Or, ce qui n'était pas prévu, ou sciemment oublié, c'est qu'à Rivesaltes, les vents sont permanents et souvent très violents.



Dans cette région le régime des vents désignés sous une grande variété de noms est assez complexe (en particulier la Tramontane soufflant au-dessus de la surface désertique où était bâti le camp, atteint souvent plus de 100 km/heure).

Naturellement le vent s'engouffrait entre le bord supérieur des bidons et le trou des W.C. qui faisait alors office de cheminée ! (voir figure). La dysenterie aidant, il n'est pas difficile d'imaginer le résultat pratique atteint grâce à cette audacieuse architecture.

Les excréments plutôt liquides, et les urines étaient déviés de leur trajectoire théorique. Il était fréquent que j'en revienne souillé, ce qui était dramatique dans le contexte sanitaire dans lequel nous étions plongés -et par jour de très grand vent- ce qui n'était pas rare- il était même difficile sinon impossible de marcher debout ou même courbé, il fallait ramper !

Dans ce cas, je peux l'avouer maintenant, je ne me donnais plus la peine de me rendre dans ces damnées latrines....Que dire de personnes âgées ou affaiblies !

Comme on peut le constater, j'ai gardé un souvenir impérissable de ces moments cruciaux, propres à toute créature encore vivante et lors de mon retour en septembre 1984 au camp de Rivesaltes quel fut mon étonnement de découvrir que si tous les bâtiments restants du camp étaient en ruines, les "tinettes" seules avaient tenu le coup, elles sont en parfait état !

Mais avec cependant une modification de taille : elles possèdent des portes et les bidons sont protégés par un muret, de telle sorte que l'effet décrit plus haut se trouve neutralisé. C'est ce que j'appellerai la trahison de l'Histoire (ou de ma mémoire). Peut-être un historien pourra-t-il m'indiquer à quelle date a eu lieu la transformation ? Pourquoi ? Et qui en étaient les bienheureux bénéficiaires ?

A l'heure actuelle, je ne suis pas encore libéré du traumatisme subi dans toute cette affaire ; chaque fois que je me trouve confronté à un cabinet à la turque, j'"entends le vent" (pas celui de la chanson) et suis tout étonné, après usage, d'en sortir sans dommages. Aussi ne serait-ce pas une bonne justification pour obtenir quelque "Wiedergutmachung"* du côté allemand (et français...) directement responsable de cet état de chose ?...

Mes parents dépérissaient, ma mère fondait à vue d'oeil, à force de privations, et flottait dans ses vêtements ; en outre elle souffrait terriblement des dents. Les soins dentaires étant pratiquement inexistantes au camp, il était possible de se rendre à Perpignan consulter un dentiste. J'ai vaguement le souvenir que cela posait des problèmes d'argent (la sécu...n'existait pas), mais faire des extractions de chicots était encore abordable.

*"Wiedergutmachung" = "faire bien à nouveau".

Terme utilisé pour désigner les "Réparations allemandes."

Toujours est-il que pour se rendre en ville il fallait obtenir un "laisser-passer" que les juifs originaires de l'est prononçaient "lèssé-pissé" et mes oreilles bourdonnent encore de "j'ai mon lèssé-pissé, je l'aurai, j'espère l'avoir démé", etc... Un séjour en ville d'une journée ou même d'une demi-journée était réellement un bonheur. Et comme beaucoup d'autres enfants du camp, j'aspirais à m'y rendre le plus souvent possible. Nous vivions en bandes et courrions entre les baraques, malgré le vent. Telle une volée de moineaux affamés, nous sortions des limites du camp : aussitôt les gardes se mettaient à siffler en essayant de nous rattraper, ce qui d'erechef, permettait à d'autres groupes de gosses de se glisser hors du camp avec beaucoup de facilité. C'est ainsi que je commençais à explorer les environs dans un rayon de quelques kilomètres et pour finir en connus tous les détours.

Dans cette partie du Roussillon si riche par ailleurs, la terre était aride et les vignobles des environs ne portaient pas encore de fruits. Les lits des rivières avoisinantes (plutôt des torrents) profondément creusés dans le sol (jusqu'à 2 m. parfois) ont la forme d'un U majuscule et sont souvent pratiquement à sec, de véritables tranchées.

On peut donc y circuler sans être repéré de loin par les gardes. C'étaient donc nos itinéraires de prédilection et on avait le sentiment de jouer aux gendarmes et aux voleurs.

De temps en temps l'un d'entre nous faisait le guet. Ces chemins tortueux nous faisaient accomplir des kilomètres, mais permettaient de prendre la direction de Perpignan par l'Agly et également de nous conduire à Saltes par le torrent Roboul (c'est cette possibilité que mon père et moi-même exploiterons bientôt pour notre évasion).

Lors d'une telle escapade, je revins de Perpignan avec quelques menus achats, dont un morceau de pain de 15 à 20 cm de long représentant un poids de 150 à 200 g. environ que je tenais caché dans mes pantalons "golfs" qu'on appelait "kakebroukers" en Bruxellois. Je me fis pincer par un garde particulièrement coriace à mon retour au camp. (Ce gardien, très particulier, comprenait un peu le yddish -il était d'origine alsacienne- ne plaisantait pas avec le règlement, et effectuait ses rondes en vélo...).

Je me débattai, mais il fut le plus fort, et ayant trouvé le morceau de pain, il me conduisit chez le chef du camp ; celui-ci me gifla et comme je fondis en larmes et me mis à l'invectiver- mon vocabulaire était bien fourni- il me condamna à huit jours de prison. (J'avais un peu plus de douze ans). La prison était une petite chambre dans une baraque éclairée par une sorte de petite lucarne hors de ma portée. Les traits du chef de camp sont encore gravés dans ma mémoire. C'était un homme élégant, de belle prestance, possédant une chevelure noire abondante et ondulée, analogue à celle de Couve de Murville (en plus jeune) et dont il avait d'ailleurs l'allure générale. Pour me soulager, je me fis le serment que plus tard lorsque je serai grand et libre, je le tuerai, ni plus, ni moins. Ma rage provenait non seulement d'avoir été mis en "taule", mais également mon amour-propre en avait pris un coup ; à l'égard de mes proches, j'avais échoué dans ma mission ; des sous avaient été perdus, et idiot, je me suis fait piquer bêtement sans avoir eu le temps de boulotter le pain ! La nouvelle de mon "arrestation" arriva rapidement chez ma mère. Ma soeur qui était "chef de baraque", ne l'oublions pas ! accompagnée d'une de ses amies également "chef de baraque" firent une ou deux démarches énergiques et implorèrent ma "libération".

Le chef du camp consentit finalement à me relâcher au bout de 24 h., non sans menacer ma soeur de la perte de ses fonctions, c'est-à-dire de la chambre, en cas de récidive de ma part. J'étais donc cloué ! A la réflexion, cette petite histoire est assez révélatrice sur l'esprit de "résistance" qui régnait dans les camps. Respectueux des lois, les juifs se tenaient cois ; pour ma défense il ne se trouva que deux jeunes filles dont ma soeur âgée de 15 ans...

Par ailleurs, l'atmosphère du camp s'alourdissait ; des rumeurs les plus infondées sur notre sort circulaient : les hommes allaient être transférés (on ne disait pas encore déportés, car cela était inimaginable) dans des camps de travail forcé : on citait le nom des camps de Saint-Cyprien (près d'Argelès) et du camp du Vernet où les conditions de vie étaient encore bien plus pénibles que celles de Rivesaltes.

Bien que recevant des colis de mon frère Albert (les colis contenaient souvent des oeufs, et à mon grand étonnement, un certain nombre arrivaient entiers, il savait les emballer, mon frère, on n'est pas gantier pour rien !) le moral déclinait.

Les poux firent leur apparition ; mon père venait se faire épouiller les cheveux dans notre chambre, havre de paix. Je ratissais, à l'aide d'un peigne fin, le restant de cheveux qui ornaient le pourtour de la tête de mon père et je récoltai effectivement des poux d'une taille phénoménale ; opération qu'il fallait sans cesse renouveler.

On envisagea la possibilité de s'évader, mais nous étions cinq, et où aller ? Sous la pression des dangers supposés, on décida contrairement à l'usage, les hommes d'abord !

C'est mon frère Léon qui prit le premier le large ; il réussit à gagner Marseille sans se faire reprendre ; et atterrit chez le rabbin Schneerson avec le secret espoir de pouvoir être admis dans une "Yéchiva" où il pourrait s'adonner au lernen.

Puis ce fut au tour de mon père et de moi-même de tenter l'évasion.

Je n'avais plus d'habit décent ; pour la circonstance on me tailla dans une couverture, une magnifique veste et une culotte courte. Dans cet accoutrement -que j'allais garder environ quatre mois d'affilé- nous choisîmes pour nous évader la voie passant par Saltes. (Par Perpignan, c'était trop risqué).

Profitant de mon expérience, nous empruntâmes les oueds du Roussillon pour parvenir aux environs de la gare de Saltes. Là, mon père se mit à l'abri des regards indiscrets et j'allai tout seul à la gare pour me renseigner sur les horaires exacts des trains pour Toulouse (où nous avions une adresse, comme premier point de chute). Le but de notre évasion étant de rejoindre mon frère Albert demeurant alors à Espalion, 27 rue Jean-Jaurès, (Aveyron), ayant du pour des raisons qui m'échappent quitter son emploi de Millau. J'achetai deux billets pour Toulouse et remarquai deux gendarmes plantés sur le quai d'embarquement...

Cela ne m'étonna guère, la parade était prévue : il suffisait d'arriver à la gare juste au moment du départ du train et de monter à contre-voie. Cela était possible, car en ce temps là, le train circulant entre Perpignan et Toulouse était composé de wagons en bois dont chacun des compartiments était desservi par deux portières, l'une donnant sur le quai, l'autre sur la voie. Je repérai le chemin à suivre pour gagner discrètement la gare et pour se trouver en bonne position, j'y conduisis mon père juste à l'arrivée du train ; nous attendîmes le coup de sifflet annonçant le départ ; bondissant alors, j'ouvris la première portière à ma portée, mon père suivit et le train démarra lentement, nous n'eûmes aucune difficulté à nous y installer.

Il n'y eut pas de contrôle d'identité pendant le parcours ; par contre à Toulouse à la sortie il fallait présenter les "papiers", mais nous le savions. Pour contourner cette difficulté, le meilleur moyen (il y en avaient d'autres) était de se diriger vers le buffet de l'hôtel Terminus, de prendre une consommation (la moins chère!), d'attendre un certain temps et de ressortir par l'entrée de l'hôtel, pour se retrouver en ville.

N'ayant pas de bagages, l'opération se déroula fort bien et tard dans la soirée nous arrivâmes, sain et sauf, à l'adresse que nous possédions...où un mariage battait son plein ! Il y avaient donc quelques victuailles. Nous pûmes manger à notre faim ; on voulut bien nous garder pour la nuit. Allongés sur des chaises, je m'endormis, mais mon père resta éveillé ; c'était le 15 juin 1941. Le séjour au camp de Rivesaltes avait donc duré trois mois et demi environ. Cela me paraissait une éternité..., un vrai cauchemar.

Remarque : J'ai retrouvé plus tard une dizaine d'enfants, ayant séjourné également à Rivesaltes, dans la maison d'enfants à Brout-Vernet. Ces enfants ayant été arrachés du camp grâce aux efforts de l'O.S.E. par Mme Salomon, Vivette Samuel, et le Dr Malkin, que personnellement je n'ai pas connus à Rivesaltes, puisque je me suis évadé plus tôt.

Lorsque je viderai mon sac sur Brout-Vernet, je donnerai le nom de ces enfants et si possible, ce qu'ils sont devenus.

Mais parmi tous, je veux dire un mot des enfants Manfred et Oscar Furst dont le souvenir et le visage de leur maman venant s'entretenir avec ma mère me poursuit toujours lorsque je pense à cette période maudite. Elle était, je pense, veuve, et d'une bonté rare. Les deux petits enfants étaient sa raison de vivre. Madame Furst fut déportée à Auschwitz, mais Dieu merci, ses deux enfants vivent et prospèrent en Israël.

Retour à Rivesaltes en septembre 1984

(43 ans plus tard)

Une faible partie du camp existe toujours, mais tombe en ruines et suprême dérision, les latrines sont en bon état ! Ces lieux ont servi récemment au tournage d'un film dont je ne connais pas le titre, ni les auteurs, ni à quelle fin. Renseignement qui me fut donné par la gendarmerie locale de Rivesaltes.

Dans le vieux cimetière de Rivesaltes, au centre, se trouvent groupées quelques dizaines de tombes d'anciens internés. Une stèle récemment rénovée, car elle fut saccagée par des inconnus, porte les noms des personnes enterrées dans ce cimetière. Il me semble que si l'on connaît les noms, on ne peut les attribuer avec sûreté à chacune des tombes. C'est la communauté juive de Perpignan qui veille à leur entretien.

Le frère d'un de mes amis André Bodner, aujourd'hui en Israël y est également enterré : je n'ai pas trouvé son nom sur la stèle ni sur les tombes présumées juives. La majorité des habitants des alentours ignorent l'existence du camp d'internement de jadis ; par contre les archives du camp de Rivesaltes semblent être mieux préservées que celles du camp de Brens, comme le montre l'attestation ci-jointe de mon "séjour" au camp de Rivesaltes délivrée par la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Pour payer nos passages pour l'Espagne, je devais y aller avec une fortune sur moi, j'avais 15 ans, je tremblais. Les garçons me faisaient la cour, pour me débarasser d'eux je leur donnait des rendez-vous et leur posais évidemment des lapins.

Enfin le grand jour du départ est arrivé. Nous étions le 31 Août 1942 et on avait rendez-vous à un endroit précis à Cerbère, quasiment à la frontière espagnole.

On nous avait dit que nous serons une dizaine pour traverser les Pyrénées. Arrivés à Cerbère, on s'aperçoit à notre grand étonnement que nous sommes une quarantaine de personnes.

C'était très mauvais signe. Un premier août cela passe, cela ressemble à des vacances, mais la fin du mois d'Août, cel ne passe pas / inaperçu.

On nous a dit que le passeur était retardé, de revenir dans quelques heures. Quand nous sommes revenus, on nous a dit que le passage ne pouvait pas avoir lieu ce soir-là, mais seulement le lendemain. On traversait en général les frontières de nuit.

On avait pris dans la journée 2 ou 3 chambres dans un hotel, où tout le monde attendait assis, pour ne pas trop se faire remarquer dehors, vu qu'il n'y avait plus aucun touriste.

On devait partir soi-disant le lendemain à l'aube. Donc on nous avait départagés dans ces quelques chambres en attendant le départ.

A 4 ou 5 h. du matin on a cogné à la porte, on tapait de plus en plus fort en criant " Ouvrez police " Les gens se sont cachés sous le lit, dans l'armoire, partout où c'était possible, mais la porte s'est ouverte brusquement, et plusieurs policiers sont entrés, en retrouvant immédiatement tous les réfugiés.

Pleurs, prières, crises de nerfs, évanouissements. Les policiers étaient relativement gentils, et nous ont dit qu'on était bien bêtes d'être passés par des maîtres pareils, que si on était venus individuellement, même eux nous auraient aidé à passer la frontière, mais là c'était impossible de faire quoi que ce soit, qu'ils avaient la liste de nous tous, qu'ils avaient été avertis de notre arrivée depuis plusieurs jours, qu'on avait été vendus encore avant de quitter Marseille.

Un bus nous attendait devant la porte, et nous sommes arrivés tous les 40 le matin du premier Septembre 1942. à Rivesaltes.

Nous sommes arrivés dans l'îlot K. et on nous a avertis dès notre arrivée, c'est l'îlot K., l'îlot des condamnés à mort. Que presque personne n'en réchappera.

L'îlot K était en plein milieu du camp, qui était énorme, entouré de tous les autres îlots. Il était entièrement séparé des autres par des barbelés, Des miradors tout autour avec de policiers en armes. Il était éclairé de jour et de nuit. Il y avait énormément de longues baraques, qui avaient juste une porte à chaque extrémité.

A l'intérieur il y avait de la paille par terre, le long des deux grands murs. On avait une couverture militaire pour poser sur la paille, une autre pour se couvrir, et c'est tout. Hommes, femmes, enfants étaient mélangés dans les baraques.

Pour se laver il y avait une baraque où on rentrait tous à tour de rôle, une petite centaine de personnes à la fois. Une fois les hommes, une fois les femmes. Une personne restait devant la porte pour que personne ne rentre. Il y avait plusieurs rangées, traversées chacune par un énorme tuyau percé de trous, assez rapprochés les uns des autres. A l'extrémité du tuyau il y avait un robinet, et quand on l'ouvrait, l'eau s'écoulait simultanément par tous les trous. Il y avait une personne devant chaque trou, et il fallait tous se laver en même temps pendant que l'eau coulait. On n'y allait que le matin, dans la journée on n'avait pas le droit d'entrer dans cette baraque.

Tous les matins il y avait l'appel qui durait plus d'une heure. Ensuite c'était la queue pour le réfectoire, le petit déjeuner se composait d'un bol de lavasse, qui s'appelait *flé* café, et d'un bout de pain noir.

A midi il y avait une soupe infâme suivie d'une gamelle d'haricots blancs à la sauce tomate. Il y avait autant de gros vers blancs qui nageaient dans la sauce que d'haricots.

Le premier jour, on poussait cette gamelle au loin avec dégoût.

Au troisième jour, la famine était tellement grande, qu'on triait les vers qu'on jetait, et on mangeait le reste. A partir du sixième jour on mangeait le tout, vers compris, et pas longtemps après on cherchait toujours des nouveaux venus pour s'asseoir à côté *de* d'eux, sa chance qu'invariablement on hériterait de leur gamelle.

Il y avait pas loin des cuisines, devant une baraque, carrément une montagne de légumes pourris, tomates, aubergines, navets, divers légumes de saison abimés, posés à même le sol, devant lesquels se tenaient 2 policiers armes à la main, prêts à tirer si quelqu'un volait quelque chose. C'étaient les légumes servant à faire la soupe de midi et du soir.

Par contre il y avait l'Y.M.C.A. dans le camp qui distribuait tous les jours à 4 H. une soupe aux enfants. Cette soupe était vraiment délicieuse. Mais pour la recevoir il fallait un ustensile pour la verser dedans, et j'avais réussi à trouver, comme la plupart des enfants d'ailleurs une vieille boîte de conserve vide, qu'on se gardait précieusement pour le lendemain. Mais il fallait faire très attention de ne pas se couper les lèvres en buvant, car il n'y avait évidemment pas de cuillers.

Il y avait je crois, d'autres entr'aides que l'IMCA, je ne me souviens pas desquelles, mais je ne crois pas y avoir jamais vu la Croix Rouge.

Le directeur du camp se promenait souvent un fouet à la main. Le camp était gardé par des policiers français, et tous les travaux étaient faits par les espagnols, pour qui le camp avait été créé lors de la guerre d'Espagne en 1937. Mais eux vivaient en semi-liberté, et ne risquaient pas d'être déportés comme les juifs.

On ne connaissait pas l'existence des chambres à gaz et des fours crématoires. Mais on disait qu'on allait être déportés en Pologne pour travailler dans les mines de sel, et autres travaux forcés, qu'on mourrait tous de faim, de froid, d'épuisement ou de maladie, qu'on serait exécutés pour la moindre infraction, bref que presque personne n'en sortirait vivant.

Pourtant il y avait quelque chose de merveilleux à Rivesaltes. Tous les soirs la jeunesse, et ~~même~~ même des moins jeunes, se réunissait. On formait un immense cercle comme autour d'un feu de bois, sauf qu'il n'y avait évidemment pas de feu. Il faisait clair comme en plein jour vu que le camp était éclairé pour mieux pouvoir le surveiller. On chantait, on dansait. Il y avait un entrain comme je n'en ai jamais vu ailleurs. Chaque jour, c'était comme si c'était pour la dernière fois.

Il y en avait qui chantaient seuls, les uns en français, d'autres en allemand ou en yiddich ou en hébreu. On chantait aussi tous en chœur, pareillement dans toutes les langues. On dansait la Hora jusqu'à épuisement d'autres danses des kibboutzim, des danses russes.

Chacun y mettait tout son cœur, et cela durait tous les jours jusqu'à 3 ou 4 heures du matin. Beaucoup de jeunes avaient été dans des mouvements sionistes, et on parlait beaucoup de la Palestine.

C'était comme si on voulait conjurer le sort devant cette mort qu'on voyait approcher.

La première déportation a eu lieu le 3 Septembre.

Personne de notre groupe de Cerbère n'était sur la liste vu que nous ~~étions~~ étions arrivés 3 jours auparavant.

C'était quelque chose d'affreux. L'appel commençait très tôt le matin, et dura environ 3 heures. Les gens qui n'obéissaient pas immédiatement étaient malmenés. La discipline était très sévère.

Après leur départ nous avons vu un homme de notre groupe, qui était dans notre paraque, dont la moitié de la tête avait blanchi. Un médecin ami, qui était présent, nous a dit qu'il n'aurait jamais cru que ce soit possible, s'il ne l'avait vu de ses propres yeux. La moitié de ses cheveux était noirs, l'autre moitié blanche.

Le 13 Septembre, jour de Roch Hachana, il y a eu un autre convoi de déportation. Une partie de notre ~~groupe~~ groupe en faisait partie.

Dès qu'ils étaient appelés, ils passaient de l'autre côté des barbelés, et là ils ont immédiatement séparé les hommes des femmes, les uns à gauche, les autres à droite.

Les quelques belges qui faisaient partie de notre groupe avaient déjà été libérés depuis quelques jours. Le consulat belge protégeait ses ressortissants.

Ensuite est sortie une loi que les enfants de moins de 16 ans, si les parents les abandonnaient, ne seraient pas déportés.

On peut imaginer ce que cela coûtait aux parents de signer l'abandon de leurs enfants. Mais la plupart le faisaient, le cœur bien lourd évidemment, dans l'espoir de les sauver de la déportation, c'est-à-dire de la mort.

Le 23 Septembre, jour de Yom Kippour il y eut une nouvelle déportation. L'appel commençait vers 5h. du matin. Il y avait d'abord l'appel normal, chacun en rang devant sa baraque, et ensuite l'appel des noms des gens qu'on déportait.

Ma maman et mon frère étaient sur la liste, ils sont passés de l'autre côté des barbelés. Quand l'appel était terminé il y a eu une pause, probablement pour le déjeuner. Nous sommes restés près de deux heures près des barbelés, chacun d'un côté des fils à se parler, et à se regarder ce qu'on pensait être pour la dernière fois.

Maman et Jules me faisaient les recommandations d'usage qu'on fait à une jeune fille de 15 ans.

Les policiers français ricanait, et demandaient où était notre Dieu, pourquoi il ne nous délivrait pas en ce jour saint.

Ensuite il y a eu un deuxième appel de l'autre côté des barbelés, pour refaire un nouveau tri.

On appelait les gens, et on les emmenait un à un directement dans le train, les autres restaient.

On a ~~été~~ appelé maman, mais pas Jules. Elle lui a dit avant de partir " Je te confie ta soeur " et elle est partie. Mada me Salomon, qui était à côté, a dit à Jules " Pourquoi est - ce que vous laissez déporter votre mère ? " C'était tellement ridicule comme phrase, comme s'il avait le choix comme si cela dépendait de lui.

Là-dessus Jules s'adresse au directeur de camp qui dirigeait la déportation, en le suppliant de le déporter à la place de sa mère, que lui il est jeune, il a plus de force pour travailler, que sa petite soeur a besoin de sa mère, etc., etc.....

On imagine le cœur tendre d'un directeur de camp, qui se promenait souvent le fouet à la main. Il a regardé Jules, il a hésité, et lui a dit:

Bon pour cette fois, mais elle partira avec le prochain convoi, qu'on aille la chercher. On l'a sortie du train. Elle regardait hébétée, elle ne savait pas ce qui lui arrivait.

La déportation terminée, le train est parti, on a ouvert les barbelés, les gens retiés sont sortis, il était environ 4 heures de l'après-midi, et ensuite on a distribué le courrier.

Dans le courrier il y avait les papiers de libération de maman et de Jules, de Noë et de sa famille.

Cette libération était due à Diane, la fiancée de mon frère. Elle était restée aux Quatre Saisons. Elle avait assez pleuré qu'on ne l'avait pas acceptée pour passer en Espagne parce qu'elle avait un bébé de 4 mois à l'époque. Cela rendait le passage soi-disant plus dangereux pour tout le monde. Mais comme elle était belge, elle risquait beaucoup moins à rester encore en France.

Donc dès qu'elle avait appris que nous avions abouti à Rivesaltes, elle avait fait des pieds et des mains pour nous sortir de là, et avait réussi à faire libérer Jules comme ancien combattant, et maman comme mère de combattant.

Quant à Noë, sa fille Paulette était une vraie beauté. Elle avait 20 ans, et un amoureux qui était fou d'elle, avait payé une fortune colossale pour la sortir de Rivesaltes, ainsi que ses parents.

Car de l'intérieur du camp il était impossible de faire quoi que ce soit.

Donc on leur a dit de préparer leurs affaires, qu'ils partaient immédiatement avec ceux qui avaient été libérés.

Les libérations étaient vraiment au compte-gouttes, mais les arrivées au camp étaient par contre massives.

Maman ne voulait pas partir sans moi. Comme elle m'avait abandonnée on lui a répondu qu'elle n'avait plus de droits sur moi.

On lui a dit que si elle ne partait pas tout de suite, que sa libération ne serait plus valable. On lui a aussi dit que moi je ne risquais plus rien, puisque j'étais déjà libérée, et que je serai prise en charge par l'O.S.E. où elle pourrait me récupérer plus tard.

Jules et Noë ont l'ont presque amenée de force. Sa libération était pour retourner à Marseille. La rue des Petites Maries, c'était fini elle ne savait pas où elle irait

Jsuis donc restée toute seule au camp. Il n'y avait plus personne de notre groupe. Très peu avaient été libérés, la plupart déportés.

Maman m'avait laissé de l'argent pour acheter du pain qu'on achetait au marché noir.

Ce marché noir ce faisait par les policiers, et uniquement dans les latrines.

Les latrines étaient composées d'une plate-forme en béton, il y avait une dizaine de marches à monter pour y accéder, il y avait une petite dizaine de latrines, séparées les unes des autres par une petite cloison, les portes ne fermaient pas, elles étaient minuscules, c'était un bout de bois qui cachait juste les genoux, et cette porte s'arrêtait à la poitrine. Il y avait juste un trou, et par terre, en dessous il y avait sous chaque latrine un grand seau ou baquet, posé à même le sol, pour recevoir les excréments. Ces seaux étaient totalement découverts, rien ne les cachait, et quand on passait dans les parages et qu'il y avait du vent, on pouvait en recevoir sur soi.

Au bout de la plateforme il y avait la même dizaine de marches pour redescendre.

Il y avait toujours des policiers qui se tenaient là pour le marché noir. Un pain coûtait 100 Frs., c'était vraiment beaucoup d'argent. C'était d'ailleurs la seule chose qu'on pouvait acheter.

Donc dès qu'on faisait signe à un policier, il savait que c'était pour le pain, il allait dans une latrine, on allait dans l'autre à côté, on passait un billet de 100 Frs. par dessus la petite cloison, et il vous repassait le pain ensuite.

Je suis donc restée seule, sans avoir aucune nouvelle de maman, ni de personne, le courrier marchait très mal.

Au bout de 8 jours, en allant acheter un pain, un supérieur est passé au moment où le policier me passait le pain par-dessus la cloison, dans les latrines.

Il m'a attrappé, a arraché mon pain, m'a demandé mon nom qu'il a noté, et m'a dit que je partais avec le prochain convoi.

Tout en ayant peur de me faire gronder par madame Salomon, j'ai quand même eu la présence d'esprit d'aller la trouver, et de lui raconter ce qui m'était arrivé.

Non ~~seul/ennuy~~ seulement elle ne m'a pas grondée, mais elle m'a dit de préparer mes affaires et de revenir la voir, qu'elle allait me faire sortir du camp

Effectivement, deux heures plus tard madame Salomon m'a emmenée à Perpignan avec une autre fille de mon âge. Elle nous a donné un ~~pié~~ billet pour prendre le train, pour aller à Vic-sur-Cère, et nous a dit d'aller là-bàs au Touring hotel, qui est un hôte de l'O.S.E., nous a donné un mot pour eux, vu qu'elle n'avait pas eu le temps de les avertir, et nous a aussi donné à chacune un morceau de pain avec une portion de Vache qui Rit

Nous avons quitté le camp vers 5 h. de l'après-midi, et sommes arrivées à Vic un peu après 3 h. du matin. *Paula KOIRAN*

LA CONSTRUCTION MILITANTE DE LA MÉMOIRE DU CAMP DE RIVESALTES À PARTIR DE 1993

La Première initiative en ce qui concerne une marque d'intérêt pour agir à Rivesaltes même revient à Philippe Benguigui au début de 1993. En février 1993 il a mis au point une étape du Tour de France de la Mémoire conçu par l'Union des Etudiants Juifs de France et m'a demandé pour la circonstance de venir à Perpignan afin de leur exposer ce que ce camp avait représenté pour les Juifs. Je suis revenu à Perpignan en novembre 1993 et j'y ai lancé un appel à mon tour après Philippe Benguigui pour un Mémorial à Rivesaltes . L'exposition du Centre de Documentation Contemporaine, "Le Temps des Rafles" que j'avais préparée et dirigée a été alors présentée à Perpignan. Elle avait été présentée pendant trois semaines en avril 1992 dans la salle d'exposition de la Marie de Paris, rue de Rivoli par les membres de notre association des Fils et Filles des déportés Juifs de France".

Philippe a obtenu qu'un espace commémoratif soit concédé par la commune de Rivesaltes d'abord à l'UEJF qui s'est désistée pour notre association des FFDJF. Sur cet espace des stèles ont été successivement posées pour les différentes mémoires (les espagnols républicains, les gitans, les Juifs de Bade et du Palatinat, les harkis). Philippe Benguigui y a organisé très régulièrement d'émouvantes cérémonies. L'idée d'un grand Mémorial a pris corps. Tant que cela a été nécessaire Philippe et moi avons effectué des démarches administratives, notamment auprès du Préfet et du ministre de l'Intérieur pour mettre fin à la présence à Rivesaltes d'un centre de rétention.

Pendant l'été 2003 nous avons présenté pendant plus de deux semaines au château des Rois de Majorque à Perpignan une grande exposition sur les 11400 enfants Juifs déportés de France et le centre de l'exposition était consacré au sort des enfants à Rivesaltes. Philippe Benguigui et Danielle Weiss en ont assuré la permanence.

Sans Philippe Benguigui et le rôle permanent qu'il a joué depuis 1993 dans l'émergence de la mémoire du camp de Rivesaltes, le Mémorial n'aurait pas vu le jour. Ce rôle doit être reconnu comme il le mérite.

Perpignan et sa région

Février 1993

l'indépendant

LES ETUDIANTS JUIFS ORGANISENT
UN « TOUR DE FRANCE DE LA MEMOIRE »

Apprendre à se souvenir

Afin de sensibiliser l'opinion publique mais aussi d'informer étudiants, lycéens et enseignants sur les questions fondamentales de l'antisémitisme et du racisme, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) organise, ces jours-ci, un « Tour de France de la mémoire ».

AVEC une escale dans chaque ville où le régime pétainiste avait décidé d'interner des juifs, une caravane du souvenir propose conférences et commémorations afin de témoigner pour les générations futures. A Perpignan, un dîner-projection est prévu le 23 février, et à Rivesaltes une visite commémorative sera faite le lendemain matin.

Philippe Benguigui, président de l'UEJF des Pyrénées-Orientales, explique la démarche de cette importante initiative.

■ On retrouve l'UEJF sur les terrains sensibles de l'ac-

tualité ces derniers mois. Pourquoi ?

Issue de la Résistance, l'Union des étudiants juifs de France a été créée en 1945 pour représenter les étudiants juifs auprès d'organismes universitaires et des services publics. L'UEJF a participé à tous les grands événements de la vie politique française et compte plus de 15.000 adhérents aujourd'hui. L'UEJF est également un interlocuteur pour le monde politique. Elle s'est engagée en première ligne dans la lutte contre le racisme par l'éducation (forums, colloques dans les lycées, prévention comme dans l'affaire Nottin à

Lyon). L'UEJF se veut défendre les valeurs de tolérance et de liberté.

Elle travaille avec toutes les institutions juives et reçoit le soutien de beaucoup de personnalités politiques. Ainsi, l'UEJF a collecté plus de 5.000 signatures dont celles du président de l'Assemblée et de nombreux ministres qui nous ont soutenus dans notre action contre le dépôt de gerbe par le président de la République sur la tombe du maréchal Pétain.

■ Pourquoi maintenant ce « Tour de France de la mémoire » ?

Consécutivement au 50^e anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv, il est apparu fondamental à l'UEJF d'organiser un tour de France de la mémoire durant lequel 200 étudiants feront le tour des camps d'internement et de déportation français. Ce tour a avant tout une vocation pédagogique puisqu'il s'adresse à tous les élèves qui ont la Seconde Guerre mondiale inscrit à leur programme. Des compléments d'information permettent aux enseignants d'enrichir et d'illustrer leurs cours. Mais c'est également un moyen pour que la population française tout entière puisse prendre conscience de l'histoire de son pays.

■ Vous pensez donc que l'on n'explique pas assez l'antisémitisme aux collégiens, lycéens et étudiants, qu'un travail de fond s'impose ?

Au niveau des collèges, l'enseignement de la Seconde guerre mondiale se fait en troisième et on y aborde le programme du gouvernement de Vichy, mais c'est très succinct puisque les collégiens sont censés l'aborder au lycée. Et là, il faut déjà voir que le nombre des collégiens qui n'ont pas la chance d'accéder au lycée est important... En ce qui concerne les lycéens, l'étude de la Seconde Guerre mondiale se situe à la fin de l'année de la première. Donc le temps consacré à cette période est très court. De plus, en terminale, on ne reprend pas ce qui a été dit en première.

■ On ne vérifie pas si les connaissances concernant



Pour Philippe Benguigui, président de l'UEJF, « il n'y a pas d'avenir sans mémoire » !

Photo Amado JOVER

cette période sont suffisantes et on aborde directement les conséquences de la 2^e guerre. Au niveau des étudiants, la plupart d'entre eux n'ont pas pu bénéficier de la réforme de 1986 mettant au programme universitaire la France de Vichy...

■ Ce tour de France de la mémoire déborde-t-il du simple cadre de la persécution des juifs ?

Le but de ce tour de France est de faire que demain, après le procès fictif du régime de Vichy (organisé l'an dernier à l'initiative de l'UEJF), l'opinion publique française se souvienne de ce qui s'est passé durant cette époque. Car c'est aussi lutter contre l'indifférence que se souvenir. Tirer les leçons de l'histoire et les appliquer au présent : tels sont nos objectifs. Et cela concerne les juifs, mais aussi les non juifs. Dans ces camps de la honte, on a parqué également des prisonniers politiques, des étrangers et des tsiganes.

■ On a l'impression qu'il a

fallu la moitié d'un siècle à l'Etat français pour digérer la mauvaise conscience de la collaboration et du régime de Vichy en particulier ?

L'UEJF désirait depuis sa création que soient reconnues les responsabilités de l'Etat français de Vichy dans les persécutions contre les juifs et tsiganes de France. Ainsi cette condamnation des crimes de Vichy est enfin arrivée à travers la commémoration de la rafle du Vél d'Hiv, le 16 juillet. Avoir une journée nationale de la déportation constitue pour nous une grande satisfaction. Mais ce qui importe maintenant, c'est la mise en place au niveau d'un enseignement de fond concernant la période historique de la déportation et de l'extermination des juifs. De plus, un effort doit être fait dans le sens de l'enseignement de la tolérance. Ceci est d'autant plus nécessaire quand on voit les résurgences d'antisémitisme et de racisme à l'Est et dans notre pays. Toutes ces initiatives sont essentielles dans ce combat pour la mé-

moire, car il ne peut y avoir d'avenir sans mémoire ! Du reste la condamnation explicite et solennelle du régime de Vichy par François Mitterrand satisfait déjà l'UEJF.

■ Que pensez-vous de cette renaissance des spectres nazis en Allemagne et des camps d'épuration ethnique dans l'ex-Yougoslavie ?

Les historiens modernes prétendent que l'histoire est cyclique et en ce sens les thèses du négationnisme sont très dangereuses. Nous ne pouvons les accepter : c'est la réputation de la vérité historique. Et les faits historiques ne peuvent être considérés comme des détails... Au-delà de nos frontières, tous les actes de barbarie notamment de l'ex-Yougoslavie sont intolérables. Et je pense que s'il y a une montée du racisme et de l'antisémitisme un peu partout, on peut craindre un embrasement général, européen... La haine est contagieuse.

Recueilli par Philippe SALUS

Rivesaltes, « le Sahara du Midi »

Le 10 décembre 1940, le secrétaire d'Etat à la défense nationale met à la disposition de la préfecture des P.-O. 600 hectares du camp militaire de Rivesaltes, le camp Joffre. La surface bâtie est d'environ 13 hectares. Les 150 baraques sont construites en fibrociment et les toits sont recouverts de brique, le plancher est en ciment et les fenêtres sont grandes pour permettre une aération et un éclairage suffisants.

L'ensemble devait être capable de contenir 1.800 personnes. En réalité le climat y est très rude et l'insalubrité condamne d'emblée ce projet à l'échec. Rivesaltes est surnommé « le Sahara du Midi » car il est orienté dans la direction nord-sud d'une vallée où le paludisme est endémique et étalé sur un plateau qui s'offre à la tramontane sans résistance. De plus, l'absence de végétation, aucune protection contre le soleil, tout comme le sol pierreux qui rend difficile le problème de l'eau.

Les premiers internés juifs sont transférés le 7 janvier 1941. En tout 1.800 juifs y sont concentrés dans un îlot isolé (îlot B), « véritables cages à bétail », délabrées, sales, envahies de rats. Entre mars et juillet 1941, 30 internés de l'îlot B décèdent, parmi eux 31 % d'enfants, dans leur majorité des bébés de moins d'un an ayant succombé à une gastro-entérite infectieuse.

Rivesaltes est dissout en novembre 1942. Le millier d'internés qui s'y trouve sera alors transféré à Gurs, sauf les gitans. En février 1943, les bâtiments sont remis aux autorités d'Occupation qui les utiliseront jusqu'à la Libération. A cette période, ce sont les collabos qui y seront enfermés. En 1960, tous les barakos ont été rasés ici avant leur installation en France. Le camp existe toujours, situé vers la route de Vingrau, au nord-ouest de Rivesaltes. Il appartient toujours à la Défense nationale qui l'utilise pour des manœuvres. De par sa superficie, ce camp est considéré comme le plus vaste camp de concentration utilisé par Vichy.

Perpignan

L'indépendant

LYCEENS ET ETUDIANTS JUIFS SE SOUVIENNENT A RIVESALTES Mémoire vive dans un camp sans traces

Plus de cent-cinquante lycéens et étudiants juifs étaient, hier, en visite au camp de Rivesaltes afin de célébrer la mémoire des juifs internés ici par le régime de Vichy. Recueillement mais aussi indignation devant l'absence de traces témoignant pour ceux qui ont souffert au nom de l'antisémitisme...



L'historien Serge Klarsfeld a donné des détails sur l'origine des internés juifs de Rivesaltes.

DROLE d'endroit pour une visite. C'est pourtant là, dans ces baraquements délabrés, à présent en ruines pour la plupart, sur ce plateau rocaillieux, sans végétation aucune, ouvert à tous les vents, que 1.800 juifs ont été internés en 1941 avant d'être déportés pour l'Allemagne.

Quelque cinquante ans plus tard, l'Union des étudiants juifs de France a voulu se souvenir, mais surtout faire en sorte que « les voiles d'ombre qui existent au sein de la société française soient levés et que des vecteurs de transmission de la mémoire soient instaurés au niveau éducatif ». C'est en ces termes que Simon Pinto, président national de l'UEJF déclina ce « tour de France de la mémoire » qui a débuté il y a trois jours à Drancy avant de faire escale à Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Mâlain, Noé, Nécabédou, Yvertois et Rivesaltes hier.

Urgence

Ils étaient donc cent cinquante, lycéens et étudiants juifs venus de la France entière à faire ce périple des camps de la honte. Parmi eux, quelques élèves juifs encadrés par des pro-

fesseurs décidés à sensibiliser les générations montantes au problème de l'antisémitisme. Et si l'émotion était au rendez-vous (tout comme la tramontane qui participait par son souffle glacé à reconstruire les intolérables conditions d'internement), l'indignation fusait également dans les propos du jeune président national de l'UEJF : « Aucune plaque n'indique l'entrée de ce camp où ont été internés des centaines de juifs. Hier, le maire de Perpignan émettait même des doutes sur le fait que les Rivesaltes sachent encore à quel était destiné ce camp... ».

Simon Pinto insistait ensuite sur « l'urgence d'envoyer une lettre au ministre de la Défense afin que le camp de Rivesaltes soit classé patrimoine national ». Il concluait enfin : « Il est intolérable de voir qu'il n'y a aucune trace de l'internement des juifs ici. On a voulu nous faire croire que le génocide juif était à l'initiative du régime nazi alors que les travaux des historiens ont attesté que le gouvernement de Vichy avait communiqué à parquer des juifs de sa propre initiative... ».

Maître Serge Klarsfeld, historien, présent sur ce « tour de



C'est dans ces baraquements en ruines, dans la tramontane glacée l'hiver, et sous la saie de plomb l'été, qu'ont été parqués par le régime de Vichy mille huit cents juifs.

France de la mémoire », donnait quelques précisions sur l'origine des juifs, hommes, femmes et enfants, qui avaient été internés dans l'îlot B du camp de Rivesaltes : « Les premiers juifs qui furent amenés ici venaient de Paris. C'était souvent des ressortissants du Reich qui avaient fui le régime nazi en France et s'étaient fait ruffler dans la capitale. Avant Rivesaltes, ils avaient connu les stuts parisiens... Le 30 août 1942, ce sont des adolescents dont les parents juifs venaient d'être déportés qui arrivaient ici, menottes aux poignets ». Des faits qui pèsent encore plus lourd dans la sinistre mémoire du camp de Rivesaltes.

« Le camp dont on ne revenait pas »

Mme Mordeau, qui a été enfermée ici, témoignait à son

tour : « A Rivesaltes, ce sont surtout des familles entières qui étaient internées. Le camp était gardé par les soldats français et la police. Et c'est le jour même de la fête de Simhat Thora que le dernier convoi de juifs est parti de Rivesaltes. Deux heures auparavant, hommes, femmes et enfants avaient dansé... ».

Après le témoignage de M. Léon, un homme courageux qui avait pu s'enfuir avant d'être interné à Rivesaltes, « le camp dont on ne revenait pas », le rabbin de Perpignan appelait à la prière. Une plaque commémorative provisoire était posée au pied d'un des murs des baraquements. On pouvait y lire ces mots : « Nous, générations de la mémoire, n'oublions jamais ».

Les cent cinquante garçons et filles qui avaient choisi de se souvenir en cette glacieuse ma-

inée de février repartaient pour le camp des Milles peu après.

Le 28 février, ce « tour de France de la mémoire » s'achève

Photos Michel COUPEAU

à Struthof, un camp d'extermination nazi maintenant situé en territoire français.

Philippe SALUS



Au centre des lycéens et étudiants juifs présents sur ce « tour de France de la mémoire », Simon Pinto, président national de l'UEJF dénonce « la mise entre parenthèses de cette période de l'histoire de la France ».

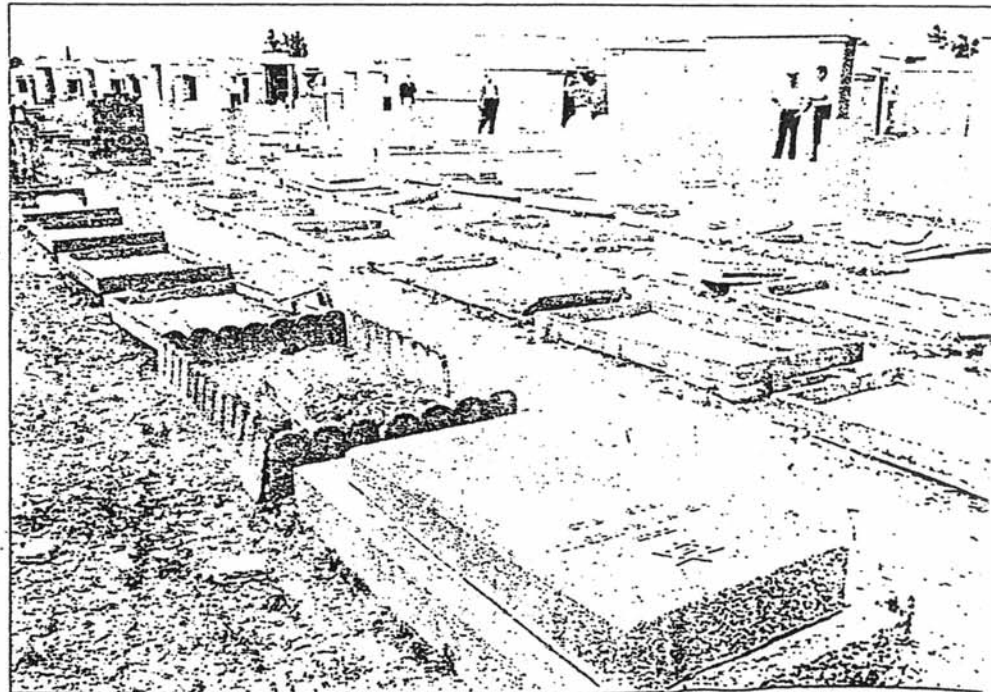
le journal

l'indépendant

94 tombes juives profanées à Perpignan

■ Quatre-vingt-quatorze des 122 tombes du carré juif du cimetière du Haut-Vernet, au nord de Perpignan, ont été saccagées et profanées dans la nuit de jeudi à vendredi. Ces tombes sont, pour la plupart celles de juifs morts en internement pendant la dernière guerre au camp de Rivesaltes.

■ Aucune revendication de ces actes n'avait été enregistrée en fin d'après-midi et, passée la stupéfaction, les réactions d'indignation se sont multipliées dans une ville où doit se dérouler, dimanche, le 2^e tour très disputé d'une élection municipale anticipée.



Un spectacle désolant. Les stèles des tombes ont été cassées à coups de masse et certains caveaux ouverts.

Photo Harry.

[Lire notre dernière page spéciale avec les articles de Corine SABOURAUD et Henri F.]





LE MAIRE

Organisé en février dernier par l'Union des Etudiants Juifs de France, le Tour de France de la Mémoire a connu un grand succès national et permis de faire connaître à de nombreux jeunes l'existence des camps d'internement et de déportation mis en place sous le régime de Vichy.

Cette manifestation de lutte contre l'oubli a ainsi ouvert, pour la première fois à des civils, les portes du camp de Rivesaltes jusqu'alors propriété de la Défense Nationale. Elle fut l'occasion de rappeler le recensement en janvier 1942 de deux mille soixante quatre internés juifs dans ce lieu dénommé à l'époque le "Sahara du Midi".

A l'heure où le monde se voit à nouveau menacé par de multiples intolérances, il était indispensable d'organiser au camp de Rivesaltes une cérémonie commémorative officielle. L'inauguration, en présence des Fils et Filles de Déportés juifs, d'une stèle destinée au recueillement rendra hommage aux nombreuses victimes de la barbarie et rappellera aussi que l'inconcevable a été possible.

Mais, les historiens savent par ailleurs que les rois de Catalogne-Aragon et ceux de Majorque ont fait preuve, aux XIII^e et XIV^e siècles en particulier, d'un grand esprit de tolérance à l'égard de la communauté juive établie en Roussillon dès le 1^{er} siècle de notre ère.

C'est pourquoi Perpignan, la catalane se félicite d'accueillir en ce mois de janvier 1994, au Palais des Congrès, l'exposition "Le Temps des rafles" élaborée par le Centre de documentation contemporaine juive. Cette exposition qui retrace aussi l'histoire des diverses persécutions dont a été victime cette communauté au cours des siècles, sera parallèlement le moyen de faire savoir qu'il n'en fut pas toujours de même partout.

Jean-Paul ALDUY

BH/MM
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Perpignan, le 20 octobre 1993
N° 1702 DMD 66/PLA

**circonscription
militaire de défense
de Marseille**

PLACE
DE PERPIGNAN-RIVESALTES
BUREAU DE GARNISON

Boîte postale 917
66020 Perpignan Cedex
Tél. : 68.50.24.96
Poste : 311

Le Colonel Bernard HILLENMEYER
Délégué Militaire Départemental des Pyrénées-Orientales
Commandant d'armes de la place de Perpignan-Rivesaltes

à Monsieur le Général de Division Commandant
la Circonscription Militaire de Défense de Marseille
Etat-Major - B.S.I.

Objet : Infra Rivesaltes. Pose d'une plaque commémorative de l'U.E.J.F.
sur le camp de Rivesaltes.

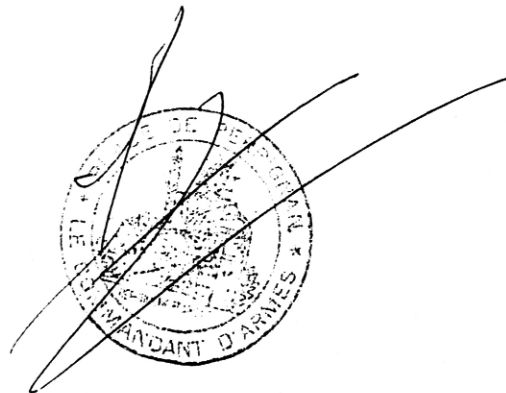
Référence : Transmis n° 3267/EM.CMD.M/BSI/D du 01.10.1993.

Pièce jointe : Plan mentionnant les projets de lieux possibles.

En raison du projet de démolition des anciens îlots, et en particulier de l'éloignement de l'îlot B (le plus en ruine), où ont été internés des juifs, tsiganes et étrangers pendant la 2ème guerre mondiale, il ne me semble pas judicieux de déposer la plaque commémorative à l'intérieur du terrain militaire. En effet, en l'absence de décision sur le devenir du camp de Rivesaltes, il n'est pas souhaitable de figer une parcelle de terrain.

En conséquence, j'ai l'honneur de suggérer la pose de la plaque en terrain civil, soit sur un délaissé de la D.D.E. au carrefour de la D12 et de la D5 afin que cette plaque soit visible de tous les visiteurs en transit, soit à l'intersection de la D5 et du terrain militaire à la côte 36 en bordure extérieure du terrain militaire.

Copie à :
M. BENGUIGUI
Président de l'U.E.J.F./L.R.
8, rue de Canet
66100 PERPIGNAN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- 1 DEC. 1993

Le Ministre d'Etat
Ministre de la Défense

041998

Monsieur le Président,

Par lettre du 30 Août dernier, vous m'avez fait part de votre désir de pouvoir installer sur le site du camp de Rivesaltes une plaque commémorant le martyr de tous ceux qui, après y avoir été internés, furent déportés vers les camps nazis.

Au moment où la France s'apprête à commémorer le cinquantième anniversaire de sa libération, il m'apparaît essentiel de rappeler la mémoire des femmes, des hommes et des enfants qui, durant les années noires de l'occupation, furent, sur notre sol, les victimes de la folie raciste et de la haine de l'étranger. Pour que nul n'oublie, surtout parmi les plus jeunes, nous avons un devoir de mémoire envers ceux qui furent martyrisés.

C'est donc de grand coeur que je vous accorde l'autorisation d'implanter ce mémorial. Je vous invite en conséquence à entrer en relation avec l'Etat-major de l'armée de terre (Colonel RAYNAUD - Tel :42.19.46.59). Vous pourrez, notamment, examiner avec lui les modalités d'implantation du mémorial ; le casernement Joffre étant en effet utilisé pour les activités de l'armée de terre, il serait préférable que le monument puisse être accessible sans pénétrer dans la partie réglementée du camp.

En revanche, il ne me sera pas possible de présider l'inauguration de la plaque en raison d'un calendrier extrêmement chargé dans les prochains mois. Sensible à votre invitation, je ne manquerai pas de me faire représenter à cette cérémonie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.



François LEOTARD

Président de l'Union des Etudiants Juifs de France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 23 Dec. 1993



LE PRÉSIDENT
DAG/GPA/PB/CM

Monsieur,

Vous avez exprimé le souhait d'ériger devant le camp de Rivesaltes une stèle à la mémoire des Juifs qui sont passés dans ce camp durant la dernière guerre.

J'ai le plaisir de vous confirmer qu'au cours de sa séance du 13 décembre dernier la Commission Permanente de l'Assemblée Départementale a été sensible à votre projet et a donc accepté à cet effet de céder à votre association pour le franc symbolique une partie de la parcelle qui se situe à l'intersection de la route départementale n° 3 menant à Opoul et de la voie de desserte du Camp.

Pour déterminer l'emplacement exact de la stèle, vous voudrez bien vous rapprocher de mes services techniques au n° 7 de la Rue Valette à Perpignan.

Dès que la portion de terrain qui vous est nécessaire aura été délimitée, je ferai établir par un géomètre un document d'arpentage en vue de l'éclatement de la parcelle considérée en deux lots distincts.

Je vous communiquerai alors le numéro du lot qui vous concerne de façon à faire établir l'acte de vente correspondant par le notaire de votre choix.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Monsieur Philippe BENGUIGUI
Président de l'Union des Etudiants Juifs de France
Section du Languedoc Roussillon

21 rue Maréchal Foch

66000 PERPIGNAN



RENE MARQUÈS
Sénateur

L'Union des Etudiants Juifs de France des Pyrénées-Orientales a organisé en Février 1993, un Tour de France de la Mémoire qui a connu un grand succès national et permis de faire connaître à de nombreux jeunes l'existence des camps d'internement et de déportation mis en place sous le régime de Vichy.

Cette manifestation de lutte contre l'oubli a ainsi ouvert pour la première fois à des civils les portes du camp militaire de Rivesaltes où une première cérémonie commémorative eut lieu.

Ce camp moins connu que celui de PITHIVIER ou du STRUTHOF, fut l'un des 9 sites en France où furent implantés durant la seconde guerre mondiale un camp d'internement, endroit empreint de souvenir douloureux.

A l'heure où le monde se voit menacé par de multiples intolérances, il était indispensable d'ériger un Mémorial au camp Joffre de Rivesaltes afin de rendre hommage officiellement aux milliers de victimes internés dans ce camp, puis déportés.

Nous sommes très attachés au maintien du souvenir de ce camp de Rivesaltes qui fut pendant quelques semaines de l'été et de l'automne 1942 le " DRANCY " de la zone libre.

il s'est passé à Rivesaltes des scènes trop déchirantes pour que notre mémoire puisse les oublier.

En raison de la proximité du camp Joffre de Rivesaltes, de celui d'Argelès et d'autres encore, nous avons décidé de faire venir à Perpignan l'Exposition Internationale " Le Temps des Rafles ".

Cette exposition qui a traversée de nombreuses capitales européennes s'est installée pendant un mois à Perpignan où elle fut inaugurée par l'Ambassadeur d'Israël en France avant de repartir vers New-York.

C'est donc une exposition unique qui par la richesse de ces documents a démontré la mécanique impitoyable de la collaboration du régime de Vichy.

Après cet oubli, ce recueillement, ce silence, qui témoignent du poids de la culpabilité humaine, il nous semblait important que les générations futures puissent mieux connaître et comprendre l'histoire de France durant cette période.

C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser avec Maître Serge KLARSFELD, avocat international et Président des Fils et Filles Déportés Juifs de France puis " chasseurs de Nazis " une conférence départementale sur le thème " Le Temps des Rafles et des Persécutions Juives en France " mais aussi de présenter en collaboration avec le Centre Méditerranéen de Littérature (C.M.L.) son ouvrage sur " Le sort des Juifs du Camp de Rivesaltes ".

Le Département des Pyrénées-Orientales à été touché de très près par la tragédie des camps, il nous semblait primordial que les jeunes sachent ce qu'il s'était réellement passé sur nos terres Catalanes chargées de souvenirs.

Nous avons été heureux de constater par la présence des autorités et des personnalités les plus représentatives du département que le souvenir de cette tragédie ne s'est pas évaporé et qu'il s'agit d'une mémoire solide et vivante qui renforce les valeurs du monde politique de notre République.

Philippe BENGUIGUI
Président de l'Union des Etudiants Juifs de France
(L.R)

PERPIGNAN

Midi Libre ■ Vendredi 7 janvier 1994 ■ D2

L'ambassadeur d'Israël en visite à Perpignan

Multiplier les mains tendues

Yehouda Lancry s'est d'abord rendu sur les tombes israélites profanées au cimetière du Haut-Vernet avant d'inaugurer l'exposition "Le temps des rafles"

■ Geste symbolique et message de paix, hier, pour Yehouda Lancry. Entre rencontres et réceptions officielles, l'ambassadeur d'Israël en visite jusqu'à ce soir dans les P.-O. s'est rendu au cimetière du Haut-Vernet se recueillir quelques instants sur les cent tombes du carré israélite profané en juin dernier.

Quelques minutes de silence dans une journée de discours. Hier matin, devant la centaine de tombes saccagées

six mois auparavant, au cimetière du Haut-Vernet de Perpignan, Yehouda Lancry a médité en silence.

Quelques heures plus tard, à mots posés et d'une voix grave de sagesse, il a confié son malaise. « Je condamne de toutes mes forces cet acte abject, de grande bassesse, et même si je reste dans le doute quant aux motivations des auteurs, je ne peux que frémir ».

Venu notamment inaugurer

l'exposition "Le temps des rafles", réalisée par le centre de documentation juive contemporaine, Yehouda Lancry a d'ailleurs longuement insisté sur le caractère primordial « de ces fragments de mémoires restitués, dans une époque où des percées révisionnistes émergent ».

Témoigner de la persécution

Montrer la Shoah. Des victimes innombrables. Parcou-

rir, en une cinquantaine de panneaux photos et documents, toute l'ampleur de l'horreur. Figer le calvaire de ces milliers de familles humiliées, spoliées, marquées de l'étoile jaune. Et perpétuer ainsi le témoignage d'une persécution sans précédent. En visitant cette exposition, destinée à voyager de Paris à New-York et actuellement accrochée au premier étage du palais des congrès de Perpignan, l'ambassadeur ne

pouvait que plonger un regard ému dans ces images de détresse humaine.

A commencer par des photos qui développent chronologiquement l'Allemagne nazie et la montée de l'anti-sémitisme en Europe. Puis le temps des rafles de 1941-42, avec les premières arrestations, les premières exécutions massives. Le chemin de la fuite, ensuite... Et enfin l'éveil de la conscience des Français.

A côté, un volet complet signé de Pascale Marchesan, une photographe locale, est consacré au camp Joffre de Rivesaltes, le plus important de la zone libre du midi. Ici, deux mille deux cent cinquante Juifs, dont onze enfants, ont été internés avant d'être acheminés vers les camps de la mort. Exterminés.

Le shalom de Perpignan

Sur la dernière image, le message de Yehouda Lancry a fusé : « Le monde, à travers ses adhésions et ses rejets, se trouve toujours dans un état d'interdépendance, comme l'a rappelé cette semaine François Mitterrand. Plus que jamais, peut-être, il nous faut donc sensibiliser nos gens et nos peuples à une démarche de pacification ».

Accueilli et accompagné

par de nombreuses personnalités départementales dont le préfet Bernard Bonnet, Jean-Paul Alduy, René Marquès et Claude Barate, l'ambassadeur a ensuite enchaîné sur « la réconciliation historique réelle entre Israël et ses voisins palestiniens et arabes ». Et d'ajouter : « Israël est un Etat qui renait de ses décombres, pour restaurer son identité nationale et sa vocation de paix. Il nous faut travailler dans la sérénité et sans précipitation. Nos anciens nous disaient de nous hâter lentement : là est la garantie d'un accord durablement viable ».

La signification politique de la venue de Yehouda Lancry n'avait pas échappé à Jean-Paul Alduy, heureux d'offrir au représentant d'Israël « le shalom de Perpignan la Catalane, la Méditerranéenne »... plus la médaille de la ville et quelques paroles d'espoir. Un souhait en prime : jumeler Perpignan à une cité d'Israël. « Pour multiplier les mains tendues ».

A son arrivée, en début de soirée, à la salle Arago où il a animé un débat, puis plus tard au sein de la communauté israélite des P.-O., Yehouda Lancry aura déjà eu l'occasion de renouveler ce geste de l'amitié et de la solidarité.

Corine SABOURAUD



En compagnie de Claude Barate et de Jean-Paul Alduy, l'ambassadeur d'Israël en France M. Lancry a visité l'exposition au palais des congrès, "Le temps des rafles". (Photos Serge MORITZ)

Un mémorial au Camp Joffre

La visite catalane de Yehouda Lancry sera suivie, dans les P.-O., par l'inauguration d'un mémorial, le dimanche 16 janvier prochain.

Érigée en hommage aux hommes et aux femmes internés puis déportés vers Auschwitz, cette stèle située à proximité du camp Joffre de Rivesaltes verra le jour en présence du représentant de François Léotard, ministre de la Défense Nationale, ainsi que de l'ensemble des autorités civiles et militaires.

Le lendemain, lundi 17 janvier, l'Union des Etudiants Juifs de France (U.e.j.f.), en collaboration avec le Centre Méditerranéen de littérature, organisera une conférence et une signature des ouvrages de Serge Klarsfeld, à la galerie Art majeur à Perpignan.



René MARQUES
Sénateur-Maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque
Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales

Philippe BENGUIGUI
Président de l'Union des Etudiants Juifs
de France en Languedoc Roussillon

Jacques BLANC
Député-Maire de La Canourgue
Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon

Serge KLARSFELD
Président des Fils et Filles
Déportés Juifs de France

ont l'honneur de vous convier à

l'inauguration du Mémorial du Camp JOFFRE de Rivesaltes
en présence des autorités Civiles et Militaires

le Dimanche 16 janvier 1994 à 11 heures

Cette inauguration sera suivie par une Réception au Palais des Congrès de Perpignan

CONSEIL GÉNÉRAL
PYRÉNÉES ORIENTALES

Hôtel du Département - Quai Sadi Carnot - BP 906 - 66906 Perpignan Cedex
Tél. 68.66.45.67 - Télex 500 051 - Télécopie 68.35.02.98



MESSAGE DE L'AMBASSADEUR D'ISRAEL

M. Yehuda LANCERY

L'union des Etudiants Juifs de France et les Fils et Filles Déportés Juifs de France inaugurent aujourd'hui le Mémorial du Camp de Rivesaltes et rappellent, sur la plaque commémorative qui doit être apposée en ce lieu, que "des milliers de Juifs étrangers furent internés et arrêtés" et que "d'Août à Octobre 1942, plus de 2 250 d'entre eux dont 110 enfants furent livrés aux Nazis...."

En ce jour et au travers de votre action, je songe au psaume LXXVIII, verset 6 "Afin que de génération en génération, on sache et que les enfants à naître s'affirment et le racontent à leurs enfants".

Pour ces 2 250 Juifs dont 110 enfants, votre impérieux devoir -et vous l'avez très bien compris- consiste à ce que jamais, au grand jamais, ne soient oubliés ni ce lieu, ni ces gens, ni ce drame.

Ne vous arrêtez point, leur flamme doit briller en vous.

RIVESALTES

**Un mémorial juif
pour ne pas oublier**

[Page 2]

17 janvier 1994 - N° 14 ● 4, rue Emmanuel-Brousse, B.P. 443, 66844 Perpignan Cedex - Tél. 68.35.51.51
● 4,20 F ● Espagne 180 pesetas

l'indépendant

MEMORIAL JUIF DE RIVESALTES

Pour un lieu de mémoire



Une stèle pour ne pas oublier un pareil drame qui s'est déroulé ici, d'où on livra 2250 juifs dont 219 enfants à l'occupant nazi qui les extermina presque tous à Auschwitz.

SUR la route d'Opoul, ce qui fut le camp Joffre sert encore de terrain militaire mais les baraquements d'origine ne sont plus qu'un lointain souvenir. Cette enclave de l'armée devint, dès 1939, un centre de transit, puis d'in-

ternement. Amère et douloureuse mémoire... Et ceux qui n'oublient pas, qui ne veulent pas oublier, viennent d'y faire ériger une stèle à la mémoire des juifs étrangers qui y furent internés avant d'être déportés. Ce mémorial a été inauguré

hier matin en présence de nombreuses personnalités dont les députés Barate, Bascou et Calvet, les conseillers généraux Pierre Estève et Emile Parés, Me Etienne Nicolau, représentant Jean-Paul Alduy, maire de Perpignan et M. Pardini, direc-

teur de cabinet du préfet, ainsi que les représentants des associations de la communauté israélite de Perpignan. Le président de l'association des étudiants juifs de France évoquait ces temps tragiques où, d'août à octobre 1942, plus de 2500 juifs étrangers furent internés avant d'être livrés à l'occupant et déportés. Il déclarait que l'installation de ce monument s'inscrivait dans un tour de France de la mémoire, depuis Drancy, pour rappeler la responsabilité du régime de Vichy dans les rafles et pour que la mémoire reste vivante.

Devoir de morale et de mémoire

Puis l'avocat Serge Klarsfeld soulignait à son tour le sens d'un pareil monument, conjonction de la volonté des rescapés de la Shoah, des jeunes de l'Union des Étudiants juifs de France et de l'association des fils et filles des déportés juifs de France. « Ce camp de Rivesaltes fut le Drancy de la zone libre où furent internés les victimes d'un antisémitisme xénophobe car il s'agissait de juifs étrangers. Et il faut que cela reste inscrit dans une mémoire vivante et féconde. »



L'avocat Serge Klarsfeld, un infatigable défenseur du souvenir de la Shoah.

Photos Jean ROIG

L'inauguration à Rivesaltes de la stèle commémorant les déportations à partir de ce camp . Sur la photo qui illustre l'article de "L'INDEPENDANT" on reconnaît à gauche notre ami Charles LASTMANN, qui fut interné à Rivesaltes et qui est venu de Lyon (sa grand-mère est enterrée à Rivesaltes); les WENGER, frère et soeur venus de Nice pour retrouver ce camp où ils furent internés et enfin Michel Polinowski.

Voici le texte de l'allocution de Serge Klarsfeld:

"La stèle commémorative que nous venons d'inaugurer et qui exprime en quelques lignes la tragédie subie par les Juifs internés à Rivesaltes puis livrés par le gouvernement de Vichy et déportés vers les camps de la mort, cette simple stèle qu'il a fallu 50 ans pour édifier, résulte de la conjonction de volonté de deux générations: d'une part celle des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, rescapés de la Shoah et fidèles à la mémoire des êtres chers qu'ils ont perdus; d'autre part, celle des jeunes gens de l'Union des Etudiants Juifs de France, soucieux d'agir en véritables militants de la mémoire et qui ont tout fait pour qu'il en soit ainsi aujourd'hui, demain, après-demain.

Des plaques commémoratives, les FFDJF en ont posé et inauguré de nombreuses; il en est de même pour l'UEJF et parfois nous l'avons fait ensemble, ce qui est le cas aujourd'hui à Rivesaltes. Il s'agit, en effet, du prolongement du récent Tour de France de la Mémoire de ces étudiants, de camp de concentration en camp de concentration, de ~~le~~ ~~tu~~ de mémoire en lieu de mémoire et de notre rencontre ici à Rivesaltes, eux et moi et de notre promesse de rappeler sur la pierre ce qui s'est passé au camp de Rivesaltes.

Certes, entretemps, le camp de Gurs a été désigné par le ministère des Anciens Combattants pour représenter officiellement tous les autres camps d'internement de Juifs de la zone libre. Cela ne signifiait pas pour autant que devaient être négligées les mémoires d'autres grands camps du Midi de la France: tels Les Milles, Noe, le Vernet, Nexon, Saint-Sulpice, Septfonds, Agde, Argelès, Rivesaltes. Rivesaltes qui fut pendant quelques semaines, du début septembre à la fin d'octobre 1942, le Drancy de la zone libre, où arrivaient menottes aux poignets des garçons juifs de 15 ans, d'où sont partis entassés dans des wagons de marchandises plus de 2300 déportés, dont 140 enfants victimes d'un antisémitisme xénophobe, puisqu'il s'agissait exclusivement de Juifs étrangers, essentiellement allemands, autrichiens et polonais, livrés aux Nazis dans des conditions effroyables qui n'ont pas laissé indifférente la population française, témoin en ce domaine de la lâcheté, du déshonneur et de la cruauté du régime.

Tous les rapports des préfets en font foi et le préfet régional de Montpellier a fait savoir immédiatement à Laval que "le ramassage des Juifs étrangers soulève l'indignation d'une forte partie de la population qui s'émeut d'une répression qu'elle prétend impitoyable et qui exploite la position prise par une partie du clergé français".

La population française et le clergé n'ont pas seulement sauvé l'honneur par leur hostilité aux mesures anti-juives prises par Vichy pendant l'été 1942: ils ont sauvé des dizaines de milliers de vies juives en freinant la coopération massive de l'Etat Français avec la Gestapo. Heureusement il y a eu une opposition très nette entre le comportement de la population et celui de l'appareil d'Etat. La réaction de l'été 1942 a montré que l'opinion publique avait secoué l'apathie de 1941. Le gouvernement de Vichy a été obligé d'en tenir compte.

Nos pensées vont vers les malheureuses victimes. Elles vont aussi vers ceux qui ont aidé les internés à survivre et parfois aussi à sortir du camp, comme ce fut le cas pour de nombreux enfants avant les grandes rafles de l'été 1942. Nous remercions tous ceux qui se sont associés à l'initiative de cette stèle, dont le maître d'oeuvre a été le persévérant Philippe BENGUIGUI, qui a su mobiliser les municipalités, les assemblées départementales, les personnalités et le Ministère de la Défense (dont dépend le camp). "

**Le Centre Méditerranéen de Littérature
et l'Union des Etudiants Juifs de France Languedoc Roussillon**

vous invitent au débat de

Serge KLARSFELD

*sur le thème "Le temps des Rafles et des persécutions juives en France"
sous la présidence de Jean-Paul ALDUY, Maire de Perpignan - Conseiller Général*

*à l'occasion de la présentation de son livre
"CALENDRIER DE LA PERSECUTION DES JUIFS EN FRANCE 1940-1944"*

Lundi 17 Janvier 1994 à 18h30

Galerie Art Majeur - Rue Mailly

Serge KLARSFELD dédicacera ses livres de 17h à 18h à la Librairie Torcatis

Aujourd'hui au C.M.L.

**Serge Klarsfeld dans
le mouvement de l'Histoire**

Serge Klarsfeld est aujourd'hui à Perpignan, à l'occasion de la parution du "Calendrier de la déportation des juifs en France" (éditions F.F.D.D.F. - 1993). Un événement douloureux de la mémoire juive que son auteur commentera à partir de 18 h 30, à l'invitation du Centre méditerranéen de littérature et de l'Union départementale des étudiants juifs de France à la galerie Art Majeur (rue Mailly).

Il dédicacera son livre à partir de 17 h à la librairie Torcatis, rue Mailly. Edité et publié par l'association "Les fils et filles des déportés juifs de France" et par "The Beate Klarsfeld foundation", "Le calendrier" est le fruit d'un long travail de recherches entrepris par son auteur au début des années 70, sur la persécution des juifs de 1940 à 1944.

Ce livre-éphéméride qui réunit en quelques douze cents pages de papier fin qui rappellent ceux de la Pléiade, cartes, schémas, tableaux statistiques, notices biographiques, sources documentaires et photographiques inédites, index des noms de personnes et des noms de lieux, s'adressent aux historiens, aux chercheurs et aux lecteurs intéressés qui ont choisi de comprendre, de ne jamais céder au manichéisme, soucieux de reconstituer la vérité d'une des époques les plus noires de l'histoire de l'humanité.

Ainsi, Serge Klarsfeld continue son long travail d'historien qui l'avait conduit à publier, l'an passé, "Le temps des rafles", à l'occasion de la présentation d'une exposition consacrée au sort des juifs en France pendant la guerre. A l'heure de la fin de la guerre, du retour des déportés et de la découverte de l'horreur des camps, la facture humaine et l'héritage des politiques sinieuses de Vichy sont lourds à porter : la perte d'un quart de la population juive de ce pays. Quant aux Français, ils ont puissamment aidé au salut des trois-quarts restants des juifs de France. Impossible de ne pas le reconnaître : la banalité du mal portait, durant ces années-là, le masque de l'Etat français. Le calendrier de Serge Klarsfeld est aussi là pour nous le rappeler.

6 MERCREDI 19 JANVIER 1994

Serge Klarsfeld au C.M.L.

**Une mobilisation
contre l'oubli**



Devant un large public, Serge Klarsfeld a retracé les quatre années de persécution dont furent victimes les Juifs pendant l'occupation.

Photo Arnaud HINGRAY

L'HISTORIEN et avocat Serge Klarsfeld était l'invité du Centre Méditerranéen de littérature pour présenter son dernier livre "Le calendrier", un ouvrage qui retrace dans sa quotienneté les quatre années de l'insoutenable persécution dont furent victimes les juifs durant l'occupation. Il l'a fait au cours d'une conférence, lundi en fin d'après-midi, à la Galerie Art Majeur, en présence de Jean-Paul Alduy, maire, et d'un nombreux public.

Celui qui s'est illustré dans la chasse aux anciens criminels nazis éparpillés sur la planète précisait qu'il n'était pas venu simplement présenter un livre mais que sa présence s'inscrivait dans un tour de France pour mobiliser contre l'oubli. C'est ainsi qu'il a participé à la cérémonie inaugurale de la stèle juive du Camp de Rivesaltes et travaillé aux archives départementales pour préparer son prochain livre. Cet inlassable défenseur des victimes de la Soha fait donc une priorité de ce combat de la mémoire, répertoriant partout pour ressusciter les éléments de ce drame, ne serait-ce qu'à partir d'un simple état-civil pour « faire en sorte qu'un grand événement soit décrit avec une précision extrême et c'est pourquoi "le calendrier", présenté comme un code, m'a demandé de longues années de travail. »

Le moins mauvais bilan

Serge Klarsfeld en évoquant son action pour que soient jugés les responsables nazis de la solution finale rappelait que les chefs importants de la police allemande, loin d'être des brutes incultes, étaient pour la plupart des universitaires docteurs en droit. La mobilisation de toute une génération a permis de faire pression sur la R.F.A. pour obtenir la condamnation des principaux responsables. Ce combat a également visé à mettre en lumière le rôle réel de Vichy pour que ce régime soit jugé sur la question juive et non plus sur la simple collaboration. M. Klarsfeld estimait que les rafles avaient été menées sur la base du recensement et que dans sa majorité la population française avait eu une réaction indignée et compatissante. Cela peut expliquer qu'en Europe, notre pays offre le moins mauvais bilan pour les juifs éliminés. Mais ce n'est point une raison pour oublier et la tâche de Serge Klarsfeld pour répondre au pourquoi de tant d'horreur n'est pas terminée. Le travail de mémoire continue...

4 questions à...

**Serge Klarsfeld, président
des «Fils et Filles
des déportés juifs de France»**



Faut-il encore présenter Serge Klarsfeld, avocat à Paris qui, avec son épouse Beate, a traqué et démasqué des criminels de guerre nazis tels que Eichmann, Barbie et bien d'autres abominables figures responsables de l'extermination...

■ **Que représentait le camp de Rivesaltes dans la sinistre chaîne qui aboutit à la "solution finale" ?**

Rivesaltes, c'était le Drancy de la zone libre ! La seule différence avec ce dernier camp est donc que tout ce qui s'y passait l'était sous l'autorité directe du gouvernement de l'Etat français, Vichy, et loin des bottes allemandes. Les juifs qui y ont séjourné étaient pour la plupart de nationalité allemande, autrichienne ou polonaise. Ils étaient venus, fuyant l'avance nazie dans leur pays, chercher refuge en France, en zone libre, et c'est la police française qui les a raflés et amenés à Rivesaltes. Comme c'est aussi sous la surveillance de la police française, GMR ou gendarmerie, qu'après un horrible triage, ils furent envoyés en direction des camps d'extermination.

■ **Un journaliste américain est venu récemment voir le maire de Rivesaltes. Il accusait presque la population de l'époque de non-assistance à personne en danger de mort. Qu'en pensez-vous ?**

Non, je ne le suivrai pas dans ses exagérations. Il faut replacer les choses dans leur contexte. Le camp était bien loin du village et ce qui s'y est passé est sans commune mesure avec les camps de concentration nazis. Que je sache, on n'y a pas délibérément assassiné et s'il est évident que le taux de mortalité était supérieur à celui de la population, il était, comparé à celui d'autres camps français, Gurs par exemple, très nettement inférieur. De plus, des organisations juives et caritatives ont pu y pénétrer et intervenir dans le camp ; elles ont réussi à sauver de nombreux enfants et les autorités locales ont quelquefois fermé les yeux.

■ **L'armée, propriétaire du camp, vient de commencer sa démolition. N'avez-vous pas peur que la mémoire soit enfouie en même temps ?**

Je suis venu à Rivesaltes l'an dernier. J'ai visité ce qu'il reste du camp ; c'est vrai que ce ne sont plus que des ruines. Mais qui peut savoir de quelles quantités de souffrances elles sont porteuses ? Nous avons en cette occasion inauguré une stèle mais je pense que cela est insuffisant. Il faudrait au moins conserver une baraque et réaliser un mémorial avec photos, fichiers, pourquoi pas un centre de documentation. Je pense que la mairie de Rivesaltes et celle de Perpignan, pourraient s'associer. De tels exemples d'association se sont réalisés à Orléans pour les camps de Pithiviers ou Baune-la-Rolande...

■ **Quels moyens faudrait-il pour réaliser tout cela ?**

Personnellement, j'ai un grand regret : c'est qu'il n'existe pas en France de grand musée de la Déportation. Dans le temps, j'aurais bien vu cela à Rivesaltes... Maintenant, soyons réalistes. Je suis prêt à revenir chez vous pour soutenir un projet beaucoup plus modeste. L'Association des fils et filles des déportés juifs de France, le Centre de documentation juive contemporaine pourraient aussi beaucoup aider. Mais il faut d'abord une volonté sur place. Ils sont très nombreux les survivants, leurs enfants ou petits-enfants qui, dans le monde entier, recherchent les lieux de leur histoire et seraient très intéressés de retrouver là quelques éléments de leur douloureux passage. Je pense, en outre, que dans ce domaine en particulier, la mémoire est aussi très importante pour tous.

Recueilli par M. L.

□ LIVRES

SERGE KLARSFELD LE 17 JANVIER AU CML

Le calendrier de l'histoire récente...



Serge Klarsfeld, l'an dernier à Rivesaltes, lors de la cérémonie commémorative au camp Joffre.

Photo Michel COUPEAU

Il est de très grands ouvrages que les lecteurs n'appellent plus par leur titre, mais par le nom de l'auteur. Après le Hilberg ("La destruction des juifs d'Europe", Fayard 1988), voici le Klarsfeld ("Le calendrier" FFDDF, 1993). Un événement douloureux de la mémoire que son auteur présentera à Perpignan, le 17 janvier prochain (à 18 h 30) à l'invitation du Centre méditerranéen de littérature, à la galerie Art Majeur.

EDITE et publié par l'association "Les Fils et filles des déportés juifs de France" et par "The Beate Klarsfeld Foundation", "Le Calendrier" est le fruit d'un long travail de recherches entrepris par son auteur au début des années 70, sur la persécution des juifs de 1940 à 1944.

Réalisé par Serge Klarsfeld, avocat, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, président des FFDDF, ce livre-éphéméride qui réunit, en quelque douze cents pages de papier fin, cartes, schémas, tableaux statistiques, notices biographiques, sources documentaires et photographiques inédites, index des noms de personnes et des noms de lieux, s'adresse aux historiens, aux chercheurs et aux lecteurs intéressés qui ont choisi de comprendre, de ne jamais céder au manichéisme, soucieux de reconstituer la vérité d'une des époques les plus noires de l'histoire de l'humanité.

Ainsi Serge Klarsfeld continue

son long travail d'historien qui l'avait conduit à publier l'an passé "Le Temps des rafles", à l'occasion de la présentation d'une exposition consacrée au sort des juifs en France pendant la guerre.

"Le calendrier", quant à lui, n'est pas un essai historique comme les autres. « C'est un outil de travail qui jouera pour les événements ce rôle d'ouvrage de référence. Il le jouera utilement, car l'imprécision est assez souvent la règle dans ce domaine de l'histoire récente. » Calendrier, en ce sens qu'il retrace dans sa quotidienneté la longue et terrible période de quatre années d'une insoutenable persécution.

Klarsfeld décrit un univers proche de l'enfer : aryannisation, expulsion, statut discriminatoire, destruction, ghetto, maladie, génocide, tuerie et mort. Au fil de l'ouvrage, le lecteur peut mesurer le degré de barbarie. Ces mémoires de la passivité et de la collaboration soufflent sur les braises de la

honte. Honte du peuple français et honte du peuple allemand. Les mémoires et la mémoire demeurent. Celle des innocents et celle des coupables. Cette blessure ouverte du génocide, « un fait éminemment humain, terrible manifestation de ce qu'à l'extrême, la société des hommes peut commettre et de ce que l'homme peut accepter », comme le rappelle l'historien Henri Amouroux dans sa "Grande histoire des Français après l'Occupation".

L'Etoile jaune

C'est ainsi qu'on apprend au fil des jours du "calendrier" comment Hitler pensait en 1940 déporter des juifs dans l'île de Madagascar ou encore priver de leur nationalité française les juifs d'Algérie. Le lecteur découvre comment, le 20 janvier 1942 à Berlin, la conférence de Wannsee décide de déporter à l'Est des juifs de l'Europe de l'ouest. Cette année-là, un chef supérieur des SS et de la police allemande s'installe à Paris. Aux ordres de Himmler, il met au point un programme de déportation de la population juive qui passe, en quatre mois, de 5 000 à 40 000. Dans "Je suis partout", Lucien Rebatet exprime avec une rare effusion de cruauté sa haine des juifs. On peut y lire sous le titre de "L'Etoile

jaune" ses convictions et ses désirs racistes. « Nous voulons que la France participe positivement à la défense aryenne contre les juifs. Il y va de son prestige, et elle travaillera ainsi à son salut. Il est une décision qui s'impose de toute urgence : celle d'étendre à tous les juifs de France l'étoile jaune ».

Le mouvement de "histoire" s'accélère. Le gouvernement de Vichy donne son accord, en août 1942, pour la livraison de convois de juifs qui quittent la France au rythme de 3 000 par semaine. L'opposition de l'ensemble des Eglises catholique et protestante et de l'ensemble de la population de la zone libre impose à Laval et Pétain le ralentissement de leur coopération policière massive avec la Gestapo.

A l'heure de la fin de la guerre, du retour des déportés et de la découverte de l'horreur des camps, la facture humaine et l'héritage des politiques sinieuses de Vichy sont lourds à porter : la perte d'un quart de la population juive de ce pays.

Quant aux Français, ils ont puissamment aidé au salut des trois quarts restants des juifs de France. Impossible de ne pas le reconnaître : la banalité du mal portait, durant ces années-là, le masque de l'Etat français. Le "calendrier" de Serge Klarsfeld est aussi là pour nous le rappeler...

Faut-il garder trace ou tout raser ?

Champ de ruines, le camp vient d'être livré à la pioche des démolisseurs. Faut-il définitivement enterrer les derniers vestiges ou garder, sinon une preuve, du moins une trace palpable des événements qui s'y déroulèrent ?

Qu'en pense-t-on sur les bords de l'Agly ?

Il suffit de le traverser, par la route d'Opoul ou de Vin-grau, pour réaliser l'état de délabrement dans lequel se trouve ce que l'on appelle toujours le camp Joffre. De-ci de-là des barbelés rouillés, des baraquements éventrés, des toitures écroulées dans un paysage dont l'aridité n'est pas sans rappeler les énigmatiques immensités que contenait Buz-zatti dans le "Désert des Tar-tares"... La sentinelle en était, il y a quelques jours encore, le monumental mess des officiers ; il vient d'être mis à terre par les engins mécaniques.

C'est la première phase de la démolition du camp, l'aboutissement d'une requête d'André Bascou qui, dès son arrivée à la tête de la municipalité, avait demandé aux autorités militaires de procéder à « une opération esthétique sur le site ».

Un camp très fréquenté

Un nettoyage actuellement en cours et qui sera poursuivi par tranches et par îlots en fonction des crédits attribués. « In fine », ce sera la suppression totale des ruines sauf l'îlot M, le seul encore en bon état et utilisé comme dépôt de matériel militaire.

Des faits qui appellent deux questions : que va t-on faire, de ces 500 hectares ainsi rendus à la nature ? Faut-il, ensuite, supprimer d'un coup de bulldozer toute trace du camp et l'ombre prégnante des Es-

pagnols, fellaghas, harkis, Guinéens, Indochinois et Sénégalais qui s'y succédèrent avec, comme terrible point d'orgue, la période juive ?

Sur le premier point, André Bascou ne manque pas d'idées qu'il ne pourra réaliser sans le concours de l'armée qui, bien entendu, reste propriétaire des lieux. Une coopération qui prévoit, en décembre, la plantation d'arbres le long des deux grandes artères traversant le camp ; la route d'Opoul et celle de Vin-grau. « J'ai demandé aussi, au ministère des Armées, d'étudier la possibilité de réactiver le camp militaire. Comme l'équilibre géostratégique s'est modifié, passant de l'est au sud, je crois que ce ne serait pas une mauvaise chose que Rivesaltes retrouve une garnison. Ensuite, pourquoi ne pas créer, dans le cadre de l'Europe, de la même manière qu'il existe déjà un régiment franco-allemand, son homologue franco-espagnol que nous pourrions accueillir ici ? »

De son côté, le colonel Hillenmeyer, délégué militaire, dément catégoriquement la rumeur qui prétend que le camp est rasé en prévision de la venue prochaine d'une nouvelle vague d'immigration algérienne. Il confirme par ailleurs la destruction prochaine de la totalité des îlots en ruine mais précise « que la possibilité de la conservation éventuelle d'une baraque pourrait être

étudiée, dans l'îlot M, pour garder le souvenir. Mais aucune demande en ce sens ne m'est parvenue à ce jour... »

Le pour et le contre

A Rivesaltes, le premier adjoint, Jean Baills, pense « qu'il est préférable de ne pas faire de réclame là-dessus » rejoignant en cela le président du syndicat d'initiative, Jean-Pierre Denègre, plus nuancé : « Pour l'image touristique du village, ce n'est pas forcément positif. Maintenant, je comprends les motivations de ceux qui veulent garder leur mémoire qui est aussi la nôtre. Je crains toutefois que l'on fasse trop facilement l'amalgame entre camp de concentration et d'extermination. »

Un argument supplémentaire pour ceux qui pensent, outre l'aspect purement commémoratif, à la dimension pédagogique qu'aurait la préservation du site.

Raymond Saïd, président de la communauté israélite, est très déçu que l'on démolisse tout : « Chaque fois que l'on détruit un pan de mémoire, on se détruit quelque part. » Quant à Jean Sagnes, historien et président de l'université de Perpignan, il est très important de garder au moins une baraque. « L'historien comme le grand public a besoin aussi de toucher du doigt... » conclut ce dernier...

Il manquait, sur ce point délicat, l'opinion du maire de Rivesaltes : « Je suis tout à fait d'accord avec Aragon quand il dit "que le sang sèche vite en entrant dans l'histoire". Je ne suis pas du tout défavorable à ce qu'un bâtiment soit conservé pour retracer les événe-



Derrière les barbelés, ce qu'il reste aujourd'hui des îlots abandonnés.

Photo M.L.

ments mais je crois qu'il faudrait aussi l'étendre à tous ceux qui sont passés ici. Je crois en la puissance des symboles. Alors, pourquoi pas un mémorial à tous les hommes, à tous ceux qui ont cru, se sont battus et sont morts, pour elle, ou de son absence : la Liberté. »

Il ne reste donc qu'à trouver une table et quelques chaises... pour discuter !

Michel LLOUBES



Ce qu'il reste de l'îlot B.

Photo D. ALLIE

DEPARTEMENT des PYRENEES-ORIENTALES
SECRETARIAT GENERAL

Perpignan, le 28 MARS 1995

Direction de l'Administration
Générale

Gestion Patrimoine/Achats
MFS/JM

Monsieur,

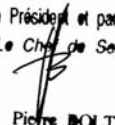
Par lettre du 23 décembre 1993, je vous informais que le Département avait décidé de céder pour le franc symbolique une partie de la parcelle cadastrée F 133, lieu-dit "Le Camp" à Rivesaltes à l'Union des Etudiants Juifs de France nécessaire à l'implantation d'une stèle commémorative de l'internement de juifs au Camp de Rivesaltes.

Je vous indiquais également, aux termes de ce courrier, que le Département allait faire établir par un géomètre un document d'arpentage pour l'éclatement de la parcelle concernée en deux lots distincts, ce qui vient d'être réalisé.

Ainsi, pour vous permettre de faire dresser l'acte de vente correspondant par le notaire de votre choix, je vous communique donc le numéro de cadastre du terrain d'emprise de ce monument.

Celui-ci d'une superficie de 2 ares est cadastré sur le territoire de Rivesaltes F 156, lieu-dit "Le Camp".

Dans l'attente de procéder à la signature de l'acte, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président et par délégation
Le Chef de Service,

Pierre BOLTE

Monsieur Philippe BENGUIGUI
Président de l'Union des Etudiants
Juifs de France
Section du Languedoc-Roussillon

21 rue Maréchal Foch

66000 PERPIGNAN



CONSEIL GENERAL

HOTEL DU DEPARTEMENT - B.P. 906 - 66906 PERPIGNAN CEDEX - TEL. 68.66.45.67
TELEX 500 051 - TELECOPIE 68.66.47.58 - MINITEL 36.15 DEP 66



138, rue Pierre Ciffre
66000 PERPIGNAN
Tél. 68.66.96.02
Fax 68.66.98.11

Michel VERNAY - Jean Pierre FERRIER - Jean François LEDUC

GÉOMETRES - EXPERTS DPLG ASSOCIÉS

Sté Civile Professionnelle - Ordre des Géomètres Experts N°90 003
N° siret : 353 840 515 00012
Code APE : 742 B

Monsieur Philippe BENGUIGUI
Président de l'Union des Etudiants Juifs
de FRANCE
Section LANGUEDOC ROUSSILLON
21, rue du Maréchal FOCH
66000 PERPIGNAN

D 94018

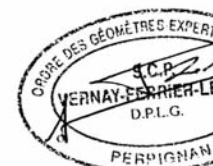
Perpignan, le 15 Mai 1995

Monsieur,

Je vous serais très obligé de bien vouloir me tenir au courant de la date que vous avez prévue pour l'acquisition de la parcelle F 156 à RIVESALTES (stèle) ; je dois en effet procéder au découpage cadastral de la parcelle restante appartenant au département des P.O.

En vous remerciant par avance de votre obligeance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.



JF LEDUC

DIRECTION DES BATIMENTS ET
DU PATRIMOINE
GESTION PATRIMOINE/ACHATS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 1996

STÈLE COMMEMORATIVE DE L'INTERNEMENT DES JUIFS AU CAMP DE RIVESALTES.
PROPOSITION DE CESSIION D'UNE PARCELLE DEPARTEMENTALE A INTERVENIR NON PLUS
AVEC L'UNION DES ETUDIANTS JUIFS DE FRANCE MAIS AVEC L'ASSOCIATION DES FILS
ET FILLES DES DEPORTES JUIFS DE FRANCE

La Commission Permanente du Conseil Général,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 13 décembre 1993, décidant de céder à l'Union des Etudiants Juifs de France pour le franc symbolique une portion de 200 m² de terrain du camp de RIVESALTES cadastrée F156 pour l'implantation d'une stèle à la mémoire des Juifs qui sont passés dans ce camp durant la dernière guerre ;

Considérant que cette association a dernièrement été dissoute ;

Vu la lettre du 14 juin 1996 par laquelle son ancien Président, Monsieur BENGUIGUI propose, en sa qualité de délégué départemental des fils et filles déportés juifs de FRANCE de conclure l'acte de transfert de propriété qui n'avait pu être établi jusqu'à présent, avec l'Association des Fils et Filles Déportés Juifs de France, cette association assurant la prise en charge de ce mémorial ;

DECIDE

- d'approuver l'acte de vente au franc symbolique du terrain d'emprise dudit monument cadastré F156 lieu-dit le Camp à intervenir non plus avec l'U.E.J.F. mais avec l'Association des Fils et Filles Déportés Juifs de France ;

- d'autoriser son Président à le signer au nom et pour le compte du Département, ainsi que tout document s'y rapportant.

Pour Copie certifiée conforme :



Pour le Président et par délégation

Le Chef de Service
PREFECTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
19 SEP. 1996
BUREAU DU COURRIER

Pierre BOLTE

POUR EXTRAIT CONFORME

RENE MARQUÉS
Sénateur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

PERPIGNAN, LE 1 OCT. 1996

LE PRÉSIDENT

DBP/SGPA

Monsieur,

Par lettre du 14 juin 1996, vous avez proposé au Département de conclure l'acte de transfert de propriété du terrain d'emprise de la stèle commémorative de l'internement des juifs au camp de RIVESALTES, cadastré F156 non plus avec l'Union des Etudiants Juifs de France, dernièrement dissoute, mais avec l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, dont vous êtes le délégué départemental.

J'ai le plaisir de vous informer que votre proposition a recueilli l'accord de la Commission Permanente du Conseil Général qui s'est tenue le 2 septembre dernier.

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, l'extrait de la délibération correspondante.

Dès lors, il vous appartient de prendre contact avec le notaire de votre choix pour l'établissement de l'acte correspondant.

Dans l'attente de la signature de ce document, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

RENE MARQUES
SENATEUR

MONSIEUR PHILIPPE BENGUIGUI
DELEGUE DEPARTEMENTAL DES FILS
ET FILLES DES DEPORTES JUIFS DE FRANCE
8 RUE DE CANET
66100 PERPIGNAN

Des archives du camp d'internement des juifs à Rivesaltes sont retrouvées dans une décharge

Une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Perpignan

Le quotidien régional *L'Indépendant* a révélé, dans son édition du 8 mai, qu'un particulier avait découvert dans une décharge publique des

archives du camp d'internement des juifs à Rivesaltes, pendant l'Occupation. Les documents, authentifiés, concernent l'année 1942, durant la-

quelle plus de trois mille juifs ont été déportés de Rivesaltes vers Drancy, puis Auschwitz. Une enquête préliminaire a été ouverte.

PERPIGNAN

de notre correspondant

Le procureur de la République de Perpignan a ouvert, jeudi 8 mai, une enquête préliminaire, après la révélation par le quotidien *L'Indépendant* que des archives du camp d'internement des juifs à Rivesaltes, pendant l'Occupation, avaient été récemment retrouvées dans une décharge publique. Il s'agit, a déclaré le procureur, de « rechercher l'origine des documents et la façon dont ils auraient pu terminer dans une décharge publique ».

Le jour même, le préfet des Pyrénées-Orientales avait saisi le procureur de la République « pour qu'il apprécie l'opportunité d'une enquête sur l'origine des documents et la manière dont ils sont parvenus sur la place publique ». De son côté, le sous-préfet de Prades, René Duchamp, indiquait que la préfecture allait « très probablement ouvrir une enquête administrative », pour éta-

blir officiellement l'origine et la nature de documents qui devraient se trouver aux archives départementales.

C'est dans son édition du 8 mai que *L'Indépendant* a révélé cette découverte, par un particulier, d'une partie des archives du camp dans une décharge de la périphérie de la ville. Selon le quotidien, l'homme, qui a tenu à ce que son nom ne soit pas divulgué, s'est présenté à une agence locale du journal, il y a environ un mois et demi, pour faire part de sa découverte. Il était en possession de près de 500 pages relatives aux conditions de déportation vers les camps d'extermination de juifs internés à Rivesaltes, en 1942.

Le quotidien a vérifié l'authenticité de ces documents, qui sont reproduits en photos. « Il n'y a aucun doute, j'ai déjà travaillé sur des documents du même type », explique l'auteur de l'enquête, Joël Mettay,

qui précise que ces pièces ne portent pas la mention « archives ». Un inventaire détaillé a pu être fait de ces « vieux papiers jetés à la poubelle de l'histoire », selon le journal. Il s'agit du « registre des entrées et sorties (la main courante) du camp entre le 15 avril et le 24 décembre 1942 (environ 200 pages) ; de plusieurs dizaines de notices individuelles rédigées au moment de l'arrestation des "étrangers en situation irrégulière" par la gendarmerie ou la police ou, par la suite, relatives à leur internement. »

ÉTRANGE PARCOURS

Le journal dit disposer également « de dizaines de listes d'"Israélites" (au total plus d'un millier de noms) internés, classés par nationalités, plusieurs listes nominatives et datées (plus d'une centaine de listes de noms par liste) des convois de juifs envoyés vers la zone occupée ; d'un cahier de décision de criblage des

juifs du 26 août au 10 septembre 1942 (c'est-à-dire une liste des juifs échappant momentanément aux convois de la mort) et plusieurs courriers échangés par les autorités préfectorales avec la direction de la police de Vichy ».

Qui était dépositaire de ces documents établis par l'Etat français de Vichy ? Qui pouvait y avoir accès ? L'enquête de *L'Indépendant* n'a pu établir, pour l'instant, le cheminement de ces archives, qui sont une partie de la mémoire du camp de Rivesaltes. Des milliers de juifs y ont été internés, avant de gagner par convois Drancy, puis Auschwitz, dans le courant de l'année 1942 (lire ci-dessous). Vendredi 9 mai, les responsables des archives départementales devaient tenir une conférence de presse pour tenter d'éclairer l'étrange parcours de ces documents.

Jean-Claude Marre

Le « Drancy de la zone libre », selon Serge Klarsfeld

UNE PARTIE des archives de l'UGIF, organisation juive créée sous l'Occupation, avaient été découvertes dans un grenier, il y a une quinzaine d'années. La maison, située à Sisteon (Alpes-de-Haute-Provence), était promise à la démolition. Les archives furent sauvées in extremis. Quelques années plus tard, Michel Bergès, historien bordelais, fut intrigué par des archives de la préfecture de Bordeaux pendant la guerre. Il s'intéressait aux activités passées de son ancien secrétaire général, Maurice Papon, et évita par miracle à ces « papiers » le pilon.

On apprend aujourd'hui que l'une des décharges publiques de Perpignan recelait des documents sur le camp d'internement de Rivesaltes : les voilà sauvegardés à leur tour après avoir été remis à la rédaction de *L'Indépendant*.

Beaucoup d'archives se perdent. Certaines resurgissent. Dans le cas présent, elles vont confirmer ou corriger les listes de déportés déjà déposées aux archives du ministère des anciens combattants et le fichier individuel qui se trouve aux archives départementales des Pyrénées-Orientales. Les noms des 3 213 juifs (dont 140 enfants) transférés du camp de Rivesaltes vers celui de Drancy, puis déportés vers les camps d'extermination, étaient en effet

connus. « Mais la découverte d'un registre des entrées et des sorties pour la période avril-décembre 1942 est tout à fait originale », indique Serge Klarsfeld, auteur et éditeur en 1992 de l'ouvrage *Le Transfert des juifs de la région préfectorale de Montpellier et du camp de Rivesaltes vers Drancy*.

CRÉÉS SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE

Les baraques de Rivesaltes ont commencé à servir à partir de 1939. A l'époque, la III^e République avait créé, dans les Pyrénées-Orientales, les camps d'internement d'Argelès, de Saint-Cyprien, de Barcarès et de Rivesaltes pour « fixer » les républicains espagnols fuyant leur pays. En mai 1940, la percée allemande vers Paris avait conduit les autorités françaises à convoquer les ressortissants allemands et autrichiens, dont la moitié étaient juifs, puis à les transférer vers les mêmes camps du Sud-Ouest.

Ces camps très rudimentaires deviennent alors progressivement des prisons réservées aux juifs. Des centaines de personnes s'y entassaient, dont beaucoup d'enfants. De la fin de l'année 1941 au début de 1942, l'Œuvre de secours à l'enfance (OSE) va réaliser un travail admirable en réussissant à faire sortir du camp

de Rivesaltes un grand nombre d'enfants et d'adolescents qui seront orientés vers des refuges.

Mais, bientôt, les camps d'internement comme celui de Rivesaltes servent de pioche pour nourrir le système de persécution mis en place par Vichy. « Le camp de Rivesaltes est devenu le Drancy de la zone libre en septembre 1942, explique Serge Klarsfeld. Durant trois semaines, les juifs ont été dirigés vers lui : un convoi de Nice, les juifs raflés dans toute la région. »

Au total, neuf convois ferroviaires seront formés avec des juifs détenus à Rivesaltes. L'histoire du camp ne s'arrête pas là. Il a probablement servi après-guerre à l'« accueil » de personnes dites déplacées. En 1963, plus de 1 300 harkis ont été parqués à leur tour dans les mêmes baraquements. Aujourd'hui, ce sont les étrangers en situation irrégulière qui y transitent avant d'être renvoyés vers leur pays d'origine.

L'association des fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF), qui a édifié à Rivesaltes un monument commémoratif il y a quelques années, souhaiterait que le camp devienne un lieu de mémoire.

Laurent Greilsamer

Le Monde

SAMEDI 10 MAI 1997

Rubrique SOCIÉTÉ • Page 11

crif

Conseil Représentatif des Institutions Juives de France

Paris, le 9 mai 1997

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil représentatif des institutions juives de France exprime son émotion après l'étonnante découverte de certaines archives du camp d'internement et de concentration de Rivesaltes dans une décharge publique, plus de 50 ans après la fin de la deuxième guerre mondiale.

Après la découverte de ce document important qui permettra d'identifier les familles juives qui ont été internées dans le camp de Rivesaltes, et déportées vers Auschwitz, le C.R.I.F. demande aux autorités publiques de faire l'inventaire des archives concernant ce camp et d'en informer l'opinion publique.

Le C.R.I.F. souhaite que ce camp qui fait partie de l'histoire de notre pays, soit classé monument historique, et soit protégé et restauré, comme celui du camp des Milles, près d'Aix-en-Provence.

Le camp de Rivesaltes doit devenir un lieu de mémoire, que les jeunes générations pourront visiter, afin qu'elles aient connaissance des responsabilités françaises dans l'internement d'étrangers et de juifs, sous leur autorité en zone libre.

Enfin, le C.R.I.F. souhaite que tous les documents relatifs au camp de Rivesaltes soient disponibles au Centre de documentation juive contemporaine. Il lance un appel à tous les Français qui seraient personnellement en possession de documents concernant les persécutions de juifs, pour qu'ils les remettent au C.D.J.C.

Espace Rachi 39 rue Broca 75005 Paris
Téléphone : (00 33) 01 42 17 11 11 - Fax : (00 33) 01 42 17 11 13
e.mail : 101542.3500@compuserve.com

RECOMMANDATIONS DU TROISIÈME RAPPORT

Recommandations relatives aux recherches

Recommandation n° 5 : recherches pour identifier les œuvres dans les musées

L'effort nécessairement long entrepris par les Musées de France à la demande de la Mission et avec son soutien pour identifier avec précision les œuvres et objet d'arts dont il est impossible d'affirmer avec certitude qu'ils ne proviennent pas d'une spoliation a déjà abouti à des résultats importants. Il doit cependant être poursuivi.

Recommandation n° 6 : institutions où la recherche doit être poursuivie

La Mission a collaboré avec plusieurs ministères et de très nombreuses institutions publiques ou privées ; elle a signalé, dans son rapport, combien ces collaborations ont été fructueuses. Ils auront à cœur pour la plupart de poursuivre leurs investigations, mais les recherches supplémentaires apporteront, le plus souvent, des nuances ou des rectifications de détail aux résultats auxquels a conduit le travail mené en liaison avec la Mission. Dans deux cas, celui des compagnies d'Assurances d'une part, celui des Domaines d'autre part, il est particulièrement souhaitable de prolonger les recherches.

Recommandation n° 7 : sujets sur lesquels la recherche doit être poursuivie

À l'exception de la publication de la totalité des textes officiels, notre Mission s'est concentrée sur la France métropolitaine. Nous n'avons pas étudié l'Alsace et la Moselle, annexées de fait au Reich ; la spoliation y a été pourtant considérable, mais elle résulte de l'application directe d'une législation allemande à laquelle le gouvernement de Vichy a été étranger. Nous n'avons pas traité non plus la spoliation des Juifs en Algérie, dans les départements d'Outre-mer, les protectorats et les colonies. Dans le cadre géographique et administratif que nous avons considéré, nous n'avons pu traiter que partiellement certains sujets qui méritent intérêt, comme les Groupements de travailleurs étrangers (GTE), ou les administrateurs-provisoires. Enfin, les monographies font encore défaut pour certains camps d'internement comme Rivesaltes ou Le Vernet. Il serait utile d'inciter les institutions de recherche publiques et privées à poursuivre les investigations dans ces directions.

La mise en œuvre de cette recommandation devrait être l'une des missions confiées à la Fondation pour la mémoire. ■

Serge Klarsfeld faisait partie du Bureau du Crif en 2000 ainsi que de la Mission « Mattéoli » d'Études sur les spoliations antisémites. Les recommandations concernant Rivesaltes ont été prises à son initiative.

L'INDEPENDANT SAMEDI 8 AVRIL 2000

PERPIGNAN ET SA REGION

Klarsfeld et lycée Maillol : rencontre à Mosset

Serge Klarsfeld, le "tombeur de nazis" et les lycéens perpignanais de Maillol se sont rencontrés, à la Coûme de Mosset, où furent cachés de nombreux enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

Voilà deux ans qu'ils travaillent ensemble, eux les lycéens de l'Oberstufenzentrum et de Sankt Marien de Berlin, eux encore, les élèves de Narcis Monturiol de Figières, eux enfin, une vingtaine de premières du lycée Maillol de Perpignan. Le thème de leur échange de types Socratés et Lingua E : "Education à la citoyenneté européenne (par l'étude des dérives des démocraties durant l'entre-deux guerres) et à la vigilance démocratique."

Ensemble, ils ont étudié les camps d'Orianenburg-Sachsenhausen et Ravensbruck, le Reichstag et la topographie de la terreur, à Berlin, cheminé sur les sentiers d'évasion sur la frontière franco-espagnole, éclairé les zones d'ombre du camp de Rivesaltes, rencontré les communautés marginales dans les trois pays...

Hier, ils terminaient, leur édifiant périple à Mosset, et plus particulièrement à la Coûme pour étudier l'histoire de l'exil de deux antifascistes allemands, Ivès et Pitt Kruger qui, chassés par Hitler en 1933, vinrent fonder cette auberge de jeunesse, puis école, et actuellement centre d'accueil. Hébergeant des enfants espagnols de la Retirada, puis cachant des enfants juifs, le couple fut dénoncé par le curé de Mosset (pendu par le maquis de Jau à la Libération) et Pitt le pacifiste se retrouva, en 1944, sur le front de l'Est. Fait prisonnier par les Russes, ce sera 4 ans de goulag et il ne reviendra à la Coûme, méconnaissable, qu'en



La dernière des quinze journées de travail passées ensemble entre les lycéens de Maillol, Figières et Berlin, s'est passée, à La Coûme, à Mosset, un spectaculaire rendez-vous avec Serge Klarsfeld.

1948. Rien d'étonnant, donc, à ce que Serge Klarsfeld ait accepté de descendre spécialement de Paris, en ce joli bout du monde qu'est Mosset, pour rencontrer les élèves travaillant sur ce projet. Et ils comptent ne pas en rester là et bosser, aussi, sur celui du Mémorial du camp de Rivesaltes, porté par le conseil général. (Christian Bourquin recevait d'ailleurs Serge Klarsfeld, hier soir, quai Sadi Carnot). Donc, journée de travail à la Coûme autour de la déportation à travers l'exemple de la famille Klarsfeld : "Nous étions cachés

dans le double fond d'un placard, mes parents, ma sœur et moi. La police française est venue nous chercher, et mon père est sorti du placard, pour nous sauver. Nous ne l'avons plus revu." Klarsfeld parle, le jeune public est visiblement impressionné. Dame, voilà deux ans qu'ils côtoient les noms de Barbie, Menguélé, Touvier, Papon, Bousquet, Borman, Liscka, Hagen. Aussi, se trouver en face de celui qui les a fait arrêter et condamner, ça marque ! Mais Klarsfeld tient bien à faire la part des choses. "La France de Vi-

chy est le seul pays d'Europe qui a livré de sa propre autorité les juifs aux Allemands. Mais c'est aussi le pays où, grâce à la solidarité et la résistance d'une partie de la population, la proportion d'enfants déportés a été la plus faible d'Europe." Un hommage rendu à la Coûme, et aux Roussillonnais qui, au péril de leur vie, ont laissé parler leur cœur. Des noms pour la plupart anonymes, comme ceux des juifs disparus. Autant de pistes de travail lancées pour les élèves, pour qu'au-delà des chiffres, ce soit des noms qui reviennent à la vie.

Michel Lioubes

PERPIGNAN ET SA RÉGION

Serge Klarsfeld : un chasseur de nazis au camp de Rivesaltes

L'avocat Serge Klarsfeld était dimanche après-midi sur le site du camp de Rivesaltes, il accompagnait une équipe venue filmer les retrouvailles d'un ancien détenu, il avait alors onze ans, en 1942, avec ce qui fut le centre d'hébergement des israélites.

Serge Klarsfeld, ce n'est pas tout à fait l'idée jamesbondienne que le citoyen lambda se fait du héros justicier qui a passé sa vie à traquer les plus grands criminels. Quelques rassurantes rondeurs, la casquette visée jusqu'aux oreilles, rien de la mythique froideur des hommes de l'ombre, sa couleur muraille à lui, c'est l'aspect d'un bon père de famille, d'un homme sans histoire... Et pourtant, derrière les apparences débonnaires de père tranquille, un peu comme Noël Noël dans le film du même nom, se cache un personnage dont l'opiniâtreté, l'intelligence, la persévérance ont fait de lui le plus redoutable limier dans la lutte menée par les survivants de la Shoah pour retrouver leurs criminels. Klaus Barbie, le bourreau de Jean Moulin, c'est lui et sa femme Beate qui sont allés le chercher en Bolivie. Kurt LiscKa, adjoint de la Gestapo en France, Herbert Hagen, chef de la SS, Ernst Heinrichsohn, des affaires juives de la Gestapo, c'est encore lui. Le sinistre docteur Menguelé, Rauff, aussi. Il est dans le coup aussi pour Brunner, planqué en Syrie, et bien sûr la clique lamentable et franchouillarde des collabos made in Vichy, Bousquet, Touvier, Papon... C'est lui, aussi et son épouse Beate, qui ont accompli, depuis des années, un formidable travail de recherche des disparus de la Shoah, en partie publié dans de nombreux ouvrages édités par "The Beate Klarsfeld fondation" et "Les Fils et filles des déportés

juifs de France". C'est d'ailleurs le représentant perpignanaise de cette dernière association, Philippe Benguigui, qui accueillait l'équipe à l'aéroport pour les convoier vers le camp de Rivesaltes. Parmi eux, les deux héros du film, Alexandre et Monique Halunbrenner. Il avait onze ans, sa sœur, 11 mois, (et oui, pas d'âge limite pour la police française de Vichy) lorsqu'en novembre 1942, ils arrivèrent avec toute leur famille, au centre d'hébergement des israélites, îlot J (celui qui est le plus proche de la route d'Opoul). Quelques jours après, les troupes allemandes franchissaient la ligne de démarcation et fermaient le camp, répartissant leurs occupants vers Gurs, un autre camp de l'ex zone libre.

"Un froid terrible". Arrêtés un mois plus tôt, auraient-ils eu droit aux derniers convois sur Auschwitz ? Quoi qu'il en soit, si quelques membres de leur famille finirent dans les camps de la mort, eux survécurent. C'est leur terrible histoire qu'ils sont venus raconter devant les caméras.

"Je me souviens de quelques détails, nous dit Alexandre, mais surtout du froid, glacial avec ce vent violent... Les rares couvertures que nous avions, servaient à nous abriter lorsque nous devions sortir des baraques qui, d'ailleurs, n'étaient pas chauffées. Certains s'y découpaient des chaussures, des pantalons, des ponchos. Je me souviens aussi que l'on avait coupé l'eau, car il y avait la typhoïde dans le camp". Pendant que l'on filme,



Alexandre Halunbrenner et sa sœur Monique encadrent Philippe Benguigui et Serge Klarsfeld (casquette) Ces deux derniers sont à l'origine de la stèle érigée en bordure de la route d'Opoul.

Serge Klarsfeld écoute. Le camp de Rivesaltes, il connaît, il y vient depuis longtemps, c'est lui qui a fait les premières études et publications sur le camp, reprenant chacun des noms de ceux qui sont passés, qui y sont morts ou qui de là, sont partis pour Auschwitz. "Les chiffres, ce n'est pas l'essentiel, ce que je veux, c'est que l'on se souvienne de chacune des victimes".

Il reviendra, début avril, donner des pistes de travail aux lycéens

de Maillol qui, avec leurs homologues de Berlin, plancheront sur le camp de Rivesaltes. Et Serge Klarsfeld d'être clair : "Ce ne sont pas les Rivesaltais qui ont demandé ce camp, on le leur a imposé, ils n'ont donc pas à se sentir responsables. Mais on ne peut occulter les tragédies qui s'y sont déroulées. Il faut donc surmonter, et, sans honte, faire le chemin nécessaire pour voir la vérité en face. Il faut faire cet effort de lucidité !" Avec le mémorial, outil pédagogique, que préparent

conseil général et Europe, Rivesaltes va enfin pouvoir, après soixante ans de mutisme, retrouver les chemins de sa mémoire.

Era temps !

Michel Lloubes

Le dernier ouvrage de S. Klarsfeld : "Recueil de documents des archives du comité international de la croix rouge sur le sort des juifs de France... Edition The Beate Klarsfeld fondation. Ce livre, publié en décembre 1999, comporte de très intéressants documents sur Rivesaltes, mais aussi les camps d'Argelès et Saint-Cyprien et d'autres camps du sud de la France.

MÉMOIRE

Page réalisée par Claude BOCHURBERG

Tournage à Rivesaltes sur les traces de la famille Halaunbrenner

Après le film "La communale au coeur", réalisé par votre serviteur avec le soutien amical d'André Chomand, un autre film consacré à l'histoire de la famille Halaunbrenner et sa connexion avec les Klarsfeld est actuellement en cours de tournage avec la même équipe qui a collaboré à la "communale".



Alex et Monique Halaunbrenner. Serge Klarsfeld au camp de Rivesaltes

Pour les besoins de ce film réalisé sous l'égide de l'Association Mémoire Images Juives Contemporaines, nous nous sommes rendus au camp de Rivesaltes, le dimanche 20 mars dernier, en compagnie d'Alex et de Monique Halaunbrenner qui furent détenus en cet endroit pendant quelques mois durant l'année 1942, de Serge Klarsfeld, d'André Chomand et de Maurice Lippe. Le projet de ce film dans lequel Rivesaltes représente une étape importante au cours du dédale pathétique vécu par la famille Halaunbrenner n'était pas sans avoir sensibilisé les journalistes locaux alertés par le délégué départemental des FFDJF, Philippe Benguigui. En outre, l'arrivée de Serge Klarsfeld sur l'un des hauts lieux de la tragédie juive en zone sud avait visiblement réveillé l'intérêt des uns et des autres. Quant à nous, l'équipe tech-

nique, c'était la première fois que nous découvrons ce camp français mis à la disposition du préfet des Pyrénées Orientales pour y interner les juifs résidant sur l'ensemble du département, ou bien ceux qui, ressortissants allemands, y furent transférés dès le 13 mai 1940 après la percée allemande. D'emblée, cet immense espace délimité au loin par la chaîne pyrénéenne et balayé par un vent fou, n'est pas sans provoquer un fort sentiment de solitude, voire d'abandon. Partout alentour, la nature ajoute à l'oppression. L'hostilité est prégnante. On imagine l'endroit tel qu'il fut en son temps. Des baraques à n'en plus finir, écrasées sous un soleil de plomb l'été, sous la glace et la neige l'hiver. Un sol tapissé de poussière et de cailloux ou gorgé de boue. Des barbelés et des guérites. Et puis, la cohorte des familles juives parquées dans ce péri-

mètre aride, desséché, dans les pires conditions d'hygiène et de salubrité, en proie à la faim, à l'angoisse.

Aujourd'hui, les barbelés ont disparus. Reste le portail d'entrée, quelques latrines sans portes et des baraques éventrées. La majorité de ces baraques sont en ruines, laissant subsister ici ou là, sur leur façade d'entrée, des inscriptions effacées telles que Foyer, Hôpital ou Surveillance générale. Selon Serge Klarsfeld auteur du "Transfert de juifs du camp de Rivesaltes et de la région de Montpellier vers le camp de Drancy", au 31 janvier 1942, ce camp comptait 2064 internés juifs. A la mi-juillet de la même année, Dannecker chef du service des Affaires juives de la Gestapo en France, décida que parmi ces internés, 800 devaient être déportés, notamment les adultes.

Or, nous le savons, c'est sur la propo-

sition de Bousquet que Laval accepta de livrer aux SS près de 10 000 juifs considérés comme apatrides de la zone occupée. Le plus ignoble, c'est que ce même Laval proposa le 4 juillet que leurs enfants soient également déportés. Deux périodes marquent tragiquement Rivesaltes: le 10 août 1942 et le 6 août 1944. A partir de cette date du 10 août, s'effectuera le premier convoi en direction de Drancy, puis neuf autres jusqu'en octobre. Après l'occupation de la zone libre par l'armée allemande le 11 novembre 1942, les juifs arrêtés dans la région de Montpellier seront transférés par petits groupes à Drancy, tout au long des 18 mois d'occupation et ce jusqu'au 6 août 1944.

Il y eut ainsi plus de 2200 juifs déportés parmi lesquels plus de 140 enfants.

A Rivesaltes même, on dénombra environ 150 décès de juifs, lesquels décédèrent de misère physiologique.

Sur les lieux mêmes de ce camp de concentration pour les Juifs de France (mais aussi pour les Espagnols et les Tziganes), Alex Halaunbrenner évoqua ses souvenirs, des souvenirs à la tonalité douloureuse. C'est là que sa soeur Monique a fait ses premiers pas. Quant à Serge Klarsfeld, il relata l'itinéraire des juifs pris au piège de Rivesaltes en mentionnant les époux Drommelschlager qui choisirent de se séparer de leur fils âgé de trois ans, Edouard, pour lui laisser une chance de survie. Tous deux furent déportés sans retour par le convoi n° 31. Seule reste une lettre bouleversante écrite par la mère...



Inspecteur ~~WISOU~~ **Pierre**
ÉTAT FRANÇAIS 885
56

Demande de libération
Notice Individuelle

Références: Note de service de Monsieur le Directeur
du camp de GURS, en date du 8.3.43

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
de la
SÛRETÉ NATIONALE
BUREAU
CENTRE D'HÉBERGEMENT
de RIVESALTES
(B. P.)
GURS
40.750
I. IDENTITÉ

Nom: HALAUBERSNER née HOFFNER
Prénoms: Ita
Nationalité: Polonaise
Religion: Israélite
Date et lieu de naissance: 7.3.04 à MUSTANOWICE Pologne
Nom et prénoms du père: HERSCH HOFFNER
Date et lieu de naissance du père: ? DROHOCZYCZ Pologne
Nom et prénoms de la mère: Frieda née HERSCHBERGER
Date et lieu de naissance de la mère: ? à MUSTANOWICE Pologne
Profession: SANS
Domicile - Adresse actuelle: au camp de GURS, 1102 N/infirmerie

II. ENTRÉE EN FRANCE

Date et point d'entrée en France: en février 1930 venant de Pologne
Est-il rentré avec un passeport?: oui; n° 1515 délivré le 21.12.30 à
Wite Pologne par la Direction de Police de cette ville et valable jusqu'à
31.1.31
N°, date et lieu de délivrance et autorité qui l'a établi:
Libellé intégral du visa consulaire apposé sur le passeport: _____
Est-il rentré comme réfugié?: non
Pour quelles raisons a-t-il quitté son pays?: pour rejoindre son mari

III. RESIDENCES

Résidences antérieures à l'étranger: _____
Résidences antérieures en France: De sa naissance à 1925 à MUSTANOWICE
Adresses des résidences successives en France: HORYTZ jusqu'au moment de son passage
en France en 1930, elle réside à
rue des Rosiers (4ème) jusqu'en 2.
Elle passe alors la ligne de démarcation
de et réside à XAMOTTERON (Charente) pendant
quelques jours, puis elle est arrêtée et conduite au camp
de NEXON avec ses 5 enfants, transférée au camp
de RIVESALTES et transférée au camp de GURS
le 26.11.42.
Date d'arrivée et de départ: _____
A-t-il été interné? A quel camp?: de RIVESALTES et transférée au camp de GURS
le 26.11.42.
Date et lieu, motifs et circonstances de son arrestation: internée pour passage clandestin
de la ligne de démarcation.
A-t-il été libéré?: non
N°, date et lieu de délivrance du certificat de libération, autorité qui l'a délivré: _____
S'il devait être interné, raisons pour lesquelles l'internement n'a pas été prononcé: _____
S'il est réfugié de Belgique, les raisons pour lesquelles il n'a pas demandé son rapatriement: _____
S'il est Allemand ou ex-Autrichien, a-t-il été examiné par la Commission Allemande de Contrôle?:
Non, ne désire pas être remis aux autorités de ce pays.

IV. SITUATION MILITAIRE

S'il est apatride, a-t-il été incorporé conformément à la loi du 31 mars 1928, sur le recrutement de
l'armée?: _____
Indication du corps - Date de l'incorporation: _____
Date de la démobilisation: _____
A-t-il satisfait aux prescriptions du décret du 12 avril 1939 sur l'utilisation militaire des étrangers?: _____
Dans quelle formation a-t-il été incorporé?: _____
Date de l'incorporation: _____
Date de la démobilisation: _____
A-t-il souscrit un engagement pour la durée de la guerre?: _____
A quel corps?: _____

uration : _____
 lieu de délivrance de la fiche de démobilisation : _____

SITUATION ADMINISTRATIVE

Possède-t-il un titre de séjour ? : oui

Nature, lieu, date de délivrance (C. I., récépissé L. P., etc...) : C. I. E. N°34.C.A/32353 délivré
le 25.1.40 par la Préfecture de Police de PARIS.

Travailleur ou non salarié, commerçant, etc... : non salarié.

Validité : du 1.1.40 au 31.12.42

Prorogé le : du _____ au _____

Autres pièces d'identité : aucune

VI. SITUATION DE FAMILLE

Est-il marié ? : Mariée, 5 enfants.

Nom et prénoms et nationalité du conjoint : Jacob HALAUBRENNER, né le 12.7.02 à DROH
Polonais.

Pour les femmes mariées, situation actuelle (ou mention de la date de modification du titre de séjour) : _____
se trouve au 719 eme G.T.S à ESPAILLON (Aveyron)

Nombre et âge des enfants vivants : Leon, né le 21.5.29 à DROHOBYZ, Pol. Polonaise, se trouve au

Nationalité des enfants : Alexandre, né le 28.10.31 à PARIS FRANÇAIS, se
Mina, née le 25.6.35 à PARIS Française, se trouve au
Claudine, née le 27.5.39 au Camp
Henriette, née le 5.12.41 " " "

VII. DESIDERATA ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Où désire-t-il se rendre ? (adresse exacte) : à SAILLAT s/VIENNE (H. Vienne) ou elle a u

Désire-t-il émigrer ? : certificat d'hébergement, elle désire être libérée ainsi

Possède-t-il les moyens matériels, passeports et visas nécessaires ? : ses 5 enfants.

N°, date, lieu de délivrance, validité du passeport : _____

Libellé intégral des visas dont il est revêtu (joindre des copies) : _____

Situation de fortune : déclare posséder 50.000frs chez Mme SILBERBERG Cécile
à SAILLAT s/Vienne (H. Vienne)

Possède-t-il les ressources nécessaires sans avoir à exercer une activité lucrative quelconque ? : _____
oui

Justifications apportées : néant

Est-il susceptible d'occuper ultérieurement un emploi salarié ? : oui

Connait-il le français ? : oui

Conduite, moralité, attitude au point de vue national : ne s'est pas fait remarquer depuis
son arrivée au camp de GURS.

Son séjour en France est-il susceptible, en raison des circonstances, de son origine ou de son attitude de provoquer un mouvement d'opinions ? : non

condamnations: Se dit jamais condamnée.

Etat de santé/ Bon. voir certificat médical ci-joint.

VIII. RENSEIGNEMENTS DIVERS

Ses 4 derniers enfants, cités plus haut sont Français par déclaration à la
naissance. Elle a également un cousin naturalisé Française, Mme SILBERBERG
Cécile, demeurant à SAILLAT s/Vienne (H. Vienne).

Elle possède un certificat médical pour elle et pour ses enfants et un
certificat d'hébergement de Mme PENICHOU à SAILLAT s/Vienne, visé par le
maire de cette Commune.

IX. AVIS MOTIVÉ SUR LA SUITE A RÉSERVER A LA DEMANDE

Cette étrangère ne s'est pas fait remarquer depuis son arrivée au camp de
GURS; elle possède un certificat d'hébergement pour elle et ses 5 enfants, et
comme d'autre part 4 de ses enfants sont Français et que son mari travaille
comme prestataire, j'émet un AVIS FAVORABLE à sa demande de libération.

GURS
 Rivesaltes le 8.5.45

Le Commissaire Principal;
 vu et transmis avec avis.....
 à Monsieur le Préfet des Basses-Pyrénées
 à PAU.

Le Chef du centre de GURS:

194										Motif	
Noyon	F 4408	WEISZ	née KLAR	Rose	8-11-1907	Budapest	Hongr.	1537	E		
1626	E 4409	WEININGER	née DYMA	Johanna	19 sept. 1907	Vienne	Autrich	1538	E	excl.	Argenteuil
"	4410	EISLER	née LEHMANN	Anna	26 sept. 1904	Mayence	Allemand				
"	E 4411	SONNENBLICK	née HATZ	Rebecca	11-4-1902	Warszawa	Polon.	1539	E		
"	E 4412	SONNENBLICK		Recha	13-9-1929	Warszawa	Polon.	1540	E	Libé	Libé OSE (M ^l française)
"	E 4413	KOLLIH	née NEIDMANN	Rachel	25-8-1908	Bucarest	Roumain	1538	excl.	Roumain	Mère enfant - 8 ans
"	E 4414	KOLLIH	née Jacqueline	Michèle	24-6-1941	Paris 6 ^e	Roumain	1533	excl.	Enfant de 16 mois	
"	E 4415	HALAUNBRENNER	née HOFFNER	Ita Rosa	7-3-1904	Fustowice	Polonais	1535	excl.	Enfant Paris - en France depuis 1956	Mère d'enfant de moins de 2 ans -
"	E 4416	HALAUNBRENNER		Jacob	12-7-1902	Drohobycz	Polonais	1523	excl.	Enfant Paris - en France depuis 1929	Mère d'enfant de 2 ans
"	E 4417	HALAUNBRENNER		Réon	21-4-1929	d°	d°	1562	excl.	Français âgé de 13 ans	
"	E 4418	HALAUNBRENNER		Alexandre	28-10-1938	Paris 7 ^e	Français	1564	excl.	Français - âgé de 11 ans	
"	E 4419	HALAUNBRENNER		Alina	25-6-1938	Paris 11 ^e	d°	1560	excl.	Français - âgé de 7 ans	
"	E 4420	HALAUNBRENNER		Claudine	2-4-1938	d°	d°	1537	excl.	Excl. Camp f ^{al}	
"	E 4421	HALAUNBRENNER		Monique	5-12-1941	d°	d°	1536	excl.	Excl. Camp f ^{al}	
"	E 4422	GROSSACKO	née STISKIN	Chara	3-10-1877	Moscou	Russ	1550		excl.	En France depuis 1953
TAFELBERG	4423	BYWALSKI		Herszet	16-1-1910	Kowstki	Polon.	1557	E		
5-11-42	Noyon	E 4424	GRAUPE	Albert	21 sept. 1878	Zwornof	ex-All.	1566	E		
11-1942	P.O.	4425	HAUPTMANN	née SCHLEIER	Rosa	15-12-1889	Borislaw	Autrich			
"	E 4426	VANACKER		Camille	6-5-1905	Bruxelles	Belge	1532	E		
"	4427	HAUPTMANN		Georges	1-6-1890	Bania Kocka	Autrich				
Leipzig	4428	CUKIER		Jacob	7-7-1890	Varsovie	Polon				
Chilly	4429	LEVY		Michel	26-5-1898	Alexandrie	Roumain	1613	E		
Suffice	E 4430	LEVY	née HASSID	Aligre	12-7-1908	Zalouque	d°	1612	E		
"	E 4431	SKOKOWSKA		Marie	29-8-1909	Wloclawek	Polonais	1769	E		En France depuis 1925
"	E 4432	RAJZMAN		Gerzon	15-12-1919	Koluszow	Polonais	1617	E		
"	4433	PRINZ		Benjamin	18-7-1906	Vienne	Autrich				
"	4434	PRINZ		Maurice	14-1-1910	Vienne	d°				
"	4435	WAYSBAUM	née BEIN	Chaja	13-9-1895	Varsovie	Polonais				
"	E 4436	APTICKER	née WINDHATM	Sida	18-10-1906	Piatikow	Russe	1604	E		
"	L 4437	APTICKER		Rose	17-7-1936	Paris XI	Français	1603	lib	Libé OSE M ^l française	
"	4438	AYERBACH		Salomon	7-7-1896	Lusczow	Autrich				
"	4439	STUPP		Hillel	18-11-1898	Eluste	d°				

Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France

F. F. D. J. F.

- Association régie par la Loi de 1901 -

☎ (1) 45 61 18 78

32, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS

FAX (1) 45 63 95 53

Réponse à ce courrier

à adresser à :

Gabrielle B A L S E I R O
26, rue Gérard Bégulier
1 7 2 0 0 R O Y A N
Tél.: 05 46 05 56 08

Monsieur le Directeur
de l'Ecole Publique
de MONTESCOT
66200 M O N T E S C O T

Royan, le 18 Octobre 2001

Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter votre aide concernant le problème suivant :

Pour notre Association, LES FILS ET FILLES DES DEPORTES JUIFS DE FRANCE, présidée par Me Serge KLARSFELD qui oeuvre pour le souvenir des Enfants Déportés, j'effectue des recherches afin de retrouver les lieux de naissance de ces Enfants.

En ce qui concerne MONTESCOT, il s'agit de :

- SCHNITZLER Léa, née le 9 Janvier 1935 (ou date proche)
- SCHNITZLER Elisabeth, née le 19 Février 1940

Toutes deux déportées à SOBIBOR le 23 Mars 1943 (convoi 52)

Dernier domicile connu : MONTESCOT (Pyrénées-Orientales)

Puisqu'elles ont séjourné à MONTESCOT, l'aînée, Léa, a dû y être scolarisée quelque temps. Les registres scolaires des inscriptions de l'époque portent donc sa trace, avec son lieu de naissance précis (ce que je cherche). Il reste peut-être aussi d'autres documents scolaires.

(Je ne pense pas qu'Elisabeth ait fréquenté même la Section Maternelle, puisqu'elle avait trois ans à son arrestation)

J'ai retrouvé ainsi plusieurs fois des documents d'archives et même, de façon indirecte, des photos de groupe que possédaient d'anciens élèves qui se souvenaient de leurs camarades de classe soudain disparus.

C'est pourquoi je me permets de solliciter votre aide et votre compréhension pour tout ce qui pourrait redonner trace de la vie de ces enfants.

Attendant votre réponse et vous en remerciant sincèrement, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Gabrielle Balsiero

ROUSSILLON - FENOUILLEDES

l'indépendant
MARDI 20 MAI 2003

MONTESCOT

L'école baptisée pour se souvenir de "Léa et Elisabeth Schnitzler"

L'école élémentaire porte désormais le nom de deux petites filles juives qui vécurent à Montescot, puis furent déportées en Pologne. Une histoire reconstituée par des élèves de CE1 et CE2. Un hommage à la liberté et à la paix.



La plaque est découverte par les élus. Photos C. Bernat.

Tout a commencé il y a un peu plus d'un an lorsque la directrice de l'école élémentaire Cathy Hody a reçu un courrier de l'association Fils et filles des déportés juifs de France. La FFDJF cherchait des renseignements sur deux petites filles, Léa et Elisabeth Schnitzler qui ont vécu à Montescot entre 1939 et 1942. Elles y auraient été arrêtées avant d'être déportées à Sobibor (Pologne) en 1943. Cette demande émanait de leur président Serge Klarsfeld (avocat et historien) qui souhaitait reconstituer l'histoire de chaque enfant juif mort en déportation.

Travail de mémoire. Les élèves de CE1 et CE2 ont entrepris des recherches auprès des anciens Montescotois et dans les archives de la mairie. Ce travail citoyen suivi sérieusement par l'ensemble des écoliers, a abouti à une exposition sur la vie de ces deux fillettes et sur cette période dramatique que le pays a connu pendant cette guerre. "Pour que ce devoir de mémoire ne soit plus oublié, précise Cathy Hody, les élèves ont proposé que les noms de ces deux fillettes soient donnés à leur école. La mairie a accepté la demande des enfants". Samedi dernier, une cérémonie émouvante a été organisée dans la cour de l'école pour inaugurer la plaque qui donne officiellement son nom à l'école. Cathy Hody rappelait les événements ayant conduit à cette inauguration en soulignant : "Nous

pouvons dire aujourd'hui que grâce au travail de mémoire accompli par les enfants avec l'aide de nombreux Montescotois, Léa et Elisabeth sont enfin de retour à Montescot". Les élèves de CE2-CM2 ont chanté "Tendons la main", une chanson écrite par un parent d'élève Fernand Jimenez.

Puis la plaque portant les noms de Léa et Elisabeth a été découverte : sur celle-ci deux fillettes et une colombe, symbole de la paix. Des ballons étaient alors lâchés dans les airs, chacun d'eux étant porteur d'un message de paix, d'amour et d'espoir.

Les discours. Roger Moret, Délégué départemental de l'Éducation nationale a rappelé un destin parallèle à la même époque, d'un petit garçon prénommé David, caché au collège de Perpignan et qui a connu le même sort que Léa et Elisabeth. Robert Piquet, président des DDEN saluait le travail de recherche accompli et concluait : "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité". Emilienne Chagnon, conseillère fédérale des DDEN a rappelé les valeurs de l'école laïque en insistant sur les devoirs de mémoire, les dangers du racisme et sur le civisme. Michel Martin, le maire a expliqué pourquoi le conseil municipal avait accepté de donner le nom de ces peti-



Des ballons ont été lâchés dans le ciel. Chacun d'eux était porteur d'un message de paix d'amour et d'espoir. Un message repris en chœur par les enfants qui ont chanté "Comme toi" de J.J. Goldman.

tes filles juives à l'école : "Le souvenir de ces deux petites filles, qui avaient pour seul tort d'être Juives, nous permet de revenir sur une des valeurs essentielles de notre République, la laïcité (...). A travers l'admirable aventure pédagogique qui a constitué pour eux cette rencontre avec Léa et Elisabeth Schnitzler, ces enfants nous invitent à réfléchir sur ce droit à la différence qui fonde notre humanité et nous lancent un message de paix". Marcel Mateu, conseiller général du

canton a trouvé admirable le travail de recherche et de mémoire dans l'exposition présentée par les enfants. Pour André Fieu, recteur d'académie, "l'école a pour première responsabilité de former les citoyens : l'événement d'aujourd'hui ancrera dans les esprits des élèves que les victimes des guerres, ce sont d'abord les faibles, parmi lesquels Léa et Elisabeth, et les pauvres".

André Dorso, secrétaire général de la préfecture, représentant Mi-

chel Fuzeau le préfet, a salué "les enfants qui n'oublieront pas ce travail de mémoire".

Après les discours, ceux-ci ont interprété une chanson de Jean-Jacques Goldman, "Comme toi". Puis, un livre racontant le destin tragique de Léa et Elisabeth a été remis à chacun des officiels. Parmi l'assistance, on notait la présence de Mlle Fourcade, institutrice à Montescot, de 1942 à 1968, de Raoul Vignette ancien déporté et écrivain et de Jean Larrieu, historien et écrivain.

C. Bernat

L'INDEPENDANT DIMANCHE 18 JUIN 2000

PERPIGNAN ET SA RÉGION

Le camp de Rivesaltes devient lieu de mémoire

Vendredi 17 juin était officiellement signée la convention concernant le devenir de l'îlot F du camp de Rivesaltes. Un projet international et multi-communautaire, fédérateur et citoyen.

Le préfet Pierre Dartout, le président du conseil général Christian Bourquin, le maire de Rivesaltes André Bascou, le maire de Salses-le-Château Sylvain Dagues et le président du collectif du camp de Rivesaltes Claude Cansouline ont signé vendredi la convention qui scelle le devenir de ce lieu livré aux assauts du temps et à la décrépitude de l'oubli. Cette signature, faite en présence des diverses communautés étant passées au camp selon les caprices de l'Histoire et la barbarie de l'humanité (Républicains espagnols, juifs, tziganes, harkis et F.L.N.) et de personnalité comme Serge Klarsfeld président de l'association "Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France", marquait la fin de l'indifférence, de l'ignorance et de l'amnésie générales qui entourait ce lieu de

notre histoire sombre. L'îlot F (27 hectares) sera aménagé afin de devenir un mémorial. Classé monument historique depuis le 4 mai 2000, il comporte environ 70 baraques dont certaines présentent un relatif état de bonne conservation. Pour un budget global de 30 MF ce mémorial comportera une médiathèque, une salle de conférence, un centre de recherche universitaire. La remise en état de certaines baraques permettra de créer un lieu de mémoire par la reconstitution avec châlits, poêles etc. Le montage de ce projet devra prendre en compte l'ouverture d'un accès au site et l'aménagement d'un parking. En ce qui concerne le fonctionnement, les membres du comité de pilotage du projet se réuniront au moins une fois tous les deux mois et travailleront avec les deux

commissions, l'une menant une réflexion sur le thème "Recherche et histoire", l'autre sur "Gestion et structure juridique". Après tant d'années, après tant de malheur et d'indifférence voilà donc le devoir de mémoire qui s'empare des institutions, des politiques et des citoyens.

Ces ruines battues par la tramontane, blanchies par le soleil, mangées par la végétation vont enfin révéler leur véritable origine et leur honteuse signification.

Ces murs qui ont connu la souffrance et l'humiliation de milliers d'hommes et de femmes vont devenir un lieu de travail et de réflexion sur les moyens de ne plus jamais laisser se perpétuer la barbarie et la folie qui embrasèrent l'Europe.

J.-M. C.



Le moment fort de cette cérémonie : la signature de la convention dans la salle de la mairie de Rivesaltes. Photo Patrick Daviau

6 JUIN 2003

Un protocole signé sur le mémorial de Rivesaltes

Conseil général et Etat ont enfin signé pour la cession de l'îlot F ou sera créé le mémorial



Le premier acte officiel concernant la cession de l'îlot F du camp Joffre de Rivesaltes, vient d'être signé. Photo Philippe Rouah

La décision irréversible de l'ar-rivée de vendre le camp de Rivesaltes vient enfin d'être officialisée par la signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et le conseil général sur la cession de l'îlot F du camp Joffre de Rivesaltes. C'est sur cet îlot que sera créé, peut-être en 2005, le Mémorial chargé de rappeler aux générations futures tous les épisodes douloureux qui se sont succédé dans ce camp depuis sa création à la fin des années trente. Les réfugiés espagnols de la guerre civile, les juifs et les Tziganes qui y séjournèrent dans des conditions particulièrement effroyables avant d'être expédiés à Auschwitz, les Harkis qui en 1962, y furent aussi accueillis.

Autour du préfet Michel Fuzeau on notait la présence de Jacques Brucher, de la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers (MRAI) qui assure toutes les négociations, du Colonel Richard, délégué militaire départemental, et de Christian Bourquin, prési-

dent du conseil général, et Jean-Jacques Lopez, conseiller général.

Ainsi, sur les 220 hectares qui vont être vendus, la première étape concerne les 42 hectares qui serviront à l'établissement du Mémorial. Le prix de vente a été fixé à 100 000 €, quelques centimes d'euros au m² : "c'est le moins cher que nous pouvions faire" expliquera le préfet.

L'acquéreur, Christian Bourquin, qui porte le projet, avouait sa satisfaction : "C'est le premier acte concret sur le terrain qui nous permet d'endecher de façon certaine le mémorial." Et le président de rappeler le travail déjà effectué depuis trois ans "pour acquérir les consentements de toutes les associations concernées" ainsi que celui des diverses commissions et comité de pilotage eux aussi sur la brèche depuis trois ans.

"Avant la fin 2003 nous aurons la convention définitive sur le projet. Le choix de l'architecte se fera en 2004, la réalisation sur le terrain se fera au cours de l'année 2005..."

M.L.

Midiinfos

FAITS DIVERS
Elle aurait été pulvérisée à coups de bouteille

La stèle aux internés juifs du camp de Rivesaltes profanée

L'acte n'a pas été signé mais la gendarmerie a ouvert une enquête

■ La stèle commémorative à l'internement de milliers de juifs en 1941-1942 au camp de Rivesaltes a été profanée mardi. Eclats de marbre noir et débris de bouteilles de champagne gisant mélangés au sol, c'est le monument aux juifs internés qui a le plus souffert de la visite de tristes individus mardi. Chaînes de décoration disparues, gerbes commémoratives jetées dans le fossé, plaque du monument aux harkis, elle aussi victime d'une tentative de destruction, seul le monument aux internés espagnols a été épargné dans le carré du souvenir du camp de Rivesaltes !

► **Juifs internés avant le départ pour Auschwitz**

► **Espagnols vaincus par Franco arrivés après la Retirada**

► **Harkis sommairement accueillis en 1962**

Un lieu que Juifs, Espagnols et Harkis fréquentèrent chacun à des moments les plus terribles de leur histoire. Pour les juifs, c'était, à l'initiative du gouvernement de Vichy qu'ils avaient été internés dans le Camp de Rivesaltes (1941-1942) avant pour la plupart d'être envoyés vers Auschwitz via Drancy.

Pour les Espagnols vaincus par Franco, c'est là qu'ils avaient échoué après le tristement célèbre Retirada, (1939) et les camps des plages.

Les harkis, enfin, qui en Algérie avaient combattu dans les rangs de l'armée française, (l'Algérie leur avait-on dit, et répété, c'est la France) et qui furent accueillis (très sommairement) en 1962 en ces mêmes lieux.

Une terre porteuse de souffrance qui avait vu en 1993, Serge Klarsfeld inaugurer le premier des trois monuments, qui jusqu'ici n'avait subi le moindre outrage.

Puis ce furent les harkis qui apposèrent une plaque dans le carré réservé en bordure de la départementale D5, à deux pas de l'îlot J commun, à travers le temps, aux trois communautés. Cette plaque avait déjà été détruite une première fois, il y a quelques années, la municipalité de Rivesaltes l'avait reconstruite, plus solide, elle a cette fois-ci, tenu.

Curieuse par son caractère non sélectif, juifs et harkis ensemble étaient visés, originale par les projectiles utilisés, les bouteilles de champagne, et l'absence de signature habituelle de ce type d'actes, faut-il s'orienter vers une action de type ouvertement raciste où faut-il voir là la main imbécile de quelque(s) individu(s) en mal de gloire avinée ? Mais, devant l'ignominie de l'acte les seconds seraient-ils plus excusables que les premiers ?

La gendarmerie de Rivesaltes a ouvert une enquête, elle ne semble pas, pour l'instant, privilégier de piste particulière. A la mairie de Rivesaltes, Pierre Gueudet, adjoint, est terriblement désolé : « C'est un acte inqualifiable. Surtout du fait qu'il n'y a que les stèles des juifs et des harkis qui ont été touchées. Même si ce sont des imbéciles qui ont fait le coup, il y a quand même une pointe de racisme. Je trouve lamentable que sur les lieux où ils ont souffert, on ose encore s'en prendre à eux. Le peuple juif à enduré beaucoup, ici, au camp Joffre aussi, ce n'est pas la peine de rajouter à leurs souffrances. Quant aux harkis, ils ont sacrifié leur vie pour la France, c'est aussi très injuste ce qu'on leur fait subir. »

« C'est un acte inqualifiable et lamentable »

Pour Maurice Halimi, président de la communauté juive, l'indignation et le mépris dominant : « Même les barbares, en leurs temps, respectaient les morts,



Eclats de marbre et débris mélangés. AFP

depuis quelque temps on ne les respecte plus dans ce pays. C'est un des signes les plus affligeants de l'évolution de notre société. Si l'on dit, c'est des petits cons, c'est moins grave, c'est vrai politiquement, mais quelque part c'est très préoccupant, pour une jeunesse qui est capable de faire cela. Pour moi, au-delà de la nullité de l'acte, dont les auteurs m'inspirent le plus profond mépris, je pense que c'est un crachat de plus sur le drapeau Français ! »

Hier après-midi, les employés municipaux nettoyaient le site. Un fils de harki, aussi était là « On n'a pas le droit de faire ça... » La suite, il la sous-entendait : « quand on est un Homme. » ●

Michel LLOUBES

FAITS DIVERS

La stèle aux internés juifs du camp de Rivesaltes, profanée

Pulvérisée sans doute à coups de bouteilles de champagne dont de nombreux tessons ont été trouvés sur place, la stèle commémorative à l'internement de milliers de juifs en 1941-1942 au camp de Rivesaltes a été profanée mardi.

Eclats de marbre noir et débris de bouteilles de champagne gisant mélangés au sol, c'est le monument aux juifs internés qui a le plus souffert de la visite de tristes individus mardi dernier. Chaînes de décoration disparues, gerbes commémoratives jetées dans le fossé, plaque du monument aux harkis, elle aussi victime d'une tentative de destruction, seul le monument aux internés espagnols a été épargné dans le carré du souvenir du camp de Rivesaltes !

D'abord curieuse par son caractère sélectif, juifs et harkis ensemble étaient visés, originale, ensuite, par les projectiles utilisés, les bouteilles de champagne, et l'absence de signature habituelle de ce type d'actes, la profanation pose questions. Faut-il s'orienter vers une action de type ouvertement raciste où faut-il voir là la main imbécile de quelque(s) individu(s) en mal de gloriole avinée ? Mais, devant l'ignominie de l'acte qui rend scrofuleux le pléonasmisme entre racistes et imbéciles, les seconds seraient-ils plus excusables que les premiers ? La gendarmerie du chef-lieu a ouvert une enquête, elle ne semble pas, pour l'instant, privilégier de piste particulière.

Un lieu de souffrances. Faut-il rappeler l'histoire de ce lieu que Juifs, Espagnols et Harkis fréquen-

tèrent chacun à des moments les plus terribles de leur histoire. Pour les juifs, c'était, à l'initiative du gouvernement de Vichy qu'ils avaient été internés dans le Camp de Rivesaltes (1941-1942) avant pour la plupart d'entre-eux, d'être envoyés vers Auschwitz via Drancy. Pour les Espagnols vaincus par Franco, c'est là qu'ils avaient échoué après la tristement célèbre Retirada, (1939) et les camps des plages. Les harkis, enfin, qui en Algérie avaient combattu dans les rangs de l'armée française, (l'Algérie leur avait-on dit, et répété, c'est la France) et qui furent accueillis (très sommairement) en 1962 en ces mêmes lieux. Une terre porteuse de souffrance qui avait vu en 1993, Serge Klarsfeld inaugurer le premier des trois monuments, qui jusqu'ici n'avait subi le moindre outrage. Puis ce furent les harkis qui apposèrent une plaque dans le carré réservé en bordure de la départementale D5, à deux pas de l'îlot J commun, à travers le temps, aux trois communautés. Cette plaque avait été détruite une première fois, il y a quelques années, la municipalité de Rivesaltes l'avait reconstruite, plus solide, elle a, cette fois-ci, tenu...

A la mairie de Rivesaltes, Pierre Gueudet, adjoint, est terriblement désolé : "C'est un acte inqualifiable. Surtout du fait qu'il n'y ait



Au-delà des stèles, un mémorial à toutes les populations qui y ont souffert devrait être érigé (quand ?) au camp de Rivesaltes. Aujourd'hui, l'on mesure mieux sa nécessité pour la mémoire des hommes. Ph J Roig

que les stèles des juifs et des harkis qui ont été touchées. Même si ce sont des imbéciles qui ont fait le coup, il y a là une pointe de racisme. Je trouve lamentable que sur les lieux où ils ont souffert, on ose encore s'en prendre à eux. Le peuple juif à enduré beaucoup, ici, au camp Joffre aussi, ce n'est pas la peine de rajouter à leurs souffrances. Quant aux harkis, ils ont sacrifié leur vie pour la France, c'est aussi très injuste ce qu'on leur fait subir".

Pour Maurice Halimi, président de la communauté juive, l'indignation et le dégoût dominant : "Même les barbares, en leurs temps, respectaient les morts. Depuis quelque temps on ne les respecte plus dans ce pays.

C'est un des signes les plus affligeants de l'évolution de notre société. Si l'on dit, c'est des petits cons, c'est moins grave, c'est vrai politiquement, mais quelque part c'est très préoccupant, pour une jeunes-

se qui est capable de faire cela. Pour moi, au-delà de la nullité de l'acte, dont les auteurs m'inspirent le plus profond mépris, je pense que c'est un crachat de plus sur le drapeau français !"

Hier après-midi, les employés municipaux nettoyaient le site. Un fils de harki, aussi était là. "On n'a pas le droit de faire ça..." La suite, il la sous-entendait : "quand on est un Homme."

Michel Llobet

Midi Libre

ENTRETIEN Philippe Benguigui, délégué des Fils et filles des déportés juifs de France

« Le Camp Joffre était le "Drancy" de la zone libre »

Une nouvelle stèle sera inaugurée, le 22 juin en présence de Simone Veil

A partir du dimanche 22 juin, le palais des rois de Majorque à Perpignan accueille une exposition sur "Les enfants juifs déportés de France". Le même jour, l'Association des fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF) se recueillera devant la nouvelle stèle en hommage aux personnes juives internées au Camp Joffre de Rivesaltes. Le précédent édifice ainsi que la plaque du monument des harkis avait été profanés, l'hiver dernier (voir Midi Libre du 31 octobre). Philippe Benguigui, délégué départemental de la FFDJ précise que cette journée revêt pour la communauté juive une importance particulière.

● **Midi Libre :** Une stèle en hommage aux personnes juives internées dans le Camp Joffre de Rivesaltes avait été érigée en 1994. Après les incidents de l'hiver dernier, un nouveau monument sera inauguré le 22 juin. Le même jour que cette exposition sur les enfants juifs déportés de France. Quels sont les enjeux de cette journée ?

► **Philippe Benguigui :** Cette manifestation du dimanche 22 juin revêt pour nous, une importance particulière. Après la destruction de notre stèle et face à la haine antijuive, nous souhaitons revendiquer l'importance de ce lieu de mémoire qu'est le camp de Rivesaltes. Conçu pour être un site de régularisation administrative, le Camp Joffre devint à partir de 1940, pour les familles juives étrangères, l'antichambre de la déportation.

Pour nous, donc, il est important que nous puissions nous recueillir devant cette nouvelle stèle. Et ce 22 juin, Simone Veil, ancienne présidente du parlement européen et présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah sera à nos côtés.

● **M.L. :** Le Camp Joffre est donc devenu un lieu de mémoire.

► **Philippe Benguigui :** Notre ambition, dès 1994, était de faire prendre conscience à la population du département, l'importance du Camp de Rivesaltes dans la déportation des juifs vers les camps de la mort. Le Camp Joffre de Rivesaltes est un lieu de mémoire. Pour les Juifs mais aussi pour les Harkis, les Républicains espagnols, les Tsiganes. Et n'oublions pas qu'encore aujourd'hui, ce lieu est une zone de rétention pour les étrangers en situation irrégulière.

C'est aussi un lieu de mémoire reconnu comme tel depuis peu. Avant 1994, personne en parlait. A l'époque, j'avais 23 ans et j'avais constaté des réticences de la part de certaines autorités civiles, qui m'affirmaient qu'il valait mieux parler des vins doux naturels plutôt que de donner une image sombre de Rivesaltes. Quant aux anciens de Rivesaltes, ils se souvenaient... qu'il était interdit d'accéder à ce camp...

Aujourd'hui, le temps faisant, je ne peux que me féliciter de l'engouement des autorités civiles pour que le Camp Joffre de Rivesaltes fasse partie de la mémoire collective de notre département.

Il ne faut pas oublier, non plus, que grâce à l'action de notre association, les Harkis et les Républicains espagnols qui ont séjourné, en d'autres périodes, dans ce camp, ont pu ériger par la suite, leur stèle. Et que nous travaillons, depuis trois ans, en collaboration, avec le conseil général pour faire en sorte que Rivesaltes soit un lieu de mémoire unique dans le département. Un mémorial, un musée et un centre de recherches seront mis en place prochainement sur ces mêmes lieux.

● **M.L. :** Combien de juifs ont été internés au Camp Joffre ?

► **Philippe Benguigui :** Ce camp était

“

Le Camp Joffre est devenu pour les familles juives étrangères, l'antichambre de la mort

”

dénoté le Drancy de la zone libre ou encore le Sahara du midi... Les personnes juives étrangères qui y étaient internées, partaient directement vers Drancy puis vers Birkenau. D'août à octobre 1942, plus de 2 250 juifs dont 110 enfants furent transférés au camp de Drancy, déportés vers Auschwitz, Birkenau... et assassinés.

● **M.L. :** Le 22 juin, vous inaugurez par ailleurs cette exposition sur les enfants juifs déportés de France ?

► **Philippe Benguigui :** Nous avons voulu compléter, cette journée, dans un but pédagogique, par cette exposition. Elle a été réalisée par notre association au niveau national en collaboration avec la SNCF. Et toutes les grandes gares de France l'accueillent à tour de rôle.

Mais à Perpignan, elle sera accueillie au palais de Majorque. La gare de Perpi-



Philippe Benguigui.

gnan a beau être le centre du monde, les lieux étaient beaucoup trop petits pour accueillir une telle manifestation qui demande une certaine sérénité. Et nous souhaitons que cet événement soit dignement accueilli.

● **Vous attendez Simone Veil mais aussi d'autres personnalités ?**

► **Philippe Benguigui :** L'exposition sera bien-sûr inaugurée par Simone Veil. Nous attendons également le Rabbin Philippe Adad qui représentera le grand Rabbin de France, le consul d'Israël et le président délégué du comité de Yad Vashem. Ce jour-là, il devrait remettre une médaille des Justes à une personne du département. Dans les Pyrénées Orientales, il y a un bon nombre d'habitants qui ont permis aux juifs de quitter la France et qui ont fait acte de résistance... comme il y a eu des familles honorables de Perpignan, qui se sont enrichies en s'engageant à transférer les gens et en les livrant aux Nazis. ●

Propos recueillis par Cathy ROCHER

► Inauguration de la stèle commémorative au Camp Joffre de Rivesaltes, le 22 juin, à 10 h 30. Vernissage de l'exposition au palais de Majorque à Perpignan, le 22 juin à 11 h 30.

L'INDÉPENDANT SAMEDI 21 JUIN 2003

AUTOUR DE PERPIGNAN

RIVESALTES

Une stèle pour ne pas oublier le martyre des Juifs

Une nouvelle stèle des fils et filles de déportés juifs de France sera inaugurée demain matin, au camp de Rivesaltes, en remplacement de celle récemment détruite par acte de vandalisme.

Au pied des Corbières, Rivesaltes n'est pas seulement un village situé au cœur du Roussillon célèbre pour ses vignobles : c'est également un haut lieu d'une mémoire particulièrement douloureuse.

"Le Sahara du Midi". Retour en arrière : le 10 décembre 1940, le secrétaire d'Etat à la Défense nationale met à la disposition de la préfecture des P.-O. 600 hectares du camp militaire de Rivesaltes. Le camp Joffre était né. La surface sera bâtie sur environ 13 ha avec 150 baraquements construits en fibrociment, des allées larges séparant des îlots en seize parties dont neuf seront aménagées pour accueillir de 1 700 à 1 800 personnes. A différentes périodes, de multiples populations, républicains espagnols, juifs étrangers originaires pour la plupart d'Europe centrale et de l'est, des tziganes puis les harkis seront accueillis dans ce camp d'internement.

Dénoté par certains *"Le Sahara du Midi"*, le camp de Rivesaltes est orienté dans la direction nord sud d'une vallée où le paludisme est endémique. Étala sur un plateau exposé sans résistance à la tramontane, avec des conditions cli-

matiques très rudes où le sol pier- reux ne permet aucune pousse de végétation, le camp n'offre pas de protection contre le soleil intense qui rend difficile le problème de l'alimentation et surtout celui de l'eau. Conçu à l'origine comme un site de régularisation administrative, le camp fut, en particulier pour les familles juives étrangères, l'antichambre de la déportation. D'août à octobre 1942, plus de 10 000 Juifs étrangers (dont 500 enfants) furent transférés au camp de Drancy, en provenance de Rivesaltes devenu lui-même le "Drancy de la zone libre". Ils furent déportés dans le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau où presque tous furent assassinés (parce qu'ils étaient nés juifs).

60^e anniversaire de la déportation des Juifs. Tombé dans l'oubli et l'abandon, le camp Joffre est devenu, depuis ces tristes événements, un lieu désertique où, dans l'attente de la construction du futur mémorial, seules trois stèles érigées en bordure de la route rappellent aux passants et aux curieux l'histoire de ce site. L'une d'entre elles, installée le 16 janvier 1994 pour com-



C'est demain à 10 h que sera inaugurée la nouvelle stèle dédiée aux fils et filles de déportés juifs de France.

mémorer la mémoire des victimes juives, a été victime de vandalisme il y a quelques mois. Cet acte avait alors soulevé l'indignation générale.

Demain matin à 10 h, une cérémonie sera organisée sur place, en présence de nombreuses autorités dont M^e Serge Klarsfeld (président national des Fils et filles des déportés juifs de France), Jacques Sberro (président de la communauté israélite des P.-O.) et Philippe Benguigui (délégué départe-

mental des Fils et filles des déportés juifs de France). Simone Veil, présidente de la fondation pour la mémoire de la Shoah, ne pourra être présente.

A cette occasion sera dévoilée la nouvelle stèle, en hommage au 60^e anniversaire de la déportation des Juifs de France.

Un peu plus tard, à 11 h 30, aura lieu le vernissage de l'exposition *"Les enfants juifs déportés de France"* au palais des Rois de Majorque à Perpignan.

Jean Montagne

Cérémonie d'apposition d'une nouvelle stèle à Rivesaltes suivie de l'inauguration de l'exposition sur les enfants juifs déportés de France à Perpignan

Le dimanche 22 juin, au camp Joffre à Rivesaltes, à l'initiative des FFDJF, a été inaugurée une nouvelle stèle rappelant le martyre des quelque 2 250 juifs, dont 110 enfants, qui furent détenus en ce lieu immonde avant leur transfert à Drancy, dernière halte avant Auschwitz-Birkenau où la quasi-totalité des déportés fut impitoyablement assassinée.

Cette nouvelle stèle dédiée à la Mémoire des victimes juives remplace désormais celle qui apposée le 16 janvier 1994 avait été l'objet d'un vandalisme an-



tijuf, il y a quelques mois.

En ce dimanche 22 juin, un nombre important d'autorités civiles, politiques et associatives du département avaient tenu à participer à ce rendez-vous émouvant, au cours duquel Serge Klarsfeld entouré du maire de Rivesaltes, du président du Conseil général des Pyrénées-Orientales, du préfet, de Jacques Sberro, président de la communauté juive des Pyrénées-Orientales et de Philippe Benguigui, délégué départemental des FFDJF, devait évoquer la tragédie subie par les familles juives en ce haut lieu de mémoire.

C'est le 10 décembre 1940 que ce camp a été mis à la disposition du préfet des Pyrénées-Orientales par le secrétaire d'État à la Défense nationale.

Près de 150 baraques, dont beaucoup ne sont pas entièrement détruites aujourd'hui, furent construites en ciment grossier, toutes éloignées les unes des autres, laissant ainsi souffler un vent maléfique en ce pays particulièrement chaud l'été et affreusement froid l'hiver.

Lors du tournage du film sur « Les Halaunbrenner, une famille en héritage », nous avons pu nous rendre compte de ce que furent les horribles conditions de vie de ces familles, livrées de surcroît aux caprices d'un climat inhumain.

Pas d'arbres, pas d'herbe, que des pierres, dans un paysage désolé offert au vent fou et à la brûlure du soleil.

Voilà, tout Rivesaltes, conçu à l'origine comme un site de régulation administrative, en particulier pour les familles juives étrangères, sans oublier qu'en ce lieu de souffrance furent détenus des Tziganes et des Harkis.

Le même jour, après cette cérémonie de dévoilement de plaque, chacun s'est retrouvé au Palais des Rois

de Majorque à Perpignan, pour assister à l'inauguration de l'exposition sur les enfants juifs déportés de France, organisée par les FFDJF en hommage au 60^e anniversaire de la déportation des juifs de France, et dont on sait qu'elle suscite toujours la même émotion auprès des visiteurs.

Cet événement de Mémoire, redonnant la vie aux enfants juifs engloutis pour le seul crime d'être, dispense toujours avec la même efficacité une authentique leçon de Mémoire et de vigilance démocratique.



Actualité Juive



Serge Klarsfeld pour la mémoire de 11 600 enfants juifs déportés

Serge Klarsfeld qui, avec son épouse Beate, a chassé les plus grands criminels nazis, inaugurera ce dimanche la stèle aux déportés juifs du camp de Rivesaltes. Il apporte une exposition sur les 11 000 enfants juifs français qui finirent à Auschwitz.

Serge Klarsfeld avait huit ans lorsque la police allemande vint arrêter son père : "Nous étions cachés dans le double fond d'une penderie et avons entendu les hurlements de nos voisins d'immeuble que la Gestapo emmenait. Lorsqu'ils frappèrent à notre porte, mon père est sorti de la cachette et s'est livré pour éviter qu'ils ne fouillent à fond l'appartement. Je ne l'ai plus revu..."

Comme le père de Serge Klarsfeld, 80 000 juifs français dont 11 600 enfants furent déportés vers les camps d'extermination. C'est à ces derniers, dont 2 000 avaient moins de six ans, qu'une émouvante exposition est consacrée, jusqu'au 8 juillet, au palais des Rois de Majorque.

Mais Serge Klarsfeld est aussi celui qui a sorti de l'oubli le camp de Rivesaltes d'où plus de 2 000 juifs partirent, aussi, vers les camps de la mort.

C'est donc vous qui, le premier avez rompu le silence sur la période la plus terrible du camp de Rivesaltes ?

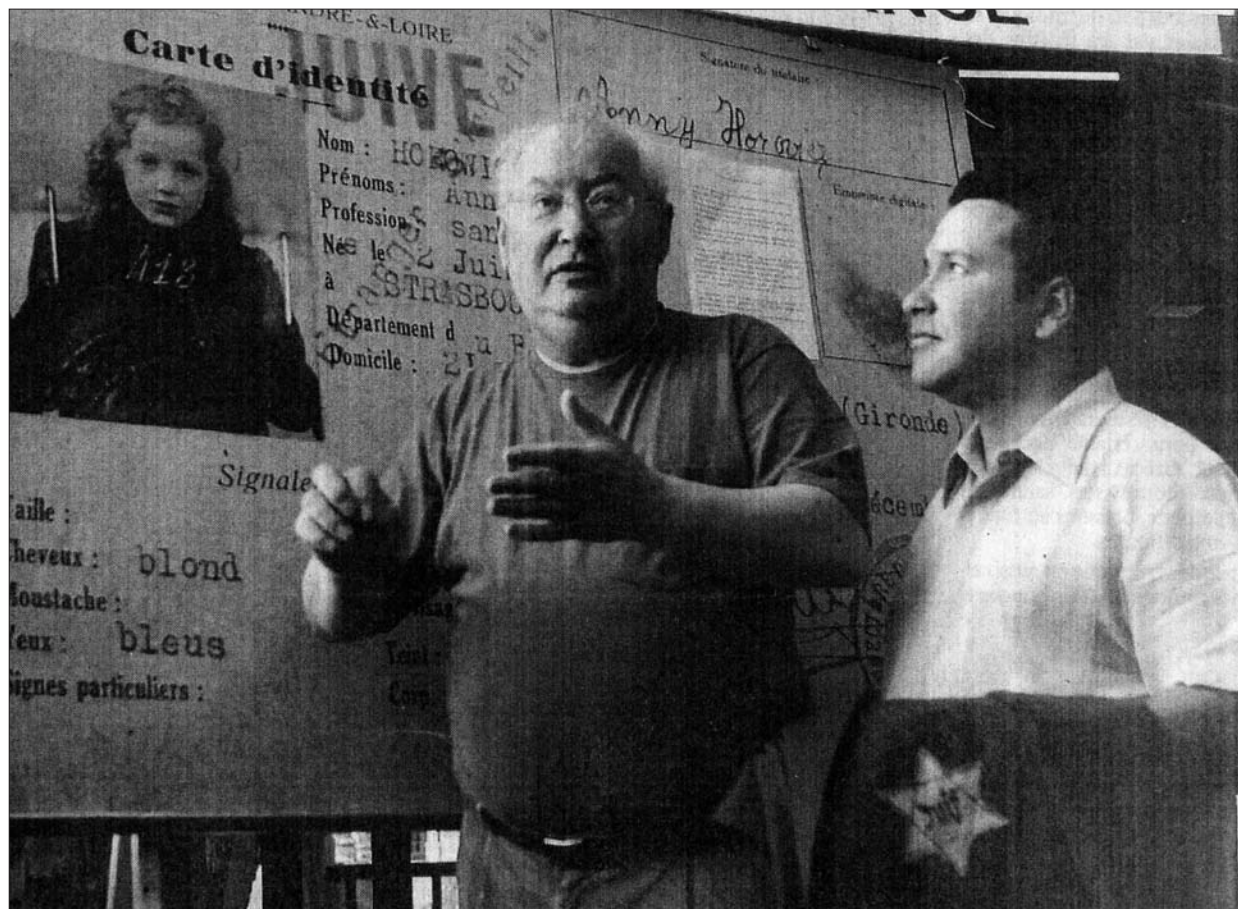
Oui, c'est en 1976 que j'ai écrit pour la première fois à la municipalité de Rivesaltes, qui m'a répondu, pour obtenir les registres de décès car j'établissais à l'époque le Mémorial de la déportation. En 1982, lorsque je travaillais sur "La solution finale" en France, j'ai eu accès à de nombreux documents car menant une action judiciaire, apparemment efficace, pour faire juger les criminels allemands, l'Élysée m'a fait ouvrir de nombreuses archives notamment celles concernant Bousquet. Il y avait là les télégrammes de police qui concernaient les mouvements d'internés juifs, et j'ai retrouvé des convois partis de Rivesaltes.

A ce moment-là, étant en zone libre, on n'avait pas encore vu un Allemand à Rivesaltes !

C'est un des principaux crimes de Vichy que d'avoir déporté d'un territoire où il n'y avait pas d'Allemands des milliers de juifs étrangers. Crime, auquel il faut ajouter celui d'avoir proposé les enfants pour la déportation. Brasillach d'ailleurs avait demandé "de ne pas séparer les petits de leurs parents."

Quel était le rôle du camp de Rivesaltes ?

Héberger, dès 1941 les juifs étran-



Sous le regard qui en dit déjà bien long sur la tragédie d'Anny-Yolande Horowitz, terrible carte d'identité, Serge Klarsfeld et Philippe Benguigui respectivement président national et représentant local des Fils et filles des déportés juifs de France. Photo Jean Roig.

gers, mais son rôle particulier, notamment à partir de la rafle du 26 août 1942, a été de recueillir tous les juifs en situation irrégulière sur l'ensemble de la zone libre. D'août à novembre 1942, lorsque les Allemands ont franchi la ligne de démarcation, on peut dire que le camp de Rivesaltes a été le Drancy de la zone libre où l'on tria ceux que l'on envoyait aux crématoires.

Comment définiriez-vous ce camp ?

Ce fut pas un camp d'extermination, mais un camp d'internement dont les conditions de vie étaient très difficiles. La Croix-Rouge avait dénoncé le caractère tout à fait inhumain des conditions de vie. De par les 2 300 juifs envoyés à Auschwitz, on peut dire que Rivesaltes fut un camp de déportation.

Est-ce que ces conditions déplorables résultaient d'une politique délibérée ?

Oui, même si les temps étaient très durs pour tout le monde, c'était bien plus dur pour les internés. Je pense tout de même qu'il y a eu la volonté de la part des autorités de ne pas faire le nécessaire, pour rendre humaines les conditions d'internement. Dans ces camps au régime très dur, que furent Gurs et Rivesaltes, il y a eu certainement des détournements et des enrichissements personnels. D'autres camps ont eu un régime moins difficile.

C'est en 1993 que sera célébré le premier acte de mémoire sur le terrain, à Rivesaltes.

Oui, c'était déjà fait au camp des Mille, à Gurs aussi, Rivesaltes était un camp oublié. Il n'y avait pas de monographie, rien. J'ai donc commencé mon travail de mise en lumière des victimes de ce camp, le bilan de ceux qui sont morts sur place, il y en a eu beaucoup, il ne faut pas l'oublier, et de ceux qui ont été déportés et ne

sont pas revenus. Car la Shoah, c'est ceux qui sont morts, pas ceux qui ont été sauvés.

Y a-t-il eu des "Justes" dans ce département, c'est-à-dire des gens proclamés tels parce qu'ils ont sauvé des juifs ?

Oui, il y a pas mal de Justes dans les Pyrénées-Orientales. A Rivesaltes, Prades. Il y en a qui ont pris des risques pour sortir des enfants de ce camp. A l'expo du palais des Rois de Majorque, il y a des noms.

Qu'est-ce que vous avez envie de dire aux gens de Rivesaltes aujourd'hui...

Dans la plupart des villages qui entourent les camps, les gens n'ont pas pu faire grand-chose. D'ailleurs, ils n'ont pas demandé à avoir un camp à côté de chez eux. On peut toujours dire qu'il faut avoir la force de ne pas accepter des choses inqualifiables auprès de chez soi, comme ailleurs... Mais ce que je voudrais dire c'est que Rivesaltes, ce n'est

plus aujourd'hui qu'un très bon vin, et la patrie de Joffre, c'est aussi un lieu où l'on a beaucoup souffert. Il faut assumer cela, simplement.

Et le projet de Mémorial qui avance, l'armée vient de vendre le terrain...

Je suis très attentivement ce qui se passe, et ça va dans le bon sens. **L'exposition que vous avez apportée à Perpignan est particulièrement émouvante !**

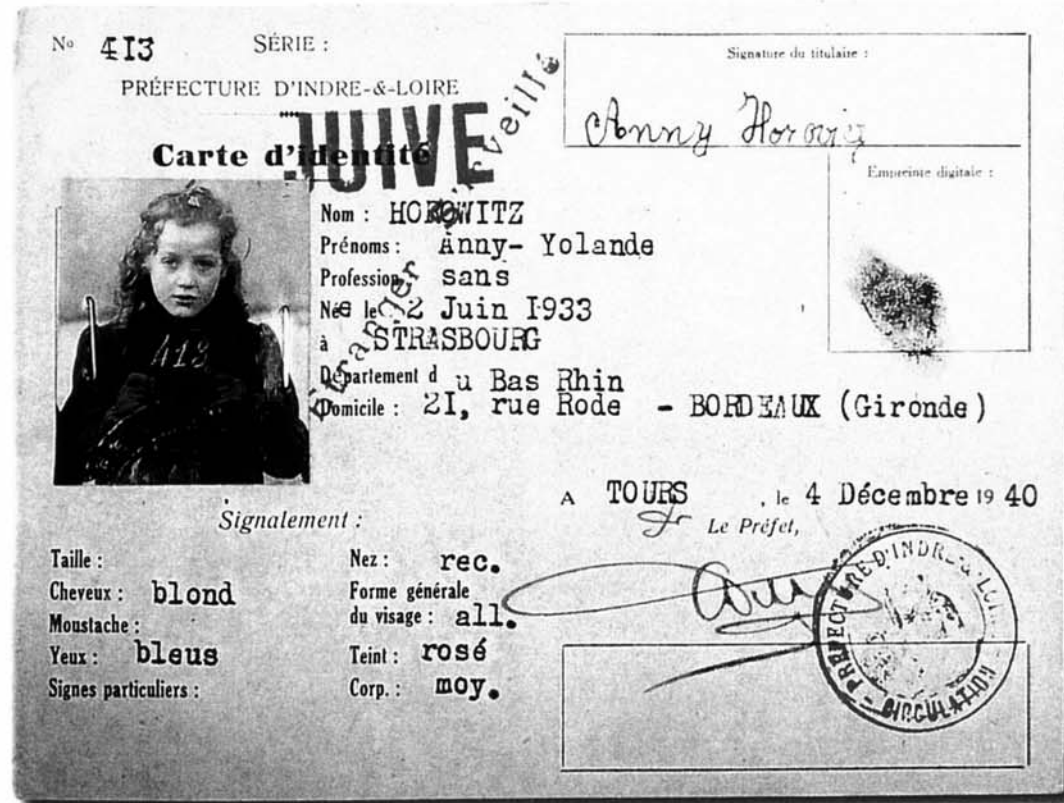
Oui, c'est une expo que nous avons montée pour être présentée dans plusieurs gares de France où la tragédie aussi s'est jouée.

Il y a une centaine de panneaux dont certains concernent le camp de Rivesaltes. Il y a aussi la liste des 4 000 enfants arrêtés lors de la rafle du Vel' d'hiv'. Nous avons fait un grand travail de recherche pour retrouver d'eux plus que de simples noms sur ces interminables listes. Il y a donc des photos, beaucoup, de ces gosses qui ne sont jamais revenus.

Recueilli par Michel Lloubes

L'indépendant
22 JUIN 2003

EXPOSITION



ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS DE FRANCE

**Exposition des F.F.D.J.
AU PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE
A PERPIGNAN**

**Ouvert tous les jours de 10 h. à 18 heures
Entrée Libre**

Du 22 juin au 6 juillet 2003


Les Fils et Filles
des Déportés Juifs de France
militants de la mémoire

Le Vernissage de l'Exposition « Les Enfants Juifs Déportés de France » a eu lieu
le Dimanche 22 Juin 2003 au Palais des Rois de Majorque en présence de :

Madame MARCO
Représentant le Préfet des Pyrénées-Orientales

Christian BOURQUIN
Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales

André BASCOU
Maire de Rivesaltes

Pierre GUEUDET
Adjoint au Maire de Rivesaltes
Chargé du Souvenir

Maurice HALIMI
Adjoint au Maire de Perpignan
Représentant de Jean-Paul ALDUY
Sénateur Maire des Pyrénées-Orientales

Michel FIEU
Inspecteur de l'Académie des Pyrénées-Orientales

Serge KLARSFELD
Président des Fils et Filles des Déportés Juifs de France

Beate KLARSFELD
Présidente de la Fondation « Beate Klarsfeld Foundation »
à New York - USA

Robert MIZRAHI
Président du Comité de Yad Vashem pour le Sud de la France

Denis PECHANSKI
Historien au CNRS
Chargé du Projet du Muséum du Camp de Rivesaltes
Par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales

André BONET
Président du Centre Méditerranéen de Littérature

Philippe BENGUIGUI
Délégué Régional des Fils et Filles des Déportés Juifs de France

Jacques SBERRO
Président de la CIPPO

Olivier COHEN
Président de l'AJPO

Et les Président des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerres

CAMP RIVESALTES

De l'inauguration de la stèle à... l'expo sur la shoah

Nouvelle pierre à l'œuvre de mémoire et de recueillement

La journée d'hier a été marquée par de vibrants hommages aux victimes de la barbarie nazie

■ L'inauguration de la stèle aux déportés juifs de Rivesaltes se devait d'être un moment fort et émouvant. Car après la profanation de celle-ci survenue en octobre dernier, l'ensemble de la classe politique locale ainsi que les institutions religieuses tenaient particulièrement à cet événement. Sous une chaleur de plomb, plus d'une centaine de personnes s'était réunie au camp de Rivesaltes pour célébrer la réhabilitation de cette plaque commémorant le souvenir de milliers de juifs détenus dans ses murs.

Une expo à voir au Palais des Rois de Majorque

ne devait être qu'une première étape au cours de cette journée placée sous le signe du devoir de mémoire. Si lors de l'inauguration, les personnalités ont rappelé l'horreur de cette période et le tragique destin de ces enfants, de ces femmes, de ces hommes, qui ont transité par le camp de Rivesaltes avant d'être déporté dans les camps de concentration en Allemagne, et notamment à Auschwitz, les plaies de cette abomination font, pour la première fois, l'objet d'une exceptionnelle exposition à Perpignan.

Mise en place par l'association des fils

Mais cette cérémonie, à l'initiative de l'association des fils et filles de déportés juifs de France, représentée à cette occasion par son président national, Serge Klarsfeld et le responsable départemental, Philippe Benguigui,



Michel Fuzeau, préfet des P.-O., et Christian Bourquin, président du Conseil Général, ont dévoilé la nouvelle stèle des déportés juifs du camp de Rivesaltes, joutant celle des harkis

et filles et de déportés, grâce au travail acharné de Serge Klarsfeld, plus d'une centaine de panneaux où figurent photos, lettres, papiers d'identité, retracent l'histoire de ces milliers de personnes et surtout des enfants, capturés, torturés et exterminés dans les camps de la mort. Traces immuables autant qu'indispensa-

bles, ces archives montrent, expliquent, simplement, humblement ces vies bouleversées du jour au lendemain, les familles déchirées, l'oppression, la captivité, la mort. Cette exposition ne se limite pas au camp de Rivesaltes. L'interminable liste des 4000 enfants arrêtés lors de la rafle du Vel d'hiv à Paris sert également à mettre en avant le sort tragique réservé aux enfants juifs.

Loin d'être épargnés par la folie nazie, Serge Klarsfeld tenait à rappeler que parmi les 11600 enfants juifs déportés, 2000 d'entre eux n'avaient pas six ans. Cette exposition vise à expliquer aux enfants d'aujourd'hui ce qui s'est passé. « Il s'agit surtout de faire passer un message aux jeunes générations. Des enfants juifs, ont péri dans d'atroces circonstances. Par les pièces exposées, les enfants peuvent mieux comprendre et se rendre compte de ce qu'a été la Shoah. Au-delà des discours et des livres d'histoire, les photos des visages des enfants disparus sont bien plus éloquentes », explique Philippe Benguigui. Une ébauche du futur mémorial "historial" du camp de Rivesaltes en quelque sorte, qui devrait voir le jour d'ici trois ans, a confié Christian Bourquin, "un mémorial qui doit être à la hauteur de la tragédie", concluait-il. ●

Martial MEHR



Le devoir de mémoire dispensé aux plus jeunes. Voilà l'une des prérogatives de l'exposition sur la déportation qui se déroule au Palais des Rois de Majorque jusqu'au 6 juillet.

Midi Libre

LUNDI 23 JUIN 2003





PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CABINET DU PREFET
PREF66/CAB/
affaire suivie par :
Robert ROUX
Tél. : 04.68.51.65.20
Fax. : 04.68.34.68.51

Perpignan, le **08 OCT. 2003**

DOCUMENT DÉJÀ TRANSMIS
PAR TÉLÉCOPIE LE **08 OCT. 2003**

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, mon courrier du 8 octobre 2003, adressé à M. le président du conseil général, en réponse à la lettre du 28 septembre 2003, par laquelle il me faisait part du refus du conseil général de l'implantation du nouveau centre de rétention administrative à Rivesaltes.

Cette position a été reprise lors de la dernière réunion du conseil général du 6 octobre 2003.

Je tenais à vous communiquer cette réponse, dont les principaux éléments feront l'objet d'une diffusion dans la presse locale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma meilleure considération *et de mes sentiments les meilleurs*

LE PREFET



Michel FUZEAU

Maître Serge KLARSFELD
Avocat
Président national des fils et filles
des déportés juifs de France
Membre du bureau exécutif de conseil représentatif
des institutions juives de France
Espace Rachi - 39, rue Broca
75005 PARIS

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ⇒ Standard 04.68.51.66.66
⇒ D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : ⇒ www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
⇒ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67



PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

COPIE

Perpignan, le 8 octobre 2003

ET

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 26 septembre 2003, vous me faites part du refus du conseil général concernant le projet de centre de rétention administrative dont la construction est prévue à Rivesaltes.

Vous évoquez le risque de polémique découlant de la proximité de ce centre avec le projet de « Camps de la mémoire ».

Cette position a été reprise en termes qui me paraissent excessifs à l'occasion de la séance publique du conseil général du lundi 6 octobre.

Comme vous le savez, l'Etat soutient le projet de « Camps de la mémoire » et nous avons d'ailleurs signé récemment, dans ce but, une convention permettant la cession au Département de l'îlot F du terrain militaire de Rivesaltes.

Ce projet ne saurait être en contradiction avec la reconstruction du centre de rétention administrative.

Notre département frontalier est le lieu de passage d'une importante immigration clandestine. C'est la raison pour laquelle existe un centre de rétention administrative actuellement installé dans des bâtiments légers provisoires. Ces installations ne donnent plus satisfaction aujourd'hui et seront démontées.

La réimplantation du centre de rétention par la construction d'un bâtiment correspondant aux normes nouvelles de confort a donc été décidée. Cette construction sera effectuée à l'extrémité opposée du terrain militaire par rapport à

.../...

Monsieur Christian BOURQUIN
Président du Conseil Général
Hôtel du département
66906 PERPIGNAN CEDEX

2

l'îlot F où doit être mis en œuvre le projet sur la mémoire du camp de Rivesaltes. Cette solution me semble devoir donner satisfaction à chacun sauf à vouloir pratiquer un amalgame entre la triste période de la seconde guerre mondiale et l'application des règles de droit dans notre pays aujourd'hui qui offre toutes les garanties pour les libertés individuelles.

Compte tenu des déclarations publiques faites à ce sujet, je crois devoir donner à la présente lettre la diffusion nécessaire à une bonne information de tous sur la position de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Michel FUZEAU

Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France
Militants de la Mémoire

F.F.D.J.F.

Association régie par la Loi de 1901
32, rue La Boétie – 75008 Paris
Président : Me Serge Klarsfeld

Téléphone : 01 45 61 18 78 - 01 45 62 41 71 – Fax 01 45 63 95 58 E.Mail : Klarsfeld.ffdjf@wanadoo.fr

10 Octobre 2003

Monsieur Nicolas SARKOZY
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Je me permets de vous communiquer ma prise de position de ce jour contre la reconstruction en dur du Centre de rétention administrative de Rivesaltes. Dès la décision prise de créer un Mémorial de l'Internement à Rivesaltes, j'ai fait savoir que la présence d'un Centre de rétention en ce même lieu ne me paraissait pas compatible et qu'il faudrait obtenir la suppression et/ou le déplacement de ce Centre.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de prendre en considération ce problème avant que ne commencent les travaux du Centre de rétention et, comme nous sommes nombreux à le souhaiter, afin qu'ils ne commencent pas.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération et de mon fidèle souvenir.



SAMEDI 11 OCTOBRE 2003 • N° 243 • 0.85 € • ESPAGNE 1.30 €

RIVESALTES

Centre de rétention, S. Klarsfeld dit non P. 2

L'INDÉPENDANT

PERPIGNAN

S. Klarsfeld : "Non, au centre de rétention administrative"

Dans la polémique opposant Département et préfecture, Serge Klarsfeld, le célèbre chasseur de nazis, prend position contre la reconstruction du centre de rétention au camp de Rivesaltes !

Depuis la dernière séance du conseil général, le ton est monté d'un cran entre le Département et la préfecture, le premier s'opposant au projet du second, la reconstruction en dur du Centre de rétention administrative du camp de Rivesaltes.

Motif invoqué, il y a incompatibilité avec le Mémorial que le conseil général va ériger sur ce même territoire.

Serge Klarsfeld, dont le père fut assassiné à Auschwitz, traqua de nombreux criminels de guerre nazis, dernier en date Klaus Barbie. Il fut le premier à lever la chape de silence qui couvrait les activités du camp de Rivesaltes qui, de 1941 à 1942 servit de camp d'internement à de nombreux juifs étrangers dont bon nombre devaient être expédiés dans les camps de la mort. Très investi dans le projet du Mémorial, il monte au créneau sur l'affaire du centre de rétention administrati-

ve. Serge Klarsfeld est aussi président de l'Association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France. **Que pensez-vous de la décision de reconstruire en dur ce centre où sont enfermés les clandestins sur le terrain même du camp de Rivesaltes ?**

Il me paraît impossible de faire un mémorial sur la rétention et l'internement alors qu'à quelques pas, existe un centre en pleine activité. Ce voisinage apparaît comme totalement contradictoire. Comment réagirait une personne enfermée dans ce centre et qui évidemment souffrirait de son internement de voir, à côté, un monument justement dédié aux souffrances de l'internement ?

C'est aussi faire fi de l'Histoire. Ce sont ce que l'on appelait à l'époque des indésirables que l'on mettait dans ce terrible camp dit d'hébergement, et ceux que l'on appelle aujourd'hui pudiquement des clandestins sont les indé-

sirables d'hier. Certes, les conditions ont changé, mais le fond du problème demeure. Cette contradiction, que représenterait ce voisinage, ferait perdre au mémorial de sa force évocatrice, pédagogique et aussi sa crédibilité !

C'est pour améliorer le confort des clandestins qui y seront internés que l'on se propose de réaliser des ouvrages en dur à la place des préfabriqués actuels.

Bien sûr, mais pour moi, le pire des inconforts, c'est la privation des libertés. Et l'urgence, maintenant, n'est pas de discuter sur le bien-fondé de ces centres de rétention. Qu'il en faille ou non, les agrandir ou les rendre plus confortables n'est pas le sujet. Ce qu'il faut dire aujourd'hui, c'est qu'il n'en faut pas sur le site de Rivesaltes aux portes du mémorial. **Rebroussons chemin : si les "indésirables" d'hier furent internés par le gouvernement collaborateur de Vichy, les clandestins d'aujourd'hui le sont dans un**

état de droit, avec comme le dit justement le préfet, "les garanties qu'offre la République"...

Certes, la finalité n'est plus la même entre ce qui se passait dans ces temps terribles et aujourd'hui. On ne tuera pas les clandestins, mais on peut les renvoyer dans des pays qu'ils ont fuis et où parfois ils risquent la mort. Il faudrait ajouter à cela qu'actuellement, les conditions d'internement dans les prisons de la République où les détenus s'entassent parfois à quatre dans des cellules individuelles sont loin d'être valorisante pour cette dernière. Car, de toute façon, enfermer les gens, les priver de liberté, c'est les mettre "en prison", quel que soit le nom que l'on inscrit sur le fronton du lieu où on les interne. Mais en général ces centres sont discrets, anonymes, souvent pas de plaque sur la porte, comme si on voulait les cacher, comme si on en avait un peu honte...

Recueilli par Michel Lloubes

Rivesaltes : bras de fer entre préfet et FFJDF autour du camp Joffre

RIVESALTES

Un Historial Mémorial doit voir le jour en 2005

Nouveau bras de fer autour du camp Joffre

Une association juive conteste la décision de reconstruire le centre de rétention

■ « Nous souhaitons que l'actuel préfet des Pyrénées-Orientales ait autant de courage dans sa prise de décision qu'en eut son illustre prédécesseur Jean Moulin ». Il n'a pas pour habitude de mâcher ses mots, Philippe Benguigui. La cause du courroux du délégué régional de l'association des Fils et Filles des déportés Juifs de France (FFDJF) ? La volonté arrêtée du préfet des P.-O. Michel Fuzeau de reconstruire in situ, sur le site du camp Joffre de Rivesaltes, le centre de rétention administrative pour les immigrants illégaux (budget : 1,2 M€). Soit juste en face du futur musée "Historial Mémorial" qui devrait voir le jour à partir de la fin 2005.

« Il est inconcevable qu'alors que la chape de silence sur ce Drancy de la zone libre commence à se soulever avec la mise en route de ce projet de musée dédié à la mémoire des juifs mais aussi des Espagnols, des Tsiganes et des Harkis qui furent internés à Rivesaltes, un centre de rétention administrative soit

- ▶ La nécessaire reconstruction du centre de rétention
- ▶ Un mémorial pour toutes les populations internées au camp Joffre
- ▶ Brouillage d'images de Rivesaltes

également associé au nom de Rivesaltes », martèle Philippe Benguigui. « Il y aurait une incohérence totale entre l'existence d'un lieu de mémoire sur l'internement et celle d'un centre de rétention sur le même territoire ». Richard Prasquier, président du comité français pour Yad Vashem, membre du conseil d'administration de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et conseiller du président du CRIF (comité représentatif des institutions juives), ne dit pas autre chose dans le courrier qu'il a d'adressé, le 22 octobre dernier, au préfet de région : « Je ne doute pas qu'une comparaison malveillante soit immédiatement établie entre le passé et le présent, qui discréditerait d'emblée le travail qui vous incombe en tant que responsable du maintien de l'ordre. Nous vivons trop de telles banalisations dans le champ de la mémoire de la Shoah, pour ne pas vous mettre en garde contre celle-ci, qui me paraît inéluctable ».

Quelques jours plus tôt, le 10 octobre,



Une partie de l'îlot F du camp Joffre où devrait s'élever l'Historial Mémorial.

c'est Serge Klarsfeld, président national des FFDJF, qui alertait le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, lui communiquant son opposition totale à la reconstruction en dur du centre de rétention administrative de Rivesaltes. Le maire de Montpellier, Georges Frêche, aurait lui aussi demandé des explications au ministre.

« Nous comprenons la nécessité de reconstruire les préfabriqués de ce centre. Nous ne pouvons être contre une mise aux normes qui rendrait plus décent l'accueil de ces gens. Mais pas sur le même lieu que l'Historial Mémorial ! », renchérit Philippe Benguigui. « L'astérisque qui indique Rivesaltes comme camp de déportation sur l'Holocaust Memorial Museum de Washington ne peut aussi renvoyer à un camp d'internement à notre époque ». Le bras de fer se tend donc entre les FFDJF et le préfet des P.-O.

Rappelons que, début juin 2003, un protocole d'accord a été signé entre l'Etat et le conseil général des P.-O. sur la cession de l'îlot F du camp Joffre de Rivesaltes. Cédés par l'Armée pour 100 000 €, ces 42 hectares (sur 220 vendus) serviront à la construction du mémorial. C'était, ce jour-là, la concrétisation de la première

étape d'un projet porté depuis 10 ans par les FFDJF. Le ministère de la Défense avait pris la décision de vente de ses terrains en janvier 2002.

Notons aussi que c'est le conseil général, présidé par le socialiste Christian Bourquin, qui porte le projet de mémorial aux côtés des FFDJF et qu'en juin dernier, quelques jours avant l'inauguration de la nouvelle stèle en mémoire des juifs déportés depuis le camp Joffre (profanée en octobre 2002), André Basco, maire de Rivesaltes et candidat UMP aux pro-

Un rapport de force mâtiné de politique ?

chaines élections cantonales, n'avait pas daigné assister à une réunion de coordination visant à acter l'accord définitif entre le conseil général et sa commune concernant le schéma global d'aménagement des terrains du camp Joffre. Lors de cette réunion, le représentant de la mairie de Rivesaltes avait même informé le conseil général de la volonté de sa commune de préempter les terrains concernés par la vente de l'Armée.

La conservation et la transmission de la mémoire se heurteraient-elle à un futur proche électoral ? D'autre part, le préfet des P.-O. peut-il persister dans sa décision sans être soutenu au plus haut niveau de l'Etat ? ●

Isabelle GOUPIL

Midi Libre

DIMANCHE
9 NOVEMBRE 2003

Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France
Militants de la Mémoire

F.F.D.J.F.

Association régie par la Loi de 1901
32, rue La Boétie - 75008 Paris
Président : Me Serge Klarsfeld

Téléphone : 01 45 61 18 78 - 01 45 62 41 71 - Fax 01 45 63 95 58 E-Mail : Klarsfeld.ffdf@wanadoo.fr

M. MICHEL FUZEAU
Préfet des Pyrénées-Orientales
F: 0468346851

4.12.03

Monsieur le Préfet,

au cours de la réunion de la Commission historique du Mémorial, qui s'est tenue hier à partir de 17h, le problème du Centre de Retention a été évoqué par le Président du Conseil Général - J'ai fait état de l'entretien que vous venez de m'accorder, et du fait que la situation semblait bloquée des deux côtés, une fois tous les arguments échangés - Il a été suggéré que le Centre pourrait être implanté près de l'aéroport - En tout cas, l'opposition à l'édification du Centre en dur sur le site et la commune de Rivesaltes a été unanime - Une motion en ce sens a été rédigée et approuvée par l'ensemble des participants à la Commission - Elle sera adressée à M. le Ministre de l'Intérieur via le Président du Conseil Général qui vous en adressera certainement un exemplaire.

En souhaitant qu'une solution satisfaisante puisse rapidement se dégager, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs

Serge Klarsfeld



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

LE MINISTRE
CAB GM/DH

Paris, le 12 JAN. 2004

M Monsieur le Président,

Par courrier en date du 10 octobre 2003, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de création d'un centre de rétention administrative sur l'emprise de l'ancien camp dit de Rivesaltes, dans le département des Pyrénées Orientales.

Je comprends parfaitement l'attention que vous portez à un projet en ce lieu, porteur d'une mémoire aussi douloureuse.

Depuis 1986, il existe sur ce site un centre de rétention administrative qui ne répond pas aux normes que je souhaite voir remplies par ce type d'établissement, pour assurer la dignité et le confort des conditions de séjour des personnes placées en rétention. C'est la raison pour laquelle un projet de reconstruction est à l'étude.

Dans ce cadre, il a été envisagé de réaliser cet équipement sur l'emprise du camp de Rivesaltes, ce choix étant inspiré par des considérations liées à la proximité de la frontière espagnole, à la disponibilité des terrains qui sont propriété de l'Etat et à son acceptabilité par le voisinage. Soucieux d'éviter la confusion avec le souvenir des heures sombres qu'a connues ce site, les concepteurs du projet ont eu soin de le situer aussi loin que possible du lieu sur lequel doit être édifié le mémorial, sur l'emplacement de l'ancien îlot F du camp.

Cependant, je suis très sensible aux éléments que vous mettez en avant dans votre courrier.

.../...

Monsieur Serge KLARFELD
*Président des Fils et Filles
des Déportés Juifs de France*

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 - STANDARD 01.49.27.49.27 - 01.40.07.60.60
ADRESSE INTERNET : www.interieur.gouv.fr

Le préfet des Pyrénées-Orientales, M. Michel FUZEAU, que vous avez rencontré récemment, vous a exposé les éléments techniques de ce dossier et le souci de l'Etat de respecter les souvenirs qui sont attachés à ce lieu. En retour, vous avez bien voulu lui proposer votre appui dans la recherche d'un site alternatif, en vue de la réalisation du nouveau centre de rétention administrative.

Je tiens à vous assurer de l'attention que je porte à cette recherche et de l'appui que j'apporterai à l'aboutissement d'un projet qui, tant du point de vue de la mémoire dont vous êtes dépositaire que de mon action en matière de maîtrise de l'immigration clandestine, me paraît de beaucoup préférable.

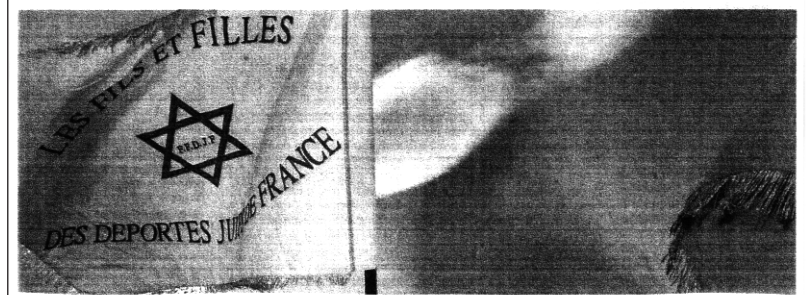
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

très bien amicalement

Nicolas SARKOZY

Marbre noir pour camp d'étoiles jaunes

RIVESALTES. Zakhor, une association juive pour la mémoire des victimes de la Shoah, inaugurerait hier deux stèles au camp de Rivesaltes où sera construit un mémorial ^{Historial}. Lire en p. 24



l'indépendant
JEUDI 22 JANVIER 2004

AUTOUR DE PERPIGNAN

RIVESALTES

Le vent, les hommes et la mémoire d'un survivant

Malgré la froidure et la longueur de certains discours, la cérémonie commémorative pour le mémorial aux internés du camp Joffre fut empreinte d'une émotion certaine.

Dans une glaciale et puissante tramontane, lorsque Roland Halimi entonna le Kadich (prière à la mémoire des morts) succédant elle-même au pathétique chant yiddish pour les victimes de la Shoah, chacun des participants à la cérémonie commémorative du camp de Rivesaltes avait déjà sur leur peau, une petite, mais toute petite idée seulement, de ce que juifs, espagnols, mais aussi harkis endurèrent en ces mêmes lieux. Car une heure trente debout, sans abri, dans le froid de canard d'un vent déchaîné, à écouter entre autres orateurs, l'interminable Georges Frêche réécrire toute l'histoire de la Seconde guerre mondiale et pousser jusqu'à la guerre d'Algérie, ne sera malgré tout aussi terrible que ce qu'endurèrent ici, durant le terrible l'hiver 1941-1942, juifs et espagnols.

Idem, pour les harkis vivant sous la tente, le camp couvert de neige et de verglas, en janvier 1963 ! Le maire de Montpellier était venu appuyer Christian Bourquin qui se devait donc d'être plus bref pour réaffirmer à travers cette cérémonie hommage, sa volonté et son engagement envers le mémorial-historial qu'il veut construire sur le site.

Une cérémonie organisée par Philippe Benguigui, président de l'Association Zakhor et délégué des fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF), en présence de représentants des communautés israéliennes, harkies, des anciens internés espagnols, de la mairie de Rivesaltes, du Conseil général, dont Jean-Jacques Lopez et Pierre Estève. Des enseignants aussi qui



Philippe Benguigui a bien démontré l'impérative nécessité de la mémoire de la Shoah, comme celle de la réalisation du mémorial historique de Rivesaltes. Il a reçu le soutien des élus présents. Ph Rouah

travaillent sur la mémoire de ce camp...

Alexandre Halaenbrenner, un survivant. Mais la personne certainement la plus émue, luttant contre le vent pour maintenir le drapeau blanc à étoile de David des FFDJF, c'était Alexandre Halaenbrenner. Il avait 11 ans en 1942 lorsqu'il fut interné en ce même camp de Rivesaltes. Son père ouvrier boulanger à Paris était venu en zone libre pour mettre, croyait-il, sa femme ses deux garçons et ses trois filles dont la dernière avait onze mois, à l'abri des nazis... C'est la gendarmerie française qui vint les arrêter pour les

interner tout d'abord au camp de Nexon, puis Rivesaltes. "Voyez, aujourd'hui, je retrouve ce qu'en 1942 j'ai le plus redouté et, avec la faim, ce qui est resté gravé dans ma mémoire, ce vent !"

Paradoxalement, lorsque les Allemands franchiront la ligne de démarcation, le camp de Rivesaltes sera fermé et Alex et sa famille partiront pour le camp de Gurs. "Puis mon père a été mis en résidence surveillée à Lyon, et il fut pris, avec mon frère aîné par la Gestapo de Barbie qui, en fait, recherchait mon cousin dont nous occupions la maison." Celui-ci, Franc tireur partisan, venait de s'évader

du fort de Montluc car il était dans le camion cellulaire qui fut attaqué par la Résistance pour libérer les Aubrac. "Mon père fut donc torturé pour lui faire dire où se trouvait mon cousin, puis il fut fusillé. Mon frère aîné, qui n'avait que 13 ans, fut immédiatement déporté à Auschwitz. Ma mère nous a cachés puis elle a placé deux de mes sœurs à la maison d'Yzieux pour les protéger. En fait, là aussi les nazis sont venus et mes deux sœurs ont fait partie du tristement célèbre convoi des 44 enfants d'Yzieux qui furent déportés à Auschwitz. Elles non plus, je ne les ai pas revues..."

Michel Lloubes



la Région
Languedoc
Roussillon

DEPARTEMENT ECONOMIE, EMPLOI ET CULTURE
Direction de la Culture et du Patrimoine
Service du Mémorial du Camp de Rivesaltes

Montpellier, le 15 novembre 2013

Maître Serge KLARSFELD
32 rue de la Boétie
75008 PARIS

Objet : Mémorial du Camp de Rivesaltes

Dossier suivi par Nathalie FOURCADE

Tél. : 04.67.22.94.08

Nos réf : CB/CC/AC/FM/CV/NF/Ch.M

N°Chrono : MCR011-2013/02

Cher Maître,

Dans le cadre de la création du Mémorial du Camp de Rivesaltes, j'ai souhaité que soient documentés les divers aspects de l'histoire du camp et j'ai eu recours pour cela à de jeunes historiens de talent, tel Alexandre Doulut que vous connaissez bien.

Afin de faire état de ces recherches, la Région Languedoc-Roussillon lance la publication d'un certain nombre d'études issues de ces travaux documentaires dans une collection intitulée "les Cahiers de Rivesaltes". La première édition portera sur « L'internement des Juifs au camp de Rivesaltes et leur déportation », sujet auquel vous avez apporté une contribution capitale et que nous souhaitons publier avec les quelques compléments récemment mis à jour par Alexandre Doulut, qui a également été chargé de la rédaction.

C'est pourquoi je serais très heureux et infiniment honoré que vous acceptiez d'en écrire la préface, ce qui marquerait ainsi le premier ouvrage de la collection de votre compétence reconnue et en ferait l'ouvrage de référence sur le sujet.

Si cette proposition vous agréée, je vous remercie de prendre contact avec Madame Nathalie FOURCADE, directrice du projet (Tél. : 04.67.22.94.08).

Je tenais à vous assurer par ailleurs de ma plus profonde reconnaissance pour le soutien que vous apportez au Mémorial du Camp de Rivesaltes. Sachez que de mon côté, je porte inlassablement ce projet, dont les travaux sont bien avancés, et qui ouvrira au public en juin 2015.

Je vous prie d'agréer, Cher Maître, l'assurance de mes salutations distinguées.

Très chaleureusement,

Le Président,

Christian BOURQUIN

TABLE DES MATIÈRES

Introduction : 3 à 6

- 1 - 1977 - "Die Endlösung der Judenfrage in Frankreich"- 136 deutsche Dokumente :
le point de vue de la police nazie sur la livraison de Juifs en provenance de la zone libre 7 à 28
- 2 - 1978 - "Le Mémorial de la Déportation des juifs de France" Notices sur les convois déportant les internés Juifs en provenance de Rivesaltes. - 29 à 42
- 3 - 1983 - "Vichy-Auschwitz - 1942. Le rôle de Vichy dans la solution finale de la question juive en France " : l'Etat français de Vichy et la livraison aux Nazis de 10 000 Juifs "apatrides" de la zone libre-43 à 73
- 4 - 1984- "Les Enfants d'Izieu - Une tragédie juive". Les liens de 14 d'entre eux avec le camp de Rivesaltes-74 à 80
- 5 - 1991 - "1941 - Préludes à la Solution finale" : Première publication de photos sur le camp de Rivesaltes-81 à 84
- 6 - 1993- "Les transferts de Juifs du Camp de Rivesaltes et de la région préfectorale de Montpellier vers le camp de Drancy en vue de leur déportation - 10 août 1942 - 6 août 1944": l'état civil des transférés (2298)-85 à 115
- 7 - 2008 - "Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France":
et 2012 - Liste des déportés en provenance de Rivesaltes avec leur état-civil, leur adresse d'arrestation et lieu d'internement et indication de la date de transfert à Drancy -116 à 173
- 8 - 1994 - "Le Mémorial des Enfants Juifs déportés de France": Plus de 50 photos et parcours d'enfants sur les 141 déportés à partir de Rivesaltes -174 à 187
- 9 - 1999 - "La spoliation dans les camps d'internements en province": Documents sur Rivesaltes 188 à 199
- 10 - 1999 - "Recueil de documents des archives du CICR sur le sort des Juifs de France internés et déportés": Documents sur Rivesaltes-200 à 210
- 11 - 1999 - "Une tragédie juive à Rosans (Hautes-Alpes)": L'arrestation de jeunes Juifs en provenance de Rivesaltes - 211 à 219
- 12 - 2000 "Le refoulement de réfugiés civils juifs à la frontière franco-genevoise" par Ruth Fiwaz-Silbermann: Liste de refoulés dirigés sur Rivesaltes - 220 à 225
- 13 - 2001 - Postface du livre d'Anne Boitel "Le camp de Rivesaltes 1941-1942"
Presses Universitaires de Perpignan - 226 à 227
- 14 - 2003 - Exposition de l'association FFDJF à Perpignan. Les panneaux consacrés au camp de Rivesaltes - 228 à 238
- 15 - 2008 - Création à Toulouse de l'association des anciens internés Juifs du camp de Concentration de Rivesaltes et leurs familles - 239
- 16 - 2014 - "Contribution documentaires à la connaissance du sort des internés et des déportés du camp de Rivesaltes" Rapports sur des internés ressortissant du III^e Reich
- 17 - Préface de l'ouvrage d'Alexandre Doulut: "Les Juifs au Camp de Rivesaltes: internement et déportation (1941-1942)". Ed. Lienart - 249
- 18 - Liste de 463 prisonniers de guerre allemands décédés à Rivesaltes entre le 27.5.1945 et le 24.6.1946 -250 à 260
- 19 - Témoignages recueillis sur Rivesaltes-261 à 275
- 20 - Construction militante de la mémoire du camp de Rivesaltes (à partir de 1993) 276 à 323



• **Découvrir, établir et publier :**

- Les documents de la Gestapo sur la livraison de Juifs de la zone libre
- Les transferts de Juifs de Rivesaltes vers Drancy
- Les listes des Juifs transférés à Drancy et déportés
- Les documents de l'État français sur Rivesaltes
- Le parcours des enfants d'Izieu en lien avec Rivesaltes
- Les premières photos du Camp de Rivesaltes
- Les photos d'enfants déportés à partir de Rivesaltes
- La spoliation des internés
- Les adolescents sortis de Rivesaltes et raflés à Rosans
- Les documents du CICR à Genève sur Rivesaltes
- Les biographies des refoulés à la frontière suisse dirigés sur Rivesaltes
- Les rapports policiers sur les opposants du III^e Reich
- La liste des prisonniers de guerre allemands morts à Rivesaltes

• **Organiser (Philippe BENGUIGUI) :**

- Le Tour de France de la Mémoire (1993)
- La création d'un espace commémoratif
- La pose des premières stèles
- Les premières cérémonies à Rivesaltes et leur continuité
- Les appels à l'édification d'un Mémorial
- L'opposition à un Centre de rétention à Rivesaltes
- La présentation à Perpignan de l'exposition FFDJF sur les 11 000 enfants juifs déportés de France
- La participation avec Christian Bourquin à ses voyages d'études mémoriels aux USA, en Allemagne et en Israël

ÉDITIONS FFDJF
LES FILS ET FILLES
DES DÉPORTÉS JUIFS
DE FRANCE

32 RUE LA BOÉTIE
75008 PARIS